



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS**

LIBRARY

922

C69g

v. 16

GRANDE
VIE DES SAINTS

PARIS. — IMPRIMERIE PIERRE LAROUSSE
49, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49

GRANDE VIE DES SAINTS

COMPRENANT

LA VIE ET LES FÊTES DE NOTRE-SEIGNEUR
ET DE LA TRÈS-SAINTÉ VIERGE
DES SAINTS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT
DES BIENHEUREUX ET DES VÉNÉRABLES SERVITEURS DE DIEU
LES PLUS RÉCENTS
ET DES PLUS ILLUSTRÉS CONFESSEURS DE LA FOI

PAR

M. J. COLLIN DE PLANCY

AVEC LE CONCOURS

De M. l'abbé E. DARAS

TOME SEIZIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1874

922

C693

v. 16

GRANDE

VIE DES SAINTS

SEIZIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Roch. — Saint Hyacinthe, Frère Prêcheur. — Saint Arsace, solitaire en Bithynie. — Saint Simplicien, évêque de Milan. — Saint Arey ou Arège, évêque de Nevers. — Saint Eleuthère, évêque d'Auxerre. — La bienheureuse Benedetta, abbesse. — Le Bienheureux François de Pavie, Frère Mineur. — Le Bienheureux Jean de Sainte-Marthe, Frère Mineur, martyr au Japon. — La vénérable Marguerite de Véné d'Arbouze, abbesse. — Le vénérable Pierre Faure, confesseur de la foi. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT ROCH.

Saint Roch naquit à Montpellier, en Languedoc : son père était un grand seigneur du pays, issu des anciens comtes de Montpellier ; il s'appelait Jean. Depuis la guerre sainte, prêchée sous le pontificat d'Urbain II, tous ses ancêtres, de génération en génération, s'étaient empressés de prendre la Croix, de s'enrôler sous les étendards libérateurs de Jésus-Christ, et de voler au secours de la chrétienté. Leur sainte ardeur à inaugurer partout le signe du salut sur les vitraux de leur oratoire, comme sur leur blason de famille, valut à ces nobles chevaliers le surnom de *la Croix*. Ils s'en emparèrent et le préférèrent à ceux qui auraient été tirés de leurs terres et domaines.

Or, Jean de la Croix, après plusieurs années de mariage,

xvi.

10

844416

n'avait pas eu d'enfants de sa femme Libère. Mais enfin les ferventes prières de ces pieux époux et leurs aumônes obtinrent de Dieu un fils qui devait être la couronne et la consolation de leur vieillesse.

Pendant sa grossesse, Libère, agenouillée dans l'oratoire du château, contemplait avec amour les croix armoriées incrustées sur les dalles qui recouvraient la poussière des aïeux de son mari. Elle désirait alors que le fruit de ses entrailles, accordé à sa religion et à sa piété, fût tellement à Jésus-Christ, qu'il pût résumer en lui au degré le plus énergique toute la force de cette devise de la famille : *La Croix avant tout*. Pénétrée des mêmes sentiments que la vertueuse Anne, mère du prophète Samuel, elle consacrait son fils à l'avance au Seigneur ; elle l'avait même sacrifié à Jésus, pour que ce Rédempteur des captifs et des pauvres, ce Consolateur des malades et des affligés, imprimât sur le corps et dans l'âme de son enfant le cachet de la Croix, du dévouement et du sacrifice.

Ses ardents desirs furent exaucés, et un fils lui naquit, portant sur la poitrine la marque visible d'une croix de couleur rouge. C'est pourquoi elle lui donna le nom de *Roch*, abréviation de mots languedociens qui expriment cette croix rouge qu'il apportait en venant au monde.

Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de cette naissance. Les uns lui assignent l'année 1293, sous Philippe-le-Bel ; les autres, 1280, sous Philippe-le-Hardi. Cette dernière date est la plus probable.

Libère, comprenant que cette marque sacrée de la Croix était un présage de la sainteté à laquelle Roch était appelé, l'éleva avec un soin extrême. Elle ne voulut pas qu'un lait étranger alimentât cette petite créature que Dieu avait confiée à son amour, ni que le nom et les premiers enseignements de la vertu lui vinssent par une autre bouche que celle d'une tendre mère. Ravie de la douceur et de la précoce sagesse de son fils, elle s'appliqua ardemment à former à la piété sa jeune âme, et Roch docile à l'Esprit-Saint et à sa mère, vécut dès son premier âge dans une grande pureté de mœurs. A mesure qu'il grandissait

sa piété, sa bonté, sa charité, sa mansuétude, la beauté calme de ses traits, faisaient dire de lui, comme de son divin Maître, qu'il croissait tous les jours en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Il avait à peine douze ans, que déjà Montpellier admirait la gravité de ses paroles et la sainteté de ses actions, et que les vieillards recueillaient de ses lèvres de salutaires leçons.

Il n'avait pas atteint sa vingtième année, quand il perdit, à peu de jours de distance, son père et sa mère.

Se voyant alors le maître d'une riche succession, il distribua aux pauvres, le plus secrètement possible, toutes celles de ses richesses dans la jouissance desquelles il entra immédiatement ; et, abandonnant le gouvernement de sa seigneurie à un de ses oncles, il prit l'habit de pèlerin, avec le bâton et le bourdon, et quitta son pays dans le dessein d'aller visiter tous les saints lieux de Rome.

La capitale du monde chrétien allait célébrer la solennité de l'année séculaire 1300. Le grand jubilé, qui promettait aux fidèles des indulgences extraordinaires, fit de Rome un rendez-vous général pour les contrées catholiques. Cette fête venait d'être instituée par Boniface VIII, et le Saint-Père devait rehausser l'éclat des cérémonies par son auguste présence.

Quand le Saint eut franchi les Alpes, il fut frappé de l'aspect déchirant qu'offraient presque partout les villes et les villages de l'Italie. La peste y exerçait d'horribles ravages, et les places publiques, les hôpitaux de Rome étaient remplis de ses tristes victimes. Alors il se hâta d'accomplir les actes de dévotion nécessaires pour gagner les indulgences ; puis son ardeur l'emporte. Rome est assez pourvue de cœurs généreux qui sauront se dévouer ; il sort de ses murs, dans le dessein de parcourir les lieux où les malades seront plus abandonnés.

Aquapendente offre un vaste champ à son zèle, car le fléau l'a complètement envahi. Roch se hâte de distribuer la faible somme d'argent qui lui restait, ayant semé l'aumône tout le long de la route ; puis, s'adressant à l'administrateur de l'hôpital, nommé Vincent, il le conjure de vouloir bien lui permettre

d'assister et de soigner les moribonds. L'administrateur y consent, et notre Saint, vouant sa vie et toutes ses facultés au soulagement des maladies corporelles et spirituelles des malheureux que l'épidémie avait entassés en quelque sorte les uns sur les autres, passait les jours et les nuits à prier pour eux, à préparer leurs remèdes, à remuer leurs couches, et à respirer l'air de la mort.

La douceur de ses manières rendait ses soins si agréables aux malades, qu'ils se croyaient à moitié guéris quand il veillait près de leur lit. Il semblait prendre sur lui-même une partie des souffrances des pestiférés, afin d'en alléger le poids. On le voyait entrer dans le détail de tout ce qui pouvait leur faire plaisir, et s'appliquer avec non moins d'ardeur à chasser de leur âme la tristesse, compagne des douleurs physiques.

Ces soins si touchants, il les renouvela encore dans d'autres villes d'Italie, et notamment à Césène et à Rimini. Allumant son zèle et son dévouement au feu de la prière et des méditations éternelles, il se multipliait autant que les victimes de la contagion. Les lits de la douleur étaient abandonnés par ceux-là même que les sentiments de la nature devaient en constituer les fidèles gardiens, et bon nombre de malades appelaient en vain un père, des enfants ou une épouse : la peur faisait reculer devant elle la charité et la tendresse.

Roch s'éleva avec force contre ce scandale, et appela cruelle lâcheté cette désertion d'un poste où l'amour de Dieu et des hommes nous commande de mourir s'il le faut.

Mais le zèle du Serviteur de Dieu était encore plus surprenant à l'égard de la lèpre du péché. Par sa douceur et sa charité, il savait faire naître les occasions favorables, avec une industrie qui lui était propre ; et, disent ses Actes, « Dieu lui ayant accordé le don des miracles, il opéra force guérisons, par le signe de la croix appliqué sur les tumeurs et charbons pestilentiels ; ce qui le relevait extrêmement en gloire aux yeux des médecins et des ministres des hôpitaux. Mais, quand quelques-uns étaient condamnés par Dieu au trépas, on les voyait, touchés de repentir et d'amour à sa bénigne voix, se jeter sans effroi dans le sein

de sa miséricorde, et, soutenus par l'ami et le consolateur des pestiférés, passer joyeusement de la vallée de larmes à la Jérusalem céleste, au moyen du repentir et du pardon. »

Les guérisons innombrables opérées par saint Roch avaient élevé son nom jusqu'au Ciel. Effrayé de la gloire qui s'attachait à ses pas, il résolut de retourner à Rome pour se cacher dans cette grande ville. La peste y régnait comme ailleurs, terrible et impitoyable.

Comme sa charité l'empêchait de demeurer un seul instant inactif, il alla trouver sur-le-champ un cardinal dont on lui avait parlé, lors de son premier voyage dans l'année sainte, comme d'un homme éminent. Ce cardinal avait beaucoup de crédit auprès du Pape Benoît XI, alors régnant, et auparavant général des Frères-Prêcheurs, saint Pontife, qui ne cessait d'élever ses mains au Ciel pour apaiser le fléau, et qui, durant les onze mois que dura son Pontificat, mit tout en œuvre pour agrandir les ressources et développer les moyens de secours si nécessaires alors.

Roch, décidé à mourir, pourvu qu'il eût des pestiférés à soigner, conjura le pieux cardinal de vouloir bien entendre sa confession générale. Frappé de l'extérieur grave et modeste du Pèlerin, et des sentiments généreux qu'exprimait son cœur brûlant, le cardinal se prêta à sa demande et voulut même le communier de sa main. Mais, au moment où le Prélat s'avançait vers son pénitent pour lui donner le Pain des forts, le visage de Roch se couvrit d'une clarté si éblouissante, qu'un rayon de la Divinité semblait illuminer son front. Ému et attendri, il fit appeler saint Roch après le saint Sacrifice, et lui commanda, au nom de Dieu, de prier sans cesse pour Rome, si terriblement affligée. Roch ayant baissé la tête avec humilité, courut se prosterner au pied de l'autel et y pria avec ferveur pendant une heure entière. Puis, revenant auprès du Cardinal, et le voyant inquiet et tremblant pour ses propres jours, il se jeta à genoux et lui demanda la permission de le marquer d'un signe. Le Prince de l'Église y ayant consenti, le Serviteur de Dieu forma sur son front le signe de la croix, et la peau, d'après la légende, en conserva l'empreinte jusqu'à la mort.

Pendant les trois ans qu'il passa à Rome, l'ange exterminateur épargna le plus grand nombre de ceux sur lesquels il avait imprimé ce cachet divin.

Le Cardinal désireux, à son tour, de payer sa reconnaissance par un bienfait, conduisit lui-même au Pape ce grand ouvrier de miracles. Benoît, frappé, comme les autres, des rayons de splendeur qui jaillissaient des yeux du Saint, lui donna de tout son cœur la bénédiction apostolique, et recommanda au Cardinal de traiter son hôte avec l'affection et la tendresse d'un père.

Mais il est impossible de cacher la ville qui est établie sur une haute montagne, et de ne pas voir la lumière qui brille sur le chandelier. Médecin du corps et de l'âme, saint Roch paraissait aux yeux de la multitude, doué de la puissance d'arracher les morts mêmes du fond des enfers. C'est pourquoi il recevait de grandes sommes d'argent de personnes opulentes et pieuses, admiratrices de sa charité. Une fois qu'il avait soulagé le corps par ces mille précautions, cette intelligence dans la composition et l'administration des médicaments qu'il possédait à un degré incomparable, il s'emparait de l'âme par ses exhortations et ses conseils, toujours empreints d'une indicible mansuétude. Les Romains, comme les habitants de Césène et de Rimini, le louaient avec enthousiasme. Saint Roch, en entendant ces cris, comprit que l'heure de la fuite avait sonné pour lui ; il partit donc précipitamment de Rome pour prendre le chemin des Alpes.

On pouvait dire de saint Roch comme de notre divin Maître, qu'il passait en faisant le bien, consolant les affligés et guérissant les malades ; et le Martyrologe romain remarque expressément que, dans toutes les villes et bourgades de la Romagne et de la Lombardie, il chassait la peste au moyen du signe de la croix. Mais arrivé à Plaisance, il ressentit lui-même le venin pestilentiel qui l'avait si longtemps épargné. Comme il s'était voué à l'immolation, la justice amoureuse du Dieu du Calvaire venait d'ordonner l'épreuve.

Il fut donc frappé, mais d'une manière qui témoignait de la bonté de Jésus envers lui. Une nuit qu'il se reposait un peu du

long travail de la journée, il entendit une voix qui lui dit : « Roch, mon bien-aimé serviteur, cher ami de mes enfants, tu as supporté beaucoup de fatigues dans tes longs voyages, tu as eu froid et faim ; mais, puisque tu as désiré le Calvaire, la Croix s'appesantira encore sur tes épaules, et ton pauvre corps ressentira des tourments et des douleurs extrêmes. »

Bientôt Roch fut saisi de vertiges, de somnolence, et de ce sentiment d'angoisse et de tristesse singulière, qui sont les symptômes de la peste. Une fièvre très-ardente se déclara, et une douleur aiguë à la cuisse gauche, comme si on l'eût percée avec une dague, lui arrachait des cris violents. Ne pouvant supporter l'idée d'être à charge aux autres par ses plaintes continuelles, il exprima le désir qu'on le mît hors de l'hôpital. Et alors le poids d'une horrible ingratitude vint ajouter à ses souffrances et lui faire boire le calice jusqu'à la lie. Des gens se trouvèrent pour accuser de frénésie ses gémissements. On le chassa de la ville, et près des portes gisait sur un peu de paille le sauveur de tant d'infortunés. Quelques-uns même allèrent jusqu'à maudire celui qui aimait et servait si tendrement les hommes. Mais, comme les Saints sont préparés aux persécutions, saint Roch pria pour ceux qui le chargeaient d'injures ; car, si le monde est injuste, les Saints ne savent que pardonner, parce que tout en eux est héroïque.

Cependant Roch fait un effort, et se soulevant de dessus cette mauvaise paille, il parvient, aidé de son bâton, à gagner un bois voisin, et se couche sur les hautes herbes, à l'ombre d'un cormier. S'abandonnant à la Providence, qui ne permet jamais qu'un cheveu se détache de notre tête sans sa permission, il attendit là les effets de la divine miséricorde ; et le Père céleste, qui nourrit les oiseaux du ciel, qui autrefois envoyait un corbeau porter au prophète Élie son pain de chaque jour, le récréa par ses aimables carresses. Une soif ardente produite par la violence de la fièvre le dévorait ; le bon Jésus, qui se souvenait d'avoir eu soif au puits de Jacob, fit, suivant la légende, sortir une source d'eau vive de cet endroit, jusque-là sec et aride.

Or, un gentilhomme de la contrée nommé *Gottardo* ou *Gothard*,

dont le château n'était pas éloigné, avait un chien qui chaque jour déroba un morceau de pain à la table de son maître, et le portait comme aliment au Serviteur de Dieu. Une fois entre autres que Gottardo, après une grande chasse, dînait tranquillement avec quelques officiers, ce même chien se détache de la meute, saisit un pain et s'enfuit loin du château. Gottardo, étonné, envoya un valet sur ses traces ; et celui-ci trouva le chien auprès de saint Roch, étendu au pied d'un arbre au milieu de la forêt. Cette découverte ayant été immédiatement rapportée, Gottardo va lui-même visiter le pauvre abandonné et le prie d'accepter un abri dans son château.

Saint Roch refusa, se contentant de demander pour le chien la permission de lui apporter pendant quelque temps un peu de pain, et pour lui-même la construction d'une petite cabane de ramée, afin d'être prémuni contre les intempéries de l'air.

Ainsi vécut saint Roch pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de le guérir. Peu à peu la fièvre perdit de son intensité, et il recouvra sa première santé. A peine la guérison fut-elle complète, qu'il reprit son bâton, courut remercier l'obligeant Gottardo, et se dirigea vers Plaisance pour accabler encore de ses bienfaits ceux qui avaient insulté à sa détresse et à ses douleurs.

Mais le temps des injures était passé, et quand Plaisance le vit relevé miraculeusement d'un mal qu'il avait ressenti jusqu'au point où la mort n'avait épargné personne dans les hôpitaux, ce ne fut plus qu'un cri d'admiration. On accourut se jeter à ses pieds ; on baisait ses mains et ses habits, en témoignage de vénération et d'amour. Alors le Saint, qui avait abandonné son pays et ses parents pour vivre inconnu dans le monde, et dont la pensée dominante était de se rendre utile sur la terre, sans recueillir les fruits, pourtant légitimes, d'une conduite si généreuse, voyant qu'il n'avait pas réussi sur ce point, et que l'Italie tout entière conspirait contre son humilité, résolut de retourner en France.

Vêtu de son habit de pèlerin, la panetière sur le dos, et le bourdon à la main, portant tracées en longs sillons sur son vi-

sage les preuves de ses travaux et de ses souffrances, saint Roch s'avancait lentement vers les frontières du Languedoc.

Il était alors âgé de quarante ans. Les mortifications et les veilles avaient blanchi ses cheveux ; ses habits déchirés annonçaient un étranger pauvre et sans appui. Arrivé sur une de ses terres, il se nomme, et on le repousse. Aucun de ses anciens vassaux ne voulait reconnaître en lui l'illustre rejeton des nobles chevaliers de la Croix. Ses pas se dirigent alors vers Montpellier, sa ville natale, où il espérait trouver quelque repos. Mais des troubles agitaient cette cité ; et, pour la paix, il ne la rencontra que dans sa belle âme.

En effet, le retour de saint Roch dans sa patrie doit porter la date de 1320. Or, à cette époque, tout le Languedoc était épouvanté par la guerre des Pastoureaux. On nommait ainsi une réunion de pauvres gens sortis du nord de la France avec l'intention d'aller reprendre aux Sarrasins le tombeau de Notre-Seigneur, sous prétexte que cette délivrance était réservée aux bergers et aux pauvres. Mais dans toute société, lorsqu'un bouillonnement a lieu, l'écume monte à la surface, et pendant sa marche cette troupe s'était grossie d'aventuriers, vrais guetteurs de pillage et de dévastation. Le 29 juin 1320, quarante mille de ces brigands entrèrent à Carcassonne et y amoncelèrent des ruines. Aussi les propriétaires de fiefs et les magistrats employèrent contre eux les mesures les plus rigoureuses.

Comme saint Roch entrait à Montpellier dans ce moment critique où la peur fait voir partout des coupables, il fut pris pour un de leurs espions, un éclaireur et un traînard de cette soldatesque spoliatrice. On se saisit de lui ; et l'asile offert à celui que l'Italie appelait le restaurateur des villes et le doux médecin envoyé du Ciel fut une noire prison, siège de l'opprobre et de l'ignominie. Des juges farouches ou prévenus ne voulurent l'interroger ni sur son nom ni sur son état, et même un de ses oncles avait pressé l'autorité de le jeter dans ce cachot. Pour saint Roch, ce fut un motif de consolation, puisqu'il ressemblait en cela à son divin Maître, qui avait été livré à la mort par un des siens.

Une fois en prison, ainsi maltraité par ses concitoyens, et méconnu de ses proches, le Saint s'appuya sur Dieu, qui lui envoya ses Anges de paix et de consolation. Il avait fui la gloire et abandonné la fortune, quand il pouvait jouir de l'une et de l'autre. Peu lui importait ce qu'on pensait ou ce qu'on disait de lui. Dieu habitait son cachot, et quand l'innocence opprimée pardonne, elle trouve dans sa douceur et sa charité la source de toute félicité.

Cette patience sublime fut couronnée par une dernière épreuve. Dieu permit qu'après sept années de prison supportées en silence et avec la plus parfaite résignation il fût encore frappé de cette maladie qu'il avait fait disparaître d'Italie ; et une révélation céleste lui annonça que sa fin était proche. A cet avis d'en-haut, le Serviteur de Jésus-Christ pria ses geôliers de lui faire venir un prêtre. Celui-ci, en mettant le pied dans le cachot, vit une clarté éblouissante entourer le grabat du pauvre mourant ; elle ressemblait à celle qui couronne le front des Séraphins. Le ministre de la réconciliation fut saisi de respect à la vue de cet étrange malfaiteur, dont les yeux étaient fixés sur un Crucifix.

Après lui avoir demandé qui il était, pourquoi il se trouvait ainsi sous les coups de la justice, son admiration fut au comble ; et, lorsqu'il lui eut administré le Sacrement de pénitence et le saint Viatique, il exigea qu'il déclarât, en présence de plusieurs témoins, sa naissance et sa famille, afin qu'une réparation bien que tardive fût rendue à sa mémoire.

Saint Roch ne se conforma à cet ordre que par obéissance, s'inquiétant peu de l'opinion des hommes sur son compte, et surtout de ces biens terrestres qu'il avait toujours dédaignés.

Cependant le bruit de cette déclaration solennelle s'étant répandu dans la ville de Montpellier, on sut que le prisonnier n'était rien moins que Roch de la Croix, cet homme si longtemps méconnu de ses parents et de ceux mêmes qui, pèlerins comme lui, avaient, à leur retour, publié ses hauts actes de vertu en Italie. Une multitude de peuple assiégea sa prison, redisant avec transports ses prodiges de sainteté, consacrés à tout jamais par le souvenir des malheureux.

Enfin la maladie du Saint était parvenue à son dernier période ; sa belle âme s'envola vers son Créateur, dans la nuit du 16 au 17 août 1327.

« A son dernier soupir, disent ses Actes, on le trouva modestement composé en son pauvre tugurion, les yeux levés au Ciel, avec des flambeaux miraculeux aux pieds et à la tête, et à ces côtés un écriteau renfermant ces paroles : « Ceux qui, frappés de « peste invoqueront le secours de Roch, en seront soulagés. »

L'oncle qui possédait alors ses biens, touché jusqu'aux larmes d'avoir laissé souffrir un neveu si bon et si saint, de l'avoir, comme tous les autres, traité en espion, ordonna qu'il ne serait point enterré dans le cimetière de la prison, mais bien dans la principale Église de Montpellier. Ce qui fut exécuté avec une pompe funèbre digne de la vertu du défunt.

Le souvenir de saint Roch ne descendit pas avec lui dans le tombeau ; car le monde lui-même est juste envers la sainteté, quand il la juge sur un sépulcre. Les peuples ont toujours montré envers lui la plus grande dévotion, l'invoquant avec confiance dans les tribulations corporelles et spirituelles, mais spécialement dans la peste et les autres maladies contagieuses. Cette dévotion dut son accroissement rapide à ce qui arriva lors de la célébration du concile de Constance, en l'an 1414.

Là étaient rassemblés beaucoup d'étrangers, venus des diverses contrées de l'Europe, pour voir terminer enfin un schisme cruel qui déchirait l'Occident. La peste sévissait aux portes de Constance, et on redoutait l'invasion du fléau, dont les ravages eussent été plus terribles dans cette cité que partout ailleurs, à cause de cette agglomération d'hommes sortis de climats différents. Les Évêques italiens qui siégeaient au concile avaient appris de leurs pères à révéler la mémoire du pieux serviteur des pestiférés ; et ce fut à leur instigation que le concile fit publier un jeûne rigoureux et ordonna une procession générale, pendant laquelle serait portée l'image du Saint, brodée sur une magnifique bannière. Dans les litanies, chantées à cette occasion, saint Roch fut placé au rang des Confesseurs. Le mal cessa bientôt, et cette célèbre invocation de saint Roch, faite par

l'Église assemblée, lui a servi de canonisation en règle ; si bien que tous les Papes qui se sont succédé depuis, n'ont pas jugé nécessaire d'en promulguer une autre.

Bientôt après, son culte se propagea avec une extrême rapidité, en Allemagne et en Suisse ; sur toute la surface de ces deux contrées, on érigea en son honneur des ermitages, des oratoires, des chapelles, des églises richement décorées. La France et l'Italie, théâtres de son zèle et de sa charité, avaient déjà devancé le reste du monde catholique, et quand la peste s'étendait sur ces pays, l'image déployée de saint Roch et son nom invoqué étaient le signal de la délivrance. A Rome on bâtit une église sous son invocation expresse.

L'an 1462, des Religieux Trinitaires de la Rédemption, appelés en France Mathurins, et destinés au rachat des chrétiens captifs, étaient sur le point de naviguer vers le Levant, terre des pestes et des fléaux, pour remplir leur charitable mission. Leur couvent était à Arles. Avant de s'embarquer, ils désiraient grandement posséder quelques reliques du Saint, afin de se mettre sous sa protection, pendant leur périlleux voyage. Le maréchal Boucicault, auquel ils s'étaient adressés, obtint que le corps de saint Roch serait transporté de Montpellier à Arles, et cette dernière ville a toujours depuis conservé ce précieux trésor.

Venise aussi a reçu dans ses murs, en 1485, des parties de ce corps sacré ; quelques ossements ont été distribués à d'autres provinces et cités du monde catholique : pour l'Espagne, à Grenade ; pour l'Italie, à Rome et à Turin ; pour la France, à Arles, comme nous l'avons vu ; puis à Marseille, à Arras, et enfin jusqu'au bourg de Ville-Juif, près Paris, qui obtint en 1533, et par l'autorité du Pape Clément VII, un os du cou appelé « spondile. » Paris bâtit une belle église sous l'invocation de saint Roch, et reçut des Reliques au moment de la dernière ouverture de la châsse à Arles.

Alors le duc de Vendôme obtint, pour Paris, de l'Archevêque d'Arles et du général des Mathurins, un os du bras droit.

La cérémonie de cette translation fut magnifique. A son arri-

vée à Paris, on déposa la sainte Relique dans le couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré. Le lendemain, 22 novembre 1665, le clergé vint processionnellement et en grande pompe, accompagné de la haute noblesse et de la magistrature parisienne, la recueillir et la déposer dans une châsse d'argent du poids de cent cinquante marcs.

Plus tard, en 1740, Jean Law, qui avait été contrôleur général des finances pendant la minorité de Louis XV et sous la régence du duc d'Orléans, employa à embellir l'Eglise paroissiale de Saint-Roch une partie des sommes qu'il avait recueillies pendant son administration.

La Confrérie de Saint-Roch, au couvent des Carmes, dans la même ville, était aussi très-célèbre; et celle de l'hôpital des Quinze-Vingts fut considérablement enrichie en 1720 par la piété de Louis XV.

(BAUSSIRE.)

SAINT HYACINTHE,

FRÈRE PRÊCHEUR.

Saint Hyacinthe, que les écrivains ecclésiastiques appellent, avec raison, l'Apôtre et le Thaumaturge de son siècle, était de l'ancienne maison des comtes d'Oldrovans, une des plus nobles et des plus distinguées de la Silésie, unie alors au royaume de Pologne, aujourd'hui à celui de Bohême. Parmi ses ancêtres, on comptait plusieurs palatins et des généraux d'armée, dont la valeur ou le courage avait été plus d'une fois le salut de la patrie et sa ressource contre les invasions des Tartares. Sauts d'Oldrovans, bisaïeul de notre Saint, les avait souvent défaits, et son aïeul, qui s'était particulièrement signalé dans le XII^e siècle, par ses belles actions militaires, eut deux enfants. Le cadet, appelé Yves, fut chancelier du roi de Pologne, puis évêque de Cracovie, et mourut en odeur de sainteté. L'aîné qu'on nommait Eustache, comte de Konski, épousa une demoiselle dont la piété égalait la noblesse. Dieu bénit leur mariage, dont le premier et le plus précieux fruit fut saint Hyacinthe, qui naquit, selon la plus commune opinion, l'an 1185 au château de Saxe, dans le diocèse de Breslau en Silésie.

Il parut presque dès le berceau avoir le naturel formé à la vertu : aussi ses parents eurent-ils une singulière attention à cultiver ou à perfectionner de si heureuses dispositions. Les maîtres qu'ils mirent auprès de lui, veillèrent avec tant de soin à écarter tout ce qui aurait pu ternir son innocence, que dans les collèges de Cracovie, de Prague et de Bologne, il conserva toujours la pureté de ses mœurs et qu'en se faisant aimer de tout le monde, par la beauté de son naturel, sa docilité, sa modestie, il pouvait être proposé comme un modèle de sagesse. Les qualités de son esprit ne le rendaient guère moins estimable que celles de son cœur, et ses progrès dans les sciences lui méritèrent les degrés dont il fut honoré dans l'université de Bologne, qui lui donna le bonnet de docteur en droit et en théologie.

S'étant ensuite rendu auprès de l'évêque de Cracovie, prédécesseur d'Yves de Konski, ce pieux prélat le reçut comme un présent que le ciel lui faisait, moins pour sa consolation particulière que pour le bien général de son Église. Il le pourvut d'abord d'un canonicat de sa cathédrale, et l'ayant admis bientôt après dans son conseil, il partagea avec lui les soins et l'administration de son grand diocèse. Dans tous ces emplois, et dans les différentes affaires qu'on lui confia, Hyacinthe fit toujours paraître autant de prudence et de capacité que de piété et de zèle. Les occupations extérieures, quelque multipliées qu'elles fussent, ne l'empêchaient point de joindre aux exercices des bonnes œuvres, l'esprit d'oraison et de recueillement. Assidu aux offices divins et à tous les devoirs d'un chanoine, qui aime son état et qui en connaît la sainteté, il soumettait la chair à l'esprit par la mortification, servait souvent les malades dans les hôpitaux et consumait tous ses revenus en aumônes, parce qu'il était persuadé que les richesses d'un ecclésiastique, ne peuvent être en plus grande sûreté, ni fructifier jamais davantage qu'entre les mains des pauvres.

Pendant qu'il édifiait ainsi, par ses vertus le chapitre et tout le diocèse de Cracovie, Vincent, évêque de cette ville, abdiqua son évêché, pour se préparer à la mort dans le repos de la solitude. Yves de Konski, chancelier de Pologne, fut choisi pour

remplir cette place, et il se proposa d'abord d'aller à Rome, soit pour les affaires de son Église, soit pour y recevoir du Saint-Siège la confirmation du choix que le chapitre venait de faire en sa faveur. La grande réputation que notre chanoine s'était déjà acquise et la sagesse de ses conseils furent peut-être l'unique ou le principal motif qui porta le nouvel évêque son oncle à vouloir l'emmener avec lui en Italie, afin de se servir de ses lumières dans le besoin ; mais il connut bientôt que la Providence avait de plus grands desseins sur lui ; et que c'était pour les accomplir qu'elle avait ménagé les démarches de l'un et de l'autre.

A peine furent-ils à Rome l'an 1218, qu'ils eurent l'occasion de connaître saint Dominique, déjà fort célèbre par ses prédications et ses miracles ; mais dont la sainteté parut en ce même temps avec un nouvel éclat par la résurrection du jeune Napoléon. Yves de Cracovie et André, évêque de Prague, qui se trouvait aussi à Rome, souhaitant avec la même ardeur que leurs diocèses participassent aux avantages que le saint Fondateur procurait à tant d'autres églises, ils lui demandèrent quelques-uns de ses disciples, pour fonder des maisons de son Ordre dans le royaume de Pologne et dans celui de Bohême, où l'ignorance, le dérèglement des mœurs et les superstitions trop répandues dans le clergé et parmi les peuples, présentaient bien du travail aux ministres de l'Évangile. Le zèle des deux prélats était louable, et rien ne pouvait être plus conforme aux vues ou aux désirs du bienheureux Patriarche, dont la charité sans bornes n'avait d'autre objet que le soulagement de ceux à qui il pouvait procurer quelques secours spirituels. Mais le nombre de ses disciples n'était pas assez grand pour pouvoir satisfaire aux prières des princes ou des évêques plus voisins qui en demandaient, et dans la nécessité d'en préférer quelques-uns, il croyait qu'on devait commencer par ceux dans les pays desquels ses religieux pouvaient se promettre d'autant plus de fruit qu'ils en connaissaient déjà la langue, les coutumes et les mœurs. Saint Dominique pria donc les deux évêques de vouloir bien agréer qu'il remit à un autre temps l'exécution de ce qu'ils désiraient de lui.

Yves de Konski ne voulait point de retardement ; il fit de plus vives instances ; et après avoir déclaré qu'il prétendait être lui-même le père et le protecteur des missionnaires et faire en sorte qu'ils se trouvassent aussi bien en Pologne que dans les lieux mêmes de leur naissance, il ajouta que personne ne connaissait mieux que lui le besoin de son Eglise, et que ce besoin étant extrême on ne pouvait trop se hâter de donner du secours à ceux qui en demandaient. Le zèle de saint Dominique excité par celui du pieux Prélat, lui fit naître alors une pensée dont il parut bien que Dieu était l'auteur. Vos désirs, dit-il, seront bientôt satisfaits si vous pouvez me donner quelques-uns de ces vertueux ecclésiastiques qui sont avec vous : je les revêtirai de l'habit de mon Ordre, et j'espère du secours de Dieu, qu'en très-peu de temps ils seront tout formés aux exercices de la vie religieuse, et propres aux fonctions de l'apostolat ; alors je les remettrai entre vos mains, afin que vous puissiez les emmener avec vous, et il ne faut pas douter qu'ils ne fassent dans tout le royaume de Pologne, ce que plusieurs autres font déjà avec quelque succès en Italie, en France, en Espagne et ailleurs.

L'évêque de Cracovie goûta la proposition : il en parla à ses deux neveux, Hyacinthe et Ceslas, et aux autres personnes de sa suite, les assurant que quoique leur compagnie lui fût extrêmement chère et que toutes ses inclinations ainsi que ses intérêts particuliers, le portassent à les retenir toujours auprès de sa personne, il s'estimerait cependant heureux et croirait rendre un service bien important à sa patrie, si en se privant pour un temps de leur conversation, il voyait ses parents et ses amis transformés en prédicateurs de l'Evangile capables de travailler à la correction des mœurs et à la propagation de la foi dans toute la Pologne. Le même esprit qui, après avoir inspiré saint Dominique, remuait la langue du prélat, se fit encore entendre au cœur de saint Hyacinthe, du bienheureux Ceslas, et de deux gentilshommes allemands, Herman et Henri. Tous quatre se sentirent pressés de la charité de Jésus-Christ, et enflammés du même désir d'embrasser le nouvel institut, ils allèrent sans autre délibération se jeter ensemble aux pieds du saint Fondateur, dont

ils reçurent l'habit dans son couvent de Sainte-Sabine, vers le mois de mars 1218.

Leur vocation venait de Dieu ; et comme leur obéissance à sa voix avait été prompte, elle fut aussi toujours persévérante. Attentifs à profiter des exemples et des leçons de saint Dominique, pour se rendre les parfaits imitateurs de ses vertus et les coopérateurs de son zèle, dans l'espace de six mois, ils prirent si bien son esprit et toutes ses maximes, qu'ils se mirent en état d'accomplir tout ce qu'on avait fait espérer au saint évêque de Cracovie. Le parfait détachement de toutes les choses du monde, le mépris d'eux-mêmes ou le renoncement à leur propre volonté, le sacrifice intérieur, l'amour de la prière, une dévotion tendre et solide envers la très-sainte Vierge, mais surtout le désir de glorifier Dieu par son Fils Jésus-Christ dans toutes leurs actions, dans leurs entreprises et dans leurs souffrances, tels furent les fondements sur lesquels on leur apprit à appuyer tout l'édifice spirituel de leur perfection. Saint Hyacinthe ne commençait pas dès lors à s'exercer dans la pratique de toutes ces vertus : mais quelques progrès qu'il eut déjà faits, il se perfectionna encore, et il avança beaucoup sous la conduite d'un guide plus saint et bien plus expérimenté dans les voies de Dieu, que ne l'étaient tous ceux qu'il avait jusqu'alors consultés. Les compagnons de sa retraite le furent aussi de sa ferveur et de sa fidélité à la grâce.

Après les avoir tous confirmés dans les saints désirs que Dieu leur inspirait pour le salut des âmes et leur avoir appris l'art de prêcher chrétiennement, en travaillant encore plus à leur propre sanctification qu'à celle des autres, Dominique reçut leurs vœux quoiqu'ils n'eussent passé qu'une partie de l'année de noviciat ; et il les présenta à l'évêque de Cracovie, afin que selon ses désirs ils allassent commencer à prêcher la pénitence, à instruire les fidèles et à fonder des maisons religieuses qui fussent comme autant de sanctuaires propres à former de nouveaux disciples de Jésus-Christ et de saints Ministres de la parole. Saint Hyacinthe âgé alors de trente-trois ans, fut établi chef de la mission. Les conversions éclatantes et presque sans nombre, qui suivirent ses

premiers travaux, furent en même temps la preuve la moins équivoque que sa mission n'avait point été prématurée.

Cependant si on veut faire quelque attention à la sainteté du ministère, à la grandeur de l'entreprise, à toutes les difficultés qui devaient s'y rencontrer et à ce qu'il en coûte ordinairement pour former, dans l'espace de plusieurs années, des Ministres capables de remplir avec honneur des fonctions qui demandent tant de talents, ou qui supposent tant de qualités, on ne pourra s'empêcher de reconnaître ici le doigt de Dieu et la puissance de sa grâce. Il fallait sans doute que cette même grâce qui, en se répandant autrefois dans l'âme des Apôtres, en avait fait tout d'un coup des hommes nouveaux, agit bien puissamment et dans l'esprit du grand Dominique et dans le cœur de ses premiers disciples : dans celui-là, pour donner tant de force et d'onction à ses paroles ou tant d'efficacité à ses exemples ; dans ceux-ci, pour les rendre susceptibles de tout ce qu'on leur voulait inspirer, et pour les porter en si peu de temps à ce degré de perfection qui, dans les voies ordinaires, ne peut être que le fruit de plusieurs années de prière, de travail, d'étude et d'exercice. Nous l'avons déjà dit, c'était travailler sur un riche fonds que d'expliquer les secrets de la vie spirituelle à un saint Hyacinthe, et il faut dire la même chose du bienheureux Ceslas ; mais pour avoir été élevés dans les exercices de la piété chrétienne, le ministère de la prédication et tout ce qui peut appartenir aux fonctions de la vie apostolique, n'en était pas plus familier à l'un et à l'autre, et tout cela était encore plus inconnu aux deux gentilshommes allemands, lorsque saint Dominique entreprit de les former tous pour un emploi aussi difficile. Ce n'est pas la première fois que nous aurions pu faire cette réflexion, ni la seule preuve de ce talent merveilleux que Dieu avait donné à son Serviteur, non-seulement pour prêcher l'Évangile, mais aussi pour créer en quelque manière des prédicateurs.

On sait assez quel rang doit tenir saint Hyacinthe parmi les plus illustres. A peine eut-il reçu sa mission, avec le double esprit de son bienheureux Patriarche, qu'on le vit travailler avec un esprit tout apostolique, et, parce que le Seigneur était avec

lui, ses travaux furent toujours glorieux, toujours utiles à l'Église. Yves de Konski partit de Rome avec un équipage convenable à son âge et à sa dignité : nos missionnaires promirent de se rendre auprès de lui en Pologne ; mais ils ne prirent pas la même route, soit parce que selon l'esprit de leur institut, ils voulaient faire le voyage à pied et sans provisions, soit pour avoir la liberté d'annoncer partout où ils passeraient, la parole de Dieu, et de s'arrêter quelque temps dans les lieux où leur ministère paraîtrait plus nécessaire. Ayant traversé les terres de l'État de Venise, ils entrèrent dans la haute Carinthie, et arrivés à Friesach, qui était alors une des principales villes de ce duché, ils y prêchèrent avec un grand succès, firent beaucoup de conversions et y fondèrent un couvent de leur Ordre. L'archevêque de Salzbourg les reçut avec d'autant plus de joie, qu'ayant connu saint Dominique à Rome, durant le dernier concile de Latran, il lui avait dès lors demandé quelques-uns de ses disciples. Le Saint en lui adressant les quatre religieux polonais, acquittait sa promesse, et le prélat de son côté avait déjà tout disposé pour les bien accueillir.

Dans les six mois que saint Hyacinthe s'arrêta à Friesach, il donna l'habit de l'Ordre à plusieurs ecclésiastiques et à un plus grand nombre d'autres personnes de mérite, qu'il éleva dans les pratiques de la vie religieuse et apostolique. Le P. Herman, dont les historiens polonais louent le zèle, la prudence et le talent de la parole, fut établi supérieur de cette maison, et notre Saint avec ses deux autres compagnons, continua son chemin vers la Pologne, passant par la Styrie, l'Autriche, la Moravie et la Silésie. La sainteté de leur vie répandait dans ces différents pays la bonne odeur de Jésus-Christ, et la ferveur de leurs prédications était telle, que selon l'expression d'un écrivain jésuite, les peuples reconnurent bientôt que ce nouvel institut n'avait que des Apôtres.

La réputation d'Hyacinthe et le bruit de ce que le Seigneur commençait d'opérer par son ministère, ayant prévenu son arrivée en Pologne, on venait de toutes parts au devant de lui, avec des démonstrations extraordinaires de joie et de respect, et c'était

moins à sa naissance qu'à sa vertu qu'on rendait tous ces honneurs. Il les méritait sans doute, dès lors qu'il savait les mépriser et se mépriser soi-même, pour en rapporter toute la gloire à celui dont il n'était que le fidèle ministre. A Cracovie ce ne fut pas seulement l'évêque et son clergé, mais aussi la noblesse et le peuple qui le reçurent comme un envoyé de Dieu, qui portait des paroles de réconciliation et de salut. Selon les désirs ou les ordres du Pape Honorius III, on lui facilita tous les moyens pour s'acquitter de sa mission, et Dieu donna tant de bénédiction à ses premiers discours, qu'on eût dit qu'il suffisait de le voir pour être touché et de l'entendre pour être converti. En très-peu de temps il réussit à déraciner des coutumes non moins anciennes que criminelles, et à faire proscrire plusieurs vices honteux qui régnaient publiquement parmi les Polonais; l'impudicité, le luxe, le libertinage furent bannis.

Il faut avouer, dit Baillet, que des effets si merveilleux venaient beaucoup plus de la main de Dieu, que de l'industrie des hommes. Quelque force qu'eussent les paroles de cet Apôtre, et les exemples de sa vie très-sainte, ils auraient eu, sans doute, moins d'efficace si Dieu ne les eût accompagnés et soutenus par la vertu des miracles. Les historiens en rapportent plusieurs qui donnèrent d'abord un grand éclat à son ministère. Comme le Saint s'appliqua toujours à les cacher sous le voile de l'humilité, nous les passons aussi sous silence. Et si nous en rapportons quelques-uns dans le cours de cette histoire, nous ne parlerons que de ceux qui se trouveront liés avec quelque trait particulier de sa vie qu'on ne peut omettre sans obscurcir la suite de ses missions. Il suffit de dire ici que l'attention de saint Hyacinthe ne se borna point à arracher et à détruire ce que l'homme ennemi avait semé dans le champ du Seigneur, il ne fut pas moins attentif à planter et à édifier, c'est-à-dire à faire succéder de saintes pratiques de piété aux grossières superstitions du peuple et aux autres vices qu'il combattait avec tant de zèle.

La ville et le diocèse de Cracovie changèrent entièrement de face : on y vit renaître avec l'esprit de prière et de charité, le saint et fréquent usage des Sacrements, les mortifications, le

veilles, les abstinences, qui se pratiquaient dans les plus beaux jours de l'Église. Il se fit des réconciliations et des restitutions qu'on n'aurait presque osé espérer. Et les grands donnèrent au peuple plusieurs exemples de docilité ou de religion, qui les rendirent eux-mêmes plus respectables qu'ils ne pouvaient le paraître par tous les endroits qui les distinguaient selon le monde. Ce changement si extraordinaire, fut en même temps si prompt et si universel, qu'on ne put y méconnaître l'ouvrage de la main du Très-Haut.

Tandis que saint Hyacinthe travaillait avec cette ferveur à gagner des âmes à Jésus-Christ et à faire tous les jours de nouvelles conversions, l'Évêque, de concert avec son chapitre et les magistrats, lui fit donner l'église paroissiale de la Trinité, auprès de laquelle on bâtit un grand et vaste monastère, et on fournit abondamment toutes les choses nécessaires pour une communauté religieuse. Elle fut bientôt composée d'un nombre prodigieux de saints Religieux, lesquels formés de la main d'Hyacinthe et animés de son esprit, portèrent la réformation des mœurs dans tout le royaume, et les lumières de la Foi dans les provinces les plus reculées. Parmi les personnes de piété et de mérite, qui reçurent l'habit des mains de notre Saint, on distingue un célèbre docteur romain, appelé Jacques Crescent ou *Crescenti*, neveu d'un Cardinal du même nom. Celui-ci ayant été envoyé dans les royaumes de Pologne et de Bohême, en qualité de Légat du Pape, avait amené avec lui son neveu, qui devait être son secrétaire et son conseiller dans les grandes affaires qu'il avait à traiter. Mais ce jeune seigneur, après avoir entendu les prédications de saint Hyacinthe, admirant ce que l'Esprit du Seigneur faisait par lui, pour étendre l'empire de Jésus-Christ et détruire partout les œuvres de Satan, crut que la plus grande affaire, dont il devait lui-même s'occuper, était celle de son salut, et qu'il ne pouvait faire un plus saint usage des talents de la parole et de la science qu'il avait reçus de Dieu, qu'en les consacrant à son service, sous la direction d'un homme si admirable et dans la même profession de vie. Il examina sa vocation ; il connut qu'elle venait du Ciel, il la suivit. Les sages

du monde blâmèrent cette démarche : plusieurs au contraire en furent édifiés, et quelques-uns l'imitèrent ; le Cardinal légat sentit toute la perte qu'il faisait ; mais adorant les ordres de la Providence, il n'eut garde de vouloir s'y opposer : et le nouveau Religieux, toujours fidèle à la grâce, commença avec ferveur la carrière qu'il remplit depuis avec beaucoup de gloire.

Le couvent de la Trinité se trouvant déjà rempli de bons sujets, saint Hyacinthe fit partir le bienheureux Ceslas et le P. Henri de Moravie pour le royaume de Bohême, où nous avons vu que l'Évêque de Prague les désirait depuis longtemps : il continua cependant avec quelques-uns de ses nouveaux disciples, ses missions dans différentes provinces de Pologne, et le Seigneur autorisant toujours son Ministre par de fréquents prodiges, il fit parmi ces peuples ce qu'il avait d'abord fait dans le vaste diocèse de Cracovie ; il donna la connaissance, et persuada la pratique des saintes maximes du christianisme, à des chrétiens, qui en avaient longtemps ignoré les principaux devoirs ou qui déshonoraient leur religion par le dérèglement de leurs mœurs. On demandait partout de ses disciples : et il fonda pour cela un couvent à Sandomir, capitale du Palatinat de ce nom, dans la petite Pologne, et un autre dans la ville de Plosko, dans la Moravie, sur la Vistule. Un grand nombre de ceux que ses prédications avaient retirés du vice ou portés à une plus solide piété, voulant vivre désormais sous sa discipline et se conduire par ses maximes, il les recevait dans les couvents qu'il venait de faire bâtir, soit pour assurer ces commencements de ferveur, en les séparant de la corruption du siècle, soit pour en faire de nouveaux ouvriers évangéliques, capables de travailler après lui dans la vigne du Seigneur et de soutenir ou d'augmenter le nombre des conversions qu'il avait déjà faites.

Ce fut dans ce même Palatinat de Moravie, qu'on vit pour la première fois saint Hyacinthe marcher à pied sec sur les eaux. Nous pouvons rapporter cet événement par les propres paroles de la bulle de sa canonisation. Étant arrivé avec trois de ses compagnons sur les bords de la Vistule, dans le dessein d'aller porter la doctrine du salut aux habitants de Wisgrade, il trouva

que le débordement de la rivière avait obligé les bateliers de se retirer, nul n'osant tenter un passage si périlleux. Le Disciple de Jésus-Christ implora alors le secours du Ciel, se munit du signe de la Croix et exhorta ses compagnons à poursuivre leur chemin au milieu des flots : il leur donna aussitôt l'exemple, marchant sur les ondes, comme sur la terre ferme. Mais voyant que ceux qui l'avaient suivi jusque-là, n'osaient avancer davantage, il revint à eux, étendit sa chappe sur l'eau et leur dit avec cette confiance dont il était rempli : Ne craignez rien, mes chers enfants, ce manteau, au nom de Jésus-Christ, nous servira de pont. Ils le crurent, et passèrent avec lui ce fleuve si profond et très-rapide, à la vue de bien des personnes, qui étaient sur l'autre rivage du côté de Wisgrade¹. On peut aisément juger combien ce prodige donna de poids aux paroles d'un tel Prédicateur, et avec quelle docilité il fut écouté de tous ceux qui pouvaient en avoir été les spectateurs, ou qui l'apprenaient par le témoignage non suspect de plusieurs témoins oculaires.

Mais quelque vaste que fût la Pologne, elle ne l'était pas assez pour le zèle d'Hyacinthe. Il méditait toujours de nouvelles conquêtes, qu'il voulait faire à l'Église. Ayant déjà renouvelé l'esprit de piété dans les villes considérables de Pologne, et laissant au soin de ses disciples à continuer son ouvrage, il entreprit de porter l'Évangile dans les pays les plus reculés et les plus sauvages du Nord, où il savait qu'il y avait beaucoup à travailler, pour faire connaître la loi de Jésus-Christ à un grand nombre de peuples, dont la plupart étaient encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie ou de l'hérésie, les uns schismatiques et les autres sans religion. Le zèle qui le dévorait ou le désir de

¹ Le doyen du Sacré Collège, ayant parlé de ce prodige, dans la relation qu'il fit des actions et des miracles de saint Hyacinthe, en présence du Pape Clément VIII et de tous les cardinaux, en constata la vérité, et conclut ainsi en demandant la canonisation du Serviteur de Dieu : « Hæc omnia præter publicam et constantem famam, probatam per testes supra quadringentos, probantur etiam per supradictum antiquissimum librum, ante ducentos annos a Fratre Stanislao Cracoviensi Ordinis Sancti Dominici compositum, et in Thesauro Cracoviensis Ecclesiæ diligentissime asservatum, cui tam dicti auditores, quam congregatio adhibendam esse fidem censuerunt. »

procurer la gloire de Dieu et le salut de tant d'âmes, qu'il voyait misérablement périr, ne pût être ralenti, ni par les longs et pénibles voyages, qu'il fallait faire, souvent à travers les rochers et les précipices, ni par l'étendue de ces déserts affreux, qu'il était nécessaire de parcourir, parmi de grandes forêts ou de hautes montagnes, presque toujours couvertes de neige, ni par tous les périls, qu'on pouvait justement craindre, moins peut-être de la férocity des bêtes carnassières, que de la part de ces nations infidèles, plus cruelles quelquefois que les bêtes mêmes. La vive charité, qui embrasait son cœur, lui fit mépriser toutes ces considérations ; et le Seigneur continuant à bénir le grand dessein, que lui-même lui inspirait, il fit partout un nombre presque incroyable de conversions. En partant de Cracovie, il avait pris avec lui plusieurs Religieux, qu'il laissait ensuite, selon les besoins, dans différents pays, afin qu'ils y continuassent les fonctions apostoliques, qu'il n'avait pu y exercer que pendant peu de temps, parce qu'il se hâtait toujours de porter à de nouveaux peuples le flambeau de la Foi.

Souvent il se vit seul au milieu de ces vastes campagnes, sans guide, sans compagnons, comme il fut toujours sans interprète, quoiqu'il prêchât à tant de nations différentes, dont chacune avait son idiome ou sa langue particulière. Mais comme le Saint-Esprit parlait par sa bouche, ainsi qu'il avait fait autrefois par celle des Apôtres, tous l'entendaient comme s'il se fût expliqué dans la langue qui était propre à chaque peuple, et la parole de Dieu produisait, par son ministère, les mêmes effets qu'on avait admirés dans le premier établissement de l'Eglise. Rempli de l'esprit de ces anciens héros de la religion et marchant sur leurs traces, il combattit comme eux les superstitions et les vices, et détruisit les œuvres de Satan en faisant connaître et respecter les vérités de l'Evangile. Ces cœurs auparavant aussi froids que la glace, ne pouvaient résister aux divines ardeurs de sa charité. Ceux qui n'étaient point gagnés par l'éclat de ses vertus, ni par les charmes de sa douceur, étaient au moins intimidés par les menaces des jugements de Dieu, ou convaincus par l'évidence des miracles qu'il faisait sous leurs yeux, en preuve de

la foi qu'il annonçait. Les couvents de son Ordre, que les princes ou les seigneurs de Poméranie, de Prusse et des autres côtes de la mer Baltique, lui firent bâtir à Camyn, sur la rivière d'Oder, à Prémislau, sur celle de Sana, à Culm, dans la Prusse-Royale, à Elbingue, près du lac de Drausen, à Kœnisberg, ville capitale de la Prusse-Ducale, dans l'île de Rugen, sur la côte du duché de Poméranie et dans la presqu'île de Gedan ; toutes ces maisons et plusieurs autres, que saint Hyacinthe remplit de Religieux, furent les fruits de ses missions et autant de preuves des grands avantages qu'il remporta sur le démon.

Ce prince des ténèbres était encore publiquement adoré dans la Prusse-Royale, où malgré les édits qui proscrivaient ce culte impie et sacrilège, il y avait toujours une infinité de païens, opiniâtrement attachés à toutes les superstitions des Gentils, offrant tous les jours leur encens aux idoles et les honorant par des sacrifices abominables. Il fallait éclairer ces aveugles et renverser leurs autels, ce qu'on n'avait pas encore tenté avec succès. Le Serviteur de Dieu entreprit de le faire et il l'exécuta : plusieurs guérisons miraculeuses, qu'il opéra en faveur de leurs malades, portèrent d'abord ces barbares à le respecter et à le suivre. Il gagna leur confiance par les saintes adresses de la charité, qui lui avait appris à se faire tout à tous. Et par ses discours pleins de force et de vérité, il leur fit si bien connaître la vanité de leurs idoles ou la malice des démons, auxquels ils rendaient un culte qui n'est dû qu'au Dieu souverain, qu'ils l'aiderent eux mêmes à détruire leurs temples et à brûler les bois sacrilèges où Satan se faisait adorer.

Pour perfectionner de si heureux commencements et instruire à fond ces nouveaux chrétiens de toutes les vérités et des saints mystères de notre religion, Hyacinthe demanda au duc de Poméranie, la presqu'île de Gedan, afin d'y bâtir une église et d'y loger une communauté de Religieux. On lui représenta d'abord que le lieu paraissait peu convenable à son dessein, parce qu'étant presque abandonné et comme inaccessible aux peuples des environs, ses Religieux ne sauraient y faire les mêmes fruits qu'ils feraient s'ils se trouvaient plus à portée de ceux qui

avaient un si grand besoin de leurs instructions. Le Saint ne changea pas de sentiment, et il prédit alors, que dans ce même lieu actuellement si désert, on verrait dans la suite une des plus grandes villes du Nord : prédiction dont on vit l'accomplissement dans le même siècle, sous Primislas, roi de Pologne qui, en 1295, fit construire, en cet endroit, la célèbre ville de Dantzick, capitale de la Prusse-Royale et si connue par son commerce. Mais ce qui ne mérite pas moins d'être remarqué, c'est que dans le xvi^e siècle, l'hérésie de Luther ayant infecté tout ce pays, pendant qu'on détruisait ou qu'on faisait servir aux assemblées profanes des hérétiques, les autres églises de cette ville, on respecta celle dont notre Saint avait jeté les fondements : elle est aujourd'hui l'église paroissiale des catholiques, desservie par les Religieux de Saint-Dominique. Il est vrai que les grands exemples de sainteté que l'illustre Hyacinthe et ses premiers disciples avaient donnés dans cette maison de prière, y firent longtemps fleurir la plus parfaite régularité ; comme leurs travaux apostoliques avaient servi à appeler les peuples à la Foi et à les soumettre au joug de Jésus-Christ. Outre le témoignage des historiens, nous avons une preuve de ce fait dans le bref que le Pape Grégoire IX adressa en 1231, au prince de Poméranie et à divers peuples du Nord, pour leur témoigner la joie, que leur conversion donnait à toute l'Église et les exhorter en même temps à se montrer toujours dociles aux instructions des Frères-Prêcheurs qui les ayant déjà retirés, par le secours de la grâce, des ténèbres de l'erreur, les conduiraient par des voies sûres, dans les sentiers de la véritable justice, en les faisant toujours croître dans la connaissance et l'amour de Jésus-Christ.

Saint Hyacinthe ne sortit de la Poméranie et de la Prusse, que pour étendre ses travaux dans le Danemark, la Suède, la Gothie, la Norwège et dans les pays voisins, où il continua à prêcher avec le même zèle, toujours appliqué à combattre les superstitions, à établir la pureté du culte de Dieu et à former un peuple nouveau. Le don des miracles rendait ordinairement les auditeurs dociles à sa voix et ses prédications toujours fructueuses. Dans la rapidité de ses courses, il pouvait appréhender que tout

le fruit de ses missions ne s'évanouit bientôt, ou par la malice du démon et de ses ministres, ou par l'inconstance et la légèreté des peuples, depuis longtemps accoutumés à vivre sans contrainte, au gré de leurs passions. Pour parer à cet inconvénient, le sage Prédicateur ne passait point d'une province à une autre qu'il n'eût fait bâtir quelque couvent et laissé des missionnaires, qui avaient soin de cultiver et d'arroser ce qu'il avait planté. Mais ce qui mérite peut-être davantage nos admirations, c'est l'esprit de pénitence et d'humilité de ce grand homme. Plus le Seigneur se plaisait à le relever par des actions éclatantes et par les abondantes bénédictions qu'il répandait sur ses travaux, plus il aimait à s'anéantir en sa présence, à humilier son esprit et à mortifier sa chair, disant avec le grand Apôtre : Je traite rudement mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé.

Comme si les fatigues de tant de voyages (qu'il faisait toujours à pied, sans distinction des temps, ni des saisons, et malgré la difficulté des chemins), n'eussent pas déjà été une assez rude pénitence, il s'en imposait toujours de nouvelles : et à la rigueur de la Règle, dont il ne se dispensait jamais, il ajoutait un surcroît de mortification et d'austérité. Son jeûne presque continu, était au pain et à l'eau, tous les vendredis et les veilles des fêtes. La terre nue lui servait de lit, et souvent il n'avait ni logement ni couvert pour passer les nuits. On aurait bien de la peine à comprendre comment un homme (élevé comme on élève ordinairement les personnes de sa condition), pouvait entreprendre de si grands travaux, ou comment il n'a point succombé aux premiers qu'il a entrepris. La faim, la soif, la lassitude, les vents, les pluies, les orages et surtout les froids extrêmes du septentrion : tout cela sans doute eût paru plus que suffisant pour épuiser les forces des plus robustes ou pour abattre la fermeté des plus résolus, si quelque motif humain leur avait inspiré de semblables résolutions. Mais le Disciple de Jésus-Christ n'avait que la gloire de Dieu pour objet ; et Dieu même était sa force. Il ne cherchait d'autre gain que le salut des âmes, qu'il voulait aider à se sauver, et le sang adorable qui a été répandu pour

tous, lui méritait ce degré de courage ou cette abondance de grâces, qui le rendaient capable de ce qu'il y avait de plus difficile.

Après avoir parcouru tous les différents pays que nous avons nommés, Hyacinthe alla prêcher dans la petite Russie, où la plus éclatante, mais non pas la seule conversion qu'il fit, fut celle du prince Daniel, à qui il fit abandonner le schisme et les erreurs des Grecs, pour le réunir à l'Église romaine¹. L'exemple du souverain servit à la conversion d'un grand nombre de ses sujets, qui avaient certainement besoin des instructions de notre Apôtre, puisqu'à l'opiniâtreté du schisme, ils ajoutaient une effroyable corruption de mœurs et une ignorance extrême, source ordinaire de toute sorte de dérèglements. Sa patience et la vivacité de son zèle furent à l'épreuve de tout cela. Le jour et la nuit il priait ou il prêchait, ou il faisait des catéchismes et des instructions familières, ou il entendait les pénitents, pour les mettre en état d'être réconciliés avec Dieu, par des fruits dignes de pénitence, après les avoir réconciliés avec l'Église, en vertu du pouvoir qu'il avait reçu du Pape. Comme il n'y avait point de vide dans toute l'économie de sa vie, et que l'Esprit du Seigneur agissait particulièrement en lui, il faisait seul, en peu de mois, ce qui aurait pu en occuper plusieurs autres pendant des années entières. Son séjour, cependant, fut assez long dans les États du prince Daniel, où après avoir acquis un grand peuple à Jésus-Christ, il fit bâtir le célèbre couvent de Léopold ou de Lambourg, et il établit une autre communauté à Halitz, sur la rivière de Niester. De ces deux maisons sont sortis des Prédicateurs apostoliques, d'illustres Martyrs et plusieurs autres saints personnages, qui ont été les premiers Évêques du pays, dans différents diocèses que le Saint-Siège érigea depuis dans ces vastes contrées, pour y conserver, parmi les peuples, la foi et la piété, qu'ils avaient apprises de leur Apôtre.

Ce qu'on aurait dû, ce semble, regarder comme le terme de ses

¹ Bzovius attribue à Jacques Crescent, illustre disciple de saint Hyacinthe, la conversion de ce Prince, qui n'eut pas le bonheur de persévérer.

pénibles missions, n'en fut encore, s'il est permis de le dire, que le commencement. En quittant la Russie Rouge, saint Hyacinthe passa jusqu'aux bords de la mer Noire et pénétra dans les îles de l'Archipel, sur les côtes de l'Asie. Puis remontant vers le nord, il entra dans le grand duché de Moscovie, qu'on appelait la Grande-Russie ou la Russie-Noire. Il est beaucoup plus facile de penser que de bien décrire les incroyables fatigues qu'il dut essuyer, pour attaquer dans tous ces pays les superstitions et les erreurs sans nombre qui y régnaient depuis plusieurs siècles, ou pour faire connaître et adorer le vrai Dieu à des hommes barbares, impies ou superstitieux à l'excès. Dans le seul duché de Moscovie on trouvait un mélange profane de gentils, de mahométans et de Grecs schismatiques. Ceux qui faisaient profession de la foi catholique étaient si obscurs et en si petit nombre, que quoique le Pape leur eût donné un évêque de sa communion, ils n'avaient pas une seule église où il leur fût permis de s'assembler pour y faire l'exercice public de la religion qu'ils professaient en secret.

Une moisson si abondante, mais en même temps si difficile, ranima tout le zèle de saint Hyacinthe. Il ne méprisa point ces peuples grossiers, qu'il coûtait presque autant d'humaniser que de convertir : il crut qu'il ne serait point impossible de leur faire embrasser les vérités de la foi s'il pouvait commencer par la conversion du souverain, appelé Voldomir. C'est à quoi il s'attacha d'abord, et il n'oublia rien pour y réussir. Après avoir redoublé ses pénitences et répandu beaucoup de larmes devant Dieu, il pria humblement le duc de vouloir bien l'écouter, ou seul à seul, ou en présence des seigneurs de sa cour, afin qu'il pût lui faire connaître ce qu'il lui importait infiniment de ne point ignorer. Mais l'obstination du prince, que l'éducation et la politique attachaient opiniâtrément au schisme, et l'orgueil ou la stupidité de ceux à qui il avait donné sa confiance, opposèrent toujours au zèle de saint Hyacinthe des obstacles bien plus difficiles à vaincre que tous ceux qu'il avait jusqu'alors rencontrés dans ses différentes missions. Ayant employé sans succès tout ce que peut inspirer une ardente charité, il semble qu'il ne lui restait qu'à

secouer la poussière de ses pieds, selon la parole de Jésus-Christ même, pour aller chercher ailleurs des cœurs plus dociles ou moins prévenus contre la doctrine du salut. Cependant il ne se rebuta point et résolut de tenter l'impossible pour éclairer ces aveugles volontaires, il fit de plus fortes instances pour obtenir la permission de prêcher au moins aux catholiques, ce que Voldomir accorda enfin, autant aux pieuse simportunités qu'au mérite éclatant d'un homme qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer. A peine eut-il commencé d'annoncer la parole de vie, et d'autoriser par des miracles frappants les vérités qu'il prêchait, que les Gentils, les mahométans et les Grecs imitèrent l'empressement des Catholiques pour se rendre en foule à ses discours. Peut-être y en avait-il peu dont les premiers motifs fussent en cela assez purs. On pouvait croire que le merveilleux, plutôt qu'un sincère désir de conversion les faisait ainsi courir. Quoiqu'il en soit, la parole de Dieu n'en fut pas moins efficace, la grâce commença enfin à toucher ces cœurs si longtemps rebelles à la lumière.

Plusieurs gentils reconnurent la vérité du christianisme, plusieurs grecs se réunirent au Saint-Siège. Les uns abandonnèrent le culte des idoles, les autres renoncèrent au schisme, et les fruits de justice ne furent plus rares parmi des peuples qui n'avaient porté jusqu'alors que des fruits de mort. Ces conversions, qui étaient communes aux grands et aux petits, mirent notre Saint en état de prendre les moyens ordinaires pour en assurer la solidité et en augmenter le nombre. Dans la grande ville de Kiovie, alors capitale de l'une et de l'autre Russie, il fit bâtir un couvent, reçut plusieurs sujets et s'appliqua avec beaucoup de zèle à les instruire et à les élever dans toutes les pratiques de la religion. Ses attentions à une œuvre si nécessaire et si digne de lui ne l'empêchaient pas cependant de continuer toujours ses courses apostoliques dans tout le pays des environs. Etant un jour sur les bords du Borysthène, appelé communément le Niéper, il aperçut dans une île au milieu de cette grande rivière, une troupe de gens qui se tenaient tête nue à genoux devant un chêne. Il ne douta point que ce ne fût une assemblée d'idolâtres qui faisaient leurs prières au démon ou qui lui offraient des sacrifices. La cha-

rité ne lui permettant pas de se contenter de déplorer leur aveuglement, il se mit aussitôt en devoir d'aller travailler à leur instruction et à leur conversion. Au défaut de bateau pour passer ce fleuve, la vivacité de sa foi y suppléa, il marcha sur les ondes, ainsi qu'il avait fait dans quelqu'autre occasion et comme il fit souvent dans la suite. Les insulaires qui le virent venir de la sorte à eux, le reçurent avec toutes les démonstrations de respect dont ils étaient capables, écoutèrent de même ses instructions, et la grâce ouvrant les oreilles de leur cœur aux vérités qu'il leur expliquait, ils brûlèrent aussitôt leurs idoles, abattirent eux-mêmes le chêne qu'ils avaient auparavant considéré comme le trône de leur fausse divinité, et renoncèrent à leurs anciennes superstitions, pour adorer Jésus-Christ et faire profession de sa loi.

Toutes ces conversions commencèrent à inquiéter le duc Voldomir, toujours obstiné dans son schisme : il regardait comme une perte ce qui enrichissait l'Église catholique; de fausses vues de politique, lui faisaient craindre que son autorité ne fût moins absolue, lorsque ses sujets seraient plus instruits et que la profession d'une même foi les réunirait tous dans un même culte. Il se repentit de la permission qu'il avait accordée au saint Prédicateur, et peu content de faire tous ses efforts pour arrêter la suite de ses missions ou pour en détruire les fruits, il voulut lui faire un crime de la bénédiction que le ciel avait donnée à ses travaux. Mais le saint Ministre de l'Évangile ne fut point effrayé de ses menaces, et il ne retint jamais la vérité dans l'injustice : prêt à la sceller de son sang après l'avoir tant de fois confirmée par ses miracles, il dit comme saint Pierre qu'il fallait plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. Cependant les politiques, les ministres de l'erreur et les hommes les plus corrompus qui s'étaient toujours obstinés à fermer les yeux à la lumière, ne secondèrent que trop fidèlement les intentions de Voldomir dans la persécution ouverte qu'il commença à faire, non-seulement à saint Hyacinthe et à ses religieux, mais encore à tous ceux qui continuaient à écouter leurs prédications et à suivre la doctrine du salut.

Dieu ne laissa pas longtemps impuni ce mépris de ses grâces et l'injure faite à ses adorateurs. C'est à la dureté inflexible des schismatiques et à l'impiété du plus grand nombre des habitants de Kiovie, que les anciens historiens ont attribué la calamité dont ils se virent inopinément accablés. Les Tartares, si formidables dans le ^{xiii}^e siècle, vinrent avec une puissante armée attaquer cette capitale de la Russie ; le siège fut meurtrier et opiniâtre, mais enfin, après une longue résistance, la place fut prise d'assaut, on la saccagea et on n'en fit qu'un monceau de cendres ou de pierres, qui ne mérita plus le nom de ville. Le juste cependant ne fut point confondu avec l'impie : dans le temps même que les barbares, déjà maîtres de Kiovie, portaient de toutes parts le fer et le feu et faisaient couler des ruisseaux de sang, saint Hyacinthe, suivi de toute sa communauté, sortit de cette malheureuse ville, portant le saint Ciboire d'une main et une image de la très-sainte Vierge de l'autre. Dieu multipliait les miracles sous ses pas : après l'avoir délivré des mains des infidèles au milieu des flammes, il le rendit encore plus admirable sur les eaux. Tous les historiens polonais assurent unanimement qu'il marcha à pied sec sur le Niéper qui s'opposait d'abord à sa retraite, et qu'il le fit passer de même à tous ses religieux, pour les mettre ainsi hors de danger d'être poursuivis par les Tartares.

A un fait déjà si extraordinaire, on ajoute des circonstances qui le sont encore plus, puisqu'on prétend que le Serviteur de Dieu ayant imprimé sur l'onde les traces de ses pieds d'un bord de la rivière à l'autre, ces traces n'ont point été effacées dans la suite des temps et qu'elles subsistent encore. Ce qu'il y a de certain c'est que lors de la canonisation de notre Saint, le fait dont il s'agit fut examiné par le Saint-Siège avec tant de rigueur qu'on confronta pour cela jusqu'à quatre cent huit témoins, qui déposèrent tous avec serment en présence des commissaires apostoliques, qu'ils avaient vu de leurs propres yeux ces mêmes vestiges, que les habitants du pays appellent le chemin de saint Hyacinthe. Nous nous contentons de rapporter ce que tant d'autres ne craignent point de donner pour très-assuré. Les éditeurs des Actes des Saints parlant de ce fait, qui serait sans doute un miracle

subsistant, disent que puisque le bras du Seigneur n'est point raccourci et que plusieurs témoins dignes de foi assurent avec serment ce qu'ils ont vu, ils croient aussi pouvoir admettre prudemment la vérité de ce prodige, quelque extraordinaire qu'il paraisse ¹.

Le couvent des Frères Prêcheurs de Cracovie prétend être en possession de la célèbre image de la très-sainte Vierge que saint Hyacinthe emporta de Kiovie. Quelques historiens assurent cependant qu'il la déposa d'abord dans son couvent d'Halitz, bâti en 1234 et ajoutent que l'an 1414, lorsque le siège archiepiscopal de cette ville fut transféré à Léopold, on y transporta aussi cette image où on la voit, dit-on, encore à présent. Quoi qu'il en soit, saint Hyacinthe ayant laissé à Halitz les plus jeunes d'entre les religieux qui s'étaient retirés avec lui de Kiovie, il dispersa les autres en diverses provinces pour y annoncer la parole de Dieu, et il reprit lui-même le chemin de Pologne, continuant sa prédication dans tous les lieux de son passage. Ce fut l'an 1241, dans la cinquante-sixième année de son âge qu'il arriva à Cracovie, où il goûta pendant près de deux ans, les douceurs de la retraite et de la contemplation, dans le couvent de la Trinité. L'esprit de prière, de régularité et de ferveur qu'il avait d'abord fait fleurir dans cet illustre sanctuaire, y avait pris de nouveaux accroissements, et le nombre des religieux s'y était fort multiplié par le zèle particulièrement de Jacques Crescent, un de ses premiers disciples. Rien ne pouvait être plus doux pour notre Saint, après des courses si longues, que de se voir réuni à ces fervents religieux, de chanter avec eux le jour et la nuit les louanges du Seigneur et d'être témoin de la louable émulation avec laquelle ils travaillaient comme à l'envi à se perfectionner. Mais s'il était édifié, il édifiait encore davantage : son exemple était pour tous ses Frères une règle vivante, et les plus parfaits trouvaient en sa personne le modèle qu'ils pouvaient se proposer et qu'il leur était toujours difficile d'atteindre, quelque avancés qu'ils fussent

¹ Quelques modernes ont confondu le passage du Nieper ou du Borysthène, avec celui de la Vistule.

dans la pratique des vertus. Jusque dans son repos cet homme de zèle continuait à travailler ou à l'instruction des fidèles ou pour la consolation des affligés.

Une dame de qualité, appelée Clémence, dont les terres étaient à quelques lieues de Cracovie, fit prier saint Hyacinthe de vouloir venir dans son village le jour de sainte Marguerite, pour donner un sermon à ses vassaux. Le Serviteur de Dieu s'y étant rendu dès la veille, il fut témoin de la désolation générale où tout le pays venait d'être réduit par un violent orage mêlé de grêle ; la campagne en paraissait encore couverte, et le ravage était tel, qu'on ne voyait pas un seul épi qui eut été épargné. La dame du lieu mêla ses larmes avec celles de tout un peuple d'autant plus consterné, qu'à la veille de recueillir une fertile moisson, ils se voyaient tout d'un coup privés de récolte et de toute espérance de pouvoir, pour la plupart, ensemençer leurs terres et faire subsister leurs familles. Il n'en fallait pas tant pour inspirer la compassion à un homme dont la charité faisait le caractère. Mais parce que les besoins de leur âme le touchaient encore plus que le dérangement de leur fortune, le Saint se servit à propos de cette calamité publique, pour les porter tous à des sentiments de pénitence ou à une plus grande horreur du péché, source de tous les fléaux dont nous sommes affligés. Il leur persuada donc d'avoir recours à Dieu avec une pleine confiance, les engagea à passer la nuit en prière, et ce qu'il conseillait aux autres, il le fit lui-même, levant les mains au ciel et ne cessant de solliciter la divine bonté en faveur de ce pauvre peuple. Cette prière commune et les désirs du Saint furent si efficaces que le lendemain lorsque le soleil répandit ses premiers rayons sur la terre, les épis abattus se relevèrent, ils parurent aussi beaux et aussi chargés de grain qu'ils l'avaient été avant le commencement de ce affreux orage.

Ce miracle augmenta sans doute beaucoup et la docilité d'un peuple déjà si fidèle et son respect pour cet ami de Dieu. Mais ce ne fut pas le seul qui fit éclater sa sainteté. Comme il entrait dans l'église cathédrale de Cracovie pour prêcher, une mère infortunée l'arrêta, lui présentant ses deux enfants qui étaient nés nor-

seulement sans l'usage de la vue, mais encore sans l'organe de ce sens ; Hyacinthe fit sur eux le signe de la Croix et par son attouchement ou par la grandeur de sa foi il leur donna la vue. Une autre dame nommée Félice de Groulousca, lui ayant exposé l'état d'humiliation et tous les mauvais traitements que lui attirait de la part de son mari sa longue stérilité, le Saint l'assura aussitôt que son opprobre cesserait par la bénédiction que Dieu voulait donner à son mariage, et lui prédit en même temps que l'enfant, qui en viendrait, serait illustre par son mérite, et heureux dans sa postérité. Ce que l'événement justifia dans la suite.

Pendant les missions qu'avait faites saint Hyacinthe, soit dans la Pologne, soit dans les autres royaumes du Nord, particulièrement dans l'une et l'autre Russie, il avait procuré à son Ordre un si grand nombre de monastères, qu'il s'en est formé deux célèbres provinces dont il est justement regardé comme le fondateur ; un historien polonais, qui a écrit sa vie sur de bons mémoires, assure positivement qu'il gouverna longtemps toutes ces maisons en qualité de provincial, ce qui se trouve conforme à un ancien manuscrit du couvent de Léopold. Cependant quelques écrivains du dernier siècle rejettent ce sentiment sur cet unique prétexte, que les courses apostoliques de notre Saint, et ses missions continuelles ne lui permettaient guères de remplir les fonctions de cette charge. Mais ne peut-on pas dire au contraire que c'était la rapidité même de ses courses qui le mettait en état de visiter des monastères situés dans tant de différentes provinces, et dont la trop grande distance aurait peut-être étonné un autre ? En effet, à peine eut-il passé deux ans à Cracovie ou dans les environs, qu'à l'imitation de saint Paul, il voulut repasser sur les lieux dans lesquels il avait planté la foi ou rétabli la pureté du culte et fondé des maisons religieuses. Il confirma dans la piété et dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, les Danois, les Suédois, les Prussiens, les Moscovites et ce grand nombre d'autres peuples qui avaient été instruits par son ministère des vérités de la religion et qui conservaient encore précieusement le souvenir des exemples de sainteté qu'il leur avait don-

nés. Sa présence, toujours profitable à ceux qui vivaient parmi les scandales et les tentations du siècle, n'était pas moins utile aux religieux, puisqu'en excitant de plus en plus leur zèle, leur ferveur et leur amour pour la régularité, il contribuait par ses discours à en augmenter le nombre. Parmi ceux de ses auditeurs que la grâce avait touchés, il s'en trouvait plusieurs qui, pour participer à ses travaux, se faisaient ses disciples et embrassaient avec courage le même genre de vie, quelque dur qu'il parût à la nature.

L'étendue de tous ces pays, qui suffisait à l'ambition de plusieurs souverains, ne pouvant borner le zèle de saint Hyacinthe, il pénétra dans la Cumanie, province pour laquelle saint Dominique avait toujours eu une particulière affection, dont ses premiers disciples avaient hérité. Dès l'année 1228, le bienheureux Jourdain y avait envoyé plusieurs missionnaires, qui surmontaient les plus grandes difficultés par la patience, et qui arrosaient de leurs sueurs, quelquefois même de leur sang, une vigne qui fut longtemps ingrate. Notre Saint entra avec joie dans leurs travaux, et ils agirent tous de concert, pour avancer l'œuvre du Seigneur par la conversion des infidèles. Mais dès qu'il vit que les ouvriers se multipliaient dans ce pays, il porta ses vues plus loin. Les Tartares, comme on l'a dit, l'avaient obligé de sortir de Kiovie et de toute la Grande-Russie, où tout pliait sous leurs armes, il les alla chercher à son tour jusque sur leurs terres, pour porter l'Évangile de paix à cette nation guerrière. On assure que le Seigneur continuant à bénir un zèle si pur et si agissant, il y eut plusieurs milliers de ces Barbares qui embrassèrent la foi de Jésus-Christ.

Michel Pie a écrit qu'un prince de Tartarie fut de ce nombre et qu'en 1245 il se rendit avec plusieurs seigneurs de la même nation, au premier concile général de Lyon, où il voulut recevoir la grâce du Baptême. La preuve de ce fait ne se trouve point dans l'histoire du concile. Nous voyons au contraire qu'on tâcha d'y prendre quelques mesures pour arrêter, s'il était possible, les progrès des armes des Tartares et les ravages que ces infidèles continuaient à faire avec la dernière inhumanité, sur

les terres des chrétiens, particulièrement en Pologne, en Russie et en Hongrie. Il est vrai que trois ans après, lorsque saint Louis arriva dans l'île de Chypre l'an 1248, les ambassadeurs des Tartares vinrent le saluer de la part d'un puissant prince de leur nation, qui ayant, disait-il, embrassé depuis quelque temps le christianisme, les avait envoyés vers le roi de France, pour lui offrir du secours contre les Sarrasins, également ennemis des Chrétiens et des Tartares. Lorsque la lettre de ce prince fut rendue à saint Louis, Sa Majesté la remit au P. Antoine de Lonjumeau, Dominicain, qui ayant été autrefois envoyé par le Pape en Tartarie, avait connu le premier des ambassadeurs et entendait assez bien leur langue pour traduire cette lettre en latin.

Ce fait rapporté dans l'*Histoire ecclésiastique* et dans la vie de saint Louis, prouve que déjà en 1248 l'Évangile avait été annoncé à ces peuples, et que saint Hyacinthe n'était pas le seul ni peut-être le premier de ses Frères qui avait travaillé à leur instruction. Mais il fut celui qui le fit avec le plus de persévérance et de succès, parce que le zèle qui l'animait était infatigable, et que la vertu des miracles donnait un plus grand poids à ses paroles. Quoique la Grande Tartarie soit d'une si vaste étendue, il en parcourut une partie, et continuant sa course jusqu'au royaume du Thibet, qui touche celui de Tangut et les Indes-Orientales, il pénétra jusqu'au Catay qui est la partie la plus septentrionale de la Chine. Dans tous ces différents pays, cet homme apostolique prêcha le Mystère de la Croix et travailla à y faire revivre la vraie religion, que les Apôtres y avaient autrefois enseignée, mais dont l'exercice avait été banni par l'infidélité des peuples et la révolution des siècles. Les missionnaires qui dans les derniers temps ont parcouru les mêmes provinces, y ont trouvé encore plusieurs vestiges de la religion chrétienne.

Quelque prodigieux que puisse paraître le travail d'Hyacinthe, dont nous n'avons donné qu'une idée très-imparfaite, on trouverait sans doute qu'il a été bien plus considérable que tout ce que nous en pouvons dire, si on avait un détail plus circonstancié de ses belles actions et toute la suite des missions qu'il a faites pendant près de quarante ans, dans une grande partie de l'Eu-

rope et de l'Asie. Lui seul aurait pu nous en instruire savamment. Mais toute son attention était de procurer le salut des âmes et de faire connaître le nom de Jésus-Christ, non pas de nous apprendre ce qu'il avait fait lui-même pour y réussir. Ceux de ses disciples qui furent quelquefois les compagnons de ses travaux, se réglèrent par les mêmes maximes, et ce n'est que des monuments des villes ou des plus anciens couvents, que les historiens ont recueilli le peu que nous savons d'une vie si digne d'être écrite avec la dernière exactitude.

Revenant en Pologne, saint Hyacinthe entra pour la deuxième ou troisième fois dans la Russie rouge, et il y fit encore beaucoup de fruit. Parmi les conversions que Dieu accorda à ses prières, on parle de celle du prince Carloman et de la princesse Salomée, son épouse. En les retirant du schisme, il eut le bonheur de les porter à la pratique de toutes les vertus, particulièrement à l'amour de la continence. La Volhynie, la Podolie, la Lithuanie entendirent ses prédications et favorisèrent la fondation de plusieurs couvents de son Ordre. Celui de Vilna, capitale du grand duché de Lithuanie, est devenu le chef d'une grande province, dont les Religieux n'ont cessé de travailler avec un zèle admirable, pour maintenir et pour étendre la foi dans toutes ces contrées, où la mémoire de cet Apôtre est en si grande vénération, que son nom et le souvenir de ses vertus sont encore un puissant motif à ses Frères de marcher sur ses traces, et aux fidèles de se conserver dans la profession des vérités qu'il a autrefois prêchées à leurs pères.

Après avoir parcouru quatre mille lieues de pays, arrivé enfin à Cracovie l'an 1257, dans sa soixante-douzième et dernière année, il porta la consolation et la joie dans tous les cœurs. Les grands et les petits, pleins de respect pour sa haute sainteté, et de reconnaissance pour les biens spirituels qu'il leur avait procurés dans toutes les occasions, l'appelaient tous leur protecteur ou leur ange tutélaire. Boleslas V, roi de Pologne, et la reine Cunégonde son épouse, l'honoraient d'une estime particulière. Ses conversations et les exemples de sainteté qu'il leur donna les affermirent l'un et l'autre dans cette vie si pure et si chrétienne.

tienne qu'ils avaient embrassée, et qui fit donner à ce prince le nom de Boleslas le Pudique ou le Chaste. La confiance du peuple envers le Serviteur de Dieu ne se montrait pas moins : elle était encore soutenue par la vue des merveilles dont le Seigneur continuait de l'honorer. Primislave, femme très-noble et d'une grande vertu, ayant envoyé son fils vers notre Saint, pour le prier d'accorder une exhortation aux fidèles dans le bourg où elle demeurait, Hyacinthe promit de le faire, et ce jeune gentilhomme s'en retournait avec joie porter la réponse à sa mère ; mais en passant la rivière de Raba, il eut le malheur de tomber dans l'eau et d'y périr. Primislave apprenant ce triste accident accourut sur le rivage, fit chercher le corps de son fils, et l'arrosait de ses larmes dans le temps que le saint Prédicateur arriva sur le lieu. L'affliction d'une mère désolée parlait assez pour lui demander un miracle, et la charité dont son cœur était rempli ne le pressait pas moins. Il fit sa prière avec cette foi vive et cette humilité qui accompagnaient toujours ses oraisons. Après avoir prié, il prit la main du défunt, lui commanda au nom de Jésus-Christ de se lever, et l'ayant rendu plein de vie à sa mère, il continua son chemin vers le village où il fit sa prédication. Ce fut peut-être la dernière de sa vie.

Tous ses désirs ne tendaient plus qu'à voir bientôt la dissolution de son corps ; il la demandait comme l'Apôtre, pour jouir dans le beau jour de l'éternité, de la présence de son Dieu pour la gloire duquel il avait si longtemps et si glorieusement travaillé. Son grand âge et les fatigues excessives auxquelles il s'était livré depuis le commencement de son ministère, avaient épuisé ses forces sans diminuer sa ferveur. Ses pénitences, ses austérités, ses pratiques de piété étaient les mêmes, mais en mortifiant sa chair par les jeûnes et par des veilles souvent aussi longues que la nuit, il nourrissait son âme dans la méditation de la loi du Seigneur ; son esprit, toujours occupé du souvenir de ses miséricordes, ne conversait que dans le ciel. Quoique sa piété eût été si égale et si constante, elle parut prendre de nouveaux accroissements, à mesure qu'il voyait approcher l'heureux moment qui devait l'unir pour toujours à Jésus-Christ. Dès

son enfance, il avait eu une dévotion tendre et un amour véritablement filial pour la très-sainte Mère de Dieu. L'exemple de saint Dominique aussi bien que ses instructions, avaient donné à cet amour une nouvelle activité. Aussi les vertus de cette Reine du ciel, ses grandeurs et ses louanges étaient-elles la matière la plus ordinaire des prédications de saint Hyacinthe, et le sujet de ses méditations ou de ses entretiens familiers. Dans tous ses besoins et dans les nécessités du prochain, il s'adressait toujours avec confiance à cette Mère de miséricorde, et c'était par ce mystique canal qu'il recevait les grâces de Dieu que son Fils nous a méritées. Tous les historiens ont parlé des faveurs singulières et des douces assurances de protection qu'il en avait reçues.

Enfin le 14 août 1257, Dieu lui fit connaître que le lendemain, jour consacré au triomphe de la glorieuse Vierge, serait aussi celui de son repos et la fin de son exil. La fièvre continue dont il était travaillé depuis quelque temps, lui avait déjà annoncé que son heure n'était pas éloignée. Plein de cette espérance, il rassembla ses chers disciples et leur parla à peu près de la sorte : Le temps est enfin venu où je dois vous quitter, pour aller à Dieu qui m'appelle. Mes très-chers frères et mes bien-aimés enfants, ne vous affligez donc pas de ce qui fait le sujet de ma consolation. Jésus-Christ étant ma vie, je retrouverai tout en lui, et comme je vous ai toujours aimés sur la terre, dans le ciel je vous aimerai encore. Continuez à travailler pour vous y assurer une place ; vous savez que le juste Juge ne la refuse jamais à ceux qui, fidèles à sa grâce, persévèrent dans son service jusqu'à la fin. Ce que notre bienheureux Père saint Dominique nous a laissé, je vous le laisse. Aimez-vous les uns les autres ; jaloux des saintes observances, n'oubliez jamais que tout y est de conséquence, parce que tout peut contribuer à votre perfection. Vivez dans la pratique et dans l'amour de la pauvreté volontaire, de la charité, de l'obéissance parfaite, et, selon l'esprit de votre vocation, ne cessez point de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes, par le ministère de la prédication et la dilatation de l'Ordre.

Le pieux malade voulut ensuite assister à Matines avec la

communauté. La célébration des Saints Mystères suivit l'office ; après la Messe qu'on dit en sa présence, il reçut sur les degrés de l'autel le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. La vivacité de sa foi le rendant insensible au mal qui accablait son corps, sans affaiblir la vigueur de l'esprit, il eût rendu son âme dans le même lieu, si les vives instances de ses Frères ne l'eussent comme forcé de se laisser porter dans une cellule, où parmi les transports de la plus ardente charité, il expira quelques heures après, en récitant le psaume qui commence par ces paroles : « C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré ; ne permettez point que je sois confondu pour jamais ; délivrez-moi selon votre justice. »

Pandrotta, évêque de Cracovie, successeur de la dignité et de la piété d'Yves de Konski, se rendit aussitôt à l'église des Frères-Prêcheurs, pour honorer la mémoire du Saint dont il avait toujours respecté la vertu et dont il sentait vivement la perte. Après la cérémonie des obsèques, s'étant mis en oraison pour répandre son cœur devant Dieu et chercher en lui seul quelque sorte de consolation, il la trouva dans la connaissance qu'il plut au Seigneur de lui donner, de la gloire que possédait déjà celui dont il pleurait la mort. Il parla à son peuple de ce que Dieu venait de lui faire connaître, pour adoucir ainsi la vive douleur dont tous les cœurs étaient pénétrés, car dans la ville et dans tout le diocèse de Cracovie il n'y avait ni pauvre ni riche qui ne donnât des marques d'une extrême affliction, chacun croyant avoir perdu le soutien de la patrie, et son ami particulier, en perdant Hyacinthe. Mais les fréquents miracles qui se firent d'abord à son tombeau, et qui n'ont point discontinué depuis près de cinq siècles, furent pour tous les fidèles, surtout pour les Religieux, le sujet d'une solide consolation et le gage précieux qu'ils avaient dans le ciel un nouveau protecteur, dont la charité et le crédit auprès de Dieu se faisaient sentir en tant de manières. Ce n'est pas dans le seul royaume de Pologne, mais dans tous les pays où il s'est trouvé des chrétiens, jusque dans les Indes Orientales et Occidentales, que Dieu a multiplié les prodiges en faveur de ceux qui, dans leurs nécessités spirituelles ou corporelles, ont

imploré sa miséricorde, par les mérites de Jésus-Christ et les intercessions de notre Saint. Le nom glorieux de Thaumaturge qu'on lui donnait déjà de son vivant, ne lui est pas moins justement dû pour les merveilles qui ont suivi son heureux décès. On nous permettra de passer sous silence cette quantité de prodiges de toute espèce, qui sont rapportés par les historiens de la nation, et dont les éditeurs des Actes des Saints ont fait imprimer le catalogue dans leur troisième tome d'août, depuis la page 344 jusqu'à la page 379. Ce seul récit serait plus long que celui que nous avons fait, pour donner quelque idée de ses vertus, de ses actions et de la suite de ses missions.

Nous nous contenterons de dire que les fruits de ses travaux étaient comme un miracle toujours subsistant, et celui de tous ses prodiges qui semblait faire le plus d'honneur à sa mémoire, parce qu'il contribuait davantage à la gloire de Dieu, à l'honneur de l'Église et au salut des âmes. Je parle de cette piété solide et féconde en bonnes œuvres, dont il avait donné le goût et inspiré la pratique à une infinité de familles, dans le royaume et hors du royaume de Pologne, de ces édifices publics qu'il avait fait élever, pour l'éducation de la jeunesse ou pour le soulagement et l'entretien des pauvres, des veuves et des orphelins. Je parle de ces temples consacrés au vrai Dieu et sanctifiés par la célébration des divins Mystères, parmi des nations qui offraient autrefois leur encens aux idoles et leurs sacrifices aux démons. Je parle enfin de ce grand nombre de monastères, dont les uns servaient de retraite aux épouses de Jésus-Christ, et les autres étaient comme autant de sanctuaires où s'élevaient de dignes ministres de la parole, toujours appliqués à la prière, à l'étude, à la pénitence et destinés à continuer, dans la suite des temps, les fonctions apostoliques dans toutes les provinces du nord, parmi les chrétiens et parmi les infidèles. C'est à cette œuvre si importante pour le salut des peuples, que l'homme de Dieu s'était porté avec plus d'ardeur, parce qu'il en connaissait toute la nécessité, et qu'il prévoyait les grands avantages qui en reviendraient à l'Église.

Les erreurs, les superstitions, les coutumes impies, barbare

ou sacrilèges qu'il avait trouvées parmi les septentrionaux, l'athéisme ou le libertinage des uns, et l'idolâtrie des autres, c'est à l'ignorance qu'il attribuait tous ces désordres comme à leur première source. Et il était fondé à croire que la plupart n'étaient si corrompus, que parce qu'ils n'étaient point instruits ; il en avait vu plusieurs dont la conversion avait suivi de près l'instruction qu'on leur avait donnée. Éclairés des lumières de la foi, ils avaient rougi des pratiques criminelles avec lesquelles ils se familiarisaient auparavant. Le Saint n'était pas moins convaincu par une longue expérience, que le secours qu'on pouvait donner à tant de milliers d'âmes, devait être toujours présent pour être véritablement utile. En effet, quelque admirables que puissent paraître ces changements que produisent parmi les peuples les travaux d'un homme apostolique, il est rare que ce qu'il a planté arrive à sa perfection, si une main charitable ne continue à l'arroser et à le cultiver.

Tels furent les sages motifs qui avaient engagé saint Hyacinthe à fonder des maisons de son Ordre dans tous les lieux, où il plut au Seigneur de donner aux princes et aux peuples cette bonne volonté, qui supplée souvent à tout le reste et que rien ne peut suppléer ; mais il souhaitait que ceux qui seraient conduits par l'attrait de la grâce dans ces maisons de prière, y travaillassent avec le même secours, à devenir comme le sel de la terre et la lumière du monde, selon l'expression de Jésus-Christ même. C'est pour cela qu'en les instruisant avec soin de toutes les maximes de l'Évangile et des pratiques de la vie religieuse, il leur apprenait en même temps tous les devoirs de l'apostolat, et les préparait pour le martyre ; plusieurs en effet en reçurent la couronne. Quelques-uns arrivèrent à ce degré de perfection, qui les fit choisir pour la prélature parmi les Prussiens, les Livoniens, les Russes, les Lithuaniens.

Pour réformer les abus qui régnaient parmi tous ces peuples, et corriger leurs mœurs par la douceur de l'Évangile, il fallut beaucoup travailler. Il y en eut qui souffrirent la persécution et l'ignominie pour le nom de Jésus-Christ. Tel fut Vital, que les auteurs Polonais appellent Vitus, religieux d'une éminente piété,

vrai disciple et imitateur de saint Hyacinthe. Le duc de Lithuanie l'avait demandé pour évêque, mais ce prince, inconstant dans la foi, ne pouvant ensuite souffrir l'ardeur de son zèle ni la pureté d'une religion, qui ne dissimule jamais le vice, exerça contre le pieux prélat toutes sortes de cruautés. Retiré dans son couvent de Cracovie, le saint Confesseur y mourut avant saint Hyacinthe, dans une si haute opinion de sainteté, qu'il est publiquement invoqué par les fidèles ; son tombeau, au rapport de Bzovius, ayant été illustré par des miracles.

Le nombre de ces hommes apostoliques, qui sortaient tous les jours de l'école de notre Saint, pour porter au loin les lumières de l'Évangile, est presque infini. Les bulles des Souverains Pontifes Grégoire IX et Innocent IV, rendent un illustre témoignage à la vivacité de leur zèle et à la grandeur de leurs travaux. Ils les continuèrent de même après que Dieu eut appelé à lui son Serviteur, dont les rois de Pologne et l'Ordre de Saint-Dominique commencèrent bientôt à solliciter la canonisation. Cependant après diverses informations et divers délais causés tantôt par le trouble des guerres, tantôt par la mort des Papes ou par d'autres accidents, l'affaire traîna jusqu'au xvi^e siècle. L'hérésie des luthériens, qui attaquait particulièrement le culte et l'invocation des Saints, réveilla le zèle de Sigismond I^{er} et des rois de Pologne ses successeurs. Les diètes générales de la République et les grands du royaume renouvelèrent aussi leurs instances pour obtenir la canonisation de leur saint Protecteur. Clément VII, dès l'an 1527, permit que sa fête fût solennisée dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et dans toutes les églises de Pologne. Mais ce fut Clément VIII qui le canonisa avec les solennités ordinaires, le 17 avril 1594. Urbain VIII, par un décret du 1^{er} février 1625, voulut que cette fête fût célébrée avec office double, et la fixa au 16 août.

Le corps de saint Hyacinthe avait été trouvé l'an 1543, et placé dans une chapelle que Pierre de Gamarad, archevêque de Gnesne, fit bâtir en son honneur. L'an 1583, on fit une autre translation solennelle des mêmes reliques, qui furent exposées au-dessus de l'autel de la même chapelle, par Pierre Myskonki,

évêque de Cracovie. La reine de France, Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, obtint quelques années après, de Ladislas, roi de Pologne, un os considérable des reliques de saint Hyacinthe : on le conservait à Paris, dans l'église des Dominicains de la rue Saint-Honoré.

(TOURON.)

SAINT ARSACE,

SOLITAIRE EN BITHYNIE.

Arsace, que la plupart des Latins ont appelé *Ursace*, était Persan de nation, et avait eu l'intendance des lions de l'Empereur. Il se rendit illustre entre les confesseurs du nom de Jésus-Christ, durant la persécution de Licinius ; puis renonçant à sa charge et à tout autre emploi du siècle, il mena une vie retirée dans la ville de Nicodémie, en Bithynie, demeurant enfermé dans une tour où il se donnait tout entier aux exercices de la pénitence et de la prière. Il avait reçu de Dieu le don des miracles, et l'histoire nous a conservé la mémoire de quelques-uns. Un jour par l'invocation du nom de Jésus-Christ, il arrêta un possédé qui courait par la ville l'épée à la main et faisait fuir tout le monde. Une autre fois il délivra le pays d'un prodigieux serpent, de l'espèce de ceux qu'on appelle dragons. On dit que cet animal couché à l'entrée d'une caverne le long du chemin, tuait les passants de son souffle. Arsace, touché de compassion pour son prochain et du désir du bien public, se transporta sur le lieu et se mit en prière. Il n'eut pas fini, que le serpent sortit de sa caverne, s'écrasa la tête contre des rochers et se tua de la sorte.

Outre ces marques du pouvoir surnaturel que Dieu avait donné à saint Arsace sur les démons, sur les bêtes et sur les maladies, il était encore favorisé de révélations célestes. L'an 358, il eut une vision par laquelle il lui était ordonné de sortir promptement de la ville de Nicomédie, pour n'être point enveloppé dans le malheur dont elle était menacée. Il courut aussitôt à l'église et exhorta les ecclésiastiques à se mettre en prières pour apaiser la colère de Dieu, leur déclarant que la ville allait être accablée sous ses ruines par un funeste tremblement de terre. On se moqua de lui, et pas un ecclésiastique ne put se

persuader que ce qu'il leur prédisait fût véritable. Voyant que ses remontrances étaient inutiles, il retourna dans la tour, où il avait coutume de loger ; et s'étant prosterné contre terre, il ne fit autre chose que prier Dieu, attendant avec une soumission parfaite à ses ordres, l'événement qu'il ne pouvait détourner. Dès le même jour qui était le 14 août, la terre fut ébranlée par une horrible secousse. Plusieurs personnes y périrent. Le tremblement ne dura pas plus de deux heures, mais il fut suivi d'un embrasement de cinquante jours. Car le feu des cuisines, des bains, des fournaux et des forges, se communiquant dans le renversement des maisons aux toits et aux autres matières combustibles, gagna partout sans qu'on pût y remédier, et ne fit qu'un grand bûcher de toute la ville. Comme il n'était plus possible de rentrer dans les maisons, plusieurs de ceux qui avaient échappé, allèrent à la citadelle, que le tremblement avait épargnée. Ils entrèrent dans la tour et y trouvèrent Arsace mort dans la même posture où il s'était mis pour prier. On dit qu'il avait demandé à Dieu la mort, comme une grâce, pour n'être point témoin de la ruine d'une ville où il avait commencé à connaître Jésus-Christ et à pratiquer la sainte philosophie, c'est-à-dire, la vie ascétique réglée sur les maximes de l'Évangile.

Nous ne voyons pas qu'il soit fait mention de lui dans les ménologes des Grecs, ni même dans les Martyrologes des Latins avant Adon et Usuard, qui le marquent au 16 août. C'est ce qu'on a suivi dans le Martyrologe romain, où l'on a rétabli le nom d'Arsace, à la place de celui d'Ursace, qui se lit dans ces auteurs.

SAINT SIMPLICIEN,

ÉVÊQUE DE MILAN.

Simplicien, que saint Ambroise et saint Augustin ont regardé comme leur maître ou leur père spirituel, était prêtre de l'Église romaine sous le règne de l'empereur Constance. C'était un des plus fidèles serviteurs que Jésus-Christ eût alors dans la ville de Rome. Il s'était donné à lui dès sa jeunesse et avait toujours vécu dans une grande piété. Dieu se servit de lui pour achever l'ouvrage de la conversion du fameux rhéteur Victorin, à qui la ville de

Rome avait déjà dressé une statue, et ôtant ainsi un ornement au paganisme, dont les idolâtres faisaient grande parade à cause du grand nom de ce savant homme, il procura à l'Église un grand sujet de joie et d'édification. Il demeura encore à Rome sous les règnes de Julien et de Jovien, et il n'en sortit que vers la fin de celui de Valentinien I. Quelques-uns ont prétendu que le Pape Damase l'avait envoyé à Milan vers l'an 374, pour assister saint Ambroise dans l'administration de l'évêché de cette ville, qu'on lui avait fait prendre par force, n'étant encore que catéchumène. C'est à quoi saint Augustin donne assez de vraisemblance, lorsqu'il témoigne que saint Simplicien instruisit saint Ambroise et qu'il lui servit de père, en le faisant entrer en participation de la grâce de Jésus-Christ par le baptême. Ce saint Prélat lui porta toujours beaucoup de respect et d'affection depuis ce temps. Il le consultait souvent comme un docteur dont il estimait beaucoup le savoir, et l'appelait son père par honneur. Simplicien considéré de la sorte par un si grand évêque, était attaché à l'Église de Milan lorsque saint Augustin alla, en cette ville, professer la rhétorique. Ce Saint sentant son esprit et son cœur partagés durant les troubles du changement que sa conversion causait en lui, résolut d'aller trouver notre saint vieillard, pour lui découvrir avec confiance toutes les agitations de son cœur et ses erreurs passées, persuadé que Simplicien après une longue expérience et une application de plusieurs années à étudier les voies du Seigneur, devait s'y être rendu très-savant ; en quoi ce Saint dit qu'il ne se trompait pas. Simplicien, pour le porter à embrasser l'humilité de Jésus-Christ, lui proposa l'exemple de Victorin, à la conversion duquel il avait eu tant de part à Rome, à cause du rapport qu'il y avait entre les caractères de l'esprit, les études et la profession de l'un et de l'autre, et parce que saint Augustin lui témoignait qu'il avait lu quelques livres des platoniciens de la traduction latine de Victorin. Il continua de l'assister de ses conseils jusqu'à l'accomplissement de sa conversion par son baptême, et c'est pour ce sujet que saint Augustin l'appelait aussi son père, depuis même qu'il fut fait évêque d'Hippone.

Les preuves continuelles que l'on avait eues, tant à Rome qu'à Milan, de la vertu, de la sagesse et de la capacité de Simplicien, firent jeter les yeux sur lui, lorsqu'il fut question de choisir à saint Ambroise un successeur digne de remplir sa place. Quatre diacres de son église, des plus considérables de son clergé, le voyant durant sa dernière maladie hors d'espérance de retour et s'étant assemblés pour en délibérer au bout de la galerie où était son lit, se proposèrent le saint prêtre Simplicien, d'une voix commune, mais si basse qu'à peine pouvaient-ils s'entendre les uns les autres. Le saint Évêque, comme s'il eût été présent à leur conférence, quoiqu'il fût à l'autre extrémité de la galerie, marqua hautement qu'il approuvait leur choix et s'écria par trois fois : « Il est vieux, mais il est bon. » Ils furent si surpris de l'entendre parler de la sorte dans l'état où il se trouvait, qu'ils prirent la fuite à l'instant même. Ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de saint Ambroise ils ne confirmassent leur choix, le voyant autorisé par son témoignage, d'une manière qui leur avait paru n'être pas sans miracle. Simplicien répondit parfaitement à l'attente de son église ; mais elle ne put longtemps jouir de l'avantage qu'elle avait de se voir sous la main d'un si bon Pasteur. Car le Saint mourut dès l'an 400, n'ayant pas encore trois ans et demi d'épiscopat. Saint Augustin lui avait écrit, dès la première année, une lettre que nous avons encore, pour lui témoigner la joie qu'il avait de voir qu'il lisait ses ouvrages, et qu'il les appuyait de son estime et de son approbation, et pour les soumettre entièrement à sa censure. On voit que saint Simplicien lui avait proposé diverses questions sur lesquelles il souhaitait avoir des éclaircissements. Saint Augustin satisfait pleinement à ses désirs, par les deux livres qu'il composa sur ces questions et que nous avons encore dans le quatrième tome de ses œuvres. Les anciens Martyrologes ne parlent point de saint Simplicien ; le Martyrologe romain en fait mention au 16 août.

SAINT AREY OU ARÈGE,

ÈVÊQUE DE NEVERS.

Saint Arey, quoique célèbre dans l'Église de France, par son culte, ne nous est presque connu que par ses souscriptions aux conciles d'Orléans et de Paris, dont l'un fut assemblé l'an 549 et l'autre l'an 551. Ces deux points de sa vie étant certains, pouvaient suffire pour empêcher qu'on ne le confondit avec saint Arige, appelé aussi quelquefois saint Arey, Évêque de Gap, qui vivait cinquante ans après, sous le pontificat de saint Grégoire le Grand, comme nous l'avons vu au premier jour de mai.

Saint Arey avait succédé à Rustique, qui s'était trouvé au quatrième concile d'Orléans en 541, et avait continué avec beaucoup de courage, de patience et de charité, les travaux de ce prédécesseur, pour déraciner les restes de l'idolâtrie dans son diocèse, et en bannir l'hérésie et le vice. On sait qu'il gouverna son peuple fort saintement ; mais on ne peut guère se vanter d'en savoir davantage. Il ordonna en mourant que l'on portât son corps à Desize, petite ville sur la Loire, à huit ou neuf lieues de Nevers, et qu'on l'enterrât dans une chapelle où il avait vu demeurer deux saints Solitaires. Il y est encore honoré dans une église dont il est titulaire, au 16 août.

SAINT ÉLEUTHÈRE,

ÈVÊQUE D'AUXERRE.

Saint Éleuthère, Évêque d'Auxerre, dont la fête est marquée en ce jour dans le Martyrologe romain, succéda l'an 532 à saint Droctoald, que le peuple appelle saint Dronaut et saint Drouet. L'année suivante il se trouva au second concile d'Orléans, assemblé pour le rétablissement de la discipline de l'Église, puis au troisième l'an 538, avec beaucoup d'autres saints Prélats animés du même zèle que lui. Il retourna encore trois ans après dans la même ville pour y tenir le quatrième concile avec ses collègues. Enfin, il assista au cinquième, tenu dans le même lieu l'an 549, et dans toutes ces saintes assemblées, il contribua, de ses lumières, aux règlements salutaires qui s'y firent. Il mourut,

50 16 AOUT. — LA B^{ne}. BÉNÉDETTA. LE B. FRANÇOIS DE PAVIE.

comme on le croit, le 16 août de l'an 564, après vingt-huit ans d'épiscopat. Quelques-uns ne laissent pas de marquer encore sa fête au 26 de ce mois.

LA BIENHEUREUSE BÉNÉDETTA,

ABBESSE.

Assise vit naître dans son enceinte, en 1214, la bienheureuse Bénédetta ou Bénédicta.

Dès qu'elle eut quinze ans, elle prit l'habit religieux dans le couvent de Saint-Damien, que dirigeait sainte Claire. Sa vie fut toute sainte, sa patience et sa prudence la conduisirent à une perfection telle qu'à la mort de sainte Claire, en 1253, elle fut élue pour lui succéder. Elle dirigea si merveilleusement ses sœurs, que cette sainte maison était admirée de tous et que la bonté de Dieu lui accorda plusieurs miracles qui la firent vénérer. Mais mûre pour le ciel, après qu'elle eut saintement gouverné ses sœurs pendant sept années, elle alla recevoir la couronne le 16 août 1260.

Son corps fut transporté à Assise, auprès de ceux de sainte Claire, de sainte Agnès et de sainte Amata.

LE BIENHEUREUX FRANÇOIS DE PAVIE,

FRÈRE MINEUR.

La noble famille de Beccaria, en Italie, donna naissance au bienheureux François, qui naquit à Pavie. Il fut capitaine sous Philippe-Marie, duc de Milan, et dans le long espace de temps qu'il porta les armes, il donna constamment des preuves de cette sagesse tranquille qui caractérise un grand officier. Dans le tumulte de la guerre il pratiqua les vertus chrétiennes, et ne s'abandonna jamais à aucune licence, quoique son état et l'exemple de ses camarades semblassent l'y autoriser.

On dit qu'une vision lui fit naître le dessein de quitter le monde, et que, fortifiant ses principes de piété, elle le déterminait à se faire Religieux ; mais il était engagé dans les liens du mariage, et sa femme n'était pas disposée à une séparation qui la réduisait elle-même au cloître. Cependant François vint

bout de la persuader ; de sorte qu'après trois ans de contestations, elle prit le voile.

Aussitôt qu'il se vit libre, il exécuta son projet, abandonna ses biens et embrassa la Règle de Saint-François. Il montra dès lors un zèle particulier pour l'obéissance, qu'il regardait comme le fondement de toutes les vertus religieuses ; on lui entendait souvent dire qu'il préférerait un Religieux obéissant, à celui qui ferait des prodiges. Sa profonde humilité le retint dans un si grand mépris de lui-même, qu'il ne voulut jamais être promu aux Ordres sacrés, quoiqu'il eût fait d'assez bonnes études.

Comme c'était l'homme du monde le plus laborieux, il ne souffrait pas volontiers les nonchalants et ne pouvait s'empêcher de les reprendre. D'ailleurs c'était un observateur exact de la pauvreté évangélique et il la recommandait fortement à ses Frères. Inflexible à son propre égard, il ne se nourrissait que d'un peu de pain et d'eau, à quoi, dans sa vieillesse, il ajouta un peu de bouillon ; dormant peu, passant les nuits, souvent entières, à la prière et à la contemplation, il était néanmoins doux et compatissant envers les autres.

La vie toute sainte du bienheureux François de Pavie fut agréable au Seigneur, qui lui accorda les dons de prédire l'avenir et de faire des miracles.

La peste s'étant fait sentir dans Spolète, il annonça que plusieurs Religieux en mourraient et la chose arriva comme il l'avait prédite. Il s'en trouva frappé lui-même et découvrit avec une grande simplicité au Vicaire provincial, qui le vint visiter, toutes les particularités cachées de sa vie : il ajouta, en parlant à ce Religieux et à plusieurs personnes, qui tenaient le premier rang dans Spolète, « qu'il mourrait dans peu, que sa vie en religion était bornée à trente-trois ans et trois mois, et qu'après sa mort la peste cesserait. »

Ce Bienheureux mourut, en effet, au couvent de Monté-Lucio, près de Spolète, le 16 août 1454 ; il y fut enterré honorablement, et son tombeau y est vénéré par une affluence de peuple, qui l'invoque avec succès.

LE BIENHEUREUX JEAN DE SAINTE-MARTHE,

FRÈRE MINEUR, MARTYR AU JAPON.

En 1618, le P. Jean de Sainte-Marthe, religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, était renfermé dans les prisons de Méaco déjà depuis trois ans. Il était venu au Japon en 1607, et, au premier bruit de la persécution générale, il demanda la permission d'aller de Nangasaki dans l'État d'Omura. Il put s'y livrer pendant quelque temps aux travaux du ministère apostolique, et convertir un grand nombre d'idolâtres, parmi lesquels se trouvait un bonze. Mais saisi par les gens du prince d'Omura, le 24 juin 1615, il fut envoyé à Méaco, où on lui promit la liberté s'il renonçait à prêcher l'Évangile et s'il voulait sortir du Japon, mais il refusa. Il fut alors renfermé dans la prison publique, où il eut à souffrir les plus indignes traitements de la part des malfaiteurs infidèles qu'il y trouva. On le condamna au bout de trois ans à avoir la tête tranchée, en sa qualité de prédicateur et de ministre de l'Évangile. Il fut décapité, hors de la ville, le 16 août 1618.

Ce saint religieux espagnol, vint au monde en 1578, à Prados, près de Tarragone, dans la province de Catalogne. Il fut placé à l'âge de huit ans dans la maîtrise de la cathédrale de Saragosse où il étudia la langue latine et la musique. Il prit l'habit religieux et professa la règle de Saint-François dans la province de Saint-Jacques. Ordonné prêtre, il demanda aux supérieurs les missions du Japon et quitta l'Espagne en 1606. Il passa l'année suivante au Japon et fut chargé de la chrétienté de Fuscimi. Il parlait très-bien la langue japonaise et prêchait avec beaucoup de zèle. On a encore de lui plusieurs ouvrages écrits contre les erreurs de quelques sectes. Les gens les plus pauvres étaient l'objet principal de ses soins, il allait à leur recherche dans les campagnes et sur les montagnes ; son cœur se consumait du désir du martyre, et dans sa prison de Méaco, sa seule crainte était d'être banni comme l'avaient été plusieurs autres religieux. Dieu lui accorda la grâce qu'il désirait tant, et qui le remplissait d'une joie inexprimable. Il parlait au peuple avec une ferveur extrême en marchant au lieu du supplice. Quand il y fut arrivé

il entonna le *Laudate Dominum omnes gentes*, et exhorta les chrétiens présents à prier pour l'empereur et ses ministres afin qu'ils se convertissent à la foi de Jésus-Christ, pour l'amour de qui il donnait volontiers sa vie. (BOÉRO.)

LA VÉNÉRABLE MARGUERITE DE VÉNI D'ARBOUZE,

ABBESSE.

Marguerite de Vény d'Arbouze, dite de Sainte-Gertrude, abbesse de Notre-Dame du Val-de-Grâce, naquit le 15 août 1583, au château de Villemont en Auvergne, de parents illustres par leur naissance et par leurs services. Son père se nommait Gilbert de Vény d'Arbouze, chevalier, seigneur de Villemont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, etc., et sa mère, Jeanne de Pinac, fille de Pierre de Pinac, lieutenant pour le roi en Bourgogne.

Une entière obéissance à ses père et mère, une grande douceur envers les domestiques, un goût décidé pour les lectures pieuses donnèrent de la jeune Marguerite les plus belles espérances. Ayant perdu son père à l'âge de neuf ans, elle fut mise dans l'abbaye des Bénédictines de Saint-Pierre de Lyon, et s'y fortifia dans le désir qu'elle avait de se consacrer un jour à Dieu.

Quelques années se passèrent au bout desquelles Marguerite tendant à une plus grande perfection, et voulant s'éloigner de sa famille, vint à Paris pour y choisir une maison religieuse plus régulière que celle des Bénédictines de Lyon. L'abbaye royale de Montmartre, où l'illustre Marie de Beauvilliers avait établi la réforme, lui parut convenir à ses pieux desseins. Elle y fit un nouveau noviciat et puis une seconde profession ; et ses vertus parurent bientôt avec tant d'éclat, que l'abbesse de Montmartre l'établit prieure du nouveau monastère de Notre-Dame de Grâce ou de la Ville-l'Évêque, que deux pieuses princesses, Catherine et Marguerite d'Orléans de Longueville, fondèrent en ce temps-là. Ayant exercé la charge de prieure à la Ville-l'Évêque, Marguerite retourna à Montmartre, d'où bientôt elle fut tirée (en 1619) pour être abbesse de Notre-Dame du Val-de-Grâce, près de Bièvre-le-Châtel, à trois lieues de Paris, au lieu dit Val-Profond

(cette abbaye a depuis été transférée à Paris, au faubourg Saint-Jacques).

Marguerite, accompagnée de la reine Anne d'Autriche et du cardinal de Retz, alla prendre possession du Val-de-Grâce le 23 mars 1619, et son premier soin fut d'y établir la réforme.

Pour réussir plus efficacement, elle résolut de ne contraindre aucune religieuse à la régularité qu'elle voulait leur faire embrasser. Ses exhortations et ses exemples furent les seules voies qu'elle crut devoir employer. La plupart ne savaient seulement pas leur catéchisme; elle les instruisit elle-même, et, se prêtant adroitement d'abord à leurs faiblesses, elle leur fit aimer enfin un joug qu'elles avaient secoué depuis longtemps.

Lorsque la réforme lui parut suffisamment établie, elle sollicita auprès de Louis XIII le droit d'élection; et, l'ayant obtenu, cette humble et pieuse religieuse se démit de son abbaye le 7 janvier 1618, et fit voir qu'elle savait aussi bien obéir que commander. Elle ne put cependant se dispenser d'accepter la charge de maîtresse des novices, qui lui fut déférée d'un commun consentement.

Au mois d'avril de la même année, elle fut demandée par l'évêque d'Auxerre pour établir la réforme au Mont-de-Piété, couvent de bénédictines à la Charité-sur-Loire. Ayant répondu parfaitement à l'idée avantageuse qu'on avait d'elle, plusieurs autres monastères voulurent aussi l'avoir, entre autres l'abbaye de Charenton en Bourbonnais.

Elle quitta cette abbaye au mois de juillet, et tomba malade au château de Séry, chez M^{me} la maréchale de Montigny, où elle mourut saintement le 16 août, lendemain de l'Assomption. L'auteur de sa vie rapporte des miracles opérés par son intercession.

LE VÉNÉRABLE PIERRE FAURE,

CONFESSEUR DE LA FOI.

Vicaire de Pausac au diocèse de Périgueux, Pierre Faure fut déporté de la Dordogne à l'âge de trente-deux ans. Il se signalait par son zèle à rendre les derniers devoirs aux confesseurs de la

foi. Ce zèle rappelait sensiblement celui de Tobie, qui avait rendu le même devoir de charité à ses frères captifs comme lui à Ninive. Il mourut à Ro, le 16 août 1794 et fut enterré dans l'île d'Aix.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

En 1658, Louis XIV étant tombé dangereusement malade dans la ville de Calais, les personnes les plus recommandables de la cour adressèrent des supplications à Marie pour obtenir la guérison du jeune monarque. La duchesse de Vendôme et la marquise de Senecey firent une neuvaine à cette intention devant l'image de Notre-Dame-de-Paix, honorée dans l'église des Capucins de la rue Saint-Honoré. Le 9 juillet on apprit que le roi était hors de danger. On ne douta pas que sa guérison ne dût être attribuée à la protection de la très-sainte Vierge. Aussi Louis XIV, étant revenu à Paris le 14 août suivant, se rendit le 16 du même mois dans l'église des Capucins pour témoigner sa reconnaissance à la Mère de Dieu. La reine voulut laisser à la postérité un monument durable de ce bienfait, et elle fit placer dans la chapelle de Notre-Dame-de-Paix un tableau représentant la guérison du roi obtenue par l'intercession de la Reine des Saints, à laquelle le prédécesseur de Louis XIV avait consacré la France.

Ce récit est tiré de l'histoire de Notre-Dame-de-Paix écrite par le révérend P. Médard, religieux Capucin. Cette histoire contient plus de deux cents pages. Elle fut publiée en 1659 avec l'autorisation du général et du provincial des Capucins, la permission du doyen de Notre-Dame-de-Paris, vicaire général du diocèse, et elle est munie de l'approbation de plusieurs docteurs de Paris.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Cracovie en Pologne, saint Hyacinthe, confesseur, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, que le Pape Clément VIII a mis au nombre des Saints.

¹ DECIMO SEPTIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Cracoviæ in Polonia sancti Hyacinthi confessoris ordinis prædicatorum, quem Clemens Papa octavus in sanctorum numerum retulit, et hac die festum illius

A Rome, saint Tite, diacre, qui, pendant que la ville était occupée par les Goths, distribuant de l'argent aux pauvres, fut mis à mort par ordre d'un tribun de ces barbares.

A Nicée en Bithynie, saint Diomède, médecin, qui, dans la persécution de Dioclétien, acheva son martyre en recevant la mort sous le tranchant du glaive pour la foi de Jésus-Christ.

Dans la même ville, trente-trois saints martyrs.

A Ferentino, dans la campagne de Rome, saint Ambroise, centurion, qui, dans la persécution de Dioclétien fut tourmenté de différentes manières, et soumis enfin aux ardeurs du feu sans en recevoir aucun mal. Ayant été précipité dans l'eau, il passa de là dans le lieu du céleste rafraîchissement.

A Milan, mort de saint Simplicien, évêque, rendu célèbre par le témoignage de saint Ambroise et de saint Augustin.

A Auxerre, saint Eleuthère, évêque.

A Nicomédie, saint Arsace, confesseur, qui, sous le persécuteur Lézin, ayant abandonné la profession des armes et embrassé la vie solitaire, brilla par de si grands miracles, qu'on lit qu'il chassa les démons et fit mourir par ses prières un dragon énorme. Ensuite, ayant prédit la ruine de sa ville, il mourut en prières.

A Montpellier en France, mort de saint Roch, confesseur, qui

celebrari præcepit. — Romæ sancti Titi diaconi, qui, urbe a Gothis occupata, pecunias pauperibus distribuens, a tribuno barbaro jussus est occidi. — Nicææ in Bithynia sancti Diomedis medici, qui in persecutione Diocletiani pro Christi fide gladio cæsus, martyrium complevit. — Item sanctorum triginta trium martyrum. — Ferentini in Hernicis sancti Ambrosii centurionis, qui in persecutione Diocletiani variis modis cruciatus, novissime per ignem illæsus transiens demersus in aquam, eductus est in refrigerium. — Mediolani depositio sancti Simpliciani episcopi, sanctorum Ambrosii et Augustini testimonio celebris. — Antisiodori sancti Eleutherii episcopi. — Nicomediæ sancti Arsacii confessoris, qui sub Licinio persecutore, militia relicta, solitariam vitam ducens, tantis virtutibus claruit, ut et dæmones expulisset, et ingentem draconem orando interemisse legatur : denique futuram civitatis cladem prænuntians, in oratione spiritum Deo reddidit. — In Gallia Narbonensi apud montem Pessulanum depositio beati Rochi confessoris, qui multas Italiæ urbes a morbo epidemiæ signo crucis liberavit : cujus corpus Venetias postea translatum, et in ecclesia ejus nomine consecrata honorificentissime conditum fuit. — Romæ sanctæ Serenæ uxoris quondam Diocletiani augusti.

délivra, par le signe de la Croix, plusieurs villes d'Italie en proie à une maladie épidémique. Dans la suite son corps fut transporté à Venise.

A Rome, sainte Sérène, qui avait été la femme de l'empereur Dioclétien.

Additions des autres martyrologes.

Saint Ezelin, évêque de Sutri.

Saint Cizy, patron de Rieux en Languedoc, martyrisé par les Sarrasins au ^{viii} siècle.

Saint Ermel (Armacilus) confesseur au diocèse de Rennes, avait édifié pendant sept ans la ville de Paris, au ^{vi} siècle.

Saint Georges de Crémone, religieux de l'Ordre des Ermites de saint Augustin, honoré à Milan.

Saint Damien, martyr à Antioche.

Saint Dègue (Déga), confesseur, honoré en Angleterre.

Sainte Limbanie, vierge cypriote, religieuse du couvent de Saint-Thomas à Gênes.

Saint Nostrian, évêque de Naples à la fin du ^{vii} siècle.

Saint Raoul, moine de Saint-Jouin de Marnes, fondateur de quelques monastères, mort en 1129, honoré à Rennes.

Saint Théodote, honoré à Bâle le 16 août.

Saint Théodule, deuxième de ce nom, évêque de Sion en Valais, au ^{viii} siècle. C'est lui qui fit la translation des reliques de saint Maurice.

Martyrologe de la dernière persécution.

J.-François Carcanot, jeune prêtre de Verdun, transporté à Rochefort pour la déportation, mort là le 16 août 1794.

Nicolas Claude, prêtre de Nancy, transporté pareillement, mort le même jour.

Jacques Graillot, prêtre du diocèse de Bourges, mort le même jour à Rochefort.

Jean-Mathurin Hervé, du diocèse de Saint-Brieuc, transporté à Rochefort, mort le même jour.

Jean-Marie-Maurice-Roland de Kerloury, curé près de Lannion, prit part à l'expédition de Quibéron et fut massacré par les soldats de la République comme il consolait le jeune sous-lieutenant de la Houssaie, qui se mourait de ses blessures, le 16 août 1794.

Jean-Pierre Lepelletier, Récollet de Versailles, déporté à Rochefort et mort là le 16 août 1798.

Charles-Louis Richard, prêtre du diocèse du Puy, conduit à Lyon, condamné comme prêtre fanatique, dans le Hainaut où il s'était réfugié, guillotiné le 16 août 1797.

DIX-SEPTIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Mammès, martyr. — Sainte Julienne et ses compagnons, martyrs. — Saint Liberat et ses compagnons, saint Boniface, saint Servus, saint Rustique, saint Rogat, saint Septime et saint Maxime, martyrs. — Saint Théodule ou Théodore, évêque du Valais. — Le bienheureux Carloman. — Le bienheureux Théodore de Celles, fondateur des religieux Porte-Croix. — La bienheureuse Emilie Bicchiéri. — Le bienheureux Nicolas, ermite en Sicile. — Le bienheureux Martin de Sainte-Marie, Frère Mineur. — Le bienheureux François de Sainte-Marie, Frère Mineur, et ses compagnons, martyrs au Japon. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT MAMMÈS,

MARTYR.

Saint Mammès naquit en Paphlagonie, d'une famille illustre par son origine, et plus encore par sa piété et sa foi. Son père appelé Théodote, et sa mère nommée Rufine, joignaient à la noblesse d'un grand nom l'éclat d'une vie irréprochable et sainte. Enflammés de l'amour divin et ne pouvant cacher les ardeurs de leur zèle, ils pratiquaient courageusement en public toutes les œuvres de la religion, et s'efforçaient en toutes manières, par leurs exhortations, d'arracher un grand nombre d'âmes au gouffre de l'impiété, pour les convertir à la foi du Christ. Ceci fut cause qu'ils furent accusés auprès d'Alexandre, qui gouvernait alors la ville de Gangres ; car ce gouverneur avait reçu de l'empereur l'ordre d'employer tout son zèle à étendre et à faire respecter le culte des dieux ; aussi tous les chrétiens qu'il trouvait, il les soumettait à de cruelles tortures, et ceux dont il ne pouvait ébranler la foi dans les supplices, il les faisait mourir de la mort la plus cruelle. Il fit donc venir Théodote devant son tribunal, et voulut le forcer à sacrifier aux idoles. Théodote ayant refusé, il allait employer contre lui la torture ; mais il fut forcé d'y renoncer ; car il ne lui était pas permis de soumettre

aux tourments les patriciens sans un ordre de l'empereur. Théodote fut donc conduit par ses ordres à Césarée de Cappadoce, et remis aux mains de Faustus, gouverneur de cette province. Faustus, d'une impiété plus exaltée et d'une cruauté plus violente que n'était Alexandre, fit jeter Théodote en prison dès son arrivée.

Cependant l'épouse de Théodote, Rufine, quoiqu'elle fût enceinte, avait sans hésiter suivi son mari et s'était enfermée avec lui dans sa prison. Pendant qu'ils étaient ainsi réunis, Théodote, considérant la faiblesse de sa chair, et n'ignorant pas la cruauté du tyran, désira mourir près de son épouse, plutôt que de s'exposer, en affrontant de plus cruels tourments, à faire quelque chose de contraire à la volonté de Dieu et d'indigne de sa noblesse. C'est pourquoi, élevant dans une prière fervente ses mains et son cœur au ciel, il dit : « Seigneur Dieu des armées, Père de votre Fils bien-aimé, je vous bénis et vous glorifie de m'avoir jugé digne d'être jeté en prison pour votre nom. Cependant, Seigneur, je vous en conjure, vous qui connaissez toutes choses et spécialement ma grande fragilité, recevez mon âme dans ce cachot, de peur que l'ennemi n'ait à se réjouir un jour d'avoir prévalu contre moi. » Telle fut sa prière ; et Dieu, qui a formé lui-même le cœur de chaque homme et pénètre toutes nos pensées, reçut le sacrifice de sa bonne volonté et l'exauça sur-le-champ. Bientôt en effet cette âme sainte, par la miséricordieuse providence du Seigneur, s'échappait de son corps qu'elle abandonnait dans la fange d'une affreuse prison, et s'envolait au ciel.

Rufine, épuisée par les angoisses, mit au monde avant terme un fils, l'enfant de ses douleurs. Ainsi s'ajoutaient à ses regrets sur la mort de son mari, toutes les inquiétudes d'une mère sur son nouveau-né. Les horreurs de la prison et la cruauté du gouverneur épouvantaient aussi son âme et la faisaient trembler pour sa persévérance. Cependant, supérieure à tant d'épreuves, elle recommande à Dieu son enfant, et rend au corps de son mari, autant qu'elle le peut, les derniers honneurs. Mais bientôt elle pleure de se voir seule, abandonnée dans un cachot et privée

de son époux : « O Dieu, s'écrie-t-elle d'une voix étouffée par ses gémissements et par ses larmes, vous qui de vos mains avez formé l'homme et tiré la femme de son côté, daignez, Seigneur, m'arracher à la corruption de ce siècle et me réunir pour toujours à mon époux. » Ainsi priait Rufine; à peine avait-elle achevé sa prière, qu'elle rendait à Dieu son âme et allait jouir elle aussi du bonheur éternel.

L'enfant restait seul dans la prison, gisant entre le corps de son père et celui de sa mère. En ce même moment, Dieu envoya une vision à une noble dame de la cité, nommée Amya, qui joignait aux richesses de ce siècle tous les précieux trésors de la grâce. Elle vit devant elle un jeune adolescent qui lui dit : « Va trouver le gouverneur Faustus, et demande-lui les corps des Saints que le sommeil de la mort a visités dans la prison; au milieu d'eux tu trouveras un petit enfant qui pleure; prends-le, et qu'il devienne ton fils; aie pour lui tous les soins d'une mère. » Amya était veuve et n'avait pas d'enfants. Elle comprit aussitôt que cette vision venait de Dieu; elle alla trouver le gouverneur, et en obtint facilement ce qu'elle demandait; car la grâce divine avait préparé Faustus à tout accorder, en même temps qu'elle secondait Amya, pour lui faire accomplir, sans délai, l'ordre qu'elle venait de recevoir. Elle se rendit donc en toute hâte à la prison, et en enleva les corps des Saints avec l'enfant. Les corps des Saints, elle les ensevelit avec les plus grands honneurs dans son propre jardin; mais l'enfant, elle l'adopta pour son fils, le nourrit, l'éleva, l'entoura de plus de tendresse que si elle lui eût donné le jour. A mesure que l'enfant grandit, l'amour d'Amya sembla grandir encore; elle se flattait qu'il serait un jour pour elle la récompense de toutes ses peines et le soutien de sa vieillesse.

A l'âge de deux ans, il commença à parler, et le premier mot qui s'échappa de ses lèvres encore si tendres fut celui de *mamma*, qui signifie mère; il l'adressait à Amya, et celle-ci dès lors ne le nomma plus que Mammès; c'est le nom qui lui est resté et sous lequel tous le connaissent. Quand il eut accompli sa cinquième année, Amya le confia à des maîtres chargés de lui enseigner

les lettres. Sa passion pour l'étude, sa mémoire prodigieuse, la pénétration de son esprit ne tardèrent pas à lui donner une grande supériorité sur tous ceux de son âge ; aussi la lecture et les enseignements de ses maîtres l'occupaient tout entier. Sur ces entrefaites, Aurélien était parvenu à l'empire, et presque aussitôt il avait décrété que non-seulement les hommes et les femmes, mais encore et tout spécialement les enfants seraient contraints de sacrifier aux démons ; il avait pensé qu'à raison de la faiblesse de leur âge, il serait plus facile de leur faire renier le Christ et de les attirer à son impiété. En effet, les autres enfants cédèrent à la volonté de l'empereur ; mais tous les condisciples de Mammès, formés par ses exemples et ses paroles, imitèrent sa sagesse et refusèrent même d'écouter le décret de l'empereur. C'est que chaque jour, en effet, avec une intelligence supérieure à son âge, l'enfant leur apprenait que Jésus Christ est le vrai Dieu qui a tiré du néant tous les êtres et les gouverne par son pouvoir souverain ; qu'à la fin du monde il rendra à chacun selon ses œuvres, les châtimens ou les récompenses ; et que par conséquent à lui seul l'homme doit offrir une hostie raisonnable, dans un sacrifice à la fois intérieur et extérieur. Il leur montrait ensuite comment ceux que les impies vénèrent et qu'ils appellent des dieux, ne sont que de vains simulacres voués au ridicule et à la honte la plus abjecte.

A cette époque, Mammès, qui atteignait sa quinzième année, perdit Amya, que tous appelaient la bonne matrone. Elle le laissait, en mourant, héritier de tous ses biens. Mais un certain Démocrite, zélé ardent du culte des idoles, venait de remplacer le gouverneur Faustus, dont nous avons parlé plus haut, et avait fait son entrée à Césarée. Il ne tarda pas à apprendre que le bienheureux Mammès non-seulement n'honorait pas les dieux, mais qu'il détournait de leur culte ses disciples et tous ceux de son âge. Cette nouvelle le remplit de colère contre l'enfant ; et il ordonna qu'on le présentât à son tribunal. D'abord il lui demande s'il est chrétien ; ensuite si c'est bien lui qui refuse de sacrifier aux dieux, et qui de plus empêche ses compagnons d'obéir à l'empereur. Mammès, sans se laisser

effrayer, répond avec un courage et une prudence au-dessus de son âge : « Gouverneur, je connais les pièges que tu me tends pour me séduire, au milieu des épaisses ténèbres dont tu t'enveloppes, et qui ne te laissent plus voir la lumière de la vérité ; car tu as abandonné le Dieu vivant et véritable, et tu sacrifies à des idoles sourdes et inanimées. Dieu me garde de me laisser tromper par tes fourberies, d'abandonner d'un pas le Christ mon seigneur, ou de cesser jamais, par la crainte de tes menaces, de convertir à sa foi tous ceux que je pourrai. »

Démocrite fut effrayé de tant de courage dans un enfant, et désespérant de lui faire abandonner la vraie foi par ses caresses, il eut recours aux menaces. Il le fit conduire au temple de Sérapis, et ordonna qu'on le forçât de sacrifier à l'idole. Mammès alors, avec la noble fermeté d'un homme que les menaces n'effraient pas : « Il ne t'est pas permis, lui dit-il, de me soumettre à la torture, ni même de me faire des menaces ; la femme illustre qui m'a élevé et qui m'a servi de mère, et dont tous connaissent le rang et la noble origine, me met à l'abri de tes coups. » Et il lui nommait Amya. A ce nom, Démocrite interrogea les spectateurs et sur cette femme et sur le jeune Mammès, pour savoir si la réponse était vraie ; après quoi, il le fit charger de chaînes et l'envoya à Aurélien, qui était alors à Égée ; en même temps il faisait remettre à l'empereur des lettres qui l'instruisaient de tout. Aurélien eut à peine lu ces lettres, qu'il se fit présenter l'enfant. Il chercha d'abord en mille manières à le gagner, tantôt en lui faisant de magnifiques promesses et lui offrant les plus grands honneurs, tantôt en le menaçant d'une sanglante flagellation, et en étalant sous ses yeux tous les instruments de la torture. « Cher Mammès, lui disait-il, si tu veux sacrifier au grand Sérapis, tu seras avec nous le premier dans notre palais ; tu jouiras de toutes les délices de l'empire ; tu seras comblé de gloire, et tous les gens de bien t'admireront et loueront ta sagesse, tandis que les méchants porteront envie à tes honneurs. Mais si au contraire tu ne veux pas écouter les conseils de ma tendresse, je te condamnerai aux plus affreux supplices ; les hommes avec des ongles de fer, les bêtes avec

leurs dents, te déchireront; tu seras la proie des flammes. »

L'enfant ne se laissa point séduire par les caresses, ni vaincre par la frayeur; sa foi même sembla devenir plus ardente, et il répondit avec un grand courage : « Jamais, empereur, je ne m'abaisserai à cette folie, d'adorer avec vous et de regarder comme dignes de nos respects des images sourdes et muettes, et privées de sentiment. Ah ! il faudrait bien plutôt condamner cette faiblesse étrange, cet égarement grossier d'une intelligence qui souffre qu'à de telles vanités on rende encore un culte et des honneurs. Cesse donc et tes brillantes promesses et tes menaces terribles. Si je me laisse gagner par les biens que tu promets, je sacrifie des joies éternelles; mais si tu accomplis contre moi la menace que tu me fais de tant de supplices, tu m'assures un poids immense de gloire. En un mot, la mort pour le Christ m'est plus précieuse que la jouissance de tous les honneurs et de toutes les richesses du monde. » En entendant cette réponse, Aurélien, furieux contre l'enfant, ordonna qu'on broyât son corps sous les coups. Les chairs du jeune Martyr volaient en lambeaux; pour lui, qui, dans cette première fleur de la vie, montrait la sagesse et la fermeté d'un vieillard, il semblait reposer comme dans un doux sommeil; il restait immobile, et sur son visage se peignait la joie dont son cœur était rempli.

Mais l'empereur, en homme habile et fécond en tromperies, feignit d'avoir pitié de l'enfant et de vouloir l'arracher aux supplices plus cruels qu'on lui préparait, essayant ce prétexte de le faire sacrifier aux dieux : « Je ne te demande qu'une parole, lui disait-il; dis que tu consens à sacrifier, et tu es délivré de toutes ces tortures. — Moi ! répondit Mammès, non; quand même tu me préparerais, ô empereur, des supplices et plus nombreux et plus terribles que ceux que tu étales en ce moment à mes yeux, jamais ni mon cœur, ni mes lèvres, ne renieront le Christ, le seul vrai roi. Mais je te dois une grande reconnaissance, parce que c'est toi qui approches de mon front la couronne pour laquelle je combats. Puissent donc les mains des bourreaux, qui doivent être pour moi l'instrument d'un si grand bonheur, ne point se lasser; au contraire, reprendre de plus en plus des

forces nouvelles ! » Quand Aurélien vit que l'enfant semblait supérieur aux coups dont il le faisait frapper, il ordonna qu'on appliquât sur ses membres déchirés des torches ardentes, afin que le feu, pénétrant peu à peu les chairs, lui fît sentir plus longtemps ses douleurs aiguës. Aussitôt, en effet, des torches furent approchées du corps du Martyr ; mais la flamme, respectant l'athlète du Christ, se rejeta avec violence sur les soldats.

Ainsi la flamme extérieurement semblait caresser les membres du Martyr sans lui faire aucun mal, tandis qu'intérieurement elle dévorait l'âme du tyran par le plus cruel supplice ; car plus elle s'éloignait du saint enfant, plus le persécuteur se consumait dans sa rage insensée. Alors il le fit frapper à coups de pierres ; mais pour Mammès, dans les transports de son espérance des biens futurs, ces pierres étaient comme une pluie de roses. Enfin, le tyran comprit que tous ses tourments seraient inutiles contre le courage du jeune athlète ; il ordonna donc qu'on lui attachât au cou une masse de plomb, et qu'on le précipitât au fond de la mer. Alors, ô Mammès, Dieu encore ne t'oublia point ; il avait ordonné à ses Anges de veiller sur toi. Aussitôt, en effet, un Ange du Seigneur apparaissant sous une forme humaine, jeta parmi les soldats une telle frayeur, que tous prirent la fuite ; puis il délivra Mammès et lui commanda de se retirer sur une montagne voisine de Césarée, et d'y fixer sa demeure.

Arrivé sur cette montagne, il y resta quarante jours sans prendre de nourriture. Au bout de ce temps, il entendit une voix qui lui dit : « Mammès, descends dans la plaine. » Et il descendit aussitôt dans la plaine ; il y trouva une verge, et à côté de la verge le livre des Évangiles. Après avoir lu dans le livre sacré, il dit : « Seigneur, à qui m'ordonnez-vous d'annoncer votre Évangile ? » Une voix lui répondit : « Construis-toi une demeure sur la montagne, et je te ferai connaître ceux que tu dois évangéliser. » Mammès se fit donc de ses propres mains un oratoire, puis il chercha à vivre de son travail. C'est alors que Dieu lui communiqua sa toute-puissance sur les animaux sauvages ; ils lui donnaient leur lait ; et le Saint en faisait des fromages ; et, parce qu'il n'ignorait pas qu'il est plus heureux de donner que

de recevoir, il n'en gardait qu'un petit nombre pour son usage; les autres, il les portait à la ville de Césarée, et les distribuait aux pauvres.

Sur ces entrefaites, le gouvernement de Cappadoce fut donné à un certain Alexandre, différent de celui dont nous avons parlé plus haut. C'était un homme de nature féroce, qui aurait rougi de se voir moins cruel qu'aucun autre, et qui en impiété avait l'ambition de surpasser tous les tyrans. Aussi ne put-il tolérer la sagesse et la piété de Mammès, dont la renommée célébrait les vertus; après avoir pris avec soin tous les renseignements, il ordonna à des soldats de le chercher et de le lui amener. Le Saint, à qui cet ordre fut révélé, vint lui-même au-devant d'eux; les soldats, qui ne le connaissaient pas, lui demandèrent où demeurait Mammès. Mammès leur répondit : « Reposez-vous un peu d'abord; descendez de cheval, et acceptez un léger repas; quant à ce Mammès que vous cherchez, je vous promets de vous le faire trouver. » Les soldats ne refusèrent point l'offre, et le Saint s'empressa de tout préparer; puis il leur versa de l'eau sur les mains, et servit largement à ses nouveaux convives le pain et le fromage. Cette délicieuse collation allait finir, quand les bêtes sauvages de la montagne vinrent à l'heure accoutumée se ranger autour de Mammès. Elles se présentaient à lui pour qu'il tirât leur lait, et elles y mettaient tant de douceur et d'aisance à la fois, qu'on eût dit qu'il les avait élevées lui-même et formées depuis longtemps à cet exercice. Les soldats, saisis de crainte et de stupeur à ce spectacle, se levèrent précipitamment, et coururent auprès du Saint pour chercher un asile. Il calma doucement leur frayeur et les exhorta à reprendre courage.

Ensuite, pour les délivrer des soins qu'ils se donnaient à le chercher : « C'est moi, leur dit-il, qui suis ce Mammès que vous avez ordre de trouver; cessez donc de vous inquiéter. Retournez devant moi à la ville, je vous y suivrai sans délai. » Les soldats crurent à sa parole, et sans soupçonner un moment sa sincérité, ils reprirent la route par laquelle ils étaient venus. Pour le saint Martyr, il appela d'un signe un des lions qui vivaient avec lui sur la montagne, et lui dit : « Viens avec moi; et quand j'en-

trera dans la lice, tous les enfants des Juifs et des gentils dont la langue sacrilège blasphémait le nom du Fils unique de Dieu, jette-toi sur eux d'un bond rapide et les déchire. » Après cet ordre donné à la bête sauvage, il descendit de la montagne, et atteignit aux portes de la ville les soldats qui l'attendaient. Il se présenta avec eux devant Alexandre.

Celui-ci, en le voyant, lui dit : « N'est-ce pas toi ce Mammès que la voix publique accuse de magio ? » Mammès lui répondit d'un ton modeste et grave : « Oui, je suis Mammès, et je sers le Christ ; mais mon Maître, qui donne le salut à ceux qui espèrent en lui et font sa volonté, condamne à un feu inextinguible les magiciens et les enchanteurs sacrilèges et idolâtres. Pourquoi m'appelles-tu devant ton tribunal ? — Parce que, reprit le gouverneur, je ne veux pas me rendre complice de ces maléfices avec lesquels tu triomphes de la cruauté des bêtes les plus sauvages, au point de vivre avec elles comme on vit en société avec les hommes, et de les faire obéir à tes volontés mieux que ne ferait un homme doué de raison. » Le Martyr répondit : « Qui-conque sert mon Dieu, non-seulement ne vit point avec les idolâtres et les enchanteurs ; il ne voudrait même pas communiquer un moment avec eux sous le même toit. Et voilà pourquoi j'ai choisi de vivre avec les bêtes sauvages plutôt qu'avec vous. Quant aux maléfices et aux enchantements dont tu me soupçonnes d'user pour les rendre dociles à me servir, je ne sais pas même ce que signifient ces mots, et je n'ai jamais rien appris de semblable ; mais, quoique ces bêtes soient privées de raison, cependant elles savent respecter mon Dieu et rendre honneur à ceux qui le servent ; vous, au contraire, vous êtes en tout plus déraisonnables qu'elles ; puisque, malgré l'exemple qu'elles vous donnent d'honorer le commun Seigneur de toutes choses, vous ne savez pas reconnaître votre Créateur. »

Le gouverneur, incapable de répondre à ces justes reproches, eut recours aux injures et aux menaces. « Quelle est donc, lui dit-il, cette folie et cette audace qui t'entraîne jusqu'à oser violer les ordres de l'empereur et à nous prodiguer à nous-mêmes l'insulte ? mais les tourments t'apprendront ce que tu as à faire. »

Et aussitôt il le fit suspendre et déchirer par lambeaux. Pendant cet atroce supplice, le courage du Martyr ne faiblit pas un moment ; il ne laissa pas échapper un signe de faiblesse, pas une parole indigne de son caractère. Le cœur toujours ferme, il souriait en regardant les bourreaux, comme s'il n'eût ressenti aucune douleur ; c'est que tout entier au désir du ciel, il contemplait avec bonheur le paradis qui allait s'ouvrir pour lui. Cependant le gouverneur faisait redoubler les tortures ; tout à coup une voix divine descendit du ciel et vint fortifier le saint Martyr qui, désormais rendu insensible à l'excès des souffrances dont on l'accablait, resta vainqueur de tous les supplices. Beaucoup de chrétiens entendirent cette voix, et en furent affermis dans la foi du Christ. Quand Alexandre vit que le noble enfant ne comptait pour rien les cruels ongles de fer qui le déchiraient, il entra en fureur, le fit descendre du chevalet, et ordonna qu'on le jetât dans une fournaise ardente.

Mais en ce moment d'autres soins l'appelant tout à coup ailleurs, il jugea plus utile à ses projets impies de retenir pour un temps en prison le martyr du Christ. Il espérait qu'un peu de repos rappellerait Mammès à lui-même et qu'il deviendrait plus sage ; les souffrances qu'il avait déjà endurées, les flammes de la fournaise dont on l'avait menacé, le rendraient plus facile dans un second interrogatoire, et rabattraient beaucoup son inflexible obstination. On enferma donc le généreux enfant dans une prison, où déjà quarante chrétiens étaient enchaînés. Là, au milieu d'eux, il se mit à prier ; à sa prière, leurs chaînes se rompirent, les portes de la prison s'ouvrirent d'elles-mêmes, et il leur ordonna de sortir. Quant à lui, fortifié pour de nouveaux combats par la présence d'un Ange, il resta seul. A cette nouvelle, le gouverneur, abandonnant tout autre soin, ordonna d'allumer un grand feu, puis ayant fait amener le Martyr devant son tribunal il lui dit : « A cause des grandes et nombreuses affaires qui m'accablent, j'ai dû te donner un peu de repos ; tu as eu le temps de songer à toi et à tes intérêts ; vois donc la hauteur de ces flammes qui s'échappent de la fournaise, et prends ton parti. C'est la dernière fois que je te parle ; crains qu'une aveugle

obstination ne te condamne à des soupirs et à des regrets trop tardifs. »

Le Martyr répondit avec fermeté : « Depuis longtemps, gouverneur, je t'ai fait connaître ma volonté. Qui peut t'arrêter encore ? Mets fin à ton œuvre, et ne prolonge pas d'inutiles menaces. » A ces mots, on jette Mammès dans la fournaise ; mais Dieu qui, autrefois à Babylone, fit pleuvoir une rosée céleste sur les trois enfants et ne permit point à la flamme de les toucher, assista de même cet autre enfant, qui lui aussi était au Seigneur. On vit en effet le Martyr du Christ, couvert d'une rosée céleste, se promener au milieu du feu comme dans un jardin émaillé de fleurs, et ne pas sentir même les plus légères atteintes de la flamme. Il y resta trois jours entiers, ne cessant de chanter à Dieu des hymnes et des cantiques d'actions de grâces. Au bout des trois jours, la flamme s'était éteinte faute d'aliment, et le tyran, qui ne savait pas même pardonner à la mort, donna l'ordre d'arracher des cendres de la fournaise les os du Martyr et de les lui apporter. Les bourreaux en s'approchant, entendirent le saint célébrer à haute voix les merveilles de Dieu ; frappés d'étonnement et de crainte, ils se hâtèrent d'aller redire à leur maître ce qu'ils avaient vu et entendu. Celui-ci, à cette nouvelle, s'écria : « Par le grand Sérapis et tous les autres dieux, l'enchantement est manifeste ! » Tant la juste vengeance de Dieu avait aveuglé son cœur. En pleine lumière, comme s'il eût été au milieu des ténèbres palpables, il ne pouvait ni voir, ni sentir ce qui pour les autres était plus clair que le jour. Tous ceux en effet qui en furent témoins, même ceux qui semblaient le moins capables d'une aspiration vers la vérité, en voyant que l'athlète du Christ n'avait pas sur lui la moindre trace de la flamme, glorifièrent Jésus-Christ, comme le seul auteur de ce miracle.

Cependant Alexandre se fit présenter une seconde fois Mammès et redoubla contre lui les outrages et les blasphèmes, répétant à grands cris, dans son aveugle fureur, les noms de magicien, d'enchanteur et de démoniaque. Mammès ne répondait pas. Le gouverneur le fit conduire au lieu où le peuple avait coutume de se réunir pour les combats des bêtes sauvages ; et le Martyr, au

comble de la joie, suivit en souriant. On lâcha d'abord contre lui un léopard et un ours, qui déjà avaient fait de nombreuses victimes. L'ours inclina la tête avec les signes du respect, et se roulant aux pieds du Saint, paraissait baiser avec vénération les traces de ses pas, quant au léopard, dépouillant sa nature sauvage, il se dressa d'un air caressant sur le saint Martyr et essuya doucement la sueur qui couvrait tout son corps. On eût dit qu'il était sensible aux injures faites à Mammès, et qu'il voulait à sa manière le consoler. Ainsi se montraient douces et prévenantes pour notre glorieux athlète les bêtes sauvages que l'impie avait déchainées pour le dévorer. Bien différent fut le lion de la montagne, à qui le Saint avait donné ses ordres et qu'il avait armé contre les impies. Tout à coup il arrive grinçant des dents et frémissant de rage ; il se jette sur la foule des spectateurs ; de sa dent meurtrière, de ses ongles cruels, il déchire les uns, tue les autres, et disperse tout ce qui reste ; la frayeur était au comble. Après cette scène, un grand nombre d'infidèles glorifièrent le Dieu de Mammès, dont ils sentaient la puissance se déployer envers son Serviteur.

Un cœur de pierre se serait attendri ; celui du tyran ne fit que s'endurcir ; il devenait de plus en plus cruel. Désespéré de ne pouvoir triompher par aucun genre de supplice du courage de Mammès, il appelle un de ses bourreaux, le plus robuste et aussi le plus cruel dans son impiété ; et lui ordonne de lancer à deux mains contre le Martyr un trident de fer, dont par hasard il était armé. La blessure fut profonde, et le sang s'échappait à gros bouillons. A cette vue, une femme chrétienne, animée d'un saint respect, s'approcha et reçut dans un vase quelques gouttes de ce sang qu'elle conserva avec honneur. Cependant les entrailles du Martyr tombaient de son corps entr'ouvert. Il les retient de ses propres mains, et joyeux d'apercevoir enfin le terme qu'il poursuit depuis si longtemps, il traverse le théâtre et sort de la ville ; c'était le sacrifice de lui-même qu'il portait ainsi et allait offrir hors du camp, à l'exemple de Jésus-Christ, son maître. Arrivé à la distance de deux stades, il entra dans une grotte, et voilà que tout à coup lui est montrée la couronne que le ciel prépare ;

en même temps une voix descend du ciel et lui crie : « Monte, athlète du Christ, monte au ciel ; parce que tu as noblement combattu, le Seigneur t'attend pour te couronner. » Aussitôt cette âme sainte, détachée des liens du corps, est emportée au milieu des chœurs des Anges, dans les Tabernacles éternels, pour y louer à jamais, au sein d'ineffables délices, le Christ qu'elle a généreusement servi. C'était le quatre des nones de septembre. Puissions-nous monter un jour avec Mammès, par la grâce toute puissante de notre Rédempteur, à qui est la gloire, l'honneur et l'empire, en union avec le Père et l'Esprit-Saint, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles ! Amen.

(BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.)

SAINTE JULIENNE ET SES COMPAGNONS,

MARTYRS.

Sainte Julienne, que l'Église honore aujourd'hui, menait la vie sainte à Ptolémaïde, ville de la Palestine, qu'on a depuis appelée Saint-Jean-d'Acre. Elle avait pour appui son frère Paul, qui fut arrêté dans la cruelle persécution de Valérien et de Gallien. Il confessa généreusement sa foi, et Julienne, sa sœur, arrêtée avec lui, montra la même fermeté. Ils subirent tous deux un cruel martyre qui leur ouvrit la porte des cieux. On les honore le 17 août. Stratonique, sans doute leur ami, partagea leurs supplices et dans le ciel leur triomphe.

SAINT LIBÉRAT ET SES COMPAGNONS,

SAINT BONIFACE, SAINT SERVUS, SAINT RUSTIQUE, SAINT ROGAT,
SAINT SEPTIME ET SAINT MAXIME,

MARTYRS.

Il y avait près de sept ans qu'Hunéric, roi des Vandales en Afrique, et successeur de Genséric, faisait gémir les fidèles sous une cruelle persécution, lorsqu'il donna encore un nouvel édit qui en redoubla la violence. Il l'accordait aux sollicitations de quelques évêques ariens. Il envoya plusieurs saints prélats dans un aride désert, où il ne leur fit donner pour nourriture que du

blé gâté, qu'il leur retrancha même quelque temps après. Le courage de ceux qui persévérèrent dans la foi catholique augmenta sa colère. Il s'emporta avec violence contre tous les Ordres religieux, et il donna leurs bâtiments aux Maures, avec tout ce qu'ils y trouveraient. On prit alors sept religieux d'un monastère du territoire de Capse, dans la province de Byzance ; on les amena à Carthage, qui était le principal théâtre de la persécution. Ils se nommaient Libérat (c'était l'abbé du monastère) ; Boniface, diacre ; Servus et Rustique, sous-diacres ; Rogat, Septime et Maxime, simples moines. On tenta par des promesses flatteuses, de les attirer dans le parti des ariens ; on leur proposa la faveur du roi. Mais accoutumés depuis longtemps à mépriser les vanités du siècle, ils répondirent tous : « Nous ne connaissons qu'un Dieu, une foi et un baptême ; et nous espérons demeurer toujours attachés à l'unité de l'Église. Faites de nous ce que vous voudrez ; nous souffrirons plutôt les peines temporelles que de nous attirer les peines éternelles.

On les chargea de fers ; on les mit dans une obscure prison, on commanda de les traiter avec rigueur, dans la faim et les autres incommodités. Mais le peuple fidèle de Carthage, ayant gagné les gardes, les visitait jour et nuit pour recevoir leurs instructions, et leur donnait ce qui leur était nécessaire. Hunéric le sut ; il les fit charger de fers plus pesants, et ordonna qu'on les resserrât davantage. Cette rigueur ne pouvant abattre leur constance, il résolut de les faire mourir. Il commanda que l'on remplît une barque de menu bois sec ; qu'on y conduisît les sept religieux, et qu'après les y avoir attachés, on mît le feu à ce navire. Tout le peuple de Carthage voulut voir un tel spectacle. On tira les saints athlètes de la prison. Ceux qui les conduisaient tâchèrent de persuader au jeune Maxime de ne point imiter les autres et d'accepter les honneurs qu'on lui promettait. « Vous êtes jeune, lui dirent-ils, ayez pitié de vous-même. Tous ceux que vous suivez aveuglement sont des insensés ; ne les imitez pas. » Maxime répondit avec cette sagesse qui vient de l'esprit de Dieu et qui rend éloquent la langue des enfants : « Je ne veux point être séparé de mes Frères ; ils m'ont élevé dans leur mo-

naître ; j'ai porté avec eux les travaux de la vie pénitente ; je souffrirai avec eux le martyre ; Dieu aura pitié de nous tous ; et comme on ne put autrefois détacher un seul des Machabées, personne aussi ne sera capable de séparer aucun de nous. »

Étant tous entrés dans le vaisseau, ils y furent attachés ; lorsqu'on eut mis le feu au bois, il s'éteignit aussitôt, et quoiqu'on essayât plusieurs fois de le rallumer, on ne put jamais y réussir. Ce miracle, au lieu d'adoucir le tyran, ne fit que l'endurcir davantage. Il commanda qu'on assommât les Martyrs à coups de rame. Ensuite, on jeta leurs corps dans la mer, qui les repoussa sur le rivage ; le peuple, présent à cette scène, les ensevelit honorablement. Ces Saints souffrirent en 483, le 2 juillet, mais l'Église les honore le 17 août.

SAINT THÉODULE OU THÉODORE,

ÉVÊQUE DU VALAIS.

Théodule ou Théodore, car on lui donne ces deux noms, brillait au iv^e siècle sur le siège d'Octodurum en Valais, ville autrefois épiscopale et qui n'est plus aujourd'hui que le village de Martigny ou Martignac. Il accompagna saint Ambroise au concile d'Aquilée tenu en l'an 381, et neuf ans après il assista à un autre concile tenu à Milan. C'est lui qui leva dans les plaines d'Agaune les reliques de saint Maurice et de plusieurs de ses compagnons, et il établit une communauté de prêtres, chargés de célébrer l'office de ces saints Martyrs ; et de cette communauté se forma le célèbre monastère que fonda saint Sigismond, roi de Bourgogne, au commencement du vi^e siècle. Saint Théodule mourut en l'an 391 et plus tard (au vi^e siècle), le siège d'Octodurum fut transporté à Sion. — On fête ce Saint le 17 août.

LE BIENHEUREUX CARLOMAN,

Carloman qui est qualifié Saint par quelques anciens et par divers modernes, et dont le nom se trouve dans quelques Martyrologes, était fils de Charles Martel, maire du palais, et de sa

première femme Rotrude, et frère aîné du roi Pépin. Il fut l'héritier de la valeur de son père qui n'a été inférieur à aucun des plus grands capitaines de l'antiquité, et qui n'a manqué que d'historiens dignes de lui. Après la mort du roi Thierry IV, dit de Chelles, arrivée vers l'an 737, Charles Martel, qui disposait déjà de la monarchie, laissa le trône vide, sans se mettre en peine de le remplir et sans prendre le titre de roi. Il continua cependant de gouverner l'État avec une autorité souveraine qu'il transmit à ses deux fils, en partageant entre eux sa charge de maire peu de temps avant sa mort, qui survint l'an 741. Il donna à Carloman l'Austrasie, la Thuringe, le pays des Suèves ou des Allemands ; à Pépin, la Neustrie ou France occidentale, la Bourgogne et ce qui était autrefois compris sous le titre de Gaule Narbonnaise contenant la Provence et le Languedoc, et à un fils d'une seconde femme, nommé Griffon, quelques portions séparées dans le partage de l'un et de l'autre. La Bavière fut aussi laissée à Carloman, comme l'Aquitaine à Pépin ; mais ces provinces avaient des ducs qui ne se soumettaient pas volontiers à la puissance des maires. Carloman et Pépin jugeant que la France ne devait point être sans roi, élevèrent sur le trône Childéric III, qui était fils de Chilpéric III plutôt que de Thierry IV ; mais ils ne lui laissèrent que le titre de la souveraineté et en retinrent toute la puissance. Cela n'a point empêché divers auteurs de donner la qualité de roi à Carloman. Mais pour lui il se contenta de celle de duc ou prince des Français, et l'on peut dire qu'il la rehaussa par son courage, par sa prudence et surtout par sa piété. Il fit la guerre à Odilon, duc de Bavière, qui voulait se donner le titre de roi, et l'ayant réduit avec le secours de son frère, il l'obligea à se soumettre, et le traita ensuite plutôt comme un ami, que comme un vassal. De la Bavière il porta ses armes en Saxe et le succès n'en fut pas moins heureux, quoiqu'il fût seul dans cette expédition. Pendant qu'il rangeait les Saxons avec leur chef dans le devoir, les Suèves ou Allemands se révoltèrent et l'obligèrent à les venir châtier. Après les avoir remis sous son obéissance, après avoir désarmé tous les seigneurs voisins qui avaient suivi le parti d'Odilon, duc de Ba-

vière et avoir pacifié les provinces qui lui étaient soumises au delà du Rhin, il passa en Aquitaine avec son armée, et s'étant joint à son frère Pépin, ils réduisirent le duc Hunaud, qui avait tâché de secouer le joug. Carloman éteignit ensuite une guerre civile qui avait été excitée dans le cœur du royaume par Griffon, leur frère, dont la mère Sonichilde fut renfermée dans l'abbaye de Chelles et lui dans la citadelle de Neuchâtel en Ardennes, d'où Pépin ne le laissa sortir qu'après la retraite de son aîné. Une seconde révolte des Allemands d'entre le Rhin, la Bavière et la Saxe obligea Carloman à reprendre les armes contre eux, et leur opiniâtreté fut cause qu'il y eut un grand nombre de ces rebelles exterminés. Ce fut la dernière expédition qu'il fit avant sa conversion.

Cependant Carloman faisait éclater en toutes rencontres le zèle qu'il avait pour maintenir la discipline ecclésiastique dans sa vigueur et sa pureté, et laissa divers monuments de sa libéralité envers les lieux saints. Peu de temps après la mort de Charles Martel, son père, il fit assembler un concile en Allemagne le 21 avril de l'an 742, pour réformer principalement les mœurs du clergé et pour remédier à divers désordres qui s'étaient glissés dans les monastères de l'un et de l'autre sexe. Saint Boniface, évêque de Mayence qui avait été l'âme de cette grande assemblée, en alla ensuite confirmer les règlements dans un autre concile, tenu à Leptines ou Lestines, par l'autorité du même prince, dans le diocèse de Cambrai. On y fit encore de nouveaux décrets, de l'exécution desquels Carloman voulut se charger. Il donna à saint Boniface les fonds et les autres choses nécessaires pour fonder la célèbre abbaye de Fulde. Il fit aussi de grandes donations à d'autres monastères, à diverses églises et à de saints Évêques.

Les grandes relations qu'il eut principalement avec saint Boniface, de Mayence, lui furent fort utiles pour le faire travailler à son salut, au milieu de toutes les distractions que lui causait le gouvernement de ses États. Ce n'est point sans fondement que l'on a attribué aux sages conseils de ce saint Prélat le progrès qu'il fit dans la piété chrétienne et le soin qu'il prit des intérêts de l'Église. Ils ne contribuèrent pas peu aussi à lui faire

ouvrir les yeux sur la vanité des grandeurs de la terre. Il en conçut un dégoût qui fut fort augmenté encore par le regret qu'il eut d'avoir répandu tant de sang dans sa dernière expédition contre les Allemands, où il comprit qu'il devait y avoir beaucoup d'innocents parmi tant de milliers de rebelles qui furent égorgés. Il se crut obligé d'en faire pénitence et il se servit de ce prétexte pour exécuter le dessein qu'il avait de renoncer au monde, et de tout quitter pour servir Dieu plus librement dans la retraite et tâcher de se rendre digne du royaume du Ciel. Sa femme étant morte vers le même temps, il remit l'administration de ses États, que lui-même et les autres appelaient communément son royaume, entre les mains de son frère Pépin, avec son fils Drogon ou Dreux, dont il lui recommanda la conduite. Il se réduisit à la condition d'une vie privée, après six ans de règne, et il prit le chemin de Rome par l'abbaye de Saint-Gal, où il eut la dévotion d'aller offrir ses prières à Dieu et demander celles des bons Religieux qui y demeuraient. Il fut reçu à Rome par le saint Pape Zacharie qui lui donna la tonsure cléricale. Après avoir offert un riche présent au tombeau de saint Pierre, il se retira dans le mont Soracte, à neuf lieues de Rome, vers le Nord, et y fit bâtir un monastère en l'honneur de saint Sylvestre. Il y prit l'habit monastique ou du moins y mena la vie d'un Religieux, avec quelques serviteurs de Dieu qu'il y rassembla. Mais comme la plupart de la noblesse française qui allaient à Rome, se faisaient une espèce de devoir de l'aller visiter par un effet de la vénération qu'ils conservaient pour lui et qu'il se trouvait obligé de leur donner un temps qui lui était précieux et qu'il avait destiné à d'autres exercices plus conformes au nouveau genre de vie qu'il avait embrassé que n'étaient ces sortes de conversations, il remit son monastère de Saint-Silvestre entre les mains du Pape, quitta le mont Soracte et choisit pour retraite le mont Cassin lieu consacré par la demeure et la sépulture de saint Benoît, patriarche des moines de l'Occident.

Ce célèbre monastère, après avoir été près de cent quarante ans enseveli dans ses ruines, depuis la destruction que les Lombards en avaient faite, avait été relevé par les soins du Pape

Grégoire II et de l'abbé Pétronax qu'il y avait envoyé vers l'an 718. Cet abbé ayant gouverné la nouvelle maison pendant l'espace de trente ans, mourut l'année que Carloman y entra, et celui-ci fut reçu par l'abbé Optat, son successeur, mais sans en être connu. Car si l'on en croit les historiens, la sortie de Carloman hors du mont Soracte avait été une évasion secrète plutôt qu'une retraite ordinaire. Il avait pris avec lui un Religieux français d'une discrétion et d'une fidélité éprouvée, qui avait coutume de le servir, et il ne s'était présenté au mont Cassin que sous le nom d'un scélérat et d'un vagabond venu de France pour demander à faire pénitence de ses crimes. L'abbé l'ayant reçu sous ce titre avec son compagnon, leur donna l'habit monastique et ordonna que l'on veillât exactement sur leur conduite et que l'on éprouvât leur vocation d'autant plus rigoureusement qu'ils étaient étrangers et inconnus. On les mit l'un et l'autre au travail des mains dans les offices les plus vils, selon la coutume que l'on avait de traiter les derniers venus et on les donna pour aides au frère qui faisait la cuisine. Carloman s'y porta avec beaucoup de zèle et d'humilité; mais comme il réussissait mal dans un emploi où jamais il ne s'était exercé, il ne faisait pas souvent sa besogne aux gré du Frère qu'il servait. Ce Moine non content de le reprendre avec des paroles fort aigres s'emporta jusqu'à le frapper en trois occasions différentes. Carloman souffrit ces outrages avec patience; mais le Français qui l'accompagnait n'en usa pas de même. Car il ne pouvait voir qu'avec indignation que l'on traitât si durement son maître. Les deux premières fois il s'était retenu et s'était contenté de dire au Frère cuisinier : Que Dieu et Carloman te le pardonnent. Mais à la troisième fois il se laissa aller au transport de sa colère; de telle sorte que voulant défendre son maître, il prit un pilon et en déchargea un coup sur le Frère, lui disant : Méchant serviteur, que Dieu ni Carloman ne te le pardonnent. L'abbé ayant appris cette querelle, fit mettre le Français en prison, et le lendemain il ordonna qu'on le menât dans le chapitre. Alors il lui demanda pourquoi il avait battu le Frère. « C'est, répondit le Français, parce que le plus méchant de tous les servi-

teurs a osé plus d'une fois, non-seulement outrager, mais encore frapper le meilleur et le plus noble de tous les hommes que j'aie connu dans le monde. — Qui est donc celui que vous appelez le plus noble de tous les hommes, reprit l'Abbé? — C'est reparti le Français, notre prince Carloman qui a quitté sa dignité, sa puissance et toute la gloire du monde pour l'amour de Jésus-Christ. » L'Abbé et les Religieux, fort surpris, se levèrent de leurs sièges et allèrent faire des excuses à Carloman, qui prétendant avoir été changé en un autre homme lorsqu'il avait quitté la vie séculière et pris un autre habit, leur déclara qu'il n'était point le prince Carloman, mais seulement un pécheur et un homicide. Toutes ses protestations ne purent empêcher qu'on ne lui rendit beaucoup d'honneur et qu'on n'eût pour lui quelque considération particulière. Il fallut néanmoins satisfaire son humilité et suivre ses intentions conformément à la discipline de la profession monastique, où les rangs de la distinction que l'on a eue dans le monde ne subsistent plus. L'Abbé, pour exercer sa patience, selon que le prescrivait la Règle, lui commit le soin d'un petit troupeau de brebis, qu'il lui ordonna de mener paître tous les jours et de ramener au monastère. Des voleurs vinrent un jour pour en enlever quelques-unes ; il s'y opposa avec la fermeté qui lui était naturelle, leur disant qu'il leur permettait de faire de lui ce qu'ils voudraient, mais qu'il ne pouvait souffrir qu'ils touchassent au troupeau qui lui avait été confié. Ces misérables épargnèrent les brebis, mais ils le dépouillèrent et se retirèrent. L'Abbé le voyant sans habit, au lieu de le plaindre, le reprit comme un homme lâche et sans conduite. L'humble Carloman ne repliqua rien, et fit voir que sa patience était à toute épreuve. Un autre jour il rapporta sur ses épaules une de ses brebis qui ne pouvait plus marcher, et cette action acheva de persuader l'Abbé de son humilité sincère et de sa douceur. De sorte que croyant le soulager, il changea son emploi, et il le mit à la culture du jardin.

Cependant le bruit se répandit par toute l'Europe que le prince Carloman était religieux au Mont-Cassin, et qu'il s'y faisait traiter comme le dernier des Frères. Les Moines du lieu persuadés que tout mort qu'il était au monde, son crédit ne laisserait pas que d'y

vivre toujours, voulurent, dit-on, se servir de lui pour recouvrer les reliques de saint Benoît qui avaient été emportées en France, et déposées à Fleury-sur-Loire. On ajoute, que son abbé Optat et lui obtinrent des lettres du Pape Zacharie auprès du roi Pépin pour faire réussir cette entreprise ; et il est encore très-probable que pour ce sujet il vint lui-même trouver son frère Pépin qui fut solennellement déclaré roi vers le même temps, et sacré à Soissons l'année suivante par saint Boniface, de Mayence. On est assez persuadé qu'il ne vint que deux fois en France depuis sa profession monastique, et qu'il ne le fit que parce que s'étant défat de sa volonté propre, il se trouvait contraint de suivre celle d'un autre. Le Pape Étienne que les uns prennent pour le second et d'autres pour le troisième du nom, vint implorer l'assistance du roi Pépin, en France, contre les violences d'Astolfe, roi des Lombards, frère et successeur de Rachis, qui avait imité Carloman, et à la persuasion du Pape Zacharie, s'était retiré, comme lui au Mont-Cassin. Astolfe s'était emparé de quelques terres qui appartenaient à l'Église romaine, et semblait vouloir se rendre le maître de toute l'Italie. Pour tâcher de rendre inutiles tous les efforts du Pape, il contraignit l'Abbé du Mont-Cassin, d'envoyer Carloman vers son frère Pépin avec ordre d'y soutenir sa cause et d'y faire valoir ses intérêts. Carloman obéit à son Abbé, comme l'Abbé à son roi, parce qu'il était dangereux de lui désobéir. Il alla donc trouver le roi, son frère à Quierzi-sur-Oise, où était aussi le Pape Étienne ; mais s'il parla en faveur du roi des Lombards, ce fut d'une manière si faible qu'on jugea aisément qu'il n'avait pas envie de nuire au Pape, quoi qu'en ait pu dire Anastase le bibliothécaire. Pépin ayant inutilement pressé Astolfe, par ses ambassadeurs, de rendre ce qu'il avait usurpé sur l'Église, marcha contre lui avec une armée. Carloman demeura cependant à Vienne sur le Rhône avec la reine Bertrade, retirée dans un monastère ; et si l'on s'en rapporte à Anastase, ce fut par l'ordre du Pape et du roi. Il y tomba malade peu de jours après et il y mourut avant que le roi, son frère, eût repassé les Alpes.

L'année suivante, en 756 de Jésus-Christ, Pépin fit mettre son

corps dans un cercueil d'or et l'envoya au Mont-Cassin avec de grands présents. On le changea depuis dans un autre cercueil pour faire de celui d'or quelque emploi utile à la maison. On renferma ses os dans une urne d'onix où ils furent trouvés l'an 1628, le 29 mars, jour auquel leur invention est marquée dans le Martyrologe des Bénédictins. L'abbé Caffarelli en fit la translation le premier jour d'octobre suivant et les mit au bas de l'autel, dans un monument fort propre, qu'il fit faire exprès avec une épitaphe où il est qualifié Saint, comme dans l'historien Régimon. Sa fête principale est marquée au 17 août que l'on prend ordinairement pour le jour de sa mort, quoique d'autres la rapportent au 4 décembre suivant. Mais nous ne voyons pas qu'en aucun de ces jours on fasse l'office, ni même la commémoration de Carloman, ni au Mont-Cassin ni ailleurs.

LE BIENHEUREUX THÉODORE DE CELLES,

FONDATEUR DES RELIGIEUX PORTE-CROIX.

L'Ordre des Religieux Porte-Croix, qu'on nomme communément Croisiers ou de Sainte-Croix aux Pays-Bas, fut fondé sous le Pontificat du Pape Innocent III, l'an 1211, par le P. Théodore de Celles. Il était fils du baron de Celles, qui tirait son origine des anciens ducs de Bretagne, dont cette famille porte encore les armes chargées d'une bande de gueules, et était aussi allié aux ducs de Guyenne et de Lorraine, et à la maison de Lusignan, qui a fourni des rois de Jérusalem et de Chypre. Le bourg de Celles, situé dans le pays de Liège, et dont le baron de Celles portait le nom, est très-recommandable par une image de la très-sainte Vierge qui y est révérée sous le nom de Notre-Dame de Foi, et qui y attire un très-grand nombre de pèlerins, et par une insigne collégiale, fondée par Pépin le Bref, roi de France et père de l'empereur Charlemagne, et le château éloigné d'un quart de lieue du bourg, était une ancienne forteresse qui est aujourd'hui possédée par les comtes de Beaufort, héritiers de la maison de Celles.

Ce fut dans ce château que le B. Théodore naquit, l'an 1166. Le baron de Celles, son père, qui faisait profession d'une solide piété, voulut qu'elle fut imprimée de bonne heure dans le cœur de son fils ; il confia pour cet effet son éducation à des personnes pieuses et savantes, afin que, lui apprenant les lettres humaines, ils pussent en même temps l'élever dans les maximes du christianisme. Il répondit parfaitement aux espérances de son père. Il fit un égal progrès et dans les sciences et dans la piété ; et ce qui servit encore à l'augmenter fut la fréquentation des chanoines de Celles, qui l'entretenaient dans ces heureux sentiments de vertu qui lui étaient si naturels. Il assistait avec eux à l'office divin et récitait encore tous les jours, en son particulier, l'office de Notre-Dame.

Après qu'il eut achevé ses études et qu'il eut appris dans les académies les exercices convenables à la noblesse, son père l'envoya à la cour de Radulphe ou Raoul de Zéringen, évêque de Liège, où au milieu des embarras qui se trouvent ordinairement dans les cours des princes, le jeune baron jouit du repos et de la tranquillité d'esprit, et conserva la pureté de son cœur, en évitant en toutes choses les libertés présomptueuses des courtisans, par une vertu intérieure produite en partie par la dévotion qu'il portait à la très-sainte Vierge.

Le Pape Clément III ayant envoyé, en 1188, Henri, cardinal d'Albano et Guillaume, Archevêque de Tyr, en qualité de légats vers l'empereur Frédéric Barberousse et les princes d'Allemagne, pour les solliciter de joindre leurs armes à celles des autres princes chrétiens, pour le recouvrement de la Terre-Sainte ; l'Évêque de Liège fut un des premiers qui prit la Croix des mains des légats, et joignit ses troupes à celle des autres princes d'Allemagne, qui formèrent une armée de cinquante mille hommes sous le commandement de l'empereur Frédéric. Le jeune baron de Celles, âgé de vingt-un ans, suivit son prince dans cette expédition, et ce fut dans ce voyage que le P. Verduc, religieux Porte-Croix, qui a écrit la vie du B. Théodore, dit qu'il fréquenta les Religieux de Sainte-Croix qu'il trouva en Syrie, qu'il apprit d'eux de quelle manière cet Ordre avait été institué par le Pape

saint Clet, et rétabli par sainte Hélène et par saint Quiriace ; il ajoute qu'il n'y avait pas plus de quatre-vingt-huit ans que Godfrois de Bouillon et son frère, rois de Jérusalem, avaient obligé ces Religieux de sortir de l'église du Saint-Sépulcre, parce qu'ils reconnaissaient le patriarche grec de Jérusalem, et que le B. Théodore ayant aussi vu qu'Henri de Walpot avait institué une nouvelle réforme de religieux Croisiers, sous le titre de Notre-Dame des Allemands, qui suivaient le même institut de l'Ordre de Sainte-Croix établi par saint Clet, il conçut dès lors le dessein d'embrasser cet Institut et de le porter en son pays.

Mais pour croire cet auteur, il faudrait qu'il pût persuader auparavant que l'Ordre de Sainte-Croix eût été établi par saint Clet, et c'est ce que les Religieux mêmes de cet Ordre ne reconnaissent pas ; car le P. Bousingaut, dans son voyage des Pays-Bas, parlant du monastère de Sainte-Croix à Huy, qui est le chef de cet Ordre, dit que le premier instituteur de l'Ordre des Croisiers est saint Quiriace, qui trouva la sainte Croix par le commandement de sainte Hélène. Mais nous avons montré dans le paragraphe précédent, que tout ce que l'on disait de ce saint Quiriace, qui se nommait auparavant Judas (à ce que l'on prétend) était fabuleux, puisque le Pape saint Eusèbe, par qui l'on dit qu'il fut baptisé, mourut l'an 314, quinze ans avant que sainte Hélène eut été à Jérusalem pour y chercher la vraie Croix ; qu'ayant eu pour père Simon et pour aïeul Zachée qui vivait au temps de Jésus-Christ, il ne pouvait pas avoir vécu au temps de Constantin, et qu'il ne pouvait pas avoir souffert le martyre par ordre de Julien l'Apostat ni en sa présence, étant évêque de Jérusalem puisque, lorsque cet empereur alla à Jérusalem, saint Cyrille était Évêque de cette ville. Enfin, si le P. Verduc prétend que l'Ordre Teutonique ou de Notre-Dame des Allemands était une réforme de l'Ordre des Croisiers, c'est qu'apparemment il met au nombre des Religieux de son Ordre tous ceux qui ont porté des croix sur leurs habits, principalement ceux qui avaient pris la Croix pour le recouvrement de la Terre-Sainte, puisqu'il n'y avait point d'autres Croisiers en ce temps-là en Syrie que ceux qui

combattaient dans ces fameuses guerres qu'on appelait croisades, auquel temps fut institué l'Ordre Teutonique l'an 1190.

L'on ne peut guère non plus ajouter foi à ce que dit le P. Verduc, que le P. Théodore, après avoir visité les Religieux Croisiers qui étaient en Syrie, passa ensuite aux actions de piété en visitant les Saints-Lieux, ayant trouvé le moyen d'entrer, lui seul, dans la ville de Jérusalem ; car, quelle apparence que les infidèles aient ouvert leurs portes à un de leurs ennemis, et qui était du corps d'une armée de cent cinquante mille hommes qui n'avait passé la mer que pour s'emparer de leur ville. Nous omettons quantité d'autres faits de même nature rapportés par cet auteur, et nous ne nous arrêterons qu'à ce qui a quelque apparence de vérité.

L'empereur Frédéric étant mort l'an 1190, les Allemands reconnurent pour leur chef, Frédéric de Souabe, à qui l'empereur, son père, en mourant, avait recommandé l'armée dont il lui laissait le commandement ; mais ce prince étant mort aussi quelque temps après, les Allemands désespérés d'avoir perdu et leur empereur et leur prince, ne voulant plus reconnaître de chef, s'en retournèrent dans leur pays. Raoul, Évêque de Liège fut de ce nombre ; et comme, depuis que Théodore était à sa cour, il avait reconnu qu'il était enclin à la vertu, que toutes ses conversations et ses entretiens n'étaient que de choses pieuses et édifiantes, et qu'il était ardemment porté à la retraite, il jugea que Dieu le destinait pour l'Église plutôt que pour les armes ; et croyant que son Église perdrait beaucoup si d'autres lui ravissaient un si saint personnage, il lui donna un canonicat pour l'attacher à son Église de Liège ; mais ce prince ne put pas le mettre lui-même en possession de ce bénéfice, étant mort au mois d'août de l'année 1191, avant que d'arriver en son pays.

Théodore ayant pris possession de ce canonicat qui était dans la cathédrale dédiée à saint Lambert, assista à l'élection d'Albert de Louvain, fils de Guillaume III, comte de Louvain et frère d'Henri, duc de Lorraine ou de Brabant, qui, avec ses dépendances, s'appelait alors la Basse-Lorraine. L'auteur de la vie de notre saint fondateur, dit que ce fut des mains de ce Prélat

qu'il reçut l'ordre de prêtrise : c'est apparemment à Reims où cet Evêque avait été sacré, et où il s'était retiré pour fuir la persécution de l'empereur Henri VI, qui prétendait maintenir sur le siège épiscopal de Liège Lothaire, prévôt de Bonn ; car dans ce temps-là il se trouvait trois prétendants à cet évêché, Albert, frère du duc de Lorraine, qui avait été canoniquement élu ; Albert de Reytestan qui avait été nommé par Baudouin, comte de Hainaut et de Namur, et Lothaire aussi nommé par l'empereur, qui prétendait avoir le droit de nommer les Evêques dans les évêchés qui relevaient de l'empire, lorsque l'élection de ceux qui avaient été élus était contestée. Ainsi Lothaire, appuyé par l'autorité de l'empereur et de Baudouin, comte de Hainaut, qui s'était désisté de ses prétentions en faveur d'Albert de Reytestan, s'empara par force des terres de Liège. Le clergé s'y opposa et appela de ces violences au Saint-Siège. Albert de Louvain fit le voyage de Rome et obtint la confirmation de son élection du Pape Célestin III, qui le mit même au rang des Cardinaux diacres, ce qui irrita fort l'empereur, et obligea l'évêque Albert de se retirer en France. Il ne put néanmoins tellement être à l'abri de la persécution dans la ville de Reims, qu'il n'y reçût la mort le 24 novembre 1193, par les mains sacrilèges de trois gentils-hommes allemands, qui, croyant faire plaisir à l'empereur, lui cassèrent la tête et le percèrent de treize coups mortels ; ce qui l'a fait mettre au catalogue des Saints avec le titre de martyr, comme étant mort pour la défense des droits et des libertés de son église.

Après la mort d'Albert il y eut encore deux prétendants à l'évêché de Liège, Simon, fils d'Henri, duc de Lorraine et de Brabant, qui avait été élu par le chapitre, et Albert de Cuy, que le comte de Hainaut voulait mettre par violence sur le siège épiscopal. Ils allèrent tous deux à Rome pour soutenir leurs prétentions. Simon y mourut, et Albert fut évêque de Liège l'an 1196 ; ce prélat reconnaissant que le P. Théodore était un homme d'une vertu consommée, le prit pour son conseil de conscience. Notre saint Fondateur, profitant de cette occasion lui persuada de réformer les chanoines de la cathédrale, qu

vivaient avec trop de licence. L'évêque ne se contenta pas d'employer pour cela son autorité, il fit encore intervenir celle de Gui, cardinal et légat *a latere* du Saint-Siège dans cette province. Il n'obligea pas seulement les chanoines de Saint-Lambert de vivre en commun, mais il contraignit tous les chanoines des collégiales de ce diocèse de faire la même chose, ce qui ne dura pas longtemps, car les chanoines, se lassant de cette manière de vivre, firent tant d'instances auprès du légat, qu'il les dispensa de cette vie commune. Théodore ne se rebuta point pour cela ; il persuada à quatre chanoines, entre lesquels était Pierre de Valcourt, de la maison des comtes de Rochefort, de Lessen et de Cinien, de ne point abandonner la vie commune. Ils firent ensemble une société, et Théodore, méditant une plus grande retraite, voulut les éprouver pendant cinq ans dans le renoncement de leur propre volonté et dans un abandon total des choses du monde. Il consulta sainte Marie d'Oignies et sainte Christine de Liège, qui approuvèrent sa résolution.

Dans le même temps, le Pape Innocent III ayant invité le roi de France à une croisade contre les Albigeois, Théodore y alla en qualité de missionnaire, d'où étant retourné en son pays en 1211, et ayant trouvé ses quatre compagnons qui persévéraient dans le dessein d'abandonner le monde, il en parla à Hugues de Pierre-Pont, alors évêque de Liège, qui non-seulement y donna son consentement, mais voulant aussi contribuer à leurs bons desseins, leur donna l'église de Saint-Thibaut, située sur une colline appelée Clair-Lieu, près de la ville d'Huy. Ce fut là où le bienheureux Théodore et ses compagnons jetèrent les fondements de l'Ordre de Sainte-Croix qui s'est beaucoup, dans la suite, répandu en France et dans les Pays-Bas. Ils ne vécurent d'abord que des aumônes et des bienfaits des fidèles, parce que l'évêque en leur donnant cette église ne leur avait affecté aucunes rentes ni revenus, et qu'ils avaient renoncé à toutes leurs possessions. Mais ce prélat chargea par son testament Jean d'Appia de Florines, son successeur, de fournir à l'entretien de ces Religieux, et Dieu a suscité dans la suite plusieurs personnes pieuses, qui par les donations qu'elles ont faites à ce monastère, et par

les bâtiments somptueux dont on l'a embelli, l'ont rendu un des plus célèbres et un des plus riches du pays.

Le B. Théodore demanda, l'an 1214, la confirmation de son Ordre au cardinal Hugues de Saint-Cher, légat en Allemagne du Pape Innocent III, mais il le renvoya au Pape et au concile général, qui était convoqué pour l'année suivante et qui se tint dans le palais de Latran. Le P. Verduc prétend que ce Pape unit les Congrégations de l'Ordre de Sainte-Croix en un seul corps, sous le gouvernement de Théodore de Celles, par des bulles que Henri de Gueldres, évêque de Liège et commissaire apostolique, vérifia trente-deux ans après, et que ce saint Fondateur commença par faire la visite des religieux Croisiers d'Italie, qui se soumirent à son obéissance ; que cet emploi le retint en Italie presque toute l'année 1215, et qu'avant son départ pour retourner à Liège, il alla derechef à Rome demander au Pape la Confirmation de son Ordre, sous cette union des différentes Congrégations de Croisiers ; que le Pape la lui accorda, mais que la mort ayant prévenu ce Pontife avant que les bulles fussent expédiées, l'union de ces Congrégations demeura imparfaite. Théodore obtint encore du Pape Honorius III la confirmation de son Ordre ; mais ce fut sans cette union, et Dieu répandit tant de bénédictions sur cette nouvelle Congrégation, qu'elle s'augmenta très-considérablement par les soins de ce saint Fondateur, qui ne cessa point de travailler à son agrandissement jusqu'à sa mort qui arriva le 17 août de l'an 1246, selon quelques-uns, et, selon d'autres, de l'an 1244, étant âgé de quatre-vingts ans.

Il avait envoyé de ses Religieux à Toulouse, qui se joignirent à saint Dominique pour combattre l'hérésie des Albigeois, et ils se conformèrent de telle sorte à ce saint Patriarche de l'Ordre des Prêcheurs en ce qui concerne l'observance de la Règle de Saint-Augustin, comme aussi en ce qui regarde l'office divin, les constitutions et les statuts de son Ordre, que le R. P. Pierre de Vaclourt, second général et successeur de Théodore de Celles, voulant encore obtenir du Pape Innocent IV, au concile de Lyon, la confirmation de cet Ordre, ne la demanda que suivant la conformité qu'il avait déjà et a toujours eue depuis avec

celui de Saint-Dominique, comme il paraît par la bulle de ce Pape du 23 octobre 1248. (HÉLYOT.)

LA BIENHEUREUSE ÉMILIE BICCHIÉRI.

Émilie Bicchiéri naquit à Verceil en Piémont, le 3 mai 1238. Sa famille était noble. Elle perdit sa mère de très-bonne heure ; mais déjà, quoique enfant, elle avait une piété remarquable. Après avoir pleuré vivement sa mère, elle pria la très-sainte Vierge de la considérer comme sa fille, et elle ne fit plus rien sans la prier : aussi elle en obtint des grâces particulières. Elle portait aux pauvres une vive compassion ; et son père, de qui elle était le bonheur et l'orgueil, lui donnait beaucoup pour l'exercice de sa charité. Émilie était son trésor, et il s'occupait, lorsqu'elle eut quinze ans, de lui trouver un digne mari ; mais Émilie déjà s'était donnée à Dieu et ne voulait plus vivre que pour son Seigneur Jésus-Christ. Lors donc que son père lui parla de la marier, elle se jeta à ses genoux et le supplia de la laisser à l'Époux des Vierges. Le père refusa d'abord son consentement ; mais les tendres supplications de sa fille le vainquirent. Il apprit alors qu'elle désirait entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, et il la combla de joie en lui répondant qu'il allait lui fonder un couvent.

Dès lors elle s'essaya dans la maison paternelle au genre de vie qu'elle devait mener chez les Dominicaines, et son père l'admira.

Trois ans se passèrent ainsi. Lorsqu'elle eut dix-huit ans, devant entrer alors dans le couvent que son père avait bâti pour la recevoir, elle se jeta à ses genoux, le priant de lui pardonner les fautes dont elle s'était rendue coupable, et de la bénir. Il la bénit en pleurant de tendresse.

Lorsqu'elle eut prononcé ses vœux avec des transports de joie, elle déclara que dès lors elle ne recevrait plus d'autres visites que celles de son père et qu'elle voulait devenir étrangère au monde. Elle ne vécut donc plus que pour Dieu.

On raconte que Dieu lui révéla un soir que son père était mûr

pour le ciel, et que dans huit jours il ne resterait plus ici-bas. Elle reçut cet avis avec une grande douleur. Mais, soumise à la volonté de Dieu, elle supporta cette séparation avec courage, se consolant en priant de tout son cœur pour cette âme qui lui était si chère ; et Dieu lui fit connaître que cette âme était dans le ciel avec les Saints.

Quelque temps après, elle fut élue supérieure de son couvent. Elle se soumit en se montrant plus humble que jamais et en partageant les plus disgracieux travaux de la maison.

Elle menait une vie très-pure et très-austère ; sa charité pour les pauvres l'entraînait toujours à n'en repousser jamais un seul. Elle se dévouait aux Sœurs malades, et on en cite trois qu'elle guérit en leur donnant sa bénédiction. Elle fit des miracles qui ont été constatés, et elle reçut des faveurs immenses de Notre-Seigneur. Elle lui demanda un jour d'avoir part à son couronnement d'épines, et elle en eut les souffrances. Son divin Époux lui accorda aussi des miracles : elle arrêta par sa prière et par un signe de croix un incendie qui menaçait de dévorer son monastère.

Malgré ses austérités, elle parvint à l'âge de soixante-seize ans et mourut le 3 mai 1314. Son corps, exposé pendant huit jours, fut honoré de plusieurs miracles. Elle fut béatifiée par le saint Pape Clément XIV, qui fixa sa fête au 17 août, jour de la seconde translation de ses Reliques, où des miracles encore attestèrent sa sainteté.

LE BIENHEUREUX NICOLAS,

ERMITE EN SICILE.

On voit dans les Bollandistes que ce Bienheureux fut accordé aux prières de sa mère qui demandait tous les jours à la très-sainte Vierge de lui obtenir de Dieu un enfant pieux et dévoué à qui elle pût laisser ses grandes richesses. Cette prière fut exaucée. Nicolas vint au monde, répondit merveilleusement aux désirs de sa mère en adoptant dès ses jeunes années la vie pénitente. Sa mère mourut, heureuse de précéder son fils devant Dieu. Nicolas, qui ne voyait que dangers dans les richesses, dis-

tribua aux pauvres tout son héritage et vécut trente ans dans une solitude, où il ne s'occupait que de plaire à Dieu et à Marie, et de gagner la vie éternelle.

Il ne s'échappait de sa solitude que pour aller aux églises, où il remplissait tous les devoirs de la piété la plus vive et la plus tendre. Il mourut très-saintement en 1167. Lorsqu'on voulut le mettre en terre, on porta son corps à Arcara. Mais les porteurs ne purent y entrer. Alors un enfant s'écria : « Portez-le à Notre-Dame de Rogato. » Le corps alors redevint léger, et on comprit que le bienheureux Nicolas voulait après sa mort habiter un des sanctuaires de la très-sainte Mère de Dieu.

Quelques miracles ayant honoré sa sépulture, des calculateurs sacrilèges voulurent dérober les saintes reliques de Nicolas; mais on rapporte que la très-sainte Vierge avertit le voisinage par le son des cloches; et les restes bénis du Bienheureux ne furent pas profanés.

LE BIENHEUREUX MARTIN DE SAINTE-MARIE, FRÈRE MINÉUR.

La noble maison des comtes de Saint-Étienne de Castille donna le jour à un fils qu'on appela Martin, et qui embrassa l'Ordre de Saint-François d'Assise. Un jour qu'il allait, accompagné d'un autre Religieux, prier à la chapelle de Notre-Dame de Guadalupe, il fut rencontré par le duc d'Avéra, son parent qui, sachant son désir de la vie solitaire, lui offrit de lui donner une retraite dans ses terres. C'était au haut d'une montagne, à l'embouchure du Tage. Il y avait là un ermitage abandonné. Ce lieu plut beaucoup à Martin qui l'accepta. Mais le Religieux son compagnon ne s'en accommoda pas et retourna à son couvent.

Martin, resté seul, mena là une vie toute dévouée à Dieu. D'autres Franciscains qui partageaient son amour pour la solitude et le silence, vinrent bientôt se joindre à lui, entre autres Jean d'Aquila et Pierre d'Alcantara. De concert avec Martin, ils bâtirent là une chapelle à la très-sainte Vierge qu'on appela Notre-Dame d'Arabida. C'était le nom de la montagne. C'est ainsi que l'ermitage abandonné devint un monastère de Franciscains.

Le bienheureux Martin de Sainte-Marie s'en alla au ciel en l'an 1546. On l'honore en divers lieux le 17 août.

LE BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SAINTE-MARIE,
FRÈRE MINEUR,
ET SES COMPAGNONS,
MARTYRS AU JAPON.

Le 17 août 1627, trois Religieux de Saint-François et douze séculiers japonais, les uns du Tiers-Ordre de Saint-François, et les autres de celui de Saint-Dominique, cueillirent la palme du martyre à Nangasaki. Ceux-ci furent François Curobioie, Caius Iemon, que quelques témoins disent né en Corée, en le confondant sans doute avec un autre Caius, mais que l'on affirme communément et avec plus de raison être des îles d'Amanguchi; Madeleine Kiota, veuve du sang royal de don François de Bungo, et Françoise, autre veuve de sainte vie. Les membres du Tiers-Ordre de Saint-François sont Gaspard Vaz et Marie, sa femme, Thomas Vo, François Cusfloie, Luc Kiemon, Louis Matzuo, Martin Gomez et Michel Kizaïemon qui avait été serviteur de don Louis Cerqueira, évêque du Japon. Tous, chrétiens de longue date et de grande ferveur, furent pris, emprisonnés et condamnés à mort pour avoir logé les Pères et refusé de conserver leur vie en reniant la foi. Sept furent brûlés vifs, savoir le bienheureux P. François de Sainte-Marie avec les deux Frères laïcs Barthélemy et Antoine; François Cusfloie, Gaspard Vaz, Madeleine Kiota et Françoise; les autres eurent la tête tranchée.

Nous avons quelques renseignements plus particuliers sur les trois Religieux. Le bienheureux François de Sainte-Marie naquit en Espagne, dans la province de la Manche; il entra jeune encore dans l'Ordre de Saint-François et fit profession dans la province de Saint-Joseph. Ordonné prêtre et enflammé de zèle pour la conversion des païens, il partit, en 1609, pour les Philippines, où il passa treize ans, occupé du ministère apostolique et de l'étude des langues de ces contrées. Il pénétra au Japon en 1622, quand la persécution y sévissait plus que jamais, et y resta quatre ans au milieu de dangers continuels, jusqu'à ce que les persécuteurs

l'eussent enfin arrêté dans la maison de Gaspard et Marie Vaz.

Le bienheureux Barthélemy Laurel fut son compagnon inséparable pendant un grand nombre d'années; il avait pris l'habit religieux à la fleur de l'âge et fait profession de la Règle de de Saint-François au Mexique où il était né. Il suivit le P. François à Manille et au Japon, disposant les fidèles aux Sacraments et les païens à embrasser la foi.

Le bienheureux Antoine de Saint-François, japonais, était catéchiste; il se présenta de lui-même au gouverneur pour suivre ses compagnons au martyre, et il fit profession avant sa mort.

(BOÉRO.)

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTÉ VIERGE.

Le 17 août de l'an 1030, paix conclue entre l'empereur Conrad et saint Étienne, roi de Hongrie, par l'intercession de la très-sainte Vierge.

Le 17 août 1873, plus de trois mille ouvriers venus des principales villes de France accomplissent leur pèlerinage dans l'église de Notre-Dame de Liesse, sous la présidence de M^{sr} Langénieux, évêque de Tarbes.

Le même jour, pèlerinage des fidèles de Paris à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer. Quoique la statue de la très-sainte Vierge miraculeusement portée à Boulogne en 636, par un vaisseau sans matelots et sans voiles et que deux Anges seuls conduisaient, eût été brûlée à la Révolution, le sanctuaire de Notre-Dame, reconstruit avec magnificence par M^{sr} Haffreingue, n'a pas cessé d'être visité par de nombreux pèlerins. Cette année l'affluence fut plus grande que jamais, et la fête fut présidée par M^{sr} Lequette, évêque d'Arras.

MARTYBOLOGE ROMAIN ¹.

Octave de saint Laurent, martyr.

A Carthage en Afrique, saint Libérat, abbé, saint Boniface,

¹ SEXTODECIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Octava sancti Laurentii martyris. — Carthagine in Africa sanctorum martyrum Liberati abbatis, Bonifacii diaconi, Servi et Rustici subdiaconorum, Rogati

diacre, saint Serf et saint Rustique, sous-diacres, saint Rogat et saint Septime, moines, et saint Maxime, enfant, tous martyrs, qui, dans la persécution des Vandales, sous le roi Hunéric, furent tourmentés de divers supplices inouïs, pour la confession de la foi catholique et la défense de l'unité du Baptême. Enfin, quand ils eurent été cloués sur des morceaux de bois, sur lesquels ils devaient être brûlés, le feu plusieurs fois rallumé s'éteignant toujours, le roi les fit frapper de coups d'avirons qui leur brisèrent la tête; et ils terminèrent ainsi leur édifiant combat, qui fut couronné par le Seigneur.

A Césarée en Cappadoce, fête de saint Mammès, martyr, qui, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, souffrit un long martyre, et le consumma enfin heureusement du temps de l'empereur Aurélien, sous le président Alexandre. Deux Pères, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, en ont fait un grand éloge.

En Achaïe, saint Myron, prêtre et martyr, qui, sous l'empereur Dèce et le président Antipatre, fut décapité à Cyzique.

A Nicomédie, saint Straton, saint Philippe et saint Eutychien, martyrs, qui, ayant été condamnés aux bêtes, et n'en ayant reçu aucune blessure, consommèrent leur martyre par le feu.

A Ptolémaïde en Palestine, saint Paul et sainte Julienne sa sœur, qui souffrirent sous Valérien.

A Terni, saint Anastase, évêque et confesseur.

et Septimi Monachorum, et Maximi pueri, qui in persecutione Wandalica sub Hunnerico rege pro confessione catholicæ fidei, et unici Baptismatis defensione variis et inauditis suppliciis exagitati, demum super ligna, quibus concremandi erant, clavis confixi, cum ignis sæpius accensus fuisset, ac divinitus semper extinctus, ejus jussu remorum vectibus percussi, et comminutis cerebris enecati, speciosum cursum certaminis sui, coronante Domino, perfecerunt. — Cesareæ in Cappadocia natalis sancti Mamantis martyris, qui a pueritia ad senectutem usque longum martirium duxit, et tandem imperante Aureliano, sub Alexandro Præsidente illud feliciter consummavit, quem sancti Patres Basilii et Gregorius Nazianzenus summis laudibus celebrarunt. — In Achaja sancti Myronis presbyteri et martyris, qui sub Decio imperatore et Antipatre Præsidente post multa tormenta Cyzici capite truncatus est. — Nicomediæ sanctorum martyrum Stratonis, Philippi et Eutychiani, qui damnati ad bestias, et nil læsi, per ignem martirium consummarunt. — Interamnæ sancti Anastasii episcopi et confessoris. — Ptolemaide in Palestina sanctorum martyrum Pauli et Julianæ sororis ejus, qui sub Valeriano passi sunt.

Additions des autres martyrologes.

Saint Jéron (*Hiero*) prêtre du ix^e siècle, qui fut massacré par les Normands, auprès de Leyde en Hollande.

Saint Agnat, martyr.

Saint Amour, premier abbé d'Amorback en Franconie.

Saint Élie le Jeune, moine en Calabre.

Saint Emèle et saint Orion, martyrs à Alexandrie.

Saint Jean, évêque de Montmarane en Italie, au xi^e siècle.

Sainte Benoîte et sainte Cécile, vierges et abbesses en Westphalie.

Martyrologe de la dernière persécution.

Pierre d'Anglade, prêtre du Rouergue, pour refus de serment, envoyé à Rochefort et mort dans le navire le 17 août 1794.

Nicolas-Louis Després, curé de Verrières au diocèse de Châlons-sur-Marne, condamné à la déportation, mort à Rochefort ce même jour.

Charles-Denis des Brochères, prêtre chartreux, près de Nancy, déporté, mort à Rochefort ce même jour.

Pierre Fabignon, prêtre du diocèse d'Amiens, déporté et mort ce jour à Rochefort, sur le navire les *Deux-Associés*, à l'âge de trente-six ans.

Jean-Baptiste Lamontre, prêtre du diocèse de Limoges, toujours pour refus de serment révolutionnaire, déporté avec trente-neuf autres prêtres, mort à Rochefort le 17 août 1794.

Jean-Baptiste Chèvresson, prêtre du diocèse de Toul, déporté en 1793, mort en mer, le 17 août 1794, à cinquante-trois ans.

Nicolas Lombal, prêtre du diocèse de Verdun, quoique ayant fait les serments exigés, envoyé à Rochefort où il rétracta ses serments, mort dans le navire le 17 août 1794, à soixante-trois ans.

Michel Tardif, prêtre du diocèse de Clermont, pour refus de serment emmené à Bordeaux, transporté malade à l'hôpital Saint-André, mort là le 17 août 1794 à cinquante-sept ans.

Joseph Pétiniaud du Garraud, prêtre du diocèse de Limoges, déporté pour avoir retracté ses serments, mort du scorbut à Rochefort le 17 août 1794.

Henri Teulier, prêtre du même diocèse, pour refus de serment déporté et mort à Rochefort, ce même jour.

Jean-François Prévost, prêtre Cordelier du diocèse de Saint-Dié, pour refus de serment, conduit à Rochefort, mort là ce même jour.

DIX-HUITIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Agapit, martyr. — Sainte Hélène, impératrice. — Réception de la Sainte-Couronne d'épines. — Saint Laure et saint Flore, tailleurs de pierres, martyrs — Sainte Claire de Monté-Falco, vierge. — Le bienheureux Jean de Zumarraga, archevêque de Mexico. — Le bienheureux Jean Wall, Frère Mineur, martyr. — Le vénérable curé Antoine Bannassat, confesseur de la foi. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT AGAPIT,

MARTYR.

Ce saint Martyr né à Rome, et issu d'une famille noble, mena dans la ville de Préneste, la vie monastique sous l'habit des ascètes. Depuis l'époque où il avait abandonné tout jeune sa propre patrie et les richesses paternelles, il s'était attaché, en cette ville, à un homme religieux nommé Porphyrius, qui l'éleva avec soin, lui enseigna avec succès les lettres humaines, et le forma si bien à la vie spirituelle qu'il eût été capable d'y instruire les autres. Lorsqu'il terminait sa quinzième année, il commença à soupirer de toutes ses forces vers la vie éternelle, en sorte qu'il désirait bien plus ardemment mourir pour le Christ, que de jouir des faveurs de la vie présente.

Mais l'homme de Dieu qui l'avait élevé, ayant eu connaissance du dessein qu'il avait formé de se préparer aux combats du martyre, l'en reprenait ; car il craignait qu'il n'entreprît témérement une œuvre si grande, et que la fermeté de sa foi n'en reçût quelque détriment. Il lui disait donc : « Cache dans le plus intime de ton cœur le Christ, la source de tous les biens, et lorsque sa voix se fera entendre, va. » Mais le Seigneur, qui l'avait destiné à être cohéritier des enfants d'adoption, ne permit pas qu'il fût longtemps réduit à un silence infructueux ; il ne voulut pas que cette lampe demeurât ainsi cachée sous le boisseau ; mais il la

plâça sur le chandelier, afin qu'elle éclairât tous ceux qui sont dans la maison.

Vers ce temps-là sortit de Rome un nommé Antiochus, qui avait été préfet du prétoire et s'attribuait une autorité de roi, et qui avait déjà fait endurer divers supplices aux chrétiens pour le nom du Christ. Il vint dans la province Valéria, et semblable à un chien enragé, il s'efforçait d'atteindre par ses morsures chacun des fidèles. Agapit l'ayant appris, alla trouver Porphyrius, et lui dit : « Je t'en conjure par ta couronne et par la qualité de soldats du Christ qui nous a faits ce que nous sommes, ne souffre pas que nous fuyions la présence du tyran ; allons plutôt spontanément nous présenter à lui, pour lui dire : « Pourquoi recherches-tu les disciples du Christ, et pourquoi veux-tu t'en faire des ennemis ? » Et aussitôt le bienheureux Martyr du Christ, Agapit, courut à la maison d'Antiochus, et lui parla en ces termes : « O le plus scélérat et le plus débauché des hommes, pourquoi ne veux-tu pas cesser de poursuivre les Saints de Dieu et de les tourmenter si cruellement, eux qui ne cessent de prier Dieu assidûment pour le salut et le maintien de la République et de tous les peuples ? » Antiochus, irrité de ces paroles, donna l'ordre de se saisir d'Agapit et de le conduire à son tribunal. Lorsqu'on l'eut amené, il lui dit : « Quelle autorité as-tu donc, pour venir ainsi, non-seulement mépriser la majesté des princes, mais encore nous insulter audacieusement en public, et par des paroles si outrageantes ? » Le bienheureux Agapit répondit : « Mon autorité est dans la puissance de mon Dieu, qui est pour moi un mur inexpugnable et une armure de salut. » Antiochus lui dit : « Tu as donc un autre Dieu que ceux que nous adorons, et que révèrent les plus élevés en dignité parmi nous ? » Agapit répondit : « Est-ce que Jupiter, Saturne et autres démons te semblent être des dieux ? C'étaient des hommes souillés des crimes les plus énormes, dont vous ornez les images avec de l'or et de l'airain, pour les honorer ensuite. »

Antiochus, admirant tant de fermeté dans un enfant, lui dit : « De quelle condition est-tu ? quelle est ton origine ? d'où es-tu venu ici ? je désire le savoir. » Le saint martyr de Dieu, Agapit,

répondit : « Si tu veux connaître ma patrie, je suis romain, issu d'une famille illustre ; j'ai été nourri et instruit, dès le berceau, dans la sainte Église, qui est la Mère de tous les catholiques. » Antiochus dit : « A ce que je vois, les chrétiens t'ont imbu de leurs superstitions, en sorte que tu ne révères point les princes, et que tu refuses de rendre aux divines images les honneurs qui leur sont dus. » Agapit reprit : « Dis plutôt des démons, et non pas des dieux ; car du sein de leurs statues ils vous donnent des réponses pour tromper les âmes, afin qu'après vous avoir ainsi dupés, ils se jouent de vous jusqu'au moment où ils vous entraîneront avec eux dans l'enfer, misérables et perdus que vous êtes. » Antiochus dit : « Jusqu'à présent, la philosophie m'a fait dissimuler mes injures personnelles ; mais je ne saurais souffrir qu'on blasphème mes dieux. » Agapit reprit en souriant : « Lequel de toi ou de tes dieux doit être réputé le plus puissant ? Car puisque tu t'efforces de les défendre, tu prouves par là-même qu'ils sont faibles et impuissants, eux qui, pour n'être pas lésés, vous demandent de les venger. »

En ce moment, l'un des satellites du président lui dit : « Seigneur juge, si tu prêtes les oreilles de ta clémence aux discours embrouillés de ce sacrilège, de cet entêté, tu ne pourras jamais le vaincre par des paroles. Interroge-le sur l'audace de sa présomption, et surtout informe-toi des richesses patrimoniales qu'il a apportées de Rome en venant ici, de peur que ce qui devait servir à la République ne lui fasse défaut. » Antiochus dit donc au bienheureux Agapit : « Quel est le motif qui t'a amené ici ? » Agapit répondit : « Le Christ m'a envoyé ici pour prêcher à tous ceux qui pensent comme vous, qu'ils aient à se débarrasser des lacets du diable et des doctrines des démons, par lesquels vous tenez leurs âmes captives, et qu'ils fassent pénitence de leurs péchés, en confessant le Seigneur Jésus-Christ, afin qu'ils ne soient pas précipités avec le diable au fond des enfers ? » Antiochus dit : « Votre Christ, ayant voulu enseigner ces superstitions et ces futilités, fut saisi par des gens de sa nation et périt attaché au gibet de la Croix. » Le bienheureux Agapit répondit : « Épargne à mes oreilles ce blasphème : la mort que le Christ a

endurée pour nous, c'est notre vie ; par le bois de sa Croix il a chassé la mort que l'homme, trompé par le diable, s'était attirée : ce que tu crois être une honte, fut la rédemption du monde, et non la punition d'une faute. » Antiochus dit : « Tous les blasphèmes que ta bouche profère seront vengés par les supplices les plus cruels ; mais avant qu'on en vienne aux tourments, dis-moi où sont les trésors que tu as apportés ici, après avoir vendu ton patrimoine. » Agapit répondit : « Les richesses que j'ai retirées de mon patrimoine, et que tu me demandes avec un empressement si avide, sont déposées et conservées dans le trésor de mon Christ, d'où les voleurs ne peuvent approcher. » Antiochus dit : « On voit bien que tes années ne sont pas encore parvenues à la maturité ; et voilà pourquoi tu nous accumules ici avec emphase tant de fables et de puérités ; mais, crois-moi, suis les conseils de la prudence, et songe plutôt à ce qui doit t'être avantageux. » Agapit répondit : « Occupe-toi plutôt de toi-même, misérable, toi qui ne sais pas même qu'il y a une autre vie, et qui te complais uniquement dans la félicité présente et passagère, laquelle commence et finit par la tristesse, et qui est suivie de tourments éternels qui ne finiront jamais. Quant aux desseins de mon cœur depuis mon berceau, ils sont fondés sur la vraie sagesse, qui est le Christ, et d'une manière si solide, qu'aucune attaque des malins esprits ne saurait les ébranler. C'est pour cela que je ne crains point tes bourreaux, car plus ils seront animés contre moi, plus ils éprouveront la puissance de mon Dieu, et ils se retireront confondus. »

Antiochus dit : « Il y a assez longtemps que je souffre patiemment tes propos insensés. Je t'avertis donc que tu as un choix à faire ; vois ce que tu préfères : il faut, ou que tu nous montres les trésors que nous savons être cachés chez toi, et alors tu pourras te retirer librement ; ou que tu sacrifies aux dieux immortels et en ce cas, tu pourras jouir avec nous d'une vie tranquille, et tu mériteras d'être compté au nombre de nos amis. Car j'ai compassion de ton jeune âge, et j'admire comment un enfant de quinze ans à peine ne craint pas de mourir de l'horrible mort des chrétiens. Je te le répète donc, Agapit, il faut que tu obéisses à ce que je te

dis. Approche donc, et viens sacrifier au grand dieu, à l'invincible Jupiter, de peur que je ne sois contraint de te faire périr par divers supplices comme un enfant des chrétiens, toi qui appartiens à une si noble famille. » Le bienheureux Agapit, entendant ces paroles, s'écria et répondit d'un cœur intrépide : « Fou et insensé que tu es, je t'ai déjà dit que ces richesses, que tu me demandes avec une cupidité aussi inique qu'elle est ardente, sont déposées irrévocablement dans le trésor du Christ, auquel j'immole sans cesse un sacrifice de louanges au fond de mon cœur. Au reste, mon juge c'est ce même Christ, qui connaît le cœur de chacun ; et il est assez puissant pour me délivrer des supplices dont tu me menaces. Tu peux donc exécuter ta promesse ; car tu ne saurais en aucune manière m'arracher à la société du peuple chrétien. J'adore le Christ, et je désire devenir sa victime. Pour vous autres, avec tous vos dieux, vous serez condamnés aux brasiers éternels. Mais écoute-moi, moi qui suis serviteur de Dieu, et agréé mon conseil : fais pénitence pour le sang des Saints que tu as répandu, afin de pouvoir échapper à la damnation éternelle, qui attend tous les hommes injustes. »

Le président, indigné d'un tel langage, commanda à ses ministres de le frapper avec des scorpions et des balles de plomb, et de lui crier par la voix du héraut : « Sacrifie aux dieux, devant lesquels les plus hautes dignités de ce monde abaissent leurs fronts. » Mais le bienheureux Agapit, pendant qu'on le frappait, priait le Seigneur et disait : « Je vous rends grâces, Seigneur, Père de mon Seigneur Jésus-Christ, qui me donnez secours au milieu de mes tourments ; faites, je vous en supplie, qu'aidée de l'assistance de votre miséricorde, ma foi ne vienne pas à défaillir et que, parmi ceux qui m'entourent, il s'en trouve qui aient le bonheur de participer avec moi à la récompense du martyre. » Au même moment, plus de cinq cents hommes, convertis soudain au Dieu des chrétiens, confessèrent le Seigneur Jésus-Christ. Aussitôt on porta contre eux la sentence capitale, qui fut exécutée immédiatement ; et c'est ainsi qu'ils s'envolèrent au royaume céleste, avec la palme du martyre.

Antiochus ordonna ensuite qu'on renfermât dans une horrible

prison le saint Martyr de Dieu, et défendit qu'on allât le consoler ou le soulager, dans l'espoir que, débilité par un long jeûne, il périrait enfin d'inanition. Mais celui à qui on refusait la lumière corporelle, jouit d'une autre lumière admirable venue du ciel, qui éclaira le cachot de la prison. Un jeune homme d'une beauté ravissante, aux regards enflammés, s'approcha de lui, le fortifia et lui dit : « Agis virilement, Agapit ; car tu as encore beaucoup de tribulations à endurer pour mon Nom ; mais ne crains rien, parce que, avec l'aide de la force divine, tu surmonteras tous les tourments. » Et après qu'il eut ainsi parlé, il disparut. Les soldats qui gardaient la prison, voyant une si vive lumière environner le Martyr, furent saisis de crainte, et ils confessaient le Seigneur Jésus-Christ, disant : « Il est vraiment grand le Dieu des chrétiens, qui procure de tels secours à ses serviteurs au milieu de leurs tourments. »

Antiochus, à cette nouvelle, se fit amener le bienheureux Agapit et lui dit : « Eh bien ! Agapit, qu'as-tu résolu pour sauver ta vie ? » Agapit répondit : « Le Christ est ma vie. » Antiochus dit : « Laisse ton entêtement, et adore des dieux vivants, qui sont aussi des dieux véritables. » Agapit répondit : « Ceux que tu dis être de vrais dieux, ce sont des idoles sans vie et sans aucun sentiment, qui n'ont jamais pu ni parler, ni sentir, ni se mouvoir en aucune manière ; je ne sais vraiment pas comment tu oses dire que ce sont des dieux. Vos histoires elles-mêmes établissent que ce furent des hommes souillés des crimes les plus énormes, des homicides, qui même mangeaient leurs enfants. Si tu veux faire des dieux de tels gens, tu peux compter que tu seras avec eux condamné à des peines éternelles, sans cesse renaissantes, et dont on ne verra jamais la fin. »

En ce moment survint un homme qui, à cette époque, occupait un poste important ; il dit au juge : « Invincible président, pour quoi ne punis-tu pas cet opiniâtre, ce blasphémateur des dieux, lui qui te promet des tourments éternels ? » Antiochus, lançant sur le bienheureux Agapit des regards de bête féroce, lui dit d'un visage courroucé : « Agapit, ne te fie point à l'art magique dont les chrétiens t'ont imbu, et par le moyen duquel tu crois sur-

monter les tourments ; renie plutôt le Christ, afin de pouvoir avec nous jouir des plaisirs de la vie. Autrement, j'en jure par les dieux, je ferai de toi un exemple pour tous, en t'arrachant la vie par d'affreux supplices. » Agapit répondit : « Comme ton pouvoir n'est pas éternel, ainsi tes menaces se réduisent à rien : fais ce que tu as à faire. » Alors Antiochus ordonna de le dépouiller et de le frapper rudement de verges. Il le fit ensuite étendre fortement sur le chevalet, et commanda qu'on déchirât tout son corps avec les ongles de fer, les bourreaux lui criant : « Sacrifie aux dieux. « Mais le bienheureux Agapit, durant ces tourments, priait et disait : « Soyez mon aide, Seigneur, et ne m'abandonnez pas, ô mon Dieu, entre les mains de mes ennemis. »

Antiochus ordonna ensuite de préparer son tribunal au Forum et de lui présenter Agapit. Quand on l'eut amené il lui dit : « Veux-tu sacrifier aux dieux, ou persistes-tu toujours dans ta folie ? » Agapit répondit : « J'offre toujours un sacrifice sans tache à mon Dieu le Seigneur Jésus-Christ, qui m'a donné mon corps et mon âme. Pour toi l'extravagance de ta tête ne te permet point de reconnaître ton Créateur, puisque tu adores des idoles sourdes et muettes, et que tu dis à la pierre : — C'est toi qui m'as engendré. » Antiochus, se voyant ainsi injurié, entra dans une fureur étrange ; puis il fit conduire le saint Martyr de Dieu au temple d'Apollon, et donna l'ordre de l'accabler des supplices les plus cruels, s'il ne brûlait de l'encens à ce dieu. Durant le trajet, le bienheureux Agapit disait : « Je ne sacrifie point aux démons, car il est écrit : — Tous les dieux des nations sont des démons, mais Dieu a fait les cieux — Et encore : — Qu'ils soient confondus, tous ceux qui adorent les idoles, et ceux qui se glorifient dans leurs simulacres. » Ceux qui conduisaient le Martyr, entendant ces paroles, frappaient ses membres avec des pierres, et lacéraient tout son corps avec des cordes de fer ; puis ils le ramenèrent au tribunal du président.

Antiochus l'apercevant, lui dit : « Agapit, pourquoi mets-tu le trouble parmi les habitants de cette ville ? Tu ne crains donc pas de les agiter par des superstitions séditeuses, contrairement aux décrets des princes ? » Agapit répondit : « La religion chrétienne

a toujours eu horreur des séditions, et elle prêche à tous de garder inviolablement la concorde ; car la sédition a toujours pour auteur des gens sans portée, et pour compagnie les querelleurs et autres agents de désordres. » Antiochus dit à ses appariteurs : « Placez-le sur le chevalet et mettez tout son corps en lambeaux avec les ongles de fer. » Après ce supplice, un très-cruel démon s'empara soudain du président, et se mit à l'agiter longtemps, au point qu'on crut qu'il allait mourir. Étant enfin revenu à lui il passa dans une salle pour se reposer ; puis il ordonna aux satellites de lui présenter de nouveau le Martyr du Christ. Lorsqu'il fut en sa présence, il lui dit : « Tu as vu comme les dieux sont irrités contre moi à cause de tes blasphèmes ? » Agapit répondit : « Il n'y a point d'union possible entre le Christ et Bélial, entre la lumière et les ténèbres ; et voilà pourquoi aucune attaque des démons ne peut nuire aux serviteurs de Dieu, à moins qu'ils ne soient entachés de quelque vice. Mais ils exercent leur puissance sur ceux qui ne connaissent point le Dieu créateur, et qui rendent un culte à des idoles muettes et sourdes ; de là vient que les démons gagnent les âmes de ces malheureux, en leur offrant l'appât de la volupté. Après qu'ils se sont ainsi emparé de leurs âmes, ils ont tout pouvoir sur leurs corps, en leur envoyant diverses infirmités. Ils ont jusqu'à présent dominé en toi ; aie donc soin de ton âme, tandis que tu as encore le temps de te repentir, de peur que, lorsque tu le voudrais, tu ne le puisses plus. C'est maintenant le temps de semer : celui qui présentement ne fait pas de convenables fruits de pénitence, quand il sera arrivé en la vie qui succédera à celle-ci, moissonnera les gémissements et le désespoir, avec des douleurs et des tristesses qui n'auront jamais de fin. »

Antiochus lui dit : « Depuis que votre vaine et inutile religion a commencé à produire une nouvelle secte, qui a rendu méprisables les cérémonies sacrées des dieux, l'empire romain est en proie à divers maux, et l'état de la république va s'affaiblissant. » Agapit répondit : « Cela n'est pas exact ; car si tu consultes les anciennes histoires, tu y liras qu'en un seul jour, au moment où l'on offrait de l'encens à Jupiter Olympien, plus de cinq cents

jeunes hommes tombèrent par terre et périrent. Et, ainsi que le rapporte l'histoire de Trogue-Pompée, trois cents hommes qui acquittaient des vœux superstitieux en l'honneur de Mars, rendirent l'âme en une seule heure, empestés par le souffle d'un dragon. Mais depuis que la religion chrétienne a appris aux hommes à honorer le vrai Dieu et à révéler ses lois, la paix du Christ s'étend sur tout l'univers, et le genre humain, qui durant des milliers d'années était exilé du Paradis, va reprendre place dans la céleste patrie. Mais si votre puissance d'un jour désire savoir quel est le motif qui vous fait persécuter les chrétiens avec tant d'obstination, je le dirai en peu de mots. » Antiochus répondit : « Dis ce que tu sais. »

Le bienheureux Agapit dit alors : « Depuis que la grande miséricorde de Dieu a daigné visiter, du haut du ciel, le genre humain par son Fils unique, aussitôt le diable, au moyen de ses satellites, a excité une sédition contre les élus de Dieu ; c'est qu'il redoutait que les coupables qu'il tenait enchaînés par le péché ne vinssent à lui échapper par le repentir, lorsqu'ils écouteront la prédication du nom du Christ. De même qu'un vent violent agite la mer et fait soulever ses flots, ainsi le diable, par ses satellites, excite la persécution contre les Saints de Dieu, dans la crainte que les peuples, recevant la foi par leurs prédications ou par leurs exemples, ne soient sauvés. Et afin que les Saints n'en fussent point intimidés, le Seigneur les en avait prévenus par les Prophètes ; de là vient qu'on lit dans un psaume : « Le Seigneur règne, que les peuples s'en irritent. » Et un autre poète sacré a dit : « Vous avez envoyé dans la mer vos chevaux qui agitent les grandes eaux ; » c'est-à-dire, lorsque le Christ a envoyé de saints prédicateurs vous annoncer le règne de Dieu, vous vous irritez, vous devenez insensés, ne voulant pas recevoir leur doctrine ; et le diable en prend occasion de vous entraîner avec lui dans le Tartare, pour y brûler éternellement. »

Antiochus dit : « De quelque manière que votre Christ ait prédit ce qui devait arriver, il n'en est pas moins vrai que toujours on devra vous punir, vous et les gens de votre espèce, ou

du moins vous éloigner de vos propres demeures ; car c'est par vous que s'aggrave de jour en jour un scandale sans fin, qui ne permet ni aux princes ni au peuple de jouir avec tranquillité d'une paix constante. » Agapit répondit : « Les frénésies d'une personne tourmentée de la fièvre ne sont pas la faute du médecin ; elles sont une infirmité du malade. » Antiochus dit : « A l'adresse de qui vont ces paroles ? » Agapit répondit : « J'en-voie cette similitude à votre vaine et futile gloire, vous autres qui ne voulez ni recevoir le nom vénérable du Christ, ni obtempérer aux avertissements des Saints ; car il est absurde de faire un crime au Seigneur Christ d'être venu soulager le monde malade : il faut plutôt plaindre votre langueur, à vous qui, de peur de recouvrer la santé, injuriez le médecin lui même. »

Tout le peuple était dans l'admiration de la doctrine d'Agapit ; car ils voyaient que la sagesse de Dieu était en lui. Cependant il en résulta des cris confus dans la foule ; car les uns criaient que c'était un magicien, un séducteur ; les autres le proclamaient juste et saint ; et il y en eut un grand nombre qui, confessant le Seigneur Jésus-Christ comme vrai Dieu, reçurent le Baptême. Tandis que ces choses se passaient, le président se sentit découragé ; et dans la crainte que le peuple ne s'éloignât de lui (car la plupart croyaient en Jésus, grâce aux enseignements du bienheureux Agapit), il le livra à un certain magistrat nommé Amas, puis, prétextant une expédition, il se retira pour un temps vers la Ligurie, recommandant à Amas que, si Agapit refusait encore de sacrifier aux idoles, il eût à lui faire savoir qu'il l'avait fait périr par les tourments les plus atroces.

Amas ayant reçu un pouvoir aussi étendu sur le Martyr du Christ, s'assit sur son tribunal, et se le fit amener ; car depuis longtemps il avait soif de son sang, et il lui dit : « Dis-moi, empoisonneur, tête folle, jusqu'à quand demeureras-tu dans les tourments, au lieu de sacrifier aux dieux immortels, afin que tout le monde voie que tu obéis aux édits des princes ? » Agapit répondit : « Dis-moi, insensé et victime de la mort, pourquoi ne crains-tu point d'encourir la colère du Juge éternel, toi qui m'ordonnes de faire des choses détestables contre la loi de mon

Dieu ? » Alors le juge, agité par les aiguillons de sa fureur, ordonna de l'enfermer en prison, et de n'y laisser pénétrer qui que ce fût, afin qu'il y mourût de faim. Quelques jours après, Amas donna l'ordre de tirer de sa prison le vigoureux athlète du Christ, et il lui parla ainsi : « Dis-moi, Agapit, tu n'es point encore parvenu à l'âge viril ; d'où te viennent donc ces discours si pleins de force et de sagesse, au point que tout le peuple est dans l'admiration pour la prudence de tes réponses ? » Agapit répondit : « Un oracle divin nous défend de jeter les pierreries devant les pourceaux, et de donner aux chiens ce qui est saint ; cependant, puisque le temps où nous sommes semble exiger que l'action du Christ dans ses disciples brille de tout son éclat, je répondrai à ta question. » Le juge lui dit : « Parle. »

Le bienheureux Agapit tint alors ce discours : « Le Christ notre Seigneur Dieu, envoyant ses disciples (qu'il avait élus dès avant la création du monde) pour instruire les cœurs des fidèles qui devaient croire en son nom ; avant de s'élever aux cieux pour retourner à son Père, leur prédit qu'ils auraient à souffrir de grands maux pour la foi de son Nom, et ajouta qu'ils seraient menés devant les rois et les présidents pour lui rendre témoignage. Il leur dit aussi : « Lorsque vous paraîtrez devant les rois et les gouverneurs, ne songez point comment ou ce que vous aurez à répondre ; car à cette heure on vous donnera d'en haut ce que vous devrez dire. » Et encore : « Ce n'est point vous qui parlez, c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous. » Après donc être monté au ciel vers son Père, il envoya sur eux le Saint-Esprit qu'il avait promis, et remplit leurs cœurs d'une ineffable sagesse, par laquelle ils enseignèrent toutes les nations à croire en Dieu le Père non engendré, et en son Fils unique, et au Saint-Esprit qui procède inséparablement du Père et du Fils ; et la doctrine de sa sagesse se répand jusqu'aujourd'hui sur ceux qui ont eu le bonheur de devenir enfants d'adoption. Et lorsqu'on les persécutera pour son nom, il leur sera donné d'une manière divine ce qu'ils auront à répondre pour sa défense. »

Le juge lui dit : « Nous savons tout cela, mais c'est une chose

difficile à croire : tu feras bien plus sagement en suivant nos conseils, afin d'éviter les horribles tourments qui t'attendent, Car toutes ces choses que tu as débitées devant notre tribunal, après les avoir longtemps méditées, pour te soustraire aux supplices, ne te serviront de rien, si tu n'offres des sacrifices à nos dieux si puissants. » Agapit répondit : « J'adore mon Dieu, et je ne sers que lui, comme l'ordonne la parole divine ; quant aux idoles sourdes, muettes et sans vie, que tu veux me faire adorer, elles ne peuvent rien faire d'utile, ni à elles-mêmes ni à leurs sectateurs. »

L'impie Amas, indigné d'entendre ces paroles, donna l'ordre de répandre sur la tête d'Agapit des charbons ardents. Mais au même moment, par la vertu du Saint-Esprit, l'air fut agité, et il s'éleva un vent violent qui enleva les charbons et les poussa sur plusieurs de ceux qui les plaçaient sur la tête du Martyr : quant au Saint de Dieu, le feu ne lui fit aucun mal. Le juge, voyant ce qui venait d'arriver, dit aux siens : « Qu'est-ce que je vois ? » Agapit répondit : « Si tu veux examiner la chose, injuste que tu es, tu découvriras que je suis vengé de tes bourreaux. » Amas, comme agité par toutes les furies, le fit dépouiller et ordonna à cinq groupes de trois hommes chacun de le battre de verges, puis de le suspendre les pieds en haut au-dessus d'une épaisse fumée.

Quelques jours s'étaient écoulés lorsque Amas, le croyant mort, envoya le secrétaire Attale pour voir ce qui était advenu de l'homme de Dieu Agapit. En arrivant à la prison, il le trouva debout, les mains élevées vers le ciel et psalmodiant en cette sorte : « Que Dieu se lève, et que ses ennemis soient dispersés, et que ceux qui le haïssent fuient de devant sa face ; qu'ils s'évanouissent comme la fumée ; comme la cire se fond devant le feu, ainsi périssent les pécheurs devant la majesté de Dieu, et que les justes soient rassasiés. Moi je ne mourrai point, mais je vivrai, et je raconterai les œuvres du Seigneur. » Un Ange était descendu auprès de lui, avait brisé ses chaînes, et l'avait fortifié. Attale retourna annoncer au préfet ce qui s'était passé. Amas dit alors : « Que pouvons-nous lui faire davantage ? » Attale

répondit : « Que la grandeur de ta gloire m'y autorise, et je lui persuaderai d'obéir à tes ordres. » Le préfet lui dit : « Si tu fais ce que tu dis là, je te ferai récompenser richement, et tu seras mieux encore auprès des princes que tu ne l'as été jusqu'ici. »

Attale se rendit donc auprès d'Agapit, ainsi qu'il avait été convenu, et employa toutes sortes de motifs pour lui persuader de renier le Christ et de sacrifier aux démons. Mais le saint Martyr, demeurant immobile dans la foi du Christ, au lieu de prêter l'oreille à ces paroles fallacieuses, les méprisa et en rit. Attale, pour acquitter sa promesse, lui donna encore ces avis : « Quelle récompense peux-tu espérer après avoir enduré opiniâtrément tant de tourments et déshonoré ta noble origine par d'indignes bassesses ? A quoi bon laisser périr la fleur de ta gracieuse jeunesse, et échanger les douceurs de la vie contre de longs tourments ? Moi aussi, j'ai été autrefois victime de cette démence, et je reçus le sacrement de la foi chrétienne ; mais j'ai mieux aimé ne point me priver des plaisirs de la vie présente, que de m'exposer à d'affreux supplices. » A ces paroles Agapit répondit : « Retire-toi de moi, ministre du diable, conseiller de perdition, va-t'en d'ici. Qu'est-ce que tu n'oseras pas commettre contre un Serviteur de Dieu, toi qui n'as pas craint de mettre la main sur mon Seigneur Jésus-Christ lui-même ? Encore une fois, arrière, Satan, va-t'en avec ton père le diable, qui, après avoir été vaincu et confondu par mon Maître, a été précipité dans les profondeurs de l'enfer. »

Attale, confus de cette réponse, retourna vers le préfet et lui raconta ce qu'ils avaient dit. Et en faisant son récit, il ne dissimulait point sa croyance : « J'ai vu véritablement, disait-il, dans le Serviteur de Dieu, des choses merveilleuses que nulle langue humaine ne pourrait exprimer. Il a près de lui des Anges de Dieu qui le protègent avec des armes invincibles. C'est pourquoi maudits sont par le Seigneur tous ceux qui ne croient pas en Jésus-Christ Fils de Dieu, que prêche son serviteur Agapit. » Le préfet, consterné de l'entendre parler ainsi, lui dit : « Tu es donc séduit aussi, à ce que je vois ? Que t'a-t-il donc manqué pour que tu abandonnes ainsi le service de nos dieux, pour embrasser

la doctrine d'un homme qui va mourir et qui doit recevoir le châtiment des coupables ? » Attale, comprenant que le juge songeait à envoyer un acte d'accusation contre lui au président Antiochus, l'abandonna et ne le suivit plus.

Amas fit amener le bienheureux Agapit, et ordonna de répandre sur tout son corps de l'eau bouillante, pendant que les appariteurs criaient : « Sacrifie aux dieux. » Mais Agapit criait aussi et disait : « J'adore le vrai Dieu, le seigneur Jésus-Christ, qui du haut du ciel me porte secours, et qui fait que je ne sens point les tourments. Il faut cependant que tu saches, misérable, que le terme de ta vie s'approche, et que tu seras jeté dans l'enfer avec le diable. » Le saint enfant n'avait pas encore achevé de proférer la sentence que, par un juste jugement de Dieu, l'exécution suivit immédiatement ; car Amas tomba de son siège à demi-mort, et peu après il exhala son dernier souffle.

Le président Antiochus, à cette nouvelle, envoya l'ordre de conduire Agapit à Préneste devant le temple de Jupiter, et de le contraindre à offrir de l'encens aux dieux. Comme il refusait d'obéir à ce commandement, on le conduisit à l'amphitéâtre, où le peuple était réuni pour le spectacle, et on lâcha sur le Martyr deux lions très-cruels, dont les yeux étincelants jetaient des regards terribles. Dès qu'ils furent arrivés au milieu de l'arène, ils se jetèrent aux pieds d'Agapit, les léchant doucement ; puis ils se roulèrent par terre devant lui, jusqu'à ce que le saint enfant leur commandât de rentrer dans leurs loges. Le peuple, à la vue de ce prodige, s'écria : « Il n'y a point au ciel et en terre d'autre Dieu que celui que prêche le Serviteur de Dieu Agapit. » Et le saint Martyr leur dit : « Croyez au Seigneur Jésus-Christ, afin de sauver vos âmes, et n'acceptez point les doctrines des démons ; car la figure de ce monde passe avec tout ce qu'on y voit. »

Antiochus voyant donc, par la constance du saint jeune homme, qu'il était plus facile de le faire périr que de le vaincre, dicta cette sentence : « Agapit, blasphémateur des dieux et qui refuse d'obéir aux édits des princes, sois puni par le tranchant du glaive. » Les satellites qui avaient été envoyés par le prési-

dent enlevèrent Agapit de l'amphitéâtre, et l'emmenèrent pour son supplice. Lorsqu'ils furent arrivés au lieu où il devait être décapité, les bourreaux le firent arrêter entre deux colonnes, non loin de la ville de Préneste. Le Martyr du Christ, s'étant mis à genoux, dit ces paroles : « O Dieu ! recevez-moi. » Puis un des bourreaux s'approcha et du premier coup lui trancha la tête. Les chrétiens vinrent la nuit suivante, en chantant des hymnes de louange, recueillirent son corps, et en grand honneur le déposèrent dans un sarcophage neuf, à un mille de la ville, où jusqu'à ce jour il répand ses bienfaits en abondance, par la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur tous ceux qui les réclament d'un cœur pur et avec une foi sincère. Le bienheureux Agapit souffrit le 15 des calendes de septembre, Notre-Seigneur Jésus-Christ régnant, avec Dieu le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

(BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.)

SAINTE HÉLÈNE,

IMPÉRATRICE.

Hélène, devenue si célèbre par son dévouement et par celui de Constantin, son fils, qui donna la paix à l'Église, naquit, dit-on, à Drépane, en Bithynie, d'une famille obscure, car on prétend que son père tenait hôtellerie.

L'empereur Constance Chlore, n'étant encore que simple officier, l'épousa par inclination. Hélène vécut avec lui jusqu'en l'an 292, que ce prince, nouvellement associé à l'Empire, fut contraint de la répudier pour épouser la belle-fille de Maximien-Hercule. Constantin, son fils, devenu empereur à son tour, aux grands applaudissements de l'armée et du peuple, donna à sa mère le titre d'*Auguste*, avec de riches domaines dans toute l'étendue de l'Empire. Il lui offrit même ses trésors pour en disposer comme il lui plairait.

Hélène, jusqu'alors, avait été dans l'ignorance de la religion de Jésus-Christ. Elle dut les lumières de la vérité à Constantin, son fils, qui, après avoir embrassé le culte du vrai Dieu, le lui fit connaître. Elle pouvait avoir alors soixante-quatre ans.

Le zèle qu'elle fit paraître pour avancer dans les exercices de la piété lui fit bien réparer le temps qu'elle avait perdu pour l'éternité. Maîtresse des trésors de l'Empire, elle n'en disposa que pour faire des libéralités et des aumônes.

Elle assistait aux offices divins avec une assiduité exemplaire, confondue parmi le peuple, vêtue simplement. Elle ornait les églises de riches autels et de vases précieux ; elle ne négligeait pas les oratoires des moindres bourgades.

Après le concile de Nicée, qui se tint en 325, Constantin employa des sommes considérables à élever des temples au vrai Dieu, particulièrement dans la Terre-Sainte.

Hélène se chargea de l'exécution de ce pieux dessein, embrassant avec joie une telle occasion de satisfaire la dévotion qu'elle avait de visiter les lieux consacrés par les mystères de Jésus-Christ.

Elle partit en 326. Lorsqu'elle fut arrivée à Jérusalem, elle découvrit le sépulcre du Sauveur et le bois de la Vraie Croix où il avait souffert, comme on le rapporte au 3 mai.

Elle donna ensuite tous ses soins à la construction de la superbe église du Saint-Sépulcre et d'une foule d'autres pieux édifices. Avant de quitter la Palestine, elle voulut témoigner aux vierges consacrées à Dieu l'estime qu'elle faisait de la sainteté de leur état.

Elle les rassembla toutes, les fit asseoir sur des nattes préparées pour les recevoir, et les servit à table, tenant elle-même l'aiguière sur le bassin, pour leur donner à laver ; apportant elle-même les viandes, les mettant devant elles, et leur présentant à boire.

Elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, dans une santé parfaite de corps et d'esprit. Lorsqu'elle sentit que Dieu allait l'appeler à une meilleure vie, elle donna à son fils d'excellentes instructions pour le porter à se conduire d'une manière digne d'un empereur chrétien.

Ensuite elle lui dit adieu, ainsi qu'à ses petits-fils, et mourut saintement entre leurs bras, vers l'an 328.

Au temps des iconoclastes, les reliques de sainte Hélène furent

enlevées et transportées à Rome. En 847, soit par la crainte des invasions que répandaient sur l'Europe les barbares du Nord, une partie considérable des reliques de la Sainte furent données au monastère de Hautvilliers, en Champagne, et, lorsque la Révolution détruisit les maisons religieuses, les moines les portèrent à Paris, où elles sont, dit-on, dans une chapelle de l'église de Saint-Leu, rue Saint-Denis. Les parties conservées à Rome, y sont encore sous le maître-autel de Sainte-Marie-Majeure. On croit qu'il y a aussi des reliques de Sainte-Hélène à Constantinople.

RÉCEPTION DE LA SAINTE COURONNE D'ÉPINES.

La sainte Couronne d'épines, et plus exactement la moitié de ce diadème sanglant, était encore à Constantinople au commencement du ^{xiii}^e siècle. Mais les rois latins, qui avaient enlevé cette ville au schisme grec, furent si mal secondés par les nations de l'Europe et se virent harcelés par tant d'ennemis, qu'ils durent, dans un besoin très-pressant, faire un emprunt aux Vénitiens, et donner pour garantie des sommes qu'on leur prêtait, leur plus précieux trésor, la sainte Couronne de Notre-Seigneur.

Saint Louis, ayant accordé de généreux secours à Baudouin de Courtenay, le dernier empereur latin de Constantinople, ce prince reconnaissant offrit au saint Roi le plus précieux joyau de son empire, la sainte Couronne qui, à l'ensevelissement du Sauveur, avait été retirée sanglante de sa tête adorable. Mais il fallait la dégager.

Louis envoya deux religieux Dominicains, qu'il revêtit du caractère d'ambassadeurs. Ils se rendirent à Venise, retirèrent le précieux dépôt et reprirent avec allégresse le chemin de la France.

Dès que Louis IX apprit le retour de ses envoyés et l'heureux succès de leurs démarches, il alla au devant de la sainte Couronne jusqu'à Troyes. Sa mère, les princes ses frères et une foule de bons seigneurs et de pieux personnages lui faisaient cortège.

De Troyes à Paris, ce fut une procession triomphale qui dura huit jours, par une route de quarante-quatre lieues, bordée de deux côtés de peuple à genoux. Les cloches de tous les villages annonçaient son passage, salué et accueilli par les bannières de toutes les églises.

La sainte Relique insigne arriva aux portes de Paris le 18 août 1239. C'était précisément le jour où l'Église fête sainte Hélène, qui recueillit avec tant de soin les reliques de la Passion.

On avait dressé, devant l'église de Saint-Antoine-des-Champs, aujourd'hui l'hôpital de Saint-Antoine, un vaste échafaudage, que la foule immense environnait. Là on devait recevoir des envoyés la Couronne d'épines. De glorieuses phalanges d'Évêques, d'Abbés et de chevaliers étaient là avec le clergé de toutes les paroisses de Paris et les Religieux de tous les couvents. Les bannières et les reliquaires de toutes les églises étaient venus au devant du trésor sans prix dont le saint Roi dotait sa capitale. Tous les métiers étaient là dans leur plus grande pompe. Toutes les cloches sonnaient à grande volée ; et les rues que le cortège devait suivre étaient pavoisées, sablées et jonchées de fleurs.

Aussitôt que les ambassadeurs furent montés sur l'estrade pavoisée, ils ouvrirent les trois cassettes, la première de cèdre, la seconde d'argent et la troisième d'or. Ils en tirèrent la sainte Couronne, contenue dans un étui circulaire de cristal éclatant, et ils la montrèrent au peuple qui, d'un mouvement unanime, tomba à genoux dans une pieuse ivresse, criant Noël ! et faisant éclater ses transports religieux.

Nos pères se livraient alors, en l'honneur de Dieu, qui est éternel, à ces manifestations que nous n'exhalons plus aujourd'hui que dans les fêtes des princes, qui passent.

Le saint Roi, déposant ses vêtements royaux, couvert simplement, comme le comte d'Artois, son frère, d'une tunique blanche (et tous deux la tête et les pieds nus), voulut porter le brancard sur lequel on venait de poser la sainte Couronne. Tout le clergé, qui marchait devant, toute la pompe des Évêques et des seigneurs qui l'entouraient, toute la multitude du peuple qui suivaient en

jetant des fleurs, tous allaient les pieds nus et la tête découverte à l'exemple du monarque. Le cortège s'avancait au chant des psaumes, aux joyeuses harmonies de toutes les cloches, aux fanfares des trompettes, sur ce chemin fleuri, dans une atmosphère embaumée de la fumée des encensoirs, entre des lignes de maisons où se déployaient les tapis aux vives couleurs et les guirlandes de verdure.

La sainte Couronne d'épines, après avoir descendu la rue de l'Aigle ¹ et traversé la place du Parloir-aux-Bourgeois ², arriva à Notre-Dame, où le *Te Deum* fut chanté en grande allégresse, et de là, l'insigne Relique fut portée à la chapelle du palais.

Mais cette chapelle, bâtie deux siècles auparavant, par le roi Robert, ne parut pas, à la piété de saint Louis, assez somptueuse pour le dépôt précieux qu'elle devait conserver désormais. Il résolut de la rebâtir avec plus de splendeur. Et pendant que l'empereur Baudouin, emmenant de France des troupes vaillantes commandées par plusieurs croisés illustres, reprenait le chemin de Constantinople, un architecte habile, Eudes de Montreuil élevait, avec toute la délicate légèreté d'un ouvrage d'orfèvrerie, cette sainte chapelle qui, commencée en 1240, terminée en 1248, est encore, après plus de six cents ans, l'une des splendeurs de Paris et l'un des plus élégants monuments de l'art gothique.

SAINT LAURE ET SAINT FLORE,

TAILLEURS DE PIERRES, MARTYRS.

On ne sait guère de ces deux Saints que leur mort. Ils étaient tailleurs de pierres et travaillaient de préférence à la construction des églises et des maisons consacrées à Dieu. Ils étaient chrétiens fidèles. Comme ils se faisaient remarquer par une vie pieuse, on les arrêta. On les conduisit au président Licion, qui siégeait dans une ville d'Illyrie, dont nous ignorons le nom. Licion leur ordonna de brûler de l'encens devant les effigies que la masse populaire appelait des dieux. Ils s'y refusèrent avec

¹ C'était le nom alors de la rue Saint-Antoine.

² La place de l'Hotel-de-Ville.

une générosité calme, et aussitôt ils furent livrés aux tortionnaires. Lorsqu'ils furent brisés et à peu près morts, on les précipita au fond d'un puits où leur martyre se consumma. On les honore le 18 août.

SAINTE CLAIRE DE MONTEFALCO ,

VIERGE.

Claire naquit à Montefalco, près de Spolète, en Italie, vers l'an 1275. Elle fut, dès son enfance, un modèle admirable de piété et de pénitence. Ayant embrassé la Règle des religieuses Augustines, elle se distingua bientôt par sa ferveur. On l'élut Abbesse, étant encore fort jeune, et elle remplit les espérances que l'on avait conçues de sa piété. Tous ceux qui avaient le bonheur de s'entretenir avec elle, se sentaient animés d'un ardent désir de tendre à la perfection ; son recueillement profond était l'effet de l'union constante de son âme avec Dieu. Lorsqu'il lui échappait quelques paroles qui semblaient inutiles, elle s'imposait une pénitence qui consistait à réciter un certain nombre de prières ; elle aimait surtout à méditer sur la Passion du Sauveur.

Elle mourut le 18 août 1308. Jean XXII ordonna le procès de sa canonisation, mais il fut interrompu par la mort de ce Pape. Sainte Claire est nommée dans le Martyrologe romain.

Le corps de cette grande Sainte est conservé en grande vénération ; on le voit encore intact, dans l'habit de religion que la Sainte a porté, mais couvert de pierreries. « Ses traits sont si beaux et si vifs, disait un voyageur du ^{xvii}^e siècle, qu'un peintre en pourrait tirer facilement sa véritable ressemblance. Les cartilages de ses mains et de ses pieds sont si bien distingués, qu'on les croirait encore animés de vie. Son corps est dans une châsse d'argent ; sa tête est couronnée d'une triple couronne, enrichie de perles, de diamants, d'émeraudes et d'autres pierres très-rares. Elle a aux doigts des bagues d'un grand prix. »

On a ouvert ce corps très-saint pour en retirer le cœur, qu'on a trouvé portant sculptés la Croix et les instruments de la Passion. Il en est sorti du sang qu'on a recueilli dans une fiole de

cristal et qui a bouillonné à l'origine des réformes prétendues de Luther et de Calvin.

LE BIENHEUREUX JEAN DE ZUMARRAGA,

ARCHEVÊQUE DE MEXICO.

La ville de Durangé, au pays des Basques, vit naître le bienheureux Jean de Zumarraga. Il fit profession de l'Ordre de Saint-François, au couvent d'Abroio, dans la province de la Conception, dont il fut provincial après avoir été successivement gardien et définiteur. Il avait un beau caractère, de l'esprit, de la douceur, une grande piété, et il s'acquitta de ses différentes charges à la satisfaction générale.

L'empereur Charles-Quint connaissant sa parfaite équité, le nomma inquisiteur de Biscaye, et, pour récompenser son mérite, lui donna l'évêché de Mexico. Jean refusa sincèrement cette dignité, jusqu'à ce qu'étant contraint par ses supérieurs de l'accepter, il partit pour la nouvelle Espagne en 1528, non-seulement en qualité d'évêque, mais comme protecteur des nouveaux sujets de l'empereur, qui lui donna les instructions et les pouvoirs nécessaires pour concilier les différends de ceux qui gouvernaient au Mexique, et pour arrêter les vexations qu'ils exerçaient sur les malheureux indiens.

En arrivant, Zumarraga trouva de quoi exercer son zèle : l'abus du pouvoir avait fait naître la licence, et tous les vices régnaient dans ces provinces avec l'idolâtrie. Il donna tous ses soins à ramener les Espagnols à des sentiments plus modérés, et à faire connaître le vrai Dieu aux naturels du pays.

Ses qualités chrétiennes, son opposition au mal et surtout sa probité exacte, attirèrent sur lui et sur les religieux qui l'accompagnaient la haine des Espagnols. Il instruisit l'empereur de la situation du Mexique, et ce prince étant absent lorsque sa lettre parvint en Espagne, la reine pourvut à tout ce qui pouvait contribuer au salut de ces contrées. Ceux qui avaient molesté les religieux furent rappelés en Espagne et destitués de leurs charges. Cette princesse voulut aussi que Zumarraga repassât en Europe pour se faire sacrer. Il revint et se justifia ainsi que

ses Frères, en présence de la cour de Castille. Il profita de cette circonstance pour exposer de vive voix et par des mémoires, les exactions et les cruautés que les Castellans exerçaient sur les Mexicains, et il retourna parmi eux en 1534.

Plus tranquille qu'auparavant par la protection du souverain, il donna tous ses soins au gouvernement de son nombreux troupeau, et Dieu bénit ses travaux par une multitude de conversions. Sa bonne conduite lui gagna la confiance des indiens, qu'il soulageait en personne dans leurs besoins, dans leurs maladies, et auxquels il administrait la parole et les secours spirituels sans acception de rang.

Ses occupations redoublées ne lui firent jamais rien relâcher de ses austérités, et il continua de se nourrir et de vaquer aux exercices de piété comme s'il eut été dans le cloître : aussi disait-il souvent : « Je veux être religieux et non évêque. »

On rapporte qu'un Péruvien de distinction étant venu à Mexico, et voyant Zumarraga qui se promenait seul, s'écria en apprenant qui il était : « Heureuse ville de Mexico qui avez mérité un tel prélat ! »

En l'année 1547, le Pape Clément VII érigea Mexico en Métropole, et Charles-Quint demanda que les bulles fussent expédiées au nom de Jean de Zumarraga, mais ce prince eut ensuite toutes les peines imaginables pour lui faire accepter la dignité d'archevêque.

Il ne jouit pas longtemps de cette dignité. Sentant sa fin approcher, il demanda les Sacrements et les ayant reçus d'une manière édifiante, il expira en disant : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains, » dans le cours de l'année 1548 et dans la quatre-vingtième de son âge. Il avait ordonné que son corps fût inhumé avec ceux des autres religieux ; mais comme il avait été le premier archevêque de ces contrées, ils le déposèrent dans leur église, près la porte de la sacristie du côté de l'Évangile. On assure que son corps est encore entier ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a mené une vie toute sainte au delà de laquelle il a continué d'opérer des choses surnaturelles.

LE BIENHEUREUX JEAN WALL,

FRÈRE MINEUR, MARTYR.

Jean Wall, enfant de l'Angleterre, arriva tout jeune au séminaire anglais de Douai, y fit ses études et fut ordonné prêtre à vingt-quatre ans. Huit ans après, il prit l'habit des Franciscains, fit son noviciat et partit avec la mission d'Angleterre. Il s'arrêta dans le comté de Worcester où il ramena plusieurs égarés à la foi romaine.

Mais il fut arrêté le 18 août 1679, condamné bientôt comme prêtre catholique romain, rentré en Angleterre contrairement au vingt-septième statut du règne d'Élisabeth. Jean Wall fut exécuté à Worcester. Quelques mois après, la tête de ce nouveau Martyr fut apportée à Douai et déposée dans le cloître du couvent des Franciscains anglais.

LE VÉNÉRABLE CURÉ ANTOINE BANNASSAT,

CONFESSEUR DE LA FOI.

Antoine Bannassat, curé de Saint-Fiel et promoteur en l'officialité de Guéret au diocèse de Limoges, prêtre vénéré, fut arrêté à l'âge de soixante-cinq ans pour refus de serment schismatique, et condamné à la déportation. C'était un pasteur recommandable par sa grande piété, la solidité de son jugement et ses lumières peu communes. Doux et modeste, il fut emmené à Rochefort et mourut sur le navire les *Deux-Associés*, le 18 août 1794. On l'enterra à l'île d'Aix.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Dans le combat que Philippe le Bel livra contre les Flamands près de la ville de Douai en 1304, son cheval, blessé par un soldat, étant tombé sous lui, ce roi se trouva dans un grand danger pour sa vie. Il invoqua le secours de la très-sainte Vierge, et en fut assisté : il remporta une victoire complète. Dans ce combat l'étendard des Français, l'oriflamme, fut entièrement déchiré et mis en pièces par les Flamands ; Anselme Chuosius qui le portait

fut tué. Le roi Philippe le Bel, après avoir fait la paix à Lille avec les Flamands, revint à Paris au commencement du mois d'octobre rendre ses actions de grâces à l'église de Notre-Dame, à qui il donna cent livres de rente. La statue équestre de ce roi a été élevée contre un des piliers de la nef de cette cathédrale du côté méridional, vis-à-vis la chapelle de la très-sainte Vierge. Dans cette église on faisait aujourd'hui mémoire de cette victoire remarquable, par une messe solennelle chantée à la chapelle de la très-sainte Vierge, quoique cette victoire n'ait été remportée que le 22 de ce mois, jour auquel on chantait aussi une messe à l'abbaye de Saint-Denis pour le même sujet.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Palestrina, fête de saint Agapit, martyr, qui âgé de quinze ans, et brûlant de l'amour de Jésus-Christ, fut arrêté par ordre de l'empereur Aurélien. D'abord il fut cruellement et longtemps frappé de coups de nerfs de bœuf ; ensuite il souffrit des supplices encore plus cruels sous le préfet Antiochus. A la fin, ayant été exposé aux lions, par l'ordre de l'empereur, et n'en ayant reçu

1

QUINTODECIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Præneste natalis sancti Agapiti martyris, qui cum esset annorum quindecim, et amore Christi ferveret, jussu Aureliani imperatoris tentus, ac primo nervis crudis diutissime cæsus, deinde sub Antiocho præfecto graviora supplicia passus ; exinde cum ex præcepto imperatoris leonibus objiceretur, et minime læsus esset, gladio ministrorum coronandus percutitur. — Romæ beatorum Joannis et Crispi presbyterorum, qui in persecutione Diocletiani multa sanctorum corpora officiosissime sepelierunt, quorum meritis et ipsi postmodum sociati, gaudia vitæ æternæ meruerunt. — Ibidem sanctorum martyrum Hermæ, Serapionis et Polyæni, qui per angusta, saxosa et aspera loca raptati, animas Deo reddiderunt. — In Illyrico sanctorum martyrum Flori et Lauri artis lapicidinæ, qui, consumptis martyrio eorum magistris Proculo et Maximo, sub Licione Præsidente post multa tormenta in profundum puteum sunt demersi. — Myræ in Lycia sanctorum martyrum Leonis et Julianæ. — Metis in Gallia sancti Firmini episcopi et confessoris. — Romæ via Lavicana sanctæ Helenæ matris Constantini Magni piissimi imperatoris, qui primus ecclesiæ tuendæ atque amplificandæ exemplum cæteris Principibus præbuit. — In Montefalco Umbriæ beatæ Claræ Virginis, monialis ordinis eremitarum sancti Augustini, in cujus visceribus Dominicæ Passionis mysteria renovata, maxima cum devotione venerantur.

aucun mal, il fut frappé par le glaive des exécuteurs, qui lui procurèrent sa couronne.

A Rome, saint Jean et saint Crispe, prêtres, qui, durant la persécution de Dioclétien, enterrèrent avec beaucoup de soin les corps de plusieurs Saints, par les mérites desquels leur étant associés dans la suite, ils furent dignes du bonheur de la vie éternelle.

Au même lieu, saint Hermas, saint Sérapion et saint Polyène, martyrs, qui, ayant été traînés par des lieux étroits, remplis de pierres et raboteux, remirent leurs âmes entre les mains de Dieu.

En Illyrie, saint Flore et saint Laure, tailleurs de pierres, martyrs, qui, après que leurs maîtres Procule et Maxime eurent été martyrisés, souffrirent divers tourments, et furent jetés dans un puits profond, sous le président Licion.

A Myre en Lycie, saint Léon et sainte Julienne, martyrs.

A Metz en France, saint Firmin, évêque et confesseur.

A Rome, sur la voie Lavicane, sainte Hélène, mère de Constantin le Grand, très-pieux empereur, qui le premier donna l'exemple aux autres princes de défendre et d'étendre l'Église.

A Montefalco en Ombrie, sainte Claire, vierge, religieuse de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, dans laquelle on vénère avec grande dévotion le renouvellement des mystères de la Passion de Notre-Seigneur.

Additions des autres Martyrologes.

Saint Agon, évêque probablement régional, honoré à Poitiers.

Saint Daguée, évêque en Irlande, après avoir été fondeur de cloches. Il vivait au VII^e siècle.

Sainte Hélienne, vierge et martyre, souffrit dans le Pont, avec sainte Pilence, sainte Marcienne, sainte Lancie et saint Pontime.

Le bienheureux Léonard, onzième abbé de Cave, près de Salerne.

Saint Projectice, diacre martyr.

Saint Raynaud Concoregin, évêque de Vicence en 1296 et de Ravenne en 1304, illustré sur les deux sièges.

Martyrologe de la dernière persécution.

Pierre-François Doré, prêtre chartreux au diocèse de Soissons, pour refus de serment, déporté et mort à Rochefort le 18 août 1794.

Jean-Guillaume Mater, curé au diocèse de Périgueux, déporté, mort aussi à Rochefort sur l'entrepont du bâtiment, ce même jour.

Pierre Cerindat, prêtre du diocèse de Clermont, déporté comme réfractaire, mort à Rochefort le 18 août 1794.

Jean-Auguste Douvraleur, prêtre Bénédictin au diocèse de Clermont-Ferrand, déporté pour la même cause, mort à Rochefort ce même jour.

Jean-Baptiste Mazurier, prêtre de Rouen, déporté aussi et mort à Rochefort le 18 août 1794.

Jacques Gagnet, prêtre et Carme déchaussé à Nancy, pour refus de serment, déporté et mort à Rochefort ce même jour.

Cloud Formay, prêtre du diocèse d'Autun, pour refus du serment schismatique, déporté, mort à Rochefort le 18 août 1792 à l'âge de soixante ans.

DIX-NEUVIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Louis, évêque de Toulouse. — Saint André le Tribun et ses compagnons, martyrs. — Sainte Thècle, martyre avec sainte Agathe et saint Timothée. — Saint Marien, solitaire. — Saint Sébald, prince suédois. — Saint Elaphe, évêque de Châlons-sur-Marne. — Saint Donat, prêtre et solitaire. — Saint Bertulf, abbé de Bobbio. — Saint Magne, évêque d'Avignon. — Le bienheureux Guerric, abbé d'Igny. — Les bienheureux Louis Florès, Pierre de Zuniga, Joachim Firalama et douze autres martyrs du Japon. — Le vénérable Frère René Leroy, confesseur de la foi. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT LOUIS,

ÉVÊQUE DE TOULOUSE.

Louis, encore plus célèbre par sa sainteté et par ses miracles que par son illustre naissance, était fils de Charles-le-Boiteux, roi de Sicile, petit-neveu de saint Louis, roi de France, et neveu par sa mère, de sainte Élisabeth de Hongrie.

Il naquit en 1274, à Brignoles en Provence. Il n'avait que sept ans qu'il s'accoutumait déjà à coucher par terre sur un simple tapis, et qu'il se relevait la nuit pour prier. Quand il était à l'église, il ne pouvait souffrir qu'on le distinguât de la foule et qu'on lui donnât les marques de respect accordées à son rang.

Dieu éprouva bientôt sa fidélité par les tribulations. A l'âge de quatorze ans, il fut remis en otage, avec deux de ses frères, à Jacques, roi d'Aragon, pour la liberté du roi son père. Il passa sept ans dans cette prison, dont la dureté donna beaucoup d'exercice à sa vertu. Ses peines ne l'abattirent point. Il offrait à Dieu ses souffrances, et il s'en formait un trésor qui devait l'enrichir pour l'éternité. Quelques personnes lui ayant fait connaître qu'elles étaient surprises de lui voir toujours un esprit égal dans la triste situation où il était, il leur répondit : « L'adversité est une voix plus sûre pour le salut que les prospérités de cette

vie. Le bonheur nous fait perdre la crainte et le souvenir de Dieu, les peines nous retiennent sous sa main toute-puissante. »

Ceux qui le gardaient lui proposant dans sa prison des plaisirs défendus par la loi de Dieu : « Ne vous suffit-il pas, leur dit-il, que mon corps soit prisonnier ; voulez-vous encore que mon âme devienne esclave et avilie ? »

Il recouvra sa liberté ; et en 1296 Boniface VIII lui donna l'évêché de Toulouse, avec ordre de l'accepter, car il savait son humilité profonde. Louis ne voulut se rendre qu'après avoir accompli le vœu qu'il avait fait, dans sa captivité, d'embrasser le Règle de Saint-François. Il renonça alors en faveur de son frère Robert au royaume de Naples, dont il était l'héritier présomptif. Le jour de sa profession, il fut sacré par le Pape lui-même.

Pour ne pas choquer le roi, son père, Boniface lui ordonna de couvrir sa robe de Franciscain d'un vêtement ordinaire d'ecclésiastique. Mais le jour de sainte Agathe, 5 février 1297, Louis reprit publiquement l'habit régulier, en présence de deux cardinaux, marchant ainsi dans Rome, avec la ceinture de corde et les pieds nus, depuis le Capitole jusqu'à Saint-Pierre, où il prêcha.

Ensuite il se mit en chemin pour aller prendre possession de son église. A Sienne, il logea chez les Frères Mineurs ; il voulut être traité comme les moindres, sans aucune distinction. A Florence, il refusa de coucher dans une chambre qu'on avait meublée pour le recevoir. Il fut reçu à Toulouse avec une joie et une vénération extrêmes.

Il chargea un secrétaire en qui il avait confiance, de s'informer des revenus de cette église et de ce qui suffisait à l'entretien raisonnable de sa maison, qu'il fixa à une somme médiocre, voulant que tout le reste fût donné aux pauvres. Tous les jours il en nourrissait vingt-cinq chez lui, et les servait lui-même. Il s'acquittait avec zèle de toutes les fonctions épiscopales. Avant de pourvoir quelque clerc d'un bénéfice, il avait soin de l'examiner exactement sur les mœurs et sur la doctrine. Pour avancer lui-même dans la perfection, il avait chargé un Frère Mineur, qu

l'accompagnait toujours, de l'avertir de ses fautes. Ce Frère ayant un jour usé de cette permission en présence de plusieurs personnes qui en paraissaient mécontentes : « Il le fait pour mon salut, dit le saint Évêque ; et je l'ai voulu ainsi. Fermer l'oreille à la vérité, c'est se perdre. »

La connaissance que Dieu lui avait donnée de l'étendue des devoirs de l'épiscopat le porta à faire tous ses efforts pour obtenir la permission de le quitter et de se retirer dans un des couvents de son Ordre. Comme bien des gens désapprouvaient sa résolution, il dit à ceux qui lui en parlaient : « Que m'importe que l'on me traite d'insensé, pourvu que je sois déchargé de ce fardeau ? Il vaut mieux quitter un si grand poids que d'en rester accablé. »

Dieu accomplit bientôt son désir en le retirant du monde. Étant allé en Provence pour des affaires pressées, il tomba malade à Brignoles. Il disait à ceux qui l'entouraient : « Je meurs enfin ; et après une dangereuse navigation, j'entre au port où je jouirai de la vue de Dieu, que tant d'occupations diverses m'avaient ravie. »

Il mourut le 19 août 1297, âgé à peine de vingt-quatre ans.

SAINT ANDRÉ LE TRIBUN ET SES COMPAGNONS,

MARTYRS.

Saint André, tribun (ou colonel) des soldats romains, avait ses quartiers sur l'Euphrate pour garder les limites de l'empire en Orient. Ayant été détaché en l'an 297, il avait remporté une victoire remarquable contre un parti de Persans, en invoquant le nom de Jésus-Christ, et il avait saisi cette occasion pour persuader à la plus grande partie de ses soldats d'embrasser la religion chrétienne. Il fut dénoncé au général qui commandait là sous le César Galère Maximien. Il se vit donc bientôt arrêté avec plusieurs des soldats qu'il avait convertis, et on lui fit souffrir des tortures sur un gril de fer rougi au feu, en attendant qu'on sût de Galère ce qu'il en décidait. Mais Galère eut peur que la mort d'un personnage aussi considérable que le tribun André, ne causât quelque sédition dans l'armée, et il manda qu'on mît tous les accusés hors de prison, comme si on

leur faisait grâce et qu'on cherchât d'autres moyens de leur faire renier leur foi ; et si on n'y réussissait pas, qu'on imaginât d'autres prétextes pour les punir. André profita de cet élargissement pour envoyer la moitié de ses nouveaux convertis à l'évêque de Tarse en Cilicie, et l'autre moitié à l'évêque de Bérée en Syrie, pour les baptiser. On a dit que ces soldats étaient près de deux mille. A leur retour, ils furent mis à mort par une troupe de soldats qu'on envoya contre eux.

SAINTE THÈCLE,

MARTYRE,

AVEC SAINT AGAPE ET SAINT TIMOTHÉE.

Tandis que Dioclétien tenait dans ses mains les rênes de l'empire, Urbain, président de la Palestine, signalait sa rage et sa cruauté contre les chrétiens.

La seconde année de la persécution générale, il ordonna que Timothée, dont tout le crime était d'avoir généreusement confessé la foi, fût cruellement flagellé. On l'étendit ensuite sur le chevalet, où il eut les côtés déchirés avec des peignes de fer ; ce supplice fini, on le brûla à petit feu dans la ville de Gaza, le 1^{er} mai 304.

La patience avec laquelle il souffrit, venait de cette charité parfaite dont son cœur était embrasé.

Saint Agape et sainte Thècle souffrirent aussi divers tourments, après quoi le même juge les fit conduire à Césarée pour y être exposés aux bêtes. Thècle fut mise en pièces dans l'amphithéâtre ; mais Agape échappa pour ce jour à la fureur des bêtes et aux glaives des confecteurs.

On le ramena en prison, où il resta encore deux ans. Enfin le César Maximin Daïa donna des ordres pour qu'on le fit mourir, s'il refusait toujours d'abjurer le christianisme.

Ses longues souffrances n'avaient pas abattu son courage, et en différant son triomphe on n'avait fait qu'augmenter le désir qu'il avait de rejoindre ses compagnons dans la gloire. On l'exposa de nouveau dans l'amphithéâtre, où un ours se jeta sur lui,

sans toutefois lui ôter la vie ; il ne fut tué ni par les bêtes ni par les confecteurs. Le lendemain on le jeta dans la mer.

Les Églises grecque et latine honorent la mémoire de ces saints Martyrs le 19 août.

SAINT MARIEN,

SOLITAIRE.

Marien menait la vie des anachorètes dans une contrée de la France qui fait partie du département de la Creuse. Son refuge était un bois entre deux bourgs ou petites villes, Evaux et Chambon. Quelquefois il allait visiter les chrétiens de son voisinage, et en certains temps il leur permettait de venir le voir, lorsqu'ils avaient besoin de quelques sages conseils. Il vivait de fruits sauvages et de miel. Un jour on le trouva mort au pied d'un arbre. Aussitôt les habitants des deux villes voisines, qui savaient la sainteté de sa vie, se disputèrent son corps. On convint alors que le cercueil serait posé sur une charrette à laquelle on attèlerait deux bœufs ; qu'on laisserait ces bœufs libres, et que le corps saint serait à celle des deux bourgades où ils s'arrêteraient ; ce qui se fit. La charrette s'avança vers les premières maisons d'Evaux, dont les habitants se réjouissaient déjà, lorsque les bœufs prirent un chemin qui allait à Chambon. Alors les enfants de Chambon poussèrent des cris de joie. Mais les bœufs tournant brusquement à droite, entrèrent dans Evaux. C'est saint Grégoire de Tours qui nous a conservé ce récit. Bientôt des miracles signalèrent à la vénération des fidèles les reliques de saint Marien ; on alla s'agenouiller dans la cabane où il priaït, et puiser de l'eau à la petite source à laquelle il se désaltérait, parce qu'elle avait délivré de la fièvre plusieurs pèlerins. On fête ce Saint le 19 août et le 10 octobre.

SAINT SÉBALD,

PRINCE SUÉDOIS.

Longtemps avant que les peuples de la Scandinavie eussent franchi leurs forêts et leurs mers pour venir se mêler aux autres nations de l'Europe et inscrire leurs noms dans l'histoire,

la doctrine du Christ leur avait été annoncée. Et c'est de Rome, c'est de saint Pierre qu'ils reçurent leur premier apôtre. Mais sur cet homme courageux les traditions sont restées obscures ; on n'a pas même conservé son nom. Les annales du Nord disent seulement qu'il était compagnon d'Eucharis, l'un des soixante-douze disciples.

« Vers la fin du v^e siècle, la Scandinavie tomba au pouvoir d'Arthur, roi des Angles, et perdit son indépendance. Arthur, grand prince et vaillant guerrier, était aussi chrétien pieux et zélé. Il s'efforça donc de répandre parmi ses nouveaux sujets la lumière évangélique et glorifia l'Église par de nombreuses et illustres conversions. C'est durant la domination des Angles qu'un roi de Suède, devenu chrétien, donna le jour à saint Sébald, lequel, à l'âge de seize ans, se rendit à Paris pour y étudier, puis à Rome pour s'y faire consacrer missionnaire. Et il prêcha l'Évangile avec tant de zèle et tant de succès, qu'il mérita d'être compté parmi les apôtres du Nord ¹.

On croit que ce Saint vivait aux premiers jours du vi^e siècle. Il est honoré dans l'Église le 19 août.

SAINT ÉLAPHE,

ÉVÊQUE DE CHALONS-SUR-MARNE.

On célèbre à Châlons-sur-Marne, le 19 août, la fête de saint Élaphe, évêque de cette ville, qui florissait sur la fin du vi^e siècle. Il sortait d'une famille noble de Limoges. Ses vertus et son application à l'étude des saintes lettres annoncèrent de bonne heure ce qu'il serait un jour. Ayant été élevé sur le siège épiscopal de Châlons, sous le règne de Sigebert, fils de Clotaire, il fut l'imitateur des saints évêques ses prédécesseurs. Il mourut en Espagne, où il avait été envoyé en ambassade. Son corps, rapporté à Châlons, fut enterré dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, hors des murs de la ville. On le transporta ensuite à l'église de Saint-Pierre, démolie dans la dernière révolution. Châlons ne possède qu'une partie de ses Reliques.

¹ *Essai sur l'établissement du christianisme dans les pays du Nord*, par M. Léouzon-Leduc.

SAINT DONAT,

PRÊTRE ET SOLITAIRE.

Saint Donat se fit admirer dans les fonctions du saint ministère à Sisteron et dans les alentours, où il est cité souvent comme le modèle du clergé. Il céda enfin à la fatigue, et pour se préparer à rendre ses comptes à Dieu, il se retira dans une solitude où il mena la vie des anachorètes. Dieu lui accorda le don des miracles ; et après sa mort, qui eut lieu vers l'an 535, ses Reliques furent conservées à Avignon.

SAINT BERTULFE,

ABBÉ DE BOBBIO.

Bertulfe, né d'une noble famille française, était parent de saint Arnoul, évêque de Metz. Il fut élevé à la cour, mais un jour qu'il alla passer quelques semaines auprès de saint Arnoul, il se trouva là beaucoup plus dans ses goûts que dans les tumultes de la cour. Il y comprit que la vie sainte est assurément la plus heureuse, et il trouva que la félicité et la gloire que Dieu prépare à ses fidèles est bien au-dessus des vaines dissipations du grand monde. Il eut bientôt pris sa résolution. Après s'être bien consulté auprès de saint Arnoul, il prit une résolution : il s'en alla au monastère de Luxeuil, fondé par saint Colomban et dirigé alors par son successeur saint Eustase. Il se rendit en peu de temps si exact et si ardent observateur de la Règle, que ses compagnons virent en lui un modèle que Dieu leur envoyait.

Saint Attale, abbé de Bobbio en Italie, autre monastère fondé par saint Colomban, étant venu voir saint Eustase à Luxeuil, fut si charmé de la conduite de Bertulfe, d'ailleurs chéri de tous, que, non content de l'honorer de son estime et de son affection, il désira de l'avoir à Bobbio avec lui, espérant qu'un religieux qu'il voyait si fortement appliqué à ses devoirs et favorisé de tant de grâces, lui serait d'un grand secours pour maintenir la discipline de sa communauté. Il le demanda à saint Eustase qui ne put le lui refuser, et il l'emmena en Italie avec lui. Bertulfe ne

trompa point ses espérances, et il parut aux yeux de tous les religieux de Bobbio si avancé dans le chemin de la perfection, où leur Règle les obligeait d'aspirer, qu'après la mort du saint Abbé ils s'unirent tous d'une voix pour le mettre en sa place et donner encore plus d'autorité à ses exemples. Peu de temps après son élection, un évêque de Tortone en Ligurie, suffragant de Milan, appelé Probe ou Prow, que d'autres nomment Procule, voulut profiter de la mort de saint Attale, pour faire valoir une prétention qu'il avait sur l'abbaye de Bobbio, soutenant qu'elle était de son diocèse, et qu'elle devait lui être soumise avec son abbé et ses Religieux. Ce prélat avait déjà gagné par ses intrigues et ses présents les évêques de son voisinage et les séculiers, qui avaient le plus de crédit auprès du roi de Lombardie Ariowald, au tribunal duquel il voulait faire décider le différend. Mais ce prince parut fort équitable dans cette querelle, et quoique engagé dans l'hérésie arienne, il répondit sagement à ceux qui le sollicitaient, « qu'il ne lui appartenait pas de connaître des affaires de ceux qui avaient le caractère du sacerdoce, mais qu'on devait les examiner et les juger dans les conciles. » Il marqua de plus qu'il n'approuvait pas que l'on inquiât le saint abbé de Bobbio, et non-seulement il lui permit d'avoir son recours au Saint-Siège, mais il lui fournit les fonds nécessaires à son voyage.

Bertulfe alla donc à Rome. Le Pape Honorius, sachant la vie sainte que menait sa communauté crut que, pour lui procurer la liberté et le repos nécessaire en mettant l'abbé et les Religieux à l'abri des vexations, il pouvait exempter l'abbaye de Bobbio de la juridiction épiscopale. Il le fit par un privilège qu'il lui accorda en cette année 628, où il était déclaré que dorénavant l'abbaye de Bobbio était soumise au Saint-Siège.

Il renvoya Bertulfe en paix, en l'exhortant et, pour l'avenir, ceux qui lui succéderaient à conserver toujours l'esprit de leur Règle, et à garder en même temps une modération qui les empêchât d'imposer à leurs disciples des fardeaux qu'ils ne pouvaient porter.

En regagnant Bobbio par une grande chaleur à la fin de juin

Bertulfe dut s'arrêter malade dans une maison où il parut à l'extrémité. C'était la veille de Saint-Pierre. Le moine Jonas, qui l'accompagnait, s'inquiétait d'une aussi grave indisposition, lorsqu'il s'éveilla très-agité et demanda à son moine ce qu'il avait vu et entendu. Jonas lui répondit qu'il n'avait rien vu ni rien entendu. « Ne voyez vous donc pas ce chemin de lumière par où saint Pierre s'en retourne ? C'est lui qui vient de me guérir et qui m'ordonne d'aller promptement revoir nos Frères à Bobbio. »

Jonas, qui a écrit la vie de saint Bertulfe, rapporte ce fait dans son histoire, avec quelques autres miracles du Saint. Mais il ne rapporte, après cette vision, rien autre chose de la vie de saint Bertulfe, qui vécut pourtant douze ans encore après le voyage de Rome.

Saint Bertulfe eut d'autres élèves célèbres en sainteté : Mérovée, Agibod, Théodald, Baudochar, Léopard, que Jonas mentionne dans sa vie et qui sont honorés avec lui le 19 août. Leur fête est remise au 31 du même mois chez les Bénédictins.

SAINT MAGNE,

ÉVÊQUE D'AVIGNON.

On honore en ce jour plusieurs Saints du nom de Magne, et les savants auteurs des *Acta Sanctorum* ne font pas difficulté d'avouer qu'il est à peu près impossible de se reconnaître au milieu de la confusion des légendes qui se rapportent à ces divers homonymes. Mais le saint Évêque dont le diocèse d'Avignon célèbre également la mémoire, en ce même jour, ne se trouve pas dans ce cas. Bien que plusieurs difficultés historiques relatives à certains événements de sa vie, n'aient pas été élucidées encore d'une manière absolue, nous en savons assez pour donner sur ce saint Pasteur une notice au moins suffisante. Cette vie, d'ailleurs, se liant intimement avec celle de saint Agricola dont nous avons à parler au deuxième jour de septembre ; nous nous contenterons, pour aujourd'hui, d'une très-courte notice sur saint Magne.

Magne appartenait à la famille Albina, famille d'origine ro-

maine, mais qui au v^e siècle était déjà établie en Provence. Il est probable que c'était une branche de cette illustre famille qui occupe une si grande place dans l'histoire religieuse du iv^e siècle. Une noble veuve de ce nom eut l'honneur de donner l'hospitalité à saint Athanase dans l'un de ses voyages à Rome. Elle fut mère de cette Marcella qui commença à réunir en forme de communauté quelques jeunes vierges et quelques pieuses femmes des plus grandes familles de Rome, sous la direction de saint Jérôme. De là sortirent sainte Paule, sainte Eustochium et tant d'autres noms bénis qui brillent d'un si doux éclat au commencement du iv^e siècle¹.

Transplantée en Provence, la famille Albina ne tarda pas à y occuper un rang distingué. Qui sait si ce n'est pas à elle que doit son nom une des petites villes les plus gracieuses du Comtat, Aubignon *Albimianum*²? Toujours est-il que Grégoire de Tours nous apprend que sous le roi Sigebert d'Austrasie qui mourut en 579, un Albin succède à Jouin dans le gouvernement de cette partie de la Provence à laquelle appartenaient Marseille et Avignon, et qui était comprise dans l'apanage de ce prince³. Un peu plus tard, nous apprend le même historien, Albin ayant été déchargé du gouvernement, embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé évêque d'Uzès à la mort de l'évêque Ferréol par Dynamius qui lui avait succédé dans le gouvernement de la Provence: cette nomination ne fut pas agréée par le roi. Albin mourut trois mois après et, chose étrange, celui qui lui succéda sur le siège d'Uzès, fut ce même Jouin auquel il avait succédé lui-même dans le gouvernement de la Provence⁴. On croit que cet Albin fut le père de notre Saint, qui, évêque lui-même, aurait été aussi fils et père d'évêque. Au reste ces coïncidences n'étaient pas rares à une

¹ *Histoire de sainte Paule*, par M. l'abbé Lagrange, p. 92, etc.

² Eusèbe Didier, *Panegyrique de saint Agricol*.

³ *In regno Sigiberti regis remoto ab honore Jovino rectore provincie, Albinus in loco ejus subrogatur*. Il déploya beaucoup d'énergie dans l'exercice de ses fonctions. Greg. Turon. *Histor. Francorum*, lib. IV, cap. XLIV, alias XXXVIII, dit. 1699, col. 185.

⁴ *Post cujus obitum (Ferreo) Albinus ex præfecto per Dynamium rectorem provincie, extra regis consilium suscepit episcopatum.....* (Id. lib. VI, cap. VII.)

époque où beaucoup n'embrassaient l'état clérical qu'après avoir vécu plusieurs années dans l'état du mariage. Il va sans dire que dès lors la discipline ecclésiastique, si leur femme n'était point morte, leur imposait l'obligation d'une séparation absolue.

Magne naquit vers la fin du vi^e siècle : plusieurs historiens avignonnais, Nouguiet et Fantoni entr'autres, ne croient pas qu'il soit né à Avignon : mais au moins, il ne tarda pas à venir s'y établir. Suivant les traces de son illustre famille, il occupa bientôt des emplois importants dans l'administration de la ville d'Avignon. Il épousa une femme d'origine gauloise, ainsi que l'indique son nom de Guandaltrude¹, auquel elle ajouta le nom d'Augustadiala, plus conforme au génie de la langue latine encore généralement en usage.

Quelle était la vertu des deux illustres époux ? C'est ce qu'il n'est pas difficile de conjecturer. Le Seigneur a dit que l'on reconnaissait l'arbre à ses fruits. Le fruit de l'union de Magne et de Guandaltrude fut saint Agricol, le Saint le plus populaire, même après douze siècles, de l'Église d'Avignon. Il naquit dans cette ville vers l'an 627 ou 630, et ayant appris de ses pieux parents à n'estimer d'autres biens que ceux de la vertu, il se retira dans le monastère de Lérins, dès l'âge de quatorze ans, pour s'y former à l'exemple de tant d'autres Saints, à la science des choses divines et à la pratique de la vie religieuse.

Dans cet intervalle mourut probablement la pieuse Guandaltrude, et saint Magne libre désormais de tous les liens terrestres, se consacra au service de Dieu, soit qu'il allât rejoindre Agricol à Lérins comme l'assurent quelques auteurs² et l'office de saint Agricol, sans ombre de preuve, dit Eusèbe Didier dans son rude langage, soit qu'il ait été simplement incorporé alors au clergé d'Avignon, ce qui paraît plus vraisemblable.

Quoiqu'il en soit, si grande était la renommée de science et de vertu de Magne qu'à la mort de l'évêque Emundus il fut appelé, par le suffrage unanime du clergé et du peuple, à occuper le

¹ *Guan*, femme, *al*, tout, *truc*, sincérité.

² *Fantoni* et la première édition du *Gallia christiana*.

siège d'Avignon, illustré déjà par saint Ruf, saint Aucace, saint Maxime et tant d'autres pontifes (644).

C'est faire de saint Magne un éloge complet de dire qu'il s'appliqua avec succès à remplir toutes les fonctions d'un bon pasteur. On remarquait surtout en lui une patience admirable, une grande charité envers les pauvres, un zèle à toute épreuve pour le rétablissement et le maintien de la discipline ecclésiastique si facilement compromise en ces jours troublés.

Saint Magne assista au troisième concile de Châlon-sur-Saône, qui fut convoqué sur les instances du roi Clovis II et se réunit le 24 octobre de l'an 648 ou 650¹. C'est une des réunions ecclésiastiques les plus considérables de ce siècle soit pour l'importance des décisions qui y furent prises, soit pour le nombre et la qualité des prélats qui la composèrent. Trente-huit évêques des États de Clovis y assistèrent en personne, et six par leurs députés. Il s'y trouva six métropolitains. Parmi les membres de ce concile qui sont honorés comme Saints, il faut compter avec saint Magne, saint Ouen de Rouen, saint Vulfolède ou Florent de Bourges, saint Donat de Besançon, saint Éloi de Noyon, saint Malard de Chartres, saint Chadouin du Mans et saint Gratus de Châlons². A l'issue du concile, notre Saint fut chargé avec Pétruinus de Vaison et Leusus de Saint-Paul de signifier à Théodore, archevêque d'Arles, le décret du concile qui le déclarait suspendu des fonctions épiscopales, jusqu'à ce qu'il eût comparu devant un autre concile et se fût purgé des accusations portées contre lui.

De retour à Avignon, saint Magne reprit avec une nouvelle ardeur les lourdes obligations de la charge pastorale : mais par la suite, voulant se décharger sur un autre lui-même d'une partie de ce fardeau dont son humilité lui augmentait encore le poids, il appela à lui son fils Agricola, et l'ayant fait passer par les divers degrés de la cléricature, il lui confia les fonctions importantes d'archidiacre.

¹ Le *Gallia christiana* met ce concile en 644 ou 648.

² Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église*, liv. XLIX.

Quelques années après¹, sentant sa fin approcher, le saint Prélat, à l'exemple de saint Augustin, désirant éviter à son église les compétitions qui, trop souvent, signalaient les élections épiscopales, voulut faire désigner son successeur. Le clergé et le peuple d'Avignon auxquels revenait encore l'élection des premiers pasteurs, n'hésitèrent pas longtemps : d'une voix unanime Agricol fut désigné pour occuper la chaire épiscopale après Magne, et cette nomination fut agréée avec empressement par le roi.

Ce bienheureux père, comme dit l'historien de sa vie dont le bréviaire d'Avignon reproduit les touchantes expressions, ce bienheureux père vit donc son épouse flancée à son propre fils ; il vit sa vivante image placée sur le siège qu'il avait occupé lui-même : il vit son troupeau changer d'homme sans changer de pasteur, car toutes les qualités que le vieillard souhaitait pour lui-même, il les voyait briller en son fils Agricol². Saint Magne résolut alors de laisser tous ses biens à cette Église pour laquelle son fils et lui s'étaient dévoués : il lui fit donc donation de tous les biens et fiefs qu'il possédait. Peu après son âme s'en alla jouir de la récompense éternelle, le 14 des calendes de septembre de l'an 660 (19 août³).

Le corps de saint Magne fut enseveli dans l'église cathédrale de Sainte-Marie, plus connue sous le nom de Notre-Dame-des-Doms. En 1321 le Pape Jean XXII qui siégeait à Avignon, comme on le sait, ayant l'intention d'ériger en collégiale l'église que saint Agricol avait lui-même fait élever dans l'enceinte de la ville et qui porte encore son nom, y fit faire d'importantes répa-

¹ Nous ne prétendons pas trancher les nombreuses difficultés que présente la chronologie de la vie de saint Magne : nous en dirons un mot dans la vie de saint Agricol, sans espérer apporter une pleine lumière sur ces détails si fort embrouillés par les chroniqueurs.

² Ce n'était point alors une chose extraordinaire qu'un fils prit la place de son père dans les hautes dignités de l'Église. On cite de ce fait un assez grand nombre d'exemples qui s'expliquent par l'usage où on était encore d'élever à l'épiscopat des hommes qui avaient été mariés.

³ Comment un auteur récent a-t-il fait pour traduire par 2 septembre l'expression 14 kalendas septembris de son bréviaire ?

rations. Ce grand Pape fit plus : il dessaisit la basilique de Notre-Dame-des-Doms des précieuses reliques de saint Magne et de saint Agricol et les fit transporter dans le temple dédié à celui-ci ; plus tard on les réunit dans un tombeau commun sous le maître-autel de la même église¹.

A l'époque désastreuse de la grande Révolution une partie de ces précieuses reliques fut dispersée et profanée : mais on put en sauver une portion assez considérable, c'est-à-dire le corps presque entier de l'un des deux saints évêques, sans qu'on ait pu au juste déterminer lequel. Ces précieuses dépouilles ont été replacées sous le maître-autel de l'église de Saint-Agricol.

(L'abbé Paul TERRIS.)

LE BIENHEUREUX GUERRIC,

ABBÉ D'IGNY.

Guerric, né à Tournay, à la fin du ^x^e siècle, embrassa l'état ecclésiastique ; il fut élevé à la dignité de chanoine et d'écolâtre de l'église de sa ville natale. En ce temps saint Bernard occupait partout les esprits par son génie, ses prédications et ses miracles. Guerric ne put résister au désir ardent de voir un personnage si admiré. Il alla donc à Clairvaux, sans se douter qu'il allait changer de patrie. Mais saint Bernard, qui l'accueillit parfaitement, lui parla avec tant d'onction des avantages que procure la vie monastique, qu'il voulut se mettre sous sa direction. Il se donna à la maison de Clairvaux où il fit ses vœux. Peu après, en 1138, saint Bernard qui avait apprécié son mérite le nomma abbé d'Igny, auprès de Reims. Il gouverna dignement son abbaye, et de plus il se fit un nom par ses prédications et ses vertus. Il a laissé des sermons dont le mérite approche assez de ceux de saint

¹ Presque tous les historiens de nos Saints rapportent l'inscription suivante qui fut apposée auprès de leurs reliques et qui est, au moins, assez singulière :

*Vir pius et sanctus, re magnus, nomine Magnus
Insignem genuit religionem virum :
Agriculum sanctum genuit pietate nitentem :
Sunt ergo sancti filius atque pater.
Vos igitur sancti filii, genitorque beati
Pro nobis miseris ambo rogate Deum.*

Bernard, à qui il ne survécut pas longtemps, car Dieu l'appela à lui vers l'an 1157. Il est honoré le 19 août.

LES BIENHEUREUX LOUIS FLORÈS, PIERRE DE ZUNIGA ,

JOACHIM FIRAÏAMA ,

ET DOUZE AUTRES MARTYRS DU JAPON.

En 1622, le capitaine Joachim Firaïama revenait de Manille au Japon sur un navire où étaient douze autres chrétiens, passagers ou matelots. Surpris en route par une tempête, il fut forcé de relâcher dans le port de Macao, jusqu'à ce qu'il pût reprendre la mer. Ils se trouvaient au 2 du mois d'août entre l'île Formose et la Chine, quand ils furent attaqués à l'improviste et capturés par un navire monté par des hérétiques hollandais. La reconnaissance de leurs prisonniers leur fournit un excellent moyen de pallier leur brigandage et de se montrer, non en corsaires mais en alliés aux yeux des Japonais. Ce fut deux passagers qui le leur fournirent; ils portaient l'habit de marchand, mais ils étaient religieux, et le zèle des âmes les portait aux missions du Japon; l'un se nommait Louis Florès, de l'Ordre de Saint-Dominique, et l'autre Pierre de Zuniga, de l'Ordre de Saint-Augustin. Les hérétiques, enchantés de leur découverte, conduisirent leur prise à Firando et ils n'eurent ni honte ni scrupule de livrer les captifs aux persécuteurs. Nos deux religieux étant reconnus comme tels et comme prêtres, même de leur propre aveu, on dépêcha un courrier à la cour pour en donner avis. L'empereur, excité par les perfides suggestions des hérétiques, entra en fureur et donna de suite ordre à Gonrocu, gouverneur de Nangasaki, de faire mourir par le feu les deux religieux avec le capitaine Joachim, et de faire couper la tête à tous les autres qui se trouvaient sur le même navire. De plus, il commanda de rechercher les femmes et les enfants de ceux qui avaient été mis à mort depuis trois ans, pour avoir logé des religieux, de leur adjoindre trente-deux autres détenus à la prison de Suzuta, et de les faire tous mourir les uns par le fer et les autres à petit feu.

Cette sentence parvint à Nangasaki le 27 juillet, et Gonrocu

ne tarda pas à la mettre à exécution. Dès l'aube du jour suivant il fit prendre et amener garottés devant lui dix-neuf chrétiens qui, comme matelots ou comme marchands, retournaient de Manille au Japon sur la frégate du capitaine Joachim. Il leur demanda depuis combien de temps ils étaient baptisés, et, leur réponse entendue, il leur laissa le choix, ou de sauver leur vie en reniant leur foi, comme il les y exhorta chaudement, ou d'être mis à mort s'ils s'obstinaient dans leur refus. Alors un apostat nommé Feizo, et qui était un des gouverneurs, s'avança et chercha par mille raisons à leur persuader que s'ils avaient vécu en insensés, ils ne devaient pas mourir en insensés, dans l'attente chimérique d'un bien qui n'existe pas pour une âme qui ne vit que dans son corps. Mais ils ne l'écoutèrent qu'avec mépris. La pensée de leur mort les remplissait de joie, ils y voyaient non pas le terme des souffrances de leur malheureux voyage, mais bien la récompense de leur fidélité à professer la foi. On les reconduisit en prison où furent amenés le jour même les femmes et les enfants qu'on devait exécuter avec eux. En même temps arrivaient de Firando les deux religieux, le capitaine Joachim, le pilote et l'écrivain du navire. Par mesure de sûreté, on avait construit, sur le pont de la barque qui les portait, une solide prison en planches, deux cents soldats montés sur plusieurs bateaux faisaient la garde jour et nuit. Les prisonniers demeurèrent ainsi dans le port de Nangasaki jusqu'au 19 août, où on envoya les trois premiers entendre, de la bouche de Gonrocu, leur sentence de condamnation au feu. Ils comparurent, chacun suivi de son bourreau, qui tenait en main une grande fourche de fer, dont on se sert pour arranger le bûcher et attiser le feu. On reconnaissait à ce signe qu'ils allaient être condamnés au supplice du feu. Les deux religieux portaient la tonsure et étaient vêtus de l'habit de leur Ordre, le P. Florès en Dominicain et le P. de Zuniga en Augustin. Quoiqu'ils fussent étroitement enchaînés, leur visage respirait le calme et le courage. Ce spectacle remplit les fidèles de consolation. Gonrocu choisit seulement douze des Japonais emprisonnés à leur occasion et qui avaient tous confessé généreusement la foi ; il leur demanda de nouveau s'ils persistaient dans leur première résolu-

tion, et il les condamna, sur leur affirmation commune, à avoir la tête tranchée. On les exécuta hors de Nangasaki. Il n'y en eut aucun qui égalât en courage et en ferveur le capitaine Joachim. Il prêchait à haute voix contre l'adoration des idoles, lorsque au bout de quelque temps les gardes ennuyés de ses discours, lui ordonnèrent de se taire ; il inclina humblement la tête à cette injonction, et les pria ensuite de lui laisser dire, pendant les quelques instants qu'il avait encore à vivre, ce qui lui était un sujet de consolation. Cette demande fut faite d'une manière si persuasive que ces barbares en furent touchés et le lui permirent. Il continua donc jusqu'à ce qu'il se remit entre leurs mains pour être lié au poteau qu'on lui avait destiné. Là encore il donna une nouvelle preuve de courage, car, voyant que ce pieu était mal enfoncé et chancelait, il l'affermir autant qu'il put en tassant du pied la terre tout autour. Mais on n'alluma le feu qu'après les avoir rendus témoins de la mort de leurs compagnons. Il y avait en face des trois poteaux, un assez petit endroit environné d'une palissade où se tenaient les exécuteurs ; chacun des douze condamnés y entra successivement, l'écrivain du navire, le pilote, les autres employés à bord de la frégate, les passagers, les marchands, et sans leur donner une minute pour se recommander à Dieu, comme on l'avait permis jusqu'alors, on leur abattit la tête d'un coup de sabre. Le feu fut mis de suite après au bois qu'on avait eu soin de placer à une assez grande distance des poteaux et dont on diminuait la quantité quand la flamme prenait un trop grand développement. Ces hommes courageux endurèrent un aussi horrible tourment près de deux heures avant de rendre le dernier soupir. Ils se tenaient immobiles et les yeux levés vers le ciel priant, et brûlés à la fois.

Le sacrifice consommé, les bourreaux entassèrent tous les corps les uns sur les autres ; on plaça des soldats armés qui les gardèrent quatre jours et quatre nuits de suite. Et alors Gonrocu, contre toute attente, permit aux chrétiens de les enlever pour leur donner la sépulture. Ils rendirent à ces restes sacrés tous les honneurs que méritent ceux qui préfèrent donner leur tête au bourreau plutôt que de renoncer à leur foi. Le corps du

P. Florès fut déposé dans la maison d'une bonne veuve où les PP. de Saint-Dominique avaient coutume de se réunir pour célébrer le saint Sacrifice ; D. Martin de Gova, noble portugais, acheta des bourreaux, à grand prix, celui du P. de Zuniga. Il le mit dans un coffre décent, le transporta à Macao où il fut placé dans l'église des Pères de la Compagnie de Jésus.

Le bienheureux P. Louis Fraryn ou Florès naquit à Anvers et fit ses études à Gand. Il alla pour je ne sais quelles raisons au Mexique, y renonça au monde, et entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Bien longtemps après et déjà sexagénaire, il se sentit enflammé de zèle pour la conversion des infidèles et du désir de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ. Il passa en conséquence des Philippines au Japon où il ne mit le pied que pour être brûlé vif, en haine de la foi.

Le bienheureux Pierre de Zuniga eut pour père D. Alvarès de Zuniga, sixième vice-roi du Mexique et pour mère D. Thérèse, marquise de Villamarina ; il vint au monde à Séville en 1583. Il était encore assez jeune quand il renonça au siècle pour embrasser l'Institut de Saint-Augustin. Il y devint un excellent Religieux et un bon Prédicateur. Ses Supérieurs lui permirent, en 1610, d'aller aux Philippines avec plusieurs autres de ses confrères. A la nouvelle de la glorieuse mort du bienheureux Ferdinand de Saint-Joseph, et à la lecture d'une de ses lettres où il demandait des ouvriers pour cette difficile mission, il ne put contenir son ardeur et il passa au Japon. Il vit de ses yeux les misères, les souffrances et les divers genres de mort des fidèles, pendant qu'il s'employait tout entier, de son côté, à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Les ordres de son provincial le ramenèrent à Manille où il apporta les relations des morts admirables d'un grand nombre de Martyrs. Il plaida la cause de cette chrétienté dans le chapitre de la province, obtint d'importants secours et reprit héroïquement le chemin du Japon en compagnie du P. Louis Florès.

Nous n'avons que les noms des douze Martyrs qui furent décapités. On les trouvera inscrits dans le catalogue général. Mais il nous est resté de précieuses notes sur le capitaine Jean Fi-

raïama célèbre même parmi les idolâtres. Le P. Antoine Iscida, de la Compagnie de Jésus, qui avait pénétré dans la prison, sous je ne sais quel déguisement, et entendu sa confession ainsi que celle de ses compagnons, raconte des choses merveilleuses de sa joie à la pensée de la bienheureuse mort qu'il attendait de jour en jour. Comme l'énergie et la force de cet homme étaient bien connues, voici à quels moyens recoururent les gardes pour s'assurer de sa personne, en le conduisant en prison. Ils l'enchaînèrent, lui renfermèrent les pieds dans des fers très-lourds, et lui placèrent sur les épaules, autour du cou, une espèce de joug fait de fer et de bois. Joachim Firaïama aimait tendrement saint Ignace, dont la vie, traduite en japonais, avait été imprimée un peu auparavant à Macao ; il obtint avec Jean le pilote et Léon, l'écrivain de son navire, que la Congrégation du Saint, érigée à Nangasaki, les reçût au nombre des confrères ; ils avaient pris le saint Patriarche pour leur protecteur et leur aide spirituel. Joachim écrivait à sa femme, restée à Manille, qu'il se reconnaissait redevable à saint Ignace des plus grandes grâces spirituelles ; et pour mieux se disposer à son martyre, il voulut faire pendant huit jours les exercices de saint Ignace. En arrivant au bûcher, il embrassa les deux Religieux ; et lorsqu'on éleva en l'air les têtes des douze chrétiens décapités, il les salua en leur adressant mille louanges. Enfin, tant qu'il ne fut pas entièrement enveloppé par les flammes, il prêcha ou pria d'une voix si forte qu'on l'entendait de loin sur les barques où étaient montés une foule de spectateurs.

(BOÉRO.)

LE VÉNÉRABLE FRÈRE RENÉ LEROY,

CONFESSEUR DE LA FOI.

René Leroy, Frère convers du monastère de Septfonds, en Bourbonnais, fut chassé de son cloître à la suppression des Ordres monastiques en France, et resta dans la contrée où il se signala par un profond attachement à l'Église catholique.

Les autorités du département de l'Allier le firent emprisonner en 1793 ; et, dès les premiers mois de l'année suivante, il fut envoyé à Rochefort avec soixante-quinze Prêtres, pour être déporté

comme eux au delà des mers. Il fut embarqué sur le navire *les Deux-Associés*. Les misères endurées par les confesseurs, sur l'entrepont de ce bâtiment, ne purent être longtemps supportées, même par un Religieux habitué à toutes les rigueurs de la Trappe. René mourut là le 19 août 1794, à cinquante-cinq ans.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME D'AIX-LA-CHAPELLE.

L'empereur Charlemagne avait une tendre dévotion envers la Très-Sainte Vierge : il l'invoquait chaque jour par de ferventes prières ; il avait coutume de porter sur lui son image et de lui renvoyer toute la gloire des grandes entreprises qui illustrèrent son règne ; il versa la plus grande partie de ses trésors dans les magnifiques sanctuaires qu'il fit ériger en l'honneur de la Reine du ciel et de la France. Le plus remarquable était celui d'Aix-la-Chapelle, sa résidence, où il prodigua l'or, le marbre et le porphyre. C'est là que le religieux monarque voulut être sacré et qu'il aimait à venir reposer son cœur près du Cœur de Marie. Par une délicate attention de sa piété, il déposait aux pieds de Marie son sceptre et sa couronne, puis il les reprenait comme de sa main. Par là, il semblait dire à Marie : « Vous êtes Reine, et je suis votre vassal. Je règne, voici mon sceptre et ma couronne. Mais je reconnais que vous êtes ma Dame et ma Reine, et je ne veux régner que par vous et pour vous ! » Enfin, Charlemagne voulut que l'image de Marie qu'il portait suspendue à son cou et reposant sur son cœur, le suivit dans la tombe comme le plus cher objet de sa vénération et de son amour.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Rome, saint Jules, sénateur et martyr, qui, ayant été livré au juge Vitellius, et mis par son ordre en prison, fut battu de coups de bâton, par un commandement de l'empereur Commode, jus-

¹

QUARTODECIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Romæ sancti Julii senatoris et martyris, qui Vitellio Judici traditus, et ab eo in carcerem trusus, jubente Commode imperatore, tamdiu fustibus cæsus est.

qu'au point qu'il en mourût. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Calepode, sur la voie Aurélienne.

À Cilicie, fête de saint André, tribun et de ses compagnons, soldats, qui, ayant vaincu miraculeusement les Perses se convertirent à la foi de Jésus-Christ. Accusés d'être chrétiens, sous l'empereur Maximien, ils furent massacrés par l'armée du président Séleucus, dans les défilés du mont Taurus.

En Palestine, saint Timothée, martyr, qui, dans la persécution de Dioclétien, sous le président Urbain, après avoir supporté plusieurs supplices, fut brûlé à petit feu.

Dans le même pays furent aussi martyrisés Thècle et Agape. Celle-là, exposée aux bêtes, fut déchirée par leurs dents, et alla rejoindre son céleste époux. Pour Agape, ayant souffert plusieurs tourments, il fut réservé pour de plus grands combats.

À Anagni, saint Magne, évêque et martyr, qui fut tué dans la persécution de Dèce.

En Provence, à Brignolles, mort de saint Louis, évêque de Toulouse, illustre par la sainteté de sa vie et ses miracles. Son corps, porté de là à Marseille, fut inhumé avec honneur dans l'église des Frères-Mineurs.

En France, au pays de Sisteron, saint Donat, prêtre et confesseur, qui, dès sa plus tendre enfance, favorisé d'une grâce

donec emitteret spiritum : cujus corpus in cœmeterio Calepodii via Aurelia sepultum fuit. — In Cilicia natalis sancti Andreæ tribuni et sociorum militum, qui, victoria de Persis divinitus adepti, ad fidem Christi conversi, et hoc nomine accusati, sub Maximiano imperatore in angustiis Tauri montis ab exercitu Seleuci præsidis trucidati sunt. — In Palæstina sancti Timothei martyris, qui in persecutione Diocletiani sub Urbano præside, post multa superata supplicia, lento igne combustus est. Passi sunt etiam ibidem Thecla illa feris exposita earum dentibus laniata transivit ad Sponsum : et Agapius vero plurima tormenta perpessus, ad majora certamina fuit dilatus. — Anagninæ sancti Magni episcopi et martyris, qui in persecutione Decii necatus est. — In Provincia apud castrum Brincolam depositio sancti Ludovici episcopi Tolosani, ordinis minorum, vitæ sanctitate et miraculis clari : cujus corpus inde Massiliam translatum, in ecclesia Fratrum Minorum honorifice conditum est. — In Gallia in pago Sigisterico beati Donati presbyteri et confessoris, qui ab ipsis infantie rudimentis mira Dei gratia præditus, anachoreticam vitam multis annis exegit, et miraculorum gloria clarus migravit ad Christum. — In territorio Bituricensi sancti Mariani confessoris. — Mantuæ sancti Rufini confessoris.

extraordinaire du Seigneur, mena, pendant plusieurs années, la vie d'anachorète, et passa au Seigneur, célèbre par le don des miracles.

Au territoire de Bourges, saint Marien, confesseur.

A Mantoue, saint Rufin, confesseur.

Additions des autres Martyrologes.

Saint Moctée, évêque en Irlande.

Saint Carméry (Calmintus), duc d'Aquitaine, qui fonda l'abbaye de Maurac, en Auvergne, et le monastère de Saint-Chafre, en Velay, au vi^e siècle.

Saint Abraham, martyr, en Éthiopie.

Saint Cumien, évêque irlandais, au viii^e siècle, pèlerin de Rome, mort à Bobbio, en Italie.

Saint Guin (Gunnus), évêque de Vannes, au vi^e siècle.

Saint Badour (Badulfus), moine d'Ainay, près de Lyon, mort en 900, une église est sous son patronage dans la contrée.

Saint Strage et saint Eutychien, martyrs brûlés vifs.

Saint Clitane, l'un des petits rois d'Angleterre, au vi^e siècle.

Saint Mandrie (Mandrias), martyr à Toulon avec S. Flavien.

Saint Firme et saint Rustique, martyrs à Vérone.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jean Collin, prêtre Cordelier du couvent de Toul, ayant refusé les serments schismatiques, déporté et mort à Rochefort, le 19 août 1794.

François Lavergne, prêtre du diocèse de Périgueux, pour la même cause emmené à Rochefort et mort là, à trente-un ans, le 19 août 1794.

François-Léonard de Bélair, curé de Saint-Basile, au diocèse de Limoges, conduit à Rochefort et mort là ce même jour.

Joseph Mollet, curé de Castela, au diocèse d'Apt, pour refus de serment, condamné à mort par le tribunal criminel des Basses-Alpes, le 19 août 1794.

Jean-François d'Oppel, prêtre de Nancy et chanoine de la cathédrale, pour refus de serment, emmené à Rochefort et mort là, le 19 août 1794.

VINGTIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Bernard, abbé de Clairvaux, docteur de l'Église. — Notice sur les écrits de saint Bernard. — Saint Samuel, prophète. — Saint Mesme, solitaire à Chinon. — Saint Vérédème, évêque d'Avignon. — Saint Chadouin, évêque du Mans. — Saint Philbert, abbé de Jumièges et de Noirmoutier. — Saint Oswin, roi en Angleterre. — Le bienheureux Thomas de Saint-Victor, martyr. — Le bienheureux Bourcard, curé en Suisse. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT BERNARD,

ABBÉ DE CLAIRVAUX, DOCTEUR DE L'ÉGLISE ¹.

Bernard, le prodige et l'ornement du XII^e siècle, naquit en 1091, au château des Fontaines, près de Dijon. Son père se nommait Tecelin, et sa mère Alix. Ils sortaient l'un et l'autre d'une

¹ Tiré de sa vie originale, divisée en cinq livres, dont le premier est de Guillaume, abbé de Saint-Thierry, près de Reims, et ami intime du Saint : le second d'Arnold, abbé de Bonnevaux, et les trois derniers, de Geoffroi, qui fut quelque temps secrétaire de saint Bernard, puis successivement abbé d'Igny et de Clairvaux. Ces trois auteurs avaient été témoins oculaires de ce qu'ils rapportent. Mabillon a ajouté à leur ouvrage trois autres livres qui contiennent l'histoire des miracles de saint Bernard. Le premier fut écrit et adressé à Samson, archevêque de Reims, par Philippe, moine de Clairvaux ; le second est tiré de l'*Exorde* de Cîteaux, et fut rédigé par les religieux de ce monastère, pour le clergé de Pologne ; le troisième a pour auteur Geoffroy, abbé d'Igny, qui l'adressa à l'évêque de Constance. Mabillon a donné encore la vie de saint Bernard, par Alain, abbé de Larivour, lequel fut évêque d'Auxerre en 1153 ; les fragments d'une autre vie que l'on croit être de Geoffroi, et enfin une troisième vie, écrite en vers, l'an 1180, par Jean l'Ermite, qui avait vécu avec les disciples de saint Bernard. Voyez aussi les Vies du Saint, par Mabillon et le Nain.

Un écrivain protestant, le docteur Auguste Neander, professeur ordinaire de théologie à l'université de Berlin, publia en 1813 un ouvrage remarquable sur saint Bernard et son siècle (*Der heilige Bernhard und sein Zeitalter.*) Le but dans lequel il entreprit ce travail, est de faire voir qu'on n'a pas le droit de mépriser un siècle sur lequel un homme comme saint Bernard a pu exercer, par le seul empire de son caractère et de ses vertus, une aussi grande influence. Toutefois l'ouvrage du docteur Neander n'est pas exempt d'erreurs.

des premières maisons de leur province. Alix, comme fille de Bernard, seigneur de Montbard, était alliée aux ducs de Bourgogne. C'était surtout par leur piété qu'ils se distinguaient tous deux dans le monde.

A peine Bernard fut-il né, que sa mère, non contente de l'offrir à Dieu, comme elle fit à l'égard de tous ses enfants, le lui consacra spécialement à l'Église ; et depuis ce jour elle ne le regarda plus que comme appartenant exclusivement au Seigneur. Elle prit un soin tout particulier de son éducation, dans l'espérance qu'il serait un jour digne de servir à l'autel. Ce n'était pas qu'elle négligeât ses autres enfants ; elle leur inspirait à tous de vifs sentiments de piété, et elle voulut elle-même les nourrir, de peur qu'en les confiant à des femmes étrangères, ils n'en reçussent quelque mauvaise impression. Elle en eut sept, Gui, Gérard, Bernard, André, Barthélemi, Nivard et une fille, nommée Hombeline. Tandis qu'elle faisait apprendre à ceux de ses fils qui étaient destinés au service, les sciences propres à l'état militaire, elle envoya Bernard à Châtillon-sur-Seine, afin qu'il y fit un cours réglé d'études chez les chanoines séculiers de cette ville qui tenaient un collège.

Bernard, quoique jeune, aimait déjà à être seul ; il était toujours recueilli en lui-même, docile, affable, complaisant envers tout le monde, et d'une modestie extraordinaire. L'objet principal de ses prières était de demander à Dieu qu'il lui fit la grâce de ne jamais souiller son innocence par le péché. Il donnait aux pauvres tout l'argent qu'il recevait de ses parents. Ses maîtres furent étonnés de la pénétration et de la vivacité de son esprit, et ils admirèrent en lui des progrès beaucoup au-dessus de son âge. Mais s'il écoutait les leçons de ceux qui l'instruisaient, il était encore bien plus attentif à la voix de Dieu qui lui parlait intérieurement par sa grâce. Une nuit de Noël qu'il attendait à l'église que l'on commençât l'office, il pencha un peu la tête et s'endormit. Il eut alors une vision dans laquelle l'enfant Jésus lui apparut. Sa beauté toute divine le charma tellement, que depuis ce jour-là il se sentit enflammé de la plus tendre dévotion pour le mystère du Verbe incarné ; et toutes les fois qu'il avait occa-

sion d'en parler, c'était avec tant de douceur et d'onction, qu'il semblait se surpasser lui-même. Son amour pour la chasteté le faisait veiller avec soin sur ses sens. Il réprimait en lui tous les mouvements de curiosité qui allument si souvent le feu des passions. On eût dit qu'il n'avait point de corps, tant il l'avait soumis parfaitement à l'esprit. Il fit à Châtillon un cours de théologie et d'Écriture Sainte.

A l'âge de dix-neuf ans, il perdit sa vertueuse mère. Alix était regardée dans le monde comme une sainte, à cause de ses aumônes abondantes, de son zèle pour la visite des hôpitaux et le service des malades, de la rigueur et de la continuité de ses jeûnes, et de son ardeur pour la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. Elle avait une grande dévotion pour saint Ambroise, et elle avait coutume d'inviter le clergé de Dijon à venir célébrer sa fête avec elle, au château des Fontaines. La veille de cette fête de l'année 1110, elle fut prise de la fièvre. Le lendemain, elle reçut l'Extrême-Onction et le Viatique ; on lui récita ensuite les prières des agonisants, auxquelles elle répondit avec autant de ferveur que de présence d'esprit ; puis ayant fait le signe de la croix, elle expira tranquillement.

Bernard, alors de retour au château des Fontaines, était maître de ses actions. Son père occupé de ses affaires, et obligé d'être à l'armée, ne pouvait veiller sur sa conduite. Il parut dans le monde avec tout ce qui peut flatter un jeune homme de qualité, et le faire aimer. Un esprit vif et cultivé, une prudence peu commune, une modestie naturelle, des manières affables, un caractère doux et complaisant, une conversation agréable, lui gagnaient les cœurs de tous ceux qui avaient à vivre avec lui. Mais tous ces avantages pouvaient devenir des pièges ; il avait d'abord beaucoup à craindre de la part de ceux qui se disaient ses amis et qui, sous ce prétexte, cherchaient à l'associer à leurs parties de plaisir, où souvent Dieu était grièvement offensé. A la lumière de la grâce, il découvrit leurs desseins, et résolut de s'éloigner pour toujours de la corruption d'un monde perfide. Il lui arriva une fois de fixer les yeux sur une femme par curiosité ; mais s'étant aperçu que c'était une tentation, il s'en punit, en s'en-

fonçant jusqu'au cou dans un étang dont l'eau était aussi froide que si elle eût été glacée; et par là il éteignit le feu de la concupiscence. Une autre fois, une femme corrompue eut l'impudence de venir lui faire des propositions infâmes; mais il la chassa de sa chambre avec horreur et l'obligea de prendre la fuite.

Ces différentes tentations firent comprendre à Bernard combien il y avait de danger dans le commerce du monde. Il pensa dès lors aux moyens de le quitter, pour se retirer à Cîteaux, où l'on servait Dieu avec beaucoup de ferveur. Il lui restait cependant encore quelques irrésolutions. Sur ces entrefaites il alla voir ses frères qui étaient avec le duc de Bourgogne au siège du château de Grançai. Ses perplexités ayant augmenté sur la route, il entra dans une église, où il pria Dieu avec beaucoup de larmes, de lui faire connaître sa volonté et de lui donner le courage de la suivre. Sa prière finie, il se leva et se sentit une forte résolution d'embrasser l'Institut des moines de Cîteaux. Sa famille s'opposa d'abord à l'exécution de son projet; mais il plaida si bien sa cause, que ceux qui l'avaient désapprouvé imitèrent son exemple. Tels furent ses frères Gui, Gérard, Barthélemi et André, et Gaudri, son oncle, seigneur de Touillon, près d'Autun, lequel s'était attiré beaucoup de réputation à la guerre par sa valeur. Gui fut un peu plus longtemps à se déterminer, à cause des obstacles qui le retenaient dans le monde. Il était marié et avait deux filles. Sa femme lui rendit la liberté, en se faisant elle-même religieuse, à Laitre, près de Dijon. Gérard, second frère du Saint, eut aussi bien des obstacles à surmonter. C'était un officier qui jouissait d'une grande considération, et qui était rempli de l'amour du monde. Mais ayant reçu un coup de lance au côté, et ayant été fait prisonnier, il rentra sérieusement en lui-même, et se joignit à ses frères. Hugues de Mâcon, aussi distingué par sa vertu que par sa naissance, lequel fonda depuis le monastère de Pontigni et mourut Evêque d'Auxerre n'eut pas plutôt appris la résolution de Bernard, qu'il en ressentit une vive douleur. La seule pensée qu'il allait être séparé du plus tendre de ses amis, lui faisait verser des larmes amères. Il

eurent ensemble deux entrevues, et le résultat de leurs entretiens fut qu'ils embrasseraient le même état. Tous ces serviteurs de Dieu s'assemblèrent dans une maison à Châtillon, et s'y préparèrent par divers exercices de piété, à leur consécration au service de Dieu.

Le jour marqué pour l'exécution de leur dessein, Bernard et ses frères allèrent au château des Fontaines. C'était pour dire adieu à leur père et lui demander sa bénédiction. Ils laissaient avec lui leur jeune frère Nivard, qui devait faire la consolation de sa vieillesse. L'ayant vu, en s'en retournant, jouer avec d'autres enfants, Gui, l'aîné de tous, lui dit : « Adieu, mon petit frère, Nivard ; vous aurez seul nos biens et nos terres. — Quoi ! répondit l'enfant avec une sagesse au-dessus de son âge, vous prenez le ciel pour vous, et vous me laissez la terre ? Le partage est trop inégal. » Ils s'en allèrent, laissant Nivard avec son père. Mais quelque temps après, il quitta le monde comme eux, et les suivit. Ainsi, de toute la famille, il ne resta que le père, qui était fort âgé, avec une fille, dont nous parlerons dans la suite.

Bernard et les gentilshommes qu'il avait gagnés à Jésus-Christ, et qui étaient au nombre de trente, y compris ses frères, passèrent six mois à Châtillon, pour y régler leurs affaires ; après quoi ils prirent la route de Cîteaux. Il y avait quinze ans que le monastère de ce nom avait été fondé, et saint Étienne en était l'abbé. La sainte colonie dont Bernard était le chef, y arriva en 1113. Ils se prosternèrent tous à la porte, et demandèrent à être admis dans la communauté. Étienne voyant leur ferveur les reçut avec joie, et leur donna l'habit. Saint Bernard avait alors vingt-trois ans.

Il était venu à Cîteaux, dans le dessein de mourir au souvenir des hommes, de vivre caché, d'oublier les créatures et d'en être oublié, enfin de ne plus s'occuper que de Dieu. Pour s'exciter à la ferveur, il se disait souvent à lui-même, à l'exemple de saint Arsène : « Bernard, Bernard, pourquoi êtes-vous venu ici ? » Il pratiquait ce qu'il avait depuis coutume de dire à ceux qui venaient se mettre sous sa conduite à Clairvaux. « Si vous voulez

vivre dans cette maison, il faut que vous quittiez vos corps ; il n'entre ici que des esprits ; » c'est-à-dire, des hommes qui vivent conformément à l'esprit. Il s'appliquait à mortifier ses sens, et à mourir à lui-même en toutes choses. La pratique de la mortification lui devint comme naturelle ; son âme était tellement absorbée en Dieu, qu'il semblait ne pas s'apercevoir de ce qui se passait autour de lui : tant il y faisait peu d'attention, comme on le remarqua en plusieurs circonstances. Après avoir passé une année au noviciat, il ne savait point comment le haut du dortoir était fait, ni s'il y avait plus d'une fenêtre à l'un des bouts de l'église, quoiqu'il eût pu remarquer en entrant et en sortant, qu'il y en avait trois. Il tomba cependant dans deux fautes, mais qui servirent à augmenter sa ferveur et sa vigilance.

On lit dans l'*Exorde de Cîteaux*, qu'il avait coutume de réciter tous les jours les sept Psaumes pour le repos de l'âme de sa mère, et qu'il lui arriva une fois de les omettre. Saint Étienne, auquel Dieu avait révélé cette omission, lui dit le lendemain matin : « Frère Bernard, à qui donnâtes-vous hier commission de réciter pour vous les sept Psaumes ? » Le Novice surpris que l'on connût ce qu'il n'avait découvert à personne, fut pénétré de confusion ; il se jeta aux pieds de son abbé, avoua sa faute, et demanda pardon. Il fut toujours depuis très-exact à ses exercices particuliers, que l'on ne peut omettre sans imperfection, et même sans péché, s'il y a de la négligence. Voici l'autre faute qu'il commit. Des séculiers de ses parents étant venus le voir, il obtint de son abbé la permission de s'entretenir avec eux, et prit quelque plaisir à entendre les questions et les réponses qu'ils lui faisaient. Il s'aperçut de sa faute par la sécheresse où son cœur se trouva ensuite. Pour s'en punir, il pria longtemps prosterné de corps et en esprit devant l'autel : et il n'y eut que le retour des consolations spirituelles qui fit cesser ses larmes et ses gémissements. Il s'observa si bien dans la suite, que quand il était obligé de s'entretenir avec les étrangers, il ne perdait jamais le recueillement intérieur.

Le temps du noviciat expiré, il fit profession avec les compa-

gnons de sa retraite, entre les mains de saint Étienne, en 1114. Son sacrifice fut accompagné du plus parfait détachement des créatures ; aussi attira-il sur lui les grâces les plus abondantes. Il montrait une ferveur incroyable dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Ne pouvant faire la moisson avec les autres frères, son supérieur lui imposa une autre sorte de travail ; mais il demanda à Dieu la grâce de pouvoir suivre la communauté, et il l'obtint. Pendant les plus pénibles travaux, il ne perdait jamais Dieu de vue ; et il avait depuis coutume de dire qu'il n'avait eu d'autre maître pour l'intelligence de l'Écriture, que les hêtres et les chênes des forêts. En effet, cette science spirituelle qui le rendit l'oracle de l'Église, fut en lui un don de l'Esprit-Saint ; il l'obtint par son admirable pureté de cœur, ainsi que par la ferveur et la continuité de ses prières et de ses méditations. Son extérieur portait l'empreinte de la paix et de l'humilité. Quoique son visage fût extrêmement pâle et exténué de jeûnes, et que tout son corps montrât les marques visibles de ses austérités, on remarquait en lui je ne sais quoi de divin qui surprenait et gagnait tous les cœurs. Presque toujours il avait quelque infirmité corporelle. Les jeûnes avaient tellement dérangé son estomac, qu'il ne pouvait supporter aucune nourriture solide. Il souffrait sans parler de ses maux, et n'usait d'aucun ménagement, à moins qu'il n'y fût forcé par ses supérieurs, auxquels son état était connu. Dans ces occasions mêmes il se faisait souvent un scrupule de manger un potage aux herbes, dans lequel on avait mêlé un peu d'huile et de miel ; et si quelqu'un lui marquait sa surprise à cet égard, il avait coutume de dire : « Si vous pensiez aux obligations d'un Moine, vous ne mangeriez pas un morceau de pain, sans l'avoir arrosé auparavant de vos larmes. Nos pères, ajoutait-il, bâtissaient leurs monastères dans des lieux humides et malsains, afin que les Moines, étant souvent malades, eussent toujours devant les yeux l'image et la crainte de la mort. » En effet, les anciens monastères étaient communément situés au milieu des déserts, sur des rochers arides, ou dans des vallées marécageuses. Mais les Moines, par leur industrie, desséchèrent leurs marais, et

changèrent en jardins et en prairies des lieux qu'on avait primitivement crus inhabitables.

Bernard marquait en tout un grand amour pour la pauvreté. Mais il ne pouvait souffrir le défaut contraire à la propreté ; il l'attribuait ordinairement à la paresse ou à l'affectation. Il était si mortifié, et tellement recueilli, qu'il ne faisait aucune attention à ce qu'on lui servait à table, et qu'il semblait avoir perdu le sens du goût. Souvent il prenait une liqueur pour l'autre, et il lui arriva une fois de boire de l'huile au lieu d'eau, sans s'en apercevoir. Sa principale nourriture consistait en du pain bis, trempé dans de l'eau chaude. Le temps qu'il donnait à la contemplation lui paraissait court, et tous les lieux lui étaient égaux pour vaquer à cet exercice ; il ne l'interrompait pas même au milieu des compagnies qu'il était obligé de voir. Il saisissait cependant l'occasion de parler pour édifier le prochain : il avait égard aux circonstances, et proportionnait ses discours au caractère de ceux qui l'écoutaient. Quoique ses écrits soient pleins d'onction, il ne peuvent rendre la grâce et le feu qui accompagnaient les paroles qui sortaient de sa bouche. Il maniait l'Écriture avec beaucoup d'habileté, et en faisait des applications si heureuses, qu'il paraissait suivre la lumière de l'Esprit-Saint.

Cependant le nombre des Religieux de Cîteaux était considérablement augmenté. En 1113, saint Étienne fonda le monastère de la Ferté en Bourgogne, à deux lieues de Châlon-sur-Saône ; et l'année suivante, celui de Pontigni en Champagne, sur les frontières de la Bourgogne, à quatre lieues d'Auxerre. Hugues, comte de Troyes, lui offrit un emplacement sur ses terres pour en bâtir un troisième. Le saint Abbé voyant les progrès merveilleux que Bernard avait faits dans la vie spirituelle, et connaissant de plus son habileté extraordinaire pour le succès des entreprises qui avaient la gloire de Dieu pour objet, le chargea de la fondation, et le fit partir avec douze moines, parmi lesquels étaient ses frères, et dont il fut établi abbé.

Les douze Religieux ayant leur abbé à leur tête, sortirent de Cîteaux en procession, et chantant des psaumes. Ils s'arrêtèrent

dans un désert appelé la Vallée d'Absinthe, au diocèse de Langres. Ce désert était au milieu d'une forêt qui servait de retraite à un grand nombre de voleurs. Ils en défrichèrent une partie et s'y bâtirent de petites cellules, avec l'aide de l'évêque de Châlons et des habitants du pays. Ils se trouvèrent souvent réduits à la dernière extrémité ; mais ils furent alors soulagés d'une manière subite et inattendue. Bernard prenait de là occasion de les exhorter à mettre leur confiance en Dieu. Animés par les exemples de leur Abbé, ils ne trouvaient que du plaisir dans la plus rigoureuse pauvreté, et dans les plus pénibles pratiques de la pénitence. Le pain dont ils se nourrissaient était ordinairement d'orge, de millet ou de vesce. Souvent leurs potages étaient faits de feuilles de hêtre.

Le Saint se montra d'abord très-sévère envers ses Religieux, lorsqu'ils s'accusaient, au chapitre et dans le tribunal de la pénitence, des plus petites distractions et des plus légères transgressions de la Règle. Il n'avait point assez égard à la faiblesse humaine, en sorte que quelques Frères, qui d'ailleurs étaient fort humbles et fort dociles aux avertissements de leur supérieur, commençaient à tomber dans le découragement. Il reconnut sa faute, et pour s'en punir, il se condamna à un long silence. Mais ayant eu une vision, il reprit ses fonctions, et prêcha avec une onction admirable.

On parlait de toutes parts avec étonnement de la sainteté de Bernard, et son monastère devint si célèbre, qu'on y compta jusqu'à cent trente Religieux. On appelait dans le pays la vallée où il était, *Claravallis*. On la nomme aujourd'hui Clairvaux. Ce monastère est à onze lieues de Langres en Champagne, et fut fondé en 1115 ¹. Saint Bernard ne connaissait point de bornes dans ses austérités. Guillaume de Saint-Thierry rapporte que c'était un supplice pour lui d'aller au réfectoire, et que souvent il en sortait sans avoir rien mangé. Il ne dormait presque point. On attribua à ses austérités excessives la maladie dangereuse

¹ Cette illustre abbaye est devenue une maison de détention pour les condamnés.

dans laquelle il tomba sur la fin de l'année 1116, et qui fit quelque temps désespérer de sa vie. Guillaume de Champeaux, qui avait enseigné la théologie à Paris avec succès, et qui pour lors était évêque de Châlons-sur-Marne, était un de ses principaux admirateurs. Craignant qu'il ne ménageât pas assez sa santé, il alla au chapitre de l'Ordre qui se tenait à Cîteaux, et se fit nommer pour le gouverner pendant un an, en qualité de supérieur. Revêtu de cette commission il vint à Clairvaux. Il fit loger Bernard dans une petite maison située hors de l'enceinte du monastère, lui défendit de suivre sa Règle pour le boire et le manger, et le déchargea entièrement du soin des affaires de la communauté. Là, le saint Abbé vécut sous la conduite d'un médecin, des mains duquel il recevait tout ce qui lui était nécessaire, avec une entière soumission et une parfaite indifférence.

Guillaume de Saint-Thierri alla le visiter lorsqu'il était en cet état. Il donne à ce sujet une description de Clairvaux, dans laquelle il dit que le pain des moines semblait être de terre, quoiqu'ils le fissent avec le blé qui croissait dans leur désert. Il ajoute que les autres choses qui servaient à leur nourriture, n'avaient de goût qu'autant qu'une faim extrême, ou l'amour de Dieu pouvait leur en donner. Les Religieux cependant les trouvaient encore trop délicates.

Saint Bernard rentra dans le monastère au bout d'un an. Sa santé était parfaitement rétablie. Il recommença ses premières austérités. Têcelin son père, alors fort âgé, vint se mettre sous sa conduite; il reçut l'habit de ses mains, et termina peu de temps après sa vie à Clairvaux, par une mort précieuse devant le Seigneur.

Le saint Abbé ayant renoncé à l'extrême sévérité avec laquelle il traitait d'abord les Religieux, devint plein de douceur à leur égard. Il suivait la maxime, si souvent répétée dans ses ouvrages, qu'un supérieur doit plutôt gouverner en père, que commander en maître. Il ne prescrivait rien aux autres, qu'il ne le pratiquât le premier. S'il reprenait quelque moine tiède, ou qu'il lui imposât une pénitence, il le faisait avec tant de tendresse, qu'on voyait bien qu'il souffrait plus de la compassion

qu'il avait pour le coupable, que celui-ci ne pouvait souffrir de la confusion ou de la peine qui lui revenait du châtiment; il aurait même voulu partager l'une et l'autre avec lui. Dans ses exhortations, il se comparait à une mère; il appelait ses disciples ses yeux, ses entrailles, son cœur. Dans les tendres épanchements de son âme, il semblait répandre le miel et la manne; et si la douceur elle-même pouvait, dit un grand prélat, faire des homélies ou écrire des livres, elle s'exprimerait comme saint Bernard. Le fruit d'une telle conduite fut que ceux qui avaient été d'abord tentés de découragement, coururent avec une sainte allégresse dans les voies de la perfection, et que Clairvaux parut changé en un paradis. On vit jusqu'à sept cents moines voler au moindre signal de la volonté de Bernard, et lui obéir comme à un Ange envoyé du ciel. L'expérience lui avait appris, comme il le déclare lui-même, que l'on ne fait aucun bien, lorsque l'on ne gouverne pas les autres avec un esprit de douceur. S'il est impossible de plaire à Dieu sans la foi, il ne l'est pas moins de gagner le cœur des hommes ou de les bien conduire sans la douceur¹. Il n'y a personne qui ne désire avoir pour supérieur un homme qui, par bonté et par humilité se place au-dessous de tout le monde. On obéit avec plaisir, on prévient même, et on va volontiers au delà de ce qui est prescrit, quand c'est la douceur et l'amour qui prescrivent.

En 1115, saint Étienne fonda l'abbaye de Morimond en Champagne. Ce monastère et ceux de la Ferté, de Pontigni et de Clairvaux, sont ce qu'on appelle les quatre premières filles de Cîteaux. Chacun des quatre est chef-lieu de plusieurs que l'on nomme leurs filiations. L'abbaye de Morimond a sous elle sept cents bénéfices, surtout en Espagne et en Portugal. Les Ordres militaires de Calatrava, d'Alcantara, de Montesa, d'Avis et de Christ lui sont aussi soumis. Mais de toutes ces abbayes, il n'y en a point qui ait produit un plus grand nombre de maisons que celle de Clairvaux.

¹ Voyez saint Bernard, serm. III, *in vigil. Nativ.*, et l'excellent livre intitulé : *Quel est le meilleur gouvernement, le rigoureux ou le doux ?*

En 1118, le Saint fonda les monastères des Trois-Fontaines au diocèse de Châlons, de Fontenai au diocèse d'Autun, et de Tarouca en Portugal. Ce fut vers le même temps qu'il manifesta le pouvoir que Dieu lui avait donné d'opérer des miracles. Joubert de la Ferté, son parent, était tombé dans une maladie dangereuse, et n'avait point de connaissance depuis trois jours. Sa famille était désolée de voir un homme dont la vie n'avait point été chrétienne, sur le point de mourir sans avoir reçu les Sacrements de l'Eglise. On envoya chercher Bernard, qui promit de lui obtenir la grâce de se réconcilier avec Dieu. Baudri son oncle et Gérard son frère le reprirent de la promesse qu'il faisait, et qu'ils regardaient comme téméraire. Mais il insista toujours, et leur reprocha même leur défiance. C'est que les Saints ont une espèce d'instinct surnaturel de ce qui doit arriver, quand ils vont opérer un miracle pour la gloire de Dieu. Bernard ayant dit la Messe pour le malade, la connaissance lui revint, il se confessa de tous ses péchés, et mourut dans de vifs sentiments de piété. Il rendit encore la santé à plusieurs autres malades, en formant sur eux le signe de la Croix. On lit aussi dans les auteurs de sa vie, qu'il eut diverses visions relatives aux âmes détenues en purgatoire. Ils rapportent qu'en 1121, il fonda l'abbaye de Foigni au diocèse de Laon, et que l'évêque diocésain y fit profession. Ils ajoutent qu'il délivra l'église de ce monastère d'une multitude incroyable de mouchérons, en les faisant tous périr d'une manière surnaturelle. Le saint Abbé commença vers le même temps la composition de ses ouvrages ¹.

Ayant été obligé de faire un voyage à Paris en 1122, à la prière de l'évêque et de l'archidiacre de cette ville, il y donna des instructions aux jeunes ecclésiastiques que l'on disposait aux Ordres sacrés. Plusieurs d'entre eux furent si touchés de ses discours, qu'ils le suivirent à Clairvaux et voulurent y vivre sous sa conduite. Quelques seigneurs allemands vinrent à cette abbaye, à peu près dans le même temps. La ferveur et le recueilement des moines firent sur eux la plus vive impression. Ils

¹ Voyez, à la fin de la Vie du Saint, la notice de ses ouvrages.

partirent fort édifiés. Mais comme ils s'entretenaient ensemble de ce qu'ils avaient vu et entendu, ils formèrent tout à coup la résolution de retourner sur leurs pas, et d'aller prier le saint Abbé de leur donner l'habit. Leur conversion fut d'autant plus admirable, qu'ils avaient été jusque-là remplis de l'esprit du monde, et passionnés pour les extravagances de la chevalerie.

Bernard se croyait, par humilité, indigne d'instruire les autres : mais l'ardeur de son zèle et de sa charité lui faisait rompre le silence qu'il eût bien voulu garder. Son éloquence était si affectueuse et si persuasive, que ses paroles enflammaient les cœurs les plus glacés. Il recevait chez lui les Religieux d'un Ordre moins austère, déclarant en même temps qu'il n'empêchait point ses disciples d'embrasser un autre institut, dans le dessein d'y acquérir une plus grande perfection. Il ne connaissait point cet esprit de corps, qui sert souvent de prétexte à l'ambition et à l'avarice. Il faisait passer à d'autres Ordres les fondations qu'on lui offrait pour sa communauté. Il n'avait pas moins d'éloignement pour tout ce qui pouvait lui faire honneur dans le monde. Il refusa les évêchés de Langres et de Châlons, ainsi que les archevêchés de Gênes, de Milan et de Reims. Les Souverains Pontifes qui partageaient les sentiments de vénération qu'on avait de toutes parts pour lui, ne voulurent point lui faire violence à cet égard, et lui laissèrent la liberté.

Durant une famine qui arriva en 1125, il épuisa souvent les provisions de son monastère, pour assister les pauvres. Il fut attaqué lui-même d'une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. Il perdit une fois connaissance, et ceux qui le gardaient crurent qu'il était tombé en agonie. Il eut un ravissement durant lequel il lui sembla voir le démon qui l'accusait devant le trône de Dieu. Il répondait ainsi à chaque chef d'accusation : « Je me reconnais indigne de la gloire du ciel, et j'avoue que je ne puis l'obtenir par mes propres mérites. Mais mon Seigneur la possède à double titre, par le droit d'héritage, comme Fils unique du Père Éternel, et par le mérite de sa Passion, comme Sauveur du monde. Il m'a transporté le second de ses titres, et c'est en

vertu de cette cession que j'espère avec une ferme confiance avoir part à la félicité céleste. » L'accusateur confus disparut, et la connaissance revint au Serviteur de Dieu, qui peu de temps après fut parfaitement guéri ¹.

Rien de plus admirable que l'esprit d'humilité, de crainte et de componction que l'on remarquait dans Bernard. Il embrassait Dieu, disait-il, par ses deux pieds, celui de sa justice et celui de sa miséricorde. La justice lui faisait éviter la tiédeur et la présomption ; la miséricorde l'empêchait de tomber dans l'inquiétude et le désespoir ². Il était vivement pénétré de la crainte de Dieu, qu'il nourrissait sans cesse dans son âme par la pensée du jugement. « Je tremble et je frémis d'horreur, disait-il, quand je me rappelle ces paroles : Personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine ³. » Il serait difficile de comprendre jusqu'où il portait la componction, qui marche toujours à la suite de l'humilité. En inculquant aux autres l'obligation et les avantages de cette vertu, il en fait principalement remarquer l'excellence. Il observe que l'orgueil n'ose se montrer à découvert ; qu'il emprunte toujours un masque, et qu'il aime à paraître sous celui de l'humilité. Il définit cette vertu, une vraie connaissance de soi-même, qui rend l'homme méprisable à ses propres yeux ⁴. Il la fait résider en partie dans la volonté, puisqu'elle est fondée sur un vif sentiment de notre bassesse, de notre corruption et de notre néant. Elle est pratique ; elle nous porte à nous regarder comme le rebut de toutes les créatures, et à nous juger indignes de toute miséricorde, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce.

Le saint Abbé était pénétré de douleur et couvert de confusion, lorsqu'il s'entendait louer par les autres. Les louanges lui rappelaient, non ce qu'il était, mais ce qu'il devait être. Chacune de ses actions lui paraissait pleine d'imperfection et même de souillure. « Les louanges que l'on nous donne, disait-il ⁵, sont des flatteries, et c'est une folle vanité que de s'en réjouir. » Il

¹ Guil. à saint Théod., l. I, II. — ² Serm. VI, in *Cantic.* — ³ Serm. XXIII, in *Cant.* Totus inhorruí, etc. — ⁴ Tr. de *Grad. humil.* — ⁵ Ep. XVIII.

parle ainsi dans un autre endroit : « Ma vie monstrueuse et le mauvais état de ma conscience crient vers vous pour exciter votre compassion. Je suis une espèce de créature indéfinissable, dont la vie ne ressemble ni à celle d'un ecclésiastique, ni à celle d'un solitaire. Connaissant le danger dans lequel je me trouve, daignez m'aider du secours de vos conseils et de vos prières ¹. »

Et ailleurs : « Ceux qui me louent me font véritablement des reproches, et m'accablent de confusion. » Toute sa conduite ne permettait pas de douter de la sincérité de ses protestations. Il avait en horreur cet orgueil raffiné qui se couvre du voile de l'humilité, pour arriver plus sûrement à ses fins ; et il était persuadé que rien ne détruisait plus l'humilité, que de prétendre se servir de cette vertu pour acquérir de la gloire. « L'homme véritablement humble, disait-il, n'est pas celui qui veut le paraître, mais celui qui cherche à être réputé vil et abject. » Il répétait souvent à ses Religieux, que leur progrès dans la sainteté se mesurerait sur leur humilité, et que celui d'entre eux qui serait le plus humble à ses propres yeux, serait le plus grand devant Dieu.

On lit dans l'*Exorde de Cîteaux*, que Bernard faisant un jour une conférence aux Religieux de chœur, déclara publiquement qu'il ne balançait pas de leur préférer à tous un Frère convers, alors absent ; que ce Frère par son humilité était plus parfait qu'eux tous ; que, quoiqu'il n'eût jamais étudié les lettres, il était plus instruit qu'aucun de la communauté, dans la science des Saints et dans la connaissance de lui-même ; qu'il se regardait toujours comme un misérable pécheur en la présence de Dieu ; qu'il ne voyait de vertu que dans les autres, et qu'il ne découvrait en lui que faiblesse et imperfections. Le saint Abbé l'ayant un jour rencontré baigné de larmes, lui en demanda la raison. « Je suis, répondit l'humble Religieux, un bien grand pécheur ; mon Frère, avec lequel je travaille, pratique toutes les vertus dans un degré héroïque, et moi je n'ai pas un degré de la moindre d'entre elles. Je vous conjure de prier Dieu de m'ac-

¹ Ep. ccl.

corder dans sa miséricorde ces vertus, que mon indignité et ma négligence m'empêchent d'obtenir moi-même. » L'auteur du même livre rapporte encore le trait suivant. Un autre Frère convers fut obligé de garder les troupeaux dans les champs, la nuit qui précédait la Fête de l'Assomption, pour laquelle il avait une dévotion singulière. Ayant entendu à minuit la cloche qui appelait la communauté au chœur, il se condamna comme indigne de se joindre à ses Frères pour chanter les louanges du Seigneur ; puis s'étant tourné du côté de l'église, il répéta la Salutation angélique jusqu'au lendemain matin, tantôt à genoux, tantôt prosterné par terre, et cela avec une ferveur qui augmentait de plus en plus. Dieu fit connaître à Bernard son humble dévotion, sa simplicité et son obéissance ; et le saint Abbé trouva l'action de ce bon Religieux préférable à celle des plus parfaits pénitents et des plus grands contemplatifs de sa communauté.

Si l'humilité préserve de l'orgueil et de la présomption, elle empêche aussi de tomber dans la pusillanimité et le découragement. Elle apprend à l'homme à n'attendre sa force que de Dieu. De là ce courage invincible, cette grandeur d'âme, cette ferme confiance en la miséricorde divine, que nous admirons dans la conduite et dans les écrits de saint Bernard. Il en donna des preuves éclatantes dans mille occasions, que nous supprimons pour abrégér. Que n'aurions-nous pas à dire aussi de ses autres vertus, et principalement de sa ferveur, de sa charité et de son zèle ? Il les nourrissait dans son cœur par l'esprit de prière et de retraite, qui fait le caractère distinctif de l'état religieux. « Croyez-moi, disait-il à ceux qui entraient dans son Ordre, croyez-moi, puisque je parle d'après ma propre expérience : vous trouverez dans les bois ce que vous cherchiez en vain dans les livres ; les forêts et les rochers vous apprendront ce que vous ne pourriez apprendre des plus habiles maîtres. » Il voulait dire par là que la solitude, sanctifiée par la pénitence et la contemplation, est la meilleure école pour apprendre les secrets du ciel et la science des Saints. Il condamnait sévèrement les moines qui sortaient de leurs cellules, et qui, par amour du monde et de la dissipation, s'ingéraient dans le ministère de la parole. Il

disait un jour à un de ces moines : « Le devoir d'un Religieux est de pleurer, et non d'enseigner. Il doit regarder les villes comme des prisons, et la solitude comme son paradis. Mais au contraire cet homme trouve que la solitude est une prison, et que les villes sont un paradis ¹. » Si la charité l'obligeait à paraître en public, il ne quittait jamais sa cellule qu'avec regret. Au milieu même du monde, son âme était intérieurement recueillie, et quelquefois entièrement absorbée en Dieu. Il avait marché pendant une journée sur le bord du lac de Lausanne. Ayant entendu le soir ses compagnons parler de ce lac, il marqua de la surprise, dit qu'il ne l'avait pas vu, et qu'il ne savait point qu'il y en eût un sur la route qu'ils avaient tenue. Il était intimement lié avec Guigues, prieur de la Grande-Chartreuse, ainsi qu'avec les Religieux du même Ordre. Cette liaison était telle, qu'ils paraissaient tous n'avoir qu'un cœur et qu'une âme. Bernard alla un jour à la Grande-Chartreuse, sur un cheval qu'un de ses amis lui avait prêté. Guigues, étonné de le voir se servir d'une belle bride, lui en parla. Le Saint répondit avec simplicité, qu'il n'avait fait attention ni à la selle, ni à la bride de son cheval. Il s'était tellement accoutumé à la considération des vérités invisibles, qu'il semblait quelquefois privé de l'usage des sens, et n'avoir aucun rapport avec les objets extérieurs.

On voit par ses écrits, qu'il avait une tendre dévotion pour la Mère de Dieu. Dans une de ses missions d'Allemagne, il lui arriva étant dans la grande église de Spire, de répéter par trois fois avec une espèce de ravissement, « O vierge Marie, pleine de clémence, pleine de bonté, pleine de grâce ! » paroles qui furent depuis ajoutées au *Salve, Regina*. La dévotion du Saint fit introduire la coutume de chanter tous les jours cette antienne avec beaucoup de solennité dans la cathédrale de Spire. On la chante aussi tous les jours à la Trappe avec une piété qui touche singulièrement les étrangers.

Malgré l'amour que saint Bernard avait pour la retraite ,

¹ Ep. CCCXIII.

l'obéissance et le désir de procurer la gloire de Dieu le tiraient fréquemment de sa solitude. On avait une si haute idée de sa science et de sa piété, que les princes le faisaient juge de leurs différends. Les évêques recevaient ses décisions avec respect, et lui renvoyaient les plus importantes affaires de leurs diocèses. Les Papes s'empressaient de le consulter, regardant ses avis comme un des principaux soutiens du Saint-Siège. Les peuples partageaient ces sentiments de confiance en ses lumières, et de vénération pour sa personne. Enfin on peut dire de lui qu'il gouvernait du fond de sa solitude toutes les églises de l'Occident. Mais il savait allier le recueillement à tant d'occupations, et son humilité profonde l'empêchait de s'élever au milieu des honneurs qu'on lui rendait de toutes parts. Une dispute qui s'était élevée entre l'archevêque et les habitants de Reims, lui fournit la première occasion d'exercer son zèle au dehors. Il réconcilia le pasteur et le troupeau ; et Dieu, au rapport de Guillaume de Saint-Thierri, confirma l'autorité de son Serviteur, en lui donnant le pouvoir d'opérer une guérison miraculeuse.

Il empêchait de toutes ses forces qu'on élevât des sujets indignes à l'épiscopat et aux autres dignités ecclésiastiques. Le zèle qu'il fit paraître en ces occasions, lui suscita plusieurs ennemis qui tâchèrent de noircir sa réputation par les invectives et la calomnie. La conclusion de tous leurs discours était de dire, qu'un moine devait vivre renfermé dans son cloître. A cela, le Saint répondait qu'un moine est soldat de Jésus-Christ, comme les autres chrétiens, et qu'en conséquence il est obligé de défendre la vérité et l'honneur du sanctuaire de Dieu.

Ses exhortations touchèrent vivement Henri, archevêque de Sens, et Etienne, évêque de Paris. Il engagea ces deux prélats à quitter la cour, et à renoncer à la vie toute mondaine qu'ils menaient. Le célèbre Suger lui fut aussi redevable de sa conversion après Dieu. Il avait été élu abbé de Saint-Denis en 1122. Il fut premier ministre sous Louis le Gros, et quelque temps régent du royaume sous Louis le Jeune ; on peut dire qu'il y a eu peu de mains aussi propres à tenir les rênes de la monarchie française. Il se fit illusion sur sa place, croyant qu'elle l'autorisait à vivre

dans le faste. Saint Bernard, dans son *Apologie*, lui reprocha la magnificence de son train, et le grand nombre de ses domestiques. Il eut depuis avec lui des entretiens particuliers, où il lui représenta fortement ses obligations. Suger touché rentra en lui-même. Ayant quitté toutes ses places, il se retira dans son abbaye, où il établit une parfaite régularité, et où il mourut dans de grands sentiments de religion, en 1152. Il bâtit en trois ans et trois mois, la belle église de Saint-Denis qui subsiste encore aujourd'hui¹. Nous pourrions citer un grand nombre de personnes de la première qualité qui furent converties par saint Bernard.

Dans les avis que le saint Abbé donnait aux ecclésiastiques, il leur rappelait souvent l'obligation stricte où ils étaient de distribuer aux pauvres les revenus dont ils jouissaient, après en avoir pris ce qui était nécessaire à leur subsistance. « Vous vous imaginez, mandait-il à Foulques, qui fut depuis archidiacre de Langres², que ce qui appartient à l'Église est à vous, lorsque vous y faites vos fonctions. Vous vous trompez étrangement. Il est juste que celui qui sert à l'autel, vive de l'autel ; mais il ne doit pas employer ses revenus à entretenir son luxe et son orgueil. Ce qu'il prend au delà de la nourriture et du vêtement, est un vol et un sacrilège. » Il soutenait en toute occasion, par sa conduite, la morale qu'il prêchait aux autres. Dans une grande famine qui arriva en 1123, il laissa ses moines manquer, même du nécessaire, pour soulager les pauvres.

Le Pape Honorius II étant mort le 14 février 1130, Innocent II fut élu le même jour pour lui succéder, par le plus grand nombre des cardinaux. Mais il se forma une faction qui ne voulut point le reconnaître : elle nomma même le cardinal Pierre de Léon, lequel prit le nom d'Anaclet. Ce cardinal avait été anciennement moine de Cluny. C'était un homme ambitieux et puissant, qui

¹ Suger fut abbé de Saint-Denis pendant vingt-neuf ans et dix mois, c'est-à-dire depuis l'an 1123, jusqu'à l'an 1152 qu'il mourut le 12 février. D. Gervaise, dans sa *Vie de Suger*, a relevé les fautes où plusieurs auteurs sont tombés par rapport à l'année de la mort de ce célèbre abbé.

² Ep. II, *ad Fulc.*

bientôt se rendit maître de toutes les places fortes situées autour de Rome. Innocent II, qui était un saint homme, et dont l'élection avait été canonique, fut obligé de s'enfuir à Pise. Les évêques de France, s'assemblèrent à Étampes, et invitèrent l'abbé de Clairvaux à venir au concile. Bernard parla fortement en faveur d'Innocent, qui fut reconnu pour Pape légitime par le concile, puis par toute la France. Innocent étant venu dans ce royaume, fut reçu avec magnificence à Orléans par Louis le Gros. Saint Bernard le suivit à Chartres, où il trouva Henri I^{er}, roi d'Angleterre. Ce prince avait d'abord incliné en faveur de l'antipape; mais lorsqu'il eut été mieux informé des faits, il embrassa le parti d'Innocent II. Notre Saint l'accompagna en Allemagne, et assista à la conférence qu'il eut à Liège avec l'empereur Lothaire. Il y eut entre le Pape et l'empereur quelques contestations au sujet des investitures des évêchés, mais le saint Abbé trouva le moyen d'arranger les choses et de calmer les esprits. Innocent tint un concile à Reims en 1131. Il se rendit à Auxerre, d'où il alla visiter Cluny et Clairvaux. On le reçut processionnellement dans cette dernière abbaye, comme dans les autres lieux, mais sans aucun éclat extérieur. Les moines, grossièrement vêtus et précédés d'une Croix de bois, chantaient modestement les louanges du Seigneur, sans lever ou détourner les yeux pour voir qui était auprès d'eux. Le Pape et plusieurs des assistants ne purent retenir leurs larmes à ce spectacle. Le pain que l'on servait à table était fait avec de la farine dont on n'avait point tiré le son. Le repas fut composé d'herbes et de légumes; il n'y eut qu'un plat de poisson que l'on mit seulement devant Sa Sainteté.

L'année suivante, saint Bernard accompagna le Pape en Italie et réconcilia avec lui les Génois et les habitants de quelques autres villes. Enfin il arriva à Rome avec lui. Peu de temps après au commencement de l'année 1135, il passa en Allemagne pour travailler à la réconciliation de l'empereur Lothaire et des deux neveux de Henri V, son prédécesseur. C'étaient Frédéric surnommé le Borgne, duc de Souabe et d'Alsace, père du fameux Frédéric Barberousse, et Conrad, duc de Franconie, qui succéda peu après dans l'empire à Lothaire. Ce fut par l'entremise de

saint Bernard que les deux ducs rentrèrent dans les bonnes grâces de l'empereur, à la diète tenue à Bamberg au mois de mars 1135. Tous les lieux par où passa le saint abbé de Clairvaux, lui furent redevables de la conversion de plusieurs pécheurs. Il convertit entre autres Aloïde, duchesse de Lorraine, sœur de l'empereur Lothaire, laquelle déshonorait depuis longtemps son rang et sa religion par une conduite scandaleuse.

Les troubles d'Allemagne étant pacifiés, il retourna en Italie. Le Pape voulut qu'il assistât au concile qui se tint à Pise en 1134, et dans lequel les schismatiques furent excommuniés. De là il fut envoyé à Milan, pour réconcilier cette ville avec le Saint-Siège. Il y opéra plusieurs miracles, et fut respecté comme un Ange descendu du ciel. Les Milanais se rendirent facilement à ce qu'il exigeait d'eux, et renoncèrent au schisme. Enfin il n'entreprenait point d'affaire qu'il n'eût le plus heureux succès. Selon les auteurs de sa vie, rien n'était plus admirable en lui que l'humilité qu'il faisait paraître au milieu des honneurs dont on s'empressait de le combler de toutes parts. Wibold, abbé du Mont-Cassin, qui l'avait vu dans son monastère avec le Pape Innocent, et qui l'avait souvent entendu prêcher en Allemagne, lui rend le témoignage suivant ¹. « Cet homme vénérable, exténué par les jeûnes et les austérités de sa solitude, qui le rendent extrêmement pâle, porte des marques si visibles d'humilité, de componction et de pénitence, respire une telle sainteté extérieure, a si parfaitement le maintien d'un homme céleste et spirituel, qu'il persuade en se montrant, et même avant d'avoir fait entendre sa voix. Il est doué d'un excellent génie, et de toutes les qualités naturelles : il a un jugement, une dextérité, un savoir et une expérience incomparables ; il parle avec la plus grande facilité ; son élocution est claire, pleine de douceur et de force ; son action est naturelle ; son geste touchant et approprié aux sujets qu'il traite. Il n'est donc pas étonnant que ses paroles produisent de merveilleux effets, et qu'elles inspirent les plus lâches à pratiquer la vertu avec ferveur. La vue de ce grand homme vous édi-

¹ Wibold, Ep. cxxx, ap. Marten., ampliss. Collect., tom. I, præf., p. 67.

fle, ses discours vous instruisent, ses exemples vous font avancer dans la perfection. »

Lorsque Bernard eut fini la négociation dont il avait été chargé à Milan, il revint à Clairvaux dans la même année 1134. En arrivant à son monastère, il alla faire sa prière à l'Église, après quoi il prononça devant ses religieux un discours fort touchant. Il ne jouit pas longtemps du plaisir qu'il goûtait dans la solitude ; on l'obligea de faire un voyage en Bretagne. De là il passa dans la Guyenne, dont Guillaume VIII était duc. Ce prince persécutait cruellement ceux qui obéissaient au Pape légitime, et avait pour cette raison chassé de leurs sièges les évêques de Poitiers et de Limoges. Gérard, évêque d'Angoulême, favorisait le schisme avec lui, et applaudissait à tous ses excès.

Guillaume, que l'on appelle tantôt duc d'Aquitaine, tantôt duc de Guyenne qui faisait partie de l'Aquitaine, sortait d'une illustre famille, possédait des biens immenses, était d'une taille gigantesque, d'une force de corps peu commune, et d'une capacité étonnante pour les affaires. Mais il se montra dans sa jeunesse plein d'impiété, de hauteur et d'impatience dans les moindres contradictions. Il semblait ne pouvoir vivre sans faire la guerre. Il se glorifiait d'ailleurs des plus honteux désordres, et avait gardé chez lui de force sa belle-sœur pendant trois ans. Saint Bernard, dans la visite qu'il fit, en 1130, du monastère de Châtelliers, qu'il avait fondé depuis peu en Poitou, s'était principalement proposé de travailler à la conversion de Guillaume. Ce prince l'écoula quelques jours avec beaucoup de respect, et parut singulièrement touché de ses discours sur les dernières fins de l'homme. Il ne se convertit cependant point. Bernard, qui avait appris à ne désespérer jamais du salut des pécheurs les plus endurcis, redoubla ses efforts, ses larmes et ses prières : enfin il eut la consolation de voir le duc commencer à ouvrir son cœur à la grâce. Il vint à bout de le faire renoncer au schisme, mais il ne put l'engager à rétablir sur leurs sièges les évêques qu'il en avait injustement dépouillés. Voyant ses tentatives inutiles, il eut recours à des armes plus puissantes ; il s'approcha de l'autel pour célébrer la Messe. Le duc et les autres schismatiques res-

tèrent en dehors de la porte de l'église, comme des personnes excommuniées. Après la Consécration, et lorsqu'on eut donné la paix qui précède la Communion, le saint Abbé portant l'Hostie sur la patène, ayant les yeux étincelants et le visage enflammé, quitte l'autel, s'avance vers le duc, et lui parle, non plus en suppliant, mais avec un ton d'autorité. « Nous avons, dit-il, employé jusqu'ici les prières, et vous les avez toujours méprisées. Plusieurs serviteurs de Dieu ont joint leurs supplications aux nôtres et vous n'y avez eu aucun égard. Mais voici le Fils de la Vierge, le Seigneur et le Chef de l'Eglise que vous persécutez, qui vient voir en personne si enfin vous vous repentirez. C'est votre juge, et Celui au nom duquel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers. C'est le juste vengeur de vos crimes, Celui dans les mains duquel tombera un jour votre âme si opiniâtre dans le mal. Le mépriserez-vous aussi ? Aurez-vous la hardiesse de le traiter de la même manière que ses serviteurs ? » Le duc interdit, tomba par terre, et perdit l'usage de la parole. Bernard le releva et lui dit de saluer l'évêque de Poitiers qui était présent. Le prince étonné tendit la main à l'évêque et le conduisit à sa place dans l'église, montrant par cette action qu'il le rétablissait sur son siège, et qu'il renonçait au schisme. L'abbé de Clairvaux retourna ensuite à l'autel, et acheva le Sacrifice. On voit bien que l'action qu'il fit en cette circonstance vint d'une inspiration particulière de l'Esprit-Saint, et qu'on ne doit pas l'imiter, quoiqu'elle soit l'objet de notre admiration.

Bernard, ayant rétabli la paix dans les églises de Guyenne, retourna à Clairvaux. Mais Guillaume retomba dans ses anciens crimes, et commit de nouveaux actes de violence. Le saint abbé n'en eut pas plutôt été informé, qu'il lui écrivit de la manière la plus forte ; et ses avertissements, secondés de la grâce, firent sur l'esprit du prince une impression si profonde, qu'il se convertit cette fois pour ne plus retomber. Depuis ce temps-là, on le vit toujours honorer l'évêque de Poitiers autant qu'il l'avait persécuté. Il fit plus ; fortement résolu de se dévouer aux exercices d'une vie pénitente, il envoya chercher ce prélat, et fit en sa présence son testament, conçu en ces termes : « En l'honneur du

Sauveur du monde, des saints Martyrs, de tous les Confesseurs, des Vierges, et surtout de la très-sainte vierge Marie, étant touché de douleur pour mes innombrables péchés, et de la crainte du dernier jugement ; considérant d'ailleurs que les biens que nous paraissions posséder, s'évanouissent de nos mains comme de la fumée..... qu'ils ne laissent à ceux qui en jouissent, que des peines et des inquiétudes, je suis résolu de tout quitter pour suivre Dieu, et obtenir plus parfaitement son amour. Je laisse mes filles sous la protection du roi, et je désire qu'Éléonore l'épouse, si mes barons y consentent, et je lui donne l'Aquitaine et le Poitou. Quant à Pétronille, mon autre fille, je lui donne les domaines que je possède en Bourgogne..... Je lègue à tous les monastères qui sont dans mes États, mille livres de rente annuelle qui seront distribués par mes barons, etc. » Guillaume se revêtit ensuite d'un habit de pèlerin, et commença à mener un genre de vie fort austère. Il fit un pèlerinage à Compostelle, et mourut, selon quelques auteurs, en 1136, à Léon en Espagne ; d'autres reculent sa mort, et prétendent qu'il passa quelque temps dans un ermitage, avant que Dieu l'appelât à lui ¹.

Ce fut ainsi que le zèle et la prudence du saint Abbé de Clairvaux éteignirent le schisme dans plusieurs royaumes. Les schismatiques trouvèrent cependant encore un protecteur dans Roger, roi de Sicile et duc de Calabre. Le Pape fit venir Bernard à Viterbe, en 1137, et l'envoya de là vers ce prince. Le Saint, dans une conférence publique qui se tint à Salerne, convainquit de schisme les partisans d'Anaclet, et engagea plusieurs personnes de distinction à se réunir à l'Église. Mais Roger qui voulait se maintenir dans la possession du duché de Bénévent qu'il avait usurpé, resta inflexible. Le Saint le quitta pour retourner à Clairvaux, après lui avoir toutefois prédit qu'il serait défait par le duc Ranulphe, qu'il était sur le point d'attaquer, et dont l'armée était

¹ Guillaume fut le dernier des descendants mâles de Ranulphe I^{er}, que Charles le Chauve fit duc d'Aquitaine en 845, à l'extinction de ce royaume que Charlemagne avait érigé en faveur de son fils Louis le Débonnaire, et qui avait subsisté jusqu'à ce temps sous la domination de quelques princes de la maison de France.

bien moins nombreuse que la sienne. La mort de l'antipape, arrivée en 1138, fit espérer que la paix se rétablirait bientôt dans l'Église. Il est vrai que les schismatiques lui donnèrent un successeur dans la personne d'un nommé Grégoire ; mais celui-ci céda toutes ses prétentions à Innocent II. Alors Bernard intercédait auprès du Pape en faveur de tous ceux qui avaient été engagés dans le schisme.

Son zèle pour la pureté de la foi ne le cédait point à celui qu'il montrait pour le maintien de l'unité et de la discipline. Il attaquait tous les novateurs qui parurent de son temps. De ce nombre fut le fameux Pierre Abélard ou Abaillard¹. On avait remarqué

¹ Abélard était né près de Nantes en Bretagne. Ayant appris les premiers éléments des sciences, il se donna tout entier à l'étude de la philosophie scolastique. Il montrait beaucoup de subtilité dans la dispute, et plus d'une fois, pendant son cours de logique, il parut trop hardi à son maître, Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris. La bonne opinion qu'il avait de ses talents, lui fit désirer de devenir maître lui-même. Il obtint ce qu'il demandait ; il enseigna la logique à Milan, puis à Paris. Il aimait beaucoup les raisonnements abstraits ; et son plaisir était d'embarrasser ses collègues dans les disputes publiques. Cette présomption lui coûta la perte de sa foi et de sa chasteté.

Fulbert, chanoine de Paris, avait une nièce aussi recommandable par son esprit que par sa beauté, et qui se nommait Héloïse. Il la faisait élever dans l'étude des sciences, et il choisit Abélard pour lui enseigner la logique. Le maître et l'écolière, pour n'avoir pas eu soin de veiller sur eux-mêmes, ressentirent bientôt l'un pour l'autre la passion la plus violente. Abélard engagea l'oncle à le prendre en pension chez lui, sous prétexte qu'il aurait par là plus de facilité à faire avancer la nièce dans ses études. Fulbert consentit à tout, parce qu'il comptait sur la vertu d'Héloïse, et sur la sagesse du maître, qui d'ailleurs était dans les Ordres, et pourvu d'un bénéfice. Il aurait dû mieux connaître les hommes, et savoir combien il est dangereux, surtout pour des jeunes gens, d'être dans l'occasion du péché. Héloïse et Abélard tombèrent dans le crime. Fulbert fut le dernier du voisinage à s'en apercevoir. Lorsqu'il l'eut découvert, il chassa son pensionnaire de sa maison : mais Héloïse le suivit en Bretagne, où elle accoucha d'un fils qui fut nommé Astrolabe. Les parents de Fulbert tirèrent une vengeance indigne de l'outrage qu'avait reçu leur famille ; ils se saisirent de celui qui en était l'auteur, et lui firent souffrir une mutilation honteuse. Abélard se fit moine à Saint-Denys, plutôt par désespoir que par dévotion, comme il l'avoue lui-même. Héloïse se fit religieuse à Argenteuil.

Peu de temps après, Abélard fut chassé de Saint-Denys. Ayant été cité au concile de Soissons en 1121, on l'obligea de jeter au feu son livre de la *Trinité*. Il fut ensuite renfermé dans le monastère de Saint-Médard de la même ville. Ayant obtenu sa liberté, il recommença à enseigner près de Troyes. Au même

dans ses écrits certaines erreurs que le concile de Soissons condamna en 1121. Il se soumit à cette condamnation, et jeta même au feu le livre qui y avait donné lieu. En 1139, Guillaume, abbé de Saint-Thierri, découvrit plusieurs principes erronés dans les ouvrages qu'il avait composés depuis le concile de Soissons. Il en informa saint Bernard et Geoffroy, évêque de Chartres, qui était légat du Saint-Siège, les regardant comme les seules personnes qui pussent arrêter le mal dans sa source. L'Abbé de Clairvaux écrivit à Abélard, qui, au lieu de lui avouer qu'il s'était trompé, ne lui répondit que par des insultes. Il dénonça donc au Pape Innocent II les erreurs dont il s'agissait; il en informa aussi plusieurs évêques de France. Ces prélats s'assemblèrent à Sens en 1140. Saint Bernard refusa d'abord d'aller au concile, disant que cette affaire regardait les évêques. Abélard triomphait de ce refus, et ses partisans publiaient que l'unique raison qui empêchait le Saint de paraître, était la crainte de se mesurer avec celui qu'il avait accusé. Pour faire cesser ces bruits, on obligea Bernard de venir au concile. Abélard fut alors plus réservé. Connaissant le savoir et l'éloquence de son adversaire, il ne se présenta que pour entendre lire les chefs d'accusation intentés

endroit, il fonda pour ses disciples, avec la permission de l'évêque diocésain, une église qu'il nomma *Paraclet*, à cause de la consolation et de la tranquillité qui avaient succédé aux troubles dont sa vie avait été agitée. Lorsqu'il eut été élu abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys en Bretagne, il donna le Paraclet à Héloïse qui vint s'y établir. Elle fut suivie de quelques religieuses qui lui obéirent comme à leur supérieure. Abélard dressa les constitutions de la nouvelle communauté, et on y en conservait une copie. Les fameuses lettres que lui et Héloïse s'écrivaient, montrent qu'ils n'étaient point encore alors de véritables pénitents. Une vraie conversion suppose, en pareil cas, non-seulement l'éloignement des lieux, mais un entier changement du cœur, et la cessation de toute correspondance. On trouve dans ces lettres de l'esprit et des beautés; le style en est aisé, poli, élégant; on y désirerait cependant moins d'affectation et plus de naturel. Abélard fut assez tranquille depuis la condamnation de ses erreurs au concile de Soissons, jusqu'à l'an 1139.

Le recueil de ses œuvres contient, 1° des lettres; 2° une histoire des malheurs de l'auteur; 3° une introduction à la théologie, où il y a des opinions nouvelles et erronées; 4° plusieurs traités philosophiques et théologiques. Tous ces ouvrages forment un volume in-4° qui fut imprimé à Paris en 1616, avec les notes d'André du Chesne. Voyez Cave, *Hist. Lit.* et Abélard, *Hist. calamitatum suarum*.

contre lui. Il ne voulut pas même donner d'explication, quoiqu'il en eût la liberté, et que ses juges lui fussent favorables. Il eut recours à diverses subtilités, puis il en appela au Pape. Il sortit ensuite du concile avec ceux de son parti. Les évêques condamnèrent quatorze propositions extraites de ses ouvrages, puis écrivirent à Innocent II, qui confirma leur sentence, imposa silence à Abélard, et ordonna qu'on le mit en prison. Abélard composa son *Apologie*, et expliqua dans un sens catholique plusieurs des propositions proscrites. Saint Bernard l'accusait de nier la Trinité, avec Arius ; de détruire le mystère de l'Incarnation, avec Nestorius ; d'anéantir la nécessité de la grâce, avec Pélagé ; de se vanter de ne rien ignorer ; de prétendre expliquer ce qui n'était point susceptible d'explication ; de comprendre des mystères incompréhensibles, et de rendre raison de ce qui était au-dessus de la raison. Il n'insistait pas seulement sur ses erreurs il l'attaquait encore du côté de sa conduite. Il le représentait comme un homme inconstant, jamais d'accord avec lui-même ; comme un moine qui n'avait que le nom et l'habit de son état, et qui, par sa vie, déshonorait la sainteté de sa profession ; comme un être plein de vanité, qui connaissait tout excepté lui-même.

Il est évident par l'*Apologie* d'Abélard, et surtout par son *Introduction à la Théologie*, livre qui avait excité contre lui cet orage, qu'il avançait plusieurs propositions hérétiques, et que d'autres, quoique susceptibles d'un sens plus favorable, ne pouvaient être supportées à cause de leur nouveauté et de leur hardiesse. Entre autres erreurs, il soutenait le système de l'optimisme, qu'on trouve encore aujourd'hui dans ses écrits, et qui consiste à dire que tout dans le monde est aussi bien qu'il puisse l'être, en sorte qu'il n'était pas libre à Dieu de choisir une autre combinaison, un autre arrangement. Lorsqu'il eut publié son *Apologie*, il forma le projet de faire un voyage à Rome : mais il s'arrêta à Cluny. Pierre le Vénérable, alors abbé de ce monastère, lui persuada de rétracter ce qui avait scandalisé dans ses ouvrages, et d'attendre l'arrivée de saint Bernard. Il le fit, et se réconcilia avec l'abbé de Clairvaux. Il obtint du Pape la permis-

sion de passer le reste de ses jours à Cluny, et s'y comporta avec beaucoup d'humilité et de ferveur. Sur la fin de sa vie, on l'envoya, pour rétablir sa santé, au monastère de Saint-Marcel de Châlon-sur-Saône, où il mourut en 1142, à l'âge de soixante-trois ans. On porta son corps au Paraclet, pour y être enterré, et Pierre le Vénérable envoya à Héloïse une relation de sa mort édifiante.

Arnaud de Brescia était disciple d'Abélard, mais il ne l'imita ni dans sa pénitence, ni dans sa soumission. Il avait pris d'abord l'habit religieux. Étant tombé dans plusieurs erreurs, il les prêcha à main armée, d'abord en France, puis en Italie où il était né. Il enseignait encore que le Pape et le clergé ne pouvaient posséder des biens temporels. Saint Bernard, par ses écrits et ses travaux, s'opposa aux ravages que ce loup déguisé en pasteur faisait dans la bergerie du Seigneur. Il le peint des plus vives couleurs. Il dit de lui entre autres choses, que c'était « un homme qui ne mangeait ni ne buvait, parce que, semblable au démon, il n'avait faim ni soif que du sang des âmes ; que sa conversation ne respirait que douceur, tandis que sa doctrine renfermait un poison meurtrier ; qu'il avait la tête d'une colombe, et la queue d'un scorpion. »

Vers le même temps, Gilbert de la Porrée, qui, de professeur en théologie était devenu Évêque de Poitiers, altéra la simplicité des mystères de la religion, pour avoir voulu les soumettre à des raisonnements philosophiques, au lieu de les examiner d'après l'Écriture et la tradition. On commença l'examen de sa doctrine, dans une assemblée d'Évêques qui se tint à Auxerre en 1147, et on le continua dans une autre assemblée tenue à Paris la même année, en présence du Pape Eugène III, qui depuis peu était arrivé en France. On chargea saint Bernard, déjà connu par sa capacité en ce genre, du soin de rédiger l'accusation intentée contre l'Évêque de Poitiers par ses deux Archidiacres. Mais comme Gilbert soutenait qu'il n'avait point avancé les propositions qu'on lui attribuait, il fut arrêté qu'on examinerait ses écrits, et que l'on renverrait la décision de cette affaire au concile qui devait se tenir à Reims l'année suivante. Gilbert, dans ce concile, soutint

ouvertement ce qu'il avait enseigné dans ses écrits ; savoir, que la Divinité, ou la forme par laquelle Dieu est Dieu, est réellement distinguée de Dieu ; que la sagesse, la justice et les autres attributs de la Divinité ne sont point réellement Dieu lui-même ; que la nature ou l'essence divine est réellement distinguée des trois personnes ; que ce n'est point la nature divine, mais seulement la seconde personne qui en est réellement distinguée, qui s'est incarnée. Le saint Abbé de Clairvaux démontra qu'on ne pouvait admettre de distinction réelle entre la nature et les personnes divines, entre les attributs et la nature, ou entre les attributs mêmes ; qu'il y a en Dieu une unité et une simplicité parfaites, sans aucune distinction réelle ; que la distinction qu'il faut admettre entre les personnes n'est que de relation ; que toute multiplicité réelle répugne à la simplicité et à l'unité de Dieu. Le concile censura quatre propositions. Gilbert les condamna lui-même, et donna sa rétractation. Aussi on épargna sa personne. Il mourut en 1154¹. Quelques-uns de ses disciples ayant continué de défendre ses erreurs, saint Bernard les réfuta avec son éloquence et sa solidité ordinaires².

Les hérésies d'Abélard, de Gilbert et de plusieurs de leurs contemporains prirent naissance dans l'abus de la théologie scolastique. Abélard le reconnut lui-même après qu'il se fût converti, en faisant une longue énumération des erreurs qui avaient cours de son temps³. L'Écriture et la tradition sont la source de toute vraie théologie. C'est sur ce double fondement que bâtit saint Anselme. Il mit plus d'ordre dans les matières théologiques ; il les réduisit à certains chefs généraux ; il éclaircit et fortifia chaque partie par le raisonnement que lui fournissait la logique. Sa méthode fut adoptée par tous les bons scolastiques, parmi lesquels saint Thomas tient le premier rang. Ce dernier fonda sa théologie sur l'Écriture et sur les écrits des Pères les plus célèbres, qu'il avait parfaitement étudiés. Il prit pour guides, saint Au-

¹ Les ouvrages de Gilbert de la Porrée existent encore, mais en manuscrit seulement. Il n'y a d'imprimé qu'une de ses lettres, que D. Luc d'Achéry a donnée dans sa note sur Gilbert de Nogent.

² *Theol. Christian.*, l. III et IV. — ³ *Serm. LXXX, in Cant.*

gustin dans les discussions spéculatives, saint Ambroise et saint Grégoire dans les décisions de morale, saint Chrysostôme dans l'interprétation des divins oracles. Il employait le raisonnement avec la plus heureuse sagacité, le faisant toujours servir à étayer ses principes. Il était bien éloigné de ressembler à ces philosophes et à ces théologiens du ^{xii}^e siècle, dont nous avons parlé. Pour avoir suivi les raffinements d'une imagination qui s'évaporait à force de subtiliser, plusieurs d'entre eux firent naufrage dans la foi. Saint Bernard s'opposa à cet abus, avec cette érudition et cette éloquence que l'on admire encore dans ses ouvrages.

L'Ordre de Cîteaux, ainsi que celui des Chartreux fut, dans son origine consacré aux pratiques de la pénitence, aux exercices de la contemplation, et au soin d'exercer la fonction sublime des Anges, en chantant les louanges du Seigneur. Ainsi il était exempt de cette dissipation qui est la suite ordinaire des disputes scolastiques. On trouve cependant dans un monastère de cet Ordre, au diocèse de Bazas, une fondation faite en 1128, pour que l'on instruisit les enfants ¹. De toutes parts on reçut dans le même Ordre des hommes savants, auxquels on permit de se perfectionner dans les sciences qu'ils avaient étudiées, et de se rendre par là utiles à l'Église. Saint Albéric, saint Étienne et saint Bernard, qui en furent les premiers fondateurs, étaient forts recommandables par leur savoir. Conrad, fils de Henri, duc de Bavière, qui prit l'habit à Clairvaux en 1126, avait étudié les lettres avec beaucoup de succès à Cologne avant sa retraite. Henri, fils de Louis le Gros, qui se mit au nombre des disciples de saint Bernard, et qui depuis occupa successivement le siège de Beauvais et de Reims, était très-lettré. Enfin, plusieurs docteurs célèbres dans l'Église embrassèrent le même Institut. La révision de la Bible, faite par saint Étienne et ses Religieux, prouve au moins qu'il y avait dans son abbaye quelques personnes qui entendaient les langues Orientales. Saint Bernard forma de bonnes bibliothèques dans tous ses monastères ². Le

¹ Martène, *Voyage lit.* en 1717, t. II, p. 18.

² *Hist. littér.*, tom. IX ; *Etat des sciences au xiii^e siècle*, n. 184, p. 141.

travail des mains, usité dans ce temps-là parmi les moines de Clteaux et de saint Benoît, consistait non-seulement à bêcher la terre, mais encore à copier des livres ; et l'on voyait autrefois à Clairvaux plusieurs manuscrits très-bien enluminés, qui sont du temps de saint Bernard ¹.

La haute réputation de sainteté dont jouissait saint Bernard, lui attirait un grand nombre de Novices. Son monastère de Clairvaux, dont les bâtiments n'offraient rien que de pauvre, renferma jusqu'à sept cents moines. Il en fonda cent soixante autres. Après sa mort le nombre en devint si considérable, qu'avant la destruction des monastères en Angleterre, et dans les royaumes du Nord, on comptait huit cents abbayes dépendantes de Clairvaux, dont elles étaient des filiations. En 1126, Othon, fils de Léopold, duc d'Autriche, et d'Agnès, fille de l'empereur

¹ Ce qu'on appela d'abord l'*Etude générale de Paris*, fut fondée par Charlemagne, vers l'an 800. Louis le Gros était non-seulement instruit, mais encore protecteur zélé des lettres. Il succéda à son père Philippe I^{er} en 1110. Sous son règne, les études commencèrent à devenir florissantes, et l'on comptait à Paris plus d'étudiants que d'habitants. De là le nom d'*académie* qui fut introduit vers ce temps-là. On y substitua dans le siècle suivant celui d'*université*, parce qu'on y enseignait toutes les sciences.

Le nombre d'étudiants s'accrut par la liberté qu'eut chaque Français de faire ce qu'il voudrait, et cette liberté fut un don de Louis le Gros. Ce prince adoucit la rigueur du sort des vassaux ; il les affranchit en partie de l'esclavage sous lequel les tenaient les seigneurs particuliers qui, chacun dans l'étendue de leurs fiefs, s'étaient érigés en autant de petits rois. On vit les maîtres se multiplier de toutes parts. Mais quelques-uns, comme Abélard, vendaient leurs leçons fort cher. Pour remédier à cet abus, les cathédrales eurent, dans le XI^e siècle, leurs *scolastiques* ou *écolâtres*, qui souvent gouvernaient les séminaires des évêques. Il fut décidé dans le siècle suivant, que personne ne pourrait enseigner sans leur permission. On introduisit en même temps dans les universités les degrés académiques qui donnaient aussi le droit d'enseigner. Quelques modernes ont prétendu que ces degrés avaient été institués à Bologne par Gratien, et à Paris par Pierre Lombard et par Gilbert de la Porrée, avant le départ de ce dernier pour Poitiers ; mais leur sentiment a été réfuté par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX.

On commença à Paris à donner le degré de *licencié* dans le XII^e siècle, ce qui était originairement la même chose que le droit d'enseigner publiquement. Peu après on y ajouta celui de *maître* ou de *docteur*. On le conférait en présentant un petit bâton, appelé par les latins *bacillus*, d'où vint le nom *baccalaureus* ou *bachelier*. Ce titre marqua dans la suite un degré distingué du doctorat, et qui était inférieur.

Henri IV, fit profession à Morimond, avec quinze jeunes princes d'Allemagne. Onze ans auparavant, trente gentilshommes avaient fait leurs vœux à Cîteaux le même jour, et plusieurs jeunes seigneurs s'étaient donnés à Dieu de la même manière, dans l'abbaye de Bonnevaux. A Clairvaux, on donna une fois l'habit à cent Novices en même temps. Il est rapporté dans les annales de Cîteaux, que deux personnes de qualité entrèrent dans cet Ordre comme Frères convers, et qu'ils exercèrent les emplois les plus humiliants. On y compta aussi parmi les Frères convers, Alexandre, prince du sang royal d'Écosse, qui quitta le monde en 1120; Silo, célèbre professeur de Paris; Alain, autre professeur de la même ville et si respecté pour l'étendue de ses connaissances, qu'il fut surnommé le docteur universel. La retraite de ces deux derniers est de l'an 1172.

Évrard, comte de Mons, ressentit la plus vive douleur d'une faute qu'il avait faite à la guerre dans le Brabant. L'expédition finie, il se déguisa sous un habit pauvre, et partit à minuit sans être connu de personne, pour faire un pèlerinage à Rome et à Compostelle. A son retour, il se loua pour garder, sous les Frères convers, les pourceaux d'une ferme appartenant à l'abbaye de Morimond. Quelques années après, un domestique attaché à deux officiers qui avaient autrefois servi sous lui, étant venu à la ferme demander le chemin, le reconnut à sa voix et aux traits de son visage. Surpris, il court vers ses maîtres et leur fait part de sa découverte. Ceux-ci se rendent sans délai au lieu indiqué, et reconnaissent Évrard, malgré les efforts qu'il fait d'abord pour se déguiser. Ils l'embrassent en pleurant de joie, et lui donnent toutes les marques possibles de respect. L'Abbé informé par eux de ce qui leur était arrivé, se rend à la ferme. Il interroge le saint pénitent qui lui avoue la vérité, et qui lui confesse son ancienne faute en versant un torrent de larmes. Il l'exhorta à prendre l'habit religieux, et à venir dans le monastère achever le sacrifice de sa pénitence. Évrard obéit et fit profession. Il fonda en 1142, l'abbaye d'Einberg, en Allemagne, et celle du mont Saint-Georges dans la Thuringe. Il est parlé de sa bienheureuse mort dans le nécrologe de Cîteaux, sous le 20 mars.

On comptait alors un grand nombre de Frères convers dans l'Ordre de Cîteaux. Saint Bernard avait une tendresse particulière pour eux, et il semblait que son plus grand plaisir fût de les instruire dans les voies intérieures de la perfection. Il est rapporté de l'un d'entre eux qui était à Clairvaux, que le penchant à la colère était tellement détruit en lui, qu'il éprouvait une affection sensible pour tous ceux dont il recevait des injures. Sa coutume était de réciter l'Oraison dominicale pour celui qui lui avait fait un affront, ou qui lui parlait durement, ou qui l'accusait de quelque faute au chapitre, pratique qui, depuis a passé en règle dans l'Ordre.

Saint Bernard avait dans son monastère un Religieux qu'il avait engagé à quitter le monde, et qui se nommait Nicolas. Le voyant pénétré de douleur, de ce que vivant dans la compagnie des Saints, il avait le cœur si dur et si insensible, il le consola avec bonté et fit à Dieu de ferventes prières pour lui. Il lui obtint l'esprit de componction dans un tel degré, qu'il avait continuellement les yeux baignés de larmes.

Parmi les Moines de Clairvaux, il y en avait un qui se nommait Bernard de Pise, de la ville où il était né. C'était un homme d'un rare savoir et d'une grande vertu. Il fut le premier Abbé de la colonie qui passa de Clairvaux en Italie, pour habiter le monastère des Trois-Fontaines, près de Rome, lequel est plus connu sous le nom des saints Vincent et Anastase. Ce monastère avait été donné à notre Saint par Innocent II. Ce Pape étant mort en 1143, il eut pour successeur Célestin II, qui ne vécut que cinq mois et quelques jours. Il fut remplacé par Luce II, que la mort enleva aussi le 26 février 1143, à la fin de la première année de son pontificat. On élut pour succéder à Luce II, Bernard de Pise, qui prit le nom d'Eugène III. L'Abbé de Clairvaux fut frappé d'étonnement à cette nouvelle. Il écrivit sur-le-champ aux Cardinaux, pour les conjurer d'assister le nouveau Pape de leurs conseils. Craignant encore qu'une si grande élévation ne le portât à s'oublier lui-même, et ne lui fit perdre de vue la multiplicité de ses obligations, il lui adressa son traité *de la Considération*, divisé en cinq livres. Il lui représentait, sans déguise-

ment, les différents devoirs de sa place ; il lui recommandait fortement d'employer tous les jours quelques moments à s'examiner lui-même, à descendre dans son propre cœur, et de regarder cette pratique comme quelque chose de plus essentiel encore que l'application aux affaires. Après lui avoir prouvé que cette considération ou cet examen de lui-même servait à former et à entretenir dans le cœur toutes les vertus, il lui rappelait que la multitude des affaires l'exposait plus que tout autre à tomber dans l'oubli de lui-même et dans l'insensibilité ; il ajoutait que la pensée seule de ce danger le faisait trembler pour lui ; que s'il ne tremblait pas continuellement pour lui-même, c'était une preuve que déjà son cœur était endurci. L'ouvrage dont nous parlons a été singulièrement estimé de la part des Papes, et ils en faisaient le sujet ordinaire de leurs lectures.

Louis le Gros qui était mort en 1137, avait laissé six fils ; Louis, qu'il fit couronner de son vivant, et qui conserva toujours le surnom de Louis le Jeune, qu'on lui avait donné pour le distinguer de son père ; Henri, qui se fit moine à Clairvaux, et qui mourut Archevêque de Reims ; Robert, qui fut la tige de la branche royale de Dreux, éteinte depuis longtemps ; Pierre de Courtenai, ainsi appelé du territoire de ce nom, dont il avait épousé l'héritière ; Philippe, Archidiacre de Paris, qui ayant été élu Évêque de cette ville, céda modestement l'épiscopat à Pierre Lombard ; Hugues, dont on ne sait rien de particulier.

Les chrétiens de la Palestine étaient alors très-malheureux. Les Latins, dans la première croisade, avaient fondé en Orient quatre principautés : celle d'Édesse, qui comprenait une vaste étendue de pays, située sur l'Euphrate ; celles de Tripoli et d'Antioche, qui s'étendaient le long de la mer de Phénicie ; le royaume de Jérusalem, qui, par la mort de Foulques, arrivée en 1142, passa à Baudouin, son fils, âgé seulement de treize ans. Les califes des Sarrasins de Bagdad venaient de perdre leur empire, et n'avaient retenu qu'une autorité sacrée, comme interprètes de la loi de Mahomet. Les Turcs salsuciens, qui embrassèrent

leur religion, obtinrent la souveraineté dans la Perse, puis dans l'Asie mineure et dans la Syrie. Dans ce dernier pays, Melech et Ducat furent les premiers sultans turcs d'Alep. Sanguin, leur successeur, fut un fameux général. Il fut remplacé par son fils Noradin, prince orné de toutes les qualités qui font un conquérant. Il prit Édesse, et menaça d'une invasion prochaine les trois autres principautés des chrétiens, qui étaient hors d'état de se défendre. Elles envoyèrent donc des ambassadeurs en Europe, pour demander un prompt secours aux différents princes de la chrétienté. Louis le Jeune les reçut favorablement. Le Pape Eugène III étant venu en France en 1147, tint plusieurs conciles relatifs à cet objet. Enfin, Louis demanda que l'Abbé de Clairvaux fût chargé de prêcher une seconde croisade. Bernard s'acquitta de cette commission avec beaucoup de zèle, et il eut un succès extraordinaire dans toutes les provinces de la France. Il parcourut ensuite toutes les principales villes d'Allemagne, où il réussit également. L'empire respectait, ainsi que la France et l'Italie, l'autorité que lui donnait la réputation de sainteté et de prudence dont il jouissait.

Lothaire, que saint Bernard avait réconcilié avec les ducs Frédéric et Conrad, mourut le 4 décembre 1137, la treizième année de son règne. Ce prince, véritablement digne du trône impérial par ses vertus chrétiennes et militaires, lui aurait rendu son premier lustre, si la mort ne l'avait pas enlevé trop tôt. Elle l'avait surpris avant qu'il eût pu se concerter avec les princes de l'empire au sujet de sa succession. Comme il ne laissait point d'enfants mâles, deux rivaux puissants se mirent sur les rangs pour briguer la couronne de l'empire. Ce furent Henri le Superbe, duc de Saxe et de Bavière, son gendre, et Conrad, duc de Franconie. Ce dernier l'emporta, malgré tous les efforts de son compétiteur, et fut élu roi de Germanie, le 22 février 1138. Conrad traita le saint Abbé de Clairvaux de la manière la plus honorable dans la circonstance dont nous parlons. Il convoqua pour les fêtes de Noël 1145, une grande diète à Spire, où il prit la croix des mains de saint Bernard. Il voulut aussi l'accompagner dans plusieurs villes d'Allemagne, où le nom du saint

Abbé n'éclata que par des prodiges. Ce fut à Constance que commença cette longue suite de miracles, si exactement et si juridiquement constatés¹. A Bâle, il rendit la parole à un muet et la vue à un aveugle. A Strasbourg, où il célébra la messe le 23 décembre dans la cathédrale, il guérit une fille paralytique, et rendit le libre usage des jambes à un boiteux². Ce ne fut que le 22 mai 1147 que l'empereur Conrad partit pour l'Orient, à la tête de soixante mille hommes de cavalerie, et d'autant à peu près d'infanterie. Le roi de France prit aussi la croix dans une assemblée des princes et des Evêques de ses États, tenue à Vézelay, en Bourgogne, et suivit l'empereur en Orient, après avoir établi l'abbé Suger régent de son royaume durant son absence.

Manuel Comnène était alors empereur de Constantinople. Il était petit-fils d'Alexis, qui, dans la première croisade, avait agi envers les Latins avec tant d'indignité. On admirait en lui de belles qualités ; mais il oubliait les maximes de la politique, et ne se faisait point de scrupule d'être fourbe et perfide. Quoique Conrad fût son beau-frère, il le reçut à Constantinople avec beaucoup d'indifférence. Cependant les Allemands continuèrent leur route, traversèrent la Bithynie, et s'avancèrent vers la Lycaonie. Louis le Jeune passa le Rhin à Worms, et de là le Danube à Ratisbonne ; puis ayant traversé la Hongrie, il arriva à Constantinople en octobre, deux mois après les Allemands.

Conrad, trompé par les guides que les Grecs lui avaient donnés, engagea son armée dans des déserts sur les frontières de la Cappadoce, en sorte qu'il ne lui était plus possible de se servir de sa cavalerie. Les mahométans étant venus l'y attaquer, le défirent au mois de novembre de l'année 1147, parce que la dixième partie de ses troupes ne put combattre. Arrivé à Jérusalem, il visita les lieux saints, et revint l'année suivante en Allemagne, pénétré de douleur de n'avoir pas réussi dans son entreprise.

¹ Fontenai, *Hist. de l'Égl. Gallic.*, t. IX, p. 134.

² M. l'abbé Grandidier, *Essai hist. sur la cathédrale de Strasbourg*, p. 30.

Louis, en allant en Asie, prit sa route par Smyrne et Ephèse ; puis, s'avancant vers Laodicée dans la Lydie, il campa au commencement de l'année 1148, sur les bords du Méandre, rivière difficile à passer à cause de sa profondeur et de la hauteur escarpée de ses rives. Il la passa cependant sans perdre beaucoup de monde. Mais lorsqu'il fut au delà de Laodicée, son arrière-garde fut taillée en pièces ; ce qui vint de la mauvaise conduite du commandant de l'avant-garde, lequel s'était trop éloigné de l'armée. Le roi eut beaucoup de peine à s'échapper. S'étant avancé, il laissa derrière lui la plus grande partie de ses troupes à Attalie, port de mer de la Pamphylie ; mais il ne s'y trouva point de provisions par la perfidie des Grecs. Le roi s'étant embarqué pour la principauté d'Antioche, arriva au port de Saint-Simon situé à l'embouchure de l'Oreste, et à cinq lieues au dessous de la ville d'Antioche. Le prince Raymond, oncle de sa femme, lui rendit tous les honneurs qui lui étaient dus. Les désordres de la reine Éléonore à Antioche lui causèrent beaucoup de chagrin. Il alla cependant faire le siège de Damas ; mais la jalousie de quelques seigneurs chrétiens empêcha le succès de son entreprise. Ainsi, après avoir fait ses dévotions à Jérusalem, il se rembarqua pour l'Europe. Il aborda dans la Calabre, d'où il se rendit à Rome. De cette ville il revint en France. Il trouva son royaume dans la plus grande tranquillité. C'était l'effet de la sage conduite de l'abbé Suger, qui fut honoré du titre de Père de la patrie, et qui eut beaucoup de part à l'administration de l'état sous Louis le Jeune, et sous son prédécesseur. Ce ministre s'était opposé à l'expédition de l'Orient ; mais lorsqu'il la vit résolue, il ne négligea rien pour la faire réussir.

Tous les historiens attribuent principalement le mauvais succès de cette croisade à la perfidie des Grecs. Mais on y remarque des traits visibles de la colère de Dieu, qui châtiât les péchés des chrétiens. La plus grande partie de ceux qui se croisèrent ne furent attirés en Orient que par l'espérance du pillage. Ils ne connaissaient d'ailleurs aucune discipline, et ils commirent dans leur marche toutes sortes de désordres. Quant à ceux qui se conduisirent par des vues de religion, les malheurs qu'ils éprouvè-

rent servirent d'exercice à leur vertu. Le mauvais succès de cette expédition excita une tempête violente contre saint Bernard, qui semblait avoir promis qu'elle réussirait. Il se contenta de répondre qu'il avait espéré que la miséricorde divine bénirait une entreprise formée pour la gloire du Seigneur ; et que les croisés devaient s'en prendre à leurs crimes, de tous les malheurs dont ils se plaignaient¹. Il travaillait en même temps avec son zèle ordinaire à la conversion des pécheurs publics et des hérétiques.

Henri, moine apostat, et disciple de Pierre de Bruys, avait répandu les erreurs de son maître dans l'Aquitaine et dans le diocèse du Mans. Ses sectateurs portèrent ensuite sa doctrine dans la Provence et le Languedoc. Ils séduisaient le peuple et se l'attachaient par des satires amères contre le Pape, les évêques et le clergé, conduite qui dans les hérésiarques précède ordinairement la séparation d'avec l'Église. En 1147, le cardinal Albéric, évêque d'Ostie, fut envoyé dans l'Aquitaine et le Languedoc, en qualité de légat, pour arrêter le progrès du mal. Il prit saint Bernard avec lui, persuadé que ce serait le plus sûr moyen de réussir dans sa mission. Il ne fut point trompé dans son attente. L'abbé de Clairvaux, par la sainteté de sa vie, par l'éloquence et la force de ses discours, et par plusieurs miracles qui confirmèrent la doctrine qu'il prêchait, toucha vivement les âmes séduites, et en fit rentrer un grand nombre dans le sein de l'Église.

Geoffroy, qui fut quelque temps son secrétaire, et qui l'accompagna durant la mission, rapporte divers miracles qu'il opéra pour lors, et dont il fut témoin oculaire². L'homme de Dieu étant à Sarlat en Périgord, bénit par le signe de la Croix quelques pains qu'il s'était fait apporter, et dit : « Que ceux d'entre vous qui sont malades, mangent de ces pains, et vous connaîtrez quelle est la véritable doctrine, ou la nôtre ou celle des hérétiques. » Geoffroy, évêque de Chartres, qui était auprès de lui, et qui craignait que Bernard ne se fût trop avancé, ajouta :

¹ L. II, de *Consid.*, et ep. CCLXXXVIII.

² L. III, c. vi.

« Ceci signifie que ceux qui mangeront avec foi, seront guéris. — Ce n'est point là ce que je dis, reprit le Saint. Je répète que ceux qui mangeront de ces pains, recouvreront la santé, afin que l'on connaisse par là, que nous sommes envoyés par une autorité qui vient de Dieu, et que nous prêchons sa vérité. » Un grand nombre de malades furent guéris, comme il l'avait promis. Lorsqu'il était logé chez les chanoines réguliers de Saint-Saturnin à Toulouse, un de ces chanoines était sur le point de mourir. Sa maladie l'avait tellement affaibli, qu'il était comme immobile dans son lit. Bernard l'ayant visité et ayant prié pour lui, il recouvra une santé parfaite. « A l'instant, dit Geoffroy, le malade se leva, et se joignit à nous, puis il se jeta aux pieds du Bienheureux, qu'il embrassait avec une ferveur de dévotion qui ne peut être imaginée que par ceux qui en ont été les témoins. » L'évêque diocésain, le légat et le peuple, précédés du miraculé, allèrent à l'église pour y rendre grâces à Dieu du prodige qu'il venait d'opérer. Ce chanoine se fit moine à Cîteaux, et il était abbé de Valdeau, lorsque Geoffroy écrivait. Bernard fit encore de semblables miracles à Meaux, à Spire, à Francfort, à Cologne, à Liège, et dans les autres lieux où il prêcha¹. Il en fit aussi quelques-uns à la cour de l'empereur Conrad. Tous ces miracles furent publics, les personnes les plus qualifiées de l'Eglise et de l'Etat en furent témoins, et confessèrent avec admiration que la main de Dieu était avec son Serviteur. Helmod, dans sa chronique esclavonne, rend le témoignage le plus authentique aux miracles qui furent opérés par saint Bernard, en présence de Conrad III, et des principaux princes de l'empire. Le comte Adolphe, homme de beaucoup d'esprit, et nullement crédule en fait de prodiges, examina dit-il, les différentes maladies de ceux qu'on devait présenter au Saint; et lorsqu'ils eurent été guéris contre son attente, il déclara que leur guérison était non-seulement certaine, mais encore miraculeuse. Le saint Abbé guérit un enfant aveugle et boiteux en le touchant; il délivra d'autres personnes de leurs maux, sans les toucher, en prononçant des paroles, ou en récitant des prières.

¹ Voyez Geoffroy, *Vit. Bernardi*, l. IV.

Fleury a inséré dans son *Histoire ecclésiastique* une espèce de journal des miracles de notre Saint qui furent attestés par dix témoins vénérables et dignes de foi¹ ; et Mabillon a prouvé que la vérité n'en pouvait être révoquée en doute par ceux qui font usage de leur raison².

En 1151, Gumard, roi de Sardaigne, visita l'abbaye de Clairvaux. Il fut si édifié de ce qu'il y avait vu pratiquer, qu'il y revint l'année suivante, et y fit profession. Quatre ans auparavant, le Pape Eugène III avait aussi rendu une visite à notre Saint. Il avait ensuite assisté au chapitre général qui se tint à Cîteaux, et dans lequel tout l'Ordre de Savigni, où l'on comptait trente monastères, passa dans celui de Cîteaux, et voulut par respect pour saint Bernard être une filiation de Clairvaux.

Le Saint avait fondé, en 1113, un monastère de religieuses de son Ordre, à Baillet ou Julli, dans le diocèse de Langres. Hombeline sa sœur, y fit profession en 1124. Elle y reçut des grâces abondantes qui la conduisirent à un si haut degré de sainteté, qu'elle devint l'admiration de tous ceux qui la connaissaient, et le sujet de la plus grande joie pour son frère qui lui servait de directeur dans les voies de la perfection. Souvent elle passait les nuits à réciter des psaumes et à méditer sur la Passion de Jésus-Christ. Elle prenait sur des planches le peu de repos qu'elle accordait à la nature. Elle était toujours la première aux différents exercices de la communauté, et elle s'en acquittait avec tant de ferveur, que les plus tièdes se sentaient échauffées par ses exemples. Elle vécut ainsi dix-sept ans. Dans sa dernière maladie, elle fut visitée par son frère, qui l'exhorta à la mort. Elle expira dans les sentiments d'une sainte joie et d'une humble confiance, le 21 août 1141. L'Église l'honore d'un culte public.

La santé de saint Bernard se déranger considérablement au commencement de l'année 1153. Il perdit entièrement l'appétit, et tomba dans de fréquentes faiblesses. Il y avait longtemps qu'il habitait dans le ciel par ses désirs, et qu'il soupirait après le mo-

¹ Fleury, l. 69, t. XIV, p. 623.

² Mab., *Not. in lib. II de Consid. et in epist. cxlii, ad Tolosanos.*

ment où il verrait finir son pèlerinage : mais il était si humble, qu'il attribuait ces sentiments à la pusillanimité, plutôt qu'à la charité. « Les Saints, disait-il, demandent la dissolution de leur corps, parce qu'ils désirent voir Jésus-Christ. Pour moi, je prie Dieu de me retirer du monde, à cause de ses scandales. J'avoue que je suis vaincu par la violence des tempêtes, et que je ne me sens point assez de courage pour y résister¹. » C'était l'ardeur de l'amour divin qui le faisait parler de la sorte, comme on le voit par plusieurs autres passages². Sa maladie ayant considérablement diminué, il attribua ce changement aux prières de ses religieux, et s'en plaignit à eux de la manière suivante : « Pourquoi retenez-vous plus longtemps sur la terre un misérable pécheur ? Vos prières ont empêché l'effet de mes désirs. Ayez compassion de moi ; laissez-moi aller à Dieu. » Il leur prédit ensuite que ses jours ne seraient pas prolongés plus de six mois.

Durant cet intervalle, les habitants de Metz furent attaqués et fort maltraités par des princes du voisinage. Ils résolurent d'en tirer une vengeance éclatante. L'archevêque de Trèves prévoyant qu'il y aurait beaucoup de sang de répandu, se rendit à Clairvaux. Il se jeta aux pieds du Saint, et le pria de la manière la plus pressante de faire un voyage à Metz, afin d'arrêter la fermentation des esprits. Bernard, oubliant ses infirmités, vola où la charité l'appelait. Il éteignit dans tous les cœurs les mouvements de haine, et réconcilia parfaitement ceux qui avaient juré leur perte mutuelle.

À peine fut-il de retour à Clairvaux, que sa maladie redoubla et fut accompagnée des symptômes les plus dangereux. Il se fit un devoir, par rapport aux médecins, de ne point négliger les remèdes communs et indispensables ; mais il rejetait tous ceux qui étaient extraordinaires, et qui étaient plus propres à flatter la nature qu'à procurer la guérison.³ Sa maladie parut bientôt incurable. Son estomac était si faible, qu'il ne pouvait supporter

¹ Ep. CLXXXIX. — ² Serm. II et LXXIV, in *Cant.* Serm. in cap. *jejun.* n. 4, etc.

³ Voyez sur l'usage excessif et recherché des remèdes dans les personnes qui ont embrassé un état de pénitence, saint Bernard, serm. LVIII, in *Cant.* et ep. CCCLV.

aucun aliment, même liquide. L'enflure de ses jambes jointe à divers autres accidents, annonça qu'il n'avait plus que peu de moments à vivre. Voyant ses enfants spirituels assemblés autour de lui, et fondant en larmes, il les consola en leur disant qu'un serviteur inutile ne devait point occuper une place en vain, et qu'un arbre stérile méritait à juste titre d'être arraché. La charité le portait à souhaiter de rester avec eux jusqu'à ce qu'ils pussent être réunis à Dieu avec lui ; mais son ardent désir de rejoindre Jésus-Christ le faisait soupirer après la possession de celui qui remplissait toute la capacité de son cœur. Recommandant donc ses Frères à la divine miséricorde, il se disposa à sa dernière heure par un redoublement de componction et d'amour. Il expira le 20 août 1153, dans la soixante-troisième année de son âge, après avoir été trente-huit ans abbé de Clairvaux. Il fut enterré dans son monastère devant l'autel de la très-sainte Vierge¹. Alexandre III le mit solennellement au nombre des Saints, en 1163.

ol. 321, p. 316 ; saint Ambroise, in *Ps.* CXVIII, cité ; cap. XXI de *Consecrat.*, dist. v ; saint Basile, *Regul. fuss.*, etc.

Ces Pères n'ont pas pour cela condamné l'usage modéré des remèdes. Il est fondé sur le soin que nous devons prendre de notre santé, soin qui dérive de la loi naturelle. Aussi voyons-nous que les Ordres religieux les plus austères veillaient au rétablissement des malades avec beaucoup d'attention. Les anciens bénédictins se faisaient saigner dans les quatre saisons de l'année : on leur ordonnait dans ces temps-là un régime particulier, et on leur accordait quelques adoucissements. Ainsi saint Bernard voulait seulement empêcher le relâchement que le prétexte de ménager sa santé introduisit depuis dans les monastères. C'est sans fondement que l'on a avancé que saint Bernard a condamné sans restriction l'usage de la médecine. Il y avait à Clairvaux en 1160 un moine nommé Alquirin, qui s'était rendu fort célèbre par la pratique de cet art. Voyez la *Bibl. Cisterciensis*, t. I, p. 130, et Chifflet, *S. Bernardi genus illustre assertum*, p. 361.

¹ Le corps du Saint n'avait pas été levé de terre avant la Révolution ; il le fut, à l'époque de la dispersion des religieux ; on le trouva enveloppé dans un sac de cuir, recouvert d'une étoffe de soie parsemée de lions. On trouva aussi au fond du tombeau une lame de plomb qui portait la date de la mort du saint Abbé. Il paraît que ses précieux restes sont maintenant dans l'église de Ville, paroisse voisine de Clairvaux, et où furent déposées en 1792 les reliques que possédait l'abbaye. Quant au chef de saint Bernard, il était conservé depuis longtemps dans le trésor de son monastère. Lors de la suppression des maisons religieuses, dom Rocourt, dernier abbé général de Cîteaux, le divisa en plusieurs

Ce saint Docteur, qui fut durant sa vie l'oracle de l'Église, la lumière des évêques, le restaurateur de la discipline, continue encore après sa mort de consoler et d'instruire les fidèles par ses écrits également pieux et savants ; et quoiqu'il soit le dernier des Pères, il est un de ceux dont la lecture contribuera le plus à exciter et à nourrir la piété. Mais sans nous arrêter aux divers éloges que l'amour de la religion lui a fait donner, voyons les jugements que les plus sévères critiques ont portés de ses ouvrages. « Son discours, dit Sixte de Sienne, est partout plein de douceur et de feu ; il charme, il embrase : sa langue est comme une source, d'où le miel et le lait semblent couler dans ses paroles ; son cœur est une fournaise, d'où sortent ces affections brûlantes qui se communiquent à ses lecteurs. Suivant Erasme, il plaît, il divertit, il sait exciter les passions à son gré. » Le même auteur dit de lui dans un endroit, qu'il est chrétiennement savant, saintement éloquent et pieusement divertissant¹. Les protestants, quoiqu'opposés à sa doctrine, lui ont cependant rendu plus de justice que plusieurs écrivains catholiques de notre siècle. Luther dit de lui qu'il l'emporte sur tous les docteurs de l'Église. Bucer le nomme un homme de Dieu. Œcolampade le loue comme un théologien, dont le jugement était plus exact que celui de tous les écrivains de son temps. Calvin l'appelle un pieux et saint écrivain, par la bouche duquel la vérité elle-même semble parler. « Au milieu des ténèbres, dit Morton, Bernard brille tout à la fois par la lumière de ses exemples et de sa science. Plût à Dieu, dit Carleton, parmi beaucoup d'invectives contre le Saint, que nous en vissions aujourd'hui plusieurs, et même un seul tel qu'il est certain qu'a été Bernard. » (GODESCARD.)

Saint Bernard fut déclaré docteur de l'Église par le Pape Pie VIII, qui accorda une indulgence plénière à tous ceux qui visiteraient une église de l'Ordre de Cîteaux le jour de sa fête.

parties qu'il distribua. L'église cathédrale de Troyes en possède une portion notable.

¹ Bernardus est christiane doctus, et sancte facundus, et pie festivus. Erasmus, *in cap. Rom.* p. 243.

NOTICE DES ÉCRITS DE SAINT BERNARD.

Nous suivrons, autant qu'il sera possible, l'ordre chronologique dans l'énumération des ouvrages du saint Docteur.

1^o Le traité *des Douze degrés d'humilité*, dont il est parlé dans la Règle de Saint-Benoît. C'est le premier ouvrage que le Saint publia. Il est écrit d'une manière fort touchante, et contient d'excellentes choses.

2^o Les homélies sur l'Évangile *Missus est*, etc., qui sont de l'année 1120. L'auteur les composa pour satisfaire sa propre dévotion envers le mystère de l'Incarnation, et la très-sainte Vierge.

3^o Son *Apologie*. La Congrégation de Cluny, qui était une réforme de l'Ordre de Saint-Benoît, était alors beaucoup déchue de cette régularité et de cette ferveur qui l'avaient rendue si célèbre pendant deux cents ans. Quelques-uns de ses membres, animés par une jalousie secrète, qui se déguise facilement sous le nom de zèle, blâmèrent hautement les austérités de Cîteaux, et en firent même le sujet de leurs déclamations. Guillaume, abbé de Saint-Thierri, près de Reims, qui était de cette Congrégation, mais en même temps rempli d'estime pour le nouvel Ordre, pria saint Bernard de prendre la plume pour sa défense. Le Saint composa son *Apologie*. Il y justifie ses moines, et déclare que si quelques-uns d'entre eux s'ingéraient à médire des autres, leurs jeûnes, leurs veilles, leurs travaux ne leur serviraient de rien. Ils seraient, dit-il, les plus misérables des hommes, de perdre par la détraction le fruit de toute leur pénitence. Ils seraient bien insensés de se donner tant de peines pour être damnés, tandis qu'ils pouvaient aller en enfer par une route plus facile et plus conforme à la nature. Après avoir montré que les exercices spirituels sont infiniment plus utiles que les corporels, il convient que l'Ordre de Cluny est l'ouvrage des Saints, quoique de son temps on y eût admis des mitigations, par ménagement pour les faibles. Mais, pour qu'on ne s'imaginât pas qu'il approuvait les abus essentiels qui s'étaient glissés dans quelques monastères, il les reprend de la manière la plus forte. On voit, dit-il, chez cer-

tains moines plusieurs vices autorisés, et prendre même le nom de la vertu ; la profusion s'appelle libéralité ; la démangeaison de parler, politesse ; le rire immodéré, gaieté nécessaire ; la superfluité et l'affectation dans les vêtements et le train sont décorés du titre spécieux de savoir vivre. Il combat avec les armes de la raillerie, l'excès et la délicatesse de ces moines dans le boire et le manger, leur amour pour la parure, la somptuosité de leurs bâtiments, la richesse de leurs ameublements. Comment, dit-il, passer toutes ces choses à des hommes qui font profession de n'être plus du monde, qui ont renoncé pour Jésus-Christ aux plaisirs et aux biens de cette vie, qui ont foulé aux pieds tout ce qui éblouit les yeux des mondains, qui ont fui tout ce qui flatte les sens ou peut porter à la vanité ? Il se plaint de ce que quelques abbés qui devaient être pour leurs moines des modèles de recueillement, d'humilité et de pénitence, leur inspiraient au contraire le goût des vanités mondaines, par la magnificence de leurs équipages, par la continuité de leur dissipation, par la délicatesse de leur table, par leur commerce avec les étrangers. Excuser, continue-t-il, de pareils désordres, ou les voir sans élever la voix, ce serait les autoriser et les encourager. Suivant D. Rivet, le relâchement de la discipline monastique dans l'Ordre de Cluny, commença après la mort de saint Hugues, et principalement sous l'abbé Ponce ; mais Maurice rétablit pour quelque temps la régularité primitive.

4° Le livre de la *Conversion des Clercs*, composé à Paris en 1122, adressé aux jeunes ecclésiastiques de l'université de cette ville. C'est une exhortation à la pénitence, et une invective contre les clercs lâches, ambitieux et déréglés dans leurs mœurs.

5° L'*Exhortation aux chevaliers du Temple*, adressée à Hugues de Paganis, premier grand-maître et prieur de Jérusalem, fut écrite en 1129. C'est un éloge de cet Ordre militaire qui avait été institué en 1118, et une exhortation aux chevaliers de se comporter avec courage dans les différents postes qui leur seraient confiés. Au lieu, dit-il, que les autres guerres commencent ordinairement par la colère, par l'ambition ou l'avarice, celles que vous entreprenez n'ont d'autre motif que la justice et la cause de Jésus-

Christ, et quel que puisse être le succès de vos armes, il n'y a qu'à gagner pour vous. Il décrit ainsi leur genre de vie. Ils suivent en tout le commandement de leur prieur, et n'ont que ce qu'il leur donne. Leurs habillements n'ont rien de recherché ni de superflu. Ils observent exactement leur Règle, et n'ont ni femmes ni enfants. Ils ne prétendent à rien de ce qui est à eux, et ne désirent point plus qu'ils n'ont. Tous les divertissements profanes leur sont inconnus. Ils ne cherchent point à se faire une réputation, et n'attendent la victoire que du Seigneur. Tel fut l'institut primitif des Templiers. Mais, lorsque dans la suite, cet ordre fut devenu riche, il excita la cupidité des gens du monde, et il en devint la victime.

6° Le traité de *l'Amour de Dieu*. Il y est dit que la manière d'aimer Dieu, est de l'aimer sans mesure ; que loin de mettre des bornes à notre amour, nous devons travailler sans cesse à l'augmenter ; que la raison d'aimer Dieu, est parce qu'il est Dieu, et qu'il nous aime ; que la récompense de l'amour est l'amour même qui nous rend heureux dans le temps et dans l'éternité ; qu'il a pour principe la charité et la grâce que Dieu répand dans nos âmes. Le saint Docteur compte plusieurs degrés d'amour. Nous pouvons, dit-il, aimer Dieu pour notre propre bonheur, pour lui et pour nous-mêmes tout à la fois, et uniquement pour lui-même. La suprême pureté de cet amour n'aura lieu que dans le ciel. Le pur amour de Dieu s'appelle charité, et diffère de l'amour de désir, qui est intéressé et se rapporte à nous, mais qui est bon toutefois, quoique moins parfait que la charité.

7° Le livre des *Commandements et des dispenses*, écrit en 1131, contient des réponses à plusieurs questions sur certains points de la Règle de Saint-Benoît, dont un abbé peut ou ne peut pas dispenser.

8° Le livre de la *Grâce et du Libre arbitre*, où le dogme catholique relatif à ces deux objets, est prouvé d'après les principes de saint Augustin.

9° La lettre ou le traité adressé à *Hugues de Saint-Victor*, contient l'explication de plusieurs difficultés concernant l'Incarnation, et divers autres points de théologie.

10° Nous avons parlé dans la vie du Saint de son traité sur les *Œuvres d'Abélard*, et de ses cinq livres de la *Considération*, au Pape Eugène III, lesquels sont son chef-d'œuvre.

11° Le livre des *Devoirs des évêques*, écrit en 1127, et adressé à Henri, archevêque de Sens. Il y est traité de la chasteté, de l'humilité, de la sollicitude pastorale, et des différentes obligations des évêques. Le Saint y condamne les abbés qui cherchaient à s'exempter de la juridiction épiscopale.

12° Les sermons sur le psaume xc, *Qui habitat*, etc., furent composés vers l'an 1145.

13° Les sermons sur le *Cantique des Cantiques*, au nombre de quatre-vingt-six. Saint Bernard n'y explique pourtant que les deux premiers chapitres, et le premier verset du chapitre troisième de ce livre sacré. Mais par le moyen des interprétations mystiques et allégoriques auxquelles il s'abandonne, il traite de la manière la plus intéressante un grand nombre de points de morale et de spiritualité. On ne peut lire sans admiration ce qu'il dit de l'humilité, de la componction, de l'amour divin et des voies intérieures de la contemplation. Guillaume, abbé de Saint-Thierri, a fait un abrégé des cinquante et un premiers sermons. Gilbert, moine de Hoiland, abbaye de Cisterciens en Angleterre, laquelle dépendait de l'évêque de Lincoln, continua l'ouvrage de saint Bernard sur le *Cantiques des Cantiques*, et donna quarante-huit discours dans le même genre, vers l'an 1176. Il va jusqu'au dixième verset du cinquième chapitre.

14° Les sermons pour toute l'année renferment d'excellentes maximes, et sont très-propres à inspirer la piété. L'auteur y fait éclater la plus tendre dévotion pour le Mystère de Jésus souffrant et pour sa très-sainte Mère. Le style de ces discours montre qu'ils étaient ordinairement prononcés en latin, langue que les moines entendaient. Mais ils étaient traduits en français pour les Frères convers qui n'avaient point l'intelligence du latin, comme l'a prouvé Mabillon, t. I, p. 706, n. 8. Il est probable que saint Bernard faisait la traduction lui-même. Il y a dans la bibliothèque des Feuillants à Paris, un recueil de ces sermons, qui furent mis en français dans ce temps-là, ou du moins peu de temps

après. Mabillon, *Præf. in Serm. S. Bernardi*, p. 716, en a donné un échantillon.

Pasquier, Dupleix et du Cange pensent que la langue latine fût entièrement disparaitre des Gaules le celtique ou l'ancien gaulois ; mais que la langue des Francs subsista quelque temps. En effet, la plupart des Français, surtout dans les villes, entendaient et parlaient le latin, non-seulement comme une langue savante, mais comme une langue vulgaire. Dans certaines contrées des Gaules, comme à Marseille, il y avait plusieurs langues vulgaires en même temps. C'est ce que nous apprenons de Varron, dont le témoignage est cité par saint Jérôme. Ainsi, quoique les Francs conservassent le teutonique, ils apprirent le latin, qui peu à peu devint langue vulgaire, surtout pour la noblesse, pour les habitants des villes et pour ceux qui avaient été bien élevés, ou qui voyaient la bonne compagnie. Par ce moyen, on oublia insensiblement le teutonique, et il n'en resta plus que quelques mots. Les dialectes présentement usités dans le Limousin, la Provence, le Languedoc, le Quierzi, etc., sont évidemment formés d'un latin corrompu.

Lorsque les Francs s'établirent dans les Gaules, ils se mêlèrent avec les Gaulois latinisés, et peu à peu s'accoutumèrent à leur langue. Ils furent encore portés à l'apprendre, par le désir de se perfectionner dans les sciences, par la nature de l'alphabet même, et par la circonstance où ils se trouvaient d'être instruits de la religion chrétienne par les Latins. Mais la langue latine qui était alors sur son déclin, s'altéra de plus en plus, et ne conserva bientôt plus rien de sa pureté primitive. De là vint le français moderne, communément appelé langue romance ou romancière, qui varia dans les différentes provinces, comme il devait naturellement arriver à un nouveau langage, qui n'eut point de règles fixes pendant un temps considérable, et qui ne commença que dans le viii^e siècle à prendre quelque forme. On vit alors paraître en cette langue quelques romans et quelques mauvaises traductions. Les prédicateurs ou ceux qui lisaient quelque chose devant un auditoire, dont une partie n'entendait point le latin, expliquaient ensuite en langue romance l'essentiel de ce

qu'ils avaient lu ou dit en latin. Dans le ^x^e siècle, on donna un si grand nombre de traductions en la même langue, que quelques auteurs du siècle suivant l'adoptèrent dans des ouvrages originaux.

La langue française se polit peu à peu, et connut enfin des règles fixes. Une foule d'excellents écrivains la rendirent très-célèbre dans le siècle dernier, et l'on érigea une académie pour la porter à sa perfection.

Le dialecte usité en Bourgogne admit plusieurs termes de l'ancien bourguignon : ceux de Provence, de Languedoc et de Gascogne adoptèrent une partie du wisigoth ; celui de la Neustrie se mêla avec le normand ; en sorte qu'aujourd'hui même ces différents dialectes ne sont point entendus, au moins en partie, de ceux qui parlent le français pur.

Les auteurs de l'*Histoire litt. de la France*, t. IX, pp. 129, 130, 131, etc., prouvent par les lettres, les poésies et les livres que les Religieuses écrivaient, ou qu'on leur adressait, ainsi que par les écoles de latin établies parmi elles, que jusqu'au ^{xiv}^e siècle, les Religieuses de chœur avaient coutume d'apprendre le latin. Le P. Hénault fait la même remarque. On ne commença que vers le même temps à écrire en italien, en espagnol, et dans les autres langues formées d'un latin corrompu. (Voyez Fleury, *Hist. ecclés.*, l. LXXIII, n. 13.) On voit par là pourquoi les sermons et les autres ouvrages semblables qui, dans les siècles dont il s'agit, parurent en France, en Italie, etc., sont tous écrits en latin.

Ce style des sermons et des autres écrits de saint Bernard est plein de douceur et d'élégance ; il passa cependant pour être trop fleuri ; mais ce défaut, si c'en est un, plaît au lecteur, au lieu de le choquer, tant il y a de naturel, de beauté, de feu dans les figures et les images que le saint Docteur emploie. Son Oraison funèbre de son frère Gérard, qui avait été son assistant dans le gouvernement de Clairvaux, est un chef-d'œuvre d'éloquence et de sentiment. Il se console en ce qu'il espère que son frère jouit du bonheur du ciel ; et la manière tendre avec laquelle il exprime ses regrets sur la perte de celui qui était son conseil et son

appui, montre que la sensibilité est compatible avec une sainteté éminente. Gérard mourut en 1138. Dix ans après, le Saint fit l'Oraison funèbre de saint Malachie. Il en prononça une seconde au jour de l'anniversaire de ce Saint. Les auteurs de l'*Histoire litt. de la Fr.*, t. X, *Præf.*, observent que ces trois oraisons funèbres sont, depuis le siècle de saint Augustin, ce qui a paru de meilleur en latin.

15° Des lettres, au nombre de quatre cent quarante, dans l'édition de Mabillon. Elles sont pour la plupart adressées à des Papes, à des rois, à des évêques, à des abbés, etc. Elles seront un monument éternel du savoir, de la prudence et du zèle infatigable de saint Bernard.

16° Le traité adressé à Hugues de Saint-Victor, est une réponse à diverses questions de théologie.

Nous donnerons de suite la liste des principaux ouvrages faussement attribués à saint Bernard : 1° *L'Échelle du Cloître*, qui est de Guigues, premier prieur de la Grande-Chartreuse, et auteur de plusieurs lettres spirituelles ; 2° Les Méditations qui furent composées par une personne de piété dont on ignore le nom, mais qui paraît avoir vécu plus tard que le saint Abbé de Clairvaux ; 3° Le traité de *l'Édification de la maison intérieure*, écrit par quelque moine de Cîteaux qui paraît avoir été contemporain de saint Bernard ; 4° Le traité *des Vertus*, qui a pour auteur quelque moine bénédictin. C'est une instruction pour les novices ; 5° Le livre *aux Frères du Mont-Dieu*, et celui de la *Contemplation de Dieu*, quoique souvent cités sous le nom de saint Bernard, sont certainement de l'auteur du premier livre de la vie du Saint. C'est Guillaume, abbé de Saint-Thierri, près de Reims, qui depuis entra dans l'Ordre de Cîteaux à Signy, où il mourut vers l'an 1150.

Saint Bernard dans ses écrits est tout à la fois insinuant, affectueux et véhément ; son style est animé, sublime et agréable. La charité lui fait tellement assaisonner les reproches, que l'on voit que le but qu'il se propose en les faisant, est de corriger, et non d'insulter. Lors même qu'il emploie les expressions les plus fortes, il gagne le cœur et inspire le respect avec l'amour : le

coupable qu'il avertit n'en veut qu'à lui-même ; il ne se fâche ni contre la réprimande, ni contre celui qui la fait. Il possédait si parfaitement l'Écriture, qu'il en faisait passer le langage dans presque tous ses périodes ; et, si l'on peut parler de la sorte, il répandait dans tous ses écrits la moelle du texte sacré dont son cœur était rempli. Il avait beaucoup lu les anciens Pères, surtout saint Ambroise et saint Augustin : souvent il emprunte leurs pensées, mais il sait se les rendre propres par le tour nouveau qu'il leur donne. Quoiqu'il ait vécu après saint Anselme, le premier des scolastiques (et l'on range dans la même classe ses contemporains), il a traité les matières de théologie à la manière des anciens. Cette raison, jointe à l'excellence de ses écrits, l'a fait compter parmi les Pères de l'Église. Tous ses ouvrages sont marqués au coin de l'humilité, de la dévotion et de la charité ; comme il parla toujours le langage du cœur, il touche singulièrement ses lecteurs.

Le savant P. Mabillon a dû le fondement de cette haute réputation dont il a joui dans le monde littéraire, à l'édition complète des œuvres de saint Bernard qu'il publia en 1667, 2 vol. in-fol. ou 9 vol. in-8°. En 1690, il en donna une seconde enrichie de préfaces et de notes très-curieuses qui ne se trouvaient point dans la première. Il en avait préparé une troisième, lorsqu'il mourut en 1707. Elle fut publiée en 1719. La seconde est la plus recherchée.

(GODESCARD.)

SAINT SAMUEL,

PROPHÈTE.

Du temps du grand sacrificateur Héli qui était juge ou gouverneur du peuple d'Israël, il y avait un lévite de la race de Coré nommé Elcana, établi à Ramatha, ville de la tribu d'Éphraïm surnommée Sophim, à l'extrémité des montagnes d'Éphraïm vers l'Occident. Il avait épousé deux femmes, dont la première s'appelait Anne et l'autre Phénenna. Un jour de fête qu'étant allé à Silo où était le tabernacle du Seigneur, il avait offert son sacrifice, il fit plusieurs parts de la viande de la victime pour Phénenna et chacun des enfants qu'il avait eus d'elle. Mais ne

donnant qu'une part à Anna qui n'avait point d'enfants et que le Seigneur avait rendue stérile, il ne put s'empêcher d'en marquer de la tristesse, parce qu'il l'aimait. L'affliction qu'en avait Anna se trouvait augmentée encore par Phénenna sa rivale, qui se glorifiant de ses enfants, ne cessait de la maltraiter et de lui insulter sur sa stérilité. En ces occasions, elle n'avait recours qu'aux larmes, et son mari en ce dernier jour, la voyant pleurer extraordinairement lorsqu'on se fut mis à table, sans qu'il fût possible de la faire manger, lui dit pour la consoler : « Pourquoi votre cœur s'afflige-t-il ? Ne vous suis-je pas plus que ne vous seraient dix enfants ? » comme s'il eût voulu dire que la préférence qu'il lui donnait dans son affection au-dessus de Phénenna eût dû lui tenir lieu de plus de dix enfants.

Anne essuya ses larmes pour un moment, et s'étant levée de table après avoir mangé, elle alla droit au tabernacle du Seigneur, où était actuellement le grand-prêtre Héli assis devant la porte du parvis. Là se trouvant toujours le cœur serré et plein d'amertume, elle s'abandonna aux larmes tout de nouveau en la présence du Seigneur, et s'étant mise en prières, elle lui fit un vœu en ces termes : « Seigneur des armées, si vous daignez regarder l'affliction de votre servante et vous souvenir de moi, si vous donnez à votre esclave un enfant mâle, je vous l'offrirai pour tous les jours de sa vie, et le rasoir ne passera point sur sa tête. » C'était promettre à Dieu de lui consacrer l'enfant qu'elle aurait, et de le rendre Nazaréen en lui faisant suivre un genre de vie séparé du commun par une profession particulière d'abstinence et de sainteté.

Comme elle demeurait longtemps en prière devant le Seigneur, Héli la considérait, observant le mouvement de ses lèvres qu'on lui voyait remuer sans qu'on l'entendit prononcer aucune parole, car elle ne parlait que dans le fond du cœur. Il crut donc qu'elle avait bu, et il lui dit : « Jusqu'à quand serez-vous ivre de la sorte ? laissez un peu reposer le vin qui vous trouble. » Anne lui répondit : « Vous me pardonnerez, seigneur, si je vous dis que je suis une femme accablée de mon affliction. Je n'ai bu ni vin ni rien qui puisse enivrer, mais j'ai répandu mon âme en

la présence du Seigneur. Ne croyez pas que votre servante soit comme ces filles de Belial qui sont sans joug, sans pudeur et sans conscience. Car il n'y a que l'excès de ma douleur et de mon affliction qui m'ait fait parler jusqu'à présent. » Alors Héli lui dit : « Allez en paix, et que le Dieu d'Israël vous accorde la demande que vous lui avez faite. — Plût à Dieu, répondit Anne, que votre servante trouvât grâce devant vos yeux. » Elle alla ensuite pleine de confiance retrouver son mari, prit de la nourriture, et ne fit plus paraître comme auparavant un visage abattu.

Le lendemain dès le matin, après avoir encore adoré le Seigneur dans le tabernacle, elle retourna de Silo à Ramatha avec son mari et le reste de la famille. Le Seigneur se souvint d'elle, la rendit mère, et elle mit au monde un fils qu'elle appela Samuel ¹, parce qu'elle l'avait demandé au Seigneur. Elcana son mari vint ensuite à la fête suivante avec toute sa maison, pour immoler au Seigneur l'hostie ordinaire dans Silo, et pour accomplir son vœu. Mais Anne n'y alla point, disant à son mari qu'elle ne sortirait point et qu'elle ne se présenterait point au temple ² jusqu'à ce que l'enfant fût sevré, et qu'elle pût l'y mener pour le présenter lui-même au Seigneur, et l'y laisser pour le servir dans sa maison. Elcana lui laissa la liberté d'en user selon qu'elle le souhaitait et que Dieu le lui inspirerait. Lorsque l'enfant fut sevré, elle prit avec elle trois veaux, trois boisseaux de farine et un vase plein de vin pour aller avec son mari à Silo rendre grâces au Seigneur par des sacrifices et payer les décimes. Elle y amena son fils qui n'avait que trois ans, pour être offert au tabernacle et demeurer dans la maison du Seigneur. Ils le présentèrent au grand-prêtre Héli, après avoir immolé un veau. Anne lui dit : « Vous saurez, seigneur, et il est vrai comme il est vrai que vous vivez, que je suis cette femme que vous avez vue ici prier le Seigneur, il y a près de quatre ans. Je le suppliais de me donner cet enfant, il me l'a accordé. C'est pourquoi je le lui remets entre les mains, afin qu'il soit à lui tant qu'il vivra. »

¹ Exaucé de Dieu.

² Le tabernacle qui était à Silo.

Elcana et sa femme adorèrent le Seigneur en ce lieu, et y rendirent les devoirs accoutumés. Anne chanta en particulier un cantique au Seigneur en actions de grâces pour la naissance de Samuel, au sujet de laquelle elle célébra dignement la grandeur de sa puissance et les dons de sa miséricorde. Le mari et la femme étant retournés ensuite en leur pays, l'enfant demeura à Silo pour servir en la présence du Seigneur dans le tabernacle, devant le grand-prêtre Héli. Celui-ci avait deux fils nommés Ophni et Phinéas qui exerçaient le sacerdoce sous lui. Mais c'étaient de vrais enfants de Belial, qui ne connaissaient point le Seigneur ni le devoir des prêtres à l'égard du peuple. Cependant le jeune Samuel servait devant le Seigneur vêtu d'un éphod de lin, et sa mère lui faisait une petite tunique qu'elle lui apportait tous les ans aux jours solennels, lorsqu'elle venait avec son mari pour offrir le sacrifice ordinaire. Héli bénit Elcana et sa femme. Il dit au mari : « Que le Seigneur vous rende d'autres enfants de cette femme pour celui que vous avez mis ici en dépôt entre ses mains. » Cette bénédiction ne fut point sans effet. Le Seigneur visita donc Anne dans la suite, et comme s'il eût voulu reconnaître le présent qu'elle lui avait fait, il lui donna encore trois fils et deux filles.

Le jeune Samuel croissant devant le Seigneur, faisait toujours de nouveaux progrès, et il se rendait agréable à Dieu et aux hommes. Il n'en était pas de même des deux fils d'Héli, qui scandalisaient tout le peuple d'Israël par leurs déportements. Ils commettaient des violences étranges, non-seulement par leurs rapines dans les sacrifices, mais encore par les débauches les plus honteuses jusqu'à corrompre toutes les femmes qui venaient veiller à l'entrée du tabernacle. Leur père accablé des plaintes qu'on en venait faire de tous côtés les en reprenait, mais le grand âge et la tendresse paternelle rendaient ces remèdes trop faibles contre la grandeur du mal, et le mépris qu'ils faisaient de son autorité, avait porté le désordre aux dernières extrémités. Un homme de Dieu vint en faire des reproches sanglants à Héli, lui faisant voir que sa mollesse et sa timidité, le rendaient coupable lui-même des crimes détestables que commettaient ses

enfants. Il lui dénonça la colère du Seigneur, qui devait être suivie d'un châtement exemplaire par la perte de ses enfants, par la ruine de sa maison, et par la privation de la grande-sacrificature, qu'il devait ôter à sa famille qui était celle d'Ithamar second fils d'Aaron, pour la remettre dans celle d'Éléazar d'où elle était sortie.

Les prédicateurs de la parole de Dieu étaient rares alors aussi bien que les prophètes, et le Seigneur n'envoyait plus guère de visions ou de faveurs semblables dont les hommes s'étaient rendus indignes. Cependant il se communiqua vers ce même temps au jeune Samuel qui le servait sous Héli, et qui n'avait pour lors guère que douze ans. Un jour que Samuel étant couché dans le parvis du temple ou du tabernacle où était l'arche de Dieu, s'était endormi avant que la lampe qui brûlait toutes les nuits fût éteinte, le Seigneur l'appela par son nom. Samuel courut aussitôt à Héli et lui dit : « Me voici, car vous m'avez appelé. — Je ne vous ai point appelé, lui dit Héli, retournez et dormez. » Samuel alla se recoucher, et il se rendormit. Le Seigneur l'appela une seconde fois. Samuel se leva et s'en alla à Héli, disant qu'il l'avait appelé. Héli lui répondit : « Mon fils, je ne vous ai point appelé, retournez et dormez. » Or Samuel ne connaissait point encore les voies du Seigneur, et jusqu'alors la parole du Seigneur ne lui avait point été révélée. Le Seigneur l'appela donc pour la troisième fois, et Samuel se réveillant à cette voix crut entendre Héli comme auparavant, et s'en alla à lui, disant : « Me voici, car vous m'avez appelé. » Héli reconnut alors que le Seigneur appelait l'enfant, et il dit à Samuel : « Allez et dormez, et si l'on vous appelle encore une fois, répondez : Parlez, Seigneur, parce que votre Serviteur vous écoute. » Samuel retourna donc se coucher et se rendormit. Le Seigneur revint à lui un moment après, et l'appela encore deux fois de suite par son nom. Samuel répondit comme le lui avait marqué Héli. Alors le Seigneur lui déclara qu'il allait faire une chose dans Israël qu'on ne pourrait entendre sans être frappé d'étonnement, qu'il devait bientôt vérifier tout ce qu'il avait fait prédire contre Héli et sa maison, qu'il exercerait ses jugements

contre sa famille pour jamais à cause de son iniquité, parce que sachant que ses fils se conduisaient d'une manière indigne, il ne les avait point punis ; que cette iniquité ne pourrait être expiée ni sa colère apaisée par des victimes ni par des présents.

Samuel ayant dormi ensuite jusqu'au matin, se leva pour aller à son ordinaire ouvrir les portes de la maison du Seigneur. Héli qui était au lit et dont les yeux s'étaient obscurcis de vieillesse, l'appela pour lui demander ce que le Seigneur lui avait dit la nuit. C'est ce que Samuel appréhendait sur toutes choses de lui déclarer. Héli voyant qu'il tremblait, l'obligea par un commandement mêlé des conjurations les plus fortes, de ne lui rien celer de tout ce qu'il avait appris. Samuel obéit avec ingénuité. Le grand-prêtre l'ayant entendu se soumit aux décrets du Seigneur, et l'événement vérifia tout ce que lui avait dit Samuel. La chose se divulgua bientôt dans le pays, et le peuple d'Israël connut que Samuel était le fidèle Prophète du Seigneur, qui continua de lui faire connaître sa volonté et de lui découvrir ses mystères dans Silo, où il demeura simple lévite au service du tabernacle et des prêtres, jusqu'à la mort d'Héli qui arriva durant la guerre des Israélites contre les Philistins. Les premiers après avoir été battus par leurs ennemis, avaient fait venir dans leur camp l'arche d'alliance, sous la conduite des prêtres Ophni et Phinéas, se promettant une victoire assurée de la protection du Seigneur. Mais ils furent défaits une seconde fois, l'arche d'alliance prise, les deux fils d'Héli combattant autour d'elle tués avec trente mille hommes de pied. Héli soutint assez généreusement la nouvelle de la mort de ses deux fils et de la perte de la bataille, mais celle de la prise de l'arche du Seigneur le fit renverser de son siège. Il eut la tête cassée de cette chute, et il mourut sur-le-champ, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, dont il en avait passé quarante dans le gouvernement du peuple en qualité de juge.

L'arche d'alliance fut menée en triomphe par les Philistins dans la ville d'Azot, et mise dans le temple de Dagon, divinité du pays. Le lendemain, dès le matin, l'on trouva l'idole de cette divinité renversée par terre devant l'Arche du Dieu d'Israël. On la

releva et on la remit en place : mais le jour d'après on la retrouva par terre ayant la tête et les mains coupées. Cet accident fut suivi d'une plaie honteuse dont ceux de la ville et de la campagne furent frappés dans les parties secrètes du corps. Il y survint une multitude de rats qui causèrent une telle incommodité, qu'on résolut de mener l'arche de ville en ville par le pays des Philistins pour la laisser au lieu où elle ne ferait point de mal. Mais partout où on la conduisait le Seigneur frappait de mort ou de maladie violente une infinité de personnes : de sorte que pour sauver le reste du pays, on se crut obligé de la renvoyer aux Israélites au bout de sept mois. On la mit sur un chariot neuf, attelé de deux vaches fraîches vèlées, avec une cassette où l'on avait renfermé cinq rats d'or et cinq figures du fondement du corps aussi d'or, suivant le nombre des cinq villes ou Satrapies des Philistins, pour reconnaître la grâce que le Dieu d'Israël leur avait faite de les délivrer des rats et de l'effroyable maladie qui attaquait cette partie du corps. Les vaches prirent d'elles-mêmes le chemin du pays d'Israël sans conducteur, et ne s'arrêtèrent qu'à Bethsamès. Là on les offrit en holocauste au Seigneur, du bois même du chariot que l'on mit en pièces. C'était le temps de la moisson. Les Bethsamites effrayés de la punition de ceux de leur ville qui avaient regardé dans l'arche, la firent conduire à Cariathiarim, où elle fut déposée dans la maison d'Abinadab sur Gabaa qui était une colline dans la ville.

Il y avait déjà vingt ans que l'Arche était à Cariathiarim, lorsque la maison d'Israël commençant à chercher son repos dans le Seigneur, crut enfin devoir retourner à lui par la pénitence. Dans l'assemblée qui se tint sur ce sujet, Samuel, qui était regardé de tout le monde comme un prophète, dit : « Si c'est de tout votre cœur que vous revenez au Seigneur, ôtez du milieu de vous les dieux étrangers Baal et Astaroth ; ne servez uniquement que le Seigneur et il vous délivrera de la main des Philistins. » Les ayant trouvés tous disposés à obéir, il indiqua l'assemblée générale à Masphath, où il leur promit de prier le Seigneur pour eux. Il y eut un jeûne public ce jour-là : on répandit devant le Seigneur de l'eau qu'on avait puisée, pour re-

présenter les larmes du cœur, et l'on confessa publiquement son péché. Ce fut là que Samuel fut déclaré juge et gouverneur du peuple d'Israël.

On eut avis quelques temps après que les Philistins, alarmés des résolutions prises dans cette assemblée, marchaient contre les Israélites avec leur armée. On recourut aussitôt au Seigneur le Dieu d'Israël par le moyen de Samuel, qui lui offrit en holocauste un agneau qui tétait encore, avec une prière ardente pour son peuple. Son sacrifice n'était pas encore achevé que les Philistins attaquèrent le camp des Israélites. Mais le Seigneur combattant pour son peuple, tonna sur les ennemis avec un bruit épouvantable, et les frappa d'une telle terreur, qu'ils n'eurent point le courage de résister aux Israélites. Les Philistins furent donc vivement poursuivis et taillés en pièces. Ils restituèrent tout ce qu'ils avaient pris sur eux, tant les villes que les terres. La main du Seigneur fut sur les Philistins tant que Samuel gouverna le peuple. Il employa ce temps de paix à rétablir les lois et la religion du Seigneur, rendant la justice à toute heure. Il allait tous les ans à Béthel, de là à Galgala, et ensuite à Masphat, pour visiter le peuple et le pacifier : de là il retournait à Ramatha, lieu de sa naissance, et il jugeait les peuples partout où il se trouvait.

Quelque temps après, Samuel étant devenu vieux, établit ses propres enfants pour juges sur Israël. Ils s'appelaient l'un Joël, l'autre Abia, et ils exerçaient la charge de juges dans Bersabée. Mais ne marchant pas dans les voies de leur père, ils se laissèrent corrompre par l'avarice, ne se firent point scrupule de recevoir des présents et de fouler aux pieds les lois les plus saintes, pour vendre honteusement la justice. On en murmura et l'on en fit des plaintes. Les anciens d'Israël s'étant assemblés vinrent trouver Samuël pour lui représenter que le peuple était las de souffrir ses enfants et lui demander un roi, comme en avaient toutes les autres nations, pour les conduire et les juger. La proposition déplut à Samuel, non pas qu'il refusât de remédier à la mauvaise conduite de ses deux fils, mais parce que le Seigneur ayant toujours voulu être le roi d'Israël, on ne pouvait en demander

un autre que par quelque sorte de mépris pour lui. Il s'adressa donc au Seigneur, qui lui dit dans sa colère : « La demande que vous fait ce peuple m'offense plus que vous, puisqu'ils témoignent par là qu'ils ne veulent point de moi pour leur roi. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils sont dans ce sentiment : ils ont fait paraître leur mauvaise disposition dès que je les eus retirés de l'Égypte. M'ayant abandonné comme ils ont fait souvent depuis ce temps-là pour servir des dieux étrangers, il est moins surprenant qu'ils vous traitent aujourd'hui avec la même ingratitude. Mais ne laissez pas de les écouter : faites leur comprendre seulement ce qu'ils auront à souffrir sous un roi qui se rendra leur maître et qui les réduira dans un nouveau genre de servitude. »

Samuel rassembla tout le peuple le lendemain : il leur représenta les droits de la royauté, c'est-à-dire tout ce que les rois ont coutume d'exiger de leurs sujets. Après leur en avoir fait voir les inconvénients les plus fâcheux, il leur prédit qu'ils se repentiraient alors d'avoir demandé un roi, mais qu'il serait trop tard, et que le Seigneur ne les écouterait plus, après les en avoir fait avertir par avance. Ils furent sourds à toutes ses remontrances, et demandèrent avec plus d'instances encore qu'auparavant un roi qu'ils pussent mettre à la tête de leurs armées pour combattre leurs ennemis et faire les autres fonctions de souveraineté, comme on en usait parmi toutes les autres nations. Samuel rapporta leur réponse au Seigneur, qui lui dit de leur accorder ce qu'ils lui demandaient.

Quelques jours après, un jeune homme de taille fort avantageuse nommé Saül de la tribu de Benjamin, cherchant les ânesses de son père Cis, qui étaient égarées alla, à la sollicitation de son valet, à Ramatha, consulter le Prophète, qu'on appelait alors le *Voyant*, et qui n'était autre que Samuel. Étant entré dans la ville, où se préparait un sacrifice solennel qui devait être suivi d'un festin public, il vit venir au devant de lui Samuel même, à qui Dieu avait révélé son arrivée, en lui donnant ordre de le sacrer roi d'Israël. Saül s'étant avancé, le pria de lui dire où demeurait le Voyant. « C'est moi, lui dit Samuel, qui

suis le Voyant. » En même temps le Seigneur lui fit connaître que c'était celui qu'il avait destiné pour être roi. Samuel le fit monter sur l'éminence de la ville dans le lieu où l'on préparait le souper, lui dit qu'il aurait satisfaction, que ses ânesses étaient retrouvées, qu'il mangerait ce soir avec lui, en lui faisant entendre que le festin était principalement pour lui : et qu'il le renverrait le lendemain, après lui avoir communiqué ce qu'il avait à lui dire. Saül voulut s'excuser de recevoir tant d'honneur sur le peu de considération de sa personne et de sa famille, qui était la moindre dans la plus petite tribu d'Israël. Samuel, sans l'écouter, le prit avec son serviteur, les mena dans la salle du festin, les fit asseoir l'un et l'autre au-dessus des conviés, qui étaient au nombre d'environ trente personnes. Il fit servir Saül avec grande distinction. Après le repas, chacun s'étant retiré, Samuel descendit avec lui, le conduisit en sa maison, et l'entre tint sur la terrasse, pendant qu'il y faisait préparer un lit pour lui. Le lendemain, il le laissa aller dès le matin : et sortant avec lui, comme pour l'accompagner, lorsqu'ils furent au bas de la ville, il dit à Saül de faire avancer son serviteur et de le faire marcher devant, afin qu'il pût lui déclarer ce que le Seigneur lui avait ordonné à son sujet. En même temps il prit une petite fiole d'huile qu'il avait apportée, et il la répandit sur la tête de Saül. Il l'embrassa et lui dit : « C'est le Seigneur qui par cette onction vous sacre et vous établit roi sur son peuple, pour le délivrer de ses ennemis. »

Saül retourna à Gabaa sans rien déclarer à personne de ce qui lui était arrivé : il ne se trouva pas même à l'assemblée que Samuel convoqua à Maspha pour l'élection publique et solennelle d'un roi. Samuel fit, dans cette assemblée, un grand discours aux enfants d'Israël, où il renouvela les reproches qu'il leur avait déjà faits de leur ingratitude envers le Seigneur, dont ils semblaient avoir voulu rejeter l'autorité, en demandant un roi parmi les hommes. Il ordonna ensuite que tout le monde se rangeât par tribu et par famille. Il jeta le sort sur toutes les tribus d'Israël, et il tomba sur celle de Benjamin. Il le jeta ensuite sur les familles de cette tribu, et il tomba sur celle de

Métri, puis sur la maison de Cis, et enfin sur la personne de Saül. On le chercha aussitôt, mais il ne se trouva point. Samuel consulta sur cela le Seigneur, qui lui découvrit que Saül était caché dans le fond de sa maison. On y courut, on le prit, on l'amena à l'assemblée, où il fit admirer son port et sa taille dépassant les plus grands de toute la tête. Samuel ayant fait admirer le choix du Seigneur, prononça devant le peuple en présence du nouveau roi la loi du royaume, qu'il écrivit ensuite dans un livre : et il le mit en dépôt devant le Seigneur, c'est-à-dire, apparemment, auprès de l'Arche de l'alliance qui était à Cariathiarim.

Un mois après cette élection, la ville de Jabès, au pays de Galaad, par delà le Jourdain, étant assiégée par les Ammonites, fut secourue par le nouveau roi, qui attaqua les ennemis par trois endroits et les tailla en pièces. Samuel prit occasion de cette victoire pour confondre ceux qui paraissaient mécontents du choix : mais il empêcha le peuple de leur nuire, et il se contenta de faire reconnaître de nouveau Saül pour roi d'Israël à Galgala, où l'on immola au Seigneur des victimes pacifiques, dont le sacrifice fut suivi de grandes réjouissances. Il voulut ensuite que tout le peuple rendit un témoignage public à son innocence et à sa bonne conduite, faisant voir qu'il n'avait jamais cherché ses intérêts particuliers, dans tout le temps de son administration ; qu'il n'avait ni élevé ni enrichi sa famille à leurs dépens ; qu'il s'était comporté avec eux d'une manière irréprochable. Mais qu'ils n'en avaient pas agi de même envers le Seigneur dont ils n'avaient reconnu les grâces et les bienfaits continuels que par leur ingratitude, leur mépris et leur rébellion, que la demande d'un roi semblait avoir comblée. Il les en convainquit et leur en fit faire un aveu de leur propre bouche. Qu'ils étaient menacés de châtiments terribles, mais qu'il était encore temps de les détourner. Pour témoignage de la vérité de tout ce qu'il leur disait, il obtint du Ciel un prodige sur-le-champ, ce fut une tempête subite, mêlée de pluie et de tonnerre, en un temps où jamais il ne pleuvait dans le pays. Le peuple, effrayé du prodige, redouta la puissance du Seigneur de Samuel. Tous lui dirent

d'une commune voix : « Priez le Seigneur votre Dieu pour vos serviteurs, afin que nous ne mourions pas. Car nous avons encore ajouté ce péché à tous les autres que nous avons commis, de demander un roi. » Samuel les rassura et leur promit même la protection du Seigneur, pourvu qu'ils ne l'abandonnassent pas et qu'ils le servissent de tout leur cœur. Que de son côté, jamais il ne cesserait de prier pour eux et qu'il continuerait jusqu'à la fin de leur enseigner les voies droites et la bonne doctrine.

Le règne de Saül fut heureux tant qu'il ne se gouverna que par les avis de Samuel. Les Philistins ayant été battus par les Israélites, remirent sur pied une puissante armée, qui jeta l'effroi parmi les troupes d'Israël et en fit écarter plusieurs. Saül, avec le petit nombre qui lui restait, alla attendre Samuel à Galgala pour y offrir le sacrifice, selon l'ordre qu'il en avait reçu. Au bout de sept jours, voyant que Samuel ne venait point et que son monde le quittait peu à peu, il offrit les holocaustes. Le sacrifice n'était pas achevé que Samuel arriva. Saül alla au devant de lui pour le saluer. Il voulut s'excuser de ne l'avoir point attendu jusqu'à la fin sur ce que les soldats de son armée l'abandonnaient l'un après l'autre, et que les Philistins avaient rassemblé toutes leurs troupes à Machmas pour venir l'attaquer. Samuel lui dit qu'il avait fait une folie ; que le Seigneur punirait sa désobéissance, en faisant passer la couronne à un autre qui lui serait plus fidèle. Cependant ils s'en allèrent ensemble à Gabaa, où Saül ayant fait la revue de ses troupes ne trouva que six cents hommes qui lui étaient restés de toute son armée, au lieu que celle des Philistins était composée de trente mille chariots armés de faux, de six mille chevaux, et d'une multitude aussi nombreuse que le sable du rivage de la mer ; Saül et son fils Jonathas ne laissèrent pas de remporter une victoire signalée sur eux par l'assistance du Seigneur, que Samuel tâchait de rendre toujours propice à son peuple. Il en remporta encore beaucoup d'autres depuis sur les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, et les autres ennemis du peuple d'Israël.

Samuel lui porta l'ordre du Seigneur pour aller combattre les

Amalécites qui avaient déclaré la guerre à son peuple, dès sa sortie d'Égypte. En l'assurant de la victoire, il lui commanda expressément de sa part de n'y épargner personne, non pas même les femmes ni les enfants à la mamelle, ni les bestiaux, mais de tout tuer jusqu'au dernier des animaux, et de détruire absolument tout ce qui aurait appartenu aux Amalécites, sans en réserver quoi que ce fût. Saül alla les attaquer dans leur pays avec une puissante armée, les défit partout, et dans un combat général il les tailla en pièces, prit vif leur roi Agag, fit passer tout le peuple au fil de l'épée. Mais il épargna Agag, et réserva ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux, dans les meubles et les dépouilles. Le Seigneur offensé de cette contravention à ses ordres, dit à Samuel : « J'ai regret d'avoir fait Saül roi, parce qu'il m'a abandonné, et qu'il ne m'a point obéi. » Samuel affligé passa toute la nuit à prier le Seigneur, tout abattu de sa douleur.

Le lendemain, dès le matin, il alla trouver Saül qui offrait au Seigneur un holocauste des prémices du butin qu'il avait emmené des Amalécites. Saül le salua d'abord, bénissant le Seigneur dont il se vantait d'avoir exécuté les ordres. Samuel lui dit : « D'où vient donc ce bruit de troupeaux que j'entends. — C'est, répondit Saül, ce qui s'est trouvé de meilleur chez les Amalécites et qu'on a réservé pour immoler au Seigneur votre Dieu. — Le Seigneur, reprit Samuel, ne vous avait-il pas commandé de tout tuer et de ne rien réserver ? Sont-ce des holocaustes et des victimes que Dieu demande ? Ne demande-t-il pas plutôt que l'on obéisse à sa voix ? c'est une espèce de magie de ne pas se soumettre aveuglément à ses ordres : c'est se rendre coupable d'idolâtrie de prétendre suivre autre chose que sa volonté. Puis donc que vous avez rejeté la parole du Seigneur, vous saurez que le Seigneur vous a aussi rejeté et qu'il ne veut plus de vous pour être roi de son peuple. Saül dit à Samuel : « J'ai péché par la crainte du peuple et par le désir de le satisfaire. Mais portez, je vous prie, mon péché et venez avec moi, afin que j'adore le Seigneur. » Samuel refusa de le faire, et comme il s'en retournait, Saül le prit par le coin de son man-

teau qui se déchira. Samuel lui dit : « C'est ainsi que le Seigneur a déchiré aujourd'hui le royaume d'Israël et vous l'a arraché des mains pour le donner à un autre qui vaudra mieux que vous. Saül lui dit : « J'ai péché, mais je vous prie de me ménager et de ne me pas déshonorer devant les anciens de mon peuple et devant Israël : revenez avec moi afin que j'adore le Seigneur votre Dieu. » Cela pouvait faire juger à Samuel que la pénitence de ce prince n'était point sincère : il ne laissa pas de retourner avec lui, et Saül adora le Seigneur. Samuel se fit amener ensuite Agag, roi des Amalécites, qu'on lui présenta tout tremblant et tout appesanti de sa graisse et de son embonpoint. Ce prince infortuné s'écria : « Est-ce donc ainsi qu'une mort si amère me sépare ? » Samuel lui dit : « Comme votre épée a ravi les enfants à tant de mères, de même votre mère, entre les femmes, se trouvera sans enfants. » Il prit le couteau lui-même et le coupa en morceaux devant le Seigneur à Galgala : puis il s'en retourna à Ramatha, et Saül à Gabaa.

Ce fut la dernière fois que Samuel vit Saül de sa vie ; ce fut au moins la dernière fois qu'il lui parla ; mais il ne cessa de le pleurer de ce jour, voyant que le Seigneur l'avait rejeté, et qu'il témoignait se repentir de l'avoir établi roi d'Israël. A la fin, le Seigneur le reprit de cette tendresse : « Jusqu'à quand, lui dit-il, pleurerez-vous Saül, puisque je l'ai rejeté et que je ne veux plus qu'il règne sur Israël ? Je vous enverrai à Isaï de Bethléem, je me suis choisi un roi entre ses enfants : allez le sacrer. » Samuel obéit, et alla à Bethléem sous le prétexte d'un sacrifice, faire l'onction chez Isaï sur le dernier de ses fils, nommé David. Depuis ce temps il vécut retiré dans sa maison à Ramatha. David étant persécuté, dix ans après par Saül, s'y réfugia auprès de lui, et l'informa de tous les mauvais traitements qu'il en avait soufferts, et du dessein qu'il avait de le faire mourir. Samuel le mena à Naïoth, qui n'était pas loin de là et où il y avait une troupe de prophètes dont il était le maître. Ce fut à sa considération sans doute que Dieu ôta aux archers envoyés par Saül, la volonté et le pouvoir de nuire à David, soit en leur troublant le cerveau, soit en les faisant prophétiser parmi les

prophètes. Ce qui arriva aussi à Saül, que la colère y avait fait venir pour se venger lui-même de Samuel et de David.

Samuel vécut encore près de trois ans depuis cet événement. Il mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix-huit ans, après avoir gouverné le peuple d'Israël en qualité de juge pendant l'espace de vingt-un ans et demi jusqu'à l'élection de Saül, et avoir vécu encore près de trente-huit ans depuis cette élection, sous le règne de ce premier roi.

A la nouvelle de la mort du prophète Samuel, tout le peuple d'Israël, dit l'Écriture, s'assembla pour le pleurer. Il fut enterré avec honneur dans sa maison à Ramatha, qui était le lieu de sa naissance. Deux ans après les Philistins étant venus avec une puissante armée à Sunam pour combattre Israël, Saül qui avait conduit ses troupes à Gelboé pour s'opposer à eux, ayant remarqué qu'il était inférieur en nombre, voulut consulter le Seigneur qui ne lui répondit ni en songes, ni par les prêtres, ni par les prophètes. Ce silence lui parut un préjugé de ce qu'il appréhendait. Le désespoir où il était de se voir abandonné du Seigneur, le fit recourir à la magie, et il donna ordre qu'on lui cherchât une femme qui eut un esprit de Python et qui sût prédire l'avenir. Quelqu'un lui dit comme une chose fort secrète qu'il y en avait une à Endor. Il se déguisa pour n'être pas reconnu, et s'y en alla accompagné de deux hommes seulement. Etant arrivé de nuit chez la devineresse, il la pria de consulter pour lui l'esprit de Python, et de lui évoquer l'âme de la personne qu'il lui dirait. La devineresse s'en excusa sur ce que le roi Saül avait fait pour exterminer de son royaume les magiciens, les devins et les enchanteurs, et le faisant souvenir d'un édit sévère qu'il avait publié pour défendre ces sortes de crimes, elle lui dit qu'elle ne pouvait regarder la proposition qu'il lui faisait que comme un piège qu'il lui tendait pour la perdre, et qu'elle le priait humblement de se retirer. Saül la pressa par des prières réitérées de ne lui pas refuser la grâce qu'il lui demandait, et il lui jura par le Seigneur qu'il ne lui en arriverait point de mal. La femme ainsi rassurée, lui demanda de quoi il s'agissait et ce qu'il souhaitait d'elle? Il lui dit de faire revenir l'âme de

Samuel. Elle obéit sans savoir qui était Samuel. Lorsqu'elle eut vu paraître l'ombre, elle jeta un grand cri toute effrayée et se tournant vers Saül elle lui dit : « Vous m'avez trompée ; c'est vous qui êtes le roi Saül. — Ne craignez point, lui repartit ce prince ; dites-moi seulement ce que vous avez vu. — J'ai vu, lui dit-elle, comme un Dieu qui sortait de la terre, un vieillard plein de majesté couvert d'un manteau. » Saül reconnu à cette peinture que c'était Samuel et il lui fit une profonde révérence en se prosternant jusqu'à terre. L'ombre lui dit : « Pourquoi avez-vous troublé mon repos, et m'avez-vous fait évoquer ? » Saül lui répondit : « Dans l'extrémité où je me trouve réduit, pressé par la guerre que me font les Philistins, Dieu s'est retiré de moi. Il ne m'a voulu répondre ni par les Prophètes ni en songes. C'est ce qui m'a obligé de vous évoquer afin que vous m'appreniez ce que je dois faire. » Samuel lui dit : « Pourquoi vous adresser à moi, puisque le Seigneur vous a abandonné et qu'il est passé à votre rival ? Le Seigneur vous traitera comme je vous l'ai prédit ; il vous ôtera le royaume pour le donner à David votre gendre, à cause de votre désobéissance à l'arrêt qu'il avait prononcé contre Amalec. Voilà l'origine de votre malheur. Israël même sera livré avec vous entre les mains des Philistins : demain vous serez avec moi, vous et vos fils. »

Saül épouvanté tomba par terre et demeura en défaillance jusqu'à ce qu'on l'eut fait manger.

La mémoire de Samuel fut en une vénération toute particulière chez les Juifs depuis le temps de sa mort jusqu'à la dispersion de toute la nation. David le comptait avec Moïse et Aaron entre ceux qui intercédèrent le plus efficacement auprès de Dieu et dont les prières étaient exaucées. Jérémie nous le représente aussi comme l'un des plus puissants intercesseurs, lorsqu'il fait dire à Dieu dans la colère où il était contre l'ingratitude des Juifs que « quand Moïse et Samuel se présenteraient devant lui, son cœur ne se tournerait pas vers ce peuple, et qu'il se rendrait inflexible à leurs prières, » ce qu'il n'avait pas coutume de faire. On peut voir aussi l'éloge par lequel Jésus, fils de Sirach, cano-

nise la mémoire de Samuel dans le livre de l'Écriture appelé l'Ecclésiastique, en marquant combien il avait été aimé du Seigneur, comment il avait été un vrai prophète du Seigneur dans sa foi, comment il avait été reconnu fidèle, parce qu'il avait vu le Dieu de lumière.

Son tombeau se conserva, malgré les révolutions du pays et les calamités du peuple juif, jusqu'aux commencements du ^v siècle de l'Église. On institua dans la synagogue une espèce de fête de deuil, où l'on célébra publiquement sa mort avec un jeûne, principalement depuis le retour de la captivité de Babylone. Mais les chrétiens lui décernèrent d'autres honneurs qui méritent d'autant mieux le nom de fête que c'étaient les mêmes que ceux que l'Église rend aux Saints dont la félicité dans la gloire éternelle nous est un sujet de réjouissance. C'est ce que l'on vit établi principalement après que l'on eut transporté ses reliques de la Judée à Constantinople. Cette translation se fit par l'ordre de l'empereur Arcade, l'an de Jésus-Christ 406, peu de mois après qu'Attique eut été fait évêque de Constantinople depuis la mort d'Arsace, lorsque saint Chrysostome, chassé de ce siège vivait encore dans le lieu de son exil. Le soin que les Juifs, de même que la plupart des Orientaux et des Égyptiens, avaient eu en tout temps de conserver les tombeaux de leurs morts comme des choses inviolables, et surtout la dévotion qu'ils avaient toujours fait paraître pour les sépulcres des Prophètes, de ceux même dont leurs pères avaient été les meurtriers, selon le reproche que Jésus-Christ leur en faisait, peut nous répondre que le corps de notre saint Prophète se sera trouvé dans son tombeau de Ramatha près de Lydda ou Diospolis en Palestine. Les os enveloppés dans la soie et mis avec les cendres dans une caisse enrichie d'or et de pierreries furent portés par les évêques. Tous les peuples, sur la route de ce pompeux convoi, accoururent au devant des reliques, et les reçurent avec autant de joie que s'ils eussent vu le Prophète même, vivant et marchant en triomphe. Tous se succédant les uns aux autres se joignaient de telle sorte, qu'il ne paraissait qu'une suite continue d'une longue procession depuis la Palestine jusqu'à Chalcédoine et au Bosphore.

Les reliques entrèrent dans Constantinople le 19 mai, précédées par l'empereur Arcade avec toute sa cour, par Anthème, préfet du prétoire, par Émilien préfet ou gouverneur de la ville et par tout le corps du sénat. Elles furent mises en dépôt dans la grande église pour quelque temps. De là, elles furent transportées, le 20 juin de l'année suivante, dans l'église que l'on avait bâtie en son honneur et sous son nom dans l'Hebdome qui était la banlieue de Constantinople. Cette église de saint Samuel fut renversée par un tremblement de terre qui secoua la ville de Constantinople à deux reprises, le lundi 16 avril et le vendredi 19 octobre de l'an 557, qui était le 31^e du règne de l'empereur Justinien. Quelques-uns ont prétendu que ce prince l'avait fait rebâtir, mais ce qu'ils allèguent de son historien Procope nous apprend seulement que Justinien fit faire un bassin de fontaine ou une citerne dans le monastère de Saint-Samuel en Palestine, et apparemment au lieu d'où l'on avait tiré son corps. En effet, on a toujours continué jusqu'en ces derniers siècles de montrer en cet endroit un monument appelé le tombeau du Prophète Samuel, avec une grande fontaine d'une eau très-saine à quelques pas de là. Mais indépendamment de ce que Justinien fit faire alors, il y avait dans la ville même et les faubourgs de Constantinople deux autres monastères de Saint-Samuel au commencement du vi^e siècle.

Les Grecs et les autres peuples qui suivent leur rit, font la fête du Prophète Samuel le 20 août. C'est ce qui s'est observé depuis parmi les Latins qui ont mis son nom dans leurs Martyrologes, depuis celui du vénérable Bède au commencement du viii^e siècle jusqu'au Martyrologe romain. On voit néanmoins quelques calendriers Julien où il se trouve marqué au 29 janvier. On dit que sa fête se fait en Éthiopie le troisième jour de juin ; qu'elle y est chômée parmi les peuples, et qu'elle y est l'une des plus célèbres de l'année.

(BAILLET.)

SAINT MESME¹,

SOLITAIRE A CHINON.

Saint Maxime que le peuple appelle saint Mesme, fut élevé à la vertu sous la discipline du grand saint Martin, dans son monastère de la ville de Tours. Il sut si bien profiter des instructions et des exemples de cet excellent maître, que bien qu'il fût encore jeune quand Dieu le lui ôta, il demeura toujours solidement affermi dans les voies de la perfection évangélique où il l'avait établi. Il était déjà prêtre néanmoins, lorsque le désir de cacher aux yeux des hommes le trésor qu'il renfermait et les faveurs qu'il recevait du ciel, lui fit quitter son pays et les habitudes qu'il y avait. Il se retira près de Lyon dans le monastère de l'île Barbe sur la Saône. Les ermites qui étaient rassemblés dans cette île et qui formaient une espèce de communauté sous un prieur, ne furent pas longtemps sans reconnaître les excellentes qualités de leur hôte, et leur abbé Aigobert étant venu à manquer, ils le choisirent tous d'une voix pour lui faire prendre sa place. Les engagements de cet emploi ruinèrent aisément tous les projets de vie obscure et inconnue que son humilité lui avait tracés, et bientôt il songea à la retraite pour rentrer dans le repos et le silence de la solitude et de la pénitence. Ce fut le premier motif de son retour en Touraine. Ce qui acheva de l'y déterminer fut l'impuissance où il se vit de faire subsister les solitaires de l'île Barbe, depuis que les courses des Barbares qui ravageaient de temps en temps le territoire de Lyon, en avaient fait tarir le cours des aumônes que les fidèles du pays leur faisaient.

Saint Eucher, qui était alors évêque de Lyon, en ayant eu avis, écrivit au prêtre Philon, pour exhorter Maxime à ne point quitter ses Frères et pour les assurer qu'il les assisterait et qu'il avait dessein même d'aller passer le Carême avec eux. Il leur envoya en même temps une quantité considérable de blé et de vin. Mais cette considération ne put retenir Maxime, que l'aversion des honneurs attachés à l'autorité qu'il avait sur ses Frères pressait

¹ Maximus.

de sortir encore plus que la disette. Comme il passait la Saône pour revenir en Touraine, le bateau où il était s'enfonça et périt, Il pensa y être noyé et ce fut par un miracle visible qu'il se sauva, ayant le livre de l'Évangile pendu au cou, avec un calice et une patène dont il se servait pour le ministère journalier de l'autel. Étant arrivé en Touraine, il reprit son premier genre de vie, jusqu'à ce qu'il se vit engagé à fonder dans la petite ville de Chinon un monastère dont il lui fallut prendre la conduite. Saint Grégoire de Tours attribue à la vertu de ses prières la délivrance inespérée du peuple de Chinon qui était également pressé par un fâcheux siège et par la soif.

Saint Maxime mourut dans son monastère chargé d'années et comblé des grâces du ciel. Dieu fit connaître aux hommes la sainteté de son Serviteur et la gloire dont il l'avait couronné, par les miracles qui s'opérèrent à son tombeau. Sa fête est marquée au 20 août dans le Martyrologe de Florus et dans le Martyrologe romain. On garde quelque partie de ses reliques à Bar-le-Duc en Lorraine, où le peuple l'appelle saint Maxe.

SAINT VÉRÉDÈME,

EVÊQUE D'AVIGNON.

Ce Saint était Grec de nation, et se trouvait encore fort jeune, quand il se sentit enflammé d'un violent désir pour la solitude; mais ses parents ne lui laissant pas la liberté de mener une vie aussi retirée qu'il l'eût voulu, il prit la résolution de passer en France, qui était alors le pays le plus florissant en toutes choses. Il ne tarda pas à s'embarquer; et après avoir abordé à Marseille, il chercha quelque lieu solitaire où il put fixer son séjour. Il passa le Rhône, et le long de la rivière du Gard, il trouva le creux d'un rocher qu'il choisit pour sa demeure. Là, pleinement dégagé du commerce des hommes, il ne s'occupait que de Dieu. Il serait impossible de raconter par combien de veilles, de jeûnes et d'autres austérités il exerça son corps délicat dans cette solitude. Souvent de seules racines amères faisaient toutes ses délices pour sa nourriture. On ne peut non plus exprimer les peines et les diverses illusions dont le démon le tourmenta; mais

cet homme courageux, fondé sur la fermeté de la prière, d'un seul signe de croix faisait évanouir tous ces fantômes, et pour confondre davantage les démons et mieux rendre leurs efforts inutiles, il faisait de jour en jour de nouveaux progrès dans la vertu, et redoublait ses prières et sa pénitence.

Après qu'il eut passé plusieurs années dans ces exercices austères, il arriva qu'un seigneur d'une famille royale, nommé Gilles, très-illustre par sa piété, quitta la Grèce pour venir en France, pour pouvoir, loin de ses parents et de sa patrie, vivre plus librement en solitaire. Il aborda à Marseille, passa le Rhône, et chercha, comme avait fait notre Saint, une solitude où il put se retirer. Dieu, par une providence particulière, permit qu'il vint à la caverne de Vérédème, où trouvant l'ermite il eut beaucoup de joie, et le pria instamment de le recevoir avec lui pour l'amour de Dieu ; il lui déclara qu'il venait de delà les mers pour être en France entièrement séparé des hommes ; mais qu'avant de s'engager dans un genre de vie si difficile à soutenir, il souhaitait fort d'être instruit par quelque personne expérimentée sur la manière dont il fallait combattre contre les puissances de l'enfer.

Vérédème apprit avec plaisir qu'il venait d'Orient, et le fit entrer dans sa caverne. Il lui témoigna le plus de tendresse qu'il pût, et lui donna tous les enseignements nécessaires, non-seulement pour dégager parfaitement son esprit des sens, et le tenir élevé sans cesse vers le Ciel, mais pour s'occuper saintement dans le désert. Après que ces deux excellents hommes eurent vécu longtemps ensemble comme deux anges sur la terre, Dieu voulant les montrer au monde comme deux modèles, leur conféra le don des miracles. Plusieurs personnes affligées de différentes maladies, et plusieurs possédés vinrent les trouver, et du seul attouchement ou de la voix de nos deux ermites, ils s'en retournaient guéris. Un jour que saint Vérédème était absent, un paralytique fut apporté à leur caverne pour être soulagé par le mérite de leurs prières. Comme il ne s'y trouva que saint Gilles, ceux qui avaient apporté le malade le prièrent de lui donner la guérison : ce Saint plein d'humilité sincère, répondit que ce

n'était pas là son ouvrage, mais celui de son compagnon : et en effet, saint Vérédème faisait un si grand nombre de miracles et avec des circonstances si merveilleuses, qu'il venait à lui des troupes innombrables de gens, et que son désert paraissait quelquefois aussi peuplé qu'un village ou qu'une ville des plus remplies du monde. Ce fut pour cela que saint Gilles qui ne voulait pas se laisser surprendre aux tentations de la vaine gloire, abandonna le maître charitable dont il avait reçu de si salutaires instructions, et alla se retirer dans un autre endroit. Pour saint Vérédème, il demeura toujours dans la même solitude, par un ordre de la Providence divine, qui voulait dans la suite l'élever à la dignité épiscopale.

En ce temps, le siège d'Avignon vint à vaquer, et l'on songea à l'élection d'un autre pasteur. Tous ceux à qui il appartenait de faire ce choix, élurent unanimement saint Vérédème, dont les miracles et la sainteté n'étaient pas seulement connus en cette ville, mais dans toute la province et dans tous les autres endroits de la France. Ainsi tout le clergé de cette ville vint avec beaucoup d'ordre et de cérémonie jusqu'à la caverne de notre Saint. Lorsqu'ils lui eurent déclaré que Dieu et tous les peuples d'Avignon l'avaient choisi pour Évêque, ils le prièrent de vouloir bien venir avec eux, et de consentir à son élection. Le Saint qui n'avait rien plus en horreur que les dignités et l'élévation, répandit tout à coup un torrent de larmes, et commença à crier qu'il était indigne de cette place, d'un tel honneur et d'une telle charge : « Laissez-moi, leur disait-il, pleurer mes péchés dans cette caverne, et y persévérer jusqu'à la fin de mes jours, et choisissez-vous un Pasteur qui mérite plus de l'être que moi. » Ces paroles ne faisaient encore qu'irriter davantage les désirs de ceux qui l'étaient venu chercher ; ils le tirèrent donc avec violence du creux de ce rocher, le conduisirent avec pompe jusqu'à Avignon, et le placèrent sur la chaire épiscopale. Depuis son ordination, il ne changea rien à l'abstinence qu'il observait auparavant. Je ne rapporterai point tout ce qu'il pratiqua de merveilleux dans cet emploi, ni les miracles surprenants qu'il opéra, ils sont en trop grand nombre, et je regrette de les laisser ensevelis dans

le silence. Après que ce Saint eut gouverné son diocèse pendant quelques années avec beaucoup de vigilance et de bénédiction, il alla plein de jours et de mérites se réunir à Jésus-Christ, dans le séjour de la béatitude éternelle.

SAINT CHADOUIN,

ÉVÊQUE DU MANS.

Saint Chadouin, que plusieurs appellent encore saint Hardoin, et quelques-uns même saint Audoin, était venu d'Irlande en France selon quelques auteurs. Mais d'autres prétendent qu'il était Français de naissance et de race noble. L'idée qu'il donna de la vertu et de sa capacité fut si grande qu'on ne crut pas pouvoir trouver de sujet plus propre que lui pour remplir le siège épiscopal de l'Église du Mans, lorsqu'en 623 il vint à vaquer par la mort de saint Bertrand. Il marcha dignement sur les pas de ses prédécesseurs qui sont tous, à l'exception d'un seul, honorés comme Saints dans l'Église. Dix-huit ou vingt mois après son ordination, il se trouva au concile de Reims pour rétablir ou maintenir la discipline de l'Église, avec plusieurs autres saints prélats du nombre desquels étaient saint Sulpice de Bourges, saint Arnoul de Metz, saint Modoal de Trèves, saint Cunibert de Cologne. A son retour il s'appliqua avec beaucoup de vigilance et de zèle à faire fleurir la piété par tout son diocèse. Il répara plusieurs monastères et eut soin quel'on y vécût dans une grande régularité. Il fonda celui d'Évron à dix lieues du Mans, et eut aussi la plus grande part à l'établissement de celui de la Boisselière dont saint Longils fut le premier abbé. Il y avait plus de dix-huit ans qu'il gouvernait l'Église du Mans, lorsque se croyant peu éloigné de sa fin et craignant la surprise, il résolut d'affermir les pieuses donations qu'il avait faites et d'en faire de nouvelles, par une dernière disposition de sa volonté, touchant les biens qui lui restaient. Ce fut pour ce sujet qu'en la cinquième année du règne de Clovis II, qui était de Jésus-Christ la 642^e, le 6 février, il dressa un célèbre testament que l'on a eu soin de nous conserver en sept ou huit endroits différents. Son église cathédrale y fut constituée son héritière, les autres églises, surtout les princi-

pales abbayes de la ville et du diocèse du Mans, eurent des legs ou des donations fort considérables.

Il ne put assister au troisième concile de Châlon-sur-Saône, qui fut assemblé de douze provinces ecclésiastiques du royaume de Clovis II en l'année 644. Mais il y envoya l'abbé Chagnoald en son nom. Il vécut encore plusieurs années depuis, mais on ne convient pas de leur nombre parce qu'on ne s'accorde pas sur le temps de la durée qu'a eu son épiscopat. Les uns veulent qu'elle ait été de quarante-sept ans onze mois et vingt-quatre jours ; les autres de vingt-neuf ans onze mois et vingt-trois jours ; d'autres y ajoutent encore une année, trompés sans doute par une mauvaise édition de la vie de notre Saint qui, par une autre erreur, porte que sa mort arriva le 20 janvier. Suivant la seconde opinion, qui nous paraît la plus vraisemblable, nous croyons que saint Chadovin mourut l'an 653 ; parce qu'il semble qu'il avait été ordonné évêque vers la fin du mois d'août de l'an 623, deux mois environ après la mort de saint Bertrand son prédécesseur ; et non pas au mois de janvier de l'année suivante. Sa mort arriva le 20 du même mois, jour auquel sa mémoire est honorée dans le pays du Maine. Il fut enterré dans l'église des Apôtres, au delà de la rivière de Sarthe où reposaient la plupart de ses saints prédécesseurs, et fut mis, selon qu'il l'avait ordonné, auprès de saint Victour l'un d'entre eux.

On voit néanmoins par son testament que l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qui était celle qu'on appelait quelquefois des Apôtres, et qui avait été bâtie par saint Bertrand, était fort différente de celle de Saint-Victour, qu'il avait choisie pour le lieu de la sépulture. Il y a apparence, que de l'église de Saint-Victour, il fut transporté depuis dans celle des Apôtres, non pas celle qui avait été bâtie nouvellement par saint Bertrand, mais une plus ancienne où étaient enterrés plusieurs évêques qui avaient précédé ce Saint, à moins que son ouvrage ne fût qu'une réparation de l'autre. Car nous voyons que du temps de l'empereur Louis le Débonnaire, son corps fut trouvé avec ceux des évêques saint Julien, saint Turibe, saint Pavin, saint Liboire, dans l'église ancienne des Apôtres par saint

Aldric que l'on compte pour le vingt-troisième évêque du Mans, mieux conservé même que les autres et revêtu encore des habits sacerdotaux dans lesquels il avait été enseveli. Saint Aldric le transporta solennellement avec les autres dans la cathédrale dédiée sous les noms de saint Gervais et de saint Protas ; et ayant élevé celui de saint Julien, comme du premier des évêques et de l'Apôtre du pays, sur une crédence ou un autel, qui était à la droite du grand autel, il déposa les autres dans un lieu de l'église plus enfoncé. Cette translation des corps saints se fit le 25 juillet, jour auquel on a cru devoir en renouveler la mémoire tous les ans. La fête principale de saint Chadouin tombe au 20 août, comme au jour de sa mort ; quoique plusieurs la rapportent au 20 janvier par une suite de l'erreur dont nous avons parlé. On n'est pas surpris de ne point voir son nom dans le Martyrologe romain ou dans les autres étrangers ; mais on a lieu de s'étonner de le voir omis dans celui de France, où l'auteur en a ramassé tant d'autres d'un culte moins universellement reçu.

SAINT FILBERT,

ABBÉ DE JUMIÈGES ET DE NOIRMOUTIER.

Filbert, né dans la ville d'Eause en Gascogne, avait pour père Filibald, qu'on appelle aussi Filibaud, lequel reçut les Ordres sacrés et devint évêque de Vicjour, dont le siège, peu après, fut transporté à Aire dans les Landes.

Le jeune Filbert fut élevé sous les yeux de son père, puis envoyé à la cour de Clotaire II, où les exemples et les instructions de saint Ouen firent sur lui de très-heureuses impressions. Il comprit si bien les vanités du monde, qu'à l'âge de vingt ans il se fit Religieux dans l'abbaye de Rebais fondée par saint Ouen. Il la quitta au bout de quelques années. Le roi Clovis II et la sainte reine Bathilde lui ayant donné un grand emplacement dans la forêt de Jumièges, il y fonda en 634 le monastère qui prospéra sous le nom de cette forêt, et qui n'était pas très-éloigné de celui de Fontenelle. Filbert y appliqua les Religieux à de grands travaux qui desséchèrent les marécages et arrachèrent les plantes sans valeur. On raconte que la communauté de

Jumièges s'accrut beaucoup et très-vite, et qu'on y compta au bout d'un temps assez court jusqu'à neuf cents moines.

Filbert fonda aussi à Pavilly près de Rouen, une abbaye de vierges et de veuves chrétiennes dont sainte Austreberte fut la première abbesse ¹. La première Sœur qui y entra était la fille d'Amalbert, bon seigneur qui avait donné le terrain. Elle se nommait Aurée, et on lui maintient en divers lieux le titre de Sainte. Elle fut la quatrième abbesse de Pavilly.

Il y avait plusieurs années que saint Filbert gouvernait tranquillement son monastère de Jumièges, lorsque Dieu permit qu'il s'élevât une tempête qui l'écarta de ses disciples, et qui en mettant sa vertu à l'épreuve, rendit ses talents encore plus utiles à l'Église, par l'occasion qu'elle lui donna d'établir ailleurs de nouveaux monastères. Ébroïn, maire du palais, que l'on avait chassé après la mort de Clotaire III, pour ses violences et son orgueil, et confiné dans le monastère de Luxeuil, où il avait pris la tonsure cléricale, et l'habit pour y faire pénitence de ses crimes, avait trouvé moyen de sortir quatre ans après, et de rentrer dans ses emplois sous Thierry III. Saint Filbert ayant une affaire qui l'obligeait de l'aller trouver, prit la liberté après l'avoir terminée, de lui faire des remontrances sur sa mauvaise conduite, son peu de religion et ses cruautés. Ébroïn accoutumé à mettre les évêques sous ses pieds, trouva fort mauvais qu'un simple Abbé entreprit de lui donner des leçons. Il résolut de perdre Filbert, mais avec quelques ménagements à cause de sa grande réputation. Au lieu d'employer la force ouverte pour le chasser de son abbaye, il crut devoir s'y prendre d'une manière qui le fit paraître coupable et qui le noircit devant les hommes. Il gagna pour cela quelques ecclésiastiques du diocèse de Rouen, qui décrièrent le Saint et surprirent tellement l'évêque saint Ouen, que ce prélat tout ané qu'il lui était, et tout persuadé qu'il devait être de son innocence et de sa sainteté, le fit arrêter et conduire en prison dans un lieu de la ville de Rouen appelé aujourd'hui la Poterne, où l'on a depuis bâti une chapelle en

¹ Sainte Austreberte est honorée le 10 février.

l'honneur de saint Filbert. Ayant reconnu quelque temps après la fausseté de l'accusation, il lui rendit la liberté ; mais notre Saint ne se croyant pas en sûreté dans la Neustrie, s'en alla dans l'Aquitaine, où Ansoald, évêque de Poitiers, le reçut avec beaucoup d'humanité. Il lui fournit tout ce qui lui était nécessaire pour bâtir un monastère dans l'île de Her ou Herio, aux extrémités du Poitou et de la Bretagne, vers le midi de l'embouchure de la Loire. C'est celui que l'on a appelé depuis Hermoutier et par corruption Noirmoutier qui, ayant été détruit par les Normands, avait été réduit en prieuré dépendant de l'abbaye de Tournus, mais qui a été depuis rétabli en abbaye qui subsista longtemps. Saint Filbert mit toute son affection dans cette solitude, dont il fit le lieu de son exil. Il y fit aussi venir des Religieux de Jumièges, et prit la conduite de cette nouvelle maison de prières et de pénitence. Il fonda aussi dans le diocèse de Poitiers, à une lieue et demie environ de la ville, l'abbaye de Quinçay, qui fut depuis augmentée par saint Achard son disciple, et qui s'appelle encore aujourd'hui Saint-Benoît de Quinçay. Avant son exil, il avait fait bâtir pour des filles, et mis sous sa direction celle de Pavilly, à quatre lieues de Rouen, où il avait établi sainte Austreberte pour première abbesse. Elle devint par la suite un prieuré, qui fut donné l'an 1060 à l'abbaye de la Sainte-Trinité ou Sainte-Catherine du Mont, près de Rouen, jointe depuis sa destruction au prieuré de Saint-Julien, dans la ville. Depuis son retour, il eut encore beaucoup de part à celui de Montivilliers, que Varaton, maire du palais, qui succéda à Ébroïn, fit bâtir pour des filles vers la mer, du côté du Hâvre de Grâce et de Harfleur.

Après la mort d'Ébroïn, qui fut tué l'an 681, saint Filbert retourna à Jumièges, à la prière de saint Ouen même, qui avait porté sa prévention jusqu'à mettre successivement deux abbés à sa place, comme s'il eût été déposé. Ce grand Prélat reconnaissant l'injustice qu'on lui avait fait faire à l'égard de notre Saint, déplora en lui-même la misère de l'homme, qui est capable des plus grandes fautes dans ses meilleures intentions. Ils s'embrassèrent, et s'étant pardonné réciproquement, ils se

rétablirent dans leur ancienne amitié. Après une réconciliation si sincère, il était libre à saint Filbert de passer le reste de ses jours à Jumièges, d'où il avait été absent huit ans entiers, mais il aima mieux retourner en Poitou, et aller goûter les douceurs de la contemplation céleste dans la solitude de Noirmoutier, dont la situation était plus propre à le mettre à couvert de l'importunité des hommes. Étant à Quinçay, il en tira saint Achard, et l'envoya tenir sa place à Jumièges, où on ne devait plus le revoir. Il établit un autre de ses disciples pour abbé de Quinçay, et passa aussitôt dans l'île de Noirmoutier. Il y mourut peu de temps après entre les bras de ses disciples, le 20 août. On juge avec assez de probabilité que cette mort arriva l'an 684, quoique quelques auteurs croient avoir sujet de ne la mettre qu'en 690.

Les miracles que Dieu fit à son tombeau, prouvèrent sa sainteté aux hommes, encore mieux que n'avaient fait ceux qu'il avait opérés de son vivant par son moyen. Ils autorisèrent le culte public que l'on rendit à sa mémoire quelque temps après sa mort, comme il est aisé de le juger par les calendriers et les martyrologes du ix^e siècle. Son nom se trouve marqué au jour de sa mort dans ceux de Wandalbert, d'Adon et d'Usuard, suivis par le Martyrologe romain ; si ce n'est que le premier a pris par mégarde le mois de juillet pour celui d'août. Le corps de notre Saint, après avoir reposé près d'un siècle et demi dans la crypte de Noirmoutier, fut transporté dans le monastère de Dée, au comté de Herbauge en Bas-Poitou, l'an 836 ; de là il fut porté à Conald ou Cunault en Anjou, à Mesciac, et en d'autres lieux encore, jusqu'à ce qu'enfin il fût déposé l'an 875, dans la célèbre abbaye de Tournus en Bourgogne, entre Châlon et Mâcon. Charles le Chauve la donna avec toutes ses terres à l'abbé et aux moines de Noirmoutier, que la crainte continuelle des Normands avait rendus errants et vagabonds, avec les reliques de saint Filbert depuis près de quarante ans. Cette abbaye qui n'avait été auparavant qu'un petit monastère, appelé la Congrégation de Saint-Valérien, devint ensuite très-florissante sous le nom de saint Filbert.

SAINT OSWIN,

ROI EN ANGLETERRE.

Saint Oswin était fils d'Osric, roi de Déire, et cousin-germain du pieux roi Osfric, que Cadwallader et Penda avaient laissé mort en 634 sur le champ de bataille. Penda tint dans un dur esclavage les sujets d'Osric. Mais saint Oswald, neveu d'Edwin, l'attaqua avec une armée, le tua et lui reprit ses conquêtes. Il devint par là seul maître du Northumberland et le principal monarque de l'Heptarchie.

Oswin passa dix ans en exil parmi les West-Saxons. En 644, il recouvra une partie du royaume de Déire qui avait appartenu à son père. Il se montra zélé pour la religion, humble, charitable, rempli de douceur et de bonté pour tout le monde. Bède rapporte le trait suivant de son humilité. Il avait fait présent d'un de ses chevaux richement enharnaché au saint évêque Aidan qui, à cause de son grand âge, ne pouvait plus aller à pied, et qui d'ailleurs avait souvent des rivières à passer dans les voyages que son zèle lui faisait entreprendre. Peu de temps après, Aidan rencontra un pauvre qui était dans une extrême misère. Ne pouvant lui procurer de secours, il lui donna le cheval avec tous ses harnais. Le roi en fut mortifié, et la première fois qu'il le vit, il lui demanda pourquoi il s'était défait de son présent en faveur d'un gueux, auquel un cheval commun aurait beaucoup mieux convenu. L'évêque répondit simplement qu'un enfant de Dieu devait nous être plus cher que tous les chevaux du monde. Le prince lui dit de s'asseoir à table, pendant qu'il se chauffait, parce qu'il arrivait de la chasse. Mais frappé tout à coup de remords, il vint se jeter à ses pieds pour lui demander pardon, et lui promettre qu'il ne se mêlerait plus de ses actions, et surtout de la distribution de ses aumônes. Le Saint ne put retenir ses larmes, et dit que l'on serait bientôt privé d'un si bon prince. Cette triste prédiction ne tarda pas à s'accomplir.

Oswi, frère naturel et successeur de saint Oswald dans la Bernicie, vint attaquer le royaume de Déire. Oswin, trop faible pour lui résister, n'osa se mettre en campagne. Il se retira avec un

soldat qui lui était fort attaché, dans la maison du comte Hunvald qu'il regardait comme son ami. Mais celui-ci eut la lâcheté de le trahir et de le livrer à Oswi qui le fit massacrer, ainsi que le soldat qui s'était généreusement offert à la mort pour son maître, le 20 août 654. Ce bon roi avait régné neuf ans. On met sa mort à Gilling près de Richemond au comté d'Yorck. Saint Aidan ne lui survécut que douze jours.

Eanfleda, femme d'Oswi, obtint de son mari la permission de fonder un monastère à l'endroit où Oswin son proche parent avait été massacré. Elle en confia la conduite à l'abbé Trumhère qui était aussi de la famille du saint roi. Elle imposa aux religieux l'obligation de prier tous les jours pour l'âme d'Oswin et pour celle d'Oswi. Le monastère de Gilling, anciennement connu sous le nom d'Ingetlingum, fut détruit par Hingar et Hubba, princes danois.

Le corps de saint Oswin fut porté à Tinmouth, pour y être enterré dans le monastère fondé par le roi Oswald ou selon d'autres par le roi Egfrid. Ce monastère ayant été détruit par les Danois, la mémoire de notre Saint se perdit jusqu'à la découverte de son tombeau, qui se fit lorsque Tosti, comte de Northumberland, le reconstruisit sous l'invocation de la très-sainte Vierge et de saint Oswin. La dévotion y attira un grand concours de peuple. Il a subsisté sous le titre de prieuré, dépendant de l'abbaye de Saint-Alban, jusqu'à la suppression des monastères en Angleterre par Henri VIII. Nous avons l'histoire des miracles opérés à la chasse ou par l'intercession du saint roi. Elle a été écrite par deux moines de Saint-Alban.

LE BIENHEUREUX THOMAS DE SAINT-VICTOR,

MARTYR.

Le bienheureux Thomas dont il est permis de parler parmi les Saints, puisque le Pape Innocent II a fait rendre à sa mémoire une espèce de culte religieux, fut canonisé, pour le dire ainsi, par la bouche de saint Bernard et par les témoignages d'un concile assemblé pour juger de son martyre. Il était élève de l'université de Paris, et il y enseignait actuellement en qualité de pro-

fesseur public lorsqu'il se retira avec Guillaume de Champeaux alors archidiacre de Paris, et depuis évêque de Châlons-sur-Marne, qui touché du désir de servir Dieu dans une plus grande perfection, avait renoncé à ses bénéfices et à tous les autres avantages du siècle, pour se renfermer aux extrémités des faubourgs de la ville près d'une petite chapelle consacrée en l'honneur du martyr saint Victor de Marseille. Guillaume, sur les restes d'un prieuré joint à cette chapelle et desservi auparavant par des moines venus de Marseille, jeta les fondements de la célèbre abbaye qui subsiste encore aujourd'hui avec éclat. Il y introduisit la règle des chanoines réguliers de saint Augustin, qui fut embrassée à son exemple par ses nouveaux disciples, dont les principaux furent Gilduin, Garnier, Godefroy, Robert, Gontier et Thomas, tirés la plupart ou de l'université ou du clergé séculier de l'église de Paris.

Guillaume ayant été élevé à l'épiscopat, Gilduin fut fait abbé de la maison, et Thomas fut choisi en 1113 pour en être le prieur. L'évêque de Paris, Gilbert, sachant quelle était sa vertu et sa capacité, voulut se servir de lui dans l'administration de diverses affaires qui regardaient la conduite de son Église. Son successeur Étienne, portant encore plus loin la confiance qu'il avait en lui et l'estime qu'il faisait de sa sagesse et de ses lumières, ne voulut rien faire d'important dans le ministère épiscopal sans l'avoir consulté. Il le fit son grand vicaire et pénitencier de son église, de sorte que Thomas partageait avec lui les fonctions attachées à la sollicitude pastorale.

Ce prélat ayant reçu diverses plaintes contre l'archidiacre Thibaut Notier qui faisait d'injustes exactions sur les prêtres du diocèse, donna ordre au prieur de Saint-Victor d'examiner sa conduite et d'arrêter le cours de ses violentes entreprises. Thomas obéit et il s'opposa à ses prétentions par un zèle ardent, mais très-pur et très-désintéressé, qu'il avait pour la justice. L'archidiacre en parut tellement irrité, qu'il résolut d'employer toutes sortes de voies pour s'en venger et il inspira le même désir à ses neveux qui se rendirent bientôt les ministres de son ressentiment. Dans l'intervalle du temps auquel Thibaut méditait sa vengeance,

un chanoine de ses amis fut volé sur le chemin en un lieu du diocèse qui était de sa juridiction, et pour ce sujet il mit tout son archidiaconé en interdit. L'évêque Étienne choqué de cette entreprise, trouva mauvais qu'il l'eût faite sans sa participation, et croyant que l'autorité épiscopale y était blessée, il leva l'interdit. L'archidiacre, de son côté, prétendit qu'on lui faisait injure et demanda qu'on lui en fit réparation. L'évêque dit qu'il en communiquerait au chapitre. Mais l'archidiacre se doutant bien que ce jugement ne lui serait point favorable, en appela au Pape, ce qui obligea le chapitre de Notre-Dame d'en écrire à Rome au nom de tout le clergé de l'Église de Paris, pour donner au Pape un éclaircissement de toute l'affaire. Thibaut outré du mauvais succès de sa procédure, fit retomber son chagrin sur le prieur de Saint-Victor comme s'il eût été l'auteur de tout ce qu'avait fait l'Évêque contre lui. Il résolut de le faire assassiner à la première occasion et se reposa de l'exécution sur ses neveux.

L'évêque de Paris accompagné de l'abbé et du prieur de Saint-Victor, de l'abbé de Saint-Magloire, du sous-prieur de Saint-Martin-des-Champs, de plusieurs chanoines et d'un grand nombre d'autres ecclésiastiques et religieux, alla visiter l'abbaye de Chelles où il fallait faire quelques réformes. La visite achevée, il partit avec tous ceux de sa compagnie pour revenir à Paris. Mais comme ils étaient sur le point d'entrer dans Gournay, petite ville près de la Marne, les neveux de l'archidiacre Thibaut, escortés d'une troupe de scélérats, vinrent se jeter sur eux les armes à la main. Il leur fut aisé d'arrêter une compagnie de gens d'église qui étaient sans défense et qui ne s'étaient attendu à rien moins que ce qu'ils voyaient en un jour de dimanche, auquel le monde ne se trouvait point prêt à les secourir. Les assassins s'étant fait un passage avec l'épée surent bien démêler le prieur de Saint-Victor à qui ils en voulaient, et ils le percèrent de coups dans les bras même de l'évêque, qu'ils menacèrent aussi d'un semblable traitement s'il ne se retirait promptement. Étienne, sans s'effrayer du péril, arracha d'entre leurs mains toutes sanglantes cette innocente victime qui allait expirer ; l'exhorta à faire sa confession et à pardonner à ses propres

meurtriers. Le saint homme s'estimant encore heureux en cet état de pouvoir suivre l'exemple de saint Étienne et celui de Jésus-Christ, protesta qu'il pardonnait de très-bon cœur à ces homicides, pria Dieu en même temps de lui pardonner ses propres péchés dont il demandait l'absolution à son évêque. Il reçut ensuite la sainte Communion ; puis ayant déclaré devant tous les assistants qu'il mourait pour la défense de la justice, il rendit l'esprit entre les bras de l'évêque même qui ne souffrait guère moins d'une telle perte, que s'il eut été assassiné lui-même. Le corps du bienheureux Thomas fut rapporté le lendemain à l'abbaye de Saint-Victor, où on lui fit deux jours après des funérailles solennelles. L'évêque Étienne se trouva tellement accablé de la douleur que lui causait ce tragique événement, qu'après avoir fulminé l'excommunication contre les meurtriers du saint homme et leurs complices, il s'éloigna de la ville de Paris à cause de la proximité d'un lieu où s'était commis un crime qui lui faisait tant d'horreur. Il alla, dit-on, trouver saint Bernard à Clairvaux pour le consulter sur ce qu'il avait à faire ; mais s'il était vrai que ce saint abbé ne fût point alors en France, on serait obligé de dire qu'il se serait contenté de lui écrire pour l'informer de l'indignité de l'action. Saint Bernard n'en eut pas moins d'affliction que lui, et après l'avoir consolé, il lui conseilla de s'adresser d'abord à Geoffroy, évêque de Chartres, que le Pape Innocent II avait fait son légat en France. Comme on savait que les criminels ne cherchaient pas moins un refuge à Rome que les innocents, il lui donna encore avis d'informer le Pape même de la vérité de l'affaire pour empêcher qu'il ne fût trompé par les auteurs du meurtre du bienheureux Thomas. Étienne écrivit aussitôt au légat Geoffroy une lettre contenant toute l'histoire de ce qui s'était passé, touchant l'assassinat du prieur de Saint-Victor avec les éloges de la vertu de ce saint homme et le pria de vouloir se rendre incessamment à Clairvaux où il lui mandait qu'il s'était réfugié, ce qui semble supposer que saint Bernard y était, quoiqu'il ne le marquât pas positivement. Geoffroy n'eut pas plutôt reçu la lettre de l'évêque de Paris qu'il accourut à Clairvaux. Pendant ce temps-là saint Bernard à qui la sainteté du bienheu-

reux Thomas n'était pas inconnue, écrivit au Pape Innocent en termes très-pressants contre ses meurtriers qui osaient recourir au Saint-Siège pour chercher l'impunité de leur crime. Il fut aussi auteur de la lettre que l'évêque Étienne adressa à Sa Sainteté sur ce sujet pour lui demander justice et l'informer du mérite du Serviteur de Dieu et de celle même qu'il écrivit au cardinal Haimery chancelier de l'Église romaine, pour le précautionner contre les artifices de l'archidiacre Thibaut chef des assassins.

Le légat Geoffroy ayant pris l'avis de saint Bernard et de l'évêque de Paris, employa l'autorité apostolique, pour convoquer un concile des quatre provinces les plus proches du lieu où s'était commis le crime, c'est-à-dire des archevêques de Sens, de Reims, de Rouen et de Tours avec leurs suffragants. Ils s'assemblèrent dans l'abbaye de Jouarre au diocèse de Meaux. Saint Hugues, évêque de Grenoble et le bienheureux Guines, prieur de la Grande-Chartreuse, écrivirent en commun aux prélats de ce concile, pour les exhorter à témoigner en cette rencontre leur zèle pour la justice et pour l'honneur de l'Église, en punissant avec une sévérité apostolique les auteurs d'un tel excès. Car encore qu'ils considérassent le bienheureux Thomas comme un véritable martyr qui avait répandu son sang pour la défense de la justice, et que dans cette vue ils pussent croire, comme autrefois saint Augustin et les autres saints évêques de l'Occident et de l'Orient qu'on ne devait point poursuivre devant les juges séculiers la punition d'une mort dont on devait plutôt rendre grâces à Dieu par quelque fête de réjouissance spirituelle, ils avaient raison de demander que l'Église employât du moins l'autorité qu'elle a reçue de Jésus-Christ, comme saint Bernard avait fait dans sa lettre au Pape, où il qualifiait aussi Thomas du titre de bienheureux et de martyr. Le Pape confirma la sentence, que les Pères du concile de Jouarre avaient portée contre les meurtriers ; mais jugeant qu'elle n'était pas encore assez rigoureuse, il ajouta dans un bref qu'il adressa aux archevêques de Reims, de Rouen et de Tours et à leurs suffragants, qu'on fit cesser l'office divin partout où il se trouverait quelqu'un de ces meurtriers et que

ceux qui entreprendraient de les soutenir fussent excommuniés sur-le-champ. Cependant le Pape qui était en France depuis plusieurs mois, alla visiter l'abbaye de Saint-Victor à son retour d'Auxerre à Paris dans les commencements de l'année 1132. Car je crois pouvoir parler ici suivant l'opinion de ceux qui mettent l'assassinat du bienheureux Thomas en 1130. Etant entré dans le cloître il y vit le tombeau du saint Martyr, qui n'était nullement distingué de celui des autres. Il en fut surpris, et se souvenant de ce que saint Bernard et les autres lui avaient appris de la sainteté d'un homme qui avait répandu son sang pour la cause de la justice, il ordonna que son corps fut porté dans l'église et mis en une place honorable. Il partit aussitôt pour l'Italie, emmena saint Bernard avec lui et alla célébrer la fête de Pâques qui arrivait cette année le 10 avril, à Asti en Lombardie. Les chanoines de Saint-Victor ne différèrent point d'exécuter ses ordres et dès le 9 mars précédent, ils avaient fait la translation du corps du bienheureux Thomas qui leur avait été prescrite. On le mit à la droite du grand autel, près de la chapelle de la Croix, et la mémoire de cette translation est marquée dans les nécrologes ou registres mortuaires des Chanoines réguliers et dans quelques Martyrologes où le jour de la fête se trouve marqué au 20 août comme au jour de son martyre ou de sa déposition. Car nous sommes encore réduits à douter de ce jour et par conséquent de l'année de sa mort.

Ce qu'il y a de certain est qu'il fut tué un dimanche à Gournay-sur-Marne, comme Étienne, évêque de Paris, le mande à Geoffroy légat du Saint-Siège, et parce que le 20 août n'a pu arriver le dimanche qu'en 1127 ou en 1133, c'est ce qui a porté quelques savants à dire que le bienheureux Thomas n'était mort qu'en 1133. Mais nous n'avons pas d'autorité considérable pour nous obliger de croire que ç'a été le 20 août, et il paraît beaucoup plus probable qu'ayant été tué l'an 1130, le 17 de ce mois qui était un dimanche, jour marqué par son évêque, entre les bras duquel il fut assassiné puis rapporté à Saint-Victor, il aura été enterré le 20 de ce mois et inséré le même jour dans le nécrologe selon la coutume. Il est, en effet, fort ordinaire de marquer

la fête des Saints au jour de leur sépulture ou de leur déposition plutôt qu'en celui de leur mort. D'ailleurs il faut considérer qu'Étienne, évêque de Paris, et Geoffroy, évêque de Chartres, légat du Saint-Siège, s'étant rendus à Clairvaux après la mort du bienheureux Thomas, n'y auraient point trouvé saint Bernard qu'ils y cherchaient, si la chose n'était arrivée qu'en 1133, parce que ce Saint était sorti de France avec le Pape, dès le commencement du Carême l'an 1132 et qu'il n'y revint que trois ans après. Ce fut sans doute vers la fin de cette année 1132, que le Pape Innocent étant à Pise, écrivit un nouveau bref aux archevêques de Reims et de Sens, daté du 20 décembre, pour les reprendre de la lenteur qu'ils avaient apportée à jeter la sentence d'excommunication sur les meurtriers du prieur de Saint-Victor et leurs complices.

LE BIENHEUREUX BOURCARD,

CURÉ EN SUISSE.

Né dans la ferme de Langenmatt en Suisse, le bienheureux Bourcard qui vivait au ^{xiv}^e siècle, fut nommé curé à Reinwil, près de l'abbaye de Mury, fondée en l'an 1006 et dignement habitée par des religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. Il donnait à ses paroissiens l'exemple de toutes les vertus et remplissait avec un si grand zèle ses fonctions de pasteur, qu'il était vénéré de tous. Il menait une vie très-sainte, et à sa mort Dieu l'illustra de plusieurs miracles. En 1586, on érigea en son honneur une confrérie à laquelle les Papes Paul V, Urbain VIII et Alexandre VII accordèrent plusieurs indulgences.

MEMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE RUMENGOL.

Aux confins des pays de Cornouaille et de Léon, il est sur la vieille et si catholique terre de Bretagne un lieu de pèlerinage très-célèbre, appelé Rumengol, du mot breton *Ru-men-goulou*, pierre rouge de la lumière, à cause d'un temple druidique élevé là en l'honneur du dieu du jour ou de la lumière. Plus tard, lorsque le pays fut éclairé du flambeau de la foi, nos pères don-

nèrent au sanctuaire de leur culte antique le nom de Rémengol, dérivant encore d'un mot breton *remendoll*, qui signifie tout remède, et c'est sous ce nom si touchant de Notre-Dame de Tout-Remède, que la sainte Patronne de Rumengol est depuis honorée. Le grand pardon qu'on y célébrait le dimanche de la Trinité, remonte aux premiers temps du christianisme ; ce fut, au dire de la tradition, Gralon, ce vieux roi de la ville d'Is, qui, sur les débris du temple druidique, fit bâtir la première église de Rumengol, comme il avait fondé, non loin de là, dans l'un des sites les plus pittoresques, la célèbre abbaye de Landévennec, pépinière de Saints et de savants, aujourd'hui, hélas ! couchée sous des ruines au bord de la mer. Quinze siècles ont passé, et les Bretons ont encore conservé pour Rumengol tout le prestige de leur antique vénération. C'est un spectacle à la fois touchant et sublime, que cette foule de pèlerins qui s'y rend pour la grande fête, à toutes les heures du jour et de la nuit. Les jeunes mères y portent leurs nouveau-nés, qu'elles vouent à la très-sainte Vierge ; les marins, de retour de leurs longs et périlleux voyages, viennent remercier l'Étoile de la mer de leur avoir fait la grâce d'échapper aux flots et aux écueils de l'Océan ; les jeunes hommes partant pour aller soutenir l'honneur de nos drapeaux, arrivent en foule prier la puissante Patronne des Bretons de bénir leurs armes et leur courage ; des femmes, des vieillards, sur le bord de leurs tombes, plusieurs venus de fort loin, marchent pieds nus, le chapelet à la main, et la plupart font à genoux le tour de l'église et de l'autel, puis s'en retournent, silencieux et recueillis. A la vue de ces prodiges de foi, un athée serait bien mal à l'aise dans l'église de Rumengol un jour de pardon.

Ce sanctuaire fut visité, il y a quelques années, le 20 août, par un des plus dignes évêques de Quimper, M^{sr} Sergent. Sur son passage, comme autrefois nos pères sur le passage de saint Corentin et de saint Guénolé, les bons habitants de la campagne, laissant là les travaux de la moisson, venaient s'agenouiller devant leur premier pasteur. L'église était ornée comme aux jours de grandes fêtes ; un double cordon de cire, *ex-voto* de

quelque marin, faisait le tour de l'édifice; les oriflammes et les drapeaux, couverts de légendes bretonnes, françaises et latines, flottaient au clocher, au sommet duquel on lisait cette inscription : *Gloria in excelsis Deo*, et un peu plus bas, sur un autre drapeau, cette autre inscription : *Ave, maris Stella*. L'évêque célébra le Saint-Sacrifice et vénéra les nombreuses reliques des Saints données par Pie IX.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

Au territoire de Langres, mort de saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, illustre par sa vie, sa doctrine et ses miracles.

A Albe en Pannonie, saint Étienne, roi, qui, doué de vertus divines, convertit le premier les Hongrois à la foi de Jésus-Christ.

En Judée, saint Samuel prophète, dont les reliques, au rapport de saint Jérôme, furent apportées à Constantinople par l'empereur Arcade, qui les plaça proche de l'Hebdomé.

¹

TERTIODECIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

In territorio Lingonensi, depositio sancti Bernardi primi Clarævallensis abbatis, vita, doctrina et miraculis gloriosi, quem Pius octavus Pontifex Maximus universalis ecclesiæ doctorem declaravit, et confirmavit. — In Judæa sancti Samuelis prophetæ, cujus sacra ossa (ut beatus Hieronymus scribit) Arcadius Augustus Constantinopolim transtulit, et prope Septimum collocavit. — Eodem die sancti Lucii senatoris, qui perspecta constantia Theodori Cyrenensis episcopi in martyrio positi, ad fidem Christi conversus, ad eam etiam Dignianum præsidem pertraxit : cum quo Cyprum profectus, cum ibi alios Christianos pro confessione Domini coronari videret, ultro se ipsum obtulit, et eandem martyrii coronam, capitis obtruncatione, promeruit. — In Thracia sanctorum triginta-septem martyrum, qui sub præside Apelliano pro Christi fide, manibus pedibusque præcisus, in caminum ardentem injecti sunt. — Item sanctorum martyrum Severi et Memnonis centurionis, qui eodem mortis genere consummati, victores abierunt in cælum. — Cordubæ sanctorum martyrum Leovigildi et Christophori monachorum, qui in Arabum persecutione pro christianæ fidei defensione in carcerem conjecti, ac mox, cervicibus abscissis, igni traditi, martyrii palmam adepti sunt. — Romæ beati Porphyrii hominis Dei, qui sanctum martyrem Agapitum erudit in fide et doctrina Christi. — In Herio insula sancti Philiberti Abbatia. — In castro Cainone sancti Maximi confessoris, discipuli beati Martini episcopi. — In monte Senario Florentinæ diocesis beati Manetii confessoris ex septem fundatoribus ordinis servorum beatæ Mariæ Virginis, qui eidem hymnos diceus inspiravit.

Le même jour, saint Lucius, sénateur, qui, voyant la constance de Théodore, évêque de Cyrène, à souffrir le martyre, embrassa la foi de Jésus-Christ, et y attira le président Dignien. Étant allé avec lui en Chypre, et y voyant mourir d'autres chrétiens pour la confession de la foi du Seigneur, il s'offrit de lui-même, et mérita, par le sacrifice de sa tête, la même couronne du martyre.

En Thrace, trente-sept bienheureux Martyrs, qui, sous le président Apellin, ayant eu les pieds et les mains coupés pour la foi de Jésus-Christ, furent jetés dans une fournaise ardente.

Au même lieu, les saints martyrs Sévère et Memnon, centurions qui, livrés au même genre de mort, allèrent triomphants dans les cieux. •

A Cordoue, saint Léovigilde et saint Christophe, moines, martyrs, qui, dans la persécution des Arabes, ayant été incarcérés pour la défense de la foi chrétienne, eurent ensuite la tête tranchée et furent jetés au feu, et obtinrent ainsi la palme du martyre.

A Rome, saint Porphyre, homme de Dieu, qui instruisit dans la foi et la doctrine de Jésus-Christ le martyr saint Agapit.

En l'île de Noirmoutier, saint Filbert, abbé.

A Chinon, saint Mesme, confesseur, disciple de saint Martin, évêque.

Additions des autres martyrologes.

Saint Amadour, solitaire, honoré dans le Quercy.

Saint Carpophore, médecin arabe et martyr à Aquilée.

Saint Dioscore, martyr à Alexandrie.

Saint Siroine (*Serronius*), martyr en Saintonge.

Saint Donorce (*Donortius*), évêque de Murthlac en Écosse, au ^x^e siècle.

Saint Léonce, médecin arabe, honoré à Aquilée avec saint Carpophore.

Saint Herbert, archevêque de Conza dans la Pouille, au ^{xiii}^e siècle.

Saint Vernagal, religieux camaldule, honoré à Pise.

Saint Valentinien, martyr en Lucanie.

Saint Gobert, religieux à Villiers en Brabant.

Saint Porphyre, maître du saint martyr Agapit. Le Martyrologe romain l'appelle Homme de Dieu.

Martyrologe de la dernière persécution.

Gervais Brunel, prieur de la Trappe au diocèse de Séez, condamné à la déportation et déporté pour refus de serment, mort sur le navire le 20 août 1794.

Jean Hennequet, prêtre attaché au collège de Rouen, pour la même cause déporté et mort à Rochefort, ce même jour, 20 août 1794.

Jean Lethiec, prêtre du diocèse de Vannes, pareillement mort à Rochefort le 20 août 1794.

Mabile (prénoms inconnus), prêtre du diocèse de Rouen, mort aussi à Rochefort ce même jour, pour la même cause.

Antoine Trin, prêtre du diocèse de Saint-Flour, même fin le 20 août 1794.

Louis Bénéard, chanoine au diocèse de Séez, mort à Rochefort ce même jour.

Michel-Dominique Luchet de la Mothe, chanoine de Saintes, même fin à l'âge de soixante ans, ce même jour.

Géraud Pébeyre, prêtre du diocèse de Cahors, pour refus de serment, déporté et mort à Rochefort le 20 août 1794.

VINGT-UNIÈME JOUR D'AOUT.

Sainte Jeanne de Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation. — Saint Privat, apôtre du Gévaudan, martyr. — Saint Bonose et saint Maximilien, martyrs. — Sainte Cyriaque, veuve et martyre. — Sainte Bassa et ses fils, saint Agape, saint Fidèle et saint Théogone, martyrs. — Saint Herculien et saint Jovien, martyrs. — Saint Léonce l'Ancien, évêque de Bordeaux. — Saint Avit, évêque d'Auvergne. — La Bienheureuse Hombeline, sœur de saint Bernard. — Le Bienheureux Alexandre de Halès, Frère Mineur. — Le Bienheureux Conrad, évêque de Toul. — Saint Bernard Ptolomée, fondateur des Olivétains. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINTE JEANNE DE CHANTAL,

FONDATRICE DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

Jeanne était fille de Bénigne Frémiot, président au parlement de Bourgogne, connu par son attachement à Henri IV, durant la ligue. Elle vint au monde à Dijon, le 23 janvier 1572. Lorsqu'on lui administra le sacrement de la Confirmation, elle ajouta le nom de François à celui qu'elle avait reçu au Baptême.

Le président Frémiot devint veuf lorsque ses enfants étaient encore en bas âge. Il prit un soin particulier de leur éducation ; il les éleva dans de grands sentiments de piété, et leur fit apprendre tout ce qui devait un jour leur être nécessaire dans le monde. Jeanne fut celle qui répondit le mieux à ses vues ; aussi avait-il pour elle une affection particulière.

Elle montra dès ses plus tendres années, un zèle ardent pour la religion catholique, et on la vit, à l'âge de cinq ans, reprendre avec force un hérétique qui attaquait le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Quelques années après, elle évita les pièges que lui tendait une femme intrigante et corrompue, et conserva son innocence dans toute sa pureté, par le secours spécial de la très-sainte Vierge.

Quand elle eut atteint sa vingtième année, son père la maria

au baron de Chantal, l'aîné de la maison de Rabutin. C'était un officier de vingt-sept ans, qui servait avec distinction, et que Henri IV honorait de sa faveur. Le mariage fut célébré à Dijon. Quelques jours après, le baron conduisit son épouse à Bourbilly, où il faisait sa résidence ordinaire. La Sainte trouva là une maison où l'on connaissait peu ce que c'était que la régularité ; les abus avaient été principalement occasionnés par les fréquentes absences du baron. Elle travailla d'abord à les corriger. Son premier soin fut de veiller sur ses domestiques, de leur faire pratiquer les devoirs de la religion, et de les obliger d'assister tous les soirs à la prière qui se faisait en commun. Les dimanches et les grandes fêtes, elle les envoyait à la messe de la paroisse ; les autres jours, ils l'entendaient dans la chapelle du château de Bourbilly. Chacun avait son emploi, et des heures marquées pour le remplir ; tout était prévu, afin d'éviter le désordre et la confusion, ordinairement si préjudiciables aux familles.

Lorsque le baron était forcé de s'absenter, pour aller à la cour ou à l'armée, sa pieuse épouse se tenait renfermée dans sa maison ; rarement elle faisait ou recevait des visites. Par là elle évitait la dissipation, et se livrait tout entière aux soins que demandaient ses enfants et ses affaires domestiques. Le temps ne lui paraissait jamais trop long ; elle savait en employer utilement toutes les parties ; on ne la voyait jamais, comme les femmes mondaines, chercher de vains amusements pour se distraire ou pour éviter l'ennui. Elle employait ses moments de loisir à travailler, à prier ou à faire des lectures pieuses. Mais, lorsque son mari était de retour, elle cherchait à lui plaire, en lui procurant des plaisirs innocents : elle attirait chez elle les compagnies qui lui étaient agréables ; elle abrégait même ses exercices de piété et se prêtait à des complaisances que l'esprit de piété ne proscrit point, quand on sait se contenir dans de justes bornes.

Elle se reprocha cependant depuis, de porter trop loin ces complaisances ; elle trouva qu'elles entraînaient la perte d'un temps considérable ; elle sentait même que sa ferveur diminuait, et qu'insensiblement elle se laissait aller à une certaine dissipation. Elle résolut donc, en 1601, de ne plus abréger ses exercices

de piété, sous quelque prétexte que ce fût, et de ne les omettre jamais, à moins qu'elle n'y fût forcée par des motifs de charité ou quelque autre devoir essentiel. Le baron de Chantal lui laissait une entière liberté. C'était un homme également rempli d'honneur et de religion. Il aimait tendrement son épouse, qui, de son côté, le payait d'un juste retour. Rien ne manquait au bonheur de l'un et de l'autre. Mais Dieu, qui désirait régner sans partage dans le cœur de sa servante, voulut l'éprouver par le plus sensible des sacrifices.

Le baron de Chantal relevait de maladie. Un de ses amis vint le voir au château de Bourbilly. Il lui proposa, pour le récréer, une partie de chasse. Le baron l'accepta, et sortit avec un surtout de couleur de biche. Son ami, qui était un peu éloigné de lui, ne s'aperçut point qu'il s'était placé derrière des broussailles; trompé par un faux jour, il le prend pour une bête fauve, et décharge sur lui son fusil. Le coup fut mortel. Le baron vécut encore quelques jours, et reçut les Sacrements avec la plus tendre piété. Il se soumit à la volonté de Dieu avec une parfaite résignation; il consola son ami qui s'abandonnait au désespoir; il répéta plusieurs fois qu'il lui pardonnait, et il voulut que l'acte de ce pardon fut inscrit sur les registres de la paroisse; il y défendait à qui que ce fût d'attaquer ou de poursuivre son malheureux ami, auquel on ne pouvait imputer un accident involontaire. Il expira dans les bras de son épouse, dont il ne serait pas possible d'exprimer la désolation.

La baronne de Chantal resta veuve à vingt-huit ans. Elle avait eu six enfants, dont quatre vivaient encore, un garçon et trois filles. Quelque vive que fût sa douleur, elle la supporta avec une résignation et une constance admirables; quelquefois elle était surprise elle-même de la manière dont le Seigneur la fortifiait contre le plus douloureux des événements. Elle s'offrait à Dieu comme une victime préparée à souffrir toutes les croix qu'il voudrait lui envoyer; elle lui faisait le sacrifice entier de sa personne, et acceptait d'avance tous les coups dont il jugerait à propos de la frapper. Elle fit en même temps vœu de chasteté perpétuelle. Pour entrer parfaitement dans les vues de son mari, elle par-

donna de tout son cœur à l'auteur de sa mort ; et, afin de ne lui laisser aucun doute sur ses dispositions, elle lui rendit tous les services qui pouvaient dépendre d'elle. Elle voulut même tenir un de ses enfants sur les fonts du Baptême.

La baronne de Chantal se proposa un nouveau plan de vie, d'après les règles que saint Paul et les Pères ont tracées pour la sanctification des veuves. Elle passait en prières une partie des nuits ; elle augmenta ses aumônes ; elle se défit, en faveur des pauvres, de ce qu'elle avait d'habits précieux, et s'obligea par un vœu de n'en plus porter que de laine. Elle renvoya la plus grande partie de ses domestiques, après les avoir libéralement récompensés de leurs services.

Ses jeûnes étaient fréquents et rigoureux. Retirée du monde, elle partageait son temps entre la prière, le travail et l'instruction de ses enfants. Telle était sa ferveur, tel était le désir qu'elle avait d'être uniquement au Seigneur, qu'elle eût voulu pouvoir se cacher dans un désert, et n'avoir plus rien de commun avec le monde. Elle avoua même qu'elle avait eu le désir d'aller finir ses jours dans la Terre-Sainte, et que la crainte seule de manquer à ses devoirs, en abandonnant quatre enfants en bas âge, l'avait empêchée de l'exécuter.

Mais il lui manquait un directeur qui pût la conduire dans les voies où elle devait marcher, Elle ne cessait de le demander à Dieu avec beaucoup de larmes. Un jour, pendant la ferveur de son oraison, elle vit un homme en soutane noire, avec un rochet et un camail. Une autre fois qu'elle priait dans un lieu écarté, elle eut un ravissement, pendant lequel elle faisait d'inutiles efforts pour entrer dans une église voisine. Il lui fut alors donné à entendre que le feu de l'amour divin devait consumer en elle ce qu'il y avait encore d'imparfait, et qu'elle serait éprouvée par de grands troubles tant intérieurs qu'extérieurs. Ayant recouvré l'usage de ses sens, son cœur fut rempli d'une joie ineffable, en sorte qu'elle ne voyait plus, dans les souffrances, que l'aliment de l'amour divin sur la terre, et le gage du bonheur céleste.

L'année de son deuil expirée, elle se rendit auprès de son père à Dijon. Elle y continua le même genre de vie, et ne voulut re-

cevoir de visites que de quelques dames vertueuses et avancées en âge. L'année suivante, des affaires de famille l'obligèrent de se retirer avec ses enfants auprès du vieux baron de Chantal, son beau-père, qui demeurait à Montheïon, au diocèse d'Autun. Elle eut beaucoup à souffrir de la mauvaise humeur du vieillard, ainsi que de celle d'une gouvernante qui le maîtrisait, et qui avait pris un tel ascendant sur son esprit, que toute la maison était forcée de lui obéir. La jeune baronne supporta cette épreuve avec patience ; jamais on ne l'entendit se plaindre ; elle ne donnait pas même le moindre signe de mécontentement. Elle se prêtait, avec la plus grande complaisance, à tout ce qui était agréable à son beau-père et à sa gouvernante. Elle consacrait à la piété la plus grande partie de son temps, et se rendait les dimanches à Autun, pour y assister aux instructions des prédicateurs.

Sachant que saint François de Sales devait prêcher, à Dijon, le carême de l'année 1604, elle forma la résolution d'aller entendre ce grand serviteur de Dieu. Elle alléqua, pour prétexte de ce voyage, une visite qu'elle se proposait de faire au président Frémot, son père. La première fois qu'elle vit le saint Evêque, elle fut singulièrement édifiée : elle crut reconnaître cet homme qui lui était apparu pendant son oraison, et il lui semblait que c'était le directeur qu'elle cherchait depuis longtemps. L'Evêque avait eu également une vision où Dieu lui avait fait connaître ses desseins sur la baronne de Chantal. Celle-ci l'entretint plusieurs fois chez son père, où il venait souvent. Elle prit en lui une entière confiance, et ne lui parlait jamais qu'elle n'éprouvât les plus vifs sentiments de piété. Elle ne désirait rien tant que de le consulter sur les dispositions intérieures de son âme ; mais elle se faisait un scrupule de lui ouvrir son cœur, parce qu'un Religieux qui la dirigeait, lui avait fait promettre, même par vœu, de s'en rapporter à lui seul sur sa conduite spirituelle. D'un autre côté, les discours de l'Evêque de Genève la touchaient vivement ; elle se conformait à ses avis, même dans les plus petites choses, et sa docilité était toujours suivie de consolations extraordinaires.

Enfin elle lui découvrit la cause de ses perplexités : il fut décidé que le vœu qu'on lui avait fait faire était indiscret, et qu'elle pouvait en être dispensée. Alors elle se confessa au saint Evêque de Genève, et elle lui fit une confession générale de toute sa vie. Mais bientôt la paix de son âme fut troublée par des désolations intérieures ; elle eut des inquiétudes alarmantes sur sa conduite. Saint François de Sales lui apprit à profiter de cette épreuve, en sorte que la lumière prit la place des ténèbres, et que le calme succéda à l'orage. Il lui apprit encore à régler tellement ses exercices de piété, que son extérieur parût dépendre de la volonté des autres, surtout lorsqu'elle était chez son père ou son beau-père. Sa conduite réunissait tous les suffrages, et ceux qui vivaient avec elle avaient coutume de dire : « Madame prie continuellement, mais elle n'est incommode à personne. »

Elle se levait à cinq heures, et toujours sans feu ; elle s'habillait elle-même, et n'appelait aucune des femmes attachées à son service. Après dîner elle faisait une lecture spirituelle d'une demi-heure. Le soir elle expliquait les devoirs de la religion à ses enfants ; elle donnait aussi ses soins à l'instruction de quelques autres. Elle se remettait à la lecture, et récitait le chapelet avant le souper. A neuf heures elle se retirait et faisait la prière avec toute sa maison, après quoi elle priaient encore longtemps seule. Dans quelque circonstance qu'elle se trouvât, elle ne perdait point de vue la présence de Dieu. A table elle évitait tout ce qui pouvait flatter la sensualité ; mais elle avait soin de cacher qu'elle agissait par un motif de mortification. Elle portait un cilice sous ses habits, qui étaient fort simples. Elle visitait les pauvres malades, et passait les nuits entières auprès de ceux qui étaient à l'extrémité, afin de les exhorter à mourir saintement. Elle entretenait longtemps une pauvre femme toute couverte d'ulcères ; elle la pansait elle-même, et lui rendait les services les plus humiliants. Sa douceur inaltérable montrait combien elle était maîtresse de ses passions et de tous les mouvements de son cœur. Une dévotion aussi solide la faisait également aimer de Dieu et des hommes.

Ses entretiens avec saint François de Sales, qu'elle allait voir

de temps en temps à Annecy, augmentaient en elle le détachement du monde. Tous les matins elle renouvelait la résolution qu'elle avait prise de ne plus aimer que Dieu, et de lui consacrer sans partage ses désirs, ses pensées, ses actions. Il lui arriva même, dans sa ferveur, de graver sur son cœur, avec un fer chaud, le nom sacré de Jésus, pour prouver qu'elle ne respirait plus que pour sa gloire.

Plus elle se détachait du monde, plus elle recevait de consolations et de lumières surnaturelles. Les vérités de la religion se présentaient à elle sous un jour plus éclatant, et telles qu'elle ne les avait jamais vues. Il lui tardait d'être entièrement affranchie des liens qui l'attachaient encore aux choses de la terre. Elle fit connaître son attrait à saint François de Sales, qui demanda du temps pour consulter le Ciel. Enfin il lui proposa d'entrer dans divers Ordres religieux. La baronne lui répondit que c'était à lui de décider ; qu'elle marcherait dans la voie qu'il lui indiquerait, et qu'elle ne cherchait que la plus grande gloire de Dieu. Le saint Evêque ne lui laissa plus ignorer le projet qu'il avait formé d'établir une nouvelle Congrégation sous le nom de la Visitation de Sainte-Marie. La pieuse veuve y applaudit avec joie ; mais l'exécution lui en paraissait bien difficile. Son père et son beau-père étaient fort âgés : comment les quitter ? Ses enfants, encore jeunes, pouvaient-ils se passer de ses soins ? Ne devait-elle pas veiller à l'administration de leurs biens ? C'étaient là autant de devoirs de justice dont l'accomplissement n'était pas facile à concilier avec ses vues. Dieu demande-t-il autre chose, sinon que chacun se sanctifie dans l'état où la Providence l'a placé ? Quelques-uns mêmes prétendaient qu'elle ne pouvait remplir ses devoirs à l'égard de ses enfants, à moins qu'elle ne restât dans le monde. Mais saint François de Sales montra qu'il lui serait possible de veiller à leur éducation dans un cloître, et qu'elle le ferait même d'une manière plus utile pour eux.

Cette difficulté, qui était la principale, ayant été levée, son père et son beau-père consentirent à sa retraite, après avoir toutefois versé beaucoup de larmes. Comme elle avait le cœur très-sensible, elle eut de rudes combats à soutenir ; mais l'amour

divin l'éleva au-dessus des sentiments de la nature. Ses autres parents et ses amis cessèrent en même temps de s'opposer à sa résolution.

Avant de quitter le monde, la baronne de Chantal maria l'aînée de ses filles au baron de Thorens, frère de l'Évêque de Genève; et ce mariage eut l'approbation des deux familles. Elle emmena avec elle ses deux autres filles; l'une mourut peu de temps après; l'autre épousa depuis le comte de Toulonjon, qui joignait à la naissance beaucoup de vertu. Quant au jeune baron de Chantal, alors âgé de quinze ans, le président Frémiot, son grand-père, se chargea d'achever son éducation, et l'administration de ses biens fut confiée à des tuteurs remplis d'intelligence et de probité. Ainsi la présence de sa mère ne lui était plus nécessaire.

Les arrangements pris par la pieuse veuve lui avaient obtenu le consentement de son père, de son beau-père, et de l'Archevêque de Bourges, son frère. Mais, quand ils furent sur le point de se séparer d'elle, ils n'écoutèrent plus que leur tendresse, et firent de nouveaux efforts pour l'empêcher d'exécuter son dessein; mais rien ne put l'ébranler. Lorsqu'elle fit ses adieux à son beau-père, elle se jeta à ses genoux, pour le prier de lui pardonner les fautes par lesquelles elle avait pu l'offenser. Elle lui demanda ensuite sa bénédiction et son amitié pour son fils. Le vieux baron de Chantal, alors âgé de quatre-vingt-six ans, fut inconsolable; il embrassa tendrement sa belle-fille, et lui souhaita le bonheur qu'elle méritait. Les habitants de Monthelon, et surtout les pauvres, fondaient en larmes, et poussaient des cris lamentables; le départ de la sainte veuve leur annonçait qu'ils allaient perdre une mère. Elle les consola; puis, les ayant exhortés à servir Dieu, elle se recommanda à leurs prières. Elle partit ensuite pour Autun, avec le baron et la baronne de Thorens, son fils, sa fille et quelques autres personnes. Arrivée à Dijon, elle fit également ses adieux à ceux qu'elle connaissait particulièrement. Elle exigea de son père qu'il lui donnât aussi sa bénédiction, et le conjura de prendre soin de son fils qu'elle lui confiait. Le président Frémiot, accablé de douleur et baigné

de larmes, s'écria : « O mon Dieu ! il ne m'est pas permis de m'opposer à l'exécution de vos desseins, quoiqu'il doive m'en coûter la vie : je vous offre, Seigneur, cette chère enfant, daignez la recevoir et être ma consolation. » Il lui donna ensuite sa bénédiction, et l'ayant relevée, il la serra tendrement dans ses bras. Le jeune baron de Chantal, suffoqué par ses sanglots, court vers sa mère, se jette à son cou, et emploie les expressions les plus touchantes pour la retenir. Il ne se rebute point de l'inutilité de ses efforts ; il se couche sur le seuil de la porte par où elle devait passer. La baronne, frappée d'un tel spectacle, s'arrête et fixe sur son fils ses yeux baignés de larmes ; mais bientôt elle lui passe sur le corps, et franchit ainsi la barrière qui lui était opposée. On doit sentir combien il lui fallut de courage pour une action aussi extraordinaire. Mais elle crut qu'après s'être assurée de sa vocation, il était de son devoir de la suivre et qu'il ne lui était plus permis de différer son sacrifice.

Elle partit pour Annecy, où elle arriva heureusement. Elle conduisit le baron et la baronne de Thorens à leur château, et passa quelques jours avec eux. De retour à Annecy, elle y commença l'établissement de son Institut le dimanche de la Trinité de l'an 1610. La maison lui fut donnée par le saint Evêque de Genève. Elle y prit l'habit avec deux femmes pieuses qui s'étaient attachées à elle. Dix autres femmes vinrent bientôt augmenter le nombre de la communauté naissante. Le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, ayant conseillé à saint François de Sales de changer le plan de sa Congrégation et de l'ériger en Ordre religieux, pour lui donner plus de stabilité, la baronne de Chantal et ses compagnes firent des vœux solennels.

L'Evêque de Genève leur donna une Règle toute fondée sur la douceur et l'humilité. Voici comme il s'exprimait sur ce sujet : « Que l'humilité soit la source des vertus, qu'elle soit sans bornes, qu'elle paraisse en toutes vos actions, et que la douceur envers le prochain vous devienne naturelle à force de la pratiquer. » Il donna d'excellentes instructions sur la prière, qui est le fruit le plus précieux et la fin principale de la vie religieuse. Il voulait que ses filles spirituelles assistassent au saint Sacrifice de l'autel

avec les dispositions les plus parfaites. Il inculquait fortement la nécessité de la mortification des sens. Saint François de Sales cependant ne prescrivit point dans sa Règle de grandes austérités, afin qu'elle fût à la portée des tempéraments les plus faibles, et que ses filles ne tombassent point dans le relâchement, en se faisant accorder des mitigations sous divers prétextes : mais il y suppléa par la pratique des petits renoncements, qui, par leur continuité, mortifient sans cesse les sens. Il avait remarqué que souvent, dans les Instituts les plus austères, on ne suivait point l'esprit de sa vocation, et qu'on se faisait illusion par des dispenses dont le motif n'était pas toujours suffisant. Si la Règle dont nous parlons était, sous ce rapport, moins rigoureuse que beaucoup d'autres, et en apparence plus facile à pratiquer, elle ne souffrait aussi aucun adoucissement dans ce qui tenait à l'essentiel de la mortification intérieure de la volonté et des passions.

C'était d'après ses vues que notre Sainte réglait sa conduite et celle de ses Sœurs. Elle ne les croyait vraiment humbles que quand elle les voyait aimer les réprimandes et les corrections ; elle les exhortait à achever, par une fervente prière, l'œuvre qu'elles avaient commencée par l'humilité, l'obéissance et le renoncement ; elle leur apprenait la pratique des oraisons jaculatoires, par le moyen desquelles elles pouvaient faire mille fois le jour des actes de charité, s'offrir continuellement à Dieu, et lui rapporter toutes leurs actions. Son exactitude à observer et à faire observer aux autres tout ce qui concernait le service divin, était en quelque sorte porté jusqu'au scrupule. Ayant un jour entendu du bruit dans une chambre située au-dessus de la chapelle où le saint Sacrement était exposé, elle voulut réparer ce défaut de respect ou d'attention, et, pour cela, elle demanda pardon à Dieu pour ses Sœurs assemblées au réfectoire, et leur baisa les pieds ; après quoi elle mangea à terre : ce qui est une pénitence prescrite dans plusieurs maisons religieuses. Si quelque Sœur différait de se lever au son de la cloche, elle l'en reprenait publiquement, et lui disait avec larmes : « Si nous pensions que c'est la voix de Dieu qui nous appelle pour lui

rendre nos hommages, nous ne tarderions pas un instant. » Mais nous ne finirions pas, si nous voulions entrer dans le détail des leçons et des exemples de vertus que la sainte donnait à sa communauté.

Quelque temps après sa profession religieuse, elle voulut s'engager, par un vœu, à faire toujours ce qu'elle jugeait être plus parfait. Saint François de Sales, qu'elle consulta, le lui permit, parce qu'il connaissait sa ferveur, et qu'il ne doutait pas qu'elle n'accomplît avec fidélité l'engagement qu'elle contractait. Nous avons observé ailleurs qu'on ne doit permettre un pareil vœu qu'à quelques âmes choisies, et qui sont consommées dans la vie intérieure.

La Mère de Chantal fut souvent affligée de maladies douloureuses. Les médecins, qui ne voyaient point de cause naturelle de son état, disaient quelquefois que sa maladie était produite par l'ardeur de l'amour divin qui la consumait. Elle parlait ainsi dans une de ses lettres à saint François de Sales : « Le monde entier mourrait d'amour pour un Dieu si aimable, s'il connaissait la douceur que goûte une âme à l'aimer. » Elle éprouva aussi quelque temps de grandes peines intérieures, qui étaient causées par une crainte excessive d'offenser Dieu. Mais elle nous apprend elle-même qu'au milieu de ses épreuves, elle recevait fréquemment des consolations extraordinaires.

Après la mort de son père, elle fit un voyage à Dijon. Elle passa quelques mois dans cette ville, pour arranger les affaires de son fils, avant de le mettre à l'Académie. Elle le maria depuis à Marie de Coulanges, qui réunissait une grande vertu à la naissance, aux richesses et à la beauté. Elle fut encore obligée de quitter souvent Annecy, pour aller fonder des maisons de son Ordre en différentes villes, notamment à Grenoble, à Bourges, à Dijon, à Moulins, à Nevers, à Orléans et à Paris. On excita contre elle une violente persécution dans cette dernière ville : mais elle en triompha par sa confiance en Dieu. D'ailleurs, sa douceur et sa patience lui attirèrent l'admiration de ceux qui avaient été ses plus grands ennemis. Elle gouverna la maison qu'elle avait fondée à Paris, dans le faubourg Saint-Antoine, depuis l'année

1619 jusqu'à l'année 1622. Peu de temps après, Dieu lui enleva son bienheureux Père, l'Évêque de Genève. Cette perte lui fut sans doute bien sensible; mais elle était si accoutumée à adorer en tout la volonté Divine, qu'elle la supporta avec une constance admirable. Elle fit rendre les plus grands honneurs au corps du saint Évêque, qui fut enterré dans l'église de la Visitation d'Annecy.

Cette perte fut suivie d'une autre. En 1627, le baron de Chantal fut tué en combattant contre les huguenots dans l'île de Ré. Mais il s'était préparé à la bataille par la réception des Sacrements. Il était dans la trente et unième année de son âge, et laissait une fille qui n'avait pas encore un an¹. La Sainte, à cette nouvelle, qui fit répandre des larmes à tous ceux qui étaient présents, montra un courage si héroïque, qu'on en fut dans le plus grand étonnement. Elle avait coutume, dans les accidents imprévus, d'offrir son cœur à Dieu, en lui disant : « Seigneur, détruisez, coupez, brûlez tout ce qui s'oppose à votre sainte volonté. »

Elle se vit enlever, en 1634, la baronne de Chantal, sa belle-fille. A peine eut-elle appris cette nouvelle, qu'on lui annonça la mort du comte de Toulonjon, son gendre, qu'elle aimait tendrement, et qui était gouverneur de Pignerol. Elle oublia sa douleur pour ne penser qu'à celle de la comtesse, sa fille, et elle mit tout en œuvre pour la consoler.

Toutes ces épreuves, ainsi que les désolations intérieures dont nous avons parlé, ne servirent qu'à faire briller d'un nouveau lustre la sainteté de la Mère de Chantal. Elles lui apprirent à se vaincre parfaitement elle-même, et à faire triompher la partie supérieure de son âme, de la partie inférieure. De là ces leçons qu'elle donnait continuellement à ses Sœurs sur la nécessité du renoncement à toutes les choses créées : « Notre Seigneur,

¹ Elle épousa depuis Henri, marquis de Sévigné. Elle s'est rendue célèbre par ses lettres, où l'on admire la beauté de l'imagination, la délicatesse du goût, la solidité du jugement, un style naturel, facile, plein d'esprit et de dignité. On distingue surtout celles qu'elle écrivit à la comtesse de Grignan, sa fille. Les lettres qu'on a depuis données sous son nom ne sont point d'elle, du moins en grande partie. La marquise de Sévigné mourut le 14 janvier 1696.

disait-elle, a attaché le prix de son amour et de la gloire éternelle à la victoire que nous remporterons sur nous-mêmes. Votre intention, en venant à la Visitation, a dû être de vous désunir de vous-mêmes pour vous unir à Dieu. C'est un petit champ, où, si l'on ne meurt à soi-même, on ne portera point de fruit. Vous ne serez épouse de Jésus-Christ, qu'autant que vous crucifierez votre jugement, votre volonté et vos inclinations, pour vous conformer à lui. Cet époux de vos cœurs vous fait monter, et vous attire sur le Calvaire, où couronné d'épines, il se laisse dépouiller, clouer, abreuver de fiel, charger d'opprobres, où il souffre en un mot pour vous mille et mille tourments horribles. Il faut donc que vous y demeuriez de bon cœur, et que vous tâchiez de l'imiter par une entière conformité, laquelle consiste en deux choses, la première est de vous détacher de vous-mêmes, et d'aspirer avec zèle à la perfection. Nous venons du monde toutes rudes, mal polies et pleines de mauvaises inclinations qu'il faut retrancher ; autrement, nous ne pourrions jamais nous rendre conformes à celui qui est saint et parfait. La seconde chose est de vous laisser mortifier, plier et lier par une entière résignation et un entier abandon de vous-mêmes entre les mains de ceux qui vous conduisent, et de leur obéir avec simplicité. Qu'ils vous frappent où vous le sentirez mieux. Si vous résistez, vous ne serez point épouses de Jésus-Christ, et vous n'arriverez jamais à la perfection. Au contraire, si vous vous renoncez de bon cœur, vous trouverez une douceur incomparable au service de Dieu, et vous ferez vos délices de surmonter la nature, pour établir le règne de la grâce. C'est la récompense promise à ceux qui vaincront. — Je leur donnerai, dit le Seigneur, une manne cachée, — et, dès qu'ils en auront goûté, il n'auront plus que du mépris pour toutes les délices de la terre. Mais sachez qu'il faut avoir vaincu pour goûter cette manne : elle n'est pas pour les lâches ; elle est réservée pour les âmes fortes et courageuses qui se déterminent à sacrifier tout ce qui s'oppose à la volonté de Dieu, qui donnent tout, qui ne laissent rien en vie, qui font mourir toute mauvaise intention ; à ce titre, tout sera pour elles. Mais cette violence doit être douce et tranquille, en même temps qu'elle sera

ferme et constante. O mes filles ! tuez hardiment et courageusement votre ennemi ; par sa mort, vous acquérez la paix et la vie de votre âme. J'en connais une qui, par cette méthode, a fait des progrès incroyables, et qui a bien plus avancé en peu de temps, que plusieurs autres moins déterminées à la mortification. » Dans une autre circonstance, elle déplorait avec amertume l'aveuglement de quelques âmes, qui par leur immortalisation, perdent presque tout le fruit de leurs exercices ; qui, se laissant même séduire par une régularité apparente, tombent dans l'orgueil, et s'imaginent être dans un état dont elles sont bien éloignées.

On lui écrivit un jour pour lui demander ce qu'elle pensait d'une personne religieuse, qui semblait vivre dans une grande vertu, et qu'on disait recevoir de Dieu des grâces extraordinaires. Voici ce qu'elle répondit : « Vous m'avez envoyé les feuilles de l'arbre, envoyez-moi aussi quelques-uns de ses fruits, afin que je puisse en juger : car je me mets peu en peine des feuilles. Tout ce que je peux dire présentement, c'est que les fruits d'un bon cœur, que Dieu arrose et nourrit de sa grâce, sont un oubli total de soi-même, un grand amour des humiliations, une joie universelle de tout le bien qui se fait pour la gloire de Dieu. »

La Mère de Chantal, après avoir instruit ses filles de la nécessité de mourir à soi-même, et de crucifier toutes les inclinations de la nature, leur enseignait la meilleure manière de faire oraison. Elle leur conseillait d'exciter en elles de pieuses affections, et de former des résolutions d'être toutes à Dieu : mais elle voulait que chacune suivit les mouvements de sa propre dévotion et se livrât aux sentiments que le Saint-Esprit lui inspirerait. Elle les exhortait toutes à la persévérance. « Si vous êtes troublées, disait-elle, par des distractions, faites l'oraison de patience et d'humilité ; priez Dieu d'être votre soutien, de vous donner le désir de l'aimer, de le prier, et autres choses semblables. » Elle insistait souvent sur la prière continuelle. « Notre cœur, disait-elle, doit toujours prier et aimer, quelque chose que nous faisons. » Elle mit par écrit une prière dont elle se servait dans les temps de sécheresse intérieure : c'était un recueil d'actes d'amour,

de louanges, d'actions de grâces, de componction, de demandes pour elle, pour ses amis et ses ennemis, pour les pécheurs, pour les morts, et pour toutes les choses qu'elle désirait obtenir de Dieu. Nuit et jour elle portait à son cou le papier où était cette prière, et elle le pressait souvent sur son cœur, comme pour exprimer son intention de répéter sans cesse les différents actes qu'il contenait, avec toute la ferveur dont elle était capable.

La peste ayant fait sentir ses ravages à Annecy, le duc et la duchesse de Savoie voulurent engager la Mère de Chantal à quitter cette ville, pour mettre sa vie en sûreté, mais rien ne put lui faire abandonner son cher troupeau. Elle fut fort utile à toute la ville par ses exhortations, ses aumônes et ses prières. La contagion ne pénétra point jusqu'à sa communauté, et aucune de ses filles n'en mourut.

En 1638, la duchesse de Savoie la fit venir à Turin, pour établir une maison de son Ordre. Peu de temps après, Anne d'Autriche, reine de France, l'appela à Paris. Les honneurs qu'on lui rendit dans cette ville, firent beaucoup souffrir son humilité. En retournant à Annecy elle visita plusieurs de ses monastères. Arrivée à Moulins, elle y fut prise de la fièvre. Bientôt la maladie se déclara : c'était une inflammation de poitrine. Elle reçut les Sacrements avec les plus vifs sentiments de piété ; puis après avoir donné ses dernières instructions à ses filles spirituelles, elle s'endormit dans le Seigneur, le 13 décembre 1641. Son corps fut conduit honorablement à Annecy, où il est exposé aujourd'hui à la vénération des fidèles.

Saint Vincent de Paul, qui avait été son confesseur à Paris fut averti par une vision qu'elle jouissait dans le ciel de la gloire des Bienheureux. Il en fit part à l'archevêque de Paris et à plusieurs autres personnes recommandables par leur piété et par leurs lumières. Il dressa, par leur avis, un procès-verbal de ce qui s'était passé ; mais il n'y parlait qu'en troisième personne. S'il s'écarta de la loi qu'il s'était faite de ne jamais découvrir les grâces extraordinaires que Dieu lui accordait, ce fut uniquement pour rendre témoignage à l'éminente sainteté de la Mère de Chantal. Au reste, cette vision est donnée comme certaine dans

la bulle de la canonisation de la Servante de Dieu. Voici ce que porte le procès-verbal dont nous avons parlé.

Lorsqu'on eut appris, par les nouvelles publiques, la maladie de la Mère de Chantal, saint Vincent de Paul se mit à genoux, afin de prier pour elle. A peine avait-il fini, qu'il aperçut comme un petit globe de feu qui s'élevait de terre, et qui alla se joindre dans la région supérieure de l'air à un globe plus grand et plus lumineux. Ces deux globes qui, par leur réunion, n'en firent plus qu'un, continuèrent de monter en haut, et se perdirent dans un troisième, qui était immense et beaucoup plus brillant que les autres. Alors une voix intérieure dit à Vincent, que le premier globe était l'âme de la vénérable Mère de Chantal, le second celle du bienheureux Évêque de Genève, et le troisième l'Essence divine. Quelque jours après, il apprit la mort de la Mère de Chantal. Il crut avoir aperçu dans les derniers entretiens qu'il avait eus avec elle, certaines paroles qui semblaient tenir du péché véniel. Ainsi, quoiqu'il l'eut toujours regardée comme une grande servante de Dieu, il pria pour elle avec ferveur. Dans l'instant même, il eut pour la seconde fois la même vision. Il ne douta plus alors que la Mère de Chantal ne fût dans la gloire avec le Seigneur.

Plusieurs miracles opérés par son intercession, ayant été juridiquement constatés, elle fut béatifiée par Benoît XIV, en 1751. Clément XIII la canonisa en 1767, et fixa sa fête au 21 d'août.

Notre Sainte, dans les instructions qu'elle donnait à ses Sœurs, revenait souvent sur l'humilité, la douceur, la charité. « L'humilité, leur disait-elle, consiste en ce point. Quand les autres nous humilient, humilions-nous-nous-mêmes encore davantage; quand les autres nous accusent, ajoutons encore à leurs accusations; quand on nous emploie aux fonctions les plus basses, reconnaissons sincèrement qu'on nous fait encore plus de grâce que nous ne le méritons; quand on nous méprise, soyons contentes. Une religieuse ne peut donner une marque plus évidente d'orgueil et d'incapacité, que de se croire capable de quelque chose. C'est faire une grande injure à l'Esprit de Dieu, que de s'élever soi-

même, ou de tomber par vanité dans l'ostentation. Il vaudrait mieux demander que le feu du ciel tombât sur nous, que de nous rendre coupables de ce vice. Je voudrais pouvoir graver cette maxime avec mon sang ; je consentirais que mes lèvres fussent percées d'un fer rouge, à condition qu'il n'échappât point aux personnes religieuses un seul mot contraire à l'humilité. » Elle voulait qu'on travaillât constamment à acquérir la douceur, que la pratique en devînt comme naturelle, et que cette vertu fût tellement enracinée dans l'âme, que rien n'y pût porter la moindre atteinte. Si elle était obligée de reprendre et de corriger, elle le faisait avec tant de bonté et de charité, qu'elle ne mécontentait personne. Elle souffrait, avec une patience admirable, les outrages qui lui étaient personnels, et ne se vengeait de ses ennemis que par des bienfaits. Elle exhortait ses Sœurs à se supporter mutuellement, et à s'entr'aimer avec tendresse. Pour donner plus de force à ses discours, elle leur rappelait souvent à quelle école elles avaient été formées. Elle ne cessait de répéter que c'est un crime énorme de parler contre le prochain, surtout lorsqu'on le fait par un motif d'envie ou de vengeance. Souvent elle disait que quiconque se rend coupable de ce péché, mérite d'avoir la langue coupée.

SAINT PRIVAT.

APÔTRE DU GÉVAUDAN, MARTYR.

Suivant une ancienne tradition, saint Privat était originaire d'un village de la basse Auvergne, nommé Conde, situé sur la route du Gévaudan à Clermont. On ne sait rien de l'éducation qu'il avait reçue avant de s'attacher à saint Martial en qualité de disciple, ni même si ses parents étaient chrétiens ou infidèles. Plusieurs historiens s'accordent à dire que sa famille était noble, et qu'il l'illustra encore lui-même par la réputation que lui acquirent ses vertus apostoliques.

Combien on doit regretter que la distance des temps ait couvert d'un voile impénétrable une multitude d'actions des premières années du saint évêque : elles étaient sans doute bien édifiantes, bien dignes de servir de modèle à la jeunesse de tous les

siècles. Ce qu'il y a de certain, c'est que la vivacité de sa foi, l'ardeur de son zèle et la sainteté de sa vie, le firent choisir pour évêque du Gévaudan ; il fut le fondateur de cette église ; il en est encore aujourd'hui le patron, et on l'invoque partout comme un des plus illustres Martyrs des premiers siècles.

Il n'eut pas plutôt reçu la consécration épiscopale, que renonçant aux biens de la fortune, se détachant de tout ce qu'il y a de plus doux dans la société, de ses parents, de ses amis, de l'usage même des plaisirs innocents, de tout ce que les autres désirent avec plus d'ardeur, recherchent avec plus d'empressement, il se dirigea vers les montagnes, où l'appelaient les ordres de son Dieu et l'amour de ses frères. C'est ainsi qu'agissent toujours les véritables serviteurs de Jésus-Christ : ils ne s'en tiennent point à des paroles, à des désirs vagues et stériles, ils mettent la main à l'œuvre, ils font le sacrifice de tout pour le servir et pour lui plaire.

Le Gévaudan était alors rempli d'idolâtres ; les Druides, prêtres des faux dieux, y enseignaient les doctrines les plus monstrueuses et les plus révoltantes. Les peuples de ces contrées, également superstitieux et cruels, au rapport des historiens profanes eux-mêmes ¹, étaient si aveugles, que non contents d'adorer le soleil et de lui offrir des victimes humaines dans leurs sacrifices publics, ils adoraient encore des simulacres de bois ou de pierre, des animaux immondes et les démons eux-mêmes ². Chacun se faisait des dieux analogues à la corruption de son cœur. Leurs cérémonies religieuses n'étaient que d'abominables pratiques ; leurs temples que des lieux de prostitution ; leurs autels, que des échafauds sur lesquels ils égorgeaient leurs semblables.

Selon Diodore de Sicile, ils brûlaient les corps des morts, et avec eux les meubles précieux, les esclaves, les clients, et les animaux même pour lesquels ils avaient témoigné plus d'attachement et d'inclination pendant la vie ³. Quel spectacle ! quelles horreurs ! Mais quelle douleur pour le cœur de notre saint Apôtre !

¹ Cicero, pro Fonteio. Plin., l. XXXVIII. Voyez aussi Jurius Jornandès.

² Dæmonum cultus, simulacra divum. (*Hymne.*)

³ V. Dom Vaissette.

Aussi le zèle de Paul ne fut pas plus enflammé à la vue d'Athènes toute païenne, que celui de Privat à la vue du Gévaudan couvert de ténèbres si épaisses et souillé de tant de crimes.

Résolu à souffrir les afflictions, les opprobres, les tourments, la mort même, pour accomplir la sainte volonté de Dieu et procurer sa gloire, il entre dans les villes, dans les bourgades, et, la croix de Jésus-Christ à la main, il prêche avec force les dogmes sacrés de notre sainte Religion, ses mystères adorables, et tous les préceptes de sa divine morale. Il démasque toutes les extravagances de la superstition, toutes les abominations de l'idolâtrie, il flétrit tous les vices, il préconise toutes les vertus; et les leçons qu'il donne, il les confirme toujours par ses exemples¹.

Un zèle si ardent lui suscite bientôt les plus violentes persécutions. L'enfer s'arme de toute sa rage, les démons accourent en foule à la défense de leur empire, les prêtres des faux dieux, si attachés à leurs erreurs et si intéressés à les soutenir, soulèvent les peuples, excitent la haine des magistrats, et tous ensemble conjurent la perte du saint Evêque². Mais vains efforts! Dieu avait des vues de miséricorde sur le peuple du Gévaudan, et il inspirait à son ministre un tel courage, il l'armait d'une telle force que rien n'était capable de ralentir son zèle, rien ne pouvait l'empêcher de remplir sa mission dans toute son étendue.

L'Eglise lui met dans la bouche ces belles paroles du grand Apôtre : « Je ne crains rien de tous les obstacles qu'on me suscite et de tous les dangers qui me menacent, pourvu que je fournisse saintement ma course, et que je remplisse dignement le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus³.

Son âme, remplie de la grâce du Saint-Esprit, est plus forte que la mort. Aussi sa résolution est prise, elle est inébranlable : il faut que la nation qui lui est échue se soumette à l'empire de Jésus-Christ, il faut que ces barbares deviennent ses enfants en

¹ Totus apostolicis, se tradit muneribus; quod prædicat cœlicis hoc monstrat virtutibus. (*Prose.*)

² Hic labor magnus; sed enim feroces, et reluctantes populos doceri, et jugo Christi tibi pœna major, subdere gentes. (*Hymne.*)

³ Nihil horum vereor, etc. *Act.*, xx, xxi.

devenant enfants de l'Église. Jusque-là, sa charité sera plus active que leur malice, son amour plus constant que leur haine, il leur donnera la foi aux dépens de son sang ¹.

Si la fureur de ses ennemis le force de s'éloigner des villes et des bourgs plus habités, le bon pasteur n'en court pas moins après les brebis égarées ; il franchit les rivières, marche à travers les précipices, erre dans les montagnes, méprisant le danger des embûches, les horreurs de la faim, de la soif et de la misère pour chercher ses frères, les convaincre de la fausseté de leur culte et les attirer à la religion de Jésus-Christ.

Les rives de l'Allier, du Lot et du Tarn n'étaient alors que d'épaisses forêts sans chemins, sans communications, remplies d'animaux carnassiers, de bêtes féroces ; il les parcourt avec d'incroyables peines, d'immenses dangers. Il prêche à tous ceux qu'il rencontre la parole de vie, il presse, il conjure tous les pauvres habitants des campagnes de recevoir la grâce du salut, d'adorer en esprit et en vérité leur créateur et leur père ².

Bien convaincu que la conversion des peuples est l'œuvre de la grâce, saint Privat ne se contentait pas de se livrer à de si grands travaux, à de si grands efforts de zèle et de charité, il employait encore d'autres moyens bien puissants pour renverser l'empire de l'idolâtrie et avancer le règne de Jésus-Christ.

Les larmes, les jeûnes, les gémissements de la prière étaient les armes dont il se servait pour porter le dernier coup à l'erreur et au vice ³.

Tous les auteurs qui ont parlé de lui s'accordent à dire qu'il se retirait de temps en temps dans une caverne qui se trouve presque au sommet d'une montagne au-dessus de Mende. Là, dit saint Grégoire de Tours, il répandait son âme devant Dieu, en le conjurant d'éclairer lui-même les esprits, de toucher les cœurs, de verser sur son peuple la rosée de ses grâces, l'abondance de ses bénédictions.

¹ Non cessas tamen cupidus vicissim fundere vitam. (*Hymne.*)

² Quanta nixus opera verbo potens effera ut corda subigeret. (*Prose.*)

³ Fugat radiantibus errores eloquiis, tum fletu, laboribus, votis et jeuniis. (*Prose.*)

Là, il s'offrait en holocauste pour les pécheurs, en se livrant à tout ce que les rigueurs de la mortification ont de plus austère. Telle était la vie de ce saint Apôtre, vie de foi et de zèle, vie de recueillement et de retraite, vie d'oraison et de pénitence.

Sa charité, son courage, son désintéressement, sa ferveur, sa constance adoucissent enfin ses ennemis les plus acharnés : peu à peu les préjugés se dissipent, les émotions populaires s'apaisent, les haines se calment, et ces peuples d'abord si obstinés, se rendent enfin attentifs à sa voix ¹. Ils écoutent enfin avec docilité les saintes vérités qu'il leur annonce, et bientôt ils lui demandent avec empressement à devenir enfants de Dieu, enfants de l'Église par la grâce du saint Baptême ².

Les révolutions du temps n'ont pas permis que les détails des triomphes du saint Apôtre soient parvenus jusqu'à nous. Dieu l'a sans doute voulu ainsi pour nous faire comprendre que le temps dévore tout; que les événements les plus heureux, les circonstances des succès même les plus éclatants tombent bientôt dans l'oubli et s'effacent vite de la mémoire des peuples; mais il les a écrits dans le livre de vie, et pour la gloire de son Serviteur il les montrera au jour du jugement à l'univers assemblé.

Nous savons cependant que, vaincue par la parole sainte, la nation se soumit avec empressement au joug de Jésus-Christ ³.

Nous savons que tant de sueurs, tant de larmes et de sacrifices furent couronnés par une abondante moisson, et qu'une Église nombreuse se forma autour de lui ⁴.

Nous savons que les temples des idoles furent détruits, les autels du paganisme renversés, la Croix de Jésus-Christ arborée et triomphante.

Nous savons que nos pères rougirent de la honte de leurs vices, de l'ignominie de leurs passions, qu'ils renoncèrent à l'idolâtrie, tombèrent aux pieds de Jésus-Christ, le reconnurent pour

¹ *Audit vocem greg pastoris.*

² *Fera corda mansuescunt, fides crescit et vilescent numina mendacia.*

³ *Gens sponte sua vincitur, cedit verbi gladio.*

⁴ *Fit seges ampla laboris, fit nascens ecclesia.*

leur créateur, lui obéirent comme à leur maître, l'adorèrent comme leur Dieu, et s'empressèrent de porter à ses autels des sacrifices dignes de la pureté de son culte ¹.

Nous savons que le Dieu du ciel, ignoré jusque-là dans le Gévaudan par ses ingrates créatures, reçut leurs hommages, posséda leurs affections, et régna sur leurs cœurs en souverain et en père.

Après une victoire si éclatante sur le démon et sur l'enfer; après une conquête si glorieuse pour Jésus-Christ et pour son Église, un peu de calme succéda à tant de tempêtes; mais le saint Évêque n'en continua pas moins ses travaux apostoliques. Toujours vigilant et infatigable, toujours plein de zèle et de charité, il se rendait de jour en jour plus recommandable par ses prédications, par ses exemples, par toutes ses œuvres.

Son siège était fixé à Javols, aujourd'hui lieu peu considérable, mais alors ville principale de la province et capitale du Gévaudan ². De là, il se répandait dans toutes les parties de son diocèse pour donner à ses néophytes de nouvelles instructions, les affermir dans la foi, les exhorter à la concorde, à la charité, à la pratique de tous les devoirs, de toutes les vertus du christianisme; pour ouvrir les yeux à ceux qui étaient encore ensevelis dans les ténèbres de la superstition et détruire les restes de l'idolâtrie; se faisant tout à tous, comme le grand Apôtre, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Tant de bien opéré pour la gloire de Dieu et le salut des âmes enflamma bientôt l'enfer d'une nouvelle rage, et suscita au saint Apôtre de nouvelles angoisses, de nouvelles tribulations.

Les empereurs romains, plongés dans la mollesse et ne respirant que le plaisir, tandis que tout le monde gémissait sous le poids des guerres et des calamités publiques, n'opposaient

¹ Dis jam pudet immolare, ruunt fana, jacent aræ, Deo gestit gens litare puro sacrificio.

² Les premiers évêques de Mende n'ont pas siégé dans cette ville, qui n'était autrefois qu'un village, mais à *Gabalum* ou Javols, ancienne capitale du Gévaudan. Aussi, c'est sous ce titre de *Gabalum*, ou *Gabalorum*, ou *Gabalitanorum*, qu'on trouve les noms des évêques jusqu'à l'an 998. P. Richard, *Dict. univers.*

presque aucune résistance aux incursions des barbares et aux entreprises des factions. Profitant de cette faiblesse et des divisions de l'empire, un prince, que l'histoire nomme Crocus, passe le Rhin avec une armée formidable et se répand dans les Gaules comme un torrent.

Tous les historiens représentent ce Crocus comme un monstre de cruauté et de barbarie.

Saint Amatius, évêque d'Avignon, parlant à son peuple, peu de temps après le martyre de saint Privat, et au moment où ses meurtriers assiégeaient la ville d'Avignon elle-même, l'appelait, lui et ses soldats, des bêtes féroces et les plus cruels ennemis du nom chrétien. D'après ce saint Pontife, ils avaient couvert la Gaule de sacrilèges horribles et de toute sorte de crimes; ils avaient dévasté un grand nombre de provinces, immolé plusieurs évêques, vénérables par leur âge, leur sainteté, leur doctrine, entre autres Privat du Gévaudan; ils avaient incendié les villes, renversé les temples, brisé les autels, fait périr par le feu et les tortures un nombre incroyable de prêtres, d'hommes libres, de femmes, d'enfants et de jeunes vierges. Ils avaient égorgé des populations entières sans distinction de rang ni de condition ¹.

Alarmé aux approches de ce chef, non moins barbare que ses soldats, Privat ne se dissimule pas les malheurs qui menacent son troupeau et le sort qui lui est réservé. Il conjure le ciel d'éloigner une si horrible tempête; mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, n'exauce pas les soupirs de son cœur. Il permet que l'Église du Gévaudan, nouvellement établie, soit éprouvée par le feu d'une violente persécution, afin qu'elle ait ses martyrs, et que leur sang répandu devienne la semence de nouveaux fidèles.

D'ailleurs, jusque-là, presque tous les hommes apostoliques avaient eu le bonheur de mourir victimes de leur zèle et de leur charité. Privat vivait de la même foi, respirait le même zèle, était animé de la même charité, Dieu voulut lui accorder la même récompense, la même couronne.

¹ *Gallia christ.*, instruc. Ecclesiæ Arverni.

Le danger devenant, de jour en jour, plus imminent, le saint Pasteur exhorte son peuple à se préparer au combat par le jeûne, par la prière, et à subir la mort plutôt que de renoncer à sa foi.

Dirigés par la prudence et animés par les discours de leur saint Évêque, les principaux du pays sont résolus d'opposer aux barbares la plus vive résistance ; ils se retirent sur la montagne de Grèzes, qui, étant isolée de tout côtés, leur paraissait inaccessible. Ils s'y fortifient avec beaucoup d'art et se munissent d'une quantité considérable de provisions de guerre et de bouche.

Confiants dans ces sages précautions et surtout dans les prières du saint Apôtre, ils sont prêts à verser leur sang et à donner leur vie, plutôt que de se livrer aux féroces ennemis de l'humanité et du christianisme.

Pleins de mépris pour une résolution si généreuse, et transportés de colère à la vue d'un obstacle auquel ils ne s'étaient point attendus, les barbares se hâtent d'assiéger la place qui ose leur résister ¹. Ils mettent en usage toutes leurs forces, toutes leurs ressources ; mais la défense est aussi vigoureuse, aussi opiniâtre que les attaques sont vives et multipliées.

Privat est sur la montagne, il lève les mains au ciel comme Moïse, et comme lui il assurera la victoire à son peuple. Il offre au Dieu des armées, des larmes, des jeûnes, des mortifications de toute espèce pour ses enfants, et s'écrie sans cesse : Levez-vous, Seigneur, ne livrez pas à une nation infidèle et féroce un peuple soumis à vos saintes lois.

Les prières du saint Pasteur furent si efficaces, que les assiégés se montrèrent invincibles. Leur fermeté était telle, que, désespérant de les soumettre par la force des armes, les barbares veulent essayer de les réduire en se saisissant de leur Pontife, dont la réputation de courage et de sainteté s'était répandue jusque dans leur camp. A force de recherches, ils découvrent

¹ Dom Vaissette, dans le tome I de son *Histoire du Languedoc*, p. 155, dit que les barbares s'étaient emparés de la ville de Javols, et qu'ils l'avaient entièrement ruinée, avant de s'avancer vers la montagne de Mende et celle de Grèzes.

enfin le lieu de sa retraite, s'emparent de sa personne et le somment de persuader à son peuple de mettre bas les armes.

Que ces barbares connaissent mal le cœur de saint Privat ! S'il avaient su qu'il avait une soif ardente du martyre, qu'il brûlait du désir de verser son sang pour Jésus-Christ, lui auraient-ils fait l'injure de le croire capable de trahir son Dieu et de livrer son troupeau à des loups écumant de rage, à des bourreaux altérés de sang ?

Soutenu par l'exemple de tant de généreux athlètes qui l'avaient précédé ; animé par le souvenir de leurs combats et de leurs triomphes, il s'estime heureux de pouvoir marcher sur leurs traces, d'être comme eux jugé digne de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ.

Il répond donc à la horde forcenée : « Ce que vous demandez de moi est indigne d'un évêque et d'un père. A l'exemple de Jésus-Christ, mon Seigneur et mon Maître, je suis prêt à donner ma vie pour mes brebis, plutôt que de céder à vos promesses ou à vos menaces. » En entendant ces mots, ils se jettent sur lui comme des bêtes féroces, ils l'accablent de coups et lui prodiguent les plus révoltantes insultes.

Cependant la fureur des bourreaux n'est pas satisfaite, ils veulent le forcer à renier sa foi et à adorer leurs viles idoles. Les préparatifs d'un sacrifice impie sont faits à la hâte, et ils s'efforcent, par les plus atroces menaces, de le déterminer à l'offrir.

« Pourquoi n'adores-tu pas nos dieux, lui disaient-ils ? est-ce que vos empereurs et leurs magistrats n'adorent point les idoles et ne contraignent pas les chrétiens à leur immoler des victimes ? Si tu ne sacrifies, tu vas trouver la mort au milieu des tortures. »

« J'adore le Dieu du ciel et de la terre, répond le saint vieillard, et je ne reconnais point d'autres dieux. Ceux que vous adorez ne sont que de fausses divinités, d'impuissants simulacres, la plupart ouvrage de vos mains. Je sais que les empereurs romains les adorent, et ce sont les crimes de leur impiété et de leur idolâtrie qui attirent sur l'empire tant de malheurs.

Pour moi, l'espérance des biens éternels me fait mépriser les supplices et les tortures. Tourmentez ce corps tant qu'il vous plaira, je ne puis me résoudre à être autre chose que ce que je suis, par la grâce du Seigneur Jésus ¹. »

Cette confession claire et généreuse ranime leur fureur, ils fondent sur lui avec une barbarie toute nouvelle ; ils le déchirent inhumainement à coups de fouets, ils appliquent sur son corps des lames de fer brûlant, ils le brisent à coups de bâton, ils le torturent de mille manières jusqu'à ce que, entièrement épuisé de force, il semble ne plus respirer. Les bourreaux l'abandonnent alors, et confus de leur défaite, ils rejoignent leur armée.

Le sang et les souffrances du saint Martyr avaient enfin touché le cœur de Dieu, et la face des événements fut changée en un instant.

Crocus et son armée, ennuyés de la longueur du siège, et manquant de vivres, demandèrent la paix aux assiégés, acceptèrent des conditions avantageuses au Gévaudan et s'éloignèrent aussitôt pour aller porter leurs armes, leurs dévastations et leurs brigandages dans d'autres contrées.

Les fidèles rendus à la liberté coururent en foule à la recherche de leur saint Pasteur, dont ils ignoraient la destinée, et aux prières duquel ils attribuaient le bienfait de leur délivrance.

Ils le trouvèrent seul, étendu sur la terre, les yeux fixés au ciel, sans parole et presque sans vie. La douleur fut alors à son comble. Les uns se précipitèrent à ses genoux, les autres couvrirent de leurs baisers les plaies qu'il avait reçues. Chacun eut voulu retenir, aux dépens de sa propre vie, un Pontife si vénéré, un père si tendre. Mais le saint Martyr, qui avait si vaillamment combattu à la vue des Anges et des hommes, s'endormit du sommeil des justes, le 21 du mois d'août.

Après avoir donné un libre cours à leur affliction et avoir versé bien des larmes sur le corps de leur Pasteur, les fidèles le placèrent, avec toute la décence possible, dans une grotte souterraine, afin de le soustraire à la fureur des païens qui brûlaient les reliques des saints Martyrs.

¹ V. Sur. et le P. Longueval.

Ce tombeau devint célèbre dans la suite par la fondation d'un grand monastère qui porta le nom du saint Martyr ; mais surtout par les miracles sans nombre qui, au rapport de Surius et autres, s'y opéraient presque tous les jours ¹.

L'éclat de tant de merveilles donna au village de Mende une grande importance et y fit transférer le siège épiscopal. Après cette translation, on retira le corps du saint Martyr de la grotte où il avait reposé pendant plusieurs siècles. On l'enferma dans un cercueil de plomb, et on le transporta en grande solennité dans le caveau d'une église dédiée à sainte Thècle, vierge et martyre.

Cette église s'étant écroulée par la suite des temps et ayant été entièrement démolie, le terrain qu'elle occupait servit d'emplacement à une partie du palais épiscopal et de ses jardins.

On oublia que le corps de saint Privat reposait dans le caveau de l'édifice sacré dont on consommait la ruine, et on l'y laissa enseveli sous un énorme tas de décombres. Le souvenir même de ce précieux trésor s'effaça peu à peu de la mémoire des habi-

¹ L'auteur d'un livre intitulé *Passio et miracula sancti Prinati*, que le chapitre conservait dans ses archives avant la Révolution de 1789, et qui, selon M. de Cantalanse, portait tous les caractères d'une haute antiquité, dit que saint Privat, arrêté dans sa grotte et chargé de chaînes, fut traîné vers le bas de la montagne ; que c'est au lieu appelé aujourd'hui Saint-Illpide qu'il fut frappé à coups de bâton, sur son refus de livrer son peuple, que, de là, il fut traîné au village de Mende, où l'on voulut qu'il offrît de l'encens aux idoles, et qu'ayant rejeté cette proposition avec horreur, il fut martyrisé.

Dom Vaissette, t. I, p. 155, et autres, disent aussi que le corps de saint Privat fut inhumé au lieu même de son martyre ; qu'on éleva à côté de son tombeau un monastère qui portait le nom du Saint, et dont saint Louvant, qui remporta la palme du martyre en 584, était abbé, que tout cela contribua beaucoup à augmenter la population de Mende et à y faire transférer le siège épiscopal qui, dans le principe, était à Javols.

Le sentiment de ces auteurs s'accorde parfaitement avec la tradition du pays. C'est donc à Mende que saint Privat a été martyrisé et enterré. On ne voit pas sur quoi pouvait être fondée l'opinion de ceux qui ont prétendu que le saint Evêque avait été traîné et martyrisé à Grèzes.

En 1805, des ouvriers occupés à extraire de la pierre dans le quartier de Saint-Illpide, découvrirent un cercueil en tuf, un arceau de porte, un fragment de bûnitier et quelques chaînons de cilice. Tous ces objets indiquaient assez un édifice religieux, et nous croyons que c'est là l'emplacement du monastère qui fut bâti près du tombeau de saint Privat.

tants du pays. Cet oubli si extraordinaire serait inexplicable, si on ne supposait que des temps de troubles, de désordres, ou quelque autre raison qu'on ignore, ont forcé les évêques à tenir le saint dépôt soigneusement caché et ont dérobé à la connaissance du public le lieu qui le renfermait. Dieu permit tout cela, sans doute, pour glorifier plus tard, par de nouveaux miracles, les restes de son son Serviteur ¹.

En l'année 1170, Aldebert III, évêque de Mende, surnommé le Vénérable, ayant ordonné des fouilles dans le lieu où avait existé l'église de Sainte-Thècle, on découvrit un caveau, conservé intact par une protection particulière de la Providence, dans lequel se trouvait le cercueil de plomb qui renfermait le corps du saint Évêque et plusieurs autres reliques. Ce caveau était long de douze pieds, large de neuf, haut de dix, et très-exactement fermé ².

Cette découverte combla de joie le clergé, les habitants de la ville et de tout le diocèse. L'Évêque prescrivit aussitôt des jeûnes, des prières publiques, des processions générales, et, le

¹ L'auteur du livre intitulé *Passio et miracula sancti Privati*, dont nous avons déjà parlé, donne une raison de cet oubli. Il dit que le roi Dagobert ayant fait bâtir l'église de Saint-Denis près Paris, et ayant entendu parler des miracles qu'opéraient les reliques de saint Privat, les fit enlever et porter à Saint-Denis. Les habitants de Mende firent tant d'instances qu'ils obtinrent dans la suite que leur précieux trésor leur fût rendu. Ce fut un M. de Cloberts qui le rapporta à Mende. Ces saintes Reliques furent cachées une seconde fois par la crainte d'un second enlèvement. L'auteur ajoute que les grands miracles opérés à Orléans et à Bourges, lors du passage du corps du saint Martyr, furent cause qu'on y bâtit plusieurs églises en son honneur.

Il est de fait qu'il existe encore aujourd'hui des églises dans les diocèses d'Orléans, de Bourges et de Soissons, qui reconnaissent saint Privat, évêque et martyr du Gévaudan, pour patron. Tout récemment on a demandé à M^r l'évêque de Mende des Reliques du Saint pour les placer dans ces églises.

Les Reliques de saint Hilaire, l'un des saints évêques de Mende, étaient encore à Saint-Denis avant la révolution de 1789. On croit qu'elles y avaient été portées en même temps que celles de saint Privat. Tous ces faits joints à ce que les historiens disent du caractère et de la piété du roi Dagobert, qu'on appelait *prædo reliquiarum*, tant il avait fait enlever de Reliques de différentes églises pour en enrichir celle de Saint-Denis, donnent un grand poids au récit de l'auteur que nous citons.

² Légende de l'ancien office de saint Privat.

lendemain de l'Exaltation de la sainte Croix, accompagné du clergé, des corporations religieuses et d'un immense concours de peuple, il transporta le saint corps, en grande pompe, dans l'église cathédrale. Il plaça la tête du saint Martyr dans un buste préparé à cet effet, pour l'exposer à la vénération des fidèles dans les grandes solennités ¹.

Les miracles sont le langage le plus intelligible que la Providence fasse entendre aux hommes. C'est sur les miracles que Dieu a voulu appuyer sa religion ; afin que la vérité, manifestée par des faits incontestables, fût sensible à tous les yeux, à ceux des savants et des simples. Aussi, depuis le grand prodige de la création, les miracles n'ont pas cessé sur la terre. On sait la majesté terrible de ceux de la loi mosaïque, et la touchante douceur de ceux de l'Évangile.

Saint Privat, qui, comme tant d'autres Saints, avait retracé, par la charité et l'humilité de ses vertus, celles du Sauveur du monde, a semblé être admis à partager la gloire de sa puissance, au point de commander à la nature et de déroger à ses lois. Cette puissance a paru même s'attacher, d'une manière toute particulière, à la poussière de sa dépouille terrestre.

Les guérisons remarquables et les miracles éclatants opérés par la présence et la vertu de ses reliques sont innombrables, puisque, pendant plusieurs siècles, comme nous l'avons déjà dit, il s'en faisait journellement à son tombeau.

Ceux que nous rapporterons ici, quoiqu'en petit nombre, suffiront pour prouver combien les honneurs qu'on rend à ces saintes Reliques sont agréables à Dieu. Ils prouveront aussi combien elle est juste et solidement établie, la confiance de tous ceux qui l'invoquent et réclament avec instance son intercession, son puissant crédit auprès de Dieu.

¹ Cette belle relique et une partie d'un bras sont les seules portions du corps de saint Privat que l'Église de Mende ait le bonheur de posséder. Des âmes pieuses ont soustrait ce précieux trésor à la destruction pendant le vandalisme de 1793. Le reste du saint corps fut brûlé par les calvinistes, lorsqu'ils se rendirent maîtres de la ville de Mende, sous la conduite de Merle, un des chefs de cette secte, ennemie de l'Église catholique et des Reliques des Saints.

Nous lisons dans la légende de l'ancien office du saint Martyr, qu'au jour de la translation de ses Reliques, tous ceux qui étaient affligés de diverses maladies, furent délivrés de leurs infirmités et de leurs langueurs ¹.

Après qu'on eut déposé les saintes Reliques dans la chapelle de Saint-Julien, et pendant que le vénérable Aldebert entretenait son peuple des merveilles dont il était témoin, et qu'il le félicitait d'avoir recouvré un si précieux trésor, un possédé entra dans l'église, et y excita un grand trouble par ses cris et ses hurlements. La mère de cet infortuné fondait en larmes, et toute l'assemblée était émue de compassion. L'Évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, se le fit amener, le prit entre ses bras et le porta dans la chapelle de Saint-Julien. Le démon fit alors ses derniers efforts; on crut que le malheureux jeune homme allait être mis en pièces; mais l'Évêque commanda à Satan de se retirer et au jeune homme de prier Dieu de le délivrer, par l'intercession de saint Privat, de l'esprit immonde qui le possédait. Le malheureux possédé se calma, fit une prière, s'endormit aussitôt, et, quelques instants après, il reparut avec humilité devant tout le peuple, glorifiant Dieu, rendant grâce au saint Martyr, et attribuant à la vertu de ses saintes Reliques le bienfait de sa délivrance ².

Le ville du Puy a été témoin, il y a plusieurs siècles, d'un grand miracle obtenu par la puissante intercession du saint Apôtre du Gévaudan. La vérité et l'authenticité de ce miracle sont fondées sur les preuves les plus incontestables. L'église de Mende en renouvelle tous les ans la mémoire par un office solennel, le dimanche après la fête de saint Luc. Voici à quelle occasion ce grand événement eut lieu.

Le feu de la discorde s'était animé dans la ville du Puy. L'exaspération de ses habitants était extrême, leurs haines, leurs inimitiés ne connaissaient plus de bornes, et tout faisait présager les horreurs prochaines d'une guerre civile.

¹ Variis languoribus, affectis, tunc prospera salus, tanti corporis virtute patrocinante, reddita est.

² Extrait du livre intitulé *Passio et miracula sancti Privati*.

Son pieux Évêque, effrayé à la vue d'un si immense danger, et ne pouvant, en aucune manière, le conjurer lui-même, appela à son secours les évêques voisins, les priant de venir au Puy en procession, apportant avec eux les saintes Reliques qu'ils avaient dans leurs églises, afin d'obtenir du Seigneur la paix et la charité entre ses diocésains. Il s'adressa particulièrement à l'Évêque de Mende et le supplia d'arriver au plus tôt avec le corps de l'illustre patron du Gévaudan, dont la réputation de crédit auprès de Dieu augmentait tous les jours par le grand nombre de miracles que le ciel accordait à son intercession.

L'Évêque de Mende, voulant satisfaire les pieux désirs de son confrère, se mit en chemin, suivi d'un grand nombre d'ecclésiastiques et d'une multitude de fidèles.

Il était arrivé à la vue du Puy lorsque l'évêque de cette ville, ceux de Clermont, de Valence, de Viviers, et le saint Abbé qui gouvernait alors le monastère de Cluny, vinrent en procession avec leurs Reliques au-devant de celles de saint Privat.

Les deux processions s'étant jointes firent une station, chantèrent des hymnes en l'honneur du saint Martyr, réclamèrent son intercession avec beaucoup de confiance, et leurs prières furent exaucées.

Dieu manifesta sa puissance par un prodige capable de toucher les cœurs les plus endurcis. Lorsque le corps de saint Privat entra dans la ville, un homme, qui avait son fils perclus de tous ses membres, demanda aux évêques la permission de lui faire toucher la châsse du glorieux Pontife. Il ne l'eut pas plutôt fait que la puissance de saint Privat auprès de Dieu éclata par la guérison subite de ce jeune homme.

Tous les assistants, étonnés d'une si grande merveille, firent éclater les transports de leur joie, déposèrent leurs haines, leurs ressentiments, et s'embrassèrent les uns les autres en se jurant une paix éternelle.

Dans un écrit qu'il a publié en 1675, et que nous avons sous les yeux, M. Michel Baldit, célèbre médecin de la ville de Mende, rapporte plusieurs miracles opérés par la puissante intercession de saint Privat. Nous transcrivons ses propres paroles.

« Parmi les Saints auxquels Dieu, par une grâce particulière, a donné la vertu de guérir les maladies, même les plus opiniâtres, nous devons compter le grand saint Privat, évêque de Mende et martyr. Sa vertu merveilleuse à guérir les maladies a éclaté sur bien des personnes, entre autres sur M. Jacques Brunel, jadis curé de l'église paroissiale de Barjac. Cet ecclésiastique fut, par l'intercession de saint Privat, délivré d'une très-cruelle manie, contre l'espérance de tout le monde.

« Elle éclata encore en la personne d'un enfant de trois ou quatre ans, fils de M. Coulon, bourgeois de Mende. Par une terrible fluxion que cet enfant avait éprouvée, il était devenu bossu sur la poitrine et sur les épaules, il fut guéri de l'une et l'autre bosse par le vœu que son père et sa mère firent au même Saint.

« L'invocation de saint Privat ne guérit pas seulement les maladies, elle les détourne. Aussi, dans les années 1629 et 1630, lorsque la peste ravageait toute la province, nous avons vu la ville de Mende miraculeusement et divinement garantie de ce fléau, parce que saint Privat, dévotement invoqué, faisait sentinelle du haut de sa grotte sacrée, pour que la peste n'entrât pas dans la ville. »

Voici maintenant d'autres merveilles qui se sont passées presque de nos jours. Elles sont canoniquement constatées par des procès-verbaux très en règle, et dont on peut prendre connaissance au secrétariat de l'évêché de Mende.

Vers l'année 1794, Marie-Anne Cogoluenhe, femme Tondut d'Estables de Randon, fut atteinte d'un rhumatisme compliqué d'une affection scorbutique, d'un énorme engorgement au foie, d'une affection nerveuse très-violente et d'un affaiblissement musculaire si considérable, qu'on appréhendait, à tout moment, une paralysie universelle.

La réunion de tant de maladies lui causait des douleurs si vives, si intolérables, qu'on ne pouvait comprendre comment elle y résistait.

Son état était un spectacle déchirant pour tous les cœurs sensibles : il arrachait des larmes, non-seulement à ses parents, mais encore à tous ceux qui la voyaient.

Dans ses fréquents accès, elle était agitée par de telles convulsions, que pour les comprimer, plusieurs femmes étaient obligées de s'étendre sur elle et de la presser de tout leur poids, comme elle les en priait par signes ; ses nerfs se contractaient alors au point qu'elle ne pouvait plier aucun de ses membres. Pour empêcher la contorsion des bras, et les tenir dans l'état naturel, il fallait pour chacun toute la force de l'homme le plus robuste. Tous ceux qui étaient présents à cet affreux spectacle entendaient craquer ses os d'une manière effrayante.

M. le docteur Blanquet lui prodigua ses soins, mais la violence et l'intensité du mal prévalurent toujours contre les ressources de l'art et la force des remèdes.

Dans ces dures extrémités, elle recourut à saint Privat, et du consentement de son mari, elle fit vœu d'aller visiter sa sainte grotte aussitôt qu'elle le pourrait. Après cet acte religieux, Dieu daigna diminuer un peu l'excès de ses souffrances, mais elle n'en restait pas moins presque entièrement privée de l'usage de ses jambes et dans un état déplorable.

Voyant que tous les secours humains étaient inutiles, et qu'elle ne pouvait espérer de soulagement que du ciel, elle brûlait du désir d'aller accomplir son vœu. Quelque difficulté que présentât cette entreprise, que tout le monde taxait de téméraire et même d'impossible, elle se fait placer sur un cheval et se met en route. Les fatigues et les souffrances qu'elle éprouva en chemin furent si excessives, qu'elles lui causèrent plusieurs évanouissements.

Arrivée à Mende, M. le docteur Blanquet et beaucoup d'autres personnes la voyant toute percluse, et tellement affaiblie qu'elle paraissait ne conserver qu'un souffle de vie, jugeaient qu'il lui était impossible de monter à l'ermitage de saint Privat ; mais rien ne fut capable d'ébranler sa résolution. Elle voulait à tout prix accomplir à la lettre le vœu qu'elle avait fait.

Elle s'assure donc de la messe de M. Boutin, ancien bénéficiaire, et portée plutôt que soutenue par un homme et plusieurs femmes de Mende, elle part avec une confiance mêlée de crainte de ne pouvoir arriver au terme de ses désirs.

Déjà on était parvenu au milieu de la montagne, lorsque la

malade, épuisée de force et presque sans mouvements a besoin d'un long repos : toutes ses compagnes pensent qu'il est impossible d'aller plus loin ; elle seule ne perd point courage, et à force de temps et de fatigue, elles arrivent à la chapelle haute de l'ermitage.

La sainte messe ne tarde pas à commencer : à la communion du prêtre la malade se lève du lieu où elle est assise, va, sans le secours de personne, recevoir la sainte Eucharistie, retourne à sa place, et y fait à genoux une longue action de grâces : cela fait, elle se lève, descend avec quelque difficulté à la chapelle basse, y fait une prière, remonte à la chapelle haute, y passe une demi-heure en oraison, et se sentant tout à coup entièrement délivrée des douleurs, des faiblesses, des infirmités qui l'accablaient depuis dix-sept ans, elle quitte le saint lieu, descend sans aucune gêne, et avec une effusion de joie, de reconnaissance inexprimable, elle embrasse les jeunes personnes qui l'avaient accompagnée en leur disant : *Deo gratias* ! je suis parfaitement guérie. Toutes les personnes présentes fondaient en larmes, et louant Dieu d'une voix commune, elles se mirent en mouvement pour retourner à Mende.

Marie-Anne Cogoluenhe marchait aussi aisément qu'aucune d'elles, et n'éprouvait pas plus de peine et de fatigue que si elle n'eût jamais été malade.

Elle s'empressa, le même jour, d'aller voir en différents quartiers de la ville ses nombreux amis et M. le docteur Blanquet, son médecin, qui, comme il le déclare lui-même dans le procès-verbal, fut rempli d'étonnement et de joie en la voyant marcher avec autant de facilité qu'avant sa maladie.

Tout le monde, tant à Mende qu'à Estables, et dans toutes les paroisses du diocèse où le bruit de cette merveille se répandit, était dans la surprise et dans l'admiration. On ne pouvait se lasser de bénir Dieu, et de féliciter Marie-Anne Cogoluenhe d'une guérison si subite, si inattendue, si évidemment miraculeuse.

Depuis 1811 jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1847, à l'âge de soixante-seize ans, cette femme n'éprouva plus la moindre

atteinte de ses anciennes infirmités. Ces divers faits sont attestés, sous la foi du serment, par cent onze témoins dignes de foi, et dont les dépositions restent consignées dans le procès-verbal du 9 février 1837.

Il y a environ trente-sept ans¹ que Marie-Jeanne Soulpin, de la paroisse de Saint-Chély d'Apcher, ayant fait une chute, il lui survint une tumeur qui lui causait les plus vives douleurs.

De très-habiles médecins, tels que les docteurs Chazot de Saint-Chély et Martin du Malzieu, lui donnèrent des soins assidus pendant longtemps ; mais ni leurs lumières, ni leur zèle ne purent leur fournir le moyen de parvenir à améliorer son état : il empira même. D'autres tumeurs se manifestèrent sur différentes parties du corps, et il s'y établit une suppuration abondante ; la jambe droite fut particulièrement affectée ; les douleurs qu'elle y éprouva contractèrent tellement les nerfs qu'elle se raccourcit d'un tiers de pied.

La malade fut travaillée dans le même temps d'une fièvre hectique, par absorption du pus de ces tumeurs.

Les médecins obtinrent bien la diminution de la fièvre, mais la claudication persista, ainsi que l'affaiblissement de tous les membres inférieurs.

La maladie fut jugée très-grave, et la malade fut administrée plusieurs fois.

Depuis 1810, M. le docteur Chazot, qui l'a fait sous la foi du serment, et signé dans le procès-verbal la déclaration de toutes ces circonstances, cessa de la voir, parce qu'il avait jugé que cette affection était devenue incurable. Pendant douze ans que durèrent les souffrances, la plupart du temps très-vives, de Marie-Jeanne Soulpin, elle gardait habituellement le lit, et elle fut administrée un grand nombre de fois par M. Brun, alors curé de Saint-Chély, et depuis chanoine de la cathédrale, supérieur du grand séminaire et vicaire général du diocèse.

Dans l'espoir d'adoucir ses longues et cruelles douleurs, Marie-Jeanne Soulpin consulta un grand nombre de médecins, fit beau-

¹ Ceci a été écrit en 1848.

coup de remèdes, mais toujours sans succès. Toutes les ressources de la terre étaient impuissantes contre les maux qui l'accablaient, aussi se borna-t-elle à la fin à réclamer les secours du ciel.

Un jour que ses souffrances étaient excessives, et qu'on lui parlait d'une guérison obtenue par l'intercession de saint Privat, elle se mit sous la protection de cet illustre Martyr, et commença sur-le-champ une neuvaine de prières en son honneur.

Le désir qu'elle avait de se rendre à Mende, et de visiter la sainte grotte où se sont opérés tant de prodiges, devenait plus vif de jour en jour ; mais la difficulté était de pouvoir supporter les fatigues du voyage.

Néanmoins, ni le courage ni la confiance ne l'abandonnèrent. Son parti décidément pris, elle se fit mettre dans une voiture, et accompagnée de Jean-Pierre et de Marie-Jeanne Sulpin, ses cousins, elle arriva à Mende, non sans avoir éprouvé une grande fatigue et de vives douleurs en route. Elle resta quelques jours dans la ville épiscopale, et y fit célébrer une neuvaine de messes en l'honneur de saint Privat : aidée de ses béquilles et du secours de deux bras, elle se rendait à la cathédrale pour les entendre.

Le dernier jour de la neuvaine, ses parents et autres personnes la conduisirent ou plutôt la portèrent à l'ermitage avec une peine et des fatigues extrêmes pour elle. M. Brun arrive à la sainte grotte et y célèbre le saint sacrifice de la Messe. Au moment de la Communion, la malade essaie de se lever du lieu où elle était assise : à l'instant plusieurs des assistants entendent craquer sa jambe, et déjà le miracle était opéré ; déjà la jambe avait recouvré ses forces, et Marie-Jeanne Sulpin était de plus délivrée d'une autre infirmité dont elle était affligée depuis sa chute. Sans ses béquilles et sans le secours de personne, elle marche, va se mettre à genoux au pied de l'autel et y recevoir la sainte Communion.

La Messe finie, elle prie M. Brun de réciter le *Te Deum* pour remercier Dieu, en disant qu'elle est guérie.

Outre que toutes ces circonstances sont consignées dans le procès-verbal, nous les tenons nous-mêmes de la bouche de M. Brun, cet homme si grave, si instruit, si vertueux et dont la mémoire sera longtemps en bénédiction dans le diocèse de Mende.

Plusieurs années après, il ne parlait encore de ce fait qu'avec une vive émotion. Il nous disait qu'il ne pourrait jamais rendre ce qu'il avait éprouvé en voyant cette fille se lever, marcher, elle qu'il avait vue si longtemps et encore quelques moments auparavant si faible, si évidemment estropiée.

Marie-Jeanne Sulpin, au comble de la joie, laissa ses béquilles dans la sainte grotte, descendit sans leur secours, et depuis cette heureuse époque, elles ne lui ont plus été nécessaires.

Après avoir témoigné au saint Martyr sa vive reconnaissance, elle s'en retourna à Saint-Chély, où elle fut accueillie avec de grandes démonstrations de joie par beaucoup de personnes. Ses parents, ses amis, prenaient plaisir à la visiter, à la voir marcher. Tous de concert, criaient au miracle, bénissant Dieu et exaltaient la puissance du saint Apôtre et patron du Gévaudan.

En 1809, M^{lle} Marie-Aldebert Boyer, de la ville de Marvejols, fut frappée d'une paralysie qui lui ôta l'entier usage d'un bras et d'une main.

Sa foi et sa piété lui suggérèrent de recourir à saint Privat, et de le conjurer de lui obtenir de Dieu la guérison de cette grave infirmité.

Elle fit d'abord une neuvaine en l'honneur du saint Martyr, puis elle se rendit dans la grotte de son ermitage, y fit célébrer le saint sacrifice de la Messe, et y reçut la sainte Communion.

Dieu ne tarda pas à récompenser sa foi, et à manifester combien l'intercession du saint Apôtre du Gévaudan est puissante auprès de lui.

A peine avait-elle terminé son action de grâces, qu'elle se sentit subitement délivrée de sa paralysie.

Pour prouver aux personnes qui l'accompagnaient que ce sentiment n'était pas une illusion, de cette main pendante et paralysée auparavant elle prit une pierre, la lança au loin en

leur présence, avec autant de force que si elle n'avait jamais été paralysée.

Comblée de joie et de reconnaissance, M^{lle} Boyer retourna à Marvejols, où elle fut l'objet de l'étonnement des personnes qui connaissaient l'infirmité dont elle était affligée, et dont elle n'a plus éprouvé la moindre atteinte depuis cette heureuse époque. (Procès-verbal du 8 janvier 1837.)

Catherine-Clotilde Boulet, née Tremolière, de la ville de Mende, âgée aujourd'hui de trente-six ans, éprouva, dans son enfance, une convulsion qui lui fit perdre connaissance, et qui dura plusieurs jours.

A la suite de cet accident, elle ressentit à la jambe droite des douleurs inexprimables. Bientôt après il s'y forma des tumeurs qui envahirent successivement toute la jambe et y produisirent des plaies profondes au nombre de seize.

Les médecins ne purent ni faire disparaître le mal, ni même en arrêter les progrès. La maladie était devenue si grave, qu'un très-habile chirurgien avait jugé l'amputation de la jambe indispensable.

Six années s'étaient déjà écoulées, et la jeune personne avait éprouvé pendant ce long espace de temps des souffrances cruelles.

Un jour que la mère de la malade se livrait à toute l'amertume de son chagrin, il lui vint en pensée de recourir à l'intercession de saint Privat; elle mit en lui, après Dieu, toute sa confiance.

Elle commença par faire dire, en l'honneur du Saint, plusieurs messes, et ensuite, accompagnée de M^{lle} Eulalie Duprat, elle porta sa jeune fille dans la chapelle de l'ermitage.

Le moment de l'élévation de la sainte Messe à laquelle elles assistaient étant arrivé, la malade eut assez de force pour se mettre à genoux, et, dès lors, elle fut très-sensiblement soulagée.

Mais, quels furent, le lendemain matin, l'étonnement et la joie de la mère, de M^{lle} Duprat et de bien d'autres qui connaissaient les souffrances et l'état malheureux de la jeune personne, lors-

qu'ils virent que toutes les plaies, même celle du talon, si profonde qu'on apercevait l'os, étaient cicatrisées et avaient entièrement disparu !

La guérison fut si complète que, depuis cet heureux jour, la jeune femme n'a ressenti aucune douleur, aucune atteinte de cette maladie si grave et si désespérée. (Procès-verbal du 15 février 1837.)

En 1802, Louise Guin des Bondons éprouva de telles douleurs, que bientôt elle ne put ni marcher, ni se livrer à aucune occupation qui exigeât le moindre mouvement.

Trois médecins, qu'elle fit appeler, ne purent lui procurer le moindre soulagement.

Ses douleurs aiguës, ses souffrances continuelles, persévéraient depuis plus de huit ans, lorsque entendant parler de guérisons obtenues par l'intercession de saint Privat, elle se sentit pleine de confiance en lui et enflammée du désir d'aller l'invoquer dans la sainte chapelle qui porte son nom.

L'exécution d'un tel projet paraissait impossible à ses parents, et ils s'efforcèrent de l'en détourner.

La malade triompha cependant de leur résistance, et quelque vives que fussent ses douleurs, quelque grande que fût sa faiblesse, elle se fit mettre sur un cheval, et accompagnée de son mari, elle arriva au pied du saint ermitage.

Les fatigues de la route, les souffrances qu'elle avait endurées l'avaient réduite à un tel état d'épuisement, que le prêtre qui devait célébrer la sainte Messe pour elle en fut alarmé. Il lui conseillait de ne pas essayer de monter à la chapelle haute ; mais la foi de Louise ranime ses forces, elle veut, à tout prix, arriver à la sainte grotte, aidée des personnes qui l'assistaient, et se traînant sur ses genoux et sur ses mains, elle parvient en effet, au terme de ses désirs.

La sainte Messe commence aussitôt ; elle l'entend avec une foi vive, et toute la piété, toute la confiance dont elle peut être capable. A la communion du prêtre, elle est comme transportée hors d'elle-même, et croit éprouver dans tous ses membres une violente compression ; à l'instant elle se lève, va recevoir Jésus-

Christ, se sent délivrée de toute douleur, de toute faiblesse, et dans un état de santé parfaite.

Le cœur profondément ému et les yeux mouillés de larmes, elle fait vœu de revenir, une fois tous les ans, visiter le saint lieu où Dieu manifeste si visiblement sa puissance, et là comble, par l'intercession de saint Privat, de bienfaits si signalés.

Après son action de grâces, elle descend à Mende sans aucune fatigue, retourne, le même jour aux Bondons en faisant à pied la plus grande partie de la route.

Aux approches du lieu de leur résidence, son mari, transporté de joie, ne peut plus se contenir, il la devance et va faire part à leurs parents, à leurs voisins, du miracle qui s'est opéré.

Tous les habitants du village courent au devant de Louise, et rien ne saurait exprimer leur étonnement et leur admiration de voir arriver à pied, et bien portante, celle que, le matin du même jour, ils avaient vu partir toute percluse, si souffrante, si épuisée !

Depuis le mois de juin 1810, Louise Guin n'a jamais senti le moindre retour de la longue et cruelle maladie dont elle fut alors miraculeusement guérie. (Procès-verbal du 24 février 1837.)

Citons encore pour la gloire de notre saint Apôtre la guérison de Marguerite Boulet, de la paroisse des Bondons.

A l'âge de trente-trois ans, elle fut atteinte d'une sciatique qui lui causait des douleurs à peine tolérables et ne lui permettait de faire quelques pas qu'avec le secours de deux béquilles.

MM. les docteurs Blanquet, Valentin, de Mende, et Salanson, de Florac, l'envoyèrent plusieurs fois aux eaux thermales de Bagnols et lui prescrivirent divers traitements qui n'eurent aucun succès.

Un jour que ses douleurs étaient excessives, Marguerite résolut de renoncer à tous les remèdes de la terre et de n'espérer de soulagement que du ciel. Elle met donc en Dieu toute sa confiance et le conjure, par l'intercession de saint Privat, de lui accorder sa guérison, s'il le juge expédient pour sa gloire, ou du moins de diminuer l'excès de ses souffrances.

Afin d'engager plus efficacement le saint Apôtre du Gévaudan

à devenir son intercesseur auprès de Dieu, elle promet d'aller visiter la sainte grotte de son ermitage et d'y faire la sainte communion, aussitôt qu'elle en aura la possibilité.

Trois ans se passent sans que son état lui permette d'exécuter sa pieuse résolution ; mais sa foi, son courage l'élevant enfin au-dessus de la nature et lui faisant braver sa faiblesse, ses douleurs, elle se fait monter sur un cheval, et avec beaucoup de temps et de peines, elle arrive à la grotte du saint Martyr.

Elle n'y a pas plutôt fait la sainte Communion qu'elle se trouve grandement soulagée. Elle y vient une seconde fois, et elle sent ses forces revenir à mesure que ses douleurs disparaissent. Enfin à la troisième visite de la sainte grotte, elle est entièrement délivrée des faiblesses, des souffrances qui l'avaient torturée pendant dix ans.

Depuis 1826, que cette guérison s'est opérée, Marguerite Boulet n'a plus ressenti la moindre atteinte de sa maladie, si aiguë, si invétérée¹.

(RABEYROLLE.)

SAINT BONOSE ET SAINT MAXIMILIEN,

MARTYRS.

Bonose et Maximilien étaient deux officiers de l'empire. Ils servaient dans le corps des Herculiens ; ils étaient chargés de la garde du principal étendard, orné d'une croix, avec les deux initiales du nom de Jésus-Christ en caractères grecs. Julien l'Apostat, qui voulait détruire tout ce qui tenait au christianisme, commanda que l'on ôtât cette marque pour y mettre celle des idoles. Bonose et Maximilien refusèrent d'obéir, et ils exhortèrent leurs compagnons à ne rien faire de contraire à ce qu'ils devaient à Dieu.

L'empereur chargea le comte Julien, son oncle maternel, apostat comme lui, de faire exécuter ses ordres, lui permettant d'employer les dernières rigueurs contre les deux Saints.

Le comte Julien leur dit donc : « L'empereur vous ordonne d'ôter le signe qui est sur votre étendard et d'adorer les dieux de

¹ Procès-verbal du 24 février 1837.

l'empire. » Bonose répondit : « Nous ne pouvons adorer des dieux qui ont été faits par des hommes. »

« Obéissez-leur, dit le comte, avant d'y être contraints par les tourments. — Nous sommes prêts à souffrir le martyre pour le nom de Jésus-Christ, répliquèrent les deux officiers. »

Julien fit approcher Bonose, et lui commanda d'adorer les dieux. « Nous avons une loi que nous tenons de nos pères, répondit Bonose ; nous y obéissons. Mais nous ne connaissons pas vos dieux, et nous ne redoutons pas ce que vous pouvez nous faire souffrir. »

Julien, outré de colère, lui fit donner trois cents coups de lanières plombées. Le Saint, qui avait Dieu pour soutien, souffrit en silence. Le comte s'adressa alors à Maximilien : « Répondez-moi, dit-il, ne voulez-vous pas adorer les dieux que nous adorons et changer votre étendard ? — Faites que ces dieux vous entendent et vous parlent, répondit Maximilien, et après cela nous pourrons les adorer avec vous ; mais s'ils sont sourds et muets, comment pouvez-vous vous résoudre à les adorer ? Il n'en est pas de même du Dieu en qui nous mettons notre espérance, et par la vertu duquel nous espérons consommer notre martyre ; vous savez qu'il nous défend d'adorer des idoles muettes et sourdes.

— « Qu'on les étende tous deux sur le chevalet, dit le comte Julien, dès qu'un crieur les aura appelés par leur nom. »

Après cette formalité, il ajouta : « On va vous placer sur le chevalet ; obéissez donc, et cessez d'entraîner par votre exemple vos compagnons dans le crime. Otez de votre étendard les figures qui y sont et mettez-y l'image des dieux immortels. — Nous ne pouvons, à de telles conditions, obéir à l'Empereur, répondirent encore les deux Martyrs, parce que nous avons devant les yeux le Dieu vivant, invisible et immortel, en qui seul nous espérons. — Frappez-les rudement et sans relâche, » dit alors Julien aux bourreaux. — Mais comme Dieu rendait ses athlètes insensibles aux coups, il ajouta : « Si ces tourments ne peuvent encore fléchir votre opiniâtreté, je vous en réserve d'autres qui vous feront obéir. »

Il fit apporter une chaudière pleine de poix bouillante, dans laquelle on les plongeait. Voyant qu'ils n'en souffraient point, les Juifs et les idolâtres s'écrièrent qu'ils étaient magiciens. On les reconduisit en prison. Après un second et un troisième interrogatoire, le comte Julien, peu touché des merveilles dont il avait été témoin, condamna Bonose, Maximilien et les autres chrétiens à perdre la tête. Ils marchèrent au lieu du supplice dans une sainte joie, à laquelle toute la ville d'Antioche prenait part. Ils furent décapités, accompagnés dans leurs triomphes par saint Méléce et plusieurs autres Évêques.

Peu de temps après, le comte Julien fut attaqué d'une horrible maladie dans les entrailles et dans les parties voisines. Il s'y engendra une si prodigieuse quantité de vers, qu'il était impossible de les détruire. Les médecins eurent recours à tous les remèdes imaginables. On fit venir à grands frais des oiseaux rares, que l'on tuait pour en appliquer le sang sur les parties malades. Mais les vers que l'on se proposait par là de faire mourir, s'enfonçaient davantage dans les entrailles, et causaient des douleurs plus aiguës à Julien, qui d'ailleurs rendait les excréments par la bouche. La femme de ce malheureux, qui était une chrétienne zélée, lui dit : « Vous devez remercier Jésus-Christ de ce qu'il vous a fait sentir son pouvoir par ce châtiment. Sans cela, vous n'auriez jamais connu quel est Celui dont vous vous êtes déclaré l'ennemi. » Le comte, forcé par la douleur de rentrer en lui-même, parut se repentir d'avoir été persécuteur. Il dit à sa femme de courir aux églises des chrétiens, et de prier pour lui. Mais dans ses derniers moments, il répéta plusieurs fois qu'il n'y avait plus de miséricorde pour lui, et il mourut en désespéré.

SAINT CYRIAQUE,

VEUVE ET MARTYR.

Cyriaque était à Rome une sainte veuve, toute dévouée à Dieu et à l'Église. Dans la persécution de Valérien, elle ne s'occupait uniquement que de visiter et d'encourager les Martyrs ; elle leur consacrait sa fortune et tout son temps. Elle mérita d'être

associée à leurs triomphes et à leur gloire. Elle les suivit en versant tout son sang, le 21 août 257 ou 258.

**SAINTE BASSA ET SES FILS,
SAINT AGAPE, SAINT FIDÈLE ET SAINT THÉOGONE,**

MARTYRS.

Dans les dernières années de la persécution de l'empereur Maximien, on arrêta à Édesse, en Syrie, trois jeunes frères qui menaient courageusement la vie chrétienne ; ils se nommaient Agape ou Agapit, Fidèle et Théogone. Sainte Bassa, leur mère, apprit bientôt que ses trois fils étaient dans les mains des tortionnaires. Cette nouvelle l'effraya, et, craignant que la peur ne les fit reculer dans leur foi, elle courut à la place des exécutions. Elle vit ses fils dans les entraves et dans les tourments ; leur courage la rassura. Elle leur dit quelques mots qui les raffermirent encore ; et après les tortures variées qu'ils souffrirent sans aucune faiblesse, le bourreau leur coupa la tête. Puis, irrité du soutien que leur avait apporté l'arrivée de leur sainte mère, le président fit un signe au bourreau, qui saisit brutalement sainte Bassa et la décapita en un instant. Leurs saintes reliques furent recueillies la nuit suivante par les chrétiens.

SAINT HERCULIEN ET SAINT JOVIEN,

MARTYRS.

Herculien et Jovien étaient deux officiers estimés sous Julien l'Apostat. Mais lorsque l'autre Julien, oncle de l'Apostat, déserteur de la foi comme lui, s'adressa à eux comme il avait fait à Bonose et à Maximilien, pour leur enjoindre d'ôter la croix ou le labarum qui brillait sur leurs étendards et de remplacer cette enseigne par les images des faux dieux, ils lui répondirent : Nous avons reçu le Baptême le même jour que Constantin, notre père et notre empereur, et lorsqu'il vit approcher sa fin, il nous fit jurer d'être toujours fidèles aux empereurs ses fils et à l'Église notre mère ; et nous ne pouvons nous parjurer.

L'oncle de Julien furieux les fit conduire sur-le-champ aux bourreaux qui avaient ouvert le ciel à Bonose et à Maximilien. Ils

donnèrent leurs têtes avec joie, et l'Évêque d'Antioche, Méléce, qui était présent, présida à leur sépulture.

SAINT LÉONCE L'ANCIEN,

ÉVÊQUE DE BORDEAUX.

Léonce, qu'on a surnommé l'Ancien, pour le distinguer d'un successeur qui portait le même nom, fut le neuvième Évêque de Bordeaux. Il siégea dans la première moitié du vi^e siècle ; et en acceptant sa dignité, il donna tous ses biens à l'Église et aux pauvres. Il assista, en 540, au quatrième concile d'Orléans. Quelques-uns disent même qu'il le présida. Il mourut un an après. Le poète Fortunat a fait son épitaphe ; et il a toujours été compté parmi les saints patrons du diocèse de Bordeaux.

SAINT AVIT,

ÉVÊQUE D'AUVERGNE.

On appelait ainsi, au vi^e siècle, les Évêques de Clermont. Le seizième de ces évêques, saint Gal, avait siégé dignement et il fut à sa mort pleuré par tout son peuple. Mais il eut pour successeur un intrigant nommé Cantin, qui s'empara du siège et fut bientôt un fléau. Il mourut d'une maladie contagieuse en l'an 572, et sa mort soulagea son diocèse. Mais aussitôt qu'il eut expiré, le clergé et le peuple élurent Avit, qui fut sacré en présence du roi et qui répara tous les torts de Cantin. C'est saint Avit qui ordonna diacre le jeune saint Grégoire de Tours. Il ramena l'ordre et la paix dans son diocèse, fonda des monastères, bâtit des églises, vint au secours de toutes les misères. Il siégea plus de vingt ans. On le fête le 21 août.

LA BIENHEUREUSE HOMBELINE,

SŒUR DE SAINT BERNARD.

Hombeline, que les moines de Cîteaux et la plupart des Églises mettent au nombre des Saintes, était fille de la vénérable Alette, et de Têcelin, gentilhomme distingué en Bourgogne. Elle eut six frères, dont le plus célèbre est saint Bernard. Elle naquit en l'année 1092 ; sa mère l'offrit à Dieu dès le moment de sa nais-

sance et voulut la nourrir de son lait, comme elle avait nourri ses autres enfants.

Lorsque Bernard eut renoncé au monde et qu'il eut attiré avec lui cinq autres frères dans le cloître, Hombeline demeura seule auprès de son père. Il la maria à un jeune seigneur que l'on disait proche parent de la duchesse de Lorraine.

Il y avait déjà quelques années qu'elle vivait dans l'amour du monde, au milieu des délices de la vie présente et des richesses que ses frères lui avaient abandonnées, lorsqu'elle fut inspirée de leur aller rendre visite.

Quant elle fut arrivée à Clairvaux, Bernard, sachant qu'elle venait avec une suite pompeuse, refusa de sortir pour la voir. Ce refus la couvrit de confusion ; elle fondit en larmes. « Que mon frère vienne, dit-elle, qu'il ordonne ; il me trouvera préparée à faire tout ce qu'il me commandera. »

Saint Bernard se décida alors à sortir avec ses frères ; il défendit à sa sœur toutes les vanités du monde, le luxe des habits et les plaisirs du siècle, et lui recommanda de prendre sa mère pour modèle. Hombeline, de retour chez elle, suivit exactement ce que le Saint lui avait prescrit, et sa conversion fut un sujet d'édification pour tous. Elle prit les vêtements les plus simples, mena une vie solitaire dans la prière et les jeûnes, et se sépara entièrement du monde. Elle vécut deux ans de cette sorte avec son mari, qui en parut satisfait, et qui, l'ayant ensuite affranchie lui-même des liens du mariage, consentit qu'elle se donnât entièrement au service de Dieu.

Hombeline se réfugia aussitôt dans le monastère de Billetteau diocèse de Langres, et y embrassa la vie religieuse. Elle y passa le reste de ses jours dans la pénitence, et s'éleva, par l'abondance des grâces du Ciel, à un si haut point de sainteté, que sa piété la rendit plus encore sœur de saint Bernard que n'avait fait sa naissance. Souvent elle passait la nuit à réciter des psaumes et à méditer sur la Passion de Jésus-Christ. Elle était la plus ardente aux travaux de la maison et aux exercices de l'humilité chrétienne.

Après avoir, pendant dix-sept ans, purifié son âme par les austerités de la pénitence, elle arriva heureusement au terme qui devait la faire passer au repos éternel.

Le prieur de Billette apercevant qu'elle diminuait insensiblement de forces et de santé, jugea qu'elle n'était pas éloignée de sa fin. Il en donna avis à saint Bernard, qui, prenant avec lui ses frères André et Nivard et quelques autres religieux, partit aussitôt de Clairvaux pour se rendre auprès d'elle et l'assister dans cette extrémité. On ne peut assez exprimer quelle fut la joie qu'eut Hombeline, en l'état où elle se trouvait, de pouvoir s'entretenir avec celui auquel, après Dieu, elle était redevable de sa conversion, ni quelle fut la consolation qu'eut saint Bernard de voir la bénédiction que Dieu avait répandue sur les soins qu'il avait pris du salut de sa sœur.

Il la trouva, non dans un bon lit, mais sur une mechantte couche fort dure, faisant ainsi profession de suivre Jésus-Christ pauvre, et résolue de mourir dans le sein de la pénitence. Quoique la maladie l'eût déjà presque toute consumée et qu'elle eût par tout le corps une sueur froide qui lui faisait pressentir la mort, elle ne cessait de parler des choses saintes avec une liberté d'esprit tout entière.

Après un entretien assez long, elle envoya Bernard reposer avec ses frères, qui, la voyant fort tranquille, ne firent pas de difficulté de lui obéir, persuadés qu'elle était beaucoup mieux. Il n'y eut qu'elle qui ne fût pas trompée ; on rappela promptement tout le monde pour assister à son passage. Elle eut encore le loisir de remercier son frère Bernard de sa charité ; et finissant par des actions de grâces à Dieu et des marques de confiance en sa miséricorde, elle expira doucement.

Sa mort, qui arriva l'année 1141, la cinquantième de son âge, est marquée au 21 août dans le ménologe de Cîteaux et dans le Martyrologe de France. C'est le lendemain de la fête de saint Bernard.

LE BIENHEUREUX ALEXANDRE DE HALÈS ,

FRÈRE MINEUR.

Le bienheureux Alexandre fut surnommé de Halès, à cause du lieu de sa naissance, en Angleterre. Après avoir fait ses humanités dans son pays, il vint à Paris où il étudia la philosophie et la théologie, tandis que Frère Élie était vicaire général de l'Ordre de Saint-François. Il était déjà docteur et jouissait d'une grande réputation, quand il embrassa l'Institut des Frères Mineurs, en 1222, quatre ans avant la mort du saint fondateur.

Dans le commencement de sa vocation, il fut assailli par une tentation très-violente, dont il fut délivré par saint François qui lui apparut dans une vision ; et bientôt la réputation de ses vertus attira dans l'Ordre plusieurs grands et pieux personnages, entre lesquels on distingue Odo Rigault, archevêque de Rouen.

Le chapitre général de l'Ordre choisit de Halès pour être un des quatre docteurs en théologie qui devaient composer la déclaration sur la Règle de Saint-François. Il fut le premier qui enseigna dans les écoles du couvent de Paris, et eut pour principaux disciples, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, qui tous deux méritèrent d'être placés dans la suite au rang des Docteurs de l'Église. Il fut aussi le premier docteur de l'Ordre admis au corps de ceux de l'Université de Paris ; et l'on peut enfin le regarder comme le premier qui ait écrit la théologie, telle qu'on l'enseigne aujourd'hui.

Malgré les embarras de l'enseignement, Alexandre de Halès a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Commentaires sur l'Écriture-Sainte* et sur le *Maître des Sentences* (Pierre Lombard) et sa *Somme de Théologie*. Il la composa par ordre du Pape Innocent IV ; et Alexandre IV l'ayant fait examiner par soixante-douze docteurs de Paris, qui l'approuvèrent, y ajouta un bref pour en confirmer la doctrine. C'est le plus grand corps d'ouvrage qui ait jusqu'ici paru sur cette matière.

Ce sont ces différents travaux, si utiles et si étendus, qui lui ont acquis les surnoms glorieux que la postérité lui conserve, comme ceux de Docteur des Docteurs, Fontaine de Vie, Docteur irréfragable, etc.

Il mourut en odeur de sainteté au couvent des Cordeliers de Paris, le 21 août 1245, et fut enterré dans l'église, où l'on voyait son effigie, avec quelques vers qui indiquent sa naissance et son éminente piété.

LE BIENHEUREUX CONRAD,

ÉVÊQUE DE TOUL.

Le bienheureux Conrad était natif de Tubingen, ville d'Allemagne, au cercle de Souabe. Il embrassa la Règle de Saint-François à Constance, et fut lecteur de théologie et ensuite Provincial de la haute Allemagne.

Dans la suite, Conrad mérita par sa bonne conduite et ses vertus éminentes la confiance de l'empereur Rodolphe, qui l'envoya en qualité d'ambassadeur vers le Pape Nicolas III, en 1278. Il s'agissait d'affaires importantes, et il s'acquitta de sa légation avec tant de supériorité, et le Pape même en fut si satisfait, qu'il le nomma à l'évêché de Toul.

On n'a pas conservé les détails de la vie du bienheureux Conrad ; mais les archives de l'Ordre nous apprennent qu'il assista avec Henri Disena, Frère Mineur, au chapitre de l'Ordre, que Bonagratia, qui en était ministre général, avait convoqué à Strasbourg.

Le cardinal Jean Buccamond, légat du Saint-Siège, ayant assemblé les Évêques d'Allemagne à Wurtzbourg pour leur demander qu'ils payassent pendant quatre années consécutives la quatrième portion du revenu de leurs évêchés, pour aider l'empereur Rodolphe à subvenir aux frais de la guerre, cette proposition étonna les Prélats ; mais Conrad, qui portait la parole pour ses confrères, n'écoutant que son zèle pour les immunités de l'Église, s'opposa à cette levée extraordinaire de deniers, sous prétexte : « que les libertés des Ecclesiastiques, ainsi que le disait Philippe-le-Bel à Boniface VIII, ne sauraient nuire aux États dont ils sont membres, comme les autres sujets, et par conséquent obligés à leur conservation. »

Cette conduite indiscrete de Conrad le fit citer à Rome, où l'attachement à son opinion lui attira de fâcheuses affaires, et il

aima mieux quitter son évêché que de souscrire à ce qu'il regardait comme contraire aux droits de l'Église. Sa résistance en ce cas fut l'effet de l'ignorance ou plutôt des préjugés de son temps, et non d'une opiniâtreté qui naît de motifs humains ; car dans tout le cours de sa vie il n'avait donné que des exemples de modération et de charité.

Durant dix-sept années qu'il avait gouverné son diocèse, il s'était uniquement occupé des progrès de la religion, du soin des malheureux et de l'honneur de son Ordre.

Il revenait de Toul lorsqu'il tomba malade, et mourut en route le 21 août 1296. On ne sait pas précisément en quel lieu il décéda ; mais pendant sa vie et après sa mort, le Seigneur a récompensé ses vertus par plusieurs miracles qui l'ont rendu vénérable aux peuples des trois évêchés.

SAINT BERNARD PTOLOMÉE,

FONDATEUR DES OLIVÉTAINS.

La Congrégation des moines Bénédictins du Mont-Olivet en Italie, reconnaît pour son fondateur le bienheureux Bernard Ptolomée ou Tolomei, gentilhomme de Sienne qui reçut au Baptême le nom de Jean. Il s'attacha à l'étude de la philosophie, qu'il enseigna publiquement, et il était estimé un des plus savants hommes de son temps. Un jour qu'il se préparait à expliquer une question difficile, pendant qu'il demandait l'attention à ses écoliers, il devint tout d'un coup aveugle, mais ayant recouvré la vue par l'intercession de la très-sainte Vierge, il fit vœu de se consacrer à son service et de renoncer au monde. En effet, pour s'acquitter de sa promesse, la première fois qu'il remonta dans sa chaire après avoir indiqué le jour de la dispute, où il se trouva un grand nombre d'auditeurs, au lieu de leur parler des sciences profanes, il ne les entretint que des choses célestes, et leur fit un discours si pathétique sur le mépris du monde et sur le bonheur de l'éternité, que plusieurs de ses auditeurs en furent vivement touchés et résolurent de changer de vie et de renoncer à toutes les vanités du siècle. Il leur en donna lui-même l'exemple l'an 1313 ; car, abandonnant ses

parents et ses amis, il se retira dans la solitude, accompagné d'Ambroise Piccolomini et de Patricio Patrizi, tous deux sénateurs de Sienne, qui, ayant eu le bonheur de se trouver dans cette assemblée où il avait prononcé ce discours sur le mépris du monde, lui étaient redevables de leur conversion et le voulurent suivre dans sa retraite.

Il y avait un lieu nommé Acona, éloigné d'environ quinze milles de la ville de Sienne. Ce lieu, qui appartenait à Tolomei, était fort propre à leur dessein : car il était désert et inhabité ; une montagne s'y élevait au-dessus de quelques autres ; des précipices qui s'y trouvaient en quelques endroits le rendaient en quelque façon affreux ; mais d'un autre côté un feuillage épais d'une infinité d'arbres de toutes façons, qui en tout temps conservaient leur verdure, joint au doux murmure de plusieurs petits ruisseaux, qui, en se précipitant avec impétuosité, arrosaient ce lieu champêtre, lui donnaient des attraits charmants pour des personnes qui voulaient vivre dans la solitude.

Ce fut au milieu de ces rochers que Tolomei se donna entièrement à la contemplation des choses divines, macérant son corps par des veilles et des jeûnes continuels, portant le cilice et couchant sur la dure. Ils devinrent en peu de temps un modèle de perfection : ce qui fit que plusieurs personnes, attirées par la sainteté de leur vie, renoncèrent aussi au monde pour se joindre à eux. Quoique ces saints solitaires vécussent dans une grande retraite et s'occupassent uniquement de l'affaire de leur salut, il y eut néanmoins des gens malintentionnés qui formèrent des accusations contre eux et les dénoncèrent au Pape Jean XXII, comme des novateurs et des personnes qui semaient des hérésies. Le Pape les fit venir devant lui pour rendre compte de leur conduite. C'était l'an 1319 ; ce Pontife tenait pour lors son siège à Avignon ; Tolomei y envoya deux de ses Religieux pour informer Sa Sainteté de leurs sentiments touchant les dogmes de l'Église, et ce Pontife n'y ayant rien trouvé que de très-orthodoxe, consentit qu'ils demeurassent ensemble dans leur solitude, et les envoya à Gui de Pietramala, évêque d'Arezzo, afin qu'il leur donnât une des Règles déjà approuvées par

l'Église. Ce prélat eut dans le même temps une vision dans laquelle il lui sembla voir la très-sainte Vierge qui lui mettait en main la Règle de Saint-Benoît, et lui ordonnait de la donner avec un habit blanc à des personnes qui étaient devant lui. Il connut peu de temps après ce que signifiait cette vision, lorsque ces ermites qui avaient été trouver le Pape à Avignon, lui présentèrent les lettres de ce Pontife, par lesquelles il lui ordonnait de leur donner une Règle. Il ne douta point alors que la volonté de Dieu ne fût qu'ils suivissent celle de Saint-Benoît, et que ce nouvel Ordre devait être sous la protection de la très-sainte Vierge. Mais avant que d'ériger ce nouvel Institut en Ordre régulier, conformément aux intentions du Pape, il voulut encore consulter le Seigneur, et joignit à la prière un jeûne de trois jours, après lesquels, ne doutant plus que ce ne fût la volonté de Dieu, il alla, la même année 1319, au val d'Acona, où il revêtit d'habits blancs Tolomei et ses compagnons, leur ordonnant de suivre la Règle de Saint-Benoît. Il voulut que cette Congrégation fût sous la protection de la très sainte Vierge, et comme il donna le nom de Mont-Olivet à ce val d'Acona, peut-être à cause des oliviers dont cette montagne était remplie, peut-être aussi pour faire ressouvenir les Religieux que par la mortification ils devaient être crucifiés avec Jésus-Christ, qui la veille de sa Passion avait sué sang et eau dans le Jardin des Olives, cette Congrégation fut fondée sous le titre de Notre-Dame de Mont-Olivet, et Tolomei prit le nom de Bernard, au lieu de celui de Jean, qu'il avait reçu au Baptême.

Il ne restait plus que de donner un supérieur à cette nouvelle Congrégation. Tous les Religieux jetaient les yeux sur leur digne Fondateur ; mais son humilité l'empêcha d'accepter cette charge, aimant mieux obéir que de commander. A son refus, le premier supérieur et général de cet Ordre fut le P. Patrice Patrizi, qui fut élu la même année. Ambroise Picolomini lui succéda l'année suivante 1320. Simon de Thure fut élu pour troisième général en 1321 ; mais après son année d'exercice, il fallut enfin que le bienheureux Bernard Tolomei cédât aux sollicitations de ses Frères, qui ne voulurent point élire d'autre

supérieur que lui en 1322, et il exerça cette charge pendant vingt-sept ans, quoiqu'il fit tous les ans de nouvelles tentatives pour être déchargé de cet emploi, afin de se remettre sous le joug de l'obéissance.

Les historiens de cet Ordre, parlant de la ferveur de ces Religieux dans le commencement de leur établissement, disent qu'ils ne pratiquaient pas seulement des mortifications en secret, mais qu'ils en faisaient plusieurs en public. A peine donnaient-ils un peu de repos à leurs corps ; ils se levaient la nuit pour dire Matines, et croyaient que c'était une chose indigne de leur état et trop sensuelle que de se reposer après avoir dit leur office ; ils employaient à l'oraison le temps qui leur restait jusqu'à Prime. Ils étaient extrêmement sobres dans leur manger. Outre les jeûnes ordonnés par l'Église et par la Règle de Saint-Benoît, ils en observaient encore beaucoup d'autres, ne se contentant ces jours-là que de pain et d'eau. Ils ont été même plusieurs années sans boire de vin, et pour n'avoir pas occasion d'en boire, ils arrachèrent leurs vignes et ôtèrent de leurs monastères les tonneaux et les vases destinés pour mettre le vin. Mais cette grande rigueur leur ayant tellement épuisé les forces, qu'ils tombèrent tous malades, ils pratiquèrent le conseil que l'Apôtre saint Paul donnait à son disciple Timothée, qui était de prendre un peu de vin pour soulager son estomac : on leur en servit donc, mais si faible et si gâté, qu'il ne pouvait pas beaucoup contribuer à leur santé. Ils ont néanmoins changé de sentiment dans la suite ; car ils ont inséré dans leurs constitutions que l'on garderait le meilleur vin et que l'on vendrait le plus mauvais ; que l'abbé n'aurait point de vin particulier ; qu'il y mettrait de l'eau aussi bien que ses Religieux ; et que quand on serait obligé d'acheter du vin, on achèterait toujours le meilleur : *Meliora vina pro monachorum usu servantur, pejora venduntur. Abbas uno eodemque vino bene aqua diluto utatur cum suis monachis, neque ei liceat seorsum aliquod vini dolium pro se tantum servare. Si vinum emendum erit, ematur illud quod melius erit.* Louet, p. II, c. xxx. Leur silence les faisait admirer de tout le monde. Ils ne couchaient que sur des paillasses étendues sur le plancher et sans

couvertures : leurs habits n'étaient que d'étoffes grossières, et selon Morigia ils portaient des sandales de bois.

Une vie si extraordinaire excita la curiosité de plusieurs personnes ; on venait de toutes parts pour voir ces nouveaux solitaires, qui par leur modestie et leur douceur semblaient plutôt des Anges que des hommes mortels ; les princes, les prélats et les gens qui se trouvaient suffisamment pourvus des biens de la fortune, s'estimant heureux de contribuer à l'agrandissement d'un Ordre si saint et si agréable à Dieu, offrirent à Bernard de nouveaux établissements, dont il en accepta quelques-uns. Le premier fut à Sienne, où un bourgeois de cette ville fit bâtir un monastère qu'il dota de revenus suffisants pour l'entretien de plusieurs Religieux. Gui de Pietramala, évêque d'Arezzo, en fit bâtir un autre dans sa ville épiscopale. Le troisième fut fondé à Florence en 1334. Le quatrième à Camprena, dans le territoire de Sienne. Le cinquième à Volterre, par Ramnuse, évêque de cette ville, l'an 1339. Le sixième à Saint-Geminien. Le septième à Gubio, par Pierre Gabrielli, évêque de cette ville ; et le huitième à Foligno. Ils en eurent encore dans la suite à Rome et en d'autres endroits. Le saint Fondateur, après avoir accepté la fondation de Sienne, avait fait de nouveau approuver son Ordre par Jean XXII, l'an 1324, et il fut confirmé dans la suite par le Pape Clément VI et par plusieurs autres Souverains Pontifes.

La peste étant entrée en Italie, l'an 1348, y fit un grand ravage. Elle enlevait tous les jours un grand nombre de personnes, qui la plupart mouraient sans assistance. Bernard, animé du zèle de la charité, exhorta ses Religieux à secourir ceux qui en étaient attaqués ; et pour leur donner l'exemple, il alla à Sienne, où le danger était plus évident, et sans craindre la mort, il exposa généreusement sa vie pour le salut d'une infinité d'âmes qui auraient péri faute d'assistance. Il ne leur donnait pas seulement les secours spirituels dont ils avaient besoin, il pansait encore leurs plaies, les portait en terre, et s'employait jour et nuit à ces actions de charité. Ses Religieux furent aussi frappés de cette maladie, comme il l'avait prédit, et plusieurs en moururent. Elle ne l'épargna pas lui-même, et s'en voyant

attaqué il se coucha sur un pauvre lit, où il se disposa à la mort par la réception des Sacrements de l'Église; et après avoir fait un discours à ses Religieux, pour les exhorter à la persévérance, il éleva ses yeux au ciel, recommanda son âme à Dieu, et mourut comblé de mérites le 20 août de la même année 1348, étant dans la soixante-seizième de son âge et la trente-cinquième de sa conversion. Sa fête ne se fait néanmoins que le 21 août, jour auquel son nom se trouve dans le Martyrologe romain, y ayant été inséré par ordre du Pape Innocent XI. Clément X avait permis d'en réciter l'office à pareil jour, et Alexandre VIII en a approuvé un office propre, pour être récité dans tout l'Ordre de Saint-Benoît.

(HÉLYOT.)

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME D'HELBRON.

C'est un sanctuaire du diocèse de Wurtzbourg en Franconie, qui depuis l'an 1442 a été renommé par les miracles et les grâces accordées aux pieux pèlerins. La statue fut trouvée parmi des orties par un villageois dont le fils venait d'être écrasé par une voiture. Il le voua aussitôt à la très-sainte Vierge et l'enfant reçut guérison.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Annecy, en Savoie, fête de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, fondatrice de l'Ordre des Religieuses de la Visitation de Notre-Dame, dont il est parlé au 13 décembre.

A Rome, dans le Champ-Véran, sainte Cyriaque, veuve et martyr, qui, durant la persécution de Valérien, ayant employé

¹

DUODECIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Anneccii in Sabaudia, festum sanctæ Joannæ Franciscæ Frémiot de Chantal, ordinis Sanctimonialium Visitationis sanctæ Mariæ Institutricis, de qua agitur *idibus decembris*. — Romæ in agro Verano sanctæ Cyriacæ viduæ et martyris, quæ in persecutione Valeriani cum se suaque omnia in sanctorum ministeria impendisset, demum pro Christo martyrium subiens, vitam quoque ipsam libenter impendit. — Salone sancti Anastasii cornicularii, qui cum videret beatum Agapitum constanter tormenta perferentem conversus est ad fidem, et pro confessione nominis Christi, jubente Aureliano imperatore, interemptus martyr migravit ad Dominum. — In Sardinia natalis sanctorum martyrum Luxorii,

au service des Saints ses soins et ses biens, donna aussi volontiers sa vie en souffrant enfin le martyre pour Jésus-Christ.

A Salone, saint Anastase, greffier en chef, qui, voyant la constance avec laquelle saint Agapit souffrit les tourments, se convertit à la foi chrétienne; et ayant été mis à mort par ordre de l'empereur Aurélien, pour la confession du nom de Jésus-Christ, il s'en alla au Seigneur avec le mérite du martyre.

En Sardaigne, fête de saint Luxore, saint Cisel, saint Camerin, martyrs, qui périrent par le glaive, sous le président Delphe, pendant la persécution de Dioclétien.

Dans le Gévaudan, saint Privat, évêque et martyr, qui souffrit dans la persécution de Valérien et de Gallien.

Le même jour, saint Bonose et saint Maximilien, martyrs.

A Fondi, saint Paterne, martyr, qui, étant venu d'Alexandrie à Rome pour honorer les Apôtres; et de là s'étant retiré dans la campagne de Fondi, où il s'occupait à donner la sépulture aux Martyrs, fut arrêté par le tribun et mourut dans les chaînes.

A Édesse en Syrie, sainte Basse et ses fils, saint Théogone, saint Agapit et saint Fidèle, martyrs, qui, dans la persécution de Maximien, remportèrent la palme du martyre, auquel les exhortait leur pieuse mère. Elle fut décapitée, et les suivit avec joie et triomphante.

A Vérone, saint Euprèpe, évêque et confesseur.

Au même lieu, saint Quadrat, évêque.

A Sienne en Toscane, le bienheureux Bernard Ptolomée, abbé, fondateur des Olivétains.

Ciselli et Camerini, qui in persecutione Diocletiani sub Delphio præside gladio cæsi sunt. — In territorio Gavalitano sancti Privati episcopi et martyris, qui passus est in persecutione Valeriani et Gallieni. — Eodem die sanctorum martyrum Bonosi et Maximiani. — Fundis in Latio sancti Paterni martyris, qui ab Alexandria Romam veniens ad Apostolum memorias, et inde in agrum Fundanum secedens, cum martyrum corpora sepeliret, a tribuno comprehensus, in vinculis expiravit. — Edessæ in Syria sanctorum martyrum Bassæ, et filiorum ejus Theogonii, Agapii et Fidelis, quos in persecutione Maximiani pia mater exhortans, martyrio coronatos præmisit ad palmam, et truncato capite gaudens secuta est cum victoria. — Veronæ sancti Euprepii episcopi et confessoris. — Item sancti Quadrati episcopi. — Senis in Tuscia beati Bernardi Ptolomæi abbatis, congregationis Olivetanæ fundatoris.

Additions des autres martyrologes.

Saint Flore, honoré à Angers.

Saint Albric, chanoine de la cathédrale d'Utrecht, en fut évêque pour sa sainteté; il mourut en 794.

Sainte Mazote, vierge d'Écosse, honorée à Dulmach.

Saint Artose, martyr avec plusieurs autres, sans indication de temps ni de lieu.

Le bienheureux Gilbert, abbé de Saint-Jean de Valenciennes.

Saint Donat, martyr à Singidone en Mysie avec plusieurs autres.

Saint Eulode, martyr en Espagne avec saint Jules et saint Julien.

Saint Natalis ou Noël, prêtre honoré à Cazal.

Saint Attale, martyr à Palestrina.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jean-Baptiste Auzanet, prêtre de Saint-Junien, au diocèse de Limoges, déporté comme réfractaire, mort sur le navire à Rochefort, le 21 août 1794.

Michel-Joseph Dujonquoi, prêtre de la Trappe, expulsé, emprisonné à Nancy, de là déporté et mort à Rochefort dans l'entrepont du navire, ce même jour.

Pierre-Benjamin Ferrand, prêtre de Rouen, expulsé, déporté, mort à Rochefort dans l'entrepont du navire, ce même jour, à l'âge de cinquante ans.

François Leblanc, prêtre et religieux de l'Ordre de Saint-Bruno, envoyé à Rochefort pour la déportation, mort là ce même jour à l'âge de cinquante-un ans.

Jean-Pierre Vergne, prêtre du diocèse de Rodez, envoyé à Bordeaux pour être déporté, mort à l'hôpital Saint-André ce même jour, âgé de cinquante-neuf ans.

Elie Leymarie, prêtre de Coutras au diocèse de Bordeaux, arrêté et condamné à la déportation, mort sur le navire ce même jour, âgé de trente-six ans.

Hugues Vibeau, prêtre du diocèse de Cahors, arrêté comme prêtre réfractaire, transporté à Rochefort, mort là ce même jour, âgé de cinquante ans.

Sigorgne de Chazeray, prêtre archidiacre de la cathédrale de Mâcon, arrêté comme réfractaire, déporté et mort à Rochefort ce même jour 21 août 1794.

VINGT-DEUXIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Symphorien, martyr. — Saint Hippolyte, évêque et martyr. — Saint Hippolyte surnommé Nonnus, martyr. — Saint Maur, martyr à Reims. — Saint Athanase, évêque de Tarse, et sainte Anthuse, martyrs. — Saint Eptade, abbé de Cervon. — Sainte Marie et sainte Garcie, martyres. — La Bienheureuse Richilde, recluse. — La Bienheureuse Claire-Marie de la Passion. — Le Bienheureux Bernard d'Offida, Frère Mineur Capucin. — Le Vénérable Père Pierre Davilet, confesseur de la foi. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT SYMPHORIEN,

MARTYR ¹.

L'Église d'Autun n'a point de souvenirs plus glorieux que celui du martyr de saint Symphorien, mis à mort pendant la persécution de Marc-Aurèle. Il était fils de Fauste et d'Augusta, d'une famille sénatoriale, encore plus distinguée par sa foi que par sa noblesse.

Fauste, déjà chrétien avant l'arrivée à Autun des saints apôtres Bénigne, Andoche et Thyrese, leur avait donné une généreuse hospitalité. Saint Bénigne avait instruit et baptisé le jeune Symphorien, dont saint Andoche fut le parrain. Formé par les exemples de ses illustres et vertueux parents, docile aux instructions qu'il avait reçues de nos apôtres, Symphorien fut de bonne heure un modèle accompli d'obéissance, de modestie et de générosité.

Au milieu des jeux et des fêtes licencieuses qui séduisaient les jeunes Celtes, « il unissait la gravité d'un vieillard à l'innocence d'un enfant. Une sagesse divine rayonnait sur son front avec une aimable simplicité couronnée des perles de la vertu. Ainsi, foulant aux pieds, d'un pas ferme, la voie du juste, se conservant

¹ Emprunté au *Légendaire d'Autun*, de M. l'abbé Péquégnot.

pur par une heureuse vigilance, il échappa au naufrage où l'entraînaient les séductions du monde ; et telles étaient les espérances que donnait à tous le noble enfant, que les gens de bien, admirant sa vertu, le regardaient comme vivant déjà au milieu des Anges. »

Autun, qui avait eu plus de liaison avec les Romains que les autres villes des Gaules, était aussi adonnée à plus de superstitions païennes. Elle se glorifiait d'avoir dans son enceinte un grand nombre de temples érigés en l'honneur des fausses divinités. On y adorait particulièrement Cybèle, Apollon et Diane. Un jour qu'on célébrait une fête de Cybèle, et qu'on portait avec pompe sa statue sur un char, Symphorien rencontrant ce profane cortège, déplora hautement l'aveuglement de la foule qui se prosternait devant cette idole, et refusa de participer à ce culte sacrilège. Il fut pris à l'instant et conduit au préfet Héraclius.

Nous allons rapporter textuellement la confession qu'attribuent à notre Saint des Actes sur lesquels la critique ne soulève aucun doute. Après les livres de l'Écriture, rien ne doit nous être plus respectable et plus sacré que les moindres paroles prononcées par les Confesseurs de la foi devant les tribunaux des tyrans. C'est l'Esprit-Saint qui les leur a inspirées, selon la promesse formelle de Jésus-Christ ¹.

Le consulaire Héraclius ayant fait comparaître notre Saint devant son tribunal, lui demanda son nom et sa condition, il répondit : « Je m'appelle Symphorien, et je suis chrétien. »

« Tu es chrétien ? reprit le juge, tu as donc échappé à nos recherches, car il reste peu de chrétiens parmi nous. Mais pourquoi as-tu refusé avec mépris d'adorer la statue de la mère des dieux ? »

Symphorien répondit : « Je vous l'ai déjà dit, je suis chrétien, j'adore le Dieu vivant qui règne au ciel. Pour l'idole du démon, non-seulement je ne l'adore pas, mais si vous me le permettez, je la briserai à coups de marteau. »

« Ce n'est pas assez pour lui, s'écria le consulaire, d'être cou-

¹ S. Matth., x, 19.

pable de sacrilège, il veut y joindre le crime de rébellion. Que le greffier dise s'il est citoyen romain.

« Il est de cette ville, dit le greffier, et même d'une famille noble.

« Symphorien, dit Héraclius, ta naissance t'inspire une trop grande présomption, c'est ce qui t'a fait embrasser le mensonge, mais peut-être ne connais-tu pas les ordonnances de nos princes ? Que le greffier en fasse lecture. »

Le greffier lut l'ordonnance suivante :

« L'empereur Aurèle, à tous ses officiers et gouvernants. Nous avons appris que ceux qui, de nos jours, se nomment chrétiens, violent les règlements des lois. C'est pourquoi faites-les arrêter ; et s'ils ne sacrifient pas à nos dieux, qu'ils soient appliqués à diverses tortures, en sorte que le délai du dernier châtiment en justifie l'équité, et que, par la mort des coupables, on coupe enfin la racine de ces crimes. »

Après cette lecture, le juge dit : « Symphorien, qu'en penses-tu ? Pouvons-nous aller contre ces ordres ? Il y a deux chefs d'accusation contre toi : tu es sacrilège à l'égard des dieux, et rebelle à l'égard des empereurs ; mais si tu n'obéis, on lavera ces crimes dans ton sang. »

Symphorien répondit : « Je ne regarderai jamais cette statue que comme une idole diabolique, et un démon pour la perte du peuple. Vos menaces ne me feront pas changer. Je sais qu'un chrétien qui retourne en arrière tombe dans l'abîme, il donne dans les pièges de l'ennemi. Notre Dieu a des châtiments pour le crime, comme il a des récompenses pour la vertu. Il donne la vie à ceux qui lui obéissent, et la mort à ceux qui lui sont rebelles. Il m'est infiniment plus avantageux d'arriver au port où m'appelle ce Roi éternel, en persistant dans la confession de son nom, que de faire un triste naufrage avec le démon. »

Le juge, voyant la constance de notre jeune Martyr, le fit frapper par ses licteurs et l'envoya en prison. Il l'en fit sortir quelques jours après, et lui dit :

« Symphorien, tu ferais mieux de servir les dieux, et de recevoir une gratification du trésor public, avec une charge dans la

milice. Si tu veux donc adorer aujourd'hui la statue de Cybèle, et offrir de l'encens à Apollon et à Diane, je vais faire orner l'autel pour le sacrifice. »

Symphorien répondit : « Un magistrat, chargé des affaires publiques, ne doit point perdre le temps à des discours frivoles, s'il est dangereux de s'arrêter dans la voie du salut, combien ne l'est-il pas plus de s'en écarter, pour donner dans les écueils du vice ?

Le juge dit : « Sacrifie aux dieux, afin d'avoir part aux honneurs du palais. »

Symphorien répondit : « Un juge qui se sert, pour faire violence, du glaive que les lois lui mettent en main, souille son tribunal, et donne à son âme la mort éternelle. Nous devons tous mourir, pourquoi n'offririons-nous pas à Jésus-Christ, comme un don, ce que nous devons lui payer un jour comme une dette ? Il est bien tard de se repentir lorsqu'on paraît devant son juge. Vos présents ne sont qu'un poison caché sous la douceur du miel. Nos richesses sont en Jésus-Christ, ni le temps, ni aucun accident ne peuvent nous les enlever, au lieu que vos biens ont l'éclat et la fragilité du verre. Le temps, comme un torrent rapide, entraîne tout : Il n'y a que notre Dieu qui puisse rendre constante la félicité ; l'antiquité la plus reculée n'a pas vu le commencement de sa gloire, et la suite des siècles futurs n'en verra point la fin.

— Il y a trop longtemps, Symphorien, reprit le juge, que j'ai la patience de t'entendre discourir sur la grandeur de je ne sais quel Christ. Si tu ne sacrifies à la mère des dieux, je te condamne aujourd'hui même à la mort, après t'avoir fait souffrir les plus horribles tourments. »

Symphorien lui répondit : « Je ne crains que le Dieu tout-puissant qui m'a créé, et je ne sers que lui. Mon corps est pour un temps en votre pouvoir, mon âme est hors de vos atteintes. Considérez vous-même les monstrueuses superstitions du peuple en l'honneur de l'idole que vous adorez... Vos prêtres sacrilèges honorent le crime sous le voile de la religion, ils appellent sacrifice ce qui est un attentat exécrable. » Voyez la fureur et le fana-

tisme de ces corybantes qui frappent des cymbales et jouent de la flûte aux fêtes de Cybèle ! Qui ne sait que votre Apollon a conduit les troupeaux du roi Admète ; que le souvenir de ses amours lui fait aimer les couronnes de laurier ¹, que par des détours ménagés il a su contrefaire, dans l'ancre de Delphes, la voix et la forme des démons, et le mugissement des bœufs, pour mieux séduire par ses oracles. On dit cependant, qu'à force de tromper il lui est arrivé quelquefois de prédire la vérité. Pour Diane, les fidèles ont reconnu que c'est le démon du midi ; elle court dans les rues, dans les forêts, sur les grands chemins, pour y dresser ses embûches, et c'est de là qu'on la nomme Trivia ². »

Le juge, plein de fureur, interrompit ce discours, et prononça la sentence en ces termes : « Que Symphorien, convaincu de sacrilège envers nos dieux, à qui il a refusé de sacrifier, et dont il a outragé les autels, meure par le glaive, pour venger l'injure des dieux et des lois. »

Tel fut l'interrogatoire de notre illustre Martyr, confession glorieuse, authentique et célèbre dans toute l'Église. Nous

¹ Le saint Martyr fait allusion à la fable selon laquelle Daphné, poursuivie par Apollon, fut changée en laurier.

² Dom Martin, dans son ouvrage qui a pour titre : *Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture*, signale ce passage des actes de saint Symphorien, comme un des plus importants pour l'intelligence du psaume xc. Les questions les plus élevées de la mythologie étaient étudiées par les chrétiens d'Autun, obligés de défendre la religion contre des rhéteurs païens. Il semble que la pensée exprimée par saint Symphorien ait persévéré dans les traditions locales. De tous les lieux de l'ancien diocèse d'Autun, où les croyances populaires attestent la crainte spéciale du démon revêtu des caractères donnés ici à Diane, nul n'est plus célèbre que les roches qui dominent Santenay. Tout y est plein des souvenirs de la Vauvre et de ses apparitions terribles. On sait que Diane était adorée sous le nom d'Ardenna dans le vallon de la Dheune. La piété a opposé à ces croyances populaires des images propres à montrer qu'un chrétien n'a rien à craindre de Satan quand il recourt à Dieu. On voit dans l'église de Santenay une grande statue de saint Michel terrassant le démon. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est une statue de la très-sainte Vierge exécutée par un artiste nommé Bézulier. Marie est représentée avec la couronne sur la tête et le sceptre à la main. Elle tient dans ses bras le divin enfant qui se plait à lui communiquer ses pouvoirs. Un autre enfant, qui est aux pieds de Marie, recule d'effroi à la vue de l'aspic et du basilic dont il est parlé dans le psaume xc ; mais Marie le rassure en levant son sceptre sur le monstre. (M. Devoucoux.)

n'avons pas voulu l'interrompre par des réflexions qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit du pieux lecteur. Qui ne s'aperçoit en effet qu'Héraclius voudrait sauver Symphorien, qu'il emploie tour à tour les promesses, les éloges, les menaces ; qu'il appelle le temps à son aide, en le renvoyant en prison, pour essayer de dompter par l'ennui une volonté si ferme, une constance si héroïque. Qui ne voit que, touché de sa courageuse candeur, il craint d'infliger une mort prématurée à un jeune homme dont le caractère donne de si hautes espérances, et de plonger ainsi dans la désolation une famille illustre, puissante, aimée de toute la cité, et avec laquelle Héraclius avait eu peut-être lui-même d'étroites relations.

La sentence portée contre Symphorien reçut aussitôt son exécution. Chargé de chaînes, il sort de la prison publique, précédé par les licteurs qui portent devant lui les haches et les faisceaux, instruments de son supplice. Un officier d'Héraclius porte, attaché au bout d'une pique, l'écriteau sur lequel est affichée la sentence de condamnation. Autour de Symphorien se groupe une foule d'Éduens partagés entre des sentiments bien différents. Les uns, c'est le petit nombre, se réjouissent de la peine que va subir un blasphémateur, un sacrilège ; les autres s'attendrissent sur la triste destinée d'un jeune homme qui, au lieu de soutenir et de perpétuer une illustre famille dont il est l'espérance et la joie, va mourir de la mort des criminels. Mais les élus que Dieu voyait déjà dans ce peuple aveuglé, les saints qui abhorraient les superstitions païennes et soupiraient comme Symphorien pour le martyre, ah ! ceux-là se pressaient avec amour autour de notre jeune héros, pour louer sa constance, soutenir son courage, ou envier son bonheur.

Sainte Augusta, son illustre mère, dont le cœur aurait dû être brisé par la douleur, si elle n'eût écouté que la voix de la nature, sort de sa demeure et accourt sur le chemin par où devait passer son fils bien-aimé. Elle s'arrête à la Porte-de-Langres. Ni la vue de ce lugubre cortège, ni l'aspect des haches qui vont immoler son fils, ni la froide impassibilité du consulaire Héraclius qui dirige cette marche funèbre, rien ne peut ébranler l'héroïque

fermeté d'Augusta. Aussi généreuse que la mère des Macchabées unissant comme elle un courage mâle à la tendresse d'une femme, elle vient non pour attendrir Symphorien par ses larmes mais pour l'affermir et l'animer par ses discours, et la foi qui fit triompher la mère de toute la tendresse qu'inspire la nature ne paraît pas moins admirable que celle qui fit triompher le fils de toutes les horreurs de la mort.

« Mon fils, mon fils Symphorien, pense au Dieu vivant !... Courage, mon fils, nous ne pouvons craindre la mort, la mort qui mène à la vie ! Lève ton cœur en haut, mon fils, vois Celui qui règne aux cieux !... A cette heure, la vie n'est pas perdue, mais changée en une vie meilleure¹ ! à cette heure, mon fils, tu vas par un heureux échange à la vie éternelle. »

A cette voix qui pénètre jusqu'au fond de son cœur, les yeux de Symphorien se reposent avec attendrissement tantôt sur sa mère, tantôt sur le ciel qu'elle lui montre s'ouvrant pour le recevoir : son visage semble se transfigurer et prendre une expression aérienne et toute céleste, on croit voir rayonner autour de sa tête l'auréole des Martyrs et les Anges lui présenter, comme à un frère chéri, les palmes de la victoire. On arrive au lieu de l'exécution situé hors des murs de la ville ; on lie Symphorien au poteau et on lui tranche la tête. Les chrétiens enlevèrent secrètement son corps, et l'enterrèrent proche d'une fontaine voisine du champ où l'on exécutait les criminels. Le culte de ce saint Martyr devint très-célèbre dans toute la Gaule : et les miracles qui s'opérèrent à son tombeau rendirent son nom respectable même aux païens. Saint Euphrone bâtit dans la suite, auprès de ce lieu, une église et un monastère sous l'invocation de notre saint ; il y fit transférer ses reliques. Elles furent brûlées par les calvinistes dans les guerres de religion. Cependant les fidèles conservèrent une partie de ces reliques, même pendant la Révolution ; elles ont été reconnues authentiques par M^{sr} de Vichy, évêque d'Autun, et sont religieusement honorées dans l'église cathédrale.

¹ Ces paroles *Vita mutatur, non tollitur* se retrouvent dans la préface des morts.

On trouve dans le Missel gothique une messe en l'honneur de saint Symphorien. Ce missel est le plus ancien monument de la liturgie gallicane, telle qu'elle était avant que Charlemagne eût introduit le rit romain dans ses États. La fête la plus récente qu'on y trouve est celle de saint Léger, évêque d'Autun, martyrisé en 678. Écrit en lettres carrées et majuscules, ce missel est, au jugement de Mabillon, de l'époque mérovingienne et du milieu du viii^e siècle. On en conserve le manuscrit dans la riche bibliothèque du Vatican.

Saint Symphorien est le patron de Chassigny, Crissey, Cronat, La Guiche, Sainte-Hélène, Igornay, Marigny, Marly-sur-Arroux, Marly-sous-Issy, Sanvignes, Sigy-le-Châtel, Saint-Symphorien-d'Ancelle, Saint-Symphorien-des-Bois, Saint-Symphorien-lès-Charolles, Saint-Symphorien-de-Marmagne et Touches.

Le peuple a défiguré le nom de saint Symphorien. On le nomme en diverses contrées de la France *Sphern*, *Dynephone*, *Sephreim* et *Sephloreim*.

SAINT HIPPOLYTE,

ÉVÊQUE ET MARTYR.

Cet illustre docteur de l'Église florissait au commencement du iii^e siècle. Saint Jérôme dit qu'il n'avait pu savoir de quelle ville il était évêque : mais Gélase, dans son livre des deux natures de Jésus-Christ, l'appelle métropolitain de l'Arabie. Il fut, au rapport de Photius, disciple de saint Irénée, ainsi que de Clément d'Alexandrie, et maître d'Origène. Nous apprenons d'Eusèbe et de saint Jérôme, qu'il écrivit des commentaires sur plusieurs parties de l'Écriture, et que ce fut son exemple qui excita depuis Origène à faire la même chose. On avait un recueil de ses homélies du temps de Théodore, qui en cite plusieurs ; on avait aussi une lettre de lui à l'impératrice Sévère, femme de Philippe, dans laquelle il traitait du mystère de l'Incarnation et de la résurrection des morts. Dans son ouvrage contre Noët, dont il nous reste une partie considérable, il prouve clairement la distinction des personnes dans la Trinité, la divinité du Fils de Dieu, la distinction des natures en Jésus-Christ ; et l'on se servit depuis de son autorité avec beaucoup d'avantage

contre les eutychéens. Il composa une chronique qui finissait à l'an 222, mais que l'on n'a pu encore découvrir dans aucun des manuscrits grecs que l'on connaît. Son cycle pascal, qui fixe le temps où l'on doit célébrer la fête de Pâques pour l'espace de seize ans, en commençant à la première année d'Alexandre Sévère, est le plus ancien ouvrage que nous ayons en ce genre ¹. Nous avons encore des fragments de ses commentaires sur l'Écriture, et son homélie sur la théophanie ou l'Épiphanie, dans laquelle il parle principalement du Baptême de Jésus-Christ, et des effets merveilleux du Sacrement de la régénération. On regrette la perte de son traité sur le jeûne du samedi ; celui qui avait pour titre : *Si un chrétien doit recevoir la communion tous les jours* ; ses hymnes sur l'Écriture sainte ; ses livres *De l'origine du bien et du mal* ; ceux qu'il avait composés contre Marcion, *Contre les hérésies*, etc. Il réfutait dans ce dernier ouvrage trente-deux sectes, à compter des dosithéens jusqu'à Noët, qui confondait les personnes dans la Trinité, et qui dogmatisait à Smyrne en 245. Voici le jugement qu'en porte Photius : « Saint Hippolyte dit que ces trente-deux hérésies avait été réfutées par saint Irénée, et qu'il a recueilli dans son petit livre les raisonnements de ce Père. Son discours est clair et grave ; il ne dit rien qui n'aille à son but ; mais on chercherait inutilement chez lui les beautés du style attique. »

Comme on fouillait, en 1551, près de l'église de Saint-Laurent, hors de Rome, sur le chemin de Tivoli, on trouva, dans les ruines d'une ancienne église de Saint-Hippolyte (autre que celui dont nous écrivons la vie), une statue de marbre qui représentait notre Saint, assis dans une chaire, aux deux côtés de laquelle étaient gravés en caractères grecs deux cycles, chacun de huit ans. On trouva aussi une table des titres des ouvrages qui sont constamment de saint Hippolyte. Cette statue est présentement dans la bibliothèque du Vatican.

¹ Il a été publié par Gruter, ainsi que par Joseph Scaliger et le P. Buchérius ou Boucher, jésuite, qui ont joint des notes à leur édition. M. Bianchini, de Vérone, a donné une nouvelle explication de ce cycle, dans une bonne dissertation imprimée à Rome en 1703. Le célèbre Cassini et d'autres auteurs ont écrit sur le même sujet.

On découvrit et on publia en 1661, le livre *de l'Antechrist*, composé par saint Hippolyte, et dont Eusèbe, saint Jérôme, etc., font mention. On ne peut douter que ce ne soit le même ouvrage que celui dont parle Photius. Le saint Docteur y donne, d'après Daniel et les autres prophètes, les marques auxquelles on reconnaîtra l'Antechrist qui doit venir avant la fin du monde ¹.

Saint Jérôme appelle saint Hippolyte, un homme très-saint et très-éloquent ². Saint Chrysostome et d'autres écrivains ecclésiastiques lui donnent les épithètes honorables de source de lumière, de témoin fidèle, de docteur très-saint, d'homme rempli de douceur et de charité. Théodore le place dans la même classe que saint Irénée et les appelle l'un et l'autre les fontaines spirituelles de l'Église ³.

Saint Jérôme et d'autres anciens auteurs le qualifient évêque et martyr, et quelques martyrologes mettent sa mort sous le règne d'Alexandre, qui mourut en 235. Il est vrai qu'Eusèbe et saint Jérôme le font fleurir sous ce prince; mais saint Grégoire de Tours, et d'autres anciens, cités par du Cange et Schelstrate, disent qu'il reçut la couronne du martyr durant la persécution de Dèce, en 251. Ruinart et Berti ont adopté ce sentiment, fondé principalement sur ce que le Saint réfute l'hérésie de Noët, qui commença à paraître vers l'an 245.

Les martyrologes du VIII^e siècle, Georges le Syncelle, Zonare et Anastase disent que saint Hippolyte fut évêque de Porto en Italie. Mais le Moine conjecture qu'ils ont confondu cette ville avec celle d'Aden en Arabie, laquelle était aussi appelée anciennement le Port romain. Il paraît au moins qu'il y avait en Arabie un évêché de ce nom. Ceux qui l'ont mis en Italie auront sans doute pris notre Saint pour celui dont parle saint Prudence.

¹ On a faussement attribué à saint Hippolyte le livre intitulé : *De la fin du monde et de l'Antechrist*. C'est une production moderne fort peu estimable et tout à fait différente du livre de l'Antechrist.

La meilleure édition que nous ayons des œuvres de saint Hippolyte, est celle que Fabricius donna à Hambourg en 1716, avec des dissertations, 2 vol. in-fol.

² Ep. xxviii. — ³ Dial. iii.

On voit par les écrits de saint Hippolyte, que les fidèles de la primitive Église ne perdaient jamais de vue les jugements de Dieu; et c'est là, selon saint Jean Climaque, le caractère du véritable disciple de Jésus-Christ. Par là ils s'entretenaient continuellement dans la crainte et la componction; ils devenaient extrêmement attentifs à veiller sur eux-mêmes, et à rapporter à Dieu toutes leurs actions; ils s'animaient au mépris des faux biens du monde; ils s'excitaient à souffrir avec joie les tourments et la mort la plus cruelle, plutôt que de consentir au péché. Cette pensée les soutenait surtout dans les temps de tentation, conformément à cette maxime de saint Basile : « Si vous êtes tenté de pécher, pensez à ce tribunal redoutable devant lequel tous les hommes paraîtront. »

SAINT HIPPOLYTE, SURNOMMÉ NONNUS,

MARTYR.

Ce saint Hippolyte était un vieillard qui, ayant embrassé la foi chrétienne, donnait la sépulture aux martyrs et assistait à leurs supplices, pour louer Dieu lorsqu'il les voyait généreux. Un jour que le vicaire du préfet de Rome interrogeait Sabinien intendant de sainte Aure, et qu'il voulait le ramener aux idoles, Hippolyte Nonnus dit à ce juge : « Si vous connaissiez le Christ, Fils de Dieu, vous ne tortureriez pas ses Saints pour les ramener à vos idoles, vous cesseriez d'adorer des pierres muettes et vous adoreriez le Créateur de l'univers. » Le juge fit prendre Hippolyte; on lui lia les pieds et les mains, et les bourreaux le précipitèrent dans un gouffre où il rendit son âme à Dieu.

Ce martyre eut lieu sous l'empereur Claude le Gothique, le 22 août de l'an 269.

SAINT MAUR,

MARTYR A REIMS.

Ce fidèle Serviteur de Dieu était prêtre à Reims, pendant la première persécution de Dioclétien; il soutenait le courage des chrétiens. Mais Rictio-Varus qui fit tant de martyrs, vint dans cette ville, et comme partout il envoya au ciel une phalange de

fidèles. Le bon prêtre Maur qui les dirigeait fut mis à mort avec ceux dont il était le père et le guide. Ce massacre eut lieu le 22 août 287.

Quand la paix fut rendue à l'Église, on rechercha ses Reliques dont une partie avait été emporté à Liège. Mais une autre partie se conservait à Reims, où elle fut retrouvée au xvii^e siècle, dans l'église de saint Nicaise.

SAINT ATHANASE,
ÉVÊQUE DE TARSE,
ET SAINTE ANTHUSE,
MARTYRS.

Anthuse, qui tenait un rang considérable dans la ville de Tarse, était signalée au milieu du iii^e siècle comme l'une des plus héroïques chrétiennes de la Cilicie, depuis qu'elle avait reçu le Baptême des mains de saint Athanase, son évêque. Elle était, par ses vertus, le modèle de toutes les femmes ; elle n'employait ses grandes richesses qu'à faire le bien, mais ses bonnes actions et ses vertus, ne purent la soustraire aux persécuteurs. L'un d'eux, l'empereur Valérien, régnait alors (en l'an 258). Elle fut arrêtée, et presque en même temps on arrêta aussi son évêque saint Athanase. De plus, on mit la main sur deux domestiques de la pieuse dame, qui les avait amenés à la foi en Jésus-Christ. Le saint Évêque souffrit et mourut le premier ; après lui les deux Serviteurs qui tous confessèrent Jésus-Christ et enfin la bienheureuse Anthuse.

Nous ignorons les détails de ce massacre, qui eut lieu le 22 août de l'an 258. Mais nous savons que les Grecs célèbrent leur fête le 22 février, et les Latins le 22 août.

SAINT EPTADE,
ABBÉ DE CERVON.

Saint Eptade vécut vers la fin du v^e siècle, et jusqu'au temps de Sigismond, roi de Bourgogne ¹. La légende de ce Saint nous

¹ *Histoire de l'Eglise d'Autun*, p. 534.

apprend qu'il naquit à Autun, d'une famille honnête et fort riche. Il employa les premières années de sa vie à se former à la piété et aux sciences. Il se distingua bientôt par une admirable charité. C'était un de ces hommes de miséricorde que Dieu suscite pour adoucir les maux causés par la guerre et par l'invasion. Sa principale occupation, dit l'historien de l'Église d'Autun, fut de visiter les malades, de racheter les captifs et de soulager les pauvres. On croit aussi qu'il exerçait à Autun l'importante fonction de Monétaire ¹.

Saint Flavien, évêque d'Autun, appréciant les vertus d'Eptade, voulut l'ordonner prêtre, mais il ne put vaincre son humilité ². Le roi Clovis n'eut pas moins d'empressement à récompenser son mérite. Après avoir fait la paix avec Gondebaud, roi de Bourgogne, il se proposait d'élever Eptade sur le siège d'Auxerre. Mais le Saint redouta un emploi dont il ne se crut pas digne. Afin donc de se soustraire aux sollicitations du monarque, il se retira avec un petit nombre de disciples dans une solitude près de Corbigny. Il n'en sortit, dit le P. Lecointe, que lorsque Clovis lui eut promis avec serment de ne jamais le forcer à recevoir l'épiscopat, pourvu qu'il continuât d'intercéder pour son royaume et de travailler au soulagement des captifs romains et bourguignons.

La communauté qu'il forma dans le Morvan prit le nom de Saint-Eptade de Cervon. Charles-le-Chauve, par une charte de 843, la mit, ainsi que plusieurs autres monastères, sous la dépendance de l'église de Saint-Nazaire d'Autun. Elle fut depuis sécularisée, et changée en un chapitre de dix chanoines qui avaient à leur tête un abbé. Dès le x^e siècle, saint Eptade avait à Monthelon une église de son nom.

SAINTE MARIE ET SAINTE GARCIE,

MARTYRES.

Ces deux Saintes étaient sœurs de saint Bernard d'Alcyre, ainsi nommé parce qu'il était du bourg d'Alcyre, à six lieues de

¹ M. Devoucoux.

² Cependant le P. Lecointe a lu l'éloge de saint Eptade, prêtre d'Autun, dans un manuscrit de l'abbaye de Moissac.

Valence. Elles étaient nées mahométanes à Carlète, dans le royaume de Valence en Espagne. Leurs parents étaient nobles.

Saint Bernard leur frère, ayant de bonne heure reconnu la vérité du christianisme, s'enfuit de la maison paternelle, se fit chrétien, et prit l'habit monastique dans le monastère de Poblèse de l'Ordre de Cîteaux. Après avoir passé quelques années dans le cloître, en édifiant ses Frères, le zèle de la religion qu'il avait embrassée, lui fit désirer d'aller travailler à convertir un frère et deux sœurs qu'il avait. En ayant obtenu la permission de ses supérieurs, il retourna pour quelque temps dans sa patrie. Il ne put rien gagner sur son frère ; mais ses instructions, rendues plus pathétiques par la tendresse fraternelle, agirent si puissamment sur le cœur de ses sœurs, qu'elles demandèrent et reçurent le Baptême où l'une prit le nom de Marie, et l'autre celui de Garcie. Leurs véritables noms sont inconnus. Bernard, pleinement convaincu que l'endurcissement de son frère était sans remède, et craignant que ses sœurs, quand il serait reparti pour son monastère, ne fussent exposées à de trop fortes tentations, en restant avec cet infidèle opiniâtre, leur conseilla de venir dans les États des chrétiens, professer librement leur religion. Elles y consentirent et partirent secrètement avec lui. Leur frère ne fut pas plutôt instruit de leur fuite, qu'il en fut dans une fureur extrême. Il les poursuivit ; et les ayant atteints auprès d'Alcyre, il les immola tous trois à sa fureur, le 22 août 1280.

L'Église d'Espagne et l'Ordre de Cîteaux les honorent comme martyrs, parce qu'ils furent tués en haine du christianisme.

LA BIENHEUREUSE RICHILDE,

RECLUSE.

Un puissant seigneur de Bavière, possesseur du château-fort de Hohenwart, fit de cette forteresse un monastère. Il agissait de concert avec sa femme. Dans la seconde moitié du ^x^e siècle, des Religieuses s'y réunirent, et les enfants du fondateur comblerent de biens cette sainte maison, au succès de laquelle ils s'intéressaient beaucoup.

En l'an 1074, la pieuse Richilde, fille du fondateur, prit le voile

dans le monastère de Hohenwart, car son cœur était tout à Dieu, et elle ne vivait que pour gagner le ciel. Elle fut bientôt le modèle de toutes les religieuses. Mais après qu'elle eut passé quelques mois dans la communauté, elle demanda et obtint la permission de s'enfermer dans une petite cellule où elle pût ne s'occuper que de Dieu et de son salut. On la lui bâtit appuyée au mur de l'église, afin que par une petite fenêtre elle pût assister aux saints offices. Elle y vécut vingt-six ans et s'en alla au ciel le 22 août de l'an 1100.

Toutes ses Sœurs l'invoquèrent comme Bienheureuse le jour même de ses funérailles, et de nombreux miracles appuyèrent la confiance publique dans le culte qui honora l'heureuse Richilde.

LA BIENHEUREUSE CLAIRE-MARIE DE LA PASSION.

Claire-Marie de la Passion, Carmélite déchaussée, fondatrice du monastère de *Regina-Cæli*, dans Rome, était fille de Philippo Colonne, duc de Paliano, et de dame Lucrèce Tornacelli son épouse. Elle naquit à Ossogna, le 20 avril 1610, et fut appelée Victoire.

Peu sensible aux faux plaisirs du siècle, elle forma de bonne heure le dessein de se donner à Dieu sans réserve; et pour l'exécuter, elle se retira dans le monastère de Saint-Éloi, de l'Ordre des Carmélites déchaussées, où elle prit l'habit le 4 octobre 1628. Les progrès qu'elle fit dans la vie religieuse la firent bientôt regarder comme un modèle de vertu digne d'être proposé aux autres. C'est pourquoi elle fut élue supérieure, du consentement unanime de toutes les religieuses du couvent; mais elle ne gouverna pas longtemps le monastère de Saint-Éloi. Elle passa dans celui qu'on appelle *Regina-Cæli*, fondé par Anne Colonne, duchesse de Palestrina.

C'est là qu'elle mourut le 22 août 1675, dans la soixante-sixième année de son âge et la quarante-huitième de sa profession.

Les grands biens qu'elle fit à cette maison lui méritèrent sans doute le titre de fondatrice.

LE BIENHEUREUX BERNARD D'OFFIDA,

FRÈRE MINEUR, CAPUCIN.

Né à Offida en Italie le 16 novembre 1604, fils d'honnêtes paysans qui menaient une vie chrétienne, le jeune Bernard n'eut, dès son enfance, que de bons exemples et de sages leçons. Il eut de bonne heure l'amour de la vertu. Il était si bon qu'il disait à son père : « Ce que mon frère ne voudra pas faire, je le ferai, et s'il mérite d'être puni, punissez-moi pour lui. »

Dès qu'il qu'il eut sept ans, on le chargea de garder les moutons ; et tout en surveillant son petit troupeau, il priait continuellement Dieu, la très-sainte Vierge, les Anges et les Saints. Les autres petits bergers venaient prier avec lui et réciter le chapelet. Dès qu'il le put, il entra chez les Capucins, comme Frèrelai, et se chargea avec joie de toutes les occupations pénibles ou désagréables. Il mourut d'une mort toute sainte, le 22 août 1694, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Voici ce que dit le saint Pape Pie VI, dans le bref de la béatification du bienheureux Bernard d'Offida, en date du 19 mai 1795 :

« Bernard d'Offida passa son enfance et les jours dangereux de sa jeunesse sous le chaume de son père, dans l'innocence et la sainteté. Ensuite, inspiré d'en-haut, il chercha à s'approcher plus près de Dieu, par une vie plus austère ; et dans cette vue, il entra chez les Capucins. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il ne cessa de combattre les convoitises de la chair, et il parvint à la réduire en servitude par des jeûnes et des mortifications continuels. Il témoignait la plus grande charité aux pauvres et à tous ceux qui éprouvaient des besoins. Bien qu'il fut doué de grâces merveilleuses et particulièrement de l'esprit de prophétie, il pensait humblement de lui-même, paraissait n'avoir pas l'idée des grandes choses qu'il avait faites, et n'aspira jamais à la célébrité. Il atteignit ainsi un si haut degré de vertu, que toute sa communauté, ainsi que les étrangers, le révéraient comme un Saint déjà en possession de l'héritage céleste. Nous avons donc jugé, en remplissant le saint ministère que Jésus-Christ,

le Prince des Pasteurs, a, par son infinie clémence, voulu nous imposer, que dans ces jours mauvais, où l'orgueilleuse philosophie semble égarer impunément le monde entier, rien n'était plus à propos que de montrer aux fidèles cet exemple de patience et d'humilité chrétienne, en l'élevant assez pour qu'il pût briller au loin, et diriger vers le sentier de la paix ceux qui marchent encore dans les ténèbres et les ombres de la mort. »

LE VÉNÉRABLE PÈRE PIERRE DAVILET,

CONFESSEUR DE LA FOI.

Pierre Davilet, Prémontré de la maison de l'Étanche, au diocèse de Verdun, fut déporté à l'âge de cinquante ans. C'était un homme simple et droit, mais qui avait été faible au début de la Révolution. Il édifia singulièrement les compagnons de son exil par la rétractation qu'il fit spontanément à genoux et à haute voix au milieu du grand hôpital, ayant été véritablement touché de la grâce, à la vue d'un si grand nombre de confesseurs de la foi, mourant avec joie pour le maintien de la religion, dont il avait eu le malheur de méconnaître un instant les dogmes. Il ne survécut qu'environ un mois à cette courageuse démarche, quoiqu'il fût en pleine santé lorsqu'il la fit.

Il mourut saintement le 22 août 1794.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Le 22 août 1873, M^{re} l'Évêque de Grenoble consacre de nouveau son diocèse et la France au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de la Salette. Cette consécration se fit sur la sainte montagne où la Reine du ciel pleurant nos péchés, apparut pour nous avertir des châtiments qui nous menaçaient. Depuis plusieurs jours, le concours des pèlerins au sanctuaire de la Salette était immense, et la France tout entière y était représentée. Beaucoup étaient venus à pied, et entre autres neuf cents hommes de Saint-Jean-de-Maurienne qui, sous la conduite de leur Évêque avaient fait trois jours de marche forcée à travers les montagnes. La cérémonie fut très-émouvante : il semblait que l'on fût dans les

hauteurs des cieux. Le soir il y eut procession aux flambeaux, avec déploiement de toutes les bannières de France.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

Octave de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie.

A Rome, sur le chemin d'Ostie, fête de saint Timothée, martyr, qui fut arrêté par Tarquin, préfet de la ville, et souffrit d'une longue détention en prison : n'ayant pas voulu sacrifier aux idoles, il fut fouetté par trois fois différentes, et ayant souffert d'autres supplices très-cruels, il fut à la fin décapité.

A Porto, saint Hippolyte, évêque, très-illustre pour son érudition, qui, sous l'empereur Alexandre, pour avoir confessé la foi avec éclat, fut précipité, pieds et mains liés, dans une fosse profonde remplie d'eau, et remporta la palme du martyr. Les chrétiens ensevelirent son corps dans le même lieu.

A Autun, saint Symphorien, martyr, qui, du temps de l'empereur Aurélien, ayant refusé de sacrifier aux idoles, fut d'abord fouetté, puis jeté en prison, et enfin consumma son martyr en ayant la tête tranchée.

1

UNDECIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Octava Assumptionis beatæ Mariæ Virginis. — Romæ via Ostiensi natalis sancti Timothei martyris, qui tentus a Tarquino urbis præfecto, et longa carceris custodia maceratus, cum sacrificare idolis nolisset, tertio cæsus, et gravissimis suppliciis attrectatus, ad ultimum decollatus est. — In Portu Romano sancti Hippolyti episcopi, eruditione clarissimi, qui sub Alexandro imperatore ob præclaram fidei confessionem manibus pedibusque ligatis in altam foveam aquis plenam præcipitatus, martyrii palmam accepit : cujus corpus a Christianis apud eundem locum sepultum fuit. — Augustoduni sancti Symphoriani martyris, qui tempore Aureliani imperatoris, cum idolis sacrificare nollet, primo verberibus affligitur, deinde carceri mancipatus, ad ultimum cæso capite martyrium consummavit. — Romæ sancti Antonini martyris, qui cum se Christianum libera voce fateretur, a Vitellio iudice capitali sententia damnatus est, et via Aurelia sepultus. — Item in Portu Romano sanctorum martyrum Martialis, Saturnini, Epicteti, Marprilis et Felicis, cum sociis eorum. — Nicomedie passio sanctorum Agathonici, Zotici et sociorum martyrum sub Maximiano imperatore, et Eutholomio præside. — Tarsi sanctorum Athanasii episcopi et martyris, Anthusæ nobilis femine, quam ipse baptizaverat, et duorum ejus servorum, qui sub Valeriano imperatore passi sunt. — Rhemis sanctorum martyrum Mauri et sociorum. — In Hispania sanctorum martyrum Fabriciani et Philiberti. — Papiæ sancti Guniforti martyris.

A Rome, saint Antonin, martyr, qui, avouant hautement qu'il était chrétien, fut condamné par le juge Vitellius à avoir la tête tranchée, et fut enterré sur la voie Aurélienne.

A Porto, saint Martial, saint Saturnin, saint Épictète, saint Mapril, saint Félix et leurs compagnons, martyrs.

A Nicomédie, supplice de saint Agathonique, saint Zotique et leurs compagnons, martyrs, sous l'empereur Maximien et le président Eutholome.

A Tharse, saint Athanase, évêque et martyr ; sainte Anthuse, femme noble, que ce saint avait baptisée, et deux de ses serviteurs qui souffrirent sous l'empereur Valérien.

A Reims, saint Maur et ses compagnons martyrs.

En Espagne, saint Fabricien et saint Philibert, martyrs.

A Pavie, saint Gunifort, martyr.

Additions des autres martyrologes.

Saint Sigefrid ou Sifroy, troisième abbé de Saint-Pierre de Weremont, en Angleterre, au VIII^e siècle.

Saint André, surnommé le Scot, sans doute parce qu'il était Écossais d'origine, archidiacre de Fiésolo, mort en l'an 900.

Translation des reliques de saint Jocond, martyr, dans l'église des Récollets, à Paris.

Saint Or, saint Oropside et saint Irénée, martyrs, honorés chez les Grecs.

Saint Sève et saint Nectaire, martyrs, à Néocésarée.

Saint Aldrovande, évêque en Toscane.

Saint Théoprèpe, martyr, à Nicomédie avec saint Agathonique, saint Zotique et d'autres. L'empereur Justinien leur a fait bâtir une église à Constantinople.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jean Bourdon, prêtre Capucin, à Sotteville, en Normandie, pour refus de serment schismatique, déporté ; mort en mer, sur le navire *les Deux-Associés*, le 22 août 1794.

Pierre-Étienne Courvoisier, prêtre Bénédictin, pour refus de serment, déporté, mort pareillement le même jour.

Jacques-Pierre Potevin, prêtre du diocèse de Poitiers, déporté, mort à Rochefort le même jour, 22 août 1794.

Jacques-Louis Brière, prêtre du diocèse de Chartres, condamné à mort comme prêtre réfractaire, guillotiné le même jour à Chartres.

Julien Colobert, prêtre, aumônier des Ursulines de Vannes, déporté et mort en mer à l'âge de trente six ans, le 22 août 1794.

Louis Guignier, prêtre religieux de l'Ordre de Grammont, condamné à la déportation pour refus de serment, mort en mer ce même jour.

Andrieu Soullez, prêtre du diocèse de Rouen, condamné à la déportation comme prêtre réfractaire, conduit à Rochefort avec dix-neuf autres prêtres, mort le 22 août 1794, à l'âge de trente ans.

Jean Poulain, prêtre, chanoine de la cathédrale d'Arras et grand théologien, condamné à mort comme prêtre réfractaire, guillotiné à Arras le 22 août 1794.

VINGT-TROISIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Philippe Béniti, servite. — Saint Timothée et saint Apollinaire, martyrs à Reims. — Saint Théonas, évêque d'Alexandrie. — Les saints martyrs Claude, Astère, Néon, Domnine et Théonille. — Saint Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont. — Saint Victor de Vite, évêque. — Saint Justinien, martyr. — Sainte Asceline, vierge. — Saint Jacques de Mévania, Frère Prêcheur. — Établissement de la Confrérie de la Sainte Robe de Notre-Seigneur à Argenteuil. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT PHILIPPE BÉNITI,

SERVITE.

Saint Philippe était originaire de Florence ; il sortait de la maison illustre de Béniti ou Benizzi. Un religieux de l'Ordre des Servites, qui n'était pas encore parfaitement établi, étant venu quêter à la maison de son père, l'enfant qui parlait à peine, s'écria tout à coup : « Voilà un vrai serviteur de la très-sainte Vierge. » Cette merveille étonna ses parents et fit qu'ils prirent un soin tout particulier de son éducation. Ils l'envoyèrent étudier à Paris où il fit de grands progrès dans les lettres et dans la piété.

La science en lui apprenant les effets merveilleux de la nature le portait continuellement à s'élever vers Dieu qui en est l'auteur, à le bénir et à l'adorer. De Paris, ses parents le firent venir à Florence ; il y continua les mêmes études, et y prit le degré de docteur, qui était le même que dans la faculté des arts. De retour à Florence, il prit quelque temps pour délibérer sur le genre de vie qu'il devait embrasser, et pria le ciel avec ferveur de lui faire connaître la route qu'il devait suivre pour accomplir parfaitement la volonté divine.

Il y avait quinze ans que l'Ordre des Serviteurs de la très-sainte Vierge Marie, autrement appelés Servites, avait été institué. Il avait eu pour premiers fondateurs, sept riches marchands

de Florence, qui, après s'être réunis ensemble, s'étaient retirés à Monte-Senario, à six milles de la ville ; ils s'y renfermèrent dans de petites cellules, vivant à peu près comme les ermites de Camaldoli. Tout était en commun parmi eux, et ils obéissaient à Bonfilio Monaldi, qu'ils avaient choisi pour supérieur. Ils pratiquaient des austérités extraordinaires, et n'avaient guère pour subsister que les aumônes des fidèles. A la prière de quelques personnes de piété, Bonfilio Monaldi fonda près d'une des portes de Florence, un petit couvent avec une chapelle dédiée sous le titre d'Annonciation de la très-sainte Vierge.

Saint Philippe étant entré dans cette chapelle pour y entendre la messe, le jeudi de la semaine de Pâques, fut singulièrement frappé à la lecture de ces paroles de l'épître, adressées par l'Esprit-Saint au diacre Philippe : « Avancez et approchez-vous de ce chariot. » Comme il portait le nom de Philippe, il s'appliqua ce texte de l'Écriture, et crut que c'était une invitation que lui faisait le Saint-Esprit de se mettre sous la protection de la Mère de Dieu dans le nouvel Ordre. La nuit suivante, il eut un songe mystérieux, où il s'imaginait être dans un vaste désert (représentant le monde), rempli de précipices, de rochers, d'épines, de pièges et de serpents venimeux, en sorte qu'il ne voyait pas le moyen d'échapper à tant de dangers. Pendant qu'il était saisi de crainte et de consternation, il crut voir la très-sainte Vierge qui l'invitait à entrer dans le nouvel Ordre. Le lendemain matin, il réfléchit sérieusement sur ce qui lui était arrivé. Le résultat de ses réflexions fut qu'il fallait une extrême vigilance et une grâce extraordinaire pour découvrir les écueils qui se rencontrent dans la mer orageuse de ce monde. Il se persuada donc que Dieu l'appelait dans l'Ordre des Servites, et qu'il lui offrait la protection de la très-sainte Vierge, comme un asile assuré. Il alla trouver le P. Bonfilio, qui lui donna l'habit dans la petite chapelle où il avait entendu la messe. Il demanda, par humilité, à être reçu en qualité de Frère convers. Ayant fait profession le 8 septembre 1233, il fut envoyé par son supérieur à Monte-Senario, pour y être occupé aux divers travaux de la campagne. Il les offrit à Dieu en esprit de pénitence et y joignit le recueillement le plus

parfait. Lorsqu'il était libre, il se renfermait dans une petite grotte située derrière l'église, pour y vaquer à l'exercice de la prière. Les délices célestes qu'il y goûtait, lui faisaient souvent oublier le soin de son propre corps. Il cachait avec grand soin son savoir et ses talents, qui cependant à la fin furent découverts. Ceux qui conversaient avec lui admiraient sa prudence toute céleste et la lumière avec laquelle il parlait des matières spirituelles. Etant au couvent qui avait été depuis peu fondé à Sienne, il eut occasion de s'expliquer sur certains points controversés en présence de plusieurs personnes très-éclairées ; il le fit avec tant d'habileté, que ceux qui l'entendirent en furent frappés d'admiration. On engagea les supérieurs à tirer cette lumière de dessous le boisseau, pour la placer sur le chandelier. Ceux-ci obtinrent une dispense du Pape, pour lui faire recevoir les saints Ordres ; mais il ne consentit à ce changement d'état que par obéissance. Peu de temps après, on le fit définitif et assistant du général : il devint lui-même général en 1267.

Après la mort du Pape Clément IV, les cardinaux assemblés à Viterbe, jetaient les yeux sur lui pour l'élever à la papauté. Dès qu'il fut instruit de leur dessein, il se retira sur les montagnes, avec un religieux de son Ordre, et y resta caché jusqu'à l'élection de Grégoire X. Sa retraite lui fut d'autant plus agréable, qu'elle lui fournit l'occasion de redoubler ses austérités, et de se livrer uniquement à la contemplation. Il ne vivait que d'herbes desséchées et ne buvait que de l'eau d'une fontaine, qui est connue aujourd'hui sous le nom de bain de saint Philippe, et située sur une montagne appelée Montagnate. Il quitta son désert, brûlant d'un nouveau zèle pour allumer dans les cœurs le feu de l'amour divin. Ayant prêché en plusieurs endroits de l'Italie, il nomma un vicaire pour gouverner son Ordre en sa place, puis partit avec deux de ses religieux pour faire une mission qui devait avoir une grande étendue. Il prêcha avec un succès incroyable à Avignon, à Toulouse, à Paris, et dans d'autres grandes villes de France ; la Flandre, la Frise, la Saxe et la Haute-Allemagne furent aussi les théâtres de son zèle. Après deux ans d'absence, il revint en 1274, tenir à Borgo le chapitre général de son Ordre. Il voulut

s'y démettre de sa place : mais on ne lui accorda point ce qu'il demandait ; il fut au contraire confirmé dans le généralat pour toute sa vie. La même année, il alla au second concile général de Lyon, où le Pape Grégoire X présidait en personne, pour y solliciter la confirmation de son Ordre, qu'il obtint. Il annonçait la parole de Dieu dans tous les lieux par lesquels il passait. Il avait reçu du ciel un talent extraordinaire pour la conversion des pécheurs, de ceux surtout qui étaient divisés par des haines.

L'Italie était alors déchirée par des discordes intestines, et principalement par les factions des Guelfes et des Gibelins¹. On avait souvent essayé, quelquefois avec succès, de remédier à ces maux, mais l'on n'avait réussi qu'à l'égard de quelques personnes. Le feu de la discorde s'était rallumé dans la plupart des esprits avec plus de violence que jamais. Philippe calma l'animosité des factions prêtes à s'entre-déchirer, à Pistoie et dans plusieurs autres lieux. Il rétablit aussi la paix à Forli, mais ce ne fut pas sans courir de grands dangers. Les séditeux l'insultèrent et le battirent dans les différents quartiers de la ville. Leur fureur cependant se laissa désarmer à la fin, par la douceur et la patience invincible du Saint.

Pérégrin Latiozi était un des plus ardents d'entre eux ; il avait lui-même maltraité Philippe. Mais il fut si édifié de sa conduite, qu'il vint se jeter à ses pieds, tout baigné de larmes, pour lui demander pardon, et solliciter le secours de ses prières. Il entra

¹ On donnait le nom de Guelfes à ceux qui tenaient aux Papes ; et l'on appelait Gibelins ceux qui suivaient le parti des empereurs dans l'affaire des investitures. Ce fut en Allemagne que l'on entendit d'abord parler de la distinction de ces deux factions. En 1140, l'empereur Conrad III disposa du duché de Bavière en faveur de son frère Léopold, margrave d'Autriche, après en avoir dépouillé la famille des Guelfes qui l'avait possédé longtemps. Guelfe VII soutint, les armes à la main le droit de sa famille, pour le faire passer à Henri, son pupille, que l'on surnomma le Lion. Frédéric Barberousse, successeur de Conrad, rendit à Henri le duché. Conrad était né à Waiblingen dans la Souabe, ce qui fit appeler ses partisans *Waiblingli*, mot que la prononciation italienne fit changer en celui de *Gibellini*. Les factions des Guelfes et des Gibelins subsistèrent plus de cent ans en Allemagne, et près de quatre cents ans en Italie. Elles ne furent entièrement éteintes que sous le règne de Charles-Quint. Voyez l'*Histoire de la Maison de Hanovre*, par Scheidius, et l'*Histoire d'Allemagne*, par le P. Barre.

dans l'Ordre des Servites à Sienne, et devint un modèle accompli de pénitence. Il mourut sur la cendre et le cilice, à l'âge de quatre-vingts ans. Les miracles opérés par son intercession, joints à d'autres preuves évidentes de son héroïque sainteté, engagèrent le Pape Benoît XIII à le canoniser en 1726.

Saint Philippe faisait de la sanctification de ses religieux, le principal objet de son zèle, persuadé que c'était là le premier de ses devoirs¹. Il suivait la maxime si fortement inculquée par un célèbre réformateur dans le dernier siècle, qu'une communauté religieuse où la discipline régulière n'est point observée, et où ceux qui professent l'institut, n'en ont point le véritable esprit, est moins un port assuré, qu'un lieu rempli d'écueils. Il faudrait en effet une sainteté plus qu'ordinaire, pour résister au torrent de l'exemple, et pour se prémunir contre la contagion de l'air empesté qu'on respire de toutes parts. On ne doit point se rassurer sur ce que l'on évite les crimes grossiers qui règnent dans le monde. Un religieux perdra son âme, s'il n'a point l'esprit de son état, et s'il en néglige les devoirs. Philippe ne cessait d'offrir à Dieu ses prières, ses veilles et d'autres bonnes œuvres, pour obtenir à ses Frères la grâce d'être préservés de ce malheur.

Le dépérissement de sa santé l'ayant averti de la proximité de sa mort, il entreprit la visite des couvents de son Ordre. Étant arrivé à Todi, il alla se prosterner devant l'autel de la très-sainte Vierge, y pria avec une grande ferveur, et dit : « C'est là le lieu de mon repos pour toujours. » Le lendemain, il fit un discours fort touchant sur la gloire des Bienheureux. On fut averti du

¹ L'Ordre des Servites fut approuvé par Alexandre IV et Benoît XI. Saint Philippe l'étendit beaucoup en Italie, et bâtit même des couvents en d'autres pays. Il est aujourd'hui divisé en vingt-sept provinces. Le chef-lieu est le couvent de l'Annonciation à Florence.

Les Servites ayant oublié l'esprit de leur état, tombèrent peu à peu dans le relâchement. En 1593, l'austérité primitive de l'Institut fut rétablie dans les ermitages de Monte-Senario. Ceux qui suivent cette réforme sont appelés Servites ermites. Dans le xv^e siècle, les Papes Martin V et Innocent VIII déclarèrent que les Servites étaient un cinquième Ordre mendiant, et les associèrent à cet égard aux quatre anciens Ordres de mendiants, qui sont les Franciscains, les Dominicains, les Carmes et les Ermites de Saint-Augustin.

danger que courait sa vie par une fièvre ardente qui le prit le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge. Durant toute sa maladie, il montra les plus vifs sentiments de componction. Le jour de l'octave de la fête, étant tombé en agonie, il se fit apporter son livre. C'était ainsi qu'il avait coutume d'appeler son crucifix. Il mourut en contemplant affectueusement l'image du Sauveur étendu sur la Croix. Clément X le canonisa en 1671 ; mais la bulle de sa canonisation n'a été publiée qu'en 1724 , par Benoît XIII. Sa fête a été remise au 23 août, parce que le 22, qui fut le jour de sa mort, était occupé par l'octave de l'Assomption.

SAINT TIMOTHÉE ET SAINT APOLLINAIRE,

MARTYRS A REIMS.

On croit que saint Timothée était disciple de saint Polycarpe, et qu'il vint dans les Gaules avec d'autres chrétiens. Comme il prêchait la foi en Jésus-Christ dans Reims, le juge Lampade l'arrêta et le livra à l'un de ses bourreaux pour le ramener au culte des dieux de l'empire. Mais ce bourreau qui se nommait Apollinaire fut converti par celui qu'il devait torturer. Apollinaire et Timothée reçurent alors ensemble la couronne du martyr.

Lorsque Constantin eut donné la paix à l'Église, un rémois nommé Eusèbe, personnage très-considéré à Reims et devenu chrétien, bâtit une église sous le patronage de ces deux Martyrs. On ajoute que plus tard saint Remi choisit cette église pour sa sépulture, et que, sous le règne de Charlemagne, l'archevêque de Reims, Tilpin ou Turpin, mit les reliques de ces deux Saints dans une châsse ornée d'or et d'argent.

SAINT THÉONAS,

ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE.

Théonas fut élu vers l'an 282 pour gouverner l'Église d'Alexandrie, vacante par la mort du saint évêque Maxime. On le compte le seizième des évêques de cette ville, et il honora son siège par la pureté de sa vie et la pratique de toutes les vertus. Mais il eut beaucoup à souffrir pour convertir les païens et ramener les

hérétiques à la foi. Son clergé brilla par l'excellence des prêtres dont il sut le composer.

Après avoir conduit son troupeau dix-huit ans, avec la vigilance, le zèle et la charité d'un bon pasteur, il quitta la terre en l'an 300, et peu de temps après, Alexandrie eut une église consacrée sous son patronage.

LES SAINTS MARTYRS

CLAUDE, ASTÈRE, NÉON, DOMNINE ET THÉONILLE.

Le dixième des calendes de septembre¹, sous le consulat de Dioclétien et d'Aristobole², à Ægée³ en Lycie, le proconsul Lysias, tenant l'audience dit : « Qu'on fasse entrer les chrétiens qui ont été arrêtés par les officiers de la ville, en exécution de nos ordres. » Euthalius, garde général des prisons⁴, dit au proconsul : « Seigneur, quelque recherche qu'aient pu faire ces officiers, ils n'ont pu découvrir que trois jeunes garçons, qui sont frères⁵, deux femmes et un petit enfant. Voici un de ces trois frères ; que votre grandeur⁶ veut-elle qu'on en fasse ? » Le proconsul Lysias, l'ayant fait appeler, lui dit : « Mon fils, comment vous appelez-vous ? » Le jeune homme répondit : « Seigneur, je m'appelle Claude. » Le proconsul Lysias dit : « Ne vous amusez point à toutes ces folies, mon fils ; croyez-moi, sacrifiez aux dieux ; c'est l'unique moyen d'éviter les tourments qui sont préparés pour tous ceux qui refusent de le faire. » Claude répondit : « Le Dieu que je sers ne demande point de pareils sacrifices. Ce qu'on lui peut offrir de plus agréable, ce sont de bonnes œuvres, voilà les sacrifices qu'il aime. Pour vos dieux ce ne sont que des esprits immondes, qui ne se plaisent qu'à perdre les âmes de ceux qui les adorent ; c'est pourquoi vous ne me persuaderez jamais de les adorer. » Alors le proconsul Lysias lui fit donner cent coups de fouet, disant qu'il n'y avait que ce moyen-là de le

¹ Le 23 août. — ² Ou Aristobule.

³ Ou plutôt en Cilicie, où est Ægée, ville épiscopale, relevant d'Anazarbe, métropole.

⁴ *Commentariensis, Clavicularius, Cornicularius.*

⁵ Livrés par la méchanceté de leur belle-mère.

⁶ *Claritas tua, nobilitas tua.*

rendre sage. Claude dit : « Quand vous me feriez souffrir des tourments mille fois plus cruels, vous ne viendriez pas pour cela à bout de votre dessein ; sachez que vous vous faites plus de mal qu'à moi. » Le proconsul Lysias dit : « Je veux bien encore vous le redire, l'ordre précis de notre invincible empereur enjoint à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux, et veut que s'ils s'en défendent, ils soient punis sur-le-champ, mais aussi que s'ils obéissent, ils soient comblés d'honneurs, et inscrits sur une liste pour avoir part aux gratifications du prince. » Claude dit : « Ces honneurs et ces gratifications que vous faites sonner si haut ne seront que pour un temps, au lieu que la récompense que je recevrai pour avoir confessé Jésus-Christ sera éternelle. Le proconsul Lysias le fit mettre sur le chevalet, et fit allumer du feu sous ses pieds. Il s'avisa même d'une extrême cruauté ; ce fut de lui faire couper de la chair aux talons, et de la lui faire mettre dans les mains, afin que les secouant par l'horreur que lui donneraient ces morceaux de chair sanglante, ils tombassent dans le brasier qu'on avait allumé sous lui, et qu'il parût ainsi les avoir offerts en sacrifice. Claude dit : « Le feu et les tourments les plus âpres ne peuvent rien sur ceux qui craignent Dieu. » Le proconsul Lysias commanda qu'on lui appliquât les ongles de fer. Claude dit : « Je veux que vous connaissiez, par le peu d'effet que vos tourments font sur moi, que vos dieux ne sont rien, ou ne sont tout au plus que de mauvais démons, de misérables créatures impuissantes. Pour vous, craignez le feu qui ne s'éteint jamais. » Le proconsul Lysias dit aux bourreaux : « Prenez des morceaux de pots cassés, choisissez-en des plus aigus et des plus tranchants déchirez-lui les côtés avec cela, et ensuite mettez-y des flambeaux allumés. » Pendant qu'on exécutait cet ordre, Claude dit : « Vos feux et vos supplices me font plus de bien que vous ne pensez ; ils mettent mon salut en pleine assurance. Ce que l'on souffre pour le nom et la gloire du Seigneur ne cause aucune tristesse ni aucune douleur : mourir pour Jésus-Christ vaut mieux que toutes les richesses du monde. » Le proconsul Lysias dit : « Qu'on l'ôte de là, qu'on le ramène en prison, et qu'on en fasse entrer un autre. »

Euthalius, garde-général des prisons, dit : « Seigneur, en exécution des ordres de votre grandeur¹, j'ai amené devant elle Astère, le second des trois frères. » Le proconsul Lysias dit : « Et vous, mon fils, m'en croirez-vous ? sacrifiez aux dieux ; car pour peu que vous en fassiez difficulté, vous voyez que tout est prêt pour vous y contraindre à force de tourments : je n'ai qu'à dire un mot. » Astère dit : « Il n'y a qu'un Dieu qui habite dans le ciel, qu'il viendra un jour sur la terre qu'il gouverne par sa providence ; ceux de qui je tiens la naissance m'ont appris à l'aimer et à l'adorer. Du reste, je ne connais point ce que vous appelez des dieux ; croyez-moi à votre tour, tout cela n'est qu'une pure invention des hommes, il n'y a pas la moindre vérité. » Alors le proconsul Lysias le fit suspendre sur le chevalet ; et pendant qu'on lui déchirait les côtés, il lui faisait dire : « Sacrifiez, sacrifiez, croyez aux dieux, croyez aux dieux. » Astère dit : « Je suis le frère de celui que vous venez d'interroger, et qui vous a confondu par ses réponses. Sachez que lui et moi n'agissons que par un même esprit, que nous n'avons qu'un même sentiment, une même foi, un même Dieu. Faites-moi tout le mal que vous pourrez, mon corps est en votre puissance ; mais grâces à Dieu, mon âme n'y est pas. » Le proconsul Lysias dit : « Qu'on lui serre les pieds avec des tenailles, pour voir si son âme ne souffrira rien ; il ne doit rien craindre pour elle, puisqu'elle n'est pas sous ma puissance. » Astère dit : « Quelle fureur te possède, pourquoi me fais-tu tourmenter ainsi ? qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel ? Ne vois-tu pas, misérable, ce que Dieu te prépare pour te punir de ta cruauté ? » Le proconsul Lysias dit : « Cela n'empêchera pas que je ne te fasse brûler les pieds ; et pendant qu'on les lui brûlera, vous autres, frappez-le de toute votre force à grands coups de nerf de bœuf sur l'estomac et sur les reins. » Astère dit : « Je ne vous demande qu'une grâce, c'est que vous ne laissiez aucun endroit sur mon corps dont vous ne fassiez une plaie. » Lysias dit : « Qu'on le remette avec les autres. »

Euthalius, premier geôlier, dit : « Seigneur, voici Néon, le troi-

¹ Potestatis tuæ.

sième des frères. » Lysias dit : « Approchez, mon fils, et venez sacrifier à nos dieux. » Néon dit : « Si vos dieux ont quelque pouvoir, qu'ils se vengent eux-mêmes de ceux qui les méprisent comme nous faisons, sans vous laisser le soin de cette vengeance. S'ils sont quelque chose, qu'ils nous le fassent sentir ; jusque-là nous n'en croirons rien. Mais s'ils ne sont tout au plus que de mauvais génies, et que vous ne soyez que le complice et l'exécuteur de leur noire malice, apprenez que je vaudrais mieux qu'eux et vous, puisque j'adore le vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre. » Le proconsul Lysias dit : « Donnez-lui cent coups sur la tête, et dites-lui à chaque coup : c'est ainsi qu'on traite ceux qui blasphèment contre les dieux immortels. » Néon disait : « Je ne blasphème point, je dis la vérité. » Le proconsul Lysias dit : Qu'on lui brûle la plante des pieds, et qu'on lui décharge sur le dos et sur le ventre force coups de bâton. » Après qu'on eut exécuté cet ordre, Néon dit : « Tous ces tourments ne me feront pas changer de résolution : je sais ce qui m'est utile, et je ferai toujours ce que je croirai être avantageux pour mon âme. » Lysias s'étant un peu éloigné, on tira un rideau sur lui : et ayant reparu après quelques moments, il lut dans ses tablettes cette sentence. « Claude, Astère et Néon, tous trois frères, tous trois chrétiens, et tous trois convaincus d'avoir blasphémé contre les dieux immortels, ayant outre cela refusé de leur sacrifier, seront chacun attachés à une croix dans la grande place du palais, et leurs corps jetés aux bêtes et abandonnés aux oiseaux. Il ajouta : Nous commettons à l'exécution de la présente sentence Euthalius, le premier geôlier, et Archelaüs, exécuteur de haute justice. »

Euthalius, garde-général des prisons, dit : « Seigneur, suivant les ordres de votre grandeur ¹, Domnine comparaît devant elle. » Lysias dit : « Vous voyez, ma chère amie, ce feu et ces autres tourments ; tout cela est préparé pour vous. Voulez-vous vous en garantir ? venez, et sacrifiez aux dieux. » Domnine dit : « Je ne crains que les tourments éternels, et le feu qui ne s'éteindra

¹ Claritatis tuæ.

jamais ; et c'est pour n'y pas tomber que j'adore Dieu et son Christ qui a créé le ciel et la terre : car pour vos dieux , ce ne sont que des dieux de bois et de pierre. » Lysias dit : « Qu'on la dépouille de ses vêtements, et qu'on la frappe fort longtemps avec des verges. » Un des bourreaux vint dire : « Seigneur, par la vie de votre grandeur ¹, cette femme est expirée. » Le proconsul Lysias dit : « Qu'on jette son corps dans le fleuve. »

Euthalius, garde-général des prisons, dit : « Voici Théonille. » Lysias dit : « Je vous conseille en ami de sacrifier aux dieux, si vous voulez éviter ce feu et ces tourments. » Théonille dit : « Ce feu-là ne me fait point de peur : celui que je crains, c'est le feu éternel, qui peut brûler l'âme aussi bien que le corps, et qui est préparé pour ceux qui renoncent au culte du vrai Dieu pour adorer les idoles. » Lysias dit : « Qu'on lui donne plusieurs coups sur le visage, qu'on lui ôte ses habits, et qu'on la foule aux pieds. » Théonille dit : « Vous est-il permis de traiter si indignement une femme de condition libre, une étrangère ? Vous ne l'ignorez pas : mais Dieu le voit. » Lysias dit : « Qu'on la pendre maintenant par les cheveux, et que l'on ne lui épargne pas les soufflets. » Théonille dit : « Il ne vous suffit donc pas de m'avoir fait dépouiller de mes vêtements sans ménager ma pudeur ; cet outrage, au reste, vous ne le faites pas à moi seule, vous le faites à votre mère, à votre femme : tout mon sexe a part à cette injure. » Lysias dit : « Êtes-vous mariée ou veuve ? » Théonille dit : « Il y a vingt-trois ans que j'ai perdu mon mari ; et depuis ce jour, m'étant consacrée toute à mon Dieu, je passe ma vie dans le jeûne, les veilles et l'oraison : car ce fut en ce temps-là que mon Dieu me fit la grâce de me retirer des ténèbres de l'idolâtrie. » Lysias dit : « Qu'on lui rase la tête : cette confusion t'est bien due, misérable. Qu'on l'attache ensuite par les pieds et par les mains à quatre piquets ; et après qu'on l'aura ainsi suspendue en l'air, qu'on allume du feu sous elle, et enfin qu'on lui donne tant de coups qu'elle en meure. » Euthalius et un des bourreaux vinrent dire à Lysias : « Seigneur, elle est morte. » Lysias dit :

¹ Per sublimitatem tuam.

« Qu'on la jette à l'eau. » Euthalius et un des bourreaux dirent :
 « Seigneur, nous avons exécuté les ordres de votre grandeur¹. »
 Ceci eut lieu vers l'an 285 ou 286.

(DROUET DE MAUPERTUY.)

SAINT SIDOINE-APOLLINAIRE,

ÉVÊQUE DE CLERMONT.

Sidonius, qu'on appelle vulgairement Sidoine, était fils d'Apollinaire, qui avait été préfet du prétoire. C'était la première charge de l'empire romain dans les Gaules. Il naquit à Lyon vers l'an 413, et fut instruit dans les lettres et dans les sciences par les meilleurs maîtres ; aussi, il devint un des hommes les plus célèbres de son temps, par l'éloquence et la poésie. Il suivit d'abord la profession des armes ; et il épousa Papianilla, fille d'Avitus, qui, après avoir été quatre fois préfet des Gaules, et trois fois général d'armée, fut élevé à l'empire en 455. Avitus fut contraint de quitter la pourpre au bout de dix mois, par une de ces révolutions si fréquentes dans le déclin de l'empire et qui renversaient en un moment les plus hautes fortunes. Sidoine se trouva enveloppé dans les malheurs qui suivirent cette chute ; Majorin le fit mettre en prison. Mais touché de ses vertus et de la résignation avec laquelle ce grand homme, en adorant la main qui le frappait, supportait sa disgrâce, il lui rendit sa liberté et ses biens ; il lui accorda même le titre de comte.

Lorsque Sévère fut mis sur le trône, Sidoine se retira en Auvergne, où il mena une vie fort retirée. Il partageait son temps entre l'étude et les exercices de la religion. Dès qu'Anthémius eut été à son tour proclamé empereur, il appela Sidoine à Rome et lui donna une des premières places dans l'État. Le jeune Gaulois ne perdit rien de sa piété dans son élévation. Il ne se servait de son autorité que pour la gloire de Dieu et le bonheur des peuples.

Après la mort d'Éparque, évêque de Clermont, en 472, le peuple et les Évêques du pays, qui n'avaient vu qu'avec regret

¹ Præceptum eminentiæ tuæ.

Sidoine partir pour Rome, le demandèrent pour remplir le siège vacant. Il alléguait sans succès qu'il était laïque, et que même sa femme vivait encore. Il dut céder aux vœux ardents de tout un peuple, mais il n'acquiesça à son élection que par la crainte de résister à la volonté du Ciel. Lui et Papianilla se séparèrent d'un consentement mutuel. Dès ce moment il renonça à la poésie, qui avait longtemps fait ses délices. Il fut encore plus sévère sur le jeu ; il se l'interdit absolument, comme étant une occasion de perdre au moins quelques moments d'un temps qui n'est jamais trop long pour remplir tous les devoirs du ministère épiscopal. Il se défit aussi d'un air enjoué qu'il avait jusque-là porté dans le monde, mais qu'il croyait peu convenable au sérieux et à la modestie que l'on attend d'un ministre des autels. Justement avare de son temps, il employait tout ce qui lui en restait, après ses fonctions, à étudier l'Écriture-Sainte et la théologie, pour être en état d'instruire son peuple plus solidement.

Quoique d'une complexion délicate, il poussa l'austérité fort loin : toute sa vie fut une pénitence continuelle. Son amour envers les pauvres, qui avait paru dans tous les temps de sa vie, prit de grands accroissements dès qu'il fut évêque. Il manquait souvent du nécessaire, parce qu'il donnait à tous ceux qui étaient dans le besoin. Dans un temps de famine, il nourrit, avec le secours de son beau-frère Ecdice, qui était aussi fort charitable, non-seulement tout son troupeau, mais de plus environ quatre mille étrangers que la misère avait attirés dans son diocèse. Quand l'abondance fut revenue, il fournit encore à cette nombreuse troupe d'indigents des voitures pour retourner chez eux.

Saint Sidoine mourut au milieu des fatigues que lui donnaient son zèle pour l'Église et son exactitude à remplir tous les devoirs d'un véritable évêque. On croit que sa mort arriva vers l'an 482. Il a laissé des poésies et des lettres qui sont toujours en grande estime.

SAINT VICTOR DE VITE ,

ÉVÊQUE.

Saint Victor de Vite ou d'Utique était évêque de Vite, dans la Byzacène, en Afrique. Le roi Hunéric, prince arien, alluma une persécution contre les catholiques, pendant laquelle Victor eut beaucoup à souffrir. Le saint évêque écrivit vers l'an 487, les détails de cette persécution, dans son histoire de *Persecutione Wandalica*, et mourut vers l'an 490. Son ouvrage (donné au public par le P. Chifflet, et par dom Ruinart) peut servir non-seulement pour l'Histoire de l'Église, mais même pour celle des Vandales. Béatus Rhénalus en donna la première édition à Bâle en 1535. Elle est écrite d'un style simple, mais correct, et attache singulièrement le lecteur. On y trouve des preuves précieuses de la doctrine catholique sur la confession et autres articles attaqués par des sectaires modernes, ainsi que beaucoup de faits édifiants et curieux. Victor raconte que Hunéric avait fait couper la langue, jusqu'à la racine, à plusieurs catholiques, qui parlèrent encore après l'exécution. « Si quelqu'un en doute, dit le saint évêque, qu'il aille à Constantinople, et il y trouvera, entre autres, un sous-diacre, nommé Réparat, qui parle nettement, sans aucune peine, et qui par cette raison, est singulièrement honoré dans le palais de l'empereur Zénon, et principalement de l'impératrice. » Il n'y a pas de fait mieux prouvé dans l'histoire. Énée de Gaza, l'empereur Justinien, l'historien Procope, le comte Marcellin, l'attestent également sur le témoignage de leurs yeux.

SAINT JUSTINIEN ,

MARTYR.

Né dans la Bretagne armorique, au commencement du v^e siècle, d'une famille très-distinguée, il fut, dès son enfance, appliqué à l'étude des bonnes lettres, et il fit tant de progrès, qu'il brilla parmi les savants de la nation. Élevé au Sacerdoce, il remplit fidèlement son emploi divin et mérita d'entendre cet oracle : « Quittez votre pays, vos parents et la maison de votre père. »

Docile à cet avis des Cieux, il choisit quelques compagnons et

monta sur un bâtiment d'osier recouvert de cuir, priant Dieu de le conduire où il pourrait mener la vie solitaire. Il aborda sur une terre nommée Cormer et y resta quelque temps. Son exemple y gagna plusieurs serviteurs à Dieu ; ils renoncèrent au monde et s'empressèrent de se mettre sous la direction du Saint. Mais le Seigneur qui lui avait prescrit de quitter sa patrie, voulut encore qu'il abandonnât ce séjour, et, toujours obéissant, Justinien brava de nouveau les flots et les vents, porté sur une barque légère. Il arriva dans l'île de Ramsey, au pays de Galles, et fut bien accueilli par le bienheureux Honorius, qui, fils du roi Thefrance, avait tout quitté pour se donner entièrement à Dieu. Ce prince le pria de s'y fixer ; et le Saint, trouvant le lieu éloigné du tracas du monde et propre au recueillement, répondit : « J'accepterais votre offre, si votre sœur et sa servante avaient leur résidence loin d'ici. » Quelques personnes, ne croyant pas cette condition acceptable, s'en moquèrent ; mais le généreux fils du souverain répondit aussitôt : « Je souhaite tant de jouir de votre douce et honorable société, que je transférerai ma propre sœur dans une autre contrée. » En conséquence, la sœur de saint Honorius, ayant obtenu la permission et la bénédiction des saints hommes, se retira dans une région éloignée.

Les nombreuses personnes qui visitèrent le Serviteur de Dieu, éclairées par ses paroles célestes, s'en retournaient affermies dans le bien. La renommée d'un si grand homme parvint aux oreilles de saint David. Enchanté de l'arrivée de cet excellent prêtre, il envoya des messagers le presser d'aller le voir. Justinien se rendit à cette invitation. L'Archevêque de Ménévie le reçut parfaitement, et il plut à ces deux Saints de s'unir de prière et d'amitié. David prit Justinien pour confesseur et pour gardien de son âme, après Dieu. Il accorda les ermitages qu'il demanda pour lui et pour ses confrères, dans l'île et au dehors.

Le démon, jaloux du bien immense que faisait Justinien, multiplia ses assauts pour le détourner de son choix de vie ; mais le sage Armoricaïn, ayant le discernement des esprits, triompha toujours des suggestions de Satan. Désespérant de vaincre la meilleure partie du juste, c'est-à-dire son âme, le génie infernal

jura la perte de son corps. Il remplit de son poison le cœur de trois des serviteurs du Saint. Transportés d'une aveugle fureur, ces malheureux, non contents de mépriser les avis du bon maître qui les exhortait au travail pour éviter l'oisiveté, mère de tous les vices, se jetèrent sur lui, l'étendirent à terre, et ne craignirent pas de lui couper cruellement la tête. Dieu signala par des prodiges la gloire de la victime des esclaves de la paresse. Le corps du Saint fut enterré dans le port qui prit son nom ; mais David transporta solennellement les dépouilles du martyr dans la cathédrale de Ménévie, où des miracles frappants et continuels firent ressortir le pouvoir dont Justinien jouit auprès du Très-Haut. Le martyr de saint Justinien eut lieu le 23 août, vers 535.

SAINTE ASCELINE,

VIERGE ¹.

La mère de cette Sainte était proche parente de Geoffroy, évêque de Langres, et de saint Bernard, abbé de Clairvaux. Elle naquit à Ville, près de la Ferté-sur-Aube, et fut mariée à un homme vertueux et noble d'extraction, dans la trentième année de son âge. Elle se mit sous la direction de saint Bernard, qui la conduisit dans la voie du salut, et elle eut de son mariage la jeune Asceline, qu'elle reçut de Dieu comme une marque de sa bénédiction.

Asceline n'avait que cinq ans lorsqu'elle perdit son père, qui mourut avec la réputation d'un homme de bien. Sa mère lui resta pour lui donner une éducation chrétienne, et elle trouva dans saint Bernard un second père qui lui témoigna l'affection la plus tendre.

Dès cet âge, Asceline, remplie de sentiments de piété, se retira à l'écart et pria Dieu de lui conserver le trésor de la virginité, ce qui fut un sujet d'admiration pour tous ceux qui la connaissaient. Cependant elle n'était pas exempte des défauts de l'enfance ; elle faisait de petits vols à sa mère, soit par gourmandise, soit pour satisfaire quelque petite fantaisie. Mais alors elle se sen-

¹ Emprunté à Courtalon de Troyes.

tait tirer par sa robe, disent les hagiographes, et elle entendait une voix qui lui reprochait cette manière d'agir.

Elle profita de ces avertissements, et depuis elle devint plus sobre et plus retenue, n'osant toucher à rien sans la permission de sa mère.

En 1149, saint Bernard mit la réforme dans l'abbaye de Boulancourt, où les Religieux embrassèrent l'Ordre de Cîteaux. La mère d'Asceline, que quelques-uns croient être sainte Émeline, profita de ces circonstances pour se retirer du monde et vivre dans la solitude avec sa fille. En effet, d'après les avis de leur parent saint Bernard, elles allèrent fonder un monastère au lieu qui fut appelé Lieu-des-Dames-lez-Boullancourt, auprès de l'abbaye.

A peine Asceline avait-elle alors atteint l'âge de douze ans, un jour que les autres religieuses étaient employées à faire des chandelles et des bougies pour l'office divin, un jeune clerc, qui avait quelque esprit et qui se mêlait d'écrire, fut épris des charmes et de la beauté d'Asceline. Il conçut pour elle un amour déréglé, désira lui parler en particulier, et se contenta de lui dire à la hâte que, si elle le voulait, il lui apprendrait à bien écrire et à chanter avec méthode.

Ne pouvant lui parler plus longtemps, il lui écrivit quelque temps après, et lui envoya des vers de sa façon. Il la rencontra une troisième fois et lui déclara son amour. La Sainte qui ne soupçonnait aucun mauvais dessein de sa part, lui répondit avec la simplicité de la colombe : « Si vous changiez votre habit mondain pour prendre celui de la religion et vivre en un monastère, je vous chérirais davantage. » Il changea en effet d'habit, mais sans changer de projet, et entra dans l'abbaye de Boullancourt, où il passa trois mois entiers. Mais une inspiration du Ciel fit connaître à Asceline l'intention coupable de ce jeune homme, et lui découvrit que le démon se servait du clerc pour la corrompre. Elle en fut troublée et rapporta tout à sa mère ; on crut que c'était un Ange qui lui avait donné cet avis, et le séducteur se voyant découvert, quitta l'habit de religion et retourna dans les sociétés mondaines.

Asceline faisait admirer sa conduite par tous ceux qui la connaissaient. Sa ferveur dans la prière, sa vie pénitente et mortifiée avaient fait d'elle une parfaite Religieuse. Elle s'efforçait de ternir la beauté de son visage par les macérations et par l'usage des cendres.

Un jour qu'elle était agitée par des pensées qui lui représentaient comme aimables les vanités du siècle, elle se jeta dans des orties piquantes pour se mortifier et dissiper ces pensées. Elle faisait un grand nombre de génuflexions par jour, récitait plusieurs fois le psautier, portait des verges sous ses habits et se donnait très-fréquemment la discipline.

Alors fleurissait en Bourgogne, au diocèse de Langres, le monastère de Poullangy, dont une nièce de saint Bernard était abbesse. Émeline et Asceline s'y rendirent pour s'avancer dans la perfection. Là, Asceline donna des exemples les plus frappants, et elle devint un modèle de la vie religieuse. Elle se creusa une petite fosse où elle faisait ses prières et qu'elle arrosait de ses larmes. On la choisit pour gardienne de l'église, et elle apprit que ses larmes étaient agréables au Ciel et l'avaient purifiée comme l'eau baptismale purifie l'homme.

Quelque temps après, suivant une inspiration, elle s'en retourna avec sa mère dans leur premier monastère du Lieu-des-Dames-lez-Boullancourt.

Comblée des faveurs de Dieu, elle s'attirait de toute part la vénération la plus profonde par les prodiges qu'elle opérait en grand nombre. Le démon s'étant efforcé de persuader à un religieux de quitter son état pour embrasser un ordre plus rigoureux, Asceline en eut connaissance et lui manda de ne pas exécuter ce projet, et qu'elle savait de bonne part que c'était une suggestion du diable.

Le sire de Joinville ayant appris les miracles qu'elle opérait fréquemment, l'envoya prier de venir délivrer une pauvre fille qui était tourmentée du démon. Asceline s'y rendit, fit prononcer à la malade la Salutation angélique toutes les fois que le démon la tourmenterait, et elle fut en effet délivrée.

Une autre femme de Cologne, aussi agitée par l'esprit malin,

fut également délivrée par les prières de sainte Asceline, à la sollicitation de l'Archevêque de cette ville, qu'il l'avait fait venir à cet effet. Dans le monastère de Lacey, au diocèse de Trèves, on conservait la moitié d'un bras de saint Jérôme. Les Religieux étaient dans le doute sur l'authenticité de cette Relique. On l'apporta à sainte Asceline, devant qui se présenta alors une femme malade ; elle fit cette prière : « Seigneur, dit-elle, si ces reliques sont de saint Jérôme, rendez la santé à cette femme ; » elle appliqua sur elle les Reliques, et cette malade recouvra aussitôt la santé ; ce qui manifesta l'authenticité de ces Reliques.

On rapporte plusieurs autres miracles d'après la vie de sainte Asceline écrite anciennement par Goswin, religieux de Boulancourt ; mais les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas d'entrer dans un si long détail. Il nous suffit d'avoir montré la sainteté de cette Vierge chrétienne, si renommée de son temps, pour avertir de l'omission qui en avait été faite dans le bréviaire de Troyes, quoiqu'elle soit révérée dans une partie du diocèse.

Elle mourut le vendredi après la Pentecôte, le 18 mai 1195, mais on célèbre sa fête le 23 août.

SAINT JACQUES DE MÉVANIA,

FRÈRE PRÊCHEUR.

Mévania, que les Italiens appellent aujourd'hui Bevagna, petite ville de l'état ecclésiastique en Ombrie, a été la patrie de notre Saint. Caton et Strabon, selon la remarque de l'abbé Ughelli, ont compté la ville de Mévania parmi les plus anciennes et les plus célèbres d'Italie. Mais elle a été souvent prise par les Barbares et ravagée par les Lombards. Les troupes de l'empereur Frédéric II lui firent essuyer le même sort dans le XIII^e siècle. Et vers la fin du suivant elle ne fut pas mieux traitée par les seigneurs ou les tyrans de Foligno. Parmi les précieux monuments qui furent la proie des flammes dans la dernière prise de Mévania, l'an 1377, les éditeurs des Actes des Saints regrettent avec raison ceux qui devaient transmettre à la postérité l'histoire exacte des actions du Serviteur de Dieu.

Il est vrai qu'un pieux et savant écrivain de l'Ordre de Saint-Dominique, travailla aussitôt à réparer en quelque manière cette perte. Un esprit de reconnaissance et de religion lui inspira de conserver la mémoire des vertus et des grands mérites du saint personnage, qui pendant cinquante-cinq ans n'avait cessé d'annoncer la parole de Dieu, et de travailler avec un zèle infatigable à la conversion des pécheurs, à la réconciliation des ennemis, à la propagation de la foi, ou à l'entière extirpation de la secte impure des Nicolaïtes, dont on avait recommencé à semer les erreurs et à suivre les détestables maximes dans plusieurs villes d'Italie.

Saint Jacques naquit en l'an 1220 ; son père nommé Jean Blanchoni ou des Blancs, et sa mère, appelée Vanna, tenaient un rang distingué dans le pays, et la piété, qui était comme héréditaire dans leur famille, leur faisait encore plus d'honneur que tous les titres d'antiquité et de noblesse, qu'on ne leur disputait pas. Jacques de Mévania fut élevé avec tous les soins et toutes les attentions que des parents remplis de la crainte de Dieu ont coutume de donner à l'éducation de leurs enfants. Ses jeunes années s'écoulèrent dans l'innocence et dans l'exercice des vertus chrétiennes, tandis que l'ainé de ses frères, André Blanchoni, méritait l'estime de ses concitoyens, et leur confiance, par les services importants qu'il rendait tous les jours à sa patrie, dont il exerçait la magistrature.

Deux des premiers disciples de saint Dominique étant venus de Spolète à Mévania, pour y prêcher pendant le Carême de 1236, notre jeune étudiant, âgé alors de seize ans, se rendit d'abord plus assidu à leurs prédications, que n'ont coutume de faire les personnes de cet âge. Il voulut ensuite jouir de leur conversation et il observait avec soin leur manière de vivre. La confiance suivant de près l'estime, il s'adressa à l'un des deux pour se confesser et en recevoir quelques instructions, dont il put se servir pour faire de plus grands progrès dans la vertu. Mais quoiqu'il sentît déjà l'attrait de la grâce, qui l'invitait à embrasser le même état, il voulut s'éprouver lui-même, et redoubler la ferveur de ses prières avant que de se déclarer. Tout le temps du Carême fut

employé à ces sages épreuves. Assuré enfin que sa vocation venait du ciel, il pria le prédicateur de vouloir bien le mettre en état de l'exécuter, et après les fêtes de Pâques il le suivit à son couvent de Spolète, pour y faire à Dieu le sacrifice de sa liberté, et de tout ce qu'il pouvait posséder ou espérer dans le siècle.

Ses parents, avertis par son absence du dessein qu'il n'avait point cru devoir leur communiquer, tentèrent plus d'un moyen pour le détourner de sa vocation. Mais bientôt ils reconnurent par la fermeté et la sagesse de ses réponses, que tous leurs efforts seraient inutiles; craignant d'ailleurs de s'opposer à la volonté de Dieu, ils prirent sagement leur parti et prièrent le Seigneur d'accepter pour l'expiation de leurs péchés le sacrifice d'un fils qui leur était si cher. Après cette première victoire, le saint novice, plein de courage et résolu de tendre toujours à ce qu'il connaîtrait de plus parfait, porta le joug de Jésus-Christ avec de si grands sentiments de joie et de ferveur, qu'il en inspirait à tous ses condisciples. Le saint amour remplissait son cœur, et il ne trouvait rien que de doux, de léger ou d'aimable dans toutes ces pratiques, qui crucifient la nature en mortifiant la chair, les passions et la propre volonté. Dans le silence et la retraite, il apprit à connaître Dieu et à se connaître soi-même. La prière et la méditation des Saintes-Écritures furent pour lui une source de nouvelles lumières. Et il n'avait pas encore achevé son année de noviciat, que l'éclat de ses vertus le faisait déjà distinguer parmi les plus avancés dans les voies intérieures.

Tel parut Jacques de Mévania en commençant ses études de philosophie et de théologie dans le couvent de Pérouse, où il fut envoyé d'abord après avoir prononcé ses vœux dans celui de Spolète. Accoutumé dès son enfance à distinguer la voix du Seigneur et à lui obéir, sa fidélité à la grâce fut toujours la même, et sa ferveur dans les saintes pratiques ne se démentit jamais. Les disputes de l'école ne furent point un obstacle à ce recueillement d'esprit, qui entretenait son union avec Dieu en nourrissant sa piété; et en devenant plus habile, il ne parut ni moins modeste, ni moins humble, ni moins attentif à prévenir ou à

réprimer tout ce qui pouvait naître de la curiosité ou de l'orgueil. Le désir de marcher sur les traces de son bienheureux patriarche, le porta à augmenter dès lors ses pratiques de pénitence et à prolonger ses veilles. Tout le temps qu'il dérobaît à son sommeil, il le passait devant les saints autels, pour obtenir du Père des miséricordes la grâce de travailler efficacement à sa propre perfection, et celle de contribuer un jour à la sanctification du prochain. Les supérieurs lui permettaient quelquefois d'ajouter à la rigueur même de la Règle, parce que l'Esprit du Seigneur agissait visiblement en lui, et semblait augmenter toujours ses forces à mesure qu'il les ménageait moins.

Dès l'âge de vingt-cinq ans il fut appliqué au ministère de la prédication, selon l'esprit de son Ordre et son attrait particulier, et il persévéra presque sans interruption dans ce glorieux mais pénible exercice jusqu'à la fin de sa vie. Nous n'avons que trop souvent parlé des troubles, des dissensions et des guerres civiles, qui désolaient en ce temps-là toutes les provinces et presque toutes les villes d'Italie. L'homme de Dieu considérant cette calamité publique comme un fléau dont le Ciel irrité punissait les péchés des peuples, ne se contentait point de les inviter tous à la pénitence par ses discours et quelquefois par ses miracles, il s'offrait lui-même à la justice divine comme une victime volontaire. A tous les travaux de l'apostolat il ajoutait ceux de la plus sévère pénitence; il répandait continuellement ses larmes et son cœur en la présence de Dieu, pour apaiser sa colère et attirer ses miséricordes sur des pécheurs qui semblaient les mépriser.

Cependant l'empereur Frédéric II, pour se venger de l'affront qu'il venait de recevoir dans le premier concile de Lyon, avait répandu ses troupes dans tout l'État de l'Église, comme dans un pays conquis ou ennemi. Il en voulait principalement aux villes qui s'étaient plus hautement déclarées pour le Pape, et celle de Mévania en particulier, éprouva en 1248 tous les effets de la colère de ce prince et de l'insolence de ses soldats.

Mais le renversement des murailles de Mévania, l'embrassement de ses maisons, la perte de la meilleure partie de ses biens

et de tous ses privilèges, lui portèrent un coup peut-être moins fatal que la désunion qui se mit ou qui s'augmenta beaucoup parmi les citoyens. Tout ce que le fer et le feu avaient épargné, ils parurent vouloir achever de le détruire, et ceux qui demeurèrent toujours attachés aux intérêts du Saint-Siège, eurent en même temps à combattre au dedans et au dehors, contre les étrangers et contre leurs propres frères, devenus les plus dangereux de leurs ennemis. A la faveur de ces cruelles divisions, les hérétiques, les libertins, les infidèles même (car il ne s'en trouvait que trop à la suite de Frédéric et dans ses armées) répandaient impunément leurs erreurs ou leurs maximes corrompues. Le mépris des lois semblait avoir accoutumé les hommes à mépriser la religion et à fouler aux pieds ce qu'elle a de plus sacré.

Le disciple de Jésus-Christ ne vit point avec indifférence le triste et trop déplorable état de sa patrie, mais la perte des âmes le touchait bien plus vivement que celle des biens temporels, dont les familles, autrefois les plus opulentes, se trouvaient dépouillées sans ressource. Ses ferventes prédications et l'éclat de ses vertus portèrent les plus considérables de ses concitoyens à profiter de ses sages conseils, pour se réunir enfin et pourvoir par cette union à leurs intérêts communs. Il fallait sans doute commencer par là. Il est vrai que dans la disposition où étaient les esprits, rien ne paraissait plus difficile, rien aussi ne pouvait être plus glorieux à notre Saint, que le succès qui fut accordé, moins peut-être à la force de ses discours qu'à la ferveur persévérante de ses prières, et à la rigueur de ses pénitences.

Dans le dessein de rétablir la pureté de la foi et des mœurs dans sa patrie, il résolut d'y fonder un couvent de son Ordre. Ses parents et ses amis entrèrent volontiers dans ses vues, mais les uns et les autres, après les pertes qu'ils venaient de faire, ne se trouvaient guère en état de fournir les sommes nécessaires pour ce nouvel établissement. Jacques de Mévania ne laissa pas d'espérer l'heureux succès de l'entreprise. Sa pieuse mère et quelques citoyens bien intentionnés lui donnèrent d'abord une modique somme, avec laquelle il acheta une fort petite maison

proche l'église de Saint-Georges, martyr, et cette église bientôt après lui fut cédée avec toutes ses appartenances par le chapitre de Spolète, qui en avait la juridiction. Un tel commencement fut suivi du succès désiré ; en très-peu d'années le saint homme eut la satisfaction de voir sur pied une grande et belle église, un ample monastère et une communauté composée de plusieurs bons sujets, qui, compagnons de ses travaux, firent servir leurs talents à instruire les fidèles, à combattre le libertinage, le vice ou l'erreur, et à remettre en honneur les pratiques de la piété chrétienne.

Les supérieurs de l'Ordre mirent d'abord cette nouvelle maison sous la conduite de notre Saint, afin que son exemple fût à tous les Religieux qui s'y étaient assemblés, un modèle de la plus exacte régularité. Cet esprit de pénitence et de zèle dont il était animé, nous répond assez de ses attentions à inspirer à tous ses Frères l'amour et la pratique de leurs devoirs. Mais quelque soin qu'il eut de former sa communauté ou de la perfectionner, il étendait toujours plus loin sa vigilance et ses travaux apostoliques. On eût dit qu'à l'exemple de saint Paul, et à l'imitation de saint Dominique, il regardait comme le premier de ses devoirs celui d'annoncer l'Évangile. Le bien même qu'il pouvait faire dans le secret du cloître, il se le serait en quelque manière reproché, si content de gémir devant le Seigneur, il fût demeuré dans le silence, tandis que Satan ravageait le troupeau de Jésus-Christ, et que les ennemis de la religion travaillaient de toutes leurs forces à en saper les fondements.

Parmi les différentes sectes dont l'Église était alors affligée, celle des nouveaux manichéens était peut-être celle qui faisait le plus de bruit, et contre laquelle les premiers pasteurs prenaient les plus grandes précautions. Mais l'ancienne hérésie des Nicolaites, renouvelée dans le ^{xiii}^e siècle, répandait plus sourdement son venin. Cette infâme secte, qui violait la sainteté du Sacrement de Mariage, et toutes les lois de la pudeur, avait déjà infecté plusieurs peuples en Ombrie, et les habitants de Mévania étaient du nombre de ceux qui ne s'étaient point tenus en garde contre une doctrine encore plus capable de corrompre

le cœur que de séduire l'esprit. Ce fut aussi dans son propre pays, que le saint ministre de l'Évangile commença à attaquer les affreuses maximes des Nicolaïtes, et ceux qui osaient les soutenir ou les mettre en pratique. Ces patrons du mensonge et de l'impudicité, cherchaient toujours à s'envelopper dans les ténèbres, et le Serviteur de Dieu aimait à les combattre publiquement. Il les poursuivit avec le même zèle dans tous les lieux où le venin s'était répandu, et il fit d'autant plus de conversions que la pudeur naturelle se joignait à la religion pour faire proscrire ou détester cette pernicieuse secte. Mais le zélé Prédicateur ne croyait pas en avoir pleinement triomphé, tandis que celui qui passait pour en être le chef, le restaurateur ou le principal appui, allant de ville en ville, continuait à dogmatiser en secret et à se faire de nouveaux sectateurs, qu'il s'attachait avec d'autant plus de facilité, que ses maximes favorisaient tous les penchans d'un cœur corrompu et livré aux plus brutales passions.

Ortinelli ou Ottonehi (c'était le nom de cet hérésiarque), homme riche et puissant, vérifiait à la lettre cette parole de Jésus-Christ : « Quiconque fait le mal hait la lumière et ne s'approche point de la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées. » Il craignait surtout la présence du Serviteur de Dieu, et quand il le savait dans une ville, il fuyait aussitôt dans une autre. Notre Saint au contraire désirait avec ardeur d'entrer en conférence avec lui, ou pour le ramener avec le secours de la grâce dans le sein de l'Église, ou pour le confondre dans une dispute publique, afin que sa confusion servît au moins à désabuser tous ceux qui s'étaient laissé surprendre à ses artifices. La chose arriva selon ses désirs et presque au delà de son attente. Pendant le cours de ses missions, averti qu'Ortinelli avait paru dans la ville de Mévania, le Saint s'y rendit lui-même en diligence ; et il trouva enfin le moyen de parler à celui qu'il cherchait depuis longtemps.

La conférence offerte et acceptée, on fit assembler les plus sages du lieu, qui devaient être témoins de tout ce qui serait avancé et prouvé de part et d'autre. Ortinelli s'était engagé non-seulement à abandonner sa doctrine et ses maximes, mais aussi à en faire

publiquement l'abjuration et à demander pardon à l'Église, s'il venait à succomber. Et le Saint lui avait promis qu'il le tiendrait désormais pour catholique, s'il ne lui montrait pas clairement que ce qu'il appelait sa doctrine n'était qu'une ancienne erreur, ou une invention de satan, expressément condamnée par Jésus-Christ et par ses Apôtres, et toujours anathématisée par l'Église. Ce n'était pas trop s'avancer. Aussi la dispute ne fut-elle pas longue, ni la défaite d'Ortinelli douteuse : mais elle lui fut avantageuse, puisqu'il eut le courage d'accomplir exactement ses promesses : plusieurs de ses disciples suivirent son exemple, et firent une abjuration publique de leur hérésie. Ce jour de triomphe pour la vérité fut aussi le sujet d'une joie particulière pour la ville de Mévania. Ceci arriva sous le pontificat de Grégoire X, l'an 1272. Un auteur italien ajoute que la secte impure des Nicolaïtes qu'il appelle Fratricelles, fut bientôt près entièrement bannie, tant de la ville de Mévania, que de toutes les autres qui en avaient été infectées.

Après avoir pourvu de la sorte à l'honneur et au repos des familles, l'homme de Dieu voulut encore enrichir sa patrie d'un nouveau sanctuaire, qui fut l'asile de l'innocence et de la chasteté. Parmi les personnes pieuses qu'il conduisait dans les voies du salut, il y avait une veuve nommée Luce, qui le consulta sur l'emploi qu'elle devait faire de ses biens, n'ayant ni enfants, ni autres parents dans le besoin. Le bienheureux Jacques lui répondit qu'elle ferait une œuvre très-agréable à Dieu, utile à ses concitoyens et salutaire à plusieurs vierges chrétiennes, si elle consacrait ses richesses à bâtir et à doter un monastère où les personnes de son sexe qui ne voudraient avoir que Jésus-Christ pour époux, pourraient se sanctifier dans le travail et la retraite sous la règle de Saint-Benoît. Mais, ajouta le Serviteur de Dieu, votre sacrifice ne serait pas entier, si, en donnant tous vos biens à Celui de qui vous les avez reçus, vous ne vous consacriez vous-même à son service. La pieuse Luce suivit exactement l'avis de son saint Directeur, elle reçut la première le voile dans le nouveau monastère, qui pendant plusieurs siècles a répandu la bonne odeur de Jésus-Christ dans tout ce pays. Les malheurs des

guerres dans la suite des temps obligèrent les religieuses d'abandonner leur première demeure qui était hors des murs, pour se renfermer dans l'enceinte de Mévania, où on voit encore aujourd'hui une communauté de dames Bénédictines assez nombreuse et fort régulière.

Pour autoriser les prédications et les travaux apostoliques de son Serviteur, Dieu accordait souvent à ses prières des effets tout miraculeux, qui augmentaient de plus en plus la confiance des peuples et cette réputation de sainteté qu'il s'était acquise presque dès son enfance. Dans les démêlés que les habitants de Todi eurent avec ceux de Mévania, les uns et les autres selon l'usage de ce temps-là, levèrent des troupes et se mirent en campagne pour vider leurs querelles par le sort des armes. Le frère de notre Saint, André Blanchoni, que les Mévantins avaient choisi pour commander leur petite armée, tomba entre les mains des ennemis ; on le mit dans les fers et on le conduisit à Todi où peu de jours après il devait être exécuté. Mais, ajouta l'ancien historien, la foi du disciple de Jésus-Christ et son crédit auprès de Dieu, sauvèrent la vie au prisonnier et lui procurèrent la liberté, de la même manière qu'un Ange l'avait autrefois donnée à saint Pierre chargé de chaînes dans les prisons d'Hérode. On rapporte plusieurs semblables délivrances et un grand nombre de guérisons miraculeuses obtenues par les prières de ce saint homme. Les malades subitement rétablis, se glorifiaient d'avoir recouvré la santé et leur premières forces en invoquant son nom et quelquefois en buvant de l'eau, dont il s'était lavé les mains. Quelque horreur qu'il eût des louanges, qu'on lui donnait, la charité qui remplissait son cœur, ne lui permettait jamais de se refuser aux besoins du prochain. Un habitant de Spolète, nommé Marius, ayant été accusé de trahison, fut arrêté et appliqué à la question. Les parents et les amis convaincus de son innocence, ne craignaient pas moins pour sa vie ; et tandis qu'ils sollicitaient inutilement auprès de ses juges, l'accusé se trouvait exposé à céder à la violence des tourments. On s'adressa enfin à notre Saint qui eut lui-même recours à la prière, et le Seigneur l'exauça.

Tout ce qui pouvait intéresser la gloire de Dieu, l'honneur de

la religion, le repos des familles ou le salut des âmes, était l'objet de son zèle. Mais ses attentions se portaient principalement à conserver ou à rétablir la pureté de la foi et des mœurs dans le pays où la Providence l'avait fait naître. Outre l'infâme hérésie, dont on a déjà parlé, l'histoire nous apprend qu'il s'était glissé dans Mévania, surtout parmi quelques personnes du sexe, des pratiques très-criminelles, impies, superstitieuses et pleines d'impureté. L'homme de Dieu n'en eut pas plutôt connaissance qu'il les combattit avec beaucoup de force et avec succès ¹, ainsi que firent peu de temps après plusieurs évêques de France ² et d'Allemagne ³, ce qui prouve que ces abominables pratiques, inspirées par le démon, n'étaient point renfermées dans quelque coin de l'Italie. Mais était-il moins triste ou moins affligeant pour notre Saint, de trouver toujours l'iniquité au milieu d'un peuple qu'il ne cessait depuis plus d'un demi siècle d'instruire, d'édifier et d'appeler à la pénitence, par ses ferventes prédications, par ses écrits remplis d'onction et surtout par la sainteté de ses exemples ?

¹ Detexit etiam et impugnavit hæresim vigentem in partibus Mevianæ, dicentem omnia licere, et omnia esse communia; et errorem earum mulierum, quæ vadunt ad cursum cum Diana. *Act. sanct.*, t. IV; Ang., p. 730, n. 10.

Les éditeurs des Actes de Saints, croient que le sens de ces dernières paroles est obscur. Ils tâchent cependant de l'expliquer : « Quamvis obscura sit hæc phrasis de mulieribus, quæ vadunt ad cursum cum Diana, tamen videtur Auctor alludere ad errorem putantium, sagas magico quodam oleo inunctas revera in feles, aut alia, animalia mutari, et tempore Lunari sive nocturno ad alia loca transferri, etc. »

Cette explication des Bollandistes est assez conforme à ce que dit M. Baluze, et après lui M. Ducange dans le second tome de son *Glossaire* : « Illud etiam non omittendum, quod quædam sceleratæ mulieres retro post Satanam conversæ, dæmonum illusionibus et phantasmatibus seductæ, credunt se et profitentur nocturnis horis cum Diana Paganorum Dea, et innumera multitudo mulierum equitare super quasdam bestias, et multa terrarum spatia intempestæ noctis silentio pertransire, ejusquejussionibus velut Dominæ obedire. » *Glossar.*, t. II, col. MCDLXVIII, verbo Diana.

² Idem habent capitula Herardi episcopi Turonensis, c. III. Et in statutis manuscriptis Eugenii II episcopi Conferanensis anno 1280 dicitur : « Nulla mulier se nocturnis horis equitare cum Diana Dea Paganorum, vel cum Herodiade... profiteatur : hæc enim dæmoniaca est illusio. »

³ Eadem habent Patres concilii Trevirensis anno 1310. *Lege Martene*, t. IV : *Anecdotorum*, col. CCLVII, n. 81.

Plus les mondains s'abandonnaient sans retenue à de folles joies et à toute la brutalité de leurs passions, plus l'humble disciple de Jésus-Christ redoublait ses gémissements, ses austérités et ses mortifications. Ceux-là tout chargés de crimes, vivaient comme s'ils n'eussent eu rien à craindre, et celui-ci, comme le saint Apôtre, craignait qu'après avoir prêché aux autres, il ne fût peut-être lui-même réprouvé. Cette profonde humilité qui lui cachait toutes ses autres vertus pour ne lui laisser voir en lui-même que les faiblesses de l'homme et la corruption de la nature, parut aller quelquefois à une sorte d'excès. L'innocence de sa vie, la rigueur de ses pénitences, ses bonnes œuvres, la voix du peuple qui aimait à publier sa sainteté ou ses miracles, et se recommander à ses prières ; tout cela, bien loin de le rassurer, augmentait encore les fortes impressions que faisait sur son âme la crainte des jugements de Dieu. Les applaudissements des hommes, les faveurs mêmes dont le ciel l'honorait, lui faisaient appréhender davantage ses propres ténèbres et le portaient à s'aneantir plus profondément devant le Seigneur qui doit juger les justices mêmes.

Ainsi rempli de frayeur et de crainte, mais intérieurement soutenu par une secrète confiance, unique consolation des âmes saintes au milieu des épreuves et des tentations, cet homme juste répandait son cœur devant l'image du Crucifix et il répétait souvent ces paroles, dictées par la charité, non par le désespoir : « Seigneur, mon Dieu, me rejetterez-vous donc de votre face comme un Serviteur inutile ? le permettrez-vous, ô mon Dieu, que je sois à jamais séparé de vous ? » Pendant la ferveur de cette humble et persévérante prière, si nous en croyons l'ancien historien qui dit l'avoir appris du confesseur même de notre Saint, il se vit tout à coup couvert d'un sang miraculeux qui coulait de l'image du Sauveur en croix, et il entendit ces consolantes paroles : « Que ce sang soit le signe et le gage de votre salut. *Sanguis iste sit tibi in signum tuæ salutis.* »

Dès lors le Serviteur de Dieu, dans une heureuse sécurité, par un privilège qui n'a été accordé qu'à bien peu de Saints durant leur vie mortelle, éprouva la vérité de ce qu'a dit le Saint-Esprit,

que la mort avec tout ce qu'elle peut avoir de plus affreux, n'ébranle point l'âme des justes. Il l'envisagea sans frayeur et il l'attendit ou il la demanda même avec confiance, parce qu'il la considérait comme la fin de son bannissement, le terme de ses désirs ou le commencement de cette félicité pour laquelle il avait travaillé toute sa vie et dont il espérait jouir dans la possession de Dieu. Parmi les ardeurs et les flammes de la charité, son âme s'écoula doucement dans la source de tous les biens, le vingt-deuxième jour d'août 1301, dans la quatre-vingt-unième année de son âge.

On peut voir dans les Actes des Saints le récit de différents prodiges qui publièrent d'abord sa sainteté, et firent connaître la gloire dont il jouissait dans le ciel. La piété des fidèles a procuré trois fois la translation de son corps, qu'on a toujours trouvé entier et sans aucune marque de corruption, quoique la dernière de ces translations, ordinairement accompagnées de nouveaux miracles, n'ait été faite que près de trois cents ans après la mort du Saint. Mais dès le jour de son décès on commença à honorer sa mémoire par des vœux ou par l'invocation de son nom, et ces marques de vénération n'ont point été interrompues dans la ville de Mévania. Le Pape Boniface IX approuva ce culte par sa bulle du 7 janvier 1400. On a depuis sollicité sa canonisation et on y travailla avec une nouvelle ardeur au commencement du xvii^e siècle. Le cardinal Bellarmin ayant fait le rapport des vertus héroïques et de quelques miracles choisis parmi ceux qui avaient été opérés par les intercessions du bienheureux Jacques de Mévania, soit pendant sa vie ou après sa mort, Paul V publia une bulle le 13 avril 1610, pour donner plus de solennité à son culte et exciter de plus en plus la piété ou la dévotion des fidèles envers le Serviteur de Dieu, auquel il donna le titre de Saint, comme avait déjà fait Boniface IX plus de deux siècles auparavant.

Enfin le Pape Clément X, confirmant le jugement de ses prédécesseurs et celui de la sacrée Congrégation des Rites, par une bulle du 6 mars 1674, ordonna que la fête du saint confesseur serait célébrée le vingt-troisième jour d'août, tant dans la ville

de Mévania et dans le diocèse de Spolète que dans toutes les provinces de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Sa Sainteté voulut bien en même temps enrichir de plusieurs indulgences une confrérie établie en l'honneur et sous l'invocation de saint Dominique et de saint Jacques de Mévania : *Sub invocatione sanctorum Dominici et Jacobi de Mevania.*

On n'a point fait imprimer deux petits ouvrages que ce Saint avait composés. Le premier, divisé en vingt-cinq chapitres, traitait de l'humanité de Jésus-Christ et de ses Mystères. Dans le second intitulé *Le Miroir des pécheurs*, et partagé en vingt-trois chapitres, l'auteur s'étendait plus particulièrement sur le jugement dernier.

(TOURON.)

ÉTABLISSEMENT DE LA CONFRÉRIE

DE LA SAINTE ROBE DE NOTRE SEIGNEUR A ARGENTEUIL.

On ignore complètement ce que devinrent les vêtements de Notre-Seigneur après que les soldats qui le gardaient les eurent partagés entr'eux. Le plus ancien document que l'on possède sur la Sainte Robe date du v^e siècle. Saint Grégoire de Tours qui vivait à cette époque rapporte dans son *Livre des miracles* qu'il avait entendu dire à certaines personnes qu'elle était conservée dans l'église d'une ville de Galatie à cinquante lieues environ de Constantinople, et qu'elle était renfermée dans une crypte fort cachée de cette église. Saint Grégoire rapporte encore qu'un roi de Perse fit une invasion dans l'Arménie vers l'an 590, qu'il brûla les villes, saccagea et pillà les églises, et que la ville de Galatie dont nous parlons étant sur le point d'éprouver le même sort, on transporta la Sainte Robe dans une petite ville de la Palestine appelée Zaphat, aujourd'hui Jaffa où elle demeura cachée jusqu'en 594.

A cette époque, Grégoire, patriarche d'Antioche, Thomas, patriarche de Jérusalem, et Jean, patriarche de Constantinople, la portèrent en grande pompe à Jérusalem et la déposèrent dans le lieu où l'on adore la Croix de Jésus-Christ. Elle y demeura renfermée avec la vraie Croix jusque vers le commencement du vi^e siècle.

En 614, elle fut enlevée, ainsi que la vraie Croix par Chosroès II et emportée en Perse. En 627, Siroès, fils aîné de ce roi, l'ayant détrôné et mis en prison, fit la paix avec Héraclius, empereur romain, et lui rendit le bois de la vraie Croix et les autres reliques; le pieux empereur emporta les précieuses dépouilles à Constantinople, et deux ans après il les reporta à Jérusalem.

En 633, Jérusalem étant menacée d'une nouvelle invasion de barbares, on reporta les saintes Reliques à Constantinople et tout porte à croire que la Sainte Robe y resta. Dans le vii^e siècle, l'impératrice Irène en fit don à Charlemagne avec qui elle voulait contracter une alliance dans le but de réunir les deux empires d'Orient et d'Occident, et d'avoir en lui un puissant protecteur.

Or, à Argenteuil près Paris, se trouvait une abbaye où Théodrade, fille de Charlemagne, et Giselle, sœur de ce prince, s'étaient consacrées à Dieu. La première était abbesse, et ce fut à cette princesse que l'empereur confia la garde de la sainte Relique. Elle fut portée au monastère en grande pompe.

Deux auteurs, qui écrivaient, l'un au xi^e et l'autre au xii^e siècle, Helgandus, religieux, et Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, ont mentionné ce fait, le premier dans sa *Vie du roi Robert*, le second dans sa *Continuation de la chronique de Sigebert*; plusieurs autres auteurs, Werner de Rollevink, Prateolus, docteur en Sorbonne, du Tillet, André Favin, l'abbé Lefèvre, dom Gerberon, Gabriel de Gaumont, parlent tous de la Sainte Robe donnée à Charlemagne et placée par lui à Argenteuil.

Une charte de l'année 1066, émanée de saint Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, nous apprend que ce pieux monarque entreprit de rebâtir entièrement l'église de Westminster et que lorsqu'elle fut achevée, il y déposa entre autres reliques un morceau de la Robe de Notre-Seigneur que ses ancêtres avaient reçue de Charles II dit le Chauve, petit-fils de Charlemagne.

En 857, l'abbaye d'Argenteuil est dévastée par une horde de barbares; les religieuses prennent la fuite, les bâtiments sont en grande partie abattus; bientôt l'abbaye ne présente à la vue que le spectacle d'une vaste ruine et la sainte Relique reste sous les décombres, cachée dans un pan de muraille pendant plusieurs

siècles. Ce fut vers la fin du x^e siècle qu'une pieuse reine Adélaïs, femme de Hugues Capet, entreprit de rebâtir le monastère de Théodrade, elle y plaça des religieuses et leur donna pour règle celle de Saint-Benoît : mais elles ignoraient le trésor qu'elles possédaient.

En 1136, l'abbaye n'étant plus occupée par des femmes, mais bien par des religieux du même Ordre de Saint-Benoît, Dieu révéla à l'un d'eux le lieu où la Sainte Robe était cachée et on la trouva à l'endroit qui lui avait été dit.

Il existe une charte émanée de Hugues, archevêque de Rouen et légat du Saint-Siège, et datée de 1136. Il y est dit que lui Hugues, s'étant transporté à Argenteuil avec l'archevêque de Sens, plusieurs évêques et un grand nombre d'abbés avait, en présence du roi Louis VII, de grands dignitaires du royaume et d'un immense concours de peuple, découvert avec révérence la Sainte Robe qui se conservait dans l'église d'Argenteuil, et qu'il accorda de grandes indulgences à tous ceux qui viendraient la vénérer. L'abbé Fleury, qui fut comme on sait abbé d'Argenteuil, dit dans son *Histoire ecclésiastique* : « L'an 1136, la cape de Notre-Seigneur fut trouvée au monastère d'Argenteuil près Paris, elle était de couleur roussâtre. »

En 1529, la Sainte Robe fut portée processionnellement d'Argenteuil à Saint-Derfis pour implorer la miséricorde de Dieu sur son Église que l'hérésie s'efforçait de déchirer.

En 1534, elle fut portée en procession à Paris par ordre de François I^{er}, et l'année suivante, ce prince délivra des lettres patentes, où, par respect pour la Sainte Robe conservée à Argenteuil, il donne permission aux habitants de cette ville de l'entourer de fortifications, ce qui fut exécuté. C'est ce que nous apprennent Amelot de la Houssaye et de la Martinière. Le P. Salmeron jésuite, qui assista au concile de Trente en qualité de théologien du Saint-Siège, parla au concile de cette sainte Relique conservée à Argenteuil près Paris. Ce Père mourut en 1585.

Malgré les murailles dont François I^{er} avait fait environner Argenteuil, les Huguenots entrèrent dans cette ville en 1567. Ils s'y livrèrent aux plus furieux ravages, et après avoir mis le feu

à l'église, ils emportèrent la châsse de cristal garnie d'argent qui contenait la Sainte Robe. Heureusement on avait soustrait la sainte relique à leurs profanations, et l'église étant ruinée, on ne put que la mettre dans une châsse de bois.

Louis XIII voulut vénérer la Robe de Notre-Seigneur, et fit plusieurs fois ses dévotions devant cette sainte Relique.

Une pieuse femme, Marie de Lorraine, duchesse de Guise, fit faire en 1680 une riche châsse où elle employa beaucoup d'or, d'argent et de pierreries, et elle la donna aux Religieux d'Argenteuil pour y mettre la Sainte Robe. A cette époque, Claude Boistard, grand-vicaire de l'archevêque de Paris, fit, en présence de la duchesse de Guise, de plusieurs personnes notables de la maison et de quelques fidèles seulement, l'ouverture de la châsse de bois. Il en tira la sainte Relique, la fit baiser aux princesses et aux assistants et la déposa dans la nouvelle châsse : mais la duchesse demanda et obtint un morceau de cette précieuse Relique, et elle la reçut avec une grande joie. Aussi il ne faut pas s'étonner que ce sacré Vêtement ne se trouve pas entier, puisque déjà dans deux circonstances différentes nous voyons qu'on en a coupé des morceaux.

Dans le xvii^e siècle, on fonda une association sous le nom de la Confrérie, par une bulle en date de 1638, et le Pape l'enrichit d'indulgences.

Cette bulle fut publiée par l'ordre de Jean-François de Gondy, archevêque de Paris, le 23 août 1638.

A cette époque, il s'opéra plusieurs miracles en faveur de ceux qui prièrent avec foi devant cette sainte Relique. Dom Gerberon en cite plus de trente, et affirme en outre qu'il a vu toutes les attestations authentiques de ces miracles émanées d'évêques, de médecins et de personnes dignes de confiance, que lui-même a parlé à des témoins oculaires, et qu'il a même conféré avec des personnes qui reçurent des grâces particulières. Parmi ces personnes, il cite des paralytiques, des perclus, des aveugles, des sourds, des hydropiques qui furent guéris instantanément après avoir prié devant la sainte Relique et avoir porté quelque linge ou autres effets qui l'avaient touchée.

Ces miracles ne sont pas seulement relatés dans l'ouvrage de dom Gerberon, mais ils se trouvent consignés avec beaucoup d'autres dans un procès-verbal d'enquête dressé en 1773 avec beaucoup de soin.

Dans la Révolution de 1793, le prieuré d'Argenteuil fut pillé, la magnifique châsse donnée par la duchesse de Guise fut emportée comme un riche butin, et la Sainte Robe fut recueillie par un prêtre constitutionnel, qui plus tard se rétracta et transporta notre Relique dans l'église paroissiale d'Argenteuil. Malheureusement il diminua le mérite de cette bonne action en distribuant plusieurs morceaux de la tunique sacrée. Ce furent des habitants d'Argenteuil qui profitèrent de cette témérité. Un peu plus tard les révolutionnaires, indignés de l'abjuration du pasteur d'Argenteuil, vinrent saccager son église, et il fut enfermé : mais il eut le temps de cacher la Sainte Robe dans le jardin du presbytère, en mettant dans sa confidence son sacristain. Quand le plus fort de la tempête fut passé, le pauvre prêtre sortit de sa prison, où il était depuis dix-huit mois, et il trouva la Sainte Robe au lieu où il l'avait cachée.

En 1804 l'évêque de Versailles, en vertu de pouvoirs qu'il tenait du cardinal Caprara, alors légat du Saint-Siège en France, rétablit le culte de la Sainte Robe. A cette époque elle fut placée dans une châsse en fer doré, dans laquelle elle repose en ce moment.

Il y a plusieurs années, le curé d'Argenteuil rétablit la Confrérie de la Sainte Robe, en tête de laquelle M. Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles, se fit inscrire : de plus il établit la coutume de faire tous les vendredis les stations du Chemin de la Croix, immédiatement après la dernière Messe qui est dite à l'autel de la Sainte Robe, et à l'intention des personnes de la Confrérie. Il a obtenu en 1843 du Pape Grégoire XVI, que l'autel de la chapelle de la Sainte Robe, sur lequel elle repose, fût érigé en autel privilégié.

La chapelle des RR. PP. Jésuites à Fribourg, possède un des fragments de la Sainte Robe, et l'application de cette parcelle a produit dernièrement deux guérisons miraculeuses : celles de

MM. de Damas et de Clifford. Les RR. PP. Jésuites en ont publié la relation.

Chaque vendredi, il se rend à Argenteuil un nombre considérable de pèlerins qui viennent vénérer le vêtement sacré.

Il nous reste à dire un mot sur l'espèce de vêtement de Notre-Seigneur que possède Argenteuil. Est-ce la tunique, le vêtement du milieu ou le manteau ? Il n'est pas facile de décider cette question, et l'état actuel de la Relique, dont plusieurs morceaux ont été coupés à diverses époques, ne peut guère aider à dissiper le doute. Un grand nombre d'auteurs et entre autres Fleury, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, qui fut prieur d'Argenteuil, l'appellent la Cape de Notre-Seigneur, mot qui est synonyme de manteau. Dom Calmet, qui regarde le vêtement conservé à Trèves comme la robe sans couture de Notre-Seigneur, dit que celui d'Argenteuil était son manteau. Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de cette question ; il suffit de savoir que Notre-Seigneur portait trois sortes de vêtements : une tunique, une robe du milieu et un manteau, pour qu'il ne puisse pas y avoir de contestation entre Trèves et Argenteuil.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

LE MIRACLE DE L'IMAGE DE NOTRE-DAME, AU PALAIS BOLOGNETTI.

Cette image de la très-sainte Vierge était en 1796, placée dans un arrière-cabinet du palais Bolognetti à Rome. C'est une copie d'un beau tableau de Guido Reni, qui est dans le même palais : elle avait été faite récemment par le fameux chevalier Conca. La peinture est à l'huile, sur toile, de la grandeur de ce qu'on appelle vulgairement toile d'empereur : son cadre est de bois doré ; elle représente le buste de la très-sainte Vierge de grandeur naturelle, les mains jointes devant la poitrine, la tête élevée, les yeux tournés vers le ciel et bien ouverts.

Ce fut le 20 août 1796, après midi, que les deux époux Bolognetti étant dans cette pièce reculée dont nous avons parlé, avec leurs filles, M. Pichi, avocat, et d'autres personnes, le mouvement miraculeux des yeux commença à se faire voir. Les deux

prunelles s'élevaient lentement, gravement, posément, et se cachaient presque en entier sous les paupières supérieures. Après y être restées peu de temps, elles reparaissaient et descendaient pour reprendre leur place ordinaire. On courut aux fenêtres : les persiennes furent ouvertes, afin de faire entrer dans la chambre la vive lumière du soleil presque en son midi. On n'en vit que mieux le prodige ; il parut plus sensible à tout le monde. Les prunelles prenant encore un autre mouvement, se portaient d'un angle de l'œil à l'autre, comme lorsque nous voulons regarder les objets qui sont autour de nous. On se servit alors d'une excellente lunette pour mieux s'assurer du prodige, et on en eut la même certitude, pour ne pas dire une plus grande.

La déposition du docteur Pichi est conforme à ce qui vient d'être raconté. Il était présent ce même dimanche 20 août, et il ajoute que les assistants pénétrés de la plus tendre dévotion à la vue d'un tel miracle, se mirent à réciter en commun les litanies, et que tout le temps que dura cette prière, on vit non pas une ou deux fois, mais presque continuellement, cette élévation, cette abaissement et ces regards des saintes prunelles. Un autre témoin juridique l'a vu également un grand nombre de fois, et son âme en éprouvait toujours une vive émotion. Le docteur en médecine Capelletti, fit ses observations presque anatomiques, dans les derniers temps et après la translation de l'image dans la chapelle ; car les prodiges continuèrent dans ce nouveau local. Il en a été témoin à différents jours et plusieurs fois chaque jour, et a constamment éprouvé que le témoignage des assistants était parfaitement conforme aux circonstances qu'il voyait lui-même et qu'il admirait.

Ces prodiges continuèrent le 21 août, le 22 et les jours suivants. Ils furent pendant deux semaines de la plus grande fréquence : il y a eu ensuite des interruptions ; mais ils duraient encore le 8 décembre. C'était principalement les samedis et les jours consacrés à quelque fête de la très-sainte Vierge, qu'ils se faisaient voir.

(MARCHETTI.)

MARTYROLOGE ROMAIN ¹

Vigile de saint Barthélemi, apôtre.

A Todi, saint Philippe Bénéti, de Florence, confesseur, homme d'une grande humilité, qui contribua beaucoup à étendre l'Ordre des Servites. Il fut mis au nombre des Saints par le Pape Clément X.

A Antioche, saint Restitut, saint Donat, saint Valérien, sainte Fructuose et douze autres Martyrs, dont la confession de la foi fut couronnée d'un beau triomphe.

A Ostie, saint Quiriace, évêque, Maxime, prêtre, Archélaüs, diacre, et leurs compagnons martyrs, qui souffrirent sous le préfet Ulpien, au temps d'Alexandre.

A Égée en Cilicie, saint Claude, saint Astère et saint Néon, frères, martyrs, qui, accusés par leur belle-mère d'être chrétiens, après avoir souffert des tourments cruels, sous l'empereur Dioclétien et le président Lysias, furent crucifiés, et allèrent triompher avec Jésus-Christ. Après eux furent aussi martyrisées sainte Domnine et sainte Théonille.

¹

DECIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Vigilia sancti Bartholomæi apostoli. — *Romæ, et aliquibus in locis prædicta verba omittuntur.* — Tuderti sancti Philippi Benitti confessoris Florentini, Ordinis Servorum beatæ Mariæ Virginis propagatoris, eximie humilitatis viri, quem Clemens decimus Sanctorum numero adscripsit. — Antiochiæ natalis sanctorum martyrum Restituti, Donati, Valeriani et Fructuosæ, cum aliis duodecim, qui præclarissimo confessionis honore coronati sunt. — Apud ostia Tiberina sanctorum martyrum Quiriaci episcopi, Maximi presbyteri, Archelai Diaconi et sociorum, qui sub Ulpiano præfecto tempore Alexandri passi sunt. — *Ægææ* in Cilicia sanctorum martyrum Claudii, Asterii et Neonis fratrum, qui christianæ religionis a noverca accusati, sub Diocletiano imperatore et Lysia præside post acerba tormenta cruci affixi, victores cum Christo triumpharunt. Passæ sunt post eos Domnina et Theonilla. — Rhemis in Gallia natalis sanctorum Timothei et Apollinaris, qui ibidem consummato martyrio cœlestia regna meruerunt. — Lugduni sanctorum martyrum Minervi, et Eleazari cum filiis octo. — Item sancti Luppi martyris, qui ex servili conditione, Christi libertate donatus, martyrii quoque corona dignatus est. — Jerosolymis sancti Zachæi episcopi, qui quartus a beato Jacobo apostolo Jerosolymitanam ecclesiam rexit. — Alexandriæ sancti Theonæ episcopi et confessoris. — Uticæ in Africa beati Victoris episcopi. — Augustodini sancti Flaviani episcopi. — Arvernus sancti Sidonii episcopi, doctrina et sanctitate conspicui.

A Reims en France, fête de saint Timothée et saint Apollinaire, qui, y ayant consommé leur martyre, allèrent ensemble dans le royaume céleste.

A Lyon, saint Minerf et saint Eleazarum, avec leurs huit fils : et aussi saint Luppe, martyr, qui, de la condition d'esclave ayant passé à la liberté de Jésus-Christ, fut encore honoré de la couronne du martyre.

A Jérusalem, saint Zachée, évêque, qui fut le quatrième pasteur de cette église, après saint Jacques, apôtre.

A Alexandrie, saint Théonas, évêque et confesseur.

A Utique en Afrique, saint Victor, évêque.

A Autun, saint Flavien, évêque.

A Clermont en Auvergne, saint Sidoine, évêque, illustre par sa doctrine et sa sainteté.

Additions des autres Martyrologes.

Saint Sidoine ou Chélidoine, évêque d'Aix.

Saint Hilarin et saint Altigien, moines massacrés à Saint-Seine en Bourgogne, dans l'invasion des Sarrasins en l'an 731.

Saint Antoine de Girace, moine de l'Ordre de Saint-Basile, honoré en Calabre.

Saint Callinique, évêque de Constantinople.

Saint Eugène de Magher, évêque irlandais, honoré à Londonderry.

Saint Flavien, vingt-et-unième évêque d'Autun, de qui on sait peu de choses. On croit qu'il siégeait vers l'an 610.

Saint Modérat, évêque de Vérone.

Saint Flieu, seizième évêque de Rouen, qui assista en 533, 538 et 541 aux trois conciles d'Orléans, qui mourut en 547 et de qui les Reliques ont été honorées et conservées à Pontoise.

Saint Moïse, évêque de Ferma en Éthiopie, honoré chez les Grecs.

Saint Fortunat et saint Hermogène, martyrs ensemble à Singidone.

Saint Nicodème, moine de Geraccio en Calabre.

Saint Spère (*Hesperius*), évêque de Metz, mort vers l'an 548.

Saint Ursicin ou Ursin, honoré dans le diocèse d'Autun où il est invoqué contre les furoncles.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jean-Philippe Bascle, curé du diocèse de Saintes, condamné à la déportation pour refus du serment schismatique, emmené à Rochefort, mort là sur le navire *les Deux-Associés*, le 23 août 1794.

Pierre Lorribé, prêtre du diocèse de Cahors, déporté pour la même cause et mort à l'hôpital Saint-André de Bordeaux à l'âge de soixante ans, le même jour.

Marin-Thierry Rollet, pour même refus de serment, déporté comme prêtre réfractaire, mort à Rochefort ce même jour, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Pierre Ilam, prêtre du diocèse de Rodez, déporté pareillement, mort à l'hôpital Saint-André, ce même jour, à l'âge de quarante-six ans.

François Brustier, prêtre et religieux Carme, embarqué pour la déportation, mort le 23 août 1794, âgé de cinquante-cinq ans.

Jean-Louis Grandgury, prêtre et religieux Capucin au diocèse de Saint-Dié, déporté pour refus de serment, mort dans l'entrepont du navire le 23 août 1794, à l'âge de cinquante-six ans.

VINGT-QUATRIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Barthélem, apôtre. — Sainte Aure, vierge et martyre. — Saint Ptolémée et saint Romain, évêques de Népi, martyrs. — Les Martyrs de la Masse-Blanche, à Utique. — Saint Patrice le Jeune, évêque. — Sainte Ebbe, abbesse. — Saint Ouen, archevêque de Rouen. — Saint Agofroy, abbé de la Croix. — Le Bienheureux Sandrade, abbé. — Le Bienheureux Thierry, abbé du monastère de Saint-Hubert. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT BÂRTHÉLEMY,

APOTRE.

Barthélemy (Bartholomeus) est un nom patronymique qui veut dire fils de Tholomée ou Eholmoï. Plusieurs savants interprètes pensent qu'il était le même que Nathanaël, né à Cana en Galilée, docteur de la loi, un des soixante-douze disciples, lequel fut mené à Jésus-Christ par saint Philippe et dont le Sauveur lui-même loua l'innocence et la simplicité de cœur. D'un côté, saint Jean ne nomme jamais Barthélemy parmi les Apôtres ; de l'autre, on ne trouve pas le nom de Nathanaël dans les trois autres Évangélistes. S'ils joignent ensemble Philippe et Barthélemy, saint Jean joint ensemble Philippe et Nathanaël. — Il paraît donc évident que le Saint est désigné par ces deux noms. Il fut le compagnon fidèle des travaux de son Maître et le témoin oculaire de tous les prodiges qu'il opéra pendant le cours de ses prédications et de ses apparitions, après qu'il fut ressuscité. Il écouta ses instructions ; il demeura dans le Cénacle avec les autres, et il reçut les abondantes effusions de l'Esprit-Saint au jour de la Pentecôte.

Jésus-Christ ayant ordonné à ses Apôtres de se répandre par toute la terre, pour y annoncer les grâces de son Évangile, et pour y publier les prodiges de sa naissance, de sa vie, de sa mort, de sa résurrection, de son ascension, en un mot, de sa divinité unie

à son humanité ; et le Saint-Esprit descendu visiblement sur leurs têtes les ayant remplis de science et de force, le vaste champ de l'Asie fut confié à saint Barthélemy. La tradition nous apprend qu'il soutint avec le plus grand courage les travaux de l'apostolat, et qu'il fit la plus belle moisson. Après avoir parcouru la Lycaonie, l'Albanie et les Indes, où il fit bien des conversions, et où saint Pantène trouva, au III^e siècle, une copie qu'il y avait portée de l'Évangile de saint Matthieu ; on croit qu'il passa en Arménie. Le bruit des miracles qu'il opérait le fit connaître du roi, selon que le rapportent les légendes, et il délivra la fille de ce prince d'un cruel démon qui la possédait. Le roi reconnaissant lui offrit de riches présents ; mais le Saint ne voulut d'autre récompense que la conversion du monarque, qui, avec beaucoup de ses sujets, embrassa le christianisme. Les prêtres des idoles, furieux contre Barthélemy, animèrent contre lui Astiages, frère du roi, demeuré dans l'idolâtrie. Il se saisit du saint Apôtre, le fit écorcher vif de la tête aux pieds, et impatient de lui ôter la vie, voyant le lendemain qu'il respirait encore, il lui fit trancher la tête. Son corps qui d'abord avait été inhumé, et qui était fort vénéré à cause des miracles qui se faisaient à son tombeau, fut ensuite jeté à la mer par les païens, dans un coffre qui parvint miraculeusement à l'île de Lipari, près de la Sicile.

Quand les Sarrasins envahirent la Sicile, les reliques de saint Barthélemy furent heureusement sauvées et recueillies à Bénévent. Pour plaire à l'empereur Othon III, cette ville partagea son trésor avec Rome, qui fit bâtir une église au nom du saint Apôtre, dans l'île du Tibre, appelée dès lors l'île de Saint-Barthélemy. La cathédrale de Cantorbéri se félicitait de posséder un os de ses bras, de même que Béthune et Marseille. Pise a une main du même Saint ; ce qui n'est pas à dire non plus qu'elle y soit entière. Le trésor de Saint-Denis a possédé un de ses doigts ; Fréjus un autre ; Augsbourg et Trèves ont d'autres portions des bras, sur lesquels Calvin a imaginé des railleries sacrilèges.

L'église de Guéret a une chapelle de Saint-Barthélemy, où les pèlerins vont chercher la guérison de la fièvre.

Césaire d'Heisterbach raconte dans son Recueil de faits miraculeux, qu'une recluse des environs d'Aix-la-Chapelle, possédait une dent de saint Barthélemy, dans un petit reliquaire. Le prêtre, dont elle entendait la Messe tous les jours, lui demanda instantanément cette précieuse Relique, mais elle ne voulait pas s'en détacher. Donnez-m'en du moins la moitié, reprit le Prêtre qui honorait tendrement le saint Apôtre. La recluse, quoiqu'avec peine, consentit à ce partage. Mais le pauvre Prêtre n'eut pas plutôt essayé de couper la dent avec son couteau, qu'il en sortit du sang. Il s'arrêta épouvanté et laissa à la recluse sa relique entière, qu'il se contenta de révéler. Césaire ajoute qu'il a vu de ses yeux cette dent miraculeuse.

SAINTE AURE,

VIERGE ET MARTYRE.

Aure brillait par sa sainteté à Rome, aux jours où Claude II, s'était fait empereur, après les longs troubles et les désordres causés par la défaite de Valérien.

Aure, qui sortait d'une famille impériale, était chrétienne et caressait l'espoir de vivre en paix, lorsque la persécution se ranima. Elle se retira dans une terre qu'elle possédait auprès d'Ostie; elle réunit autour d'elle plusieurs jeunes filles chrétiennes comme elle, qui passaient leurs jours dans la prière, les actes de charité et les bonnes œuvres.

Leur vie, en quelque sorte monastique, fut troublée. Aure ayant appris que le vénérable Censorin, l'un des plus honnêtes serviteurs de Claude II, venait d'être enfermé comme chrétien dans une prison dure, à Ostie où elle demeurait, elle alla le visiter dans son cachot, lui porta des vivres et l'encouragea dans sa foi. Claude II l'apprit et il chargea Ulpus Romulus, vicaire du préfet de Rome, d'obliger Aure à retourner au culte des dieux de l'empire. Ulpus la fit enlever de sa retraite et comparaître devant lui, et ne pouvant la ramener à ses égarements, il la fit étendre sur le chevalet, où ses bourreaux la flagellèrent avec des lanières plombées, lui brûlèrent les côtés avec des torches et la menèrent, chargée de plaies, dans un cachot.

On l'en retira le lendemain pour répéter le même supplice. Comme sa foi ne s'ébranlait pas, on la jeta dans la mer avec une grande pierre au cou. C'était, à ce qu'on croit, le 24 août de l'an 269.

Saint Hippolyte Nonnus, qui est honoré le 22 août, recueillit le corps de la sainte Martyre et l'enterra pieusement. Plus tard, la Sainte fut honorée à Ostie, dans une église bâtie en son honneur

SAINT PTOLÉMÉE ET SAINT ROMAIN,

ÈVÈQUES DE NÉPI, MARTYRS.

Saint Ptolémée était disciple de saint Pierre. Le Prince des Apôtres l'envoya prêcher l'Évangile en Toscane ; il lui assigna pour siège la ville de Népi, entre Rome et Lorette. Après avoir planté la foi en divers centres, il était revenu à Népi pour prendre un peu de repos. Mais il y reçut le martyre. On croit qu'il témoigna un peu après saint Pierre, sous Néron.

Il eut pour successeur sur le siège de Népi, un de ses disciples saint Romain, qui, comme Ptolémée, sema l'Évangile dans son diocèse et l'affirma de son sang. On dit que son martyre eut lieu sous Domitien. On l'honore le même jour que saint Ptolémée.

LES MARTYRS DE LA MASSE-BLANCHE,

A UTIQUE.

L'empereur Valérien étant en Orient l'an 258, pour se préparer à marcher contre les Perses, publia contre les chrétiens un nouveau rescrit qui ralluma la persécution qu'il avait excitée depuis près de dix-huit mois. Galère Maxime, proconsul d'Afrique, qui avait succédé depuis peu de temps à Aspasius Pater-nus, se montra fort ardent à exécuter l'édit dans les commencentements de son administration. Il fit un grand nombre de Martyrs, parmi lesquels ceux que l'on appelle de la Masse-Blanche, sont fort célèbres dans l'Église, quoique l'on ait perdu presque toute la connaissance que l'on pouvait avoir de leur combat et de leur

triomphe. Ils souffrirent dans la ville d'Utique, où le proconsul s'était rendu vers le milieu du mois d'août. Prudence les met au nombre de trois cents, terme fini pour marquer peut-être un nombre indéfini de plusieurs, comme il est encore plus ordinaire à des poètes qu'à d'autres de le pratiquer. Saint Augustin qui a parlé d'eux en diverses rencontres, se contente de dire qu'ils étaient plus de cent cinquante-trois martyrs ; ce qui de la manière qu'il s'en explique, ne peut pas faire conclure qu'ils n'eussent pas même été au-dessus de deux cents. Ce Père, dans un sermon qu'il fit au jour de leur fête, remarque qu'on leur avait donné le nom de *Masse*, à cause de leur multitude. Mais on ne sait pas trop assurément ce qui a fait donner le surnom de *blanche* à cette masse. Le même Saint tendant à la morale, semble insinuer que l'on aurait voulu faire allusion à la pureté de leur foi. Un autre ancien veut qu'on ait songé à l'éclat de la gloire immortelle qu'ils avaient acquise par leur martyre. Mais il est difficile de croire qu'on ait eu d'abord des raisons si spirituelles en vue. Il se pourrait faire que le nom de Masse Blanche leur fût venu de l'amas de leurs os que l'on aurait rassemblés après leur mort, ou de la blancheur de la chaux avec laquelle leurs cendres se trouvèrent mêlées. Cette dernière raison suppose la vérité de la relation que Prudence nous a laissée du genre de leur supplice et des particularités de leur martyre qu'il ne rapporte que sur la foi de la renommée. Il dit que le proconsul ayant fait mettre le feu à un grand four plein de pierres pour faire de la chaux et poser un autel au haut du tron, donna le choix aux chrétiens ou de sacrifier du sel avec le foie d'un porc aux idoles, ou de se jeter eux-mêmes dans cette fournaise ardente, et que trois cents s'y étant jetés y furent aussitôt consumés. Mais quoique ces précipitations volontaires ne soient pas sans exemple parmi les Martyrs, et que l'Église n'ait pas condamné celles qu'elle a cru intérieurement suggérées ou procurées par un mouvement extraordinaire du Saint-Esprit, un simple bruit commun n'est pas suffisant pour garantir la vérité de ce fait. Saint Augustin fait assez connaître qu'il n'en a rien su, non plus que les autres Africains de son temps, qui devaient

pourtant en être mieux informés que Prudence. Aussi, d'autres ont prétendu que tous ces Martyrs avaient été couronnés par l'épée des persécuteurs. On ajoute que la Masse était composée de gens de diverses provinces, hommes, femmes, vieillards, jeunes gens, parmi lesquels on dit qu'il y avait même des enfants. Le proconsul les avait fait venir pour la plus grande partie des prisons de la ville de Carthage, pour les juger à Utique durant le séjour qu'il y devait faire. C'est ce qui a porté divers auteurs à les regarder comme des Martyrs de Carthage, quoique saint Augustin, dans un sermon prononcé à Carthage même, les traite comme des Martyrs de dehors et les appelle nettement la Masse Blanche d'Utique.

On croit qu'ils moururent le 18 août, qui est le jour auquel leur fête est marquée dans les Martyrologes du nom de saint Jérôme ; et il semble que ce jour qui se trouve effacé dans l'ancien calendrier de l'église de Carthage que dom Mabillon a publié, soit celui auquel on la célébrait dans l'Afrique. Cependant Adon et Usuard, dans leurs Martyrologes ne parlent d'eux qu'au 24 août.

Il y avait dans Utique une église en leur honneur que l'on appelait la basilique de la Masse-Blanche, où saint Augustin prononça l'un des sermons que nous avons de lui ¹ sur les Psaumes, et il y parle de la Masse des Martyrs. Ils ne laissaient pas d'avoir aussi un culte particulier dans Carthage, soit qu'on y eût reporté les os de plusieurs d'entre eux, soit que saint Cyprien les eût fait adopter par son église avant de mourir, par la considération de ceux d'entre eux qui étaient de sa ville ou de son diocèse, et dont il avait été le Pasteur, comme le marque Prudence. Ce saint Prélat eut, dit-il, une grande joie de se voir précédé dans le ciel par cette troupe des siens, sur qui ses prières avaient attiré les grâces célestes. Il les suivit trois semaines ou un mois après.

¹ Sur le ps. cxliv.

SAINT PATRICE LE JEUNE,

ÉVÊQUE.

Fils de Calpurnius, gouverneur du pays d'Aleth, et mort prêtre en combattant contre des pirates, et de Conchesse, immolée dans la même circonstance, Senan naquit probablement dans l'Armorique, et y épousa une femme vertueuse, dont il eut notre Patrice. Né au pays de Léon, ce jeune élu fut confié de bonne heure à saint Patrice, frère de son père et venu au monde à Pontaven, dans le Léonnais. Il seconda son oncle dans la conversion des Irlandais.

Abbé et évêque de Rosdelane, il déploya un zèle infatigable. En 460, à la mort de saint Patrice l'Ancien, dont il rappelait le nom et les vertus, il le remplaça sur le siège d'Armagh. La suite de sa vie retraça si bien la charité, les travaux et les prodiges de son oncle, qu'on a souvent confondu leurs histoires.

Saint Alvée et saint Déclan, sacrés évêques à Rome, ne voulaient pas continuer de dépendre de saint Patrice le Jeune, comme ils l'avaient fait de l'Ancien. Un schisme menaçait l'Église. Notre digne Pontife l'étouffa, moins par autorité, que par ses bons offices et son humilité. Les deux prélats ne furent tenus à relever que du primat d'Armagh ; et métropolitains, ils gouvernèrent leurs suffragants.

On dut à saint Patrice le Jeune, la fondation à Glastembury, d'une communauté de moines qui joignirent la culture à l'enseignement des lettres et des sciences, à la pénitence et à l'édification. Il mourut au milieu d'eux le 27 novembre 497. Il est auteur de la deuxième vie de saint Patrice l'Ancien.

Depuis sa mort, saint Patrice le Jeune, aussi nommé Sen-Patrice, pour rappeler qu'il était fils de Senan, éclata par tant de miracles dans l'église de Glastembury, où reposait son corps, qu'on a cru que le grand Patrice seul pouvait opérer tant de merveilles, et que c'était lui qui s'y trouvait inhumé.

Saint Fièce, évêque de Slepte, fit une hymne en l'honneur de Sen-Patrice, où il rapporte que Patrice l'Ancien apparut à son neveu expirant, et conduisit son âme en présence de Dieu.

SAINTE EBBE,

ABBESSE.

Sainte Ebbe était fille d'Éthelfrid et sœur de saint Oswald et d'Oswi, tous trois successivement rois de Northumberland. Elle fonda un monastère sur la Darwente, dans le diocèse de Durham, lequel fut connu sous le nom d'Ebchester. Elle en fonda encore un autre à Coldingham, au-dessous de Berwick. Elle gouverna cette dernière maison jusqu'à sa bienheureuse mort, arrivée en l'an 683.

SAINT OUEN,

ARCHEVÊQUE DE ROUEN.

Audioenus, que l'on appelle vulgairement saint Ouen, naquit en l'an 609 aux environs de Soissons, de parents illustres par leur piété. Son père qui était un riche seigneur, le plaça de bonne heure à la cour du roi Clotaire, où il se fit beaucoup aimer du prince et même des courtisans.

Dagobert 1^{er}, étant monté sur le trône, ne voulut pas laisser sortir de sa cour un homme qui pouvait lui être utile; il le fit son chancelier et lui confia ainsi les affaires les plus importantes du royaume. Il reste encore des actes originaux souscrits par saint Ouen en cette qualité. Il fut un ministre aussi vertueux qu'éclairé; l'ordre, qu'il tâchait de conserver et d'affermir dans le royaume, régnait aussi dans sa conduite particulière.

Un État gouverné si sagement attira plusieurs hommes éminents à la cour de Dagobert. Saint Ouen fit amitié avec eux, afin d'étudier leurs bonnes qualités et de les imiter. Celui avec lequel il se lia le plus étroitement fut Éloi dont il connaissait particulièrement le zèle et la vertu. Sous l'habit séculier et au milieu de la cour, ils vivaient tous deux comme de véritables moines. Ils s'animèrent mutuellement à mener une vie pénitente, à mépriser le siècle présent, à ne tendre qu'à l'éternité.

Des hérétiques, chassés des pays étrangers, vinrent dans les Gaules; s'étant arrêtés à Autun, ils y débitèrent leurs erreurs. Saint Ouen, toujours vigilant pour la foi, concerta avec Éloi et plusieurs autres les moyens d'arrêter ces troubles. C'est à leurs

soins qu'on doit le sixième concile d'Orléans, où ces étrangers furent condamnés.

Après la mort de saint Romain, archevêque de Rouen, le roi les grands et tout le peuple jetèrent les yeux sur saint Ouen pour remplir ce siège, et son élection, qui eut lieu d'une commune voix, lui fut annoncée. Il eut beaucoup de peine à s'y soumettre. Se voyant forcé d'obéir, il ne put se déterminer à se faire ordonner sur-le-champ. Il prit du temps pour s'y préparer. Il dit qu'il était juste qu'il menât la vie cléricale avant d'être élevé plus haut et il passa tout cet intervalle jusqu'à sa consécration, à prier, à jeûner, à demander à Dieu l'esprit de sagesse, qui est si nécessaire pour bien conduire les autres, et l'esprit de piété, si important pour ne pas se perdre soi-même en les sauvant. Saint Éloi, son ami, élu en même temps évêque de Noyon, imita cette sage conduite. Ils furent ordonnés tous deux à Reims, le dimanche avant les Rogations de l'an 640.

Cette dignité, qui élève les autres, dit l'auteur de la vie de saint Ouen, rendit au contraire le saint évêque de Rouen plus pauvre et plus humble qu'il n'avait été avant son ordination. Il redoubla ses austérités. Affable envers tout le monde, il se plaisait pourtant davantage avec les pauvres, et il tâchait de leur apprendre à profiter de leur état, en le souffrant avec patience. Il avait un grand zèle pour la conversion des pécheurs, pour y travailler plus efficacement, il forma de jeunes ecclésiastiques à l'esprit de leur état et les associa à ses travaux. Dieu autorisa souvent sa parole par des miracles éclatants. Il assista au troisième concile de Châlons, tenu par ordre de Clovis II en 644, et il fut écouté avec le respect qui était dû à sa sainteté et à sa science. Il vit avec joie approcher le moment qu'il avait tant désiré de se réunir à son Sauveur; il finit sa vie dans la prière, âgé d'environ soixante-quatorze ans, la quarante-troisième année de son épiscopat, le 24 août de l'an 683.

SAINT AGOFROY,

ABBÉ DE LA CROIX.

Agofroy était le frère puiné de saint Leufroy, dont on a pu lire la vie le 21 juin. Il voulut suivre la voie de son frère, fit pour cela les études convenables et reçut de sa main l'habit monastique dans l'abbaye de la Croix en Normandie. Quoique de famille noble et riche, il renonça saintement au monde et ne voulut vivre que pour Dieu. Saint Leufroy admirant sa vertu, lui céda son titre d'abbé en l'an 738. Saint Agofroy gouverna en paix son abbaye et mourut plein de mérites devant Dieu. Ses reliques avec celles de son frère furent apportées à Paris et mises en sûreté dans l'abbaye de Saint-Germain pendant les invasions des Normands au ix^e siècle.

LE BIENHEUREUX SANDRADE,

ABBÉ.

Sandrade, contemporain de l'empereur Othon I^{er}, était un pieux et savant ecclésiastique qui brillait par un grand mérite au milieu du x^e siècle. Othon, qui savait ses vertus, le chargea de relever la discipline et de ramener l'ordre, c'est-à-dire la sainteté dans plusieurs monastères, qui avaient un besoin urgent de réforme. De ce nombre était l'abbaye de Saint-Gall en Suisse, qui perdait tout son éclat. Mais les moines de cette maison dégénérée résistèrent avec violence, au bienheureux Sandrade en même temps qu'ils le calomniaient auprès de l'empereur Othon et de l'impératrice Adélaïde. Sandrade n'en poursuivit pas moins avec calme la réforme nécessaire.

L'archevêque de Cologne, Géron, appréciant la vertu de Sandrade, le chargea de fonder et de construire à ses frais, à Gladbac dans le duché de Juliers, un monastère de l'Ordre de Saint-Benoît et de le diriger. Or l'archevêque Géron étant mort en 974, les ennemis de Sandrade le noircirent auprès de Warin, son successeur, en le disant plus attaché à l'évêque de Liège qu'à lui ; ils furent assez adroits pour faire déposer Sandrade, qui s'en alla auprès de l'impératrice Adélaïde dont il était le confesseur. Mais

l'abbaye de Gladbac étant tombée dans le relâchement après le départ de Sandrade, Warin comprit qu'on l'avait trompé et rappela Sandrade avec instances. Le Saint se rendit aux prières du prélat. Il eut le bonheur de ramener dans son couvent la régularité et la ferveur, et il sortit de ce monde pour un monde meilleur, le 24 août de l'an 985.

LE BIENHEUREUX THIERRY,

ABBÉ DU MONASTÈRE DE SAINT-HUBERT.

Thierry était fils de Gonzo, seigneur riche et puissant, qui habitait un château fort sur la Sambre, et dont l'humeur guerrière lui faisait mépriser tout ce qui n'avait pas rapport à la sciences des armes. Aussi s'opposa-t-il longtemps à ce que son fils fût mis dans les écoles, pour y recevoir l'instruction religieuse et profane, qui néanmoins commençait à être fort recherchée par les jeunes gens de bonne famille. A la fin, pourtant, pressé par les instances de sa femme et de cet enfant que Dieu appelait à lui, il consentit à le confier à l'abbaye de Lobes, dont la réputation était grande alors. Le jeune Thierry fit de rapides progrès sous les maîtres habiles qu'il y trouva ; mais surtout il y prit un tel goût pour la piété et pour la retraite, qu'il résolut d'y embrasser la vie religieuse. Comme il s'était distingué dans ses études, il n'eut pas plus tôt fait profession, qu'on lui confia la charge d'écolâtre et le soin d'instruire cette nombreuse jeunesse qui affluait de toutes parts au monastère de Lobes. A trente ans, il reçut la prêtrise, et mena dès lors une vie extrêmement austère, ne mangeant jamais qu'une seule fois le jour, même le dimanche et les fêtes, portant un rude cilice, et ne s'accordant jamais aucun des adoucissements que son état habituel d'infirmité paraissait exiger. Veiller, prier, jeûner, étudier, telle était sa vie et son occupation continuelle.

De l'abbaye de Lobes, il passa en la même qualité d'écolâtre à celle de Stablon, dont l'abbé fit les plus vives instances auprès de ses supérieurs pour l'attirer auprès de lui ; mais Thierry n'y resta pas longtemps. Il entreprit avec quelques compagnons le pèlerinage de la Terre-Sainte, qu'il ne put pas achever. De retour

dans sa patrie, il fut nommé par l'empereur Henri IV écolâtre dans l'abbaye de Fulde, l'une des plus célèbres de l'Allemagne. Mais Dieu l'appelait ailleurs et le destinait à être le réformateur de l'abbaye de Saint-Hubert, dans le pays de Liège. Les religieux l'élurent d'une voix unanime pour leur chef, après la mort de l'abbé Adélar, dont la trop grande facilité avait beaucoup affaibli l'observance de la discipline. De grandes difficultés l'attendaient et ceux qui avaient mis le plus d'empressement à le prendre pour leur abbé, ne furent pas les derniers à contrarier ses vues et ses efforts pour le bien. Mais il triompha de tout, à force de patience, de prières, de douceur et surtout de bon exemple. Dieu même se déclara visiblement pour les réformes qu'il voulait introduire dans son abbaye, et plus d'un miracle prouva aux religieux rebelles que le Seigneur était avec son Serviteur.

Les évêques de Liège et de Laon, et l'archevêque de Reims, avaient pour le saint Abbé une profonde vénération : le premier surtout le regardait comme un homme favorisé des lumières et des grâces les plus précieuses. Il avait une confiance entière en ses conseils, et se regardait comme son enfant. Aussi n'eut-il pas plus tôt appris que Thierry était dangereusement malade, qu'il se hâta d'aller lui-même lui porter les dernières consolations de la religion, et se recommander à ses prières. Thierry mourut saintement entre ses bras, à l'âge de quatre-vingts ans.

Toutes les maisons dépendantes de l'abbaye de Saint-Hubert l'ont toujours honoré comme un Saint.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE LA PAIX.

Nous avons raconté au 16 de ce mois la guérison de Louis XIV par l'intercession de Notre-Dame de la Paix. Cette sainte image ne cessa d'être honorée des peuples jusqu'à la Révolution. Lorsque les Pères Capucins furent contraints de quitter leur couvent de la rue Saint-Honoré, un de ces bons religieux ne voulut pas la laisser exposée aux outrages des impies : il l'enleva au mois

d'août 1790, et craignant de perdre un si précieux dépôt, il consulta le P. Zénon, son provincial, sur les moyens à prendre pour la conserver. Le provincial connaissant la piété de M^{lle} Papin, sœur du grand pénitencier de Paris, et sa dévotion envers la très-sainte Vierge, ordonna de lui confier la statue de Notre-Dame de la Paix. Quand M^{lle} Papin fut obligée de quitter Paris, elle la confia à son tour à M^{me} d'Albert de Luynes, ancienne chanoinesse de Remiremont, qui avait déjà obtenu de grandes grâces par son intercession, et qui la garda pieusement dans son oratoire. En 1802 M^{me} de Luynes obtint du cardinal Caprara, légat en France, une indulgence plénière pour ceux qui visiteraient le 9 juillet de chaque année l'église où serait placée la statue de Notre-Dame de la Paix. Cette indulgence accordée pour sept ans, puis pour trente ans, fut rendue perpétuelle par un bref de Pie VII en date du 4 août 1817. La sainte image ayant été donnée en 1806 à la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, fut placée dans la chapelle de Picpus, où plusieurs malades ont été guéris en l'invoquant.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

Saint Barthélemy, apôtre, qui prêcha l'Évangile de Jésus-Christ dans les Indes. Étant passé de là dans la grande Arménie, et y ayant converti beaucoup de monde à la foi, il fut écorché tout vif par les barbares, et il consumma son martyre, étant décapité par

¹ NONO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Sancti Bartholomæi apostoli, qui in India Christi Evangelium prædicavit : inde in majorem Armeniam profectus, cum ibi plurimos ad fidem convertisset, vivus a barbaris decoratus est, atque Astyagis regis jussu capitis decollatione martyrium complevit : ejus sacrum corpus primo ad Liparam insulam, deinde Beneventum, postremo Romam ad insulam Tiberinam translatus, ibi pia fidelium veneratione honoratur. — *Romæ et aliquibus aliis in locis omittuntur hæc verba, quorum loco dicuntur sequentia* : Vigilia sancti Bartholomæi apostoli. — Carthaginæ sanctorum trecentorum martyrum tempore Valeriani et Gallieni, qui inter alia supplicia cum præses fornacem calcariam accendi jussisset, et in præsentia ejus prunas cum thure exhiberi, atque illis dixisset : Eligite e duobus unum, aut thura super his carbonibus offerte Jovi, aut in calcem demergimini : fide armati, Christum Dei Filium confitentes, icu rapidissimo se iniecerunt in ignem, et inter vapores calcis in pulverem sunt redacti : ex quo candi-

l'ordre du roi Astyages. Son saint corps fut d'abord porté en l'île de Lipari, ensuite à Bénévent ; enfin il fut transféré à Rome dans l'île du Tibre, et il y est honoré par la pieuse vénération des fidèles.

A Carthage, trois cents bienheureux Martyrs, du temps de Valérien et de Gallien, qui, entre autres supplices, lorsque le président eût ordonné d'allumer un four à chaux et eût fait apporter devant lui des charbons et de l'encens, comme il leur disait de choisir ce qu'ils préféraient, ou d'offrir de l'encens à Jupiter sur ces charbons ou d'être jetés dans la chaux, ces Saints, animés de la foi, et confessant Jésus-Christ, fils de Dieu, d'un saut rapide se jetèrent dans le feu et furent réduits en poudre dans les vapeurs de la chaux : ce qui fut cause qu'on appela la troupe éclatante de ces bienheureux la Masse-Blanche.

A Népi, saint Ptolomée, évêque, disciple de l'apôtre saint Pierre, qui, ayant été envoyé par cet Apôtre pour prêcher l'Évangile en Toscane, mourut glorieux martyr de Jésus-Christ dans la même ville.

Au même lieu, saint Romain, évêque de la même ville, qui, étant disciple de saint Ptolomée, fut aussi son compagnon dans le martyre.

A Ostie, sainte Aure, vierge et martyre, qui fut jetée dans la

datum ille beatorum exercitus, Massa candida meruit appellari. — Nepote sancti Ptolomæi episcopi, discipuli beati Petri apostoli, a quo missus in Tusciam ad prædicandum Evangelium, in eadem civitate gloriosus Christi martyr occubuit. — Ibidem sancti Romani, ejusdem civitatis episcopi, qui cum esset sancti Ptolomæi discipulus, fuit etiam in passione socius. — Apud ostia Tiberina sanctæ Aureæ virginis et martyris, quæ saxo ad collum ligato, in mare demersa est : cujus corpus ad littora ejectum beatus Nonnus sepelivit. — In Isauria sancti Tationis martyris, qui in persecutione Diocletiani sub Urbano præside gladio cæsus, martyrii coronam accepit. — Eodem die sancti Eutychii, discipuli beati Joannis Evangelistæ, qui ob Evangelii prædicationem in multis regionibus carceres, verbera et ignes perpressus, in pace tandem quievit. — Item sancti Georgii Limniotæ monachi, qui cum impium Leonem imperatorem reprehendisset, quod sacras imagines frangeret, sanctorumque reliquias combureret, ejus jussu manibus abscissis, et capite incenso, martyr migravit ad Dominum. — Rhotomagi sancti Audoeni episcopi et confessoris. — Nivernis sancti Patritii abbatis.

mer avec une pierre attachée au cou. Saint Nonne inhuma son corps que les flots avaient rejeté sur le rivage.

En Isaurie, saint Tation, martyr, qui, ayant été frappé du glaive, par ordre du président Urbain, reçut la couronne du martyre, dans la persécution de Dioclétien.

Le même jour, saint Eutyche, disciple de saint Jean l'Évangéliste, qui, après avoir souffert en différents pays, la prison, le fouet et le feu pour la prédication de l'Évangile, mourut enfin en paix.

Le même jour encore, saint Georges Limniote, moine, qui, ayant repris l'irrégulier empereur Léon de ce qu'il brisait les saintes images et brûlait les reliques des Saints, eut par son Ordre les mains coupées et la tête brûlée, et s'en alla au Seigneur avec le mérite du martyre.

A Rouen, saint Ouen, évêque et confesseur.

A Nevers, saint Parrize, abbé.

Additions des autres Martyrologes.

Sainte Chryse, vierge et martyre avec sainte Aure.

Sainte Abyce, religieuse en Angleterre.

Saint Brégouin (Breguinus), évêque de Cantorbery au VIII^e siècle.

Sainte Fructuose, martyre de la foi à Antioche, avec saint Restitut et les quatorze compagnons de son martyre.

Saint Aldobran, évêque de Bagnaréa dans les États Romains.

Saint Gildard, honoré à Lurcy, dans le diocèse de Nevers.

Sainte Supporina, dont le corps se garde dans l'église de Saint-Artème à Clermont.

Saint Irchard, évêque en Écosse.

A Macheronte en Palestine, mémoire de l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste.

A Nicomédie, décès de saint Arsace, solitaire.

En Ethiopie, saint Vétukis, confesseur.

A Saragosse en Aragon, martyre de sainte Engrasse, vierge.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jacques Verdelhan, prêtre du diocèse de Bordeaux, ne fit pas le serment révolutionnaire, fut arrêté en 1793, conduit à Rochefort pour la déportation, et mourut à l'hôpital Saint-André le 24 août 1794, à l'âge de cinquante-six ans.

Antoine Roddier, prêtre du diocèse de Clermont, ne fit pas le serment, fut arrêté en 1793, conduit à Rochefort, déporté et mourut à l'âge de soixante-un ans le 24 août 1794.

Pierre Pichot, prêtre du diocèse de Poitiers, pour la même cause conduit à Rochefort, déporté, mort le 24 août 1794 à l'âge de cinquante ans.

Claude Régny, prêtre de Lyon, ecclésiastique de grand savoir et d'éminentes vertus, arrêté en 1792 pour refus de l'odieux serment, emprisonné à Roanne, tiré de sa prison par une bande de meurtriers, entraîné sur la place et puis à genoux, massacré là de manière que sa tête fut détachée du corps à coups de sabre, et ses entrailles arrachées et dispersées sur la place, le 24 août 1794.

VINGT-CINQUIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Louis, roi de France. — Sainte Lucille, vierge et martyr. — Saint Genès, comédien, martyr. — Saint Geniez, greffier à Arles, martyr. — Sainte Patricie, vierge. — Saint Sévère, premier abbé d'Agde. — Saint Yriez, abbé. — Saint Mennas, patriarche de Constantinople. — Saint Gérin ou Guérin, martyr. — Sainte Hunégonde, vierge. — Saint Grégoire, abbé et administrateur du diocèse d'Utrecht. — Saint Martien, abbé. — Le Bienheureux Michel Carvalho de la Compagnie de Jésus, martyr au Japon. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE ¹.

On admire dans saint Louis toutes les qualités qui font les grands rois et les Saints illustres. Né pour gouverner les hommes, il fut également héros dans la paix et dans la guerre. Son courage, son intrépidité, sa grandeur d'âme reçurent de sa vertu un nouveau lustre; il ne se décida jamais par des vues d'ambition; l'amour de la religion, le zèle de la gloire de Dieu, le bonheur des peuples furent les seuls mobiles des entreprises qu'il forma. Sa réputation n'a point souffert du mauvais succès des deux croisades dans lesquelles il fut engagé; au contraire, les revers qu'il éprouva ne servirent qu'à faire briller d'un éclat plus vif les qualités qui le rendaient digne d'un meilleur sort.

Philippe-Auguste avait enfin réussi à abattre la fierté de ses vassaux, et à repousser la plupart de ses ennemis, lorsqu'après

¹ Tiré de sa vie, par le sire de Joinville, sénéchal ou chef de la justice de Champagne, lequel l'accompagna dans la première croisade. Cette histoire est un des plus précieux monuments de la nation. Elle est écrite avec une naïveté admirable. Le savant Ducange en a donné une belle édition. Il y a joint des dissertations curieuses et remplies d'érudition. Mais le manuscrit dont il s'était servi était imparfait. L'abbé Sallier annonça dans les mémoires de l'Académie des inscriptions de l'année 1748, qu'il y en avait un plus complet et plus exact dans la bibliothèque du roi. M. de la Ravallière en fait mention dans la vie du

un règne glorieux de quarante-trois ans il laissa son sceptre et ses États à Louis VIII son fils. Ce prince avait alors trente-six ans, et déjà il avait donné des preuves de la plus haute valeur. En montant sur le trône, il se proposa de marcher sur les traces de son père, et bientôt on le vit donner la loi à ses voisins et à ses vassaux, hommes factieux qui portaient avec peine le joug que Philippe-Auguste leur avait imposé. Successivement vainqueur des Anglais, des Gascons et des Albigeois, il fit tout plier devant lui. Mais il ne jouit pas longtemps du fruit de ses victoires; la mort l'enleva en 1226, après trois ans de règne.

L'aîné de ses enfants était à peine dans la douzième année de son âge. Il portait aussi le nom de Louis. C'est le Saint dont nous écrivons la vie. Il était né le 23 avril 1215, au château de Poissy ¹. Pour témoigner l'estime qu'il faisait de la grâce du Baptême, il eut pendant toute sa vie une prédilection singulière

sire de Joinville, t. X de ses *Mémoires*. M. le baron de la Bastie en parle aussi, *Ibid.*, t. XV, p. 692 et 736. Enfin, M. Mélot a donné une nouvelle édition de la vie de saint Louis, par le sire de Joinville, sur ce manuscrit qui est du XIV^e siècle. Il y a ajouté un glossaire pour l'intelligence des vieux mots; mais la mort ne lui ayant pas permis d'achever cet ouvrage, MM. Sallier et Cappeyronnier y ont mis la dernière main. Cette belle édition, imprimée au Louvre, parut en 1761. On y a joint les annales du règne de saint Louis, par Guillaume de Nangis, moine de Saint-Denis, et l'histoire des miracles de ce Saint, par le confesseur de la reine Marguerite. C'est dommage que l'on n'y ait point inséré les dissertations de Ducange; qui feront toujours rechercher l'édition de ce savant. L'histoire de Joinville est datée de l'an 1309, c'est-à-dire onze ans après la canonisation de saint Louis. Les annales de Nangis avaient été rédigées avant cette époque. Voyez les deux vies du Saint, données l'une par Geoffroi de Beaulieu, Dominicain, qui avait été vingt ans son confesseur; et l'autre par Guillaume de Chartres, son chapelain, et Religieux du même Ordre; ainsi que la vie moderne que Filleau de la Chaise publia en 1688, d'après les *mémoires* compilés par Sacy, ou plutôt par Tillemont. On estime cet ouvrage pour l'exactitude; mais il est écrit avec négligence et avec sécheresse. L'abbé de Choisi fit imprimer, en 1689, une vie de saint Louis qu'on lit avec plaisir, à cause de l'élégance du style, mais qui est trop courte. L'abbé Velly a traité avec beaucoup de soin l'histoire du saint Roi, t. IV, V et VI.

¹ Quelques auteurs ont prétendu que saint Louis était né à Neuville-en-Hez, dans le diocèse de Beauvais. Voyez Montfaucon, *Monum. de la monarch. franç.*, p. 121, et le *Mercur de France*, an 1735. Mais il est démontré par l'autorité des auteurs contemporains, que le palais de Poissy fut le lieu de la naissance du saint Roi. Lebœuf, qui avait embrassé l'opinion contraire, a été soli-

pour le lieu où il l'avait reçu. Il ne se trouvait nulle part mieux qu'à Poissy ; son plaisir était d'y demeurer et d'y faire de bonnes œuvres. Il signait Louis de Poissy dans ses lettres familières, et dans d'autres actes particuliers dont on a encore les originaux.

Il eut pour mère, Blanche, fille d'Alphonse IX, roi de Castille¹, l'un des plus grands guerriers de son temps, et le même qui dans la fameuse journée de Muradal mit en déroute plus de deux cent mille Maures, commandés par Mahomet Emir. Blanche sa fille joignait à une rare beauté une prudence plus rare encore. Entre autres vertus, on admirait en elle beaucoup de zèle pour la religion. Elle avait aussi une capacité peu commune pour le maniement des affaires.

Elle voulut allaiter elle-même son fils, et elle se chargea du soin de veiller sur son éducation. Les progrès que le jeune prince fit dans les sciences furent extrêmement rapides. Il apprit si bien le latin, qu'il parlait et écrivait en cette langue avec beaucoup de pureté et d'élégance. Il apprit en même temps l'art de faire la guerre et celui de gouverner les hommes ; il ne négligea aucune des connaissances propres à former un grand roi. Il savait bien l'histoire, qu'on a toujours regardée comme l'école des princes. Il lisait aussi les écrits des Pères, afin de sanctifier ses autres études.

Sa mère lui avait inspiré, dès le berceau, un grand respect pour les choses saintes, de vifs sentiments de piété, et un amour extraordinaire pour la chasteté. « Je vous aime assurément, mon fils, lui disait-elle souvent dans son enfance ; je vous aime avec toute la tendresse dont une mère est capable ; mais j'aimerais infiniment mieux vous voir tomber mort à mes pieds, que de vous voir jamais commettre un péché mortel. » Ces paroles

dement réfuté dans les lettres du P. Text, dominicain. Voyez Piganiol, *Descript. de la Fr.*, t. I, pp. 231, 254.

Philippe le Bel fit bâtir à Poissy, à l'endroit où était le palais royal, un monastère de Dominicaines, où plusieurs princesses de la postérité de saint Louis ont pris l'habit, et ont vécu avec une grande édification. Les précieuses Reliques et les autres richesses de l'église de ce monastère, sont des présents faits par des personnes du sang royal de France.

¹ D'autres l'appellent Alphonse VIII.

avaient fait une telle impression sur son esprit, qu'il avoua plusieurs fois ne les avoir jamais oubliées, et qu'il ne passait pas de jour sans les rappeler à sa mémoire, pour se prémunir contre les dangers de la séduction. Cette pratique lui parut d'autant plus utile, qu'il monta fort jeune sur le trône ¹.

Aussitôt après la mort de son mari, la reine Blanche fut déclarée régente du royaume; et pour prévenir les mouvements inquiets des grands vassaux, elle se hâta de faire couronner à Reims Louis, son fils, alors âgé de douze ans. Ce ne fut pas une pure cérémonie pour cet auguste enfant. Il l'envisagea au contraire comme un engagement solennel qu'il allait prendre de travailler le reste de sa vie au bonheur de son peuple, et à faire régner la justice et la vertu. Il s'y prépara par plusieurs exercices de piété, conjurant le Seigneur de répandre dans son âme l'onction sainte de sa grâce, pendant qu'il recevrait au dehors celle qui en était le signe. Le jour de son sacre, qui fut le premier dimanche de l'Avent, on l'entendit prononcer ces paroles du Psalmiste : « Seigneur, j'ai élevé mon âme vers vous, et j'ai mis en vous toute ma confiance. » Une sainte frayeur s'empara de lui, lorsqu'il fut sur le point de prêter le serment ordinaire. Redoublant alors de ferveur, il demanda au Ciel les lumières et le courage dont il avait besoin pour remplir les devoirs de la royauté, en procurant la gloire de Dieu, la paix de l'Église et le bien de ses sujets.

Un prince en bas âge, et une femme à la tête du gouvernement, parurent offrir à plusieurs esprits turbulents une occasion favorable de révolte. Ils la saisirent avec empressement. Les plus puissants seigneurs du royaume se ligèrent ensemble; et

¹ Le pouvoir des rois de France avait été resserré dans des bornes fort étroites, par celui des comtes et des barons qui, depuis les premiers successeurs de Charlemagne, s'étaient érigés en petits souverains, ne rendant plus au roi qu'un simple hommage, avec une obéissance limitée. On ne contestera pas à Joinville la gloire d'avoir été un bon sujet; cependant il refusa le serment à saint Louis, prétendant ne le devoir qu'au comte de Champagne, son seigneur lige immédiat. Le domaine de la couronne se trouvait réduit à si peu de chose, que nos rois étaient moins puissants que quelques-uns de leurs sujets, lorsque Philippe II commença à régner.

au lieu d'assister, comme ils l'auraient dû, au sacre du roi, ils prirent les armes. On comptait parmi eux, le comte de Boulogne fils naturel de Philippe-Auguste; le comte de Bretagne, prince du sang royal; Hugues de Lusignan; comte de la Marche; Thibault, comte de Champagne, qui fut depuis roi de Navarre ¹.

La reine ne perdit pas de temps. Elle se mit avec son fils à la tête d'une armée, et entra en Champagne, où elle eut bientôt ramené Thibault à son devoir. Ce premier acte de vigueur en imposa tellement aux autres confédérés, qu'ils se retirèrent tous dans leurs États. Revenus cependant de leurs premières alarmes ils formèrent le complot de se rendre maîtres de la personne du roi, et peu s'en fallut qu'ils ne l'exécutassent un jour sur le chemin d'Orléans à Paris. Heureusement la reine fut avertie à temps par le comte de Champagne. Louis se réfugia dans le château de Montlhéry. Lorsque les habitants de Paris et des environs surent le danger qu'il avait couru, ils arrivèrent en corps d'armée pour lui servir d'escorte, et le ramenèrent à Paris au milieu des acclamations les plus touchantes. Les troubles qu'excitèrent à l'envi les grands vassaux, ne cessèrent presque pas durant sa minorité. Mais la prudence et l'activité de la reine déconcertèrent tous leurs projets. Occupée tour à tour à négocier au dehors, et à pacifier l'intérieur du royaume, elle employa la force quand elle ne put réprimer autrement les ennemis de l'État. Jamais régence ne fut plus glorieuse que la sienne.

Raymond, comte de Toulouse, fut obligé de demander grâce, et il ne l'obtint qu'aux conditions les plus défavorables pour lui. Un des articles du traité de paix, fut que Raymond donnerait sa fille en mariage à Alphonse, un des frères du roi; et que dans le cas où il ne naîtrait point d'enfants de ce mariage, tous les États du comte seraient réunis à la couronne, ce qui arriva effective-

¹ Thibault aurait été le plus redoutable de tous, s'il eût été moins inconstant. Quelques auteurs ont écrit qu'il était lié avec la reine Blanche par une intrigue de galanterie, mais c'est une calomnie qui a été solidement réfutée. Voyez les *Dissertations de M. de la Ravallière*, imprimées dans les *mémoires de l'Académie des inscriptions*, an. 1737 et 1742; et les *Mémoires de Trévoux*, pour l'année 1757, juillet, p. 471.

vement. Cette riche acquisition fut un des plus précieux monuments de la régence, et une des époques les plus célèbres de l'agrandissement de nos rois.

Henri III, roi d'Angleterre, aurait dû naturellement profiter de ces temps de trouble, pour recouvrer en France ce que son père y avait perdu : mais à peine voulut-il passer en Bretagne, l'an 1230, pour venir au secours du comte de Bretagne, que la régente en personne et son fils pressaient vivement avec leurs troupes. Encore eût-on dit qu'il n'y était venu que pour se divertir. La ville de Nantes où il passa quelque temps lui donnait des fêtes continuelles, pendant que les Français ravageaient le pays jusqu'aux portes de la ville, et forçaient successivement les places du comte. Cette inaction fut attribuée à Robert du Bourg, son favori, que l'on soupçonnait avoir été gagné à prix d'argent. Enfin la maladie s'étant mise dans l'armée anglaise, et la saison ne permettant presque plus d'agir, Henri repassa en Angleterre, et conclut avec la France une trêve de trois ans.

Cependant le comte de Bretagne, revenu à lui-même, crut devoir implorer la clémence du roi. Il vint se jeter à ses pieds, la corde au cou, avouant qu'il était coupable de trahison, et déclarant qu'il abandonnait sa personne et ses États à la justice de Louis. Cette démarche toucha le jeune prince ; il n'exigea du comte, que de lui livrer pendant un certain temps quelques-unes de ses forteresses, et de servir cinq ans à ses frais dans la Palestine.

Après l'avoir ainsi réduit à l'obéissance, Louis revint goûter à Paris les douceurs de la paix et affermir de plus en plus sa puissance. Les moyens qu'il employa furent des plus efficaces. Une douceur charmante, une égalité d'âme inaltérable, un grand amour pour la justice, une attention singulière à prévenir les troubles ou à les dissiper dans leur naissance, mais surtout la piété la plus tendre, lui gagnèrent les cœurs de ses sujets.

La haute réputation de sagesse qu'il avait déjà acquise, le fit prendre plusieurs fois pour arbitre par les étrangers. Jamais sa conscience aussi éclairée que délicate ne lui permit de se prêter aux desirs injustes, ou aux demandes mal fondées. Le Pape

Grégoire IX lui ayant écrit qu'il venait de déclarer Frédéric II déchu de l'empire, et qu'il souhaitait que Robert, frère du roi, acceptât cette couronne, Louis ne voulut jamais y consentir. Seulement il offrit sa médiation entre l'empereur et le Pape, et il n'épargna rien pour terminer leurs différends. Les évêques de Beauvais et de Metz s'adressèrent à lui pour faire finir en leur faveur des contestations qui s'étaient élevées entre eux et leurs villes. Mais il ne voulut point prononcer avant d'avoir écouté les raisons des habitants; et lorsqu'il eut reconnu que la demande des évêques était injuste, il s'opposa fortement à leurs prétentions.

Magnifique quand il fallait l'être, le jeune prince aimait cependant l'économie, et préférait en toutes choses la simplicité. Ses habits, sa table, sa cour, tout annonçait un prince vraiment ennemi du faste. Après avoir donné la plus grande partie de son temps aux affaires de l'état, il se plaisait à converser avec des personnes pieuses. Un bon prêtre, un saint religieux, lui paraissaient dignes de respect et d'amour. On l'eût pris pour un Ange prosterné devant le Très-Haut, lorsqu'il était aux pieds des autels, tant son recueillement était profond. Il consacrait chaque jour plusieurs heures aux exercices de la religion; et comme on lui reprochait d'y employer trop de temps, il répondait avec douceur : « Les hommes sont étranges, on me fait un crime de mon assiduité à la prière : on ne dirait mot si j'employais les heures que j'y donne à jouer aux jeux de hasard, à courir la bête fauve ou à chasser aux oiseaux ¹. »

Que dirait notre siècle, si nous insistions sur ce que les historiens de saint Louis rapportent unanimement de ses austérités ? Quel contraste en effet entre les mœurs présentes, et celles d'un jeune roi couvert d'un cilice, livrant son corps à tous les exercices de la pénitence, visitant les hôpitaux, servant quelquefois lui-même les malades avec une bonté et une charité que la religion seule peut inspirer et nourrir ? Louis, animé par les grandes vues de l'éternité, et supérieur à toutes les fausses délicatesses, suivait avec ardeur les mouvements de son âme compatissante.

¹ Velly, t. V, p. 300.

Aussi le peuple et la noblesse lui donnaient-ils à l'envi mille bénédictions. Jamais prince ne fut mieux obéi que lui. La douceur de son gouvernement et le pouvoir de la vertu furent toujours les plus solides appuis de son trône.

Aux qualités qui forment les grands rois, Louis unissait les qualités les plus aimables. Sa vertu n'était point une vertu austère et farouche. Il était plein d'agréments dans la conversation. La paix de son âme répandait sur sa personne ces grâces, ce charme céleste qui en imposent au vice. Naturellement vif et gai, son esprit se portait volontiers au badinage. Il eut des amis, et le choix qu'il en fit prouva son discernement. En un mot, tout ce qui peut lui mériter une place distinguée parmi les héros, tout ce qui peut consacrer sa mémoire dans les fastes de la religion, Louis le posséda dans un degré éminent.

La reine, débarrassée des factions et des troubles, songea à marier son fils. Elle jeta les yeux sur Marguérite, fille aînée du comte de Provence¹. Cette princesse surpassait ses trois sœurs en beauté, en esprit et en piété. Louis alla la recevoir à Sens, où son mariage fut célébré le 27 mai 1234. Quelques jours après, la jeune reine fut couronnée dans la même ville. Dieu bénit cette union par une heureuse fécondité.

L'exemple du jeune Tobie servit de modèle aux deux époux, ils eurent d'abord recours à la prière, pour sanctifier leurs engagements et pour attirer sur eux les grâces du ciel. Ils gardaient la continence pendant tout le carême, les autres jours de jeûne, et les fêtes indiquées dans les anciens canons : pratique qui n'est plus aujourd'hui en usage, mais qui toutefois est fortement recommandée aux fidèles par saint Charles Borromée, et par le Catéchisme romain².

¹ Raymond Bérenger, comte de Provence, était de la famille des rois d'Aragon. Ses ancêtres avaient reçu, des empereurs d'Allemagne, l'investiture de cette souveraineté. Il avait eu cinq enfants de Béatrix de Savoie ; un fils qui vécut peu, et quatre filles. L'aînée des princesses fut mariée à saint Louis, la seconde à Henri III, roi d'Angleterre ; la troisième à Richard, frère de ce prince ; la quatrième au célèbre comte d'Anjou, frère de saint Louis, qui par là devint comte de Provence.

² Voyez Villethierry, *Devoir des gens mariés*, etc.

Cependant le jeune monarque, ayant atteint l'âge de vingt ans accomplis, prit en main les rênes du gouvernement¹. Mais il avait une telle déférence pour sa mère, qu'il ne faisait rien sans la consulter. Quoique Blanche eût cessé à cette époque de prendre le titre de régente, elle n'en eut pas moins d'autorité sous le règne de son fils. Ils vécurent toujours l'un et l'autre dans la plus parfaite intelligence, au point que quelques personnes reprochèrent au fils d'être trop soumis à sa mère : reproche bien injuste, quand une soumission si naturelle ne tend qu'au bien, et qu'elle est fondée sur un mérite aussi éminent que celui de Blanche.

Louis VIII avait ordonné par son testament que le prix de ses bijoux fût employé à fonder un monastère. Son fils exécuta fidèlement ses volontés. Il fit bâtir avec la somme léguée, qu'il augmenta beaucoup par ses libéralités, la célèbre abbaye de Royaumont. Quelquefois même, autant par dévotion que par délassement, il se joignait aux ouvriers pour travailler à la construction de l'église. Ce lieu devint pour lui par la suite une retraite, où il allait de temps en temps respirer cette liberté innocente, cette solitude délicieuse qui plaît tant à ceux dont l'esprit est fatigué du fracas des passions et du tumulte des affaires. Là, saintement occupé de son Dieu, il implorait avec larmes son secours et son appui. Le jeûne, la prière et les mortifications y faisaient ses délices. Mais le bien de l'État ne souffrit jamais de son amour pour la retraite. On le verra bientôt à la tête des armées avec toutes les qualités des héros.

Parcourons auparavant quelques autres monuments de sa piété. Les hôpitaux de Pontoise, de Compiègne et de Vernon ; celui des Quinze-Vingts à Paris ; la Chartreuse, les couvents des Dominicains, des Cordeliers et des Carmes de la même ville ; celui des

¹ Il n'y avait point anciennement de distinction entre les rois et les sujets pour le temps de la majorité. Suivant les lois romaines, ou celles des royaumes particuliers, elle était fixée à vingt-cinq ou à vingt et un ans. Philippe III, dit le Hardi, fut le premier en France qui la fixa pour les rois à l'âge de quatorze ans accomplis. Charles V la mit ensuite au commencement de la quatorzième année. Voyez le président Hénault.

Trinitaires à Fontainebleau ; les abbayes de Longchamp, du Lys et de Maubuisson : tous ces établissements reconnaissent saint Louis pour leur fondateur. Outre les aumônes immenses qu'il distribuait de tous côtés, il faisait nourrir chaque jour dans son palais, et souvent il servait à table cent vingt, quelquefois deux cents pauvres. L'Hôtel-Dieu de Paris fut enrichi de ses pieuses libéralités ; et il confia aux administrateurs de cette maison le soin de veiller à ce que les aumônes que ses prédécesseurs ne faisaient distribuer qu'en Carême, fussent distribuées avec fidélité pendant toute l'année¹. Sa charité était ingénieuse à lui suggérer des moyens de pourvoir aux besoins d'une foule de malheureux, et spécialement des veuves et des orphelins qui appartenaient aux juifs ou aux infidèles. Il ne bornait pas ses secours aux pauvres de ses États. Les chrétiens de la Palestine, et en général tous ceux de l'Orient, se ressentirent plus d'une fois de ses pieuses largesses.

Ce fut pour lui témoigner sa reconnaissance, que Baudouin II, empereur de Constantinople, lui offrit, en 1239, la couronne d'épines. L'extrême détresse à laquelle cet empereur se trouva réduit pendant le siège de Constantinople, l'avait forcé à mettre en gage, pour ainsi dire, cette précieuse couronne entre les mains des Vénitiens, qui lui avaient prêté une somme considérable. Il fallait les rembourser, et Louis, acceptant l'offre de Baudouin, fournit l'argent nécessaire pour retirer de leurs mains cet auguste monument.

Lorsqu'il sut que les religieux Dominicains qui en étaient chargés approchaient, il alla au-devant d'eux jusqu'à cinq lieues au delà de Sens, accompagné de sa cour et d'un clergé nombreux. A l'aspect de la sainte Couronne, il fondit en larmes, au point que tout le monde en fut attendri : puis s'étant chargés, son frère Robert et lui, de ce précieux dépôt, à l'entrée de Sens, et mar-

¹ C'était un usage parmi les prédécesseurs de saint Louis, que leurs aumôniers ou baillis distribuassent pendant le carême aux hôpitaux et aux pauvres monastères deux mille cent dix-neuf livres de ce temps-là, soixante-trois mesures de blé et soixante-huit mille harengs, outre cent sous par jour dont ils augmentaient leurs aumônes ordinaires.

chant nu-pieds, ils le portèrent, au milieu d'une foule innombrable de peuple, à l'église Saint-Étienne de cette ville. Il le reçut avec les mêmes sentiments et la même pompe dans Paris, et le fit placer dans la chapelle de son palais. Il en détacha cependant quelques épines, dont il fit présent à l'église de Tolède, à celle des Cordeliers de Séz et à l'abbaye de Saint-Éloi, près d'Arras ¹.

Parmi plusieurs autres reliques qu'il reçut de Constantinople en 1241, il y avait un grand morceau de la vraie Croix; c'était probablement celui que l'impératrice sainte Hélène avait apporté de Jérusalem. Pour les placer honorablement, il fit bâtir dans son palais à Paris une chapelle célèbre, connue depuis sous le nom de Sainte-Chapelle. On en fit la dédicace avec beaucoup de solennité, et ce fut le lieu ordinaire où le saint roi vaquait aux exercices de piété, y passant quelquefois les nuits en prières. Mais le temps qu'il donnait à l'oraison ne fut jamais au préjudice de son peuple. Louis était trop convaincu que toute piété qui nuit à l'accomplissement de ses devoirs, est une piété fausse.

Il porta constamment son attention sur toutes les branches du gouvernement : et son assiduité à rendre la justice, à maintenir les lois anciennes, ou à en faire de nouvelles, assiduité que constatent beaucoup de monuments de son règne, prouve qu'il était au moins aussi digne du trône, qu'aucun de ses ancêtres. Rien au reste ne le prouve mieux que ce cri général, élevé par les mécontents sous les règnes suivants. Ils ne demandaient autre chose, sinon que les abus fussent réprimés, et que la justice fût rendue comme elle l'avait été sous le règne de saint Louis.

Ce prince porta des lois très-sévères contre les usuriers et les blasphémateurs. Il obligea les Juifs à restituer les sommes qu'ils avaient extorquées par des usures criantes ; et lorsqu'on ne trouvait pas les personnes à qui cet argent devait être restitué, il

¹ Il y en avait déjà quelques-unes à l'abbaye de Saint-Denys, selon Rigord, médecin et historien de Philippe-Auguste.

l'employait à de bonnes œuvres. Dans un édit qu'il publia contre le blasphème, il ordonna que les personnes coupables de ce crime fussent marquées d'un fer rouge sur les lèvres. Il fit exécuter cette loi sur un des principaux habitants de Paris qu'on avait entendu blasphémer dans la rue. Il voulait par là faire un exemple, et mettre le coupable dans le cas de se rappeler sans cesse ce qui lui avait attiré ce châtiment. Le peuple murmura de cette sévérité, et s'emporta même en termes injurieux ; mais Louis défendit de faire aucune recherche, en disant : « Ce n'est que contre moi qu'ils ont parlé. Plût à Dieu qu'en subissant moi-même la peine portée par ma loi, je pusse bannir le blasphème de mon royaume. » Quelque temps après, entendant les acclamations du peuple, à l'occasion de la charité et de la magnificence qu'il avait fait éclater dans certains ouvrages publics, il s'écria : « J'espère que le ciel me récompensera beaucoup plus pour les malédictions dont on m'a chargé à cause des châtimens que j'ai infligés aux blasphémateurs. » Il retira cependant la loi dont il s'agit, sur les remontrances du Pape Clément IV ; et ayant fait, dans une assemblée de son parlement, tenue en 1269, un discours sur l'énormité du blasphème, il publia une nouvelle loi, dans laquelle il ordonna que les blasphémateurs fussent à l'avenir condamnés à une amende pécuniaire, ou punis de la prison et du fouet, suivant l'espèce de leur crime, et suivant leur âge et leur qualité ¹.

Rien n'était plus commun alors que de voir les seigneurs opprimer leurs vassaux, et se faire justice à eux-mêmes par des procédés barbares. Enguerrand de Couci, un des plus puissants d'entre eux, fit pendre un jour de sa propre autorité, trois jeunes gentilshommes que l'on avait trouvés chassant dans ses bois. Louis le fit arrêter et emprisonner dans le château du Louvre. Ensuite au lieu de le faire juger par ses pairs, comme il le demandait, il le livra aux juges ordinaires qui le condamnèrent à mort. Cependant les vives instances que firent les seigneurs pour

¹ Voyez Guillaume de Nangis, et de Laurière, *Ordon. des rois de France*, t. I, pp. 99, 100 ; et Velly, t. V, p. 159.

lui obtenir la vie, désarmèrent le roi ; et Couci ne perdit qu'une partie de ses États, dont le prix fut employé à des œuvres pies.

C'était encore un usage parmi les seigneurs de se faire des guerres sanglantes pour leurs querelles particulières. Louis suspendit le cours de ces affreuses hostilités en défendant sous les peines les plus rigoureuses toute voie de fait aussi barbare. Le comte de la Marche avait formé le projet de réduire en cendres la ville d'Orléans, pour venger la mort de quelques-uns de ses vassaux étudiants dans cette ville ; et déjà il s'était mis à la tête d'une armée pour l'exécuter. Louis, par sa douceur, calma les esprits et dissipa l'orage. Aussi fidèle d'ailleurs à sa parole, que les autres princes de son temps l'étaient peu, il s'était attiré la confiance de tout le monde. Plus d'une fois, il fut pris pour arbitre par différentes puissances ; et dans toutes les négociations, on remarqua toujours en lui une fidélité à toute épreuve, et la plus grande intégrité. Il n'y avait point, au rapport de Joinville, de meilleure tête dans son conseil. Il était actif, plein de sagacité et de ressources dans les affaires les plus épineuses. Il réunissait enfin toutes les qualités propres à le rendre cher à son peuple, redoutable aux ennemis, et digne de l'admiration des étrangers.

Ses talents militaires n'y avaient pas peu contribué. Les comtes de la Marche, de Bretagne, de Toulouse et de Champagne, ainsi que le roi d'Angleterre, avaient déjà senti le poids de ses armes. Tour à tour capitaine et soldat, il avait donné des preuves de sa capacité dans le métier de la guerre, et de son courage au milieu des dangers. Il avait réduit à l'obéissance le comte de la Marche, en prenant successivement ses places les plus fortes, après que ce seigneur eut refusé de rendre hommage au comte de Poitiers. La ville de Fontenai entr'autres avait été emportée d'assaut après un siège opiniâtre ; et suivant les lois, toute la garnison, où l'on comptait quarante chevaliers, et qui était commandée par un fils du comte de la Marche, aurait dû périr de la mort des rebelles. Mais Louis représenta à son armée qu'un pareil châtiment était trop rigoureux pour un fils et des vassaux qui avaient obéi aux ordres d'un père et d'un seigneur. Il se con-

tenta de les envoyer prisonniers en différentes places de son royaume.

Hugues de Lusignan, c'était le nom du comte rebelle, avait épousé la veuve de Jean-Sans-Terre, père de Henri III, roi d'Angleterre, et il suivait toutes les impressions de cette femme impétueuse. C'était elle qui l'avait précipité dans la révolte, et qui, désespérée du mauvais succès de ses armes, avait inutilement eu recours au poison pour faire mourir le roi vainqueur. Les scélérats qu'elle avait employés furent découverts à temps, arrêtés et punis. Ce moyen ne lui ayant pas réussi, elle mit tout en œuvre pour engager Henri son fils à passer en France avec une armée puissante. Mais Henri ne put rien obtenir de ses barons. Le souvenir encore récent de sa malheureuse expédition de Bretagne, et le mécontentement général des Anglais, furent la cause du refus d'hommes et d'argent qu'il essuya. Il vint néanmoins avec trois cents chevaliers en France, dans l'espérance que le roi d'Aragon, le comte de Toulouse et d'autres seigneurs lui fourniraient les troupes que sa mère et son beau-père lui avaient annoncées.

Louis vit d'un œil tranquille tous ces mouvements et il disposa tout pour pousser avec encore plus de vivacité la guerre contre Lusignan. Henri cependant soupirait après une occasion de reprocher au monarque français l'infraction des traités; mais Louis, observateur exact de toutes les clauses, ne lui laissa pas même le plus léger prétexte de rupture. Alors Henri, impatient de secourir les rebelles, lui envoya déclarer la guerre. Ce fut un nouveau motif pour les Français de redoubler de courage; ils eurent bientôt soumis le pays jusqu'à Taillebourg, place forte sur la Charente, où Louis se logea avec ses officiers. Le reste de son armée campa en présence de celle de Henri. A quelque distance de là était un pont défendu par plusieurs tours dont les Anglais s'étaient emparés. Ce pont était d'ailleurs si étroit, qu'on ne pouvait y faire passer que quatre hommes de front. Il fallait le forcer pour aller aux ennemis. Louis ordonna l'attaque. Les Anglais eurent d'abord l'avantage; mais leur triomphe ne fut pas long. Louis met pied à terre; et suivant l'impétuosité de son courage,

il se jette au plus fort de la mêlée, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et emporte le pont. Quand il fut sur la rive opposée, il eut à combattre contre des ennemis frais et nombreux. Il en soutint cependant presque seul le choc, jusqu'à ce que son exemple et le danger auquel il était exposé, faisant faire des prodiges de valeur à ses troupes, il fût entouré de toutes parts de seigneurs et de soldats français, qui bientôt mirent en déroute l'armée de Henri. Tel était au milieu des batailles le prince le plus doux et le plus pieux. Que l'on juge d'après cela si la douceur et la piété énervent le courage.

Cependant les vaincus fuyaient en désordre, et on les poursuivait avec chaleur. Heureusement pour eux la ville de Saintes leur servit de point de ralliement. Louis envoya le lendemain plusieurs détachements jusqu'aux portes de la ville, pour fourrager sous les yeux mêmes de l'ennemi, Lusignan fit une sortie, et les maltraita. Ils reçurent du renfort ; Lusignan en reçut aussi, et bientôt une simple escarmouche se changea en une action générale. Louis et Henri se trouvèrent au milieu des combattants. Enfin, la victoire se déclara pour les Français. Ils enfoncèrent de tous côtés les rebelles et leurs alliés, et les poursuivirent jusqu'aux portes de Saintes. La nuit suivante, Henri, tout consterné, s'enfuit précipitamment vers Bordeaux. La ville de Saintes ouvrit ses portes, et les vainqueurs firent un riche butin. Lusignan, n'ayant plus de ressource que dans la clémence du roi, se soumit à lui sans réserve. Louis le traita avec bonté ; mais il lui imposa des conditions assez dures, pour intimider quiconque aurait pu être tenté de l'imiter.

Raymond, comte de Toulouse était, plus que personne, disposé à suivre son exemple. Déjà il s'était assuré des rois de Navarre, de Castille et d'Aragon, ainsi que des comtes de Foix, d'Armagnac, de Comminges et de Rodez ; et il devait faire une puissante diversion de son côté, pendant que le comte de la Marche se joindrait au roi d'Angleterre. Déjà même il s'était emparé d'une assez grande étendue de pays, lorsque Louis détacha une partie de son armée victorieuse pour le mettre à la raison. Le comte demanda grâce et il l'obtint.

Pendant qu'on négociait la paix, le roi d'Angleterre demandait une trêve, offrant cinq mille livres sterling pour dédommagement des frais de la guerre. Le roi la lui accorda pour cinq ans. Les seigneurs de la suite de Henri se hâtèrent de retourner en Angleterre, et on leur accorda tous les passeports dont ils eurent besoin. Ainsi finit une guerre qui semblait devoir ensevelir la France sous ses propres ruines. Tout cela se passa en 1242 et 1243, Louis n'ayant pas encore vingt-huit ans.

« Il retourne aussitôt à Paris, dit un historien moderne¹, et y est reçu avec la joie que les habitants de cette capitale ont coutume de faire paraître quand il voient revenir leur roi couvert de gloire. » Paisible possesseur de ses États, il voudrait encore pacifier l'Italie, et secourir les chrétiens de l'Orient. Mais comment terminer les dissensions de l'empire et du Saint-Siège? Comment retirer de l'oppression des milliers de malheureux dans des pays si éloignés? Louis, au moins, n'épargnera rien pour procurer une paix solide entre les Papes et l'empereur Frédéric; et s'il ne peut concilier leurs intérêts respectifs, il gardera toujours une exacte neutralité, et soutiendra la dignité de sa couronne. Frédéric, en effet, essaya plusieurs fois de l'attirer dans son parti, et plusieurs fois aussi il fomenta les troubles de la France, pour se venger en quelque sorte de son refus. Mais rien ne put alterer les dispositions pacifiques du monarque français. Grégoire IX et Innocent IV voulurent successivement le faire pencher en leur faveur. Louis conserva toujours pour leur dignité les sentiments d'un prince vraiment chrétien; mais il s'opposa à leurs prétentions lorsqu'elles furent injustes. Désespérant enfin de réunir des cœurs aigris par une haine implacable, il tourna ses vœux vers la Palestine.

Ces contrées, jadis si florissantes, n'étaient plus que le séjour de la désolation. Des guerres longues et malheureuses y avaient réduit les chrétiens à l'état le plus triste, et les Musulmans les faisaient gémir sous la plus dure captivité. Louis n'ayant plus rien à craindre, ni de ses voisins, ni de ses vassaux, forma le

¹ Velly, t. V.

projet d'arracher tant de victimes infortunées à la tyrannie de leurs vainqueurs. Mais ce projet n'était pas encore près d'être exécuté : les plus fortes considérations s'opposaient à son exécution ; la reine et le conseil du roi l'en dissuadaient de tout leur pouvoir.

Les choses étaient en cet état, lorsque Louis fut attaqué d'une dysenterie et d'une fièvre, qui le mirent bientôt aux portes du tombeau. Dès le commencement de cette maladie, reste de celle qu'il avait eue en Poitou l'année précédente, il demanda les Sacrements, et les reçut avec la plus tendre pitié. Il pourvut ensuite à plusieurs affaires importantes, et fit venir les officiers de sa cour, pour les remercier de leurs services, et leur faire ses derniers adieux. Peu de temps après il perdit connaissance, et on le crut mort. Cependant la France, prosternée aux pieds des autels, implorait la guérison de son roi ; de toutes parts les églises retentissaient des vœux de ce bon peuple ; mais le Ciel parut d'abord inflexible, au point qu'un jour Louis resta comme mort, à la suite de plusieurs convulsions violentes. Déjà une des femmes qui le gardaient, le croyant expiré, voulait lui couvrir le visage ; une autre l'en empêcha. Enfin, la consternation était à son comble. Louis allait rendre le dernier soupir, « lorsque Notre-Seigneur, dit Joinville, touché des larmes des aumônes, des prières, des soupirs et des gémissements d'un peuple éploré, *ouvra* en lui, et lui donna la parole¹. »

Le premier usage qu'il en fit, fut d'appeler Guillaume, évêque de Paris, prélat connu par ses écrits et par la sainteté de sa vie². Il lui demanda la Croix, et lui dit qu'il voulait faire vœu d'aller

¹ Joinv., *Hist. de saint Louis*, p. 32.

² Guillaume fut évêque de Paris depuis l'an 1228 jusqu'à l'an 1245. Il montra beaucoup de zèle pour faire fleurir les études dans l'université de cette ville. Ses ouvrages, qui ont été plusieurs fois réimprimés en deux vol. in-fol., sont des monuments de sa piété, de son érudition et de la solidité de son jugement. Il joignait à une grande connaissance de l'Écriture celle de la philosophie d'Aristote et de Platon. Mais il préférait souvent le dernier de ces philosophes au premier. Son style est clair et intelligible ; il s'attache à ce qui concerne principalement la morale, la discipline et la piété, sans tomber dans les subtilités métaphysiques qu'on reproche avec raison à plusieurs théologiens de son temps.

au secours de la Terre-Sainte. Le Prélat fit beaucoup de difficultés ; mais le roi insista d'une manière si touchante, qu'il n'y eut pas moyen de le refuser. En recevant la Croix, il la baise affectueusement, et déclare qu'il est guéri ; et bientôt après, en effet, il reparait au milieu de son peuple comme un père chéri au milieu de ses enfants qui croyaient l'avoir perdu. Louis fut attendri du spectacle de la joie publique.

Après que sa santé fut bien rétablie, il renouvela son vœu, et fit écrire aux chrétiens de la Palestine qu'il irait au plus tôt les secourir. Il travaillait cependant aux préparatifs de cette expédition ; et quand on fut assuré que rien ne pouvait l'en détourner, chacun se prépara de son côté. Au milieu de ces préparatifs, la France vit naître un second fils de son roi. Ce fut lui qu'elle eut pour maître dans la suite, sous le nom de Philippe le Hardi.

Cette même année 1243, le Pape Innocent IV, que l'empereur Frédéric poursuivait vivement, se retira à Lyon, ville qui ne reconnaissait alors que son Archevêque pour seigneur. Ce Pape ne crut pas pouvoir trouver une retraite plus favorable, après le refus que Louis lui avait fait de le recevoir dans ses États, et d'épouser ses querelles.

Réfugié dans cette ville, il convoqua un concile général, devenu fameux par les événements qui s'y passèrent. Après y avoir fait une peinture trop vraie des désordres et des rapines de Frédéric, il le déclara déchu de l'empire¹. Le saint roi mit

¹ Le comte de Maistre, dans son ouvrage *Du Pape*, p. 298, fait la remarque suivante sur cet événement : « Plusieurs écrivains ont remarqué que cette fameuse excommunication fut prononcée en présence, mais non avec l'approbation du concile. Cette différence est à peine sensible dès que le concile ne protesta pas ; et s'il ne protesta pas, c'est qu'il crut qu'il s'agissait d'un point de droit public qui n'exigeait pas même de discussion. C'est ce qu'on n'observe pas assez. »

Écoutons encore ce que Jean de Müller dit de ce concile : « Innocent IV offrit la paix, mais se réfugia en France, parce qu'on ne pouvait espérer une bonne paix, aussi longtemps que l'empereur possédait les États de l'Eglise. Innocent dont l'âme embrassait les rapports de toutes les nations entre elles... convoqua la chrétienté dans la ville de Lyon. En présence des Pères assemblés, de l'empereur de Constantinople, des ambassadeurs de France, d'Espagne et d'Angle-

tout en œuvre pour le réconcilier avec l'empire ; mais il ne put y réussir. Distract d'ailleurs par les affaires nombreuses que la proximité de la croisade entraînait, il remit à des temps plus heureux le soin de faire de nouvelles tentatives pour arrêter un aussi grand scandale.

Les plus grands seigneurs du royaume s'étaient déjà croisés. On comptait parmi eux les trois frères du roi, le comte de Bretagne et son fils, le duc de Bourgogne, le comte de Flandre, ceux de la Marche, de Dreux, de Bar, de Soissons, de Rhétel, de Montfort, de Vendôme, et celui de Saint-Paul, avec le jeune Châtillon, son neveu. Venaient ensuite le connétable de Beaujeu, le chambellan de Beaumont, les Courtenai, les Coucy, les Mailli, et une foule d'autres seigneurs également recommandables par leurs qualités personnelles et par les exploits de leurs ancêtres. Mais aucun d'eux ne mérite à plus juste titre que le sire de Joinville, d'être cité avec distinction. Confident et ami de son maître, historien naïf et charmant, homme vrai, guerrier valeureux. personnage enfin accompli, et témoin oculaire des événements que nous allons rapporter, Joinville va nous servir de guide, et raconter quelquefois lui-même, à sa manière, les exploits et les malheurs de son roi.

Pendant que tout était en mouvement dans le royaume, Louis pourvoyait à la sûreté de ses États pour le temps de son absence.

terre, et de plusieurs princes et seigneurs séculiers et ecclésiastiques de l'empire romain, l'empereur fut accusé, non-seulement d'avoir violé les immunités, mais à la fois de vouloir renverser le christianisme et de nommer Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, de sages troubadours et d'heureux imposteurs. On cita grand nombre d'anciens exemples et on le déclara, avec la plus grande solennité, déchu de toutes ses couronnes. Le Pape, accablé de graves maladies, s'était rendu à Lyon, au mois de janvier, en traversant les Alpes, en s'exposant aux tempêtes de l'Océan et aux dangers plus grands encore que la malice de ses ennemis lui faisait courir sur terre. Il se sentait élevé au-dessus de toutes les difficultés par son esprit, à qui l'Europe entière ne suffisait pas, de sorte qu'il voulut devenir l'âme de l'Asie. Il oublia ses villes, ses châteaux et ses trésors, pour sa papauté, pour cette chaîne invincible par laquelle il rattachait les âmes de tous les chrétiens au Siège des Apôtres. C'est pourquoi le trône de cent ans des grands Hohenstaufen, le plus redoutable de tous les empereurs, succomba avec sa puissance héréditaire et celle qu'il s'était créée lui-même, à Innocent qui fuyait. » *Voyages des Papes.*

Il ne laissait au-dedans aucun ennemi dangereux, puisque les comtes de la Marche, de Bretagne et de Toulouse devaient l'accompagner. Au dehors, il n'y avait que le roi d'Angleterre qui pût lui donner de l'inquiétude. Il lui fit proposer la paix, ou la prolongation de la trêve. Après plusieurs négociations, on convint de ne faire aucun acte d'hostilité, tant que durerait le voyage d'outre-mer. A toutes ces précautions d'une sage politique, le saint roi ajouta des témoignages non suspects d'une conscience timorée. Il envoya d'abord des commissaires dans toutes les provinces pour savoir s'il était arrivé qu'on eût fait tort à quelqu'un en son nom ¹. Bientôt après, il fit partir secrètement de saints Ecclésiastiques et de bons Religieux, pour aller faire les mêmes informations, afin de voir, par leur rapport, si ceux qu'il croyait gens de bien n'étaient pas eux-mêmes corrompus. Il y eut très-peu de plaintes; et dans ce petit nombre, celles qui se trouvèrent fondées, furent suivies d'une ample réparation ².

Enfin, tout étant disposé pour le départ, il alla implorer la protection des saints Martyrs à Saint-Denis, et y prendre l'oriflamme. C'était l'étendard que nos rois faisaient alors porter devant eux à la guerre ³. Blanche, qui venait d'être déclarée régente

¹ Joinville donna le même exemple d'une conscience timorée, lorsque, après avoir passé en fêtes avec ses gentilshommes et ses vassaux la semaine de Pâques pour célébrer la naissance de son second fils, il saisit cette occasion pour leur dire : « Messieurs, je vais passer la mer et je ne sais si je reviendrai. Venez donc à moi auparavant, et si je vous ai fait quelques torts, je les réparerai l'un après l'autre. » Et afin que ceux qui auraient à se plaindre pussent le faire plus librement, il se retira de l'assemblée. Non content cependant de ce premier pas, il en fit un autre, qui donne un témoignage non moins touchant à sa conscience. « Afin que je n'emporte pas avec moi un denier qui ne m'appartienne pas, j'ai laissé beaucoup de biens-fonds en gage à Metz, en Lorraine, » afin qu'ils pussent servir à réparer les injustices qu'on pourrait découvrir à sa charge ou celle de ses gens.

² Velly, t. IV, p. 366.

³ On l'appelait oriflamme, parce qu'il y avait de l'or travaillé sur un fond rouge, suivant quelques-uns, ou parce qu'on y voyait de petites flammes peintes, et que cet étendard était attaché à une lance dorée, suivant quelques autres. M. Bullet, *Dissert. sur différents sujets de l'Hist. de Fr.*, p. 170 et suiv. dérive le mot oriflamme, de deux mots celtiques *oll*, qui signifie toute, et *flam*, rouge, parce que ce qui distinguait l'oriflamme des autres enseignes

du royaume, fit les plus tendres adieux à son fils, lui disant qu'ils ne se reverraient que dans le ciel ; des larmes réciproques accompagnèrent les adieux. Quant à la reine Marguerite, elle voulut absolument accompagner son mari. On se mit en marche vers la côte de Provence, et Louis s'embarqua à Aigues-Mortes le 25 août 1248.

« Aussitôt, dit Joinville ¹, le maître de la nef s'écria à ses gens : Est votre besogne prête ? sommes-nous à point ? Tous répondirent que oui vraiment. Quand les prêtres et clercs furent entrés, il leur fit chanter, au nom de Dieu, ce bel hymne *Veni Creator Spiritus*, tout de bout en bout ; et en chantant, les marins firent voile de par Dieu. Incontinent le vent s'entonne à la voile, et tantôt nous fit perdre la terre de vue, si que nous ne vîmes plus que ciel et mer, et chacun jour nous nous éloignâmes du lieu d'où nous étions partis. Et par ce, veux-je bien dire, que celui est bien fol qui sut avoir aucune chose d'autrui et quelque péché mortel en son âme, et se boute en tel danger. Car si on s'endort au soir, l'on ne sait si on se trouvera au matin au sous de la mer. »

On arriva assez heureusement à l'île de Chypre, où Louis avait eu soin de faire préparer des magasins ². Ce fut là que les ma-

royales, était d'être toute rouge. L'oriflamme ne fut d'abord que l'enseigne de l'abbaye de Saint-Denis ; le comte du Vexin, qui relevait de cette abbaye, la portait à la guerre, lorsqu'il fallait défendre les terres et les vassaux du monastère ; et il y était obligé par son fief. On voyait communément alors des princes et d'autres puissants seigneurs se charger de la défense des biens appartenant aux différentes églises. Voyez Du Cange, *Glos. lat.*, V. *Advocati Ecclesiarum*. Louis VI, ayant uni le comté du Vexin à la couronne, nos rois firent de cet étendard la principale enseigne de leurs armées. Ils eurent toujours beaucoup de dévotion à saint Denis, et ils prirent pour leur cri de guerre, « Mont-Joie Saint-Denis ; » chaque seigneur avait le sien pour ses vassaux, Voyez Challon, *Hist. de France*, sous Philippe II.

¹ *Hist. de saint Louis.*

² Les chrétiens possédaient encore les principautés d'Acre, de Tripoli, de Tyr et d'Antioche. Jérusalem avait été démantelée par Saladin. Elle était tantôt dans les mains des infidèles, tantôt dans celles des chrétiens, selon que la victoire se déclarait pour l'un ou pour l'autre parti. Dans le temps dont nous parlons, elle était occupée par les Corasmins, le peuple le plus belliqueux de tous ceux qui professaient le mahométisme. Ils avaient été chassés de leur pays, probablement de Coarsem, par une incursion de Tartares. Salech, sultan

ladies commencèrent à faire de grands ravages parmi les croisés. Les comtes de Dreux, de Montfort et de Vendôme, Archambaud de Bourbon, et grand nombre de chevaliers y périrent d'une espèce d'épidémie. Louis visitait lui-même les malades, distribuant des remèdes aux uns, de l'argent aux autres, les consolant tous. Ayant été obligé d'hiverner en Chypre, il profita de ce contre-temps pour remettre la paix entre les insulaires, moitié latins moitié grecs. Il eut même la satisfaction de retirer ceux-ci du schisme. Il s'appliqua ensuite à réconcilier les chevaliers du Temple, avec ceux de Saint Jean-de-Jérusalem. Tout lui réussit. Enfin, plusieurs esclaves sarrasins, frappés de sa vertu, et du profond recueillement avec lequel il priait au pied des autels, embrassèrent la religion chrétienne.

Cependant il arrivait chaque jour de nouveaux renforts. Le vaillant comte de Salisbury entre autres aborda en Chypre suivi de deux cents chevaliers anglais. Enfin, tout étant disposé pour le départ, Louis envoya déclarer la guerre au soudan d'Égypte, au cas qu'il refusât de rendre aux chrétiens les places qui leur avaient été enlevées. Le fier musulman refusa de les rendre, comme on s'y était attendu, et donna ses ordres pour soutenir la guerre. La flotte des croisés partit donc de l'île de Chypre, et après avoir essuyé une tempête qui dispersa plusieurs de ses vaisseaux, elle arriva à la vue de Damiette¹. Cette ville, située

d'Égypte, en prit vingt mille à sa solde, avec promesse de leur abandonner le butin et les terres qu'ils pourraient enlever aux chrétiens dans la Palestine. Ces barbares défirent plusieurs fois les chrétiens, et en massacrèrent un grand nombre, surtout à Jérusalem. Ils pillèrent les églises et en envoyèrent les vases et les ornements au tombeau de Mahomet.

Saladin eut pour successeur en Égypte et en Syrie, ses fils Eladel et Elaziz. Le second fut massacré avec sa famille par son oncle Séphradin, qui se fit lui-même sultan de Syrie et d'Alep. Mais pendant l'expédition de saint Louis, Alep avait Ismaël pour sultan. Celui-ci, effrayé de la grande puissance du sultan d'Égypte, fit alliance avec les chrétiens. En Égypte, Elchamul avait succédé à Eladel, et Melech-Saleh, à Elchamul. Ce fut sous le règne de ce dernier que saint Louis arriva en Chypre.

¹ On pense que l'on commença à faire usage de la boussole dans cette croisade. C'est cette aiguille magnétique dont parlent et que décrivent Guyot de Provins, et le cardinal Jacques de Vitry, l'un en 1200, et l'autre en 1220, *Hist*

entre deux bras du Nil, était une des plus fortes places de l'Égypte. Il était de la plus grande importance pour les croisés de s'en rendre maître. Le soudan, qui n'avait pas moins d'intérêt à la conserver plaça un grand nombre de vaisseaux aux deux bouches du fleuve, pour empêcher les chrétiens de remonter, et rangea en bataille sur le rivage une armée formidable pour s'opposer à leur descente.

Dès que la flotte des Croisés fut à la vue des Sarrasins, Louis parut sur le tillac, avec la résolution du plus intrépide guerrier, *et vous promets, dit Joinville, que oncques si bel homme armé ne vis.* Il fit jeter l'ancre, et tint conseil de guerre pour savoir quel parti il fallait prendre. Ses généraux furent d'avis de différer la descente jusqu'à ce que les vaisseaux dispersés par la tempête eussent rejoint la flotte. Mais il leur représenta qu'il n'y avait point de sûreté à demeurer à l'ancre sur une côte aussi sujette aux ouragans ; il ajouta que ce délai ralentirait cette première ardeur qui décide communément le gain des batailles, et insista particulièrement sur ce que les ennemis pourraient attribuer à la crainte toutes ces lenteurs. Ses raisons, et surtout la chaleur martiale avec laquelle il venait de les exposer, entraînèrent tous les suffrages. L'attaque fut résolue pour le lendemain à la pointe du jour.

Les premiers rayons de l'aurore furent le signal du combat. Princes, chevaliers, soldats, tous se précipitèrent sur le rivage. Le roi, lui-même, se jeta dans la mer tout armé, et eut de l'eau jusqu'aux épaules. Tout alors retentit des cris de guerre, et

Orient., l. I, c. LXXXIX. Les Français s'en attribuent l'invention, à cause de la fleur de lys qui est sur la rose au point du nord, *Hist. lit.*, t. IX, p. 199. Les généraux français purent y ajouter ce symbole de leur nation, et en faire usage dans les croisades ; mais il y avait déjà quelque temps qu'on la connaissait. L'auteur de cette découverte fut, non Jean Goia, de Melfi, qui florissait dans le xiv^e siècle, mais Favoli de Gioia de Melfi. Ce dernier fit cette découverte en 1013. Voyez Musantius, *Tab. Chron.*, sec. 12.

Amalfi ou Malfi dont il s'agit ici, est une ville archiépiscopale située sur la côte de la mer, à seize milles de Salerne. On l'a confondue par cette erreur avec la petite ville de Melfi, qui est entre Naples et Tarente, et à quatre-vingt-dix milles de l'une et de l'autre de ces deux villes. Voyez Musantius, la Martinière, etc.

bientôt la plage fut couverte de Français. Le brave Joinville aborda des premiers, et repoussa un gros de six mille cavaliers sarrasins. On prit terre de tous côtés, et presque aussitôt on s'ébranla pour attaquer l'armée ennemie. Elle résista longtemps, mais enfin elle prit la fuite après un grand carnage. Le commandant de Damiette fut tué. Deux autres émirs très-distingués eurent le même sort. Les retranchements du camp des Sarrasins furent forcés, et les débris de cette puissante armée se sauvèrent dans la ville.

Cependant la flotte des croisés attaquait vigoureusement celle des infidèles. Le combat fut opiniâtre, mais la victoire fut complète du côté des chrétiens. Ceux des vaisseaux ennemis qui ne furent pas coulés à fond ou pris à l'abordage, remonterent le fleuve, abandonnant aux vainqueurs son embouchure. Ainsi Louis se trouva deux fois vainqueur dans le même jour. et maître du pont qui conduisait à Damiette. Le lendemain on vit cette ville tout en feu, et quelques esclaves chrétiens vinrent bientôt après au camp porter la nouvelle de la fuite précipitée des Sarrasins. Ils avaient été si consternés de leur défaite, et du bruit qui s'était répandu de la mort de leur soudan, qu'ils abandonnèrent cette importante place après y avoir mis le feu.

Louis prit toutes les précautions convenables en pareil cas. pour ne pas tomber dans les pièges d'un ennemi rusé; et après avoir fait prendre possession de la ville par un corps de troupes. pendant qu'un autre travaillait à éteindre le feu, il y entra, non avec l'appareil du triomphe, mais avec l'humilité la plus profonde et la plus tendre pitié. Il se rendit nu-pieds et tête nue, suivi de sa famille et de tous les seigneurs de l'armée, à la principale mosquée où, après les purifications usitées en pareil cas, on célébra les saints Mystères. Des larmes de joie coulerent en abondance. Tous les cœurs furent attendris d'un spectacle aussi auguste et d'un succès aussi imprévu. Prosterne aux pieds des autels, Louis, quoique couvert en ce jour de toute la gloire des héros, protestait hautement qu'il n'avait point de part à la victoire.

Lorsque Mélech-Sala, c'était le nom du soudan, apprit que les croisés étaient maîtres de Damiette, par la fuite honteuse de la garnison, il fit arrêter et pendre sur-le-champ cinquante-quatre des principaux officiers qui la commandaient. Ranimant ensuite le peu qui lui restait de forces, car déjà il était attaqué de la maladie dont il mourut quelques mois après, il rassembla ses troupes et fit offrir la bataille au monarque français, pour le vingt-cinquième jour de juin. Louis répondit : « Qu'il n'acceptait aucun jour préfixe, parce que c'était excepter les autres ; qu'il défiait Mélech-Sala pour le lendemain, comme pour les autres jours ; qu'en quelque endroit et à quelque heure qu'ils se rencontrassent, qu'il le traiterait en ennemi jusqu'à ce qu'il pût le regarder comme son frère ¹. » Mais espérant profiter des troubles que devait occasionner la mort du soudan, dont il savait que la maladie était incurable, il se fortifia dans son camp.

Ce n'est pas qu'il ne fût d'avis de pousser plus loin les fruits de la victoire, il désirait ardemment d'y ajouter de nouveaux exploits. Mais les principaux chefs de son armée lui représentèrent qu'il fallait attendre le renfort que devait amener le comte de Poitiers. Ils insistèrent aussi sur les chaleurs brûlantes de l'Égypte, et sur la proximité de l'inondation du Nil. On sait que les pluies abondantes qui commencent à tomber dans la zone torride, au mois de mai, enflent prodigieusement ce fleuve ; et que depuis le mois de juin jusqu'au milieu de septembre, toute la basse Égypte en est inondée. On sait aussi que ces inondations régulières sont la cause de la grande fertilité de cette contrée.

Louis passa le reste de l'été à Damiette. Mais il eut le chagrin de voir que l'abondance et l'oisiveté produisaient une étrange dissolution parmi les troupes. Ni la force des lois, ni la vigilance des principaux officiers, ni les bons exemples du saint roi, ne purent contenir la licence et rétablir la discipline. L'armée victorieuse se plongea dans la débauche ; les jeunes chevaliers

¹ Matth. Par., *addit.*, p. 168 ; Velly, t. IV, an. 1249.

surtout s'abîmèrent dans les plaisirs et dans le jeu. Louis gémissait devant Dieu de tous ces désordres, et s'efforçait par toutes sortes de moyens d'en arrêter le cours. Il fit punir sévèrement et renvoya ensuite en France, ceux des coupables qui étaient spécialement attachés au service de sa personne. Enfin, les grandes chaleurs étant passées, et le Nil étant rentré dans son lit, il laissa la reine Marguerite, sa femme, et les autres princesses, à Damiette avec une forte garnison, et prit la route du grand Caire avec le reste de son armée. On était déjà au mois de novembre. Le renfort commandé par le comte de Poitiers avait joint l'armée, qui se trouva forte de soixante mille combattants, dont vingt mille hommes de cavalerie. On s'ébranla le 20 du mois pour marcher à l'ennemi, et on ne tarda pas à le rencontrer. Il avait aussi son camp à la pointe qui sépare les deux bras du Nil, et il paraissait bien résolu de s'opposer au passage du fleuve.

Cependant Mélech-Sala mourut le 26 du même mois, après avoir désigné son fils Almoadan pour son successeur, et après avoir ordonné que l'on tint sa mort cachée, jusqu'à ce que son fils, qu'il avait relégué en Mésopotamie, fût arrivé. Il remit, en attendant, le commandement de son armée au plus renommé de ses capitaines. Oh l'appelait Facardin. C'était, au rapport de Joinville, *le plus vaillant et preux de toute Païennie*. Il ne justifia que trop le choix de son maître, Sans cesse il faisait harceler l'armée des croisés ; et, par de savantes manœuvres, il retardait leur marche, interceptait leurs convois, détruisait leurs travaux, harassait leurs meilleures troupes, et ne leur laissait aucun espoir de gagner le rivage où il était campé. Les Bédouins surtout les incommodaient fort. C'était une tribu d'Arabes qui vivaient dans le désert, pillant, volant, saccageant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Comme ils faisaient d'ailleurs peu de cas de la vie, et qu'ils étaient imbus des principes du fatalisme, ils s'exposaient aux plus grands dangers. Leur manière de faire la guerre exigeait que les chrétiens fussent toujours sur leurs gardes. Souvent ils se glissaient dans leur camp pendant la nuit, afin de mériter la récompense que le soudan avait promise à

quiconque lui apporterait la tête d'un chrétien ; et ils ne manquaient guère leur coup.

Les choses en étaient là lorsque les croisés, déjà épuisés de fatigue, et lassés des tentatives inutiles qu'ils faisaient depuis trois mois pour passer le Nil, songèrent à retourner vers Damiette. Les vivres commençaient à manquer, et l'armée s'affaiblissait de jour en jour par des combats meurtriers qui ne décidaient rien. Ils auraient sans doute exécuté leur projet, si un Bédouin ne leur eût offert, moyennant une somme d'argent, de leur indiquer un gué où toute la cavalerie pourrait passer. Son offre fut acceptée. Il ne s'agissait plus que de trouver un homme capable de diriger cette périlleuse entreprise. Les trois frères du roi s'étaient déjà acquis beaucoup de gloire dans les différents combats qui avaient précédé. Mais le jeune comte d'Artois avait fait paraître encore plus d'ardeur pour la gloire, que les comtes de Poitiers et d'Anjou. Il demanda à passer à la tête de l'armée, promettant avec serment au roi son frère, de ne rien entreprendre sans son ordre, ni avant qu'il fût passé lui-même. Louis qui connaissait toute la fougue de son courage, ne voulut pas d'abord lui confier une entreprise aussi dangereuse. Mais enfin, vaincu par ses importunités et comptant sur son serment, il lui donna les chevaliers du Temple pour avant-garde, et le laissa partir.

Dès la pointe du jour, le comte traversa le fleuve, et mit en fuite un corps de Sarrasins qui voulut lui disputer le passage. Mais enfin, ce premier succès lui fit oublier son serment ; il se laisse emporter par sa valeur, et déjà il est au milieu des Sarrasins, tuant ou renversant tout ce qui s'oppose à son impétuosité. Les Templiers ne purent s'empêcher de le suivre, quand ils virent que leurs remontrances étaient inutiles. Toute l'avant-garde se précipita donc sur les fuyards et arriva bientôt jusqu'à leur armée. A la vue des Français, la terreur s'empara du camp ennemi. Facardin eut beau vouloir ranimer par son exemple le courage de ses troupes, elles prirent honteusement la fuite, et le laissèrent périr au fort de la mêlée. Jamais déroute ne fut plus générale ni plus subite. Les Français restèrent maîtres du camp, des machines et des vivres des Sarrasins. Tout jusque-là

semblait annoncer la conquête prochaine de l'Égypte. Mais les choses prirent bientôt une nouvelle face.

L'impétueux vainqueur s'aperçoit que les ennemis fuient par bandes vers la Massoure, ville peu éloignée, il crut pouvoir tout oser ; et méprisant les avis du grand-maître des Templiers, et les remontrances du comte de Salisbury, qui combattaient à ses côtés, il se précipite inconsidérément vers cette ville. Les Templiers et les Anglais le suivirent de rage, et se précipitant à leur tour avec les vaincus dans les rues de la place, ils s'en emparent et poursuivent les fuyards jusque dans la campagne. Leur témérité ne resta pas longtemps impunie. Les Sarrasins ne voyant à leur poursuite qu'une poignée de monde, reviennent sur leurs pas, et fondent avec impétuosité sur le prince qu'ils mènent battant jusqu'à la ville. Là, ranimant leur courage, ils entourent, ils investissent les vainqueurs ; et secondés par les habitants, qui du haut de leurs maisons jettent tout ce qui se rencontre sous leurs mains, ils en font un horrible carnage. Le comte d'Artois lui-même est assiégé dans une maison où il se défend avec la plus intrépide valeur ; mais enfin il succombe sous le nombre, et meurt en combattant jusqu'au dernier soupir.

Tandis que cette sanglante scène se passait à la Massoure, Louis qui venait de traverser le fleuve, était occupé à ranger ses troupes en bataille. On vint lui dire que le comte d'Artois était dans le plus grand danger. « Connétable, dit-il au sire de Beaujeu, courez-y avec tout ce que vous pourrez rassembler de braves, et soyez sûr que je vous suivrai de près. » Il était trop tard, le comte d'Artois venait d'expirer. Le connétable suivi du sire de Joinville, et d'une foule d'autres braves, enfonça les ennemis qui le repoussèrent à leur tour. Le roi survint pour le soutenir, Les Sarrasins arrivèrent en même pour soutenir les leurs : enfin l'action devint générale, et on ne vit jamais plus d'acharnement que dans cette fameuse journée. Le roi y fit des prodiges de valeur. Tout plia devant lui, au point que s'étant laissé emporter loin des siens, il se trouva au milieu de six Sarrasins qui se jetèrent sur la bride de son cheval pour l'emmener prisonnier. Redoublant alors de courage, il tua les uns, mit les autres hors

de combat, et lorsqu'on vint pour le dégager, il était déjà libre. « Je crois, dit Joinville, que la vertu et puissance qu'il avait, lui doubla lors de moitié par la puissance de Dieu, » Ce brave sénéchal reçut en ce jour cinq blessures, et son cheval en reçut quinze. Un grand nombre d'autres seigneurs y périrent, ou furent dangereusement blessés. Mais la plus grande perte se fit à la Massoure. Le comte de Salisbury, Raoul de Couci, la plupart des Templiers et des Anglais y perdirent la vie. Cette perte néanmoins n'était pas comparable à celle des infidèles, qui n'en devinrent que plus furieux. Bondocdar, qu'ils venaient d'élire pour chef¹, leur montra la tête, les habits et la cotte d'armes du comte d'Artois, les assurant que c'était la tête et les armes du roi, et que les débris de ses troupes ne pourraient leur échapper. Ils résolurent donc d'attaquer les croisés dans leur camp.

L'attaque fut des plus vives, et le succès longtemps balancé. Louis parut en héros au milieu du combat, se portant partout où sa présence était nécessaire, pour rétablir l'ordre et regagner le terrain perdu. Charles, comte d'Anjou, son frère, n'avait pu soutenir malgré sa bravoure, l'effort des ennemis. L'aile droite qu'il commandait, souffrit tellement de ce feu redoutable, connu dans l'histoire sous le nom de feu grégeois, qu'elle plia². Lui-même, abattu sous son cheval, allait être pris ou tué, lorsque Louis, accourant à toute bride, écarta les ennemis, releva son frère, et rétablit le combat.

Alphonse, comte de Poitiers, qui était à la gauche, venait d'être enfoncé, et déjà on l'emmenait prisonnier. Ce spectacle inspira du courage aux plus timides. Alphonse s'était fait généralement aimer de toute l'armée, par sa douceur, sa piété et sa

¹ Bondocdar commandait le corps de Mameluks composé de vingt mille hommes. Les Mameluks étaient un peuple sauvage, turc d'origine. Le sultan avait fait venir de la Turcomanie le corps dont il s'agit, et lui avait confié la garde de sa personne. L'élection de Bondocdar n'empêcha pas que la régence ne fût donnée à Sajareldor, veuve de Saleh, et belle-mère du jeune sultan.

² Le feu grégeois était ainsi appelé des Grecs, qui en avaient fait quelquefois usage à la guerre, et dont les Sarrasins l'avaient emprunté. Ses effets étaient terribles, c'était une espèce de feu d'artifice, principalement composé de naphte, bitume liquide facile à enflammer et inextinguible.

bienfaisance. Il en recueillit alors les fruits. Les vivandiers et les valets qui gardaient le bagage, s'armèrent de tout ce qu'ils trouvèrent sous leurs mains. Les femmes mêmes allèrent à son secours, et par des efforts supérieurs à leur état et à leur sexe, l'arrachèrent aux Sarrasins. Cet événement ranima le courage des chrétiens, ils se rallièrent et repoussèrent vigoureusement les ennemis. Ceux-ci, qui ne s'étaient pas attendus à une longue résistance, furent obligés de se retirer après avoir perdu beaucoup de monde. Louis, toujours chrétien, profita de leur retraite pour faire rendre à Dieu des actions de grâces ; et lorsque dans la suite, il écrivit cette lettre si célèbre sur sa captivité, il se contenta de raconter ainsi ce qui s'était passé dans cette journée : « Les infidèles vinrent avec toutes leurs forces fondre sur notre camp : Dieu se déclara pour nous. Le carnage fut très-grand de leur côté. »

Mais ce n'était pas assez pour les chrétiens que d'avoir vaincu deux fois des ennemis innombrables ; il fallait des vivres et ils en avaient peu. Les chevaux commençaient à manquer, et la cavalerie des Sarrasins était formidable. Le seul parti qu'il y eût à prendre, était de repasser le fleuve, comme on le pouvait aisément, et de retourner à Damiette. On ne crut pas cependant devoir le faire : et pour n'avoir pas l'air de fuir devant des ennemis vaincus, on résolut de demeurer campé au même endroit.

Cependant le nouveau soudan arrive à la Massoure suivi d'une puissante armée. C'était un jeune prince de vingt-cinq ans, « moult sage, » dit Joinville, « instruit et jà malicieux. » Il ranima tous les cœurs par sa présence, et disposa tout pour détruire insensiblement l'armée des croisés. Déjà un fléau destructeur y faisait les plus grands ravages. La contagion était dans leur camp. Les cadavres des chrétiens et des infidèles morts en combattant, avaient infecté les eaux du Nil où on les avait jetés ; les mauvais aliments dont on était obligé de se nourrir, la sécheresse de la saison, les ardeurs du climat, tout avait concouru à répandre parmi les croisés une affreuse épidémie. Les horreurs de la famine se joignirent bientôt à ce premier fléau.

Mais cette cruelle épreuve n'abattit point le cœur de Louis. Il

pourvoyait à tout, visitait les malades, les soulageait de son argent, les consolait par ses paroles. Un de ses anciens valets de chambre entre autres, homme de bien, étant sur le point de mourir, dit à Guillaume de Chartres¹ qui l'exhortait à la mort, qu'il attendait son saint maître, et qu'il ne voulait pas mourir sans avoir eu auparavant le bonheur de le voir. Louis arriva aussitôt, et lui dit les choses les plus tendres avec cette bonté touchante qui faisait le fonds de son caractère. A peine l'eut-il quitté que ce bon serviteur expira dans les sentiments d'une parfaite résignation. Il n'était guère possible que le pieux monarque portât aussi loin sa tendresse pour les malades, et que le mal contagieux ne l'attaquât pas à son tour. Déjà ses forces étaient sensiblement diminuées, lorsqu'une cruelle dyssenterie le mit aux portes de la mort.

Dans cette extrémité, on fit proposer une trêve aux Sarrasins, mais on ne put la conclure. Ils demandaient pour ôtage la personne même du roi, et les Français répondirent qu'ils se feraient plutôt tuer tous que de la livrer. Ils se préparèrent en même temps à repasser le fleuve, et à reprendre la route de Damiette. Lorsque le nouveau soudan fut averti de la résolution des Français, il mit toutes ses troupes en marche, renforça le nombre de ses vaisseaux, et n'oublia rien pour se rendre maître de tous les passages. Les Français cependant repassèrent le fleuve, ayant à leur tête le saint roi tout malade. Le brave Châtillon commandait l'arrière-garde, où il en imposa aux Sarrasins par les traits de la plus héroïque valeur. Quand on eut passé le fleuve, Louis fit embarquer sur le reste de ses vaisseaux les blessés et les malades; et protestant toujours qu'il n'abandonnerait pas son armée, refusa de s'embarquer avec eux.

Mais à peine les Français eurent-ils passé le fleuve, que les Sarrasins le passèrent aussi. Ce ne fut plus qu'un combat continu, jusqu'au moment où les Français arrivèrent à une petite ville², où ils s'empressèrent de procurer un peu de repos à leur

¹ *De Vita et mirac. S. Ludov. ap. du Chesne, t. V, p. 493.*

² Joinville l'appelle Casel et d'autres Charmasach.

roi. Il était si faible qu'on craignait qu'il ne passât pas la journée. Les Sarrasins cependant accoururent en foule, ils se saisirent du roi, de ses deux frères, et des débris de l'armée. Tout généralement fut pris ou tué. Les vaisseaux qui descendaient le fleuve furent tous pris aussi, et les barbares y massacrèrent impitoyablement tous les malades qu'ils y trouvèrent, à l'exception de Joinville, et de quelques autres seigneurs dont ils espéraient tirer une grosse rançon. On conduisit à la Massoure ces illustres prisonniers, et on les enferma pêle-mêle dans une cour. Le saint Roi fut mis à part sous une tente, n'ayant pour le servir dans sa maladie qu'un seul domestique, et deux chapelains pour lui aider à réciter l'office divin. Car au milieu des horreurs de sa prison, et malgré son extrême faiblesse, il n'interrompit point ses pieux exercices. C'est sur le témoignage de ces trois personnes, et sur le serment de son domestique en particulier, que l'histoire fait foi de sa constance dans cette occasion. Quoique réduit au plus triste état, un calme profond régnait dans son âme, et une douce sérénité brillait sur son front. Les barbares eux-mêmes en furent étonnés au point qu'ils avouèrent, dit Joinville, que c'était le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais connu. Dira-t-on encore que la piété rend les hommes pusillanimes ?

Cependant la reine Marguerite apprit à Damiette que le roi était captif, et que toute son armée avait été défaite. Sa consternation fut si grande, et la crainte de tomber entre les mains des Sarrasins fit une telle impression sur son âme, qu'elle se jeta un jour aux pieds du vieux chevalier qui la gardait, lui disant : « Jurez-moi que vous m'accorderez ce que je vais vous demander. » Ce brave chevalier le lui jura. « Eh bien, sire chevalier, reprit-elle, je vous requiers, sur la foi que vous m'avez donnée, que si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils puissent me prendre. » Le chevalier répondit que très-volontiers il le ferait, « et que j'à l'avait-il eu en pensée d'ainsi le faire si le cas échéait¹. » Quelques jours après la reine accoucha d'un fils, qui fut nommé Jean, et auquel les malheureuses circonstances où l'on était alors, firent donner le surnom de Tristan.

¹ Joinville, pp. 78, 79.

Mais à peine fut-elle accouchée, qu'on vint lui dire que ceux de Pise et de Gènes voulaient abandonner la ville et retourner en Europe. Cette nouvelle mit le comble à son affliction. Rappelant néanmoins son courage, elle ordonna qu'on les fit entrer dans sa chambre; et là, tenant entre ses bras et baignant de ses larmes l'enfant qu'elle venait de mettre au monde, elle les conjura de ne point abandonner une place qui était la seule ressource du roi et des autres prisonniers, ou d'accorder au moins une ou deux semaines de délai à la pitié que devait leur inspirer une reine aussi malheureuse. Ces âmes viles ne furent point touchées d'un spectacle aussi attendrissant. Il fallut les gagner à force d'argent, et comme il n'y avait pas de temps à perdre, la reine le prodigua.

Malgré la consternation universelle, les habitants de Damiette se disposèrent à une vigoureuse résistance. On vit bientôt les remparts couverts de gens de guerre, qui paraissaient très-résolus à vendre chèrement leur vie. D'ailleurs la place était si forte par elle-même, que les Sarrasins prévoyant combien il leur serait difficile de l'emporter d'assaut, crurent devoir entamer une négociation.

Ils firent demander au roi toutes les places que les chrétiens occupaient dans la Palestine. Louis répondit que plusieurs de ces places ne dépendant pas de lui, il ne pouvait en disposer. Le sultan Almoadan tâcha de l'intimider en le menaçant « de le mettre en bernicles. » Les bernicles étaient une espèce de chevalier sur lequel on faisait souffrir une cruelle question aux criminels. On les y pressait avec tant de violence, « qu'il avenoit, dit Joinville, qu'il ne leur demeurait point demi-pied d'ossements, qui ne fût tout desrompu et escaché. » Louis répondit avec cette noblesse qui caractérise les héros : « Je suis prisonnier du sultan, il peut faire de moi à son vouloir. » Almoadan comprit alors que les tourments seraient aussi inutiles que les menaces, et il se borna à demander, outre Damiette, un million de besans d'or¹ pour la rançon du roi et pour celle des autres

¹ Un million de besans d'or montait à cinq cent mille livres de France, et était aujourd'hui, selon M. de la Chaise, environ deux millions. Plusieurs

prisonniers. Louis fit répondre « qu'un roi de France n'était point tel qu'il voulût se rédimier pour aucune finance de deniers : mais qu'il rendoit la ville pour sa personne, et paieroit le million de besans d'or pour la délivrance de sa gent. » Une grandeur d'âme aussi soutenue fit la plus vive impression sur le fier soudan. Il fit dire au Roi qu'il lui remettait deux cent mille besans.

Bientôt après, la trêve fut conclue pour dix ans, à des conditions beaucoup moins dures que les Français ne s'y étaient attendus. Les deux princes conférèrent ensemble, et l'on se prépara de part et d'autre à l'exécution du traité. Tout allait finir, lorsque Almoadan fut massacré par les Mammeluks¹. L'un d'entre eux lui arracha le cœur, et, les mains encore sanglantes, il entra dans la tente du roi, lui disant : « Que me donneras-tu pour t'avoir défait d'un ennemi qui t'eût fait mourir s'il eût vécu ? » Louis, saisi d'horreur, ne daigna pas lui répondre. Alors ce barbare lui présenta la pointe de son épée, et lui dit : « Cboisis, ou de périr de ma main, ou de me donner dans le moment l'ordre de chevalerie. — Fais-toi chrétien, répondit l'intrépide monarque, et je te ferai chevalier. » Cette fermeté déconcerta le barbare, il

auteurs pensent que la différence dans l'évaluation de l'argent, en comparant le siècle de saint Louis au nôtre, est comme un à vingt. Voyez le P, Fontenai, *Hist. de l'Egl. gallic.*, p. 81 ; Du Cange, *Diss.* xx, et surtout Le Blanc, *Traité hist. des monnaies de France*.

Le besan était un coin d'or que les empereurs chrétiens firent d'abord frapper à Constantinople ou Byzance, et c'est de là qu'il prit son nom. Voyez Du Cange, *Diss. le Num. imper.*

¹ Almoadan avait traité avec sévérité quelques émirs des Mammeluks, et il en avait menacé d'autres de les priver de leurs emplois, lorsqu'ils seraient arrivés à Damiette. Il était aussi résolu d'écarter Sajareldor, sa belle-mère. Les émirs mécontents formèrent le projet de lui ôter la vie. Bondocdar le frappa le premier à la main avec son sabre. A ce signal, les autres émirs coururent sur lui, en présence de l'armée qui les regardait tranquillement. Almoadan se sauva dans une tour voisine ; mais on y mit le feu. Environné des émirs, il allait de l'un à l'autre, et se jetait en suppliant aux genoux de chacun d'eux. Ceux-ci le repoussant avec violence, il s'écria : « Quoi donc, Musulmans ! Voici cent mille hommes, et il n'y en a pas un seul qui prenne ma défense ? Je ne vous demande que la vie. Règue en Égypte qui voudra. » Comme on lançait des flèches sur lui, il se jeta dans le Nil, espérant pouvoir se sauver à la nage. Mais neuf Mammeluks le massacrèrent dans le fleuve.

n'ose effectuer sa menace et s'en va. Il était à peine sorti, que ces assassins entrent en foule, tenant dans leurs mains leurs épées toutes fumantes encore du sang de leur prince. Louis les voit entrer sans émotion, et leur imprime le respect par sa constance. Ils se prosternent devant lui, et ne demandent que l'exécution du traité. Ils délibérèrent même entre eux, selon Joinville, s'ils ne le feraient pas leur soudan; et il n'y eut que la crainte de voir leurs mosquées détruites par un prince aussi ferme dans sa religion, qui les empêcha de lui offrir cette dignité. On ratifia de nouveau les articles déjà signés; il ne manquait plus que d'en jurer l'observation. Mais les émirs exigeant du roi un serment qu'il crut ne pouvoir faire à cause des imprécations dont il était rempli, il y eut un moment où toute la négociation fut presque rompue, et où Louis pensa être mis à mort avec tous les prisonniers. « A Dieu ne plaise, dit-il, quoi qu'il en puisse arriver, que de telles paroles sortent jamais de la bouche d'un roi de France. » Puis s'adressant au Sarrasin que les émirs avaient chargé de recevoir le serment, il lui dit : « Allez dire à vos maîtres qu'ils en peuvent faire à leurs volontés; que j'aime mieux mourir bon chrétien, que de vivre au courroux de Dieu, de sa Mère et de ses Saints ¹. » Les émirs, outrés de colère, vinrent l'épée à la main dans sa tente, pour le forcer au serment ou le massacrer. Louis leur répondit froidement, que Dieu les avait rendus maîtres de son corps, mais que son âme était entre ses mains, et qu'ils ne pouvaient rien sur elle ². Il fut impossible de l'ébranler; il persista toujours à refuser un serment qu'il regardait comme un blasphème. Enfin, les émirs n'insistèrent plus. On fit embarquer le Roi avec tous les prisonniers, et l'on descendit vers Damiette.

Lorsqu'on fut arrivé, la reine et les autres dames montèrent sur des vaisseaux génois, et les clefs furent remises ensuite aux émirs. On vit aussitôt leurs troupes se précipiter avec fureur dans la place, égorger, contre la foi des traités, tous les malades qui s'y trouvèrent. Les barbares délibérèrent ensuite s'ils ne

¹ Joinville, p. 72. — ² Guil. Guitart, p. 45.

feraient pas subir le même sort au roi et à ce qui lui restait de monde. Ils conclurent à l'affirmative, et les mariniers eurent ordre de remonter vers le grand Caire. Joinville raconte avec sa naïveté ordinaire, la perfidie de cette traître « quenaille » ; puis il ajoute : « Il fut mené par entre nous un très-grand deuil, et maintes larmes en issirent des yeux ; car nous espérions tous qu'on nous dût faire mourir. » Cependant le désir d'avoir les huit cent mille besans d'or qu'on leur avait promis, joint à un reste de pudeur, fit changer les émirs de résolution. « Ainsi, continue Joinville, comme Dieu voulut, qui jamais n'oublie ses serviteurs, il fut accordé que tous seraient délivrés, et les fit-on revenir vers Damiette. »

Louis s'embarqua quelque temps après pour la Palestine, laissant pour otage aux infidèles le comte de Poitiers son frère, jusqu'au paiement des quatre cent mille besans d'or qu'il devait leur donner avant de quitter l'Égypte. Il leur fit délivrer cette somme avec sa fidélité ordinaire ; et lorsqu'un moment avant son départ, le comte de Montfort, qu'il avait chargé de payer les Sarrasins, vint lui dire qu'ils s'étaient trompés de vingt mille besans, et qu'il s'était bien donné de garde de les en avertir, il se courrouça âprement, dit Joinville, et le renvoya, au grand danger de sa vie, payer tout ce qui était dû.

La navigation fut si heureuse que tous les vaisseaux entrèrent le sixième jour dans le port de Saint-Jean-d'Acre. Chacun s'empressa de goûter enfin quelque repos après tant de fatigues. Telle fut la fin de cette croisade malheureuse, où Louis déploya une grandeur d'âme, telle que les princes les plus vantés de l'antiquité n'en ont jamais fait éclater de plus héroïques.

Quoique le comte d'Artois eût causé presque tous ses malheurs, rien ne put lui faire oublier ce frère chéri. « Il plaignait à merveille sa mort, dit le bon sénéchal... et il se courrouça très-fort à son frère le comte d'Anjou, qui jouait aux dés pendant cette dernière navigation, avec Gautier de Nemours, de ce qu'il ne lui souvenait plus de la mort d'un prince qui devait lui être si cher... Mais, ajoute-t-il, le sire de Nemours en fut mieux payé :

car le bon saint roi jeta tous ses deniers après les dés et les tables dans la mer. »

Pendant que ces tristes événements se passaient en Égypte, la France retentissait de chants d'allégresse pour la prise de Damiette, et pour les suites que devait naturellement avoir ce premier succès. Plus cette joie était vive, plus la consternation fut profonde, lorsque les dernières nouvelles arrivèrent. Ce fut un deuil universel dans toute l'Europe. Au milieu de l'affliction générale, la reine Blanche n'oublia rien pour envoyer du secours à son fils. Mais il n'en résulta qu'un mauvais effet, par l'enthousiasme du petit peuple, et surtout des bergers. Ils s'attroupèrent par bandes sous les ordres d'un fanatique hongrois, qui répandait dans les campagnes que Dieu avait réservé aux petits et aux simples la délivrance du roi et de la Terre-Sainte. Ces paysans, connus dans l'histoire sous le nom de *pastourcaux*, étaient déjà au nombre de plus de cent mille ; depuis la Flandre où ils avaient commencé à se réunir, jusqu'à Bourges, où ils furent dissipés, leur chef et ses lieutenants, vrais scélérats pour la plupart, leur firent commettre des horreurs sans nombre. On fut obligé d'employer la force pour les réduire, et l'on en vint si heureusement à bout, qu'ils se dissipèrent entièrement.

Le saint roi s'était flatté que les débris de son armée jouiraient pendant quelque temps des douceurs de la paix. Une épidémie affreuse détruisit ses espérances. Il semblait que le Ciel voulait lui faire subir toutes les épreuves imaginables. Mais son âme, toujours supérieure à l'infortune, ne vit dans ces fléaux que la main d'un Père tendre qui châtiât ses enfants, et qui cherchait à les purifier par la voie des humiliations. Plusieurs personnes de marque périrent du mal contagieux ; Joinville lui-même fut sur le point d'en mourir. Il passait chaque jour plus de vingt convulsions sous ses fenêtres, et chaque fois il sentait redoubler sa tristesse. « Quand je oyais chanter *libera me*, dit-il, je me prenois à pleurer à chaudes larmes, en criant à Dieu merci, et que son plaisir fût me garder : aussi fit-il. »

Louis traita les malades avec des soins et avec une bonté vrai-

ment admirables. Il les visitait, les servait, les consolait, sans craindre d'exposer sa vie, que tant de raisons concouraient à rendre plus précieuse que jamais. Après que ce fléau eut cessé, il envoya aux Sarrasins les quatre cent mille besans d'or qu'il leur devait encore, tant pour retirer les effets qu'on avait laissés à Damiette, que pour racheter les captifs. Mais par une suite de leur perfidie, ces barbares qui avaient déjà égorgé les malades, brûlé les machines, pillé et saccagé Damiette, s'étaient partagé les captifs, et les traitaient inhumainement. On ne put leur en arracher que quatre cents de plus de douze mille qu'ils tenaient dans les fers.

Sur ces entrefaites, la reine Blanche fit les plus vives instances à son fils pour l'engager à revenir dans son royaume. Louis ne pouvait guère se dispenser de se rendre aux désirs empressés d'une mère si tendre, et de tout un peuple qui demandait à revoir son roi. Mais, d'une autre côté, la Palestine restait sans défense, et une foule de chrétiens sans espoir d'être secourus ou rachetés. Louis assembla donc les principaux seigneurs, et leur demanda leur avis, sans laisser échapper une seule parole qui pût faire connaître ses desseins. Pour donner à chacun le temps d'y penser, il déclara qu'on s'assemblerait de nouveau au bout de huit jours. Le temps expiré, l'assemblée se tint, et il passa à la pluralité des suffrages, que le roi devait au plus tôt retourner en France. Le comte de Jaffa, le sire de Joinville, et Guillaume de Beaumont, maréchal de France¹, furent constamment d'un avis contraire. Joinville surtout parla d'une manière si touchante du sort des malheureux prisonniers que l'on abandonnait à la merci des infidèles, et que l'on savait être exposés ou à une mort certaine, ou à l'abjuration de leur foi, qu'il tira des larmes des yeux de tous ceux qui l'entendirent. Il fit voir la possibilité de lever une puissante armée dans la Palestine, et il appuya for-

¹ La fonction du maréchal était de commander l'armée sous le connétable appelé en latin *comes stabuli*. Il n'est point parlé de ces deux officiers avant le règne de Philippe-Auguste. Leurs fonctions primitives consistaient à prendre soin des écuries et des chevaux du roi. Mais peu après leur institution on leur confia le commandement des armées.

tement sur la honte attachée à un départ précipité. Ses raisons ne ramenèrent personne à son avis; mais le saint roi, qui ne s'expliqua pas encore, fit pressentir son dessein, en remettant la décision à huitaine. Ce terme expiré, il convoqua une troisième assemblée, et dit à ceux qui la composaient, qu'il était persuadé que tous lui avaient parlé selon leur conscience; qu'il ne savait pas moins de gré à ceux qui le pressaient de retourner en France, qu'à ceux qui lui conseillaient de demeurer en Palestine; mais que sa présence ne lui paraissant pas absolument nécessaire dans son royaume, où la reine sa mère gouvernait avec tant de prudence, il avait résolu de rester encore quelque temps en Palestine, pour donner du secours aux infortunés habitants de ce pays. Il ajouta en finissant, qu'il ne prétendait contraindre personne, mais qu'il ne refuserait rien à ceux qui resteraient avec lui.

Cette résolution étonna, et il n'y eut qu'une partie des seigneurs qui changèrent d'avis. Les autres, profitant de la liberté que Louis laissait à chacun, disposèrent tout pour un prompt retour en Europe. Le saint monarque profita de cette occasion pour écrire la lettre qui nous reste sur sa prison et sur sa délivrance : il l'adressa à ses chers et fidèles Prélats, barons, chevaliers, soldats, citoyens et bourgeois. Il y raconte du même style ses succès et ses malheurs, et finit par exposer les raisons qui l'ont engagé à passer encore quelque temps dans la Palestine. Cette lettre, dit un historien moderne, est un monument précieux où l'on remarque des sentiments si nobles, si chrétiens, une simplicité si sublime, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il n'est donné de parler ainsi qu'à un roi animé de l'Esprit de Dieu¹. »

Louis donna des ordres pour lever de nouvelles troupes; et comme il avait de l'argent, il se trouva bientôt à la tête d'une petite armée. Le sultan de Damas lui fit offrir de se joindre à lui pour exterminer les émirs, ces assassins de leur prince, ces violateurs des traités. Le religieux monarque répondit qu'il

¹ Velly, t. V, an. 1250.

ferait encore une tentative auprès d'eux, pour voir s'il seraient désormais plus exacts à remplir leurs engagements, et qu'en cas de refus de leur part, il se joindrait au soudan. Il députa vers eux un des plus braves et des plus sages chevaliers de son armée, nommé Jean de Valence, pour les sommer d'exécuter le traité de Damiette, ou pour leur déclarer la guerre s'ils refusaient de l'observer. Dans l'intervalle de cette négociation, il fit travailler aux fortifications de la ville d'Acre, qui était le principal boulevard des chrétiens. On dit même que pour donner plus de courage aux ouvriers, il se mêla plus d'une fois parmi eux, travaillant de ses propres mains aux nouveaux ouvrages, et que son exemple fut suivi par les seigneurs et les soldats.

Telles étaient ses occupations, lorsqu'un député du Vieux de la Montagne, autrement dit le prince des assassins, vint lui demander pourquoi il n'avait pas envoyé des présents à son maître, et lui dire qu'il eût à le satisfaire au plus tôt, à l'imitation de l'empereur, du roi de Hongrie, du soudan de Babylone, et de plusieurs autres princes, qui tous savaient bien que leurs vies étaient entre ses mains. Louis écouta paisiblement cet insolent envoyé, et le remit au soir pour lui donner sa réponse. Le soir on le remit au lendemain ; et le lendemain, les grands maîtres des Hospitaliers et des Templiers, lui dirent que ce n'était pas ainsi qu'on parlait à un roi de France ; qu'on l'eût fait jeter dans la mer sans son titre d'envoyé ; et qu'il ne manquât pas de revenir dans quinze jours demander pardon au nom de son maître. Cette réponse fit craindre pour la vie du roi, tant était redouté le prince des assassins pour les attentats horribles qu'il avait fait exécuter par ses sujets. Mais Celui qui tient nos destinées dans ses mains en disposa autrement. Le Vieux de la Montagne renvoya sur-le-champ son député vers Louis, avec toute sorte de présents ; Louis, de son côté, lui en envoya de fort riches, et on en resta là.

Le sire de Valence négociait alors avec les émirs, et les intimidait par des menaces. Il leur dit que son roi allait se réunir contre eux au soudan de Damas, s'ils refusaient plus longtemps de lui rendre les prisonniers. Il n'en fallut pas davantage pour

faire ouvrir les prisons. Plus de deux cents chevaliers furent aussitôt mis en liberté, et les émirs envoyèrent en même temps des ambassadeurs à Louis, pour lui demander son amitié et son appui. Il les leur promit, à condition qu'on lui enverrait toutes les têtes des chrétiens qui étaient attachées sur les murs du Caire, que tous les prisonniers seraient mis en liberté, ainsi que les enfants chrétiens qu'on avait forcés d'embrasser la loi de Mahomet; à condition encore que le royaume de Jérusalem serait rendu, à la réserve de quelques places; et qu'il ne paierait pas ce qui restait à payer pour la rançon des captifs. Le sire de Valence fut renvoyé au Caire, pour conclure le nouveau traité, et on laissa, en attendant, les Sarrasins d'Égypte et de Syrie se faire une guerre sanglante. Louis profita de leurs divisions pour réparer et fortifier plusieurs places importantes.

Il n'avait pas tellement compté sur la fidélité des émirs, qu'il se fût livré à eux. Le soudan de Damas, malgré ses offres, n'avait pas non plus mérité sa confiance. Il se tint toujours sur ses gardes, et la suite ne justifia que trop ses appréhensions. Après s'être battu à plusieurs reprises, les émirs et le soudan firent la paix, et se réunirent contre les chrétiens. On vit bientôt le soudan sous les murs de la ville de Jaffa et de Saint-Jean d'Acre : mais il n'osa rien entreprendre : il déchargea seulement sa fureur sur deux mille paysans ou domestiques qu'il trouva dans Sidon, ville autrefois célèbre, dont Louis faisait relever alors les murailles. Ces malheureux furent tous égorgés, la ville fut mise au pillage, et les nouvelles fortifications furent renversées. Heureusement Louis s'était retiré à temps dans un château voisin que la mer entourait.

A peine le soudan eut repris le chemin de sa capitale, que le pieux roi sortit du château pour faire donner la sépulture aux cadavres des chrétiens qui venaient d'être mis à mort. Déjà la corruption s'en était emparée, et ils répandaient dans la campagne une horrible puanteur. Louis attendri, fait bénir un cimetière par le légat; et relevant de ses propres mains un des cadavres, dit aux personnes qui l'entouraient : « Allons entermer les Martyrs de Jésus-Christ. » Tout le monde mit la main à

l'œuvre, et il fallut cinq jours pour la consommer. On reprit ensuite les travaux de Sidon, le roi étant toujours à la tête des ouvriers, et on en releva les murailles en fort peu de temps. Quoique les dépenses fussent considérables, Louis n'épargnait rien; et lorsqu'on vint lui dire qu'un vaisseau chargé de beaucoup d'argent avait fait naufrage, il répondit simplement : « Ni cette perte, ni autre quelconque, ne saurait me séparer de la fidélité que je dois à mon Dieu ¹. »

Peu de temps après, on lui annonçait la mort de la reine Blanche. Son premier mouvement fut de verser un torrent de larmes; mais revenu bientôt à lui-même, il se prosterna devant l'arbitre souverain de la vie et de la mort, en disant : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de m'avoir conservé jusqu'ici une mère si digne de toute mon affection. C'était un présent de votre miséricorde, vous le reprenez comme votre bien, je n'ai point à m'en plaindre. Il est vrai que je l'aimais tendrement : mais puisqu'il vous plaît de me l'ôter, que votre saint Nom soit béni dans tous les siècles ². » Telle était la résignation de cet incomparable monarque, telle était sa tendresse. Le cœur en est ému. On ne se lasse point d'admirer tant de vertus, ni de bénir la religion sainte qui les a produites.

Il y avait près de six ans que Louis avait quitté la France, et Blanche, sa mère, ne vivait plus pour la gouverner ³. Le roi d'Angleterre menaçait d'une rupture; la guerre était allumée en Flandre, tout concourait à rappeler Louis dans son royaume. Il fit ses dernières dispositions pour y retourner, et il s'embarqua à Saint-Jean d'Acre au milieu d'une foule innombrable de chrétiens, qui tous étaient accourus des différentes places de la Palestine, pour le voir encore une fois. Ils l'appelaient tous leur père; tous lui donnaient à l'envi mille bénédictions, et ils fondaient en larmes. Louis leur fit les plus tendres adieux, et leur témoigna le regret qu'il avait de les quitter sans avoir fait pour

¹ Observ. de Cl. Ménard sur l'*Histoire de saint Louis*, p. 389.

² Guil. de Nangis, p. 359; Velly, t. V.

³ La reine Blanche mourut le 1^{er} décembre 1252, à la soixantième année de son âge; elle est honorée comme Bienheureuse.

eux ce qu'il eût désiré de faire. On mit à la voile, et l'on vogua vers l'île de Chypre.

Dans le cours de la navigation, le saint roi s'occupa beaucoup de la prière, du soin des malades, de l'instruction des matelots. Ses bons exemples produisirent les meilleurs effets ; chacun voulut imiter cet auguste modèle. On ne s'entretenait presque que de Dieu sur le vaisseau du roi. Déjà on approchait de l'île de Chypre, lorsque tout à coup ce vaisseau donna rudement et par deux fois contre un banc de sable. On crut tout perdu ; le navire entr'ouvert semblait toucher au moment de s'abîmer dans les flots. Louis se prosterna devant le saint Sacrement, et conjura avec humilité Celui qui commande aux flots et aux tempêtes de secourir ses serviteurs. Aussitôt le vaisseau se dégage et continue de voguer, ce qui fut regardé comme un miracle accordé aux prières du saint roi. Le dommage cependant était considérable ; le choc avait emporté trois toises de la quille. On fut d'avis de faire passer le roi sur un autre vaisseau : mais il demanda aux pilotes s'ils abandonneraient celui-là dans cet état, au cas qu'il leur appartînt, et que d'ailleurs il fût chargé de riches marchandises. Tous lui répondirent que non. « Sachez donc leur dit alors le généreux prince, qu'il n'y a personne ici qui n'aime son existence autant que je puis aimer la mienne. Si je descends : ils descendront aussi, et ne trouvant point de vaisseau pour les recevoir, ils seront obligés de rester dans une terre étrangère exposés à tous les maux, et peut-être sans espoir de retourner dans leur patrie. C'est pourquoi j'aime mieux me confier en Dieu avec la reine, et nos trois enfants, que d'exposer tant de monde à un pareil malheur ¹. » On radouba donc le vaisseau, et on remit à la voile.

Enfin, après avoir manqué de périr une seconde fois par un coup de vent qui poussa la flotte vers les rochers de l'île de Chypre, et après avoir fait paraître au milieu de ce nouveau danger la même constance et la même piété, Louis arriva le 10 juillet aux îles d'Hyères en Provence. Sa santé se trouva si faible

¹ Joinv., p. 112, 113.

qu'il ne put sortir du vaisseau. Il fallut que son fidèle Joinville le prit entre ses bras et le mit à terre. On fit aussitôt venir des chevaux des environs ; et il arriva en cette occasion un trait qui mérite d'être rapporté.

L'abbé de Cluny était à Marseille lorsque la flotte arriva. Il se rendit sur-le-champ auprès du roi, lui fit présent de deux beaux chevaux, et obtint de lui une longue audience. Joinville s'en aperçut, et dit au roi : « N'est-il pas vrai, sire, que le présent d'un bon moine n'a pas peu contribué à le faire écouter aussi longuement ? » Le roi n'en disconvint pas. « Jugez donc, sire, reprit le sénéchal, ce que feront les gens de votre conseil, si votre majesté ne leur défend pas de rien prendre de ceux qui auront à faire par-devant vous : car, comme vous voyez, on écoute toujours plus volontiers. » Louis ne put s'empêcher de rire ; mais il sentit le prix d'une telle franchise. Heureux les monarques qui ont de pareils amis, et qui profitent de leurs conseils !

Quand on eut tout préparé pour le départ, Louis se mit en marche. Il traversa le royaume, laissant partout des traces de sa libéralité, et arriva enfin au château de Vincennes, le 5 septembre 1254. Un de ses premiers soins en arrivant fut d'aller remercier Dieu à l'église de Saint-Denys, à laquelle il fit de magnifiques présents. Quelques jours après, il fit son entrée dans Paris, au milieu des acclamations de son peuple, qui ne pouvait se lasser de le voir. Il donna quelques semaines aux empressements de ses sujets, et s'y déroba ensuite pour travailler à leur bonheur.

L'administration de la justice, devoir toujours cher aux bons rois, fut le principal objet de ses soins. Il fit publier une ordonnance pleine de sagesse, pour réprimer les prévarications des juges, pour accélérer la fin des procès, pour proscrire l'usure, le blasphème, les jeux de hasard, et surtout les femmes publiques, cette race impure, ce fléau destructeur des États. Son conseil ne fut composé que de gens éclairés et vertueux. Enfin, pour voir de plus près les besoins de son peuple, il voulut parcourir lui-même les différentes provinces. Joinville alla le trouver dans le cours de ses visites, et il en fut reçu avec toutes les marques de la

plus tendre amitié. « Quand je fus devers lui, dit le bon sénéchal, il me fit si grande joie, que tous s'en émerveillaient¹. » Ce digne ami du saint roi était chargé de lui demander sa fille Isabelle pour Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre, prince d'un rare mérite. Louis répondit qu'il ne consentirait à ce mariage que quand Thibaut aurait rendu justice à la comtesse de Bretagne, sa sœur, qui réclamait de grands biens. Telle était sa délicatesse dans tout ce qui pouvait blesser l'équité. Thibaut fit un accommodement avec sa sœur, et il obtint la princesse Isabelle pour épouse.

Sur la fin de cette même année 1254, le roi d'Angleterre, que des troubles excités en Gascogne avaient engagé à passer la mer, fit demander au saint roi le passage par ses États. Louis, non content de le lui accorder, donna des ordres pour qu'on lui rendit de toutes parts les honneurs dus à son rang. Il alla lui-même jusqu'à Chartres pour l'y recevoir, ayant à sa suite une cour brillante, et déployant en cette occasion, comme dans toutes celles qui l'exigeaient, une magnificence vraiment royale. Après l'entrevue, on prit le chemin de Paris, où les deux rois arrivèrent au milieu des acclamations d'un peuple innombrable. Huit jours se passèrent en réjouissances publiques, chacun prenant part à la joie réciproque des deux cours. On ne se sépara qu'après s'être donné mutuellement des témoignages d'une amitié sincère. Dans un de ses entretiens avec Henri, Louis lui dit qu'il s'estimait beaucoup plus heureux d'avoir souffert avec résignation tous les malheurs de sa croisade, que s'il eût soumis le monde entier à ses lois.

L'année suivante, on renouvela pour trois ans la trêve avec l'Angleterre; ce qui donna lieu au saint roi de continuer la visite de son royaume. La Flandre, l'Artois et la Champagne le virent tour à tour. Il donna partout des marques de sa bonté. Il envoya dans les provinces qu'il ne put visiter des commissaires chargés de restituer tout ce qui avait été pris injustement sous le règne de Philippe-Auguste, son grand-père, et de réparer tous

¹ Joinv., p. 118.

les torts qui pouvaient avoir été faits en son propre nom. Ce qu'il faisait par commission dans les provinces éloignées, il l'avait fait lui-même dans celles qu'il avait parcourues. Il rendait souvent en personne la justice aux moindres de ses sujets. « Souvent, dit Joinville, j'ai vu que le bon saint roi après la messe allait se promener au bois de Vincennes, s'asseyait au pied d'un chêne, nous faisait prendre place à côté de lui, et donnait audience à tous ceux qui avaient à lui parler sans qu'aucun huissier ou garde les empêchât de l'approcher ¹. »

Cet amour de la justice parut avec éclat en diverses occasions. Le comte d'Anjou, son frère, avait un procès injuste contre un gentilhomme de ses vassaux. Il le gagna cependant, parce que ses propres officiers en étaient les premiers juges. Mais le gentilhomme, usant de son droit, appela de la sentence au tribunal du roi. Le comte, toujours impétueux, le fit mettre en prison. Cet acte de violence parvint jusqu'aux oreilles du roi, qui manda aussitôt le comte, et lui dit d'un ton sévère : « Croyez-vous qu'il doive y avoir plus d'un souverain en France, et que vous serez au-dessus des lois, parce que vous êtes mon frère ? » Il lui ordonna ensuite de rendre la liberté à son vassal ; et comme personne ne voulait prendre la défense de ce malheureux, de peur d'encourir l'indignation du comte d'Anjou, le saint Roi lui donna des jurisconsultes d'office, auxquels il fit jurer qu'ils défendraient sa cause en tout honneur. On instruisit le procès, et le comte fut condamné.

Il suffisait d'être malheureux pour exciter sa compassion et mériter ses bienfaits. Il avait chargé les commissaires envoyés dans les provinces pour faire les restitutions, de dresser un état des pauvres laboureurs de chaque paroisse, qui ne pouvaient plus travailler à cause de leur grand âge, et il pourvut à la subsistance de ces vénérables vieillards. Lorsque ses ministres lui représentaient que ses aumônes étaient excessives, il répondait que les rois devaient excéder quelquefois dans la dépense, et que s'il faisait quelquefois de l'excès, il aimait mieux le faire en

¹ Joinv., p. 13.

² *Monach. S. Dion., etc., ap. du Chesne, t. V, p. 403.*

aumônes qu'en choses superflues et mondaines. Il avait aussi une liste des pauvres gentilshommes de chaque province, ainsi que des pauvres demoiselles à marier, et il faisait donner tant qu'il pouvait aux uns et aux autres de quoi subvenir à leurs besoins.

Il employa tous les moyens possibles pour empêcher les abus qui n'accompagnaient que trop souvent la distribution des bénéfices. La piété, les mœurs pures, la science étaient les seuls titres pour en obtenir de son temps. Jamais un ecclésiastique ignorant ou libertin n'aurait osé lui demander le patrimoine des pauvres, sous prétexte que ses aïeux avaient bien mérité de la patrie. Le saint Roi savait combien était scandaleux pour l'Église, et inutiles pour leur famille même, la plupart de ces ambitieux que la cupidité seule précipite dans le sanctuaire. Ce fut toujours là un des plus grands fléaux de l'Église. Quand cessera-t-elle d'en gémir ?

L'amour de la paix est, après celui de la justice, la vertu la plus chère aux grands rois. Louis la posséda dans un degré éminent. Ses vassaux et ses voisins éprouvèrent plus d'une fois l'efficacité de sa médiation, au point, dit Joinville¹, que ses ministres le reprenaient « aucune fois de ce qu'il prenait si grande peine à apaiser les étrangers. C'était à leur avis très-mal faire que de ne pas les laisser guerroyer, parce que, disaient-ils, les appointements s'en feraient mieux après. » Mais Louis, formé à l'école de Jésus-Christ, répondait alors que bienheureux étaient ceux qui aimaient la paix. Un caractère aussi soutenu, des qualités aussi rares, lui attirèrent la confiance des étrangers mêmes. Le bon sénéchal, que nous regrettons d'avance de ne pouvoir citer aussi souvent, parce qu'il n'a voulu écrire que ce qu'il avait vu, et qu'il ne fut point de la seconde croisade, rapporte que les Lorrains et les Bourguignons aimaient tant saint Louis, que sans être ses sujets, ils venaient plaider devant lui partout où il tenait ses parlements, et respectaient ses décisions comme des oracles.

¹ Joinv., p. 120.

La trêve entre la France et l'Angleterre durait encore, lorsque Louis voulut cimenter l'union des deux États par une paix solide. Il céda à Henri les droits qu'il avait sur plusieurs provinces ; Henri de son côté renonça à ceux qu'il prétendait avoir sur quelques autres, s'obligea à reconnaître en toute occasion le roi de France pour son seigneur, en tant qu'il possédait des fiefs dans son royaume, et la paix fut conclue de bonne foi de part et d'autre. Les seigneurs et les ministres faisant tous leurs efforts pour détourner Louis de la cession dont il s'agit, il leur répondit : « Je sais bien que le roi d'Angleterre n'a point de droit à la terre que je lui laisse : son père l'a perdue par jugement ; mais nous sommes beaux-frères ; nos enfants sont cousins-gemains ; je veux établir la paix et l'union entre les deux royaumes. J'y trouve d'ailleurs un avantage, qui est d'avoir un roi pour vassal : Henri est à présent mon homme, ce qu'il n'était pas auparavant ¹. »

Le fils aîné du roi, âgé de seize ans, mourut en 1259, pendant un second voyage que le roi d'Angleterre fit en France. Cet événement répandit sur les deux cours et sur tout le royaume une affliction profonde, tant était grande la perte que l'on venait de faire. C'était un prince de la plus grande espérance ; les Français l'avaient vu croître à l'ombre du trône de son auguste père, et ils le regardaient déjà comme devant être un jour l'héritier de ses vertus et de sa couronne. Louis en effet n'avait rien négligé pour le porter au bien, et pour lui faire connaître dès l'enfance les devoirs de la royauté. « Biau fils, lui disait-il un jour dans une maladie qu'il eut à Fontainebleau, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume, car vraiment j'aimerois mieux qu'un Écossois vînt d'Écosse, ou quelque autre lointain étranger, qui gouvernât bien et loyaument, que tu te gouvernasses mal à point et en reproches ². » Ce prince, aimable, doux, libéral, juste comme son père, mourut dans les sentiments de la plus tendre piété. Il fut enterré à Royaumont, avec beaucoup de magnificence : et Henri voulut absolument porter lui-

¹ Joinv., p. 24 ; Velly, t. V. — ² Joinv., p. 4.

même quelque temps sur ses épaules le cercueil où son corps était renfermé. Les barons français et anglais voulurent aussi le porter à leur tour, pour témoigner au saint Roi la part qu'ils prenaient à sa juste douleur. Il en fut attendri au point que pour en marquer sa reconnaissance au monarque anglais, il le retint pendant tout le Carême, et l'accompagna ensuite jusqu'à Saint-Omer, où ils se quittèrent en se donnant tous les témoignages d'une amitié sincère.

De retour dans l'intérieur du royaume, Louis en continua la visite; il proscrivit les anciens abus, termina les différends, soulagea les malheureux, et répandit partout ses bienfaits. Enfin, après avoir travaillé uniquement et longtemps au bonheur de son peuple, il jeta de nouveau les yeux sur les chrétiens infortunés qui habitaient la Palestine.

Leur sort, déjà si triste par les incursions et les perfidies réitérées des Sarrasins, était menacé de nouveaux malheurs par les approches des Tartares, autre nation barbare qui venait de subjuguier presque toute l'Asie¹. Louis convoqua les Évêques et les seigneurs de son royaume, en 1261, pour prendre leur avis sur cet objet. Il fut d'abord décidé que l'on implorerait le secours du Ciel par des aumônes, des prières et des jeûnes, et que l'on interdirait encore avec plus de sévérité que jamais le blasphème, et tout ce qui pouvait attirer la colère du Ciel sur les chrétiens. Louis envoya ensuite de l'argent au brave et fidèle Sargines, auquel il avait confié la défense de la Palestine. Ce secours envoyé à propos fut suffisant pour mettre le pays à l'abri des malheurs qu'il redoutait. Mais pour que les sommes qu'il faisait passer en Orient fussent moins à charge à ses sujets, il diminua cette même année la dépense de sa maison.

Le Pape Urbain IV, qui venait d'être placé sur le Saint-Siège, fit offrir au saint roi la couronne de Sicile pour un de ses enfants; son offre fut refusée, parce qu'elle parut injuste. Le comte d'Anjou ne montra pas la même délicatesse. Il voulait être souverain;

¹ En 1262, Haalon, tartare mahométan, qui commandait dans la Syrie, tua le dernier descendant du frère de Saladin. Il éteignit par là la branche des sultans Turcs et se fit lui-même sultan de Damas.

et sa femme désirait être reine, comme ses autres sœurs. Il accepta donc la couronne, dont Urbain, et après lui Clément IV, s'arrogeait le droit de disposer. Mais ce droit était au moins équivoque ; et il y avait bien du sang à répandre pour le faire valoir. Charles, dont la bravoure était déjà connue, crut trouver dans cette occasion matière à de nouveaux exploits. Il s'exposa aux plus grands dangers, triompha plusieurs fois de ses ennemis, et devint enfin paisible possesseur de toute la Sicile. En lui commença la tige royale de la maison d'Anjou si fameuse dans l'histoire par ses malheurs.

Il y avait déjà quelque temps que le roi d'Angleterre était en dispute avec ses barons, et que les esprits s'étant échauffés peu à peu, on en était venu à une guerre ouverte. Les deux partis, fatigués enfin des tristes effets de la discorde, convinrent de s'en rapporter à la décision de Louis. Nous avons encore le compromis arrêté entre eux, avec le serment solennel de se conformer entièrement à ce qui serait décidé par le saint roi. L'assemblée fut indiquée à Amiens ; les barons y envoyèrent leurs députés ; Henri y vint en personne. Chacun détailla ses raisons et ses griefs : et lorsque l'affaire eut été mûrement discutée, Louis prononça en faveur de Henri, le rétablit dans tous ses droits, annula les statuts qu'on avait faits à Oxford contre lui¹, et arrêta que personne ne serait recherché ni inquiété pour le passé, et que les privilèges dont les barons avaient joui avant les commencements de la dispute, seraient les seuls conservés. La décision parut si équitable à plusieurs des barons, qu'ils renoncèrent à la ligue pour rentrer dans leur devoir. Mais le fameux comte de Leicester, qui en était le chef, reprit les armes, et fit prisonniers, à la bataille de Lewes, le roi et ses deux fils, Édouard et Richard. Édouard, s'étant échappé, leva une armée,

¹ Quelques-uns datent du parlement qui se tint alors à Oxford, l'origine de la chambre des communes. Mais on y fit seulement revivre l'assemblée du peuple qui avait lieu sous les Saxons. C'est ce qui se prouve par les statuts du royaume concernant cette chambre, lesquels furent publiés par Édouard, fils d'Ethelred, et confirmés par Guillaume le Conquérant. Voyez d'Achéry, *Spicil.* t. XII, p. 557, etc. ; Gordon, Drake, Gelloutier, *Hist. des Celtes*, et M. Mallet, *Introd. à l'Hist. de Danemarck*.

défit les rebelles, et délivra le roi, son père. Le comte de Leicester resta mort sur la place, et la conjuration se dissipa enfin, après avoir occasionné d'horribles ravages que Louis ne put empêcher ¹.

Ses vœux pacifiques eurent un tout autre succès dans l'intérieur de ses États. Les grands vassaux de la couronne, et même les plus petits seigneurs du royaume se faisaient, comme nous l'avons déjà dit, des guerres sanglantes pour les plus légères discussions. Il n'y avait alors aucune sûreté dans les provinces infestées par leurs brigandages. Chacun était exposé à perdre ses biens et sa vie pour les querelles respectives des seigneurs. Louis porta de nouveau son attention sur cet objet ; et sans donner atteinte aux droits légitimes des seigneurs, il pourvut à la tranquillité des vassaux, s'occupant toujours du bonheur des uns et des autres.

Au milieu des fonctions de la royauté, il ne cessa de pratiquer les exercices d'une vie toute sainte. Toujours pieux, toujours charitable, il employa cinq ou six ans de suite à rebâtir des églises, à fonder des hôpitaux, et à faire fleurir la vertu de toutes parts. Il avait auprès de sa personne de dignes ministres, qu'il chargea de l'avertir de ses fautes, et de saints ecclésiastiques pour l'aider à connaître et à secourir les pauvres. On distinguait parmi ceux-ci Robert, dit *de Sorbonne*, docteur en théologie, que l'établissement de la maison de ce nom a rendu célèbre. C'était un saint prêtre, tout livré aux fonctions de son ministère. Né de parents pauvres, et n'ayant pu parvenir qu'avec beaucoup de peine à faire ses études, faute de secours, il conçut le projet bien louable de faciliter cette carrière à de jeunes ecclésiastiques qui, distingués par leurs talents, pouvaient manquer de ressources pour les cultiver. Louis l'honorait déjà de sa confiance ; il voulut l'aider de ses bienfaits. Il contribua généreusement à l'exécution de son dessein ; et la maison de Sorbonne s'est toujours glorifiée de dater son origine du règne et de la libéralité

¹ Matt. Paris, et *Compromissum regis et baronum Angliæ*, ap. d'Achéry, *Spi-cil.*, t. II.

d'un saint roi¹. C'est de cette maison que sont sortis depuis cinq siècles tant de savants théologiens, et tant de dignes ecclésiastiques, qui ont contribué ou qui contribuent encore à la défense de la foi, au maintien d'une morale également éloignée de tout excès, à l'édification des fidèles, à l'instruction de la jeunesse, et à celles des prisonniers. C'est elle qui s'est chargée à Paris du triste et pénible, mais important et charitable ministère d'assister les criminels condamnés à mort. Une égalité presque fraternelle parmi les membres qui la composent, un respect général pour les anciens usages, une société libre, toujours renaissante, toujours la même, semblent avoir concouru à rendre cet établissement unique en son genre. Puisse-t-il toujours se conserver florissant, et attester aux races futures que la religion qu'il défend fut celle de saint Louis.

Pendant que le saint roi travaillait au bonheur de son peuple, Bondocdard, chef des Mammeluks, tramait la ruine entière des chrétiens. Il était monté sur le trône de ses maîtres, après avoir trempé deux fois ses mains dans leur sang. A quelques qualités brillantes, ce barbare mêlait toutes les horreurs de la perfidie. Tout en lui respirait le meurtre et le carnage². Il commença par s'emparer de plusieurs villes que les chrétiens avaient encore en leur pouvoir, et par faire égorger impitoyablement tous ceux qui refusèrent de croire à Mahomet. Ne respectant ni traités, ni capitulations, il menaçait déjà le pays de la plus terrible dévas-

¹ C'est à tort que Velly, t. VI, reproche à la maison de Sorbonne d'affecter de se refuser l'honneur d'avoir saint Louis pour fondateur. Elle est bien éloignée d'une telle affectation. Mais la vérité est que Robert la fonda ; que saint Louis fut son bienfaiteur, et qu'elle n'a jamais oublié ses bienfaits. Le collège de Sorbonne fut fondé en 1253. Voyez l'article de Robert de Sorbonne, dans la *Diction. hist. de Ladvocat*.

² Ce fut en 1261 que Bondocdard mit sur sa tête la couronne, qui continua toujours depuis d'être élective. Les sultans d'Égypte furent tous de la race des Mammeluks, jusqu'en 1517, que le dernier d'entre eux fut défait par Sélim, empereur des Turcs, et étranglé publiquement au grand Caire, après avoir essuyé plusieurs insultes. Quelques auteurs attribuent à Bondocdard l'établissement des postes régulières ; mais d'autres le font remonter plus haut. En effet les anciens rois de Perse avaient des courriers ou messagers, placés de distance en distance, lesquels se succédaient l'un à l'autre, et portaient les ordres de leurs maîtres par tout l'empire.

tation, lorsque l'Occident s'ébranla de nouveau pour secourir les restes infortunés des chrétiens de la Palestine. Louis surtout, qui n'avait pas quitté la croix depuis son retour, et qui n'avait jamais perdu de vue le triste état des chrétiens de l'Orient, ne put contenir plus longtemps sa sensibilité. Il donna ordre aux grands seigneurs de son royaume de se trouver à Paris le 25 mars 1262, afin d'y délibérer sur une affaire importante. Joinville, qui soupçonnait le sujet de cette délibération, prétexta une fièvre quarte, pour se dispenser d'y venir. Mais Louis, plutôt son ami que son roi, lui « manda qu'il avait assez de gens qui savaient donner guérison des fièvres quartes, et que sur toute son amour, il vint. » Joinville obéit.

Aussitôt que l'assemblée fut formée, Louis y parut, tenant dans ses mains la Couronne d'épines. Il s'assit sur son trône, puis harangua les seigneurs avec cette éloquence douce et majestueuse qui lui était si naturelle. La peinture qu'il fit de l'état déplorable auquel étaient réduits les chrétiens de la Palestine, le zèle qu'il témoigna pour les secourir, la croix qu'il reprit de nouveau, tout concourut à échauffer les esprits, et ceux-mêmes qui étaient le plus opposés aux croisades, ne purent s'empêcher de suivre son exemple. Joinville seul ne se laissa point ébranler. « Je vois clairement, dit-il, que si je me mettais au pèlerinage de la croix, ce serait la totale destruction de mes pauvres sujets ¹. » Il prétendait en effet que pendant la première croisade ils avaient été extrêmement vexés par les officiers du roi de France et de Navarre.

Le résultat de cette assemblée fut à peine devenu public, que la noblesse accourut en foule des villes et des campagnes pour suivre son roi. Les étrangers firent paraître à l'envi le même empressement. Plusieurs princes se croisèrent pour aller combattre sous les ordres d'un monarque qui faisait l'amour et l'admiration de l'Europe entière. On fit de tous côtés des préparatifs immenses, et le départ fut fixé pour l'année 1270. Mais comme la santé du saint roi s'affaiblissait de jour en jour (car ce bon sei-

¹ Joinv., p. 125.

gneur, dit Joinville, était si faible et si débilité, qu'il ne pouvait ni endurer le harnais sur lui, ni souffrir le cheval), il crut devoir faire ses dernières dispositions avant que de partir. Il donna des apanages aux quatre enfants mâles qui lui restaient, des dots à celles des quatre filles qui n'étaient point encore mariées, un douaire à la reine Marguerite, et des aumônes considérables à huit-cents maladreries, à la plupart des hôpitaux et des monastères de son royaume ; à des filles indigentes pour leur servir de dot, à des gens pauvres pour s'acheter des habits, à des étudiants peu favorisés de la fortune, pour subvenir aux frais de leur éducation ; aux orphelins, aux veuves, aux églises. Son cœur paternel embrassa tous les états, et s'attendrit sur tous les genres de besoins. Aussi bon maître que bon roi, il pourvut à la récompense de ses serviteurs et de ses clercs. Il restait encore à pourvoir à la régence du royaume. Louis la confia à deux des plus sages personnages de son temps, à Matthieu, abbé de Saint-Denys, qui était de l'illustre famille des comtes de Vendôme, et à Simon de Clermont, comte de Nesso. En cas de mort, ils devaient être remplacés par l'Évêque d'Évreux et par le comte de Ponthieu. Louis déposa toute sa puissance entre leurs mains, n'exceptant dans les pouvoirs qu'il leur accorda, que celui de nommer aux bénéfices dépendants de la couronne. Il avait toujours regardé cet objet comme un des plus importants de l'administration publique, et il établit, pour y veiller, un conseil de conscience, présidé par l'Évêque de Paris, auquel il recommanda sur toutes choses de ne nommer que les ecclésiastiques les plus pieux et les plus propres à servir utilement l'Église par la dispensation convenable de leurs revenus¹.

¹ Nous devons dire ici quelque chose de la fameuse *pragmatic sanction*, dont la fin était d'assurer les élections canoniques pour les bénéfices. Quelques écrivains en font saint Louis le premier auteur ; mais il n'est pas facile de prouver ce fait, à cause des changements qu'elle a essuyés. Voyez Sponde, *ad an.* 1268 ; les PP. Fontenai et Brumoi, *Histoire de l'Église de Fr.*, t. XI, p. 201.

D'autres attribuent seulement à saint Louis les cinq premiers articles, se fondant sur ce que le sixième manque dans plusieurs manuscrits. Le P. Alexandre essaye en vain de prouver que cette constitution est tout entière du saint Roi. Velly la met au mois de mars de l'année 1268. Le P. Thor

Après avoir ainsi tout disposé, et après s'être disposé lui-même par deux retraites qu'il fit à l'abbaye de Maubuisson, ce religieux prince alla prendre l'oriflamme à Saint-Denys. Il se prosterna devant le tombeau des saints patrons de la France, et implora avec ferveur le secours de leur intercession. Le lendemain, il se rendit du palais à Notre Dame, marchant nu-pieds, suivi des princes ses enfants, et d'un grand nombre de seigneurs. Ce fut un spectacle bien touchant que celui de l'humilité profonde et de la foi vive avec lesquelles il adressa ses vœux au Ciel, à la vue de tout un peuple attendri.

A son retour de l'église Notre-Dame, Louis partit pour Vincennes, où il prit congé de la reine, non sans verser beaucoup de larmes ; car il s'en faut bien que la religion rende insensibles ceux qui la pratiquent, comme quelques modernes n'ont pas eu honte de le dire.

Le rendez-vous général des croisés était à Aigues-Mortes. Louis y arriva peu de temps après les fêtes de Pâques de l'année 1270. Mais les Génois, qui avaient promis des vaisseaux pour transporter l'armée, se firent attendre pendant deux mois ; et ce retard fut la première cause des malheurs que nous allons raconter.

On avait beaucoup agité dans le conseil le plan des opérations, et ce ne fut qu'après bien des discussions et des débats que l'on conclut, à la pluralité des suffrages, qu'il fallait porter d'abord la guerre en Afrique. Le roi de Tunis, qui depuis quelque temps entretenait des correspondances secrètes avec Louis, lui faisait concevoir les plus belles espérances pour sa conversion. Une seule chose l'arrêtait, disait-il ; c'était la crainte de déplaire à ses sujets qui étaient tous infidèles. Louis ne put retenir sa joie en pensant aux avantages qui résulteraient d'un pareil évé-

massin prétend qu'elle est moins ancienne. Les Bollandistes, *ad diem 25 aug.* ont adopté ce sentiment, qu'ils fortifient encore par de nouvelles preuves. Le P. Griffet, qui donna en 1755, une bonne édition de l'*Histoire de France*, par le P. Daniel, avec des notes et des dissertations fort curieuses, n'a point voulu décider la question : mais le lecteur attentif voit bien qu'il incline pour l'opinion du P. Thomassin. Voyez de Laurière, *Ordon. des rois de Fr.*, t. I, p. 97, 98.

nement ; de sorte qu'assistant un jour au Baptême d'un fameux juif, dont il voulut être parrain, il adressa ces paroles aux envoyés du prince qui étaient présents : « Dites de ma part à votre maître, que je désire si ardemment sa conversion, que je passerais volontiers le reste de mes jours dans les fers, si je pouvais à ce prix lui obtenir du ciel, ainsi qu'à son peuple, la grâce du Baptême ¹. »

Ces premières espérances, jointes à plusieurs autres motifs, déterminèrent les croisés à descendre sur le rivage de Tunis². Lorsqu'ils y débarquèrent, les Sarrasins se présentèrent pour les repousser. Rien ne put alors retenir le courage des Français : ils se jetèrent, le sabre à la main, dans de petites barques, et ils eurent à peine gagné la terre, que les barbares se sauvèrent vers les montagnes. Aussitôt un aumônier du roi publia la prise de possession du pays au nom de Louis : « Je vous dis le ban de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de Louis, roi de France, son sergent, » c'est-à-dire, son serviteur. Ensuite on dressa des tentes. Bientôt après on s'empara d'une forteresse, élevée près des ruines de l'ancienne ville de Carthage, et l'on se disposa à faire le siège de Tunis : car on était bien désabusé des prétendus desirs du prince infidèle d'embrasser le christianisme. Les Sarrasins firent souvent mine de vouloir livrer bataille : mais la fière contenance des croisés leur en imposa toujours ; et s'ils en vinrent quelquefois aux mains par des escarmouches, ce fut toujours à leur désavantage.

On n'attendait plus, pour commencer le siège que l'arrivée du roi de Sicile, ce fameux comte d'Anjou, qui devait amener à son frère un puissant renfort. En attendant on mit le camp à l'abri

¹ Du Chesne, t. V, p. 420.

² Les croisés s'étaient imaginé jusque-là qu'ils allaient en Égypte ou dans la Palestine. Le prince Edouard, depuis roi d'Angleterre, qui s'était croisé avec plusieurs seigneurs anglais, s'embarqua effectivement pour la Palestine. Il se distingua par divers exploits éclatants. Un infidèle l'ayant frappé dans la ville d'Acre, avec un poignard empoisonné, il fut tout à coup guéri. Speed et quelques auteurs modernes attribuent sa guérison à Eléonore sa femme, qu'ils prétendent avoir sucé le poison de sa plaie. Mais il faut l'attribuer, selon les auteurs du temps, à l'habileté extraordinaire du chirurgien qui le traita.

de toute insulte, par de larges fossés et par de bonnes palissades. Mais il n'était pas possible de le défendre contre les chaleurs excessives d'un pays brûlant. Une maladie épidémique attaqua l'armée, dont la moitié périt en peu de jours. Elle n'épargna pas plus les chefs que les soldats. Philippe, héritier présomptif de la couronne de France, eut le bonheur d'échapper. Mais le comte de Nevers, son frère, surnommé Tristan, prince d'une sainteté, d'une candeur, d'une innocence dignes de son père, mourut un des premiers. Louis fut attaqué lui-même peu de temps après. Il sentit dès les premiers jours qu'il ne guérirait point, et il donna ses ordres en conséquence. Le mal faisant de grands progrès, il fit ses derniers adieux au prince Philippe, son successeur, et les accompagna d'une instruction que nous avons encore. On assure, dit Joinville, qu'il l'écrivit de sa propre main ; on croit même qu'il l'avait écrite avant de quitter la France. C'est ce monument précieux, que le grand dauphin appelait « le plus bel héritage que saint Louis eût laissé à sa maison. » Nous allons le rapporter ici, du moins en abrégé.

« Biau fils, disoit-il à Philippe, la première chose que je te commande à garder, est d'aimer Dieu de tout ton cœur, et désirer plutôt souffrir toute manière de tourments, que de pécher mortellement. Si Dieu t'envoie adversité, souffre-le en bonne grâce, et pense que tu l'as bien desservi (mérité). S'il te donne prospérité, n'en sois pas pire par orgueil ; car on ne doit pas guerroyer Dieu et ses dons. Va souvent à confesse ; surtout élis un confesseur idoine et prud'homme, qui puisse t'enseigner sûrement ce que tu dois faire ou éviter ; qui ose te reprendre de ton mal, et te montrer tes défauts. Écoute le service de sainte Église dévotement de cœur et de bouche, spécialement à la Messe à l'heure que la consécration sera faite. Aye le cœur doux et piteux aux pauvres, et les aide selon ce que tu pourras. Maintiens les bonnes coutumes de ton royaume, et corrige les mauvaises. Ne charge pas ton peuple d'impôts... Garde que tu ayes en ta compagnie prud'hommes et loyaux qui ne soient pas pleins de convoitise, soit religieux, soit séculiers, et souvent parles à eux, et fuis la compagnie des mauvais. Écoute volontiers la

parole de Dieu, et la retiens en ton cœur, et pourchace volontiers et prières et pardons. Aime ton honneur et ton bien, et hais tous les maux où qu'ils soient. Nul ne soit si hardi devant toi, que il die parole qui atrace et émeuve péché, ni qui mesdie d'autrui par derrière en détraction, ni ne souffre que nulle vilenie de Dieu soit dite devant toi. Rends grâces à Dieu souvent de tous les biens qu'il t'a faits, afin d'en mériter d'autres. A justices tenir et à droitures sois loyale et roide, sans tourner à dextre ne à senestre : mais aide au droit et soutiens la querelle du pauvre jusqu'à ce que la vérité soit éclaircie... Si tu retiens le bien d'autrui, ou par toi ou par tes devanciers, et que la chose soit certaine, rends-le sans demourer ; si la chose est douteuse, fais-la examiner promptement par des gens sages. Tu dois mettre ton application à maintenir la paix et la droiture parmi tes sujets. Quant aux villes et aux coutumes de ton royaume, garde-les en l'état et en la franchise où tes devanciers les ont gardées. Corrige seulement ce qui peut y avoir de mauvais. C'est par la force et la richesse des grosses villes, que tu en imposeras aux étrangers et spécialement à tes pairs et à tes barons. Honore et aime toutes les personnes de sainte Église, et empêche qu'on leur enlève les dons et les aumônes que tes prédécesseurs leur auront faites... A ton père et à ta mère porte honneur et révérence, et garde leur commandement. Les bénéfices de sainte Église donne à bonnes personnes et de nette vie, et le fais par conseil de prud'hommes et de nettes gens... Aye soin d'avoir de bons prévôts et de bons baillis, et informe-toi souvent de leur conduite, et de celle de tes autres officiers, afin de savoir s'il y a en eux aucun vice de trop grande convoitise, ou de fausseté ou de tricherie. Travaille que tous vilains péchés soient ôtés de la terre... Prends garde que les dépens de ton hôtel soient raisonnables. Et en la fin, très-doux fils, que tu fasses messes chanter pour mon âme, et oraisons dire pour tout ton royaume, et que tu m'octroies espéciale part et planière en tous les biens que tu feras. Biau chier fils, je te donne toutes les bénédictions qu'un bon père peut donner à son fils. Que la sainte Trinité et tous les Saints te gardent et te défendent de

tous maux, et que Dieu te fasse la grâce d'accomplir toujours sa volonté, afin qu'il soit honoré par toi, et que tu et nous puissions après cette mortelle vie, être ensemble avec li, et li loer sans fin. »

Le saint Roi donna aussi des instructions également tendres et pieuses à la princesse Isabelle sa fille, reine de Navarre, qui l'avait accompagné en Afrique avec son mari. Il lui recommanda d'abord d'aimer Dieu de tout son cœur, et d'éviter le péché avec le plus grand soin. Il l'exhorta ensuite à pratiquer la douceur, la résignation, l'humilité, la miséricorde, la charité ; et après lui avoir fait sentir le néant des richesses et la frivolité des atours, il finit par ces belles paroles : « Ne perdez jamais de vue, ma fille, ce que Jésus-Christ a fait pour notre rédemption : mais cherchez constamment à lui plaire ; en sorte que si vous saviez certainement que vous n'eussiez jà guerredon (jamais de récompense) de nul bien, ni poine de nul mal que vous feissiez, toutes voies vous devriez vos garder de fère choses qui deplussent à Notre-Seigneur, et entendre à fère choses qui li pleussent à votre pooir, pour l'amour de li purement ¹. »

Après avoir rempli les devoirs d'un bon père et d'un bon roi, il ne s'occupa plus que des derniers devoirs d'un bon chrétien. Il demanda les Sacrements. On lui administra d'abord l'Extrême-Onction qu'il reçut avec toute la présence d'esprit, et toute la piété qu'on eût pu attendre de lui dans la meilleure santé. Tous ceux qui étaient présents fondirent en larmes en le voyant répondre aux prières de l'Église avec tant de ferveur et de sérénité. On lui porta ensuite le saint Viatique. Aussitôt il ranime ses forces, et se jetant à genoux aux pieds de son lit, il recoit son divin Sauveur dans les transports de la foi la plus vive. Dès ce moment il ne soupira plus qu'après la céleste patrie ; il bénissait le ciel de l'état où il l'avait mis ; il conjurait de faire luire sur les régions infidèles la lumière de la foi, de faire éprouver les effets de sa miséricorde à tous les pécheurs, et de ne pas permettre que les restes de son armée tombassent

¹ Voyez la nouvelle édition de Joinville, p. 309.

entre les mains des ennemis. Mais rapportons les propres paroles d'un témoin oculaire, qui rend compte au roi de Navarre des derniers instants d'une vie si sainte.

« Sire, j'ai reçu votre lettre, en laquelle vous priés que je vous fasse à savoir l'état de la fin de mon cher saigneur Loys, jadis roi de France. Sire, du commencement et du milieu, savez-vous miex que nous ne faisons : mais de la fin, nous pourrions vous témoigner la vue des yeux, que en toute notre vie nous ne vîmes ni ne sûmes si sainte ni si dévote en homme du siècle ni de religion ; et aussi avons-nous ouï témoigner à tous ceux qui la virent. Et sachez, sire, que dès le dimanche à l'heure de None, jusqu'au lundi à l'heure de Tierce, sa bouche ne cessa de louer Notre-Seigneur, et de prier pour le peuple qu'il avait là amené ; et là où il avoit jà perdu une partie de la parole, si crioit-il aucune fois en haut : *Fac nos, Domine, prospera mundi despicere, et nulla ejus adversa formidare* (faites, Seigneur, que nous méprisions la prospérité, et que nous ne redoutions pas d'adversité) ; et moult de fois s'écrioit-il en haut : *Esto, Domine, plebi tuæ sanctificator et custos* (soyez, ô mon Dieu, le sanctificateur et le gardien de votre peuple). Après heure de Tierce, il perdit aussi comme du tout la parole ; mais il regardait les gens moult débonnairement, et faisoit moult de fois le signe de la croix : et entre heure de tierce et de midi, fit aussi comme semblant de dormir, et fut bien les yeux clos l'espace de demi-heure et plus. Après il ouvrit les yeux, et regarda vers le Ciel, et dit : *Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum* (j'entrerai dans votre maison, je vous adorerais, mon Dieu, dans votre saint temple). Entour l'heure de None, il trépassa. Jusqu'à lendemain qu'on le fendit, il était aussi bel et aussi vermeil, ce nous sembloit, comme il étoit en sa pleine santé, et sembloit à moult de gens qu'il se vouloit rire. Après, sire, les entrailles furent portées à Montréal, en une église près de Salerne, là, où notre sire a jà commencé à faire moult de beaux miracles pour lui, si comme nous avons entendu par l'archidiacre de Salerne, qui le manda par sa lettre au roi de Sicile. Mais le cœur de lui et le corps demeurèrent et l'ost (au camp) ; car le peuple ne

voulut souffrir en nulle manière qu'ils en fussent portés '... »
 « Précieuse chose et digne, s'écrie Joinville, est déplorer le trépassement de ce saint prince, qui saintement et si loyalement garda son royaume, et qui tant de belles aumônes y fit, et qui tant de beaux établissements y mit... Et grant honneur à ceux de son lignage qui par bonnes œuvres le voudront ensuivre; grant déshonneur à son lignage qui mal voudront faire. »

Ainsi mourut, le 25 août 1270, dans la cinquante-sixième année de son âge, et la quarante-quatrième de son règne, Louis IX du nom, le meilleur des rois, et le modèle le plus parfait que l'histoire fournisse aux souverains qui veulent régner selon Dieu, et pour le bien de leurs sujets *.

Il venait d'expirer, lorsqu'on entendit les trompettes des Croisés de Sicile, que Charles conduisait en personne. Mais les Français étaient bien éloignés de répondre à ces signaux par des cris de joie. Livrés à la douleur la plus profonde, ils pleuraient tous la mort de leur roi. Charles se détache de son armée, et se hâte d'arriver au pavillon royal; le premier objet qui frappe ses yeux, est le corps de son frère encore étendu sur la cendre, où il s'était fait mettre avant que de mourir, afin d'y consommer son sacrifice. Il se prosterne aussitôt, et lui baise les pieds en versant un torrent de larmes. Sa douleur fut extrême comme ses autres passions.

Il fallut cependant pourvoir à la sûreté de l'armée. Philippe et Charles y travaillèrent de concert, après avoir rendu les derniers devoirs au saint Roi. La nouvelle de sa mort inspira de la confiance aux Sarrasins; ils vinrent présenter la bataille; les Croisés l'acceptèrent, et les Sarrasins furent entièrement défaits.

* Ce passage est tiré de la lettre de l'évêque de Tunis au roi de Navarre, laquelle se trouve parmi les manuscrits de l'abbaye de Prémontré, et que D. Martène a publiée. *Ampliss. Collect.*, t. VI, p. 118. Nous n'y avons changé que l'orthographe de quelques mots pour les rendre plus intelligibles. On lit au haut de cette lettre : « C'est la fin que le bon roi saint Loys ot à sa mort, que l'évêque de Thunes envoya à Thibaut, roi de Navarre. » L'inscription porte : « A Thibaut, roi de Navarre, par la grâce de Dieu, comte de Champagne et de Brie, queux palatin, l'évêque de Thunes, salut et lui tout. »

* Velly, t. VI.

Ils revinrent encore quelque temps après ; mais, pour cette fois, leur défaite fut si complète, qu'ils n'osèrent plus tenir la campagne. Les Croisés songèrent alors à s'emparer de Tunis. Pendant qu'ils s'occupaient du siège, le prince infidèle fit demander la paix, offrant de se soumettre à des conditions aussi onéreuses pour lui qu'avantageuses pour les Croisés. On les accepta, et la trêve fut conclue pour dix ans aux clauses suivantes : Que tous les prisonniers chrétiens seraient mis en liberté ; qu'ils auraient le libre exercice de leur religion ; qu'ils pourraient faire bâtir des églises ; qu'on ne mettrait aucun obstacle à la conversion des musulmans ; que le roi de Tunis paierait tous les ans au roi de Sicile un tribut de cinq mille écus ; qu'il rembourserait au monarque et aux seigneurs français toutes les dépenses qu'ils avaient faites depuis le commencement de la guerre, ce qui montait à deux cent dix mille onces d'or, dont la moitié devait être payée comptant, et l'autre dans deux mois ¹.

Telle fut la fin de la huitième et dernière croisade ². Les Français se rembarquèrent avec les Siciliens, emportant avec eux les saintes dépouilles de la mortalité de Louis. Charles avait déjà obtenu par ses instances, que les entrailles de son bienheureux frère fussent envoyées en Sicile, à la célèbre abbaye de Montréal ³. Il les y fit inhumer avec la plus grande magnificence. Le reste du corps fut porté en France, et déposé à l'abbaye de Saint-Denys ⁴. Dans tous les lieux où il passa, le peuple accourut

¹ Cette somme était plus considérable que celle qu'on avait fait payer à saint Louis au temps de sa captivité.

² Seraf ou Sait, fils et successeur de Bondocdar, prit la ville d'Acre après un siège opiniâtre, et enleva aux chrétiens presque toutes les places qui leur restaient dans la Palestine, après le départ du prince Edouard, qui, en 1272, fut obligé de revenir en Angleterre.

³ A quatre milles de cette ville. Elle fut bâtie par le roi Guillaume. L'église de cette abbaye est aujourd'hui la cathédrale de l'archevêché de Montréal.

⁴ La belle châsse qui renfermait ces saintes reliques fut enlevée de Saint-Denys le 11 novembre 1793, avec tous les autres objets qui composaient le trésor de cette célèbre abbaye. Les ossements du saint roi furent alors dispersés et profanés. Sa mâchoire inférieure, conservée à Saint-Denys, mais dans un reliquaire séparé, fut sauvée et se garde encore à Notre-Dame de Paris, ainsi que la côte donnée par Philippe le Bel, une de ses chemises et sa discipline.

en foule pour lui donner des marques de sa vénération. Les deux abbayes dont nous venons de parler ont été longtemps visitées par les fidèles ; ils y allaient implorer l'intercession du saint Roi, et y obtenaient souvent des guérisons miraculeuses. Le culte de saint Louis, déjà consacré par la voix du peuple, fut juridiquement approuvé, vingt-sept ans après sa mort, par le Pape Boniface VIII, en 1303. Philippe le Bel fit donner une des côtes du saint Roi à l'église de Paris, et son chef à la sainte chapelle de la même ville ¹.

Les vertus héroïques de ce grand Roi, « le plus saint et le plus juste qui ait jamais porté la couronne ², » brillèrent d'un plus vif éclat au milieu des fers, qu'aux jours de ses plus beaux triomphes. Il désirait ardemment de voir le règne de Jésus-Christ établi sur la terre entière, mais principalement dans les régions que ce divin Sauveur avait sanctifiées par sa présence, et qui gémissaient depuis longtemps sous la tyrannie de leurs barbares usurpateurs. Il ne put accomplir un désir si saint et si noble ; le Ciel en avait ordonné autrement : mais il adora jusqu'au dernier soupir les décrets de sa volonté suprême. Il mit constamment son bonheur à s'y conformer. Rien ne fut capable de l'ébranler, rien ne put lui arracher une plainte, un murmure. Supérieure à tous les revers, jamais sa grande âme ne fut altérée à la vue de ses projets déconcertés.

Mais admirons la sagesse et la miséricorde de Dieu dans les voies par lesquelles il conduit ses plus fidèles serviteurs. Louis, le plus doux, le plus sage et le plus pieux des hommes, est éprouvé par tout ce que l'adversité a de rigueurs, et son âme

¹ Saint Louis touchait souvent les écrouelles, connues sous le nom de mal du roi. On lit dans les historiens de France, qu'avant ce temps-là Philippe I^{er} perdit ce privilège dont avaient joui ses prédécesseurs, en punition des désordres de sa vie. On attribue l'origine de cette coutume au saint roi Robert, ou du moins à quelqu'un des premiers rois de la troisième race. Les rois de France ne faisaient cette cérémonie que les jours où ils communiaient.

Saint Louis eut cinq fils ; mais il n'y eut que Philippe III, surnommé le Hardi, et Robert, comte de Clermont, qui laissèrent des enfants. Le second, qui épousa Béatrix, héritière de Bourbon, est la tige de la maison royale actuellement régnante.

² Bossuet, t. XII, p. 102.

n'en devient que plus fidèle et plus pure. Dieu seul est son espoir au milieu de tous ses désastres, il est seul l'objet de son amour au milieu même des ombres de la mort. Que son exemple fasse naître en nous une résignation courageuse dans tout ce qui pourra nous arriver de fâcheux en ce monde. C'est le plus parfait sacrifice que nous puissions offrir au Seigneur : c'est le règne complet de sa grâce dans nos âmes, le triomphe de nos passions le plus assuré, l'ancre de notre salut parmi toutes les vicissitudes humaines, la source la plus pure d'une paix inaltérable ; c'est cette résignation enfin qui, en nous plaçant et en nous maintenant, pendant les jours de notre pèlerinage, dans le sein de la Providence, peut seule adoucir l'amertume de nos peines, et nous conduire dans la céleste patrie.

(GODESCARD.)

SAINTE LUCILLE,

VIERGE ET MARTYRE.

Lucille était fille de saint Némèse, qui, après avoir vécu dans les liens du mariage, se trouvant dégagé de ses liens, était devenu diacre à Rome. Lucille fut arrêtée avec lui, dans la persécution de Décius, et sommée comme lui de brûler de l'encens à l'honneur des dieux de l'empire. Mais le procès qu'on leur faisait fut reculé de quelques années, et ce ne fut que sous l'empereur Valérien qu'ils gagnèrent le ciel par le martyre. On voit qu'ils souffrirent le 23 août. Leurs reliques sont conservées à Rome dans une église du Campo-Vaccino.

SAINT GÉNÈS,

COMÉDIEN, MARTYR.

Génès était chef des comédiens dans Rome, lorsque l'empereur Dioclétien parvint à l'empire. Il avait conçu contre les chrétiens une aversion si étrange, qu'il ne pouvait pas même en entendre prononcer le nom sans frémir d'horreur. Il n'aimait à les voir que dans les supplices, lorsqu'on les tourmentait pour leur religion, afin d'avoir le plaisir de leur insulter. Il voulut un jour en divertir l'empereur et la ville et jouer en plein théâtre les Mys-

tières des chrétiens. Il tâcha pour ce sujet de s'informer de ce qu'on y pratiquait de plus remarquable et il ne lui fut pas difficile de l'apprendre de quelque apostat. Lorsqu'il eut instruit les autres acteurs de ce qu'ils avaient à faire et qu'il eut disposé toutes choses pour ses bouffonneries, il parut sur le théâtre devant l'empereur et le peuple romain. Il contrefaisait le malade, demandant le Baptême, couché sur un lit. « Mes amis, disait-il, je me sens bien pesant, je voudrais être soulagé. Les autres lui répondirent : Comment pourrions-nous vous soulager ? Si nous étions menuisiers nous pourrions vous raboter, et nous vous rendrions plus léger. — Insensés, reprit le malade bouffon, vous n'y comprenez rien ; je souhaite de mourir chrétien. — Pourquoi ? dirent-ils. — Afin, répondit-il, que paraissant devant Dieu comme un fugitif, il me reçoive en ce jour terrible. » On dit qu'il fallait faire venir un prêtre et un exorciste ; un moment après l'on vit paraître deux hommes nouveaux qui se disaient tels, et qui étaient des comédiens qui en venaient faire le personnage. Le prétendu prêtre s'étant assis près de son lit, lui dit : « Mon fils, pourquoi nous avez-vous mandés ? » Génès touché de Dieu dans ce moment et changé tout d'un coup par la vertu secrète de sa grâce, lui répondit sérieusement, mais d'une manière néanmoins qui n'empêcha point les autres de croire qu'il continuait son jeu. Il lui dit donc que c'était parce qu'il voulait recevoir la grâce de Jésus-Christ et renaître en lui pour être délivré de ses péchés. Ils accomplirent les cérémonies du baptême ; et lorsqu'on l'eut revêtu d'habits blancs, des soldats qui étaient des comédiens comme les autres le prirent comme chrétien, afin de continuer la farce ; et le présentèrent à l'empereur, comme pour être interrogé de la manière qu'on en usait à l'égard des Martyrs.

Mais quand il fut devant Dioclétien, il leva le masque, apostropha cet empereur, ceux de sa cour, des magistrats et du peuple qui l'environnaient, et dit qu'il n'avait eu auparavant que du mépris et de l'horreur pour le nom chrétien ; qu'il avait détesté même ses parents et ses alliés qui en faisaient profession ; qu'il n'était monté sur le théâtre que pour tourner en bouffonnerie les mystères de cette religion, et divertir les spectateurs de leur

représentation. Mais qu'ayant senti l'eau où on l'avait plongé ; et qu'ayant répondu aux interrogations qu'on lui avait faites, qu'il croyait en Jésus-Christ, il avait vu au-dessus de lui une main qui venait du ciel, et des Anges tout éclatants de lumière qui s'étaient arrêtés devant lui. Que ces Anges avaient lu dans un livre tous les péchés qu'il avait commis depuis son enfance ; qu'ils les avaient lavés dans la même eau dont il avait été arrosé devant tous les spectateurs, et qu'ils lui avaient fait voir ensuite qu'il était plus blanc que la neige. « Vous donc, grand prince, ajouta-t-il, et vous peuple, qui avez ri de ces mystères, croyez maintenant avec moi que Jésus-Christ est le vrai Seigneur, qu'il est la lumière et la vérité ; et que c'est par lui que nous pouvons obtenir la rémission de nos péchés. » Dioclétien fort surpris d'un tel discours en fut tellement indigné qu'il fit donner des coups de bâton à Génès, et le mit ensuite entre les mains de Plautien, préfet du prétoire, pour le contraindre de sacrifier. Ce préfet le fit mettre au chevalet, où il fut déchiré pendant un long espace de temps avec des ongles de fer et brûlé avec des torches ardentes. Génès soutenu d'une force invincible au milieu de ces tourments disait d'un ton ferme : « Il n'y a point d'autre roi que celui que j'ai vu, c'est lui que j'adore. Quand on me ferait souffrir mille morts pour lui, je ne cesserais jamais de le servir, je serai toujours à lui. Il n'y a point de tourments qui puissent m'ôter Jésus-Christ de la bouche, qui puissent me l'arracher du cœur. Tout mon regret maintenant est d'avoir été dans un si grand égarement, lorsque j'avais horreur de son saint Nom, et d'avoir commencé si tard à le reconnaître et à l'adorer. »

Enfin Plautien lui fit couper la tête le 23 août, qui est le jour auquel Adon et Usuard, suivis par le Martyrologe romain ; ont marqué sa fête, quoique Florus et Wandalbert avant eux l'eussent rapportée au 24, comme font aussi les anciens Martyrologes du nom de saint Jérôme. L'Église d'Afrique en faisait la fête en l'un ou l'autre de ces deux jours, dont la date se trouve effacée dans l'ancien calendrier de Carthage. C'est lui sans doute plutôt que saint Geniez d'Arles, que l'on trouve marqué au 25 août dans le calendrier romain du VII^e siècle. Aussi notre Saint avait alors

une église dans Rome : et l'on voit qu'elle fut rebâtie vers l'an 731 par le Pape Grégoire III. Son culte était aussi fort célèbre autrefois dans le territoire de la ville de Lucques en Toscane, où l'on voyait amener au 25 août en son église beaucoup de malades surtout des épileptiques pour être guéris. Quelques-uns ont douté si Théodoret n'avait pas voulu parler de saint Génès, lorsqu'il dit que des comédiens entretenus sur les théâtres s'étaient convertis tout d'un coup, avaient combattu pour la foi et remporté la couronne du martyre. Mais cela peut regarder saint Gélasin comédien, martyr d'Héliople en Phénicie, dont nous avons parlé au 27 février et qui souffrit l'an 297, onze ans peut-être après notre Saint.

Ces deux exemples ne sont pas les seuls que Dieu ait voulu donner à son Église de miracles semblables que sa grâce a opérés dans le changement subit de ceux de cette profession. Car outre saint Porphyre, qui avait voulu jouer aussi le baptême des chrétiens devant Julien l'Apostat, l'Église honore encore au 14 avril saint Ardaléon, qui voulant représenter sur le théâtre les postures et la constance des chrétiens dans le martyre du temps de l'empereur Galère-Maximien, successeur de Dioclétien, fut changé tout à coup et mérita ensuite de souffrir pour Jésus-Christ. On le mit sur le chevalot, après le refus qu'il fit de sacrifier. On dit qu'il y tomba dans une espèce d'évanouissement, comme s'il eût contrefait le mort, et que tous les spectateurs s'écrièrent qu'il jouait parfaitement son personnage. On ajoute qu'étant revenu à lui, il fit faire silence et déclara que c'était tout de bon qu'il était chrétien. Son juge n'ayant pu lui faire changer de langage, le condamna à être brûlé vif. Nous n'avons point parlé de lui en son lieu, parce qu'il ne nous reste point de titres suffisants pour composer une juste histoire de son martyre.

SAINT GENIEZ,

GREFFIER A ARLES, MARTYR.

Nous avons suivi pour le temps du martyre de saint Génès de Rome, l'opinion de ceux qui le mettent en l'année 285 ou 286,

parce qu'il n'y en a pas d'autres, ce semble, où l'empereur Dioclétien ait pu se trouver dans cette ville au mois d'août, et que s'il y vint encore l'an 303, comme on n'en disconvient pas, ce ne fut qu'après le mois de septembre. Nous ne pouvons point parler si positivement du temps auquel a vécu saint Génès, greffier de la ville d'Arles, que nous appelons plus communément saint Geniez. Un Père du v^e siècle témoigne que son martyre arriva dans le temps que l'empereur était à Arles ; et si cela ne regardait point Maximien-Hercule, nous ne savons à quel empereur l'attribuer. Quoiqu'il en soit, saint Geniez que la ville d'Arles regarde comme son citoyen par sa naissance et comme son patron par sa mort, fut reçu en sa jeunesse dans la compagnie des notaires ou des greffiers de la ville, dont l'office était de dresser des actes publics et de copier ou recueillir par notes ou par abrégés, ce que les juges et les avocats prononçaient de vive voix dans les audiences. Etant encore catéchumène et dans la fleur de son âge, il entendit lire devant le tribunal une ordonnance des empereurs que l'on envoyait pour persécuter les chrétiens ; mais il ne put se résoudre à l'écrire et plutôt que de rien faire qui blessât sa conscience, il aima mieux renoncer à son office. Il jeta devant les pieds du juge les tablettes cirées, sur lesquelles il avait coutume d'écrire et s'enfuit. Pour ne point s'écarter des voies légitimes du martyre auquel il tendait, il suivit le conseil que Notre-Seigneur donne dans son Évangile à ceux qui seront persécutés, et après s'être caché quelque temps dans Arles, il changea souvent de demeure, passant d'une ville à une autre et se tenait toujours prêt cependant à soutenir le combat lorsqu'il plairait à Dieu de l'y engager. Le juge envoya des gens pour le chercher et le prendre, et comme on ne le put trouver, il lui fit le procès en son absence et l'ayant condamné à la mort, il ordonna qu'on lui coupât la tête dès qu'on le trouverait. Geniez l'ayant appris, envoya du lieu de sa retraite quelques personnes sûres et fidèles à Arles, pour demander à l'évêque du lieu qu'il lui plût de lui administrer le Baptême. L'évêque, soit qu'il n'en pût trouver le temps, soit qu'il se défîât de la jeunesse de Geniez, lui fit dire qu'il serait suffisamment baptisé dans

le sang qu'il répandrait pour Jésus-Christ et qu'il pouvait se mettre l'esprit en repos sur cela. Geniez n'en eut plus de scrupule, présument que Dieu agréait ses vœux et sa volonté ; et il crut devoir attendre en paix les moyens favorables pour l'exécuter. Cependant Dieu permit qu'il fut découvert. Geniez se voyant sur le point d'être pris, tâcha encore de se sauver pour ne pas laisser croire à l'Église qu'il se serait exposé témérairement à la mort. Comme il passait le Rhône à la nage pour s'échapper, il fut arrêté à l'autre bord et eut la tête tranchée sur-le-champ. Les fidèles de la ville d'Arles vinrent aussitôt lever son corps de la place qui était toute teinte de son sang et lui procurèrent une honorable sépulture aux pieds de leurs murailles. On commença dès lors à honorer sa mémoire des deux côtés de la rivière, tant au lieu où reposait son corps, qu'en celui où il avait répandu son sang. Il paraît qu'on dressa en l'un et l'autre endroit quelque monument à sa gloire, où son culte était déjà fort célèbre dans le temps que vivait l'auteur des Actes de sa passion qui pouvait être du commencement du v^e siècle. Sa fête est marquée dans les anciens Martyrologues du nom de saint Jérôme au 25 août, où on lui donne pour compagnon de son martyr saint Jules et saint Hermès. On le trouve seul en ce même jour dans ceux de Florus, de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard et dans le romain moderne. Son culte passa aussi en Espagne, comme il paraît par le missel mozarabe ; et longtemps auparavant le poète Prudence qui était espagnol avait parlé de lui avec éloge dans ses hymnes. Saint Grégoire de Tours rapporte quelques miracles faits par son moyen et dit qu'Avit, évêque de Clermont, en Auvergne, qui vivait de son temps, mit de ses reliques dans une église d'un autre saint Gènes, martyr à Thiers, qui est une petite ville de ce diocèse. Il semble que le miracle qui se fit à la rupture du pont d'Arles dont saint Grégoire fait mention, soit le même que celui qui arriva du temps de l'évêque saint Honorat, le sujet duquel nous avons une homélie attribuée à saint Hilaire son successeur qui fut témoin de cette merveille. Outre la fête du 25 août, qui est celle de son martyr, on en trouve encore une marquée dans les Martyrologues modernes, et dans les additions

de ceux de saint Jérôme au 16 décembre. C'est celle de la dédicace de son église à Arles.

Ceux qui ont peine à placer le temps du martyr de saint Geniez dans le III^e siècle, depuis l'an 286, jusqu'en 294, que Maximien Hercule demeura presque toujours dans les Gaules, pourraient le rapporter à l'année 307 ou plus commodément encore à la suivante, lorsque ce prince reprit dans la ville d'Arles la pourpre qu'il avait quittée trois ans auparavant avec Dioclétien et qu'il tâcha de soulever cette ville avec l'armée romaine contre Constantin, son gendre, qui avait fait une ordonnance en faveur des chrétiens, l'année même qu'il avait été proclamé Auguste.

SAINTE PATRICIE,

VIERGE.

Sainte Patricie, qui menait à Constantinople la vie des vierges chrétiennes dans la seconde moitié du IV^e siècle, avait fait le vœu d'aller prior aux tombeaux des saints Apôtres : pour l'accomplir, elle partit pour Rome. Mais arrivée à Naples, elle y tomba malade ; et, mûre pour le ciel, Dieu l'appela à lui le 25 août de l'an 365. Dieu, sans doute, signala sa sainteté par des miracles, car on l'enterra dans l'église de Saint-Nicandre : et cette église dès lors fut appelée l'église de Sainte-Patricie.

SAINT SÉVÈRE,

PREMIER ABBÉ D'AGDE.

Saint Sévère, issu d'une noble famille des Gaules, s'embarqua sur un vaisseau sans autre dessein que d'aller où la Providence le conduirait. Il aborda près d'Agde, et fut reçu avec bonté par Béticus, évêque de cette ville. Avec l'approbation de ce prélat, il construisit hors de la ville une petite cabane dans laquelle il vécut pendant quelque temps, menant une vie fort austère, couchant sur la dure et revêtu d'un rude cilice. Bientôt des disciples vinrent se ranger sous sa conduite, et on lui construisit un monastère près de la cathédrale d'Agde, dans lequel Sévère gouverna jusqu'à trois cents religieux, auxquels il servit de père et

de modèle. Il est honoré le 25 août à Arles. Sa vie a été écrite quelque temps après sa mort.

SAINT YRIEZ,

ABBÉ.

Saint Yriez (Aredius ou Aridius), que plusieurs écrivent Yrier, que l'on appelle encore en quelques endroits saint Ereie, naquit à Limoges sur la fin du règne du grand Clovis, de parents illustres par leur noblesse, mais plus recommandables encore par la piété dont ils faisaient profession. Son père s'appelait Jocond, sa mère Pélagie ; et il avait un frère nommé Roscind ou Rinonscind. Ses parents eurent grand soin de lui procurer une éducation toute chrétienne, et ils ne négligèrent pas aussi de le mettre à l'étude des lettres. Il fut ainsi garanti des pièges que le monde tend à la jeunesse, et il s'avança beaucoup par la docilité de son esprit et par les autres excellentes dispositions qu'il avait pour les sciences. Lorsqu'il eut achevé ses études, il fut présenté à Théodebert, roi d'Austrasie, à qui Limoges obéissait, et fut reçu au nombre des gentilshommes de sa cour, parmi lesquels il fut distingué par l'innocence et l'intégrité de ses mœurs. Il devint même si agréable au roi que, si l'on en croit quelques anciens, ce prince le fit son chancelier. On ajoute qu'il exerça cette charge avec beaucoup de prudence, de fidélité et de capacité. Mais si sa conduite donnait beaucoup de satisfaction au prince qu'il servait, il n'en recevait guère lui-même de l'état où il se trouvait. Il était inquiet par les réflexions qu'il faisait sur les dangers où il exposait son salut et par les aiguillons de la crainte de Dieu d'où lui naissaient divers scrupules sur le genre de vie qu'il menait à la cour. Un jour saint Nicée, évêque de Trèves, prélat de grande vertu et de grande autorité le voyant au palais et remarquant je ne sais quoi d'extraordinaire en lui, le fit entrer dans un cabinet pour l'entretenir sur les affaires de la religion. Yriez prit cette occasion pour lui faire ouverture de son cœur. Il le pria de vouloir le corriger de ses imperfections avec cette rigueur dont on lui voyait reprendre les vices des rois, de lui prescrire ce qu'il devait faire pour travailler sérieusement à son

salut ; de lui suggérer les bons sentiments que l'on doit avoir sur les vérités de la religion , et de l'instruire dans la connaissance des Saintes-Écritures. De l'avis du saint Prélat il quitta la cour, rompit toute habitude avec le siècle, se mit dans la discipline d'une vie tout à fait retirée et commença à dompter sa chair et ses passions par les jeûnes et les autres austérités de la pénitence et son esprit par l'étude, la prière et la soumission à la parole de Dieu.

Yriez vécut ainsi pendant quelques années sous la discipline de saint Nicée, jusqu'à ce que la nouvelle qu'il reçut de la mort de son père et de son frère l'obligeât de retourner à Limoges pour la consolation de sa mère qui n'avait plus que lui de toute sa famille. Il continua chez elle ses jeûnes et les exercices de piété, suivant le plan qu'il en avait reçu du saint Évêque de Trèves, qui l'avait fait entrer dans la cléricature ; et comme il était continuellement appliqué à la prière et à l'étude dans sa retraite, il pria sa mère de vouloir se charger de tout le soin de la maison, se réservant seulement celui de bâtir des églises et des hôpitaux. Quelque temps après, il fonda un monastère dans une des terres de son patrimoine, nommée Atane en Limousin, du côté du Périgord, près la rivière de l'Ille. Il tira de sa propre famille les premiers religieux dont il le peupla. Ils étaient déjà clercs pour la plupart et saint Grégoire de Tours, qui fut depuis l'un de ses disciples, les appelle tous des moines tonsurés pour ce sujet. Ce qui nous fait voir que sa famille était déjà une maison de Dieu sous la direction de sa mère et sous la sienne. Il fut fait premier abbé d'Atane et il reçut l'ordre de la prêtrise. Il dressa pour ses religieux une règle composée des institutions de Cassien, des constitutions de saint Basile et des maximes les plus saintes des anciens Pères qui avaient été les maîtres de la profession religieuse. Il laissa encore à une sainte femme le soin des provisions du monastère, tant pour les vivres que pour les habits des moines et les ameublements de la maison. Saint Grégoire ajoute que cette commission n'occupait pas tellement cette femme, qu'elle ne donnât la plus grande partie de son temps à la prière et aux œuvres de charité ; et nous ne pouvons presque pas douter que

cette pieuse économe ne fût la bienheureuse Pélagie même, mère de notre Saint, à la sainteté de laquelle le même auteur a rendu encore témoignage en d'autres occasions. Il serait à souhaiter que ce Saint ayant été le témoin d'une partie de la vie de saint Yriez, et ayant eu de grandes facilités pour connaître l'autre, nous eût laissé quelque détail de ses belles actions ou des grands sentiments qu'il avait de Dieu et de l'état de l'homme. Mais il a cru devoir s'attacher plutôt à recueillir ses miracles; c'est ce qu'ont fait aussi avec encore plus d'étendue et moins de certitude les deux auteurs de l'histoire que nous avons de sa vie.

Notre Saint se voyant approcher de la fin de la longue carrière où Dieu l'avait fait entrer, fit son testament, pour déclarer saint Martin et saint Hilaire héritiers de ce qui lui restait, après avoir doté divers monastères outre le sien. Il en avait déjà fait un vingt ans auparavant, conjointement avec sainte Pélagie sa mère qui vivait encore et qui avait part à toutes les bonnes œuvres de son fils, principalement aux aumônes qui se faisaient de leur bien. Nous avons encore le premier de ces deux testaments daté du règne de Sigebert, roi d'Austrasie où il se qualifie prêtre; et saint Grégoire de Tours nous parle de l'autre, qui n'est véritablement que la confirmation du premier et que saint Yriez fit ou renouvela sur un pressentiment qu'il eut de sa mort au retour de la ville de Tours où il était allé embrasser le tombeau de saint Martin pour la dernière fois. Il mourut six jours après d'une dysenterie, âgé de plus de quatre-vingts ans, et l'opinion qu'on avait eue de sa sainteté lorsqu'il vivait se confirma par les miracles qui se firent à son tombeau. Sa mémoire en reçut tant d'éclat, que l'église de son abbaye où on l'enterra, fut fréquentée par les peuples les plus éloignés du royaume, et ce grand concours forma autour d'elle une petite ville, qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom. Pour ce qui est de l'abbaye qui changea aussi son premier nom d'Atane en celui de notre Saint, elle fut confiée dans la suite à des religieux Bénédictins qui y demeurèrent jusqu'à ce qu'elle fut ruinée ou appauvrie par le malheur des temps. Elle fut changée depuis en une église collégiale de trente-deux chanoines et soumise au chapitre

de Saint-Martin de Tours ; ce que l'on a regardé comme l'exécution du testament de saint Yriez. Sa fête se fait toujours le 25 août, qui fut le jour de sa mort, et on la remet au lendemain dans les lieux où il n'est point patron à cause de celle de saint Louis.

SAINT MENNAS,

PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLÉ.

Saint Mennas fut élevé en 536 sur le siège patriarcal de Constantinople par le saint Pape Agapet, qui le sacra lui-même. Les historiens disent que par ses vertus et son orthodoxie Mennas était digne de ce choix. Il ferma les plaies que son prédécesseur Anthime avait faites à l'Église. Il fut impliqué dans l'affaire des trois chapitres, qui insinuaient diverses hérésies, et on lui trouva des torts imaginaires sur lesquels la lumière se fit. Il mourut saintement en 552.

SAINT GÉRIN OU GUÉRIN,

MARTYR ¹.

Le comte Guérin, frère de saint Léger, évêque d'Autun, était issu d'une très-noble famille franque. Après avoir appuyé de son suffrage les sages propositions de son frère dans le conseil du roi Thierri III, il partagea ses infortunes avec un admirable dévouement. Recherché par l'ambitieux et cruel Ébroïn, qui venait de ressaisir l'autorité en Neustrie, saint Guérin échappa d'abord à ses poursuites, et se cacha dans les Pyrénées ; son frère, à qui l'on avait arraché les yeux, était confiné dans un monastère. Mais Ébroïn crut ne pouvoir exercer sa tyrannie sur l'Église et sur l'État, tant qu'il laisserait en vie deux hommes animés d'un zèle aussi intrépide.

Pour donner un prétexte à ses odieux desseins, il se déclara le vengeur du roi Childéric ; et parce que ce prince avait péri par une conspiration des grands (673), il feignit, en immolant à sa sûreté les principales têtes de l'État, de satisfaire à un devoir de justice et à la mémoire du dernier roi. Il fit retomber princi-

¹ Emprunté au *Légendaire d'Autun*, de M. l'abbé Péquignot.

pablement cet attentat sur saint Léger, et lui donna pour complice le comte Guérin son frère, quoique saint Léger fût en ce temps-là même prisonnier avec Ébroïn dans le monastère de Luxeuil. Ébroïn fit rappeler dans le palais, par un ordre du roi, le comte qui fuyait, comme nous l'avons dit, la persécution du maire. On tira aussi le prélat de son monastère, et on amena ces deux fidèles amis, longtemps compagnons de la même cause, devant le tribunal du faible Thierry, premier sujet de son ministre.

Le féroce Ébroïn, à la vue de ces accusés qui lui étaient livrés pour victimes, et dont le plus illustre portait encore les marques de sa rage, ne put modérer son ressentiment. Sans être touché par l'aspect de leur malheur, ni contenu par la présence du roi, il les accabla d'injures, dernier affront que la majesté royale avait encore à essuyer de l'insolence des maires du palais. Mais saint Léger se tournant vers lui : « Notre sort, dit-il, sera bientôt à l'abri de tes outrages. Mais Dieu qui nous a jugés dignes de souffrir pour lui, nous rendra avec usure les biens périssables que tu nous a ravis. Pour toi, homme violent, qui te joues insolemment des maux publics et de nos douleurs, crains de perdre à la fois et les biens de cette vie et l'espérance des biens futurs. »

Ébroïn, frémissant de courroux, fit séparer les deux frères. On entraîna saint Guérin sous les yeux du roi, qui le vit sans s'y opposer, sans y consentir. Tandis que saint Léger exhortait son frère à tourner ses regards vers la gloire céleste qui leur était assurée, le comte était conduit au supplice. On l'attacha à un pieu et on le lapida. Guérin, déjà fortifié contre la mort par les leçons de son frère et par sa propre vertu, subit cet affreux supplice avec la résignation d'un Saint. On l'entendait, durant l'exécution, répéter ces paroles : « Seigneur Jésus, qui êtes venu appeler non les justes, mais encore les pécheurs, recevez l'âme de votre Serviteur, auquel vous faites la grâce de terminer sa vie par une mort semblable à celle des Martyrs. »

Les reliques de saint Guérin étaient conservées dans le monastère de Notre-Dame de Soissons. On l'honore en plusieurs

endroits comme martyr, et le Martyrologe romain lui donne cette qualité. Saint Léger regretta de n'avoir pas accompagné son frère, mais lui-même était réservé à de plus redoutables épreuves.

SAINTE HUNÉGONDE,

VIERGE.

Sainte Hunégonde, issue d'une famille noble du Vermandois, fut tenue sur les fonts du Baptême par saint Éloi, évêque de Noyon.

Après la mort de ce saint évêque, qui la soutenait dans la pieuse résolution qu'elle avait prise de rester vierge toute sa vie, ses parents voulurent qu'elle s'engageât dans l'état du mariage. Comme elle savait qu'Eudalde, qu'on lui proposait pour époux, avait de la piété, elle obtint de lui qu'ils feraient un pèlerinage à Rome avant la célébration de leurs noces. Mais lorsqu'elle fut arrivée dans cette ville, elle reçut le voile religieux des mains du Pape Vitalien.

Eudalde, irrité, regagna la France. Pour la Sainte, elle passa quelques temps à Rome, dans la pratique des plus grandes mortifications. Elle revint ensuite dans le Vermandois, et alla s'enfermer dans le monastère de Homblières, situé à une lieue de la ville de Saint-Quentin. Eudalde, rempli d'admiration pour les vertus d'Hunégonde, se dévoua au service de l'église d'Homblières. Il laissa même tous ses biens au monastère, et y fut enterré.

Hunégonde était en prières lorsqu'elle fut attequée de la maladie dont elle mourut. Se sentant près de sa dernière heure, elle se fit administrer l'Extrême-Onction et le saint Viatique. Elle expira sur la cendre, le 25 août de l'an 690.

SAINT GRÉGOIRE,

ABBÉ ET ADMINISTRATEUR DU DIOCÈSE D'UTRECHT.

Grégoire, né dans le territoire de Trèves, descendait du sang royal de France, par Adèle, son aïeule, qui était fille de Dagobert II, roi d'Austrasie. Cette pieuse princesse fonda, après la

mort d'Alric, son mari, le monastère de Palatiole ou Palz, dans le voisinage de Trèves. Elle prit l'habit, et en fut la première abbesse. Elle avait une sœur, nommée Irmine, qui quitta le monde à son exemple, et qui mourut à l'abbaye d'Horreen de Trèves, dont elle avait le gouvernement.

Grégoire, âgé de quinze ans, étant venu au monastère de Palz, son aïeule lui dit de faire une lecture aux religieuses. Saint Boniface qui passait pour aller de la Frise dans la Hesse et la Thuringe, y assista. La lecture finie, Adèle lui ordonna d'expliquer dans la langue naturelle du pays, les instructions qu'il venait de lire en latin. Il s'en excusa en prétextant son incapacité. C'est sans doute qu'il ne savait pas assez la langue teutonique. Saint Boniface se levant fit pour lui la fonction d'interprète, et ajouta de nouvelles instructions fort pathétiques, pour exhorter à la vertu ceux qui l'écoutaient. Grégoire en fut si touché, qu'il résolut sur-le-champ de quitter le monde, et de se mettre à la suite du saint Apôtre de l'Allemagne. Il paraît qu'il n'éprouva aucun obstacle de la part de ses proches ou de ses amis, puisque saint Boniface l'emmena avec lui, se réservant de lui servir de maître et de guide dans la science de la religion. On croit qu'il passa quelque temps dans le monastère d'Erford pour y achever ses études. Au moins est-il certain que saint Boniface le prit fort jeune avec lui, qu'il l'eut pour compagnon de ses voyages, et qu'il l'aima toujours comme son fils.

Le disciple se montra le parfait imitateur de son maître ; il l'aida dans ses missions, et le suivit dans ses courses apostoliques. Quelque temps avant son martyre, saint Boniface le fit abbé du monastère qu'il venait de fonder à Utrecht. En 754, ce Saint, ainsi qu'Eoban, qu'il s'était fait donner pour successeur, répandirent leur sang pour la foi. L'Église d'Utrecht, se trouvant sans pasteur, le Pape Étienne III, et Pépin, obligèrent Grégoire à en prendre soin. C'est pour cela que quelques auteurs lui donnent le titre d'évêque : mais il est certain, par le récit de saint Ludger qui a écrit sa vie, qu'il ne fut jamais que prêtre.

Ses deux frères ayant été massacrés, les magistrats lui envoyèrent ceux qui leur avaient ôté la vie, afin qu'il décidât

lui-même du genre de leur supplice, selon la coutume barbare du pays. Le Serviteur de Dieu ne voulut point user de ce droit; il renvoya les assassins, après les avoir assistés, et leur avoir donné de sages instructions sur la manière d'expier leur crime.

L'Église d'Utrecht, qu'il gouverna vingt-deux ans, devint, par sa vigilance et par ses prédications, la plus florissante de tout le pays. Son amour pour la mortification et la prière, son humilité, sa douceur et sa patience dans les épreuves, lui méritèrent le bonheur des Saints, dans la possession duquel il entra le 25 août 779. Ses Reliques, qui se gardaient respectueusement à Utrecht, furent examinées dans deux visites épiscopales qui se firent en 1421 et en 1597.

SAINT MARTIEN,

ABBÉ.

Martien était le fondateur et fut l'abbé du monastère de Saint-Eusèbe qu'il bâtit dans la ville d'Apt, alors ville épiscopale. Il gouverna cette maison de prières avec tant de sainteté, tant de douceur et tant de sagesse, qu'à sa bienheureuse mort il fut honoré comme Saint; ce que Dieu confirma par beaucoup de miracles. Son corps fut conservé dans la cathédrale d'Apt. On l'honore le 25 août.

Saint Martien vivait au x^e siècle.

LE BIENHEUREUX MICHEL CARVALHO,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, MARTYR AU JAPON.

Michel Carvalho naquit en 1577 à Braga, en Portugal, et entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de vingt ans. Il fut envoyé au Japon, où il aborda en 1621.

Il donna ses soins pendant deux années aux chrétiens d'Amacusa, et passa ensuite dans les environs de Nangasaki. Il revenait d'Omura, après avoir entendu quelques confessions, lorsqu'il fut reconnu par un espion et livré aux soldats. On le condamna au bûcher.

Ce fut un homme d'une vie fervente et austère. Il jeûnait trois jours de la semaine au pain et à l'eau, portait le cilice, et pre-

nait chaque jour la discipline jusqu'au sang. Il brûlait du désir de donner sa vie dans les tourments pour Jésus-Christ.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTÉ VIERGE.

Parmi les fidèles serviteurs de Marie, se faisait remarquer un Frère capucin, nommé Antoine de Paris. Il vivait dans une grande pauvreté, aimait à garder le silence, et son humilité lui faisait choisir de préférence les emplois les plus vils. Il s'occupait à faire des draps pour vêtir les Religieux. Il travaillait près de la porte où était Notre-Dame-de-Paix. Dans ses moments de loisir, il cultivait un petit jardin, et de concert avec un autre saint Religieux, nommé Simon Dici, il en cueillait les fleurs les plus belles, qu'il allait offrir à Notre-Dame-de-Paix. Comme on lui demandait pourquoi il choisissait cette statue pour l'honorer préférablement à tant de belles images de Marie qui étaient dans le couvent, après avoir longtemps gardé le silence, suivant sa coutume, il répondit enfin que cette statue de la très-sainte Vierge placée sur la porte lui touchait le cœur; et qu'avant peu de temps, cette vénérable image serait un instrument dont Dieu se servirait pour opérer de grandes merveilles. Il mourut vers l'an 1647, plein de jours et de bonnes œuvres.

La prédiction de ce bon Religieux ne tarda pas à s'accomplir. La sainte image était toujours placée sur la porte extérieure de l'enclos des Capucins, lorsque, le 22 juillet 1651, on entendit tout à coup, sans qu'on pût dire à quelle occasion, d'abord des enfants, et ensuite un grand nombre d'autres personnes, chanter le *Salve Regina*¹ avec une grande dévotion. On chantait avec une telle effusion de cœur, que les fidèles qui demeuraient dans les environs accoururent et s'unirent aux premiers. Le bruit de ce qui se passait à l'occasion de Notre-Dame-de-Paix s'étant répandu dans la ville et les faubourgs, on y vint en procession, les pieds nus, en chantant les litanies de la très-sainte Vierge.

¹ Cette belle et touchante prière fut composée dans le XII^e siècle par Adhémar de Monteil, évêque du Puy, lorsqu'il accompagna Godefroy de Bouillon dans la première croisade.

Beaucoup de malades s'y firent porter, dans l'espoir d'obtenir leur guérison : leur confiance ne fut pas trompée. Le chant du *Salve Regina* était souvent interrompu par les cris répétés : « Miracle ! miracle ! » La nuit survint ; mais elle n'empêcha pas le concours du peuple qui continua les jours suivants.

Le P. Médard, Capucin, qui a publié, en 1639, une histoire de Notre-Dame-de-Paix, rapporte plusieurs guérisons miraculeuses qui eurent lieu à cette occasion, et il y joint un assez grand nombre de procès-verbaux destinés à les constater.

Le premier miracle dont il fait mention est du 30 juillet 1631. Une femme, Christine de Bar, avait à la jambe un ulcère que les chirurgiens, après avoir employé vainement plusieurs remèdes, regardaient comme incurable. Elle ne pouvait marcher qu'avec deux béquilles. Elle fit une neuvaine à Notre-Dame-de-Paix, et fut guérie le neuvième jour, non-seulement de l'ulcère, mais de plusieurs humeurs malignes répandues sur tout son corps, et qui étaient regardées comme le principe de son mal. Cette guérison eut lieu le dimanche. Un grand nombre de fidèles qui virent cette femme marcher tout à coup sans aucune peine, et qui l'avaient vue auparavant infirme, se mirent à crier au miracle, et à bénir la très-sainte Vierge. La maladie et la guérison furent attestées par cinq personnes qui connaissaient parfaitement Christine de Bar, et en particulier par son chirurgien.

Une femme de Roye, paroisse de Saint-Pierre, en Picardie, nommée Marie Varlot, était affligée depuis sept ans d'une paralysie occasionnée par une fluxion, et qui s'était répandue sur la moitié du visage. Elle ne voyait plus que d'un œil, et encore très-difficilement. On ne put trouver aucun soulagement à son mal. Elle avait deux oncles qui demeuraient à Paris. Elle alla les voir en 1631. Ayant entendu parler des miracles qui s'opéraient devant Notre-Dame-de-Paix, elle s'y transporta, le 12 août de la même année, pria quelque temps, et fut entièrement guérie.

Une demoiselle écossaise, nommée Élisabeth Chambers, avait été exilée à cause de son attachement à la Foi. Retirée à Paris,

elle se démit le pied. Elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu, où pendant six mois on essaya en vain tous les remèdes. Elle ne pouvait plus marcher sans béquille. Elle invoqua Notre-Dame-de-Paix, fit brûler plusieurs cierges devant la statue miraculeuse, et fut guérie le 15 août 1631. Ce fait est attesté par six témoins, en particulier par un des aumôniers de l'Hôtel-Dieu.

Le R. P. Robert d'Hibernie, Religieux Capucin, éprouvait une grande faiblesse, accompagnée de difficulté dans la respiration, de défaillance de cœur, et d'une chaleur excessive dans la poitrine. C'était la suite d'une fièvre tierce très-violente dont il avait été tourmenté. Plein de confiance dans la bonté de Marie, il fut guéri le 22 août 1651, octave de l'Assomption, après avoir dit cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* devant son image.

Notre-Dame-de-Paix fit beaucoup d'autres miracles dont nous rapporterons encore quelques-uns au mois de septembre.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Paris, saint Louis, confesseur, roi des Français, illustre par la sainteté de sa vie et la gloire de ses miracles.

A Rome, saint Eusèbe, saint Pontien, saint Vincent et saint Pérégrin, martyrs, qui, sous l'empereur Commode, furent d'abord mis sur le chevalet, tourmentés dans des entraves, et à la fin frappés de coups de bâton, ayant des flammes de feu allumées à leurs côtés : et comme ils persévéraient très-fidèlement

OCTAVO KALENDAS SEPTEMBRIS.

*Romæ et aliquibus aliis in locis primo loco legitur : sancti Bartholomæi Apostoli, etc. et in præcedenti lectione, et proseguitur : — Lutetiæ Parisiorum sancti Ludovici, confessoris, regis Francorum, vitæ sanctitate ac miraculorum gloria illustris. — Romæ sanctorum martyrum Eusebii, Pontiani, Vincentii et Peregri-
ni, qui primo sub Commodo imperatore in equuleo levati, nervis quoque dis-
senti, ac deinde fustibus cæsi sunt, flammis circa eorum latera apposis : et
cum in laude Christi fidelissime permanerent, plumbatis usque ad emissionem
spiritus mactati sunt. — Item Romæ sancti Genesii martyris, qui primum sub
Jentilitate mimus, cum in theatro, spectante Diocletiano imperatore, mysteriis
Christianorum illaderet, a Deo inspiratus repente conversus ad fidem, baptizatus
est : mox imperatoris jussu fustibus crudelissime cæsus, deinde in equuleo sus-
sensus, et ungularum diutissima laceratione vexatus, lampadibus etiam inflam-
matus, cum in fide Christi persisteret, dicens : Non est rex præter Christum, pro*

à louer Jésus-Christ, ils furent meurtris de coups de cordes garnies de plomb, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'esprit.

A Rome encore, saint Genès, martyr, qui fut d'abord comédien pendant qu'il était païen. Comme en présence de l'empereur Dioclétien, il se moquait sur le théâtre des mystères des chrétiens, il fut tout à coup converti par une inspiration de Dieu, et fut baptisé. Ayant bientôt été très-cruellement battu de coups de bâton, par l'ordre de l'empereur, et ensuite mis sur le cheval, déchiré pendant longtemps avec les ongles de fer, et brûlé avec des flambeaux, comme il persévérait dans la foi de Jésus-Christ, disant : « Il n'y a point d'autre roi que Jésus-Christ ; quand vous me feriez mille fois mourir pour lui, vous ne pourriez me l'ôter de la bouche ni du cœur ; » il obtint la palme du martyr en ayant la tête tranchée.

A Talque en Espagne, saint Géronte, évêque, qui, prêchant l'Évangile en cette province, au temps des Apôtres, mourut en prison après bien des travaux.

A Arles en France, saint Geniez (Genès), qui, remplissant les fonctions de greffier, et ne voulant pas enregistrer les édits impies qui prescrivaient de punir les chrétiens ; qui même, jetant publiquement son registre et s'avouant chrétien, fut pris et décapité, et reçut l'honneur du martyr, baptisé dans son propre sang.

En Syrie, saint Julien, martyr.

A Tarragone, saint Magin, martyr.

A Constantinople, saint Menne, évêque.

A Utrecht, saint Grégoire, évêque.

A Naples, sainte Patricie, vierge.

quo si millies occidar, ipsum mihi de ore, ipsum mihi de corde auferre non poteritis : martyrii palmam capitis obtruncatione promeruit. — *Italicæ in Hispania sancti Geruntii episcopi, qui tempore Apostolorum evangelium in ea provincia prædicans, post multos labores in carcere quievit. — Arelate in Gallia beati item Genesii, qui exceptoris officio fungens, cum impia edicta, quibus Christiani puniri jubebantur, nollet excipere, et projectis in publicum tabulis, se Christianum esse testaretur, comprehensus atque decollatus martyrii gloriam proprio cruore baptizatus accepit. — In Syria sancti Juliani martyris. — Tarracone sancti Magini martyris. — Constantinopoli sancti Mennæ episcopi. — Tracti sancti Gregorii episcopi. — Neapoli sanctæ Patritiæ Virginis.*

Additions des autres martyrologes.

Sainte Maxime, vierge et martyre, honorée, à Chartres.

Saint Fortunat, saint Anthès et saint Caius, martyrs à Salerne, dans la persécution de l'empereur Dioclétien.

Saint Gioste (*Justus*), évêque martyr, honoré dans la terre d'Otrante.

Saint Rabier, confesseur, honoré en Périgord.

Saint Jean de Rusel, solitaire au royaume de Naples, dans le diocèse de Trivento.

Saint Romaise, confesseur, honoré à Bourdieu en Berry.

Saint Just, honoré à Quidalet en Bretagne.

Saint Urelez ou Urloux (*Garloisius*), abbé de Quimperlé en Bretagne; il florissait au XI^e siècle.

Saint Victeur, évêque du Mans au V^e siècle. Il eut pour successeur saint Victor, son fils, dit-on, qui est honoré le 1^{er} septembre.

Martyrologe de la dernière persécution.

Nicolas Barthélemi, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes, pour refus de serment déporté, mort à Rochefort sur le navire les *Deux-Associés*, le 25 août 1794, à l'âge de soixante-six ans.

Jacques Texandier, chanoine de Limoges, pour la même cause déporté et mort à Rochefort le 25 août 1794, à l'âge de cinquante ans.

Étienne Boude, prêtre du diocèse de Rodez, toujours pour refus de serment, déporté et mort à l'hôpital Saint-André ce même jour, à l'âge de cinquante ans.

Florentin-Nicolas, prêtre religieux de l'Ordre des Carmes déchaussés, déporté comme prêtre réfractaire, mort ce même jour à Rochefort âgé de cinquante-quatre ans.

Paul-Jean Charles, prieur claustral de Sept-Fonds, au diocèse d'Autun, déporté et mort à Rochefort le 25 août 1793, âgé de cinquante ans.

Psalmet Lamontre, prêtre du diocèse de Limoges, déporté comme réfractaire, mort à Rochefort le 25 août 1794, âgé de cinquante-cinq ans.

Louis-Jacques Genet, prêtre du diocèse de Poitiers, déporté à Rochefort et mort là le même jour, âgé de quarante-neuf ans.

Pierre Hervé, prêtre du diocèse de Saint-Malo, déporté à Rochefort, mort là pour la même cause, le 25 août 1794, à l'âge de trente-deux ans.

VINGT-SIXIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Zéphirin, Pape et martyr. — Saint Abonde et saint Irénée, martyrs. — Saint Adrien, martyr. — Saint Gelais, évêque de Poitiers. — Saint Victor, évêque du Mans. — Saint Eulade, évêque de Nevers. — Sainte Ténestine, vierge. — Saint Victor de Cordoue, martyr. — La Bienheureuse Marguerite de Florence. — La Vénérable Mère Jeanne de Jésus, fondatrice des Récollectines. — Les vénérables chanoines Jacques et Joseph Ravette, frères, confesseurs de la foi. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT ZÉPHIRIN,

PAPE ET MARTYR.

Saint Zéphirin, romain de naissance, succéda au Pape Victor, en 202, c'est-à-dire dans l'année où Sévère alluma le feu de la cinquième persécution¹. Il fut l'appui et le consolateur des fidèles, et la charité lui fit ressentir ce que souffraient tous les confesseurs. Il est vrai que les triomphes des Martyrs étaient pour lui un sujet de joie ; mais son cœur reçut des plaies bien profondes de la chute des apostats et des hérétiques. La douleur que lui causait l'aveuglement de ces derniers ne cessa point lorsque la paix eut été rendue à l'Église².

Les principaux hérétiques qui dogmatisèrent alors furent Marcion, Praxéas, Valentin et les montanistes. Zéphirin remporta la victoire sur tous, au rapport de saint Optat ; mais rien ne l'affligea plus que la chute de Tertullien, que l'on attribue en partie à l'orgueil, et en partie à Proclus et Proculus. Celui-ci était un montaniste éloquent, dont Tertullien devint le panégyriste outré

¹ Dodwel a avancé que cette persécution ne dura que deux ans ; mais Ruinart, Jertii, etc., ont prouvé, par l'autorité de Sulpice-Sévère et de plusieurs autres auteurs, qu'elle continua jusqu'à la mort de Sévère, arrivée en 211.

² La paix que Caracalla rendit à l'Église ne fut troublée ni par Macrin, qui en 217 fit assassiner Caracalla dans la Mésopotamie, ni par l'infâme Héliogabale, nourrisson et successeur de Macrin, lequel régna jusqu'à l'an 218.

lorsqu'il eut embrassé la même secte. Il fut confondu à Rome dans une conférence qu'il eut avec Caius, savant prêtre de l'église de cette ville, que saint Zéphirin sacra depuis évêque régional. Eusèbe, saint Jérôme et Photius donnent de grands éloges au dialogue de Caius avec Proculus, lequel n'est point parvenu jusqu'à nous. On lit encore dans Photius que Caius avait aussi composé un traité contre Artémon, qui enseignait que Jésus-Christ était un pur homme, et plusieurs autres savants ouvrages dans lesquels Eusèbe puisa ce qu'il rapporte de la pénitence de Natalis.

Natalis vivait à Rome, et avait souffert diverses tortures pour la foi ; mais ensuite il s'était laissé séduire par Asclépiodote et Théodote le banquier, l'un et l'autre disciples de Théodote le corroyeur, que le Pape Victor avait excommunié à cause de son hérésie. Elle était la même que celle d'Ébion, et consistait à enseigner que Jésus-Christ était un pur homme, quoique prophète. Ces deux hérésiarques ordonnèrent Natalis évêque de leur secte, et s'engagèrent à lui fournir tous les mois un revenu de cent cinquante deniers d'argent. Mais Dieu eut pitié de celui qui avait confessé son nom ; il l'avertit par plusieurs visions d'abandonner le parti des hérétiques, dans lequel il ne restait que par intérêt et par vanité. Enfin Natalis fut fouetté par un Ange pendant toute une nuit. Le lendemain il alla se jeter aux pieds de Zéphirin, fondant en larmes, et revêtu d'un habit de pénitence ; il se prosterna aussi devant l'assemblée des fidèles, et y donna de si grandes marques de repentir, que tous en furent singulièrement touchés. Saint Zéphirin, cependant, ne le rétablit qu'avec beaucoup de peine dans la communion de l'Église, quoiqu'il demandât cette grâce avec les plus vives instances, et qu'il montrât les traces des coups qu'il avait reçus. Enfin la douleur extraordinaire qu'il témoignait de sa faute le fit exempter des peines canoniques, qui étaient alors très-longues et très-rigoureuses.

Nous apprenons d'Eusèbe que saint Zéphirin montra son zèle avec tant de vigueur contre les blasphèmes des hérétiques séducteurs de Natalis, que ceux-ci le traitèrent de la manière la

plus outrageuse ; mais ce fut une gloire pour lui de s'entendre donner le titre de principal défenseur de la divinité de Jésus-Christ. Il mourut en 219, après avoir occupé le siège pontifical pendant dix-sept ans. Il fut enterré dans son propre cimetière (compris dans celui de Calixte) le 26 août, jour auquel il est nommé dans la plupart des Martyrologes. Ceux de Vandelbert et de Raban, ainsi que celui qui a été publié par Florentinius sous le nom de saint Jérôme, marquent sa fête au 20 décembre, sans doute à cause de quelque translation de ses reliques, ou parce que ce fut le jour de son ordination. Il mérita le titre de Martyr que lui donnent quelques martyrologes, à cause des souffrances auxquelles il fut exposé pendant la persécution. On ne sait rien de bien certain sur le genre de sa mort.

(GODESCARD.)

SAINT ABONDE ET SAINT IRÉNÉE,

MARTYRS.

Saint Abonde et saint Irénée étaient deux fidèles chrétiens, qui ne négligeaient aucune occasion de rendre aux Martyrs les honneurs de la sépulture, et de sauver leurs restes de la profanation. Un soir, pendant la persécution de l'empereur Valérien, Irénée, secondé par Abonde, retirait d'un cloaque le corps de sainte Concorde, qu'on y avait jeté. Lorsqu'ils se réjouissaient d'avoir sauvé ces saints restes, ils furent surpris par les séides de la persécution et jetés eux-mêmes, tout vivants, dans ce même cloaque. C'était le 26 août, jour où l'on honore ces deux Saints.

SAINT ADRIEN,

MARTYR.

Adrien était fils de l'empereur Probus, le plus héroïque et le plus digne d'honneur de l'époque dite des trente tyrans, de l'an 260 à l'an 283. Il était l'un des vingt-quatre officiers qui persécutaient les chrétiens à Nicomédie. Mais il avait l'âme grande et généreuse. Il admira leur constance et leur courage ; de cette admiration il arriva à leur estime, lorsqu'il eut compris leur

piété sérieuse, et il se fit chrétien, reçut le Baptême et avec ce sacrement la foi : il avait déjà des chrétiens dans sa famille. Domice, son oncle paternel, était Évêque de Bysance. En même temps, sa haute naissance et son grade élevé, lui donnaient un libre accès auprès de Licinius. Un jour de l'année 320, il reprocha vivement à cet empereur les persécutions qu'il continuait contre les chrétiens. C'était en l'an 320. Licinius furieux le fit mettre à mort le 26 août de cette année là ; et ce fut son oncle, le vénérable Domice, qui lui rendit les honneurs funèbres à Argypolis.

SAINT GELAIS,

ÉVÊQUE DE POITIERS.

Saint Gelais, que l'on regarde comme le deuxième successeur de saint Hilaire sur le siège de Poitiers (iv^e siècle), est le sixième évêque, dans l'ordre des temps, auquel on ait rendu un culte public.

L'histoire ne nous a conservé aucun détail sur son épiscopat ; mais le titre même dont il a été honoré doit prouver à nos yeux qu'il le justifia par ses vertus pendant sa vie, pour l'obtenir après sa mort. Ses restes reposaient dans l'église de Saint-Hilaire.

Un prieuré dépendant de Cluny et une cure, placés l'un et l'autre sous le nom de ce Saint, figurent au Pouillé du diocèse de Poitiers, archiprêtré d'Exoudun, près de Niort.

Il est fait mémoire de ce Saint en même temps que des saints Évêques de Poitiers le 20 janvier, mais sa fête a lieu le 26 août.

SAINT VICTOR,

ÉVÊQUE DU MANS.

Dans le temps que saint Liboire, Évêque du Mans, était gravement malade, saint Martin, Évêque de Tours, averti par une inspiration du Ciel, s'empressa de se rendre au Mans pour l'assister à ses derniers instants et présider à sa sépulture. Comme il approchait de la ville, il commença à penser quel pourrait être le successeur de saint Liboire. Pendant qu'il était ainsi oc-

cupé intérieurement, il aperçut un clerc, élevé à l'Ordre du sous-diaconat, nommé Victor, occupé aux pénibles travaux de la culture de la vigne, mais adoucissant son rude labeur par le chant des Psaumes et des Hymnes sacrés. C'était un disciple de saint Liboire ; et par ses vertus aussi bien que par sa profonde humilité il montrait combien il avait su profiter des excellentes leçons d'un maître si parfait.

En le voyant, saint Martin, par une inspiration du Saint-Esprit, annonça à ses compagnons que c'était là le futur Évêque du Mans. Après avoir terminé la cérémonie de la sépulture de saint Liboire, saint Martin convoqua le peuple fidèle dans l'église, consola les fidèles par une allocution remplie d'une doctrine toute céleste, et ayant été chargé de choisir lui-même le nouvel Évêque, il ordonna saint Victor Évêque du Mans.

Saint Victor ne négligea rien pour s'acquitter saintement de son nouveau ministère ; mais il donna surtout ses soins à répandre la bonne semence de la parole de Dieu. Ses succès furent grands ; et il convertit beaucoup de personnes par ses exhortations. Saint Victor fit beaucoup d'autres œuvres admirables. Enfin, plein d'années et de mérites, il rendit son âme à Dieu le 8 des calendes de septembre. Il fut enseveli dans l'église des Saints-Apôtres, de l'autre côté de la Sarthe, auprès de saint Liboire. L'occurrence d'une autre fête a fait remettre au lendemain la fête de saint Victor.

SAINT EULADE,

ÉVÊQUE DE NEVERS.

Le quatrième Évêque de Nevers, saint Eulade, dont le nom latin est Eulalius ou Euladius, brillait dans la première moitié du vi^e siècle. On raconte qu'il gouvernait son diocèse avec un zèle remarquable, lorsqu'il fut arrêté par une maladie qui le cloua dans son lit, privé de la parole et de l'ouïe avec tous les autres organes paralysés. Il resta ainsi une année entière ne pouvant faire usage d'aucun de ses membres. Il était dans cette cruelle situation, lorsque saint Séverin Abbé d'Againe, appelé par le roi Clovis, passa par Nevers. Il alla visiter l'évêque

Eulade et, par son ardente prière, il le guérit si complètement que le malade se leva aussitôt et fit annoncer sa Messe. Toute la ville y accourut et ce fut dans tout Nevers une joie immense.

A la suite de ce miracle il reprit l'exercice de ses fonctions épiscopales et on ignore quelle fut, dès lors, la longueur de sa vie. On l'honore dans la ville épiscopale, le 26 août.

SAINTE TENESTINE,

VIERGE.

Tenestine, sortie d'une famille noble et riche, eut le bonheur de comprendre, dès l'âge de dix ans, que le monde n'est qu'un passage et que son âme était destinée à s'élever plus haut. Elle se sentit entraînée à se donner toute à Dieu, en vivant de la vie des Vierges. Lorsqu'elle eut passé sa douzième année, elle renonça aux vanités du monde, se retira dans un monastère qui florissait en sainteté, à peu de distance du Mans; elle y fit heureusement son noviciat, reçut le voile et fit ses vœux. Dirigée par saint Domnole, évêque du Mans, elle fit de grands progrès dans les voies de la sainteté.

Elle s'en alla à Dieu vers la fin du vi^e siècle; et son corps, conservé à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, fut illustré par des miracles.

SAINT VICTOR DE CORDOUE,

MARTYR.

Pendant le règne du cruel Abdérame II, roi de Cordoue, un fidèle chrétien, qui se nommait Victor, pratiquait généreusement la vie chrétienne. Ses mœurs étaient les mœurs d'un juste qui ne nuit en rien à personne, qui prie pour tous, mais qui ne négligeait aucun des devoirs que la foi prescrit. Des Sarrasins le dénoncèrent au roi mahométan, ce prince le livra à ceux qu'il appelait ses juges; et comme on l'accusait de manquer de respect à Mahomet, on lui ordonna de vénérer le prophète et d'abjurer sa foi. C'était le condamner à mourir, ce qui eut lieu par les supplices le 26 août de l'an 850.

LA BIENHEUREUSE MARGUERITE DE FLORENCE.

On rencontre, dans plusieurs livres pieux, l'éloge de la vie et des vertus de la bienheureuse Marguerite. Mais l'histoire de sa vie nous manque, comme il arrive d'un grand nombre de Saintes. Tout ce que nous savons d'elle, c'est qu'elle était une des fidèles Religieuses de l'Ordre de Valombreuse, qu'elle mourut très-sainte et très-vénérée à Florence en l'an 1330, et qu'on l'enterra sous l'autel de Sainte-Humiliée, dans l'église des Religieuses de Saint-Salve.

LA VÉNÉRABLE MÈRE JEANNE DE JÉSUS,

FONDATRICE DES RÉCOLLECTINES.

La Mère Jeanne de Néerich, dite de Jésus, naquit à Gand, de parents qui ne faisaient pas d'éclat dans le monde par leur naissance, mais qui vivaient dans la crainte de Dieu, et eurent soin d'inspirer ces mêmes sentiments à leur fille. A peine eut-elle atteint l'âge de discrétion que Dieu lui inspira le dessein de quitter le monde, et de se retirer dans un monastère pour se consacrer entièrement à son service. Elle fut reçue dans celui de Saint-Jacques, des Religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François de la ville de Gand, qui étaient sous la juridiction des Récollets de la province de Flandre ; et pendant son noviciat, elle jeta les fondements de l'édifice spirituel qu'elle prétendait élever sur l'humilité, le mépris du monde et la mortification du corps et de l'esprit. L'année du noviciat étant expirée, elle fit profession avec beaucoup de zèle et de ferveur. Lorsqu'elle se vit engagée à Jésus-Christ par les vœux de la religion, se croyant obligée de travailler à sa perfection, elle commença par éviter la conversation des personnes séculières le plus qu'elle pouvait, et à ne sortir du monastère (où la clôture n'était pas pour lors observée) que lorsque l'obéissance l'y obligeait. Cette conduite plut à quelques-unes de ces Religieuses, et elle sut si bien leur persuader les douceurs de la retraite, que plusieurs, à son exemple, se retiraient des vains entretiens du monde, préférant la solitude à

toutes les visites que les autres faisaient fort fréquemment hors le monastère.

Ces bonnes dispositions que la Mère Jeanne de Néerich voyait dans ces Religieuses, qui imitaient son zèle, lui faisaient souhaiter la clôture et la réforme de son monastère ; mais elle se représentait en même temps tant d'obstacles à ce dessein, que, ne croyant pas pouvoir jamais réussir, elle se contentait de garder avec elles la retraite et les observances, autant que l'obéissance le lui permettait, et de souhaiter que les autres Religieuses, à leur exemple, les embrassassent et s'y soumissent volontairement : néanmoins ce désir qu'elle avait d'y voir la clôture établie se fortifiant de jour en jour, elle en parla au P. Pierre Marchaut, pour lors custode de la province des Récollets de Flandre et lecteur en théologie au couvent de Gand. Ce bon Religieux ne donna pas d'abord dans son sentiment, et voulut éprouver pendant quelque temps si ce dessein venait du Ciel. Il eut, à cet effet, plusieurs conférences avec elle, dans lesquelles ayant reconnu, par la ferveur de son zèle et par la disposition de plusieurs Religieuses qui souhaitaient la même chose, que cette inspiration venait de Dieu, il promit d'employer tous ses soins pour procurer la clôture et la réforme de ce monastère. Il en parla au provincial et aux autres supérieurs de la province, qui, ayant délibéré sur les moyens de pouvoir y réussir, ordonnèrent que, pour le plus grand bien de ce monastère et pour un plus grand avancement de ces Religieuses à la perfection de leur état, la clôture y serait établie, leur donnant la liberté d'élire une supérieure qui pût seconder leurs bons desseins.

Cette ordonnance y fut reçue diversément par la communauté, qui n'était pas d'un même sentiment sur cette affaire. Celles qui aimaient la retraite et qui regardaient la clôture qu'on voulait leur donner comme le véritable moyen de se délivrer d'une infinité de distractions que produisent les conversations avec les personnes du siècle, reçurent agréablement cette nouvelle. Mais les autres, au contraire, qui aimaient ces sortes de conversations et qui se plaisaient dans l'embarras du monde, murmurèrent hautement contre les supérieurs, principalement lorsqu'elles virent

que la Mère Jeanne de Néerich avait été élue supérieure, et que son élection avait été confirmée par le provincial, avec ordre de sa part à toute la communauté de la reconnaître et de lui obéir. La présence du provincial et son autorité arrêterent pour lors les plaintes et les murmures des mécontentes ; mais lorsqu'il fut sorti, elles employèrent tous les moyens imaginables pour empêcher qu'on ne mit la clôture dans leur monastère. Elles firent solliciter leurs parents, leurs amis et les plus qualifiés de la ville. Des Religieuses de quelqu'autres monastères, qui ne gardaient pas non plus la clôture, se joignirent à elles, tant pour défendre l'intérêt commun que pour insulter à la Mère Jeanne de Néerich et à celles qui l'appuyaient dans son dessein. Mais toutes ces tentatives ayant été inutiles pour faire changer de résolution au provincial, elles appelèrent de son ordonnance au général, qui renvoya la connaissance de cette affaire à son commissaire établi sur les provinces de Flandre et d'Allemagne, qui était pour lors le P. André de Soto, Espagnol, confesseur de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, avec ordre de se transporter sur les lieux pour terminer cette affaire ; mais il fut impossible à ce commissaire de pacifier les esprits de celles qui ne voulaient pas entendre parler de clôture, de sorte que la Mère Jeanne de Néerich, préférant le bien de la paix à celui de la réforme, dont elle remit le soin entre les mains de Dieu, se démit de sa supériorité, et le commissaire rétablit l'ancienne supérieure, accordant aux Religieuses de sortir comme auparavant, avec défense toutefois d'y contraindre la Mère de Néerich et celles qui voudraient comme elle garder la clôture.

Les Religieuses qui s'étaient opposées à la clôture, se voyant ainsi triomphantes, se firent un plaisir, avec la supérieure, d'exercer la patience de la Mère Jeanne de Néerich, par des mépris, des reproches et des humiliations qu'elle reçut avec beaucoup de soumission et supporta avec autant de constance, regardant en tout la main de Dieu qui lui procurait toutes ces épreuves pour son salut, et afin de se les rendre plus faciles, elle s'éleva en esprit à la contemplation des souffrances du Sauveur, et se forma un petit chapelet de dévotion sur les mystères de sa Pas-

sion. Cette dévotion est passée à toutes les maisons religieuses Récollectines, qui la continuent tous les jours, en récitant à haute voix ce petit chapelet tous les matins dans le lieu de leur travail.

Malgré les décisions du commissaire, les mauvaises dispositions des Religieuses peu zélées pour le bon ordre et l'avancement spirituel de leur âme, cette pieuse fondatrice ne perdit point pour cela courage ; au contraire elle excitait et animait ses compagnes à la persévérance en leur disant que si son dessein était un ouvrage des hommes il se détruirait, mais que s'il venait de Dieu on ne pourrait l'empêcher, et qu'il le ferait réussir malgré les oppositions qu'on y apporterait. Sa confiance en Dieu et sa soumission à sa divine volonté ne furent pas sans récompense : car on connut bientôt que Dieu en était l'auteur par les moyens suivants, dont il se servit pour le faire réussir contre toutes sortes d'apparences humaines.

La marquise de Malespine, Françoise de Gaure, qui demeurait à Bruxelles, ayant une maison à Limbourg assez commode pour servir à l'établissement de la nouvelle réforme, le P. Marchaut lui fit l'ouverture de ce dessein, et la pria d'être la fondatrice de la première maison de cette réforme, en donnant cette maison de Limbourg pour l'y établir. La marquise de Malespine, surprise de cette proposition, qui lui parut des plus extraordinaires, demanda du temps pour y songer, et consulta sur ce sujet quelques personnes de ses amies, qui l'ayant détournée de contribuer à cette sainte œuvre, elle écrivit une lettre de refus qu'elle cacheta et laissa sur sa table, différant au lendemain pour l'envoyer ; mais Dieu, qui est le maître des cœurs et qui conduisait cette affaire, changea bientôt celui de cette dame, qui se sentit tout d'un coup si fortement touchée de l'esprit du Seigneur, qu'il lui semblait que Dieu lui reprochait sa dureté envers ces pauvres Religieuses qu'il avait choisies pour être ses fidèles épouses. Ce reproche la suivait partout où elle allait et ne lui donnait aucun repos, jusqu'à ce que ayant pris la lettre elle la jetât au feu et en écrivit une autre, par laquelle elle leur témoigna qu'elle leur donnait volontiers sa maison de Limbourg : ce qui rendit le repos et la tranquillité à son âme.

Le P. Marchaut, qui s'était chargé du soin de cette nouvelle réforme, alla remercier la marquise au nom de ces religieuses, et le contrat de donation ayant été passé, il alla à Limbourg, où il fit dresser une chapelle dans la maison de M^{me} de Malespine, qu'il mit en état de pouvoir y loger les Religieuses ; il retourna ensuite à Gand, où il trouva la Mère Jeanne de Néerich et quatre autres, résolues d'aller demeurer dans ce nouveau monastère pour y vivre sous la réforme et les constitutions qu'il voudrait leur prescrire. Le jour de leur sortie de Gand fut fixé au 16 septembre 1623, et elles arrivèrent à Limbourg la veille de la fête de saint Matthieu. Le P. Marchaut dit le lendemain la Messe dans la nouvelle chapelle, et mit la Mère Jeanne de Néerich en possession de cette maison, dont elle fut faite supérieure. La réputation de ces Religieuses se répandit bientôt dans la ville et dans le duché de Limbourg ; plusieurs demoiselles se présentèrent pour être reçues dans leur compagnie, quelques-unes pour être Religieuses, d'autres pour y demeurer comme pensionnaires, et en moins d'un an cette maison fut remplie d'un grand nombre de novices et de pensionnaires.

Le P. Marchaut laissa à ces Religieuses la règle du Tiers-Ordre de Saint-François, réformée par Léon X, qu'elles avaient vouée, à laquelle il ajouta de nouvelles constitutions, qui furent approuvées par une bulle d'Urbain VIII de l'an 1633. Ces Religieuses ne possèdent ni rentes, ni maisons, ni terres, ni aucun autre fonds. Les parents de chaque Religieuse s'obligent de donner par an cent florins au monastère par forme de pension viagère, ce qui leur sert à subsister avec ce qu'elles retirent de leur travail : tout est en commun, et aucune Religieuse ne peut rien avoir en particulier.

Elles mangent de la viande trois fois la semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi, à dîner seulement ; elles gardent l'abstinence le lundi, le mercredi et le samedi, et elles jeûnent tous les vendredis de l'année. Elles observent trois carêmes : le premier depuis la fête de saint Martin jusqu'à Noël ; le second commence le lendemain de la fête de l'Épiphanie et dure quarante jours ; et le troisième est celui de l'Église universelle. Les heures de

l'office divin, de l'oraison mentale, du travail commun et des autres exercices sont tellement ménagées, qu'elles sont deux heures de la nuit et quatre heures du jour à l'église, trois heures le matin et autant l'après-dinée au travail commun. Le reste du temps est employé au sommeil, aux repas et au travail particulier. Telles sont les principales observances de ces Religieuses, qui leur furent données par le P. Marchaut.

Après que les cinq Religieuses, venues de Gand, eurent été un an dans ce nouveau monastère, elles firent une nouvelle profession de la Règle de Saint-François et des trois vœux essentiels, y ajoutant celui de clôture perpétuelle, et elles prirent le nom de Récollectines, tant pour faire connaître leur dépendance des Pères Récollets, que pour marquer l'esprit de la Congrégation, qui est la récollection intérieure de toutes les puissances de l'âme dans les plaies du Sauveur du monde, dont elles portent la croix sur leurs scapulaires ; et afin de se mieux persuader le mépris et l'oubli qu'elles devaient faire des choses du siècle, elles quittèrent jusqu'au nom de leurs familles pour en prendre d'autres. La Mère Jeanne de Néerich prit celui de Jésus, comme celui qui convenait le plus aux dispositions de son cœur et de son amour pour ce Sauveur du genre humain.

Le nombre des Religieuses augmentant de jour en jour à Limbourg, et le monastère n'étant plus suffisant pour les contenir toutes, la Mère Jeanne de Jésus songea à faire de nouveaux établissements. Le premier qui se présenta fut celui de Philippeville, entre la Sambre et la Meuse, où elles furent reçues l'an 1626, par le baron de Courrière, qui en était gouverneur, et qui leur assigna une place pour y bâtir un monastère. Elles prirent possession de cette nouvelle maison le 6 septembre de la même année, et en peu de temps il fut rempli d'un très-grand nombre de filles et de veuves, qui, poussées de l'esprit de Dieu, voulurent embrasser la troisième règle de Saint-François dans cette réforme. Madame de Séhingen, Jeanne de Crohin, qui demeurait chez la baronne de Roly, sa sœur, à une lieue de Philippeville, voulut être aussi de ce nombre, quoique son mari fût encore vivant : elle lui en demanda la permission, mais au lieu de seconder ses bonnes in-

tentions, il la lui refusa en colère et avec mépris. Cette sainte dame, au lieu de se rebuter et de diminuer sa ferveur, ne fit que se confirmer dans son dessein, qu'elle communiqua à M. Wandebugue, archevêque de Cambrai. Ce Prélat, ayant reconnu que sa vocation venait de Dieu, persuada à M. Séhingen d'y donner son consentement, qu'il accorda enfin d'une manière qui édifia tout le monde : car il conduisit lui-même sa femme au monastère, et assista constamment à sa vêtue et à sa profession, l'honorant et l'aimant tout le reste de sa vie, non comme son épouse, mais comme sa sœur. Cette dame y mena une vie si sainte et si édifiante, sous le nom de Sœur Jeanne de Saint-Érasme, qu'on dit qu'elle a mérité qu'on en ait donné au public la relation.

La réputation de ces Religieuses s'augmentant, les Sœurs grises de Gand, qui étaient aussi du Tiers-Ordre de Saint-François, prièrent la fondatrice de venir avec quelques Religieuses pour établir chez elles la clôture et la réforme. Elle y alla avec deux compagnes ; et ayant satisfait au désir de ces bonnes Religieuses, elle retourna à Philippeville : on lui demanda encore des Religieuses pour faire d'autres établissements à Fontaine-l'Évêque, Couvin, Liège, Namur, Beaumont, Avesnes, Grammont, Strachem, Ruremonde, Aix-la-Chapelle et plusieurs autres lieux : en sorte qu'elle eut la consolation, avant de mourir, de voir treize monastères de sa réforme.

Pendant que cette sainte réformatrice faisait de si grands progrès, elle reçut ordre du provincial de quitter Philippeville et de retourner à Limbourg pour y continuer l'office de supérieure qu'elle y avait d'abord exercé. Il n'est pas possible d'exprimer l'affliction que cette nouvelle causa à ces Religieuses de Philippeville. Elles fondaient en larmes, la conjurant de ne les point abandonner ; mais comme elle était résolue d'obéir aux supérieurs, elle se disposa à partir, et pour consoler ses filles elle leur dit que la très-sainte Vierge serait leur protectrice, et présiderait elle-même à leur monastère : ce que ces bonnes Religieuses reçurent avec tant de simplicité, ou pour mieux dire avec tant de foi dans les paroles de leur Mère, qu'elles furent un temps considérable sans élire de supérieure, laissant une place

au chœur, au réfectoire, dans la chambre du travail, et dans les autres lieux de la communauté, que l'on parsemait de fleurs, pour honorer cette Reine des Anges, qu'elles reconnaissaient pour supérieure, et qui était leur protectrice dans le Ciel.

La Mère Jeanne de Jésus arriva enfin à Limbourg, où elle fut reçue des Religieuses de cette communauté avec autant de joie que celles de Philippeville avaient témoigné d'affliction en la quittant : ce fut ce monastère de Limbourg que Dieu lui avait choisi pour le lieu de son repos : car elle y mourut le 26 août de l'an 1648, étant âgée de soixante-onze ans. Sa réforme s'est étendue considérablement après sa mort en plusieurs lieux, et le monastère de Saint-Jacques de Gand, où elle avait pris l'habit de religion, et où elle avait tant souffert de persécutions, lorsqu'elle voulut y mettre la clôture, la reçut enfin aussi bien que la réforme.

(HÉLYOT.)

LES VV. CHANOINES JACQUES ET JOSEPH RAVETTE,

FRÈRES, CONFESSEURS DE LA FOI.

Jacques Ravette, grand chantre de la métropole de Rouen, et Joseph, son frère, chanoine de la même église, âgés, l'un de trente-six ans, l'autre de trente ans, furent déportés de la Seine-Inférieure sur le navire les *Deux-Associés* et moururent tous les deux le 26 août 1794, à l'île Citoyenne. Ces deux frères donnèrent parmi nous, dit un vénérable confesseur, un rare et touchant exemple d'amour fraternel. Le plus jeune étant tombé malade le premier, son aîné qui était un de nos infirmiers, lui prodigua tous les secours qui furent en son pouvoir, avec le zèle qu'on devait attendre d'un frère. Le malade commençait à se remettre, lorsque l'infirmier est atteint de la contagion. Son jeune frère, à son tour, s'empresse de le servir avec l'affection la plus touchante. Mais malgré tous ses soins, son aîné succombe à son mal, et meurt entre ses bras. Le convalescent est si sensible à ce coup, auquel cependant tout devait le préparer, que consterné, il se jette sur sa couchette pour donner un libre cours à ses larmes, et au bout d'un quart-d'heure il n'est plus. La même fosse recèle leurs cendres.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

A Maubeuge, *Récollecion ou Fête de toutes les fêtes* de la très-sainte Vierge. Les dames chanoinesses de Maubeuge célèbrent cette fête avec beaucoup de solennité. Plusieurs églises la célèbrent en différents jours. A Nivelles, c'est le 25 août, à Liège, le 11 octobre, en d'autres pays le 27 août. Dans l'église cathédrale d'Anvers on la célèbre le deuxième dimanche après l'Assomption : on y fait une procession solennelle où l'on porte l'image de la très-sainte Vierge. A Cambrai, c'est le quatrième dimanche après l'Assomption. Le petit vers qui suit, est fort en usage dans cette cathédrale : on le trouve dans le missel de cette église.

Luce Dei quarta, Mariæ collige festa.

Le quatrième jour du Seigneur notre Dieu, rassemblez toutes les fêtes de Marie, sa Mère.

A Louvain, on célèbre cette récollecion le premier dimanche de septembre.

Ceux qui ont institué cette fête, ont eu intention de réparer en un seul jour les fautes qu'on aurait pu faire dans la célébration de toutes les autres fêtes de la très-sainte Vierge. En France même on solennisait aussi autrefois cette fête en quelques églises, comme chez les Pères de l'Oratoire où le 17 de septembre on faisait la *fête des grandeurs de la très-sainte Vierge*, qui est aussi une récollecion de toutes les vertus et de toutes les fêtes de la très-sainte Vierge.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Rome, saint Zéphirin, Pape et martyr.

Dans la même ville, saint Irénée et saint Abonde, martyrs, qui, pour avoir, au temps de la persécution de Valérien, retiré le

¹ SEPTIMO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Romæ sancti Zephyrini Papæ et martyris. — Ibidem sanctorum martyrum Irenæi et Abundii, qui in persecutione Valeriani, eo quod corpus beatæ Concor-

corps de sainte Concorde d'un cloaque, où il avait été jeté, furent jetés dans le même cloaque. Le prêtre Justin en retira leurs corps qui furent inhumés dans une crypte, auprès de saint Laurent.

A Vintimille, ville de Ligurie, saint Second, martyr, homme distingué, et l'un des chefs de la légion Thébéenne.

A Bergame, dans la Gaule Cisalpine, saint Alexandre, martyr, appartenant à la même légion, et qui, confessant avec une grande constance le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, acheva son martyre en ayant la tête tranchée.

Au pays des Marse, saint Simplicie et ses fils saint Constance et saint Victorien, qui ayant d'abord été diversement tourmentés sous l'empereur Antonin, remportèrent la couronne du martyr sous les coups de la hache.

A Nicomédie, martyre de saint Adrien, fils de l'empereur Probus, qui, reprochant à Licinius la persécution qu'il avait suscitée contre les chrétiens, fut mis à mort par son ordre. Domice, évêque de Byzance, son oncle paternel, enterra son corps à Argyropolis.

En Espagne, saint Victor, qui reçut sa couronne étant tué par les Maures pour la foi de Jésus-Christ.

A Capoue, saint Rufin, évêque et confesseur.

diæ in cloacam projectum levaverant, in eandem cloacam demersi fuerunt : quorum corpora a Justino presbytero inde extracta, in crypta juxta beatum Laurentium sepulta sunt. — Apud Albintimelium Liguriæ civitatem sancti Secundi martyris, viri spectabilis, et ducis ex legione Thebæorum. — Bergami in Gallia Cisalpina sancti Alexandri martyris, qui et ipse unus ex eadem legione cum nomen Domini Jesu Christi constantissime fateretur, martyrium capitis abscissione complevit. — Apud Marsos sanctorum Simplicii et filiorum ejus Constantii et Victoriani, qui sub Antonino imperatore varie primum excruciatum demum securi percussi, martyrii coronam adepti sunt. — Nicomediæ passio sancti Hadriani, filii Probi cæsaris, qui Licinio persecutionem in christianos commotam exprobrans, ab eodem jussus est occidi : cujus corpus Domitius Byzantii episcopus, ejus patruus, Argyropoli sepelivit. — In Hispania sancti Victoris martyris, qui a Mauris pro Christi fide occisus, martyrii corona donatus est. — Capuæ sancti Rufini episcopi et confessoris. — Pistorii sancti Felicis presbyteri et confessoris. — Limæ in regno Peruano sanctæ Rosæ a sancta Maria, Virginis Tertii Ordinis sancti Dominici ; cujus festum tertio kalendas septembris celebratur.

A Pistoie, saint Félix, prêtre et confesseur.

A Lima, au royaume du Pérou, sainte Rose de Sainte-Marie, vierge du tiers-ordre de Saint-Dominique, dont on célèbre la fête le 30 de ce mois, jour où nous raconterons sa vie.

Additions des autres martyrologes.

Sainte Pélagie, veuve, honorée à Limoges.

Saint Tithoès, l'un des supérieurs des religieux de Saint-Pacôme en Thébàïde.

Saint Alexandre, martyr à Brescia.

Saint Ibistion, confesseur, honoré chez les Grecs.

Le bienheureux Jean de Caramole, convers de l'Ordre de Citeaux, mort ce jour en 1338, honoré dans la Basilicate.

Sainte Panduine, vierge, honorée à Cambridge en Angleterre.

Saint Élie, évêque de Syracuse.

Saint Vycvane, archevêque d'Yorck, mort en 1283, honoré en France, à Pontigny, le 26 août.

Martyrologe de la dernière persécution.

Pierre Gravier, prêtre du diocèse de Clermont, pour refus du serment schismatique, déporté, embarqué en mars 1794, mort le 26 août suivant, à l'âge de trente-huit ans.

Douté (prénoms inconnus), prêtre de la paroisse de Saint-Herbland à Rouen, arrêté en 1793, déporté, mort sur le navire le 26 août 1794, à l'âge de cinquante-trois ans.

Louis Huppy, prêtre du diocèse de Limoges, pour refus de serment, déporté pour l'Afrique, mort sur le navire le même jour, à l'âge de vingt-huit ans.

Sébastien Dubarry, de la Congrégation des Doctrinaires, pour refus de serment, déporté, mort sur le navire le même jour à l'âge de trente-un ans.

Claude-Alexis Maréchal, prêtre du diocèse de Verdun, quoique ayant prêté les serments imposés, déporté, mort à Rochefort, le 26 août 1794, à l'âge de trente-neuf ans.

Raymond-Antoine Pons , prêtre du diocèse de Rodez , pour refus de serment, déporté, enfermé au fort de Hâ , puis mort à l'hôpital Saint-André, ce même jour.

Jacques Retouret , prêtre et religieux des Grands-Carmes à Limoges, ayant refusé les serments, déporté et mort à Rochefort le 26 août 1794, à quarante-deux ans.

Guillaume Plagnhès, prêtre du diocèse de Mende , pour refus de serment, condamné à mort comme prêtre réfractaire, guillotiné le 26 août 1794.

VINGT-SEPTIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Joseph Casalanz, fondateur des Pauvres-Clercs-Réguliers de la Mère de Dieu pour les écoles Pies. — Saint Amant ou Chamans, évêque d'Avignon, martyr. — Saint Pémen ou Pémon, solitaire. — Saint Césaire, évêque d'Arles. — Saint Syagre, évêque d'Autun. — Saint Ebbon, évêque de Sens. — Saint Malrube, martyr. — Saint Gebhard II, évêque de Constance. — Le bienheureux Jacques Crescens, disciple de saint Hyacinthe. — Saint Hugues de Lincoln, enfant martyr. — La vénérable mère de Bavos, fondatrice des Bénédictines du Saint-Cœur de Marie. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT JOSEPH CASALANZ,

FONDATEUR DES PAUVRES CLERCS-RÉGULIERS DE LA MÈRE DE DIEU POUR
LES ÉCOLES PIES.

Saint Joseph Casalanz, naquit à Petralta en Aragon, d'une famille noble. Dès ses plus tendres années il donna des marques de la charité qu'il devait exercer un jour à l'égard des enfants, et du zèle qu'il déploierait pour leur procurer le bienfait de l'instruction. Il était encore très-jeune, que déjà il rassemblait autour de lui ses petits compagnons pour leur apprendre les mystères de la foi et les prières chrétiennes. Très-versé dans la connaissance des lettres divines et humaines, tandis qu'il s'appliquait aux études théologiques à Valence, il triompha courageusement des efforts que fit pour le séduire une femme noble et puissante, et par une insigne victoire il conserva sans atteinte la virginité qu'il avait vouée au Seigneur. Devenu prêtre en exécution d'un vœu, il fut employé comme collaborateur par plusieurs évêques dans les royaumes de Nouvelle-Castille, d'Aragon et de Catalogne. Il surpassa l'attente générale, et partout il corrigea les mœurs dépravées, rétablit la discipline ecclésiastique, montra un talent admirable pour éteindre les inimitiés et désarmer les factions qui ensanglantaient les villes. Averti par une vision céleste,

et appelé en plusieurs circonstances par la voix même de Dieu, il partit pour Rome. Dans cette ville, il affligeait son corps par la rigueur extrême de son genre de vie, par ses veilles et ses jeûnes. Il passait les jours et les nuits dans la prière et la contemplation des choses célestes, ayant coutume de visiter les sept basiliques presque toutes les nuits, ce qu'il observa pendant plusieurs années. Il s'enrôla dans de pieuses confréries, et l'on ne saurait s'imaginer l'ardeur avec laquelle il soulageait par l'aumône et par tous les services de la charité les pauvres, et particulièrement ceux d'entre eux qui étaient malades ou détenus dans les prisons. Pendant une peste qui dépeupla la ville de Rome, de concert avec saint Camille de Lellis, il fut entraîné si loin par l'élan de sa charité, qu'en outre des secours distribués généreusement aux pauvres que le fléau avait atteints, il transportait encore sur ses épaules les cadavres de ceux qui avaient succombé, et leur donnait lui-même la sépulture. Ayant appris par révélation divine qu'il était destiné à former les enfants, principalement ceux des pauvres, à la science et à la piété, il fonda l'Ordre des Pauvres Clercs Réguliers de la Mère de Dieu pour les écoles Pies. Les Règles propres de l'institut obligeaient ces religieux à s'appliquer avec un soin tout spécial à l'instruction des enfants. Cette association fut hautement approuvée par Clément VIII, Paul V et plusieurs autres souverains Pontifes; et bientôt Joseph la propagea d'une manière étonnante dans beaucoup de provinces et de royaumes de l'Europe. A ce sujet, il eut à essuyer tant de fatigues et souffrit avec une constance invincible tant de tribulations, qu'il fut d'une voix unanime appelé un prodige de force et la copie parfaite du saint homme Job.

Quoiqu'il fût chargé du gouvernement de tout son Ordre, et qu'il s'appliquât de tout son pouvoir au salut des âmes, jamais cependant il ne cessa d'instruire les enfants, ceux des pauvres de préférence. Il balayait lui-même leurs écoles, et les reconduisait après les classes dans leurs familles. Il persévéra cinquante-deux ans dans cette œuvre de patience et d'humilité, et il ne l'abandonna pas même à une époque où sa santé était considérablement altérée. Ce dévouement lui mérita que Dieu le glori-

fiât par de nombreux miracles, dont ses disciples furent témoins et que la bienheureuse Vierge lui apparût, tenant entre ses bras l'enfant Jésus, lequel bénit les écoliers pendant qu'ils faisaient la prière. Ce saint homme, qui avait refusé les plus hautes dignités, brillait encore par le don de prophétie, par celui de connaître les secrets du cœur ainsi que les événements éloignés, et par la gloire des miracles. Il fut souvent favorisé de l'apparition des habitants du ciel, et notamment de la très-sainte Vierge Mère de Dieu, pour qui, dès son enfance, il eut cette tendre piété qu'il recommandait si fortement à ses disciples. Après avoir prédit le jour de sa mort, le rétablissement par lequel son Ordre presque détruit se relèverait un jour, et les accroissements qu'il prendrait, arrivé à sa quatre-vingt-douzième année, il s'endormit dans le Seigneur, à Rome, le 25 août de l'an 1648. Son cœur et sa langue furent, après un siècle, retrouvés intacts et sans aucune marque de corruption. Illustré encore par de nombreux miracles qui s'accomplirent après sa mort, Joseph fut d'abord honoré par Benoît XIV du culte des bienheureux ; et ensuite Clément XIII le plaça solennellement au nombre des Saints.

SAINT AMANT OU CHAMANS,

ÉVÊQUE D'AVIGNON, MARTYR.

Vers l'an 264, sous le pontificat du Pape saint Denis et l'empire de Galien, suivant saint Grégoire de Tours et les Bénédictins de Saint-Maur, ou en l'année 410, aux jours du Pape saint Sirice et de l'empereur Théodose-le-Grand, suivant les Bollandistes, la plus formidable des hordes barbares qui menaçaient la domination romaine, celle des Alamans ou Allemands, fit irruption dans les Gaules, sous la conduite du féroce Crocus. Ennemi juré de toute civilisation, et surtout de la civilisation chrétienne, espèce de bête féroce qui ne se repaissait que de sang, digne précurseur d'Attila, Crocus, avec son innombrable armée, mettait tout à feu et à sang sur son passage. Malheur aux nations qu'il rencontrait ! mais bien plus encore malheur aux peuples qui osaient susciter des obstacles à sa marche rapide ! Aussi

l'épouvante et la consternation se répandaient-elles partout à son approche.

Après avoir dépeuplé la grande Séquanaise, le pays des Lingons et des Éduens, les provinces lyonnaise et viennoise ; après avoir massacré saint Didier à Langres, saint Privat à Mende, saint Avols à Viviers, saint Justus chez les Tricastins, saint Sextus à Valence, saint Firmus à Vénasque, saint Valentin à Carpentras, saint Aubin à Vaison, saint Léonius à Apt, saint Lucius à Orange ; après avoir réduit le successeur et coadjuteur de Justus, évêque des Tricastins, le bienheureux Paul, qui donnera plus tard son nom à sa ville épiscopale (Saint-Paul-Trois-Châteaux), à fuir jusqu'au pied des Alpines, dans les obscures et profondes carrières de l'antique *Glanum* (Saint-Remy), le farouche Crocus vint mettre le siège devant Avignon : c'était, au dire d'un vieux cartulaires de notre Église, la troisième année de l'épiscopat de saint Amant.

Qu'on juge de l'effroi de nos malheureux concitoyens à la vue de l'armée barbare : peu confiants dans leurs traits et dans leurs armures, ils courent auprès de leur évêque délibérer sur le parti qu'ils doivent prendre dans une pareille extrémité. Le Saint prévoyait bien que la cité avignonnaise ne manquerait pas d'être, comme tant d'autres villes plus fortifiées qu'elle, saccagée et incendiée, et que ses habitants, malgré la vigueur de leur courage, subiraient le sort de plusieurs peuples du voisinage qui, sans distinction d'âge ni de sexe, avaient péri dans les plus affreux tourments. Mais d'un autre côté, il considérait quel péril imminent n'allait pas courir la foi de ses fidèles, si l'impie Crocus se rendait maître sans coup férir, de la ville d'Avignon. Aussi, n'hésitant pas à préférer à la conservation de leur vie celle de leur croyance, il les exhorte, par un discours plein de fermeté, à se défendre hardiment, et à périr les armes à la main pour le nom de Jésus-Christ. Après leur avoir fait une peinture touchante des ravages de l'armée barbare, de la dévastation qu'elle répandait autour d'elle, il leur rappelle le nom des nouveaux Martyrs que le glaive de Crocus vient de moissonner pour le ciel. « Allons, mes frères, leur dit-il en finissant, faisons

comme eux : recevons avec une magnanime allégresse la mort qui nous est offerte ; remercions le Dieu éternel de ce qu'il nous a jugés dignes d'endurer ces maux pour la foi et le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de mériter ainsi d'être comptés parmi les Saints dans la gloire éternelle. »

A ces mots, les guerriers courbèrent tous leurs fronts sous la main de l'Évêque, et forts de la bénédiction qu'il avait répandue sur eux dans l'effusion de son cœur paternel, ils volèrent à leurs murailles qu'assiégeait déjà l'ennemi. Le combat fut long, la victoire resta longtemps incertaine, mais à la fin, il fallut céder au nombre, et Crocus entra fièrement par la brèche, à la tête de ses hordes sauvages, dans la malheureuse cité d'Avignon.

L'Évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, attendait lo vainqueur à la porte du temple de Dieu, environné de la double majesté de son caractère et de ses vertus. Amant se présente à Crocus : le barbare ne peut supporter la vue de l'auguste Pontife, dont le silence semble lui reprocher ses cruautés : se tournant aussitôt vers ses farouches satellites, il leur ordonne de le saisir et de le traîner au supplice. Peu après, à deux milles environ des portes d'Avignon, un glaive ensanglanté faisait rouler sur le sol la tête vénérable du bienheureux Amant. Sommé par ses bourreaux d'abjurer la foi dans laquelle il avait été constitué maître, l'Évêque avait déclaré qu'il préférerait la mort à l'apostasie.

Et ce même jour, troisième fête de Pâques, des centaines d'Avignonnais montaient au ciel à la suite de leur pasteur : comme lui, ils mouraient pour le nom de Jésus-Christ. Les Allemands les massacraient impitoyablement sous les murs mêmes de la ville.

Débarrassé de l'homme saint qui soutenait le peuple et de ses principaux défenseurs, Crocus livra Avignon au pillage et à la féroce de ses troupes. Rien ne put résister aux barbares qui promènèrent partout le carnage et l'incendie : l'église Saint-Pierre, entre autres, fut par eux détruite, et elle ne sortit de ses ruines que vingt ans plus tard, par les soins de l'évêque Debo. Tant d'excès avaient comblé la mesure ; le sang des justes qui

criait vengeance avait été entendu : Dieu attendait Crocus au sortir d'Avignon. Au moment de passer la Durance, il était tombé dans une embuscade que lui avaient tendue les troupes impériales. « On dit, lit-on aux Bollandistes dans les Actes du martyre de saint Didier de Langres, on dit qu'il fut pris, et que chargé de chaînes, il alla subir à Arles une longue et douloureuse mort. » C'est ainsi que Dieu permet souvent à la justice du temps de précéder la justice de l'éternité ; et comme la mort de ses Saints est précieuse à ses yeux, il permet encore qu'ils triomphent dès ici-bas dans leur sépulture. En effet, à peine les Avignonnais étaient-ils délivrés de l'impie Crocus qu'ils se mirent à recueillir et à élever de terre les restes glorieux de leur évêque, abandonnés en pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. Pour protéger et conserver ses saintes reliques, ils édifièrent un petit oratoire au lieu même de son supplice. C'est là que, de tout temps, la catholique population de notre ville est venue implorer la protection du bienheureux Martyr, et déposer sur sa tombe l'hommage de sa vénération¹.

SAINT PÉMEN OU PÉMON,

SOLITAIRE.

Saint Pémen, qui brilla comme une lumière éclatante parmi les anciens Pères du désert, quitta le monde vers l'an 385, et se retira dans la solitude de Scété en Egypte. Il y fut suivi par ses six frères, qui, touchés de son exemple et de la force de ses discours, se sentirent enflammés d'un désir ardent de tendre à la perfection. Leurs noms étaient Anub, Paëse, Simon, Alone, Nesteros surnommé depuis le Cénobite, et Sarmace le Jeune.

Pémen passait souvent plusieurs jours de suite, quelquefois même une semaine entière, sans prendre aucune nourriture. Mais il n'en était pas moins exact à conseiller aux autres de modérer leurs jeûnes, et de ne laisser passer aucun jour sans manger. Il interdisait aux moines l'usage du vin et la recherche

¹ Emprunté aux savantes études de M. Augustin Canron, dans la *Revue des bibliothèques paroissiales d'Avignon*.

de tout ce qui pouvait flatter les sens. « La sensualité, disait-il, bannit du cœur la componction et la crainte de Dieu, comme la fumée chasse les abeilles ; son odeur éteint la grâce, et prive l'âme de consolations, ainsi que de la présence du Saint-Esprit. »

Dans sa jeunesse, il visitait souvent les anciens, afin de profiter de leurs instructions et de leur expérience. Il ne pouvait se lasser d'admirer cette belle maxime de l'abbé Moïse : « Il faut qu'un serviteur de Dieu ait toujours le cœur brisé de componction ; il doit s'humilier profondément à la vue de ses péchés, et les avoir sans cesse devant les yeux ; mais il doit en même temps ne penser jamais aux fautes du prochain, et ne juger personne, à moins qu'il ne soit autorisé à le faire, ou par la charité, ou par le devoir de sa charge. »

Des barbares ayant ravagé le désert de Scété en 395, il se retira avec ses frères à Téréouth, près d'un ancien temple d'idoles, et y resta plusieurs années. Il gouvernait sa petite communauté conjointement avec Anub, et ils avaient l'un pour l'autre une déférence admirable. Des douze heures de la nuit, ils en employaient quatre à travailler, quatre à chanter des psaumes, et quatre à réparer leurs forces par le repos. Le jour, ils travaillaient jusqu'à sexte, lisaient ensuite jusqu'à none, puis ramassaient des herbes pour se nourrir.

Pémen évitait tout ce qui était capable de lui causer la moindre distraction et de lui rappeler l'idée du monde qu'il avait quitté. Sa mère étant venue le voir, lorsqu'il vivait dans la Basse-Egypte il lui dit, sans ouvrir sa porte : « Lequel aimez-vous mieux, me voir présentement un moment, ou être éternellement avec moi dans le monde à venir ? Vous jouirez du bonheur du ciel, si vous résistez maintenant à votre désir. » Sa mère entendait ce discours, s'en alla avec joie en disant : « Je renonce au plaisir de vous voir sur la terre, pour m'assurer le bonheur de jouir de votre compagnie dans le ciel. » Il traita de la même manière le gouverneur de la province qui le pressait de lui rendre une visite.

Il retourna dans le désert de Scété, lorsqu'il crut pouvoir le

faire sans danger. Mais une nouvelle incursion des barbares l'obligea encore d'en sortir avec saint Arsène en 430. L'abbé Isaac l'ayant un jour trouvé en extase, lui demanda, quand il le vit revenu à lui-même, ce qui lui était arrivé. Pémen, ne pouvant résister aux instances de son ami, lui dit : « J'étais en esprit avec la Mère de Dieu au pied de la Croix, et je voudrais pouvoir toujours pleurer de la même manière ¹. »

Nous allons rapporter quelques-uns des dires remarquables de ce saint Abbé. Un Frère, qui avait fait une faute, lui ayant protesté qu'il voulait l'expié par une pénitence de trois ans, il lui répondit que comme il était à craindre qu'il ne persévérât pas dans cette résolution, il devait se contenter d'une pénitence de trois jours et la faire avec ferveur ².

Un autre étant venu le consulter sur les moyens qu'il devait prendre pour se délivrer d'une tentation violente et opiniâtre, il lui ordonna de s'éloigner du lieu où il vivait, à la distance de trois jours et de trois nuits de marche, et de jeûner chaque jour jusqu'au soir pendant un an.

Un moine, que des pensées de blasphème faisaient extrêmement souffrir, venait souvent le trouver ; mais il fut longtemps sans oser parler. Le Saint qui s'en aperçut, l'exhorta à lui découvrir ses peines. Le Frère ne l'eut pas plus tôt fait, qu'il fut soulagé. Pémen le consola avec bonté, et lui conseilla de dire au tentateur, lorsqu'il lui enverrait de semblables pensées : « Que ton blasphème retombe sur toi : je n'y prends aucune part puisque mon cœur le déteste ³. »

Une personne venue de Syrie lui demanda quel était le meilleur remède contre la sécheresse du cœur : « C'est, répondit-il, la persévérance et la ferveur dans la prière. L'eau en tombant goutte à goutte perce la pierre la plus dure : de même la parole divine, si elle tombe souvent sur notre cœur, triomphera à la longue de sa dureté. » Si à la prière on joint la pratique de la pénitence, on sera délivré de son insensibilité. Un humble regret

¹ Cotel., t. I, p. 600. — ² Rosweide, l. V, c. x, xl.

³ Rosweide, l. V, c. x, § 37 ; c. ix, § 7, etc.

de ne point avoir la componction, l'obtiendra certainement, ou en fera du moins ressentir les avantages.

Saint Pémen exhortait fortement les frères à participer souvent aux saints Mystères. Il voulait qu'ils désirassent la Communion avec autant d'ardeur qu'un cerf altéré désire une source d'eau vive. « On remarque, disait-il, que les cerfs, après avoir dévoré les serpents dans les déserts, sont ensuite brûlés par le feu que cause leur venin, et qu'ils cherchent de l'eau pour se rafraîchir. Il en est de même de nos âmes ; elles ne peuvent traverser le désert de ce monde sans avaler quelque chose de son poison, et elles ne s'en délivreront qu'en recourant à la réception fréquente du Corps et du Sang de Jésus-Christ. »

Il donnait la règle suivante à ses disciples : « Ne cherchez jamais à faire votre propre volonté ; appliquez-vous plutôt à la vaincre et à la soumettre à celle des autres. Ceux qui aiment à faire leur volonté, n'ont pas besoin du démon pour les tenter, ils sont à eux-mêmes leur plus dangereux tentateur. »

« On ne peut, disait-il, chasser le mal par le mal : ainsi quand quelqu'un vous fait du mal, faites-lui du bien, afin que vous puissiez vaincre le mal qu'il vous fait par le bien que vous lui ferez. Celui, ajoutait-il, qui est querelleur ou porté à murmurer et à se plaindre, ne peut être moine : il en est de même de celui qui est passionné et qui rend le mal pour le mal. »

Il exhortait fréquemment ses frères à ne pas renfermer les tentations en eux-mêmes. « Rien, disait-il, n'est plus agréable à l'ennemi, que de voir quelqu'un s'obstiner à ne pas vouloir découvrir ses tentations à son supérieur ou à son directeur. »

On trouve dans les vies des Pères des déserts plusieurs autres sentences du même Saint, surtout par rapport au silence, au mépris de soi-même, à la nécessité d'avoir toujours ses imperfections devant les yeux, ce qui nous empêchera de remarquer celles d'autrui, autant que le devoir le permettra.

SAINT CÉSAIRE,

EVÊQUE D'ARLES.

Césaire naquit l'an 470, au territoire de Châlon-sur-Saône, d'une famille distinguée par sa piété. Il en reçut une éducation chrétienne dont il profita si bien, que, dès l'âge de sept ans, il donnait aux pauvres tout ce dont il pouvait disposer, quelquefois jusqu'à ses habits. L'aumône, faite par un principe d'amour de Dieu, attire des grâces nombreuses sur celui qui la fait. Aussi le Seigneur en versa-t-il d'abondantes sur Césaire. A dix-huit ans renonçant à toutes les espérances du siècle, il pria saint Sylvestre, évêque de Châlon, de lui couper les cheveux et de l'admettre dans son clergé pour l'engager au service de Dieu. Mais deux ans après, le désir d'une plus grande perfection le porta à quitter sa famille et son pays, pour se retirer au monastère de Lérins, sous la conduite de l'abbé Porcaire. Césaire y devint un modèle de régularité, d'obéissance, d'humilité et de douceur.

Eone, évêque d'Arles, étant près de mourir, déclara à son clergé et à son peuple qu'il désirait avoir Césaire pour successeur, parce qu'il le connaissait pour un homme sage, zélé, instruit de ses devoirs, et propre à rétablir la discipline ecclésiastique dans son diocèse. Césaire, ayant su qu'on voulait le faire évêque, s'alla cacher parmi les tombeaux; Dieu permit qu'il fût découvert; on l'emmena à Arles, et il en fut ordonné évêque en l'an 501, n'étant âgé que de trente ans. Il devait en passer plus de quarante dans l'épiscopat¹.

Son premier soin fut de régler ce qui avait rapport au chant de l'office divin. Il ordonna que les clercs célébrassent tous les jours l'office de tierce, sexte et none. Pour ôter aux laïques l'occasion de s'entretenir dans l'église, il les engagea à chanter avec les clercs, soit en latin, soit en grec, car ces deux langues étaient vulgaires dans cette province. La prière était un des objets sur lesquels il insistait le plus. Il voulait qu'on priât non-seulement des lèvres, mais du cœur... « On adore, disait-il, l'objet dont on

¹ Emprunté, dans ce qui va suivre, à l'excellent légendaire d'Autun, de M. l'abbé Péquégnot.

s'occupe en priant. Celui qui, durant la prière, pense à un lieu d'assemblée ou à la maison qu'il fait bâtir, les adore plutôt que Dieu. » Ce fut pour se livrer avec plus d'assiduité à cet exercice ainsi qu'à l'étude et à la prédication, qu'il se déchargea du soin de son temporel, sur des diacres et sur des économes d'une probité reconnue. Il employait ses revenus à soulager les pauvres et à fonder des hôpitaux.

Il prêchait matin et soir, surtout les dimanches et les fêtes. Lorsqu'il ne pouvait le faire, il chargeait les prêtres ou les diacres de lire au peuple les homélies des Pères. Cette lecture se faisait après matines et après vêpres, afin que ceux qui se trouvaient à l'église n'en sortissent point sans recevoir quelque instruction. Il répétait souvent à ses auditeurs, que le plus terrible effet des jugements de Dieu est une famine spirituelle de la sainte parole. Son style était simple et à la portée des auditeurs les plus ignorants. Il aimait à entrer dans les détails, persuadé que c'est la meilleure manière d'instruire. Il s'élevait contre les vices dominants, et spécialement contre le délai de la pénitence, qui est si préjudiciable au salut des âmes. En même temps qu'il détournait du péché vénial par la crainte des peines du purgatoire, il enseignait les moyens de l'expier chaque jour par la pénitence. Il revenait fréquemment sur la prière, le jeûne, l'aumône, le pardon des injures et la chasteté ¹.

Tant de vertus ne purent mettre le saint Évêque à l'abri de la calomnie. Quoiqu'il priât jour et nuit pour la paix et la tranquillité de l'État, il fut accusé par son secrétaire de vouloir livrer la ville d'Arles au roi de Bourgogne. Alaric, roi des Visigoths et souverain d'Arles, exila Césaire à Bordeaux. Durant son séjour en cette ville, notre saint éteignit, par la vertu de ses prières, les flammes d'un incendie qui causait les plus grands ravages. Son innocence ayant été reconnue, Alaric le rétablit sur son siège, et condamna son accusateur à être lapidé. Césaire l'ayant appris, courut se jeter aux pieds du roi et en obtint la grâce de

¹ Voyez ces homélies dans la *Bibliothèque des Pères*, et le tome V des œuvres de saint Augustin.

son ennemi. Lorsqu'il fut sur le point de rentrer dans la ville le peuple alla au devant de lui en chantant des psaumes, tous avaient un cierge à la main, et attribuaient à ses prières la cessation de la sécheresse qui, depuis longtemps, désolait leurs campagnes.

Les Français et les Bourguignons ayant formé le siège d'Arles en 506, Théodoric, roi des Ostrogoths, envoya au secours de la ville une armée qui mit en fuite les assiégeants. Les vainqueurs ramenèrent à Arles un si grand nombre de prisonniers que les églises en furent remplies. Césaire fut attendri à la vue de ces malheureux qui manquaient des choses les plus nécessaires. Après avoir épuisé, pour les soulager, le trésor de son église, il fit fondre les ornements d'argent qui étaient aux grilles et aux piliers, ainsi que les encensoirs, les calices et les patènes, et leur en distribua le prix. « Notre-Seigneur, dit-il alors, n'avait que des vases de terre pour célébrer la Cène, n'ayons donc point de scrupule de donner ces vases précieux pour la rançon de ceux qu'il a rachetés aux dépens de sa propre vie. » Il avait un soin particulier des malades. Il les mit dans une maison spacieuse où ils pouvaient aisément entendre l'office divin, que l'on récitait à voix basse, de peur de les incommoder. Les pauvres avaient un libre accès auprès du charitable Évêque. Ses domestiques avaient ordre de voir de temps en temps s'il n'y en avait point à sa porte, que la crainte empêchât de pénétrer jusqu'à lui.

Théodoric, devenu maître d'Arles, fut offensé de la charité de Césaire pour les prisonniers francs et bourguignons; les Ariens, d'ailleurs, ne se lassaient pas de l'accuser de trahison. Le saint Évêque fut donc arrêté et conduit sous bonne garde à Ravenne, résidence de Théodoric. Mais lorsque le prince le vit en sa présence, il fut frappé de son air majestueux et intrépide, il se leva de son trône et le salua respectueusement. Ils s'entretenirent quelque temps ensemble, et le Saint se retira. Théodoric dit alors à ceux qui l'entouraient : « Que le Ciel confonde ceux qui ont obligé un si saint homme à faire sans sujet un si long voyage ! J'ai tremblé en le voyant entrer ; il avait l'extérieur d'un Ange.

Je ne puis penser à l'inquiéter. » Il lui envoya un vase d'argent du poids de soixante livres, avec trois cents sous d'or, et il ordonna au porteur de lui dire : « Très-saint Évêque, le roi, votre fils, vous prie d'accepter ce présent, et de vous servir de ce vase pour l'amour de lui. » Césaire, qui ne se servait jamais de choses précieuses¹, fit vendre le vase et en employa le prix au rachat des captifs. Touchés d'un si bel exemple, les grands de la cour furent animés d'une généreuse émulation envers les malheureux, et prièrent saint Césaire d'être le distributeur de leurs aumônes.

Pendant son séjour à Ravenne, le saint Évêque rendit, par ses prières, la vie au fils d'une pauvre veuve. Celle-ci, témoignant sa reconnaissance par ses larmes encore plus que par ses paroles, pria le Saint de prendre à son service celui qu'il avait ressuscité, et de l'emmener avec lui dans les Gaules. De Ravenne, Césaire se rendit à Rome, où la renommée de ses miracles et de ses vertus avait inspiré un vif désir de le voir. Le Pape Symmaque et les sénateurs romains lui rendirent les plus grands honneurs. Le Pape lui accorda, avec l'usage du *pallium*, des privilèges pour l'Église d'Arles, et le nomma vicaire du Saint-Siège pour les Gaules et l'Espagne.

Saint Césaire revint dans son diocèse en 514, et continua d'y travailler avec le même zèle, à la sanctification de son troupeau, jusqu'à l'âge de soixante-douze ans. Affaibli par ses travaux et ses austérités, il tomba malade au mois d'août 542. Dès qu'il sentit ses forces défaillir, il se fit porter dans le monastère de filles qu'il avait fondé, pour les consoler lui-même de sa mort prochaine. Il y avait alors deux cents religieuses. Le saint Évêque exhorta l'abbesse et la communauté, dans les termes les plus tendres, à persévérer dans l'observance de la Règle qu'il leur avait donnée. Mais ce qu'il dit pour adoucir leur douleur ne servait qu'à la rendre plus vive, en leur faisant mieux apprécier celui qu'elles perdaient. Après leur avoir donné les avis convenables, il pria pour elles, les bénit et leur adressa le der-

¹Excepté de cuillers d'argent.

nier adieu. On ne lui répondit que par des sanglots. Ensuite il se fit rapporter dans son église où il mourut entre les bras des Evêques, des Prêtres et des Diacres, le 27 août, avant la première heure du jour.

Aussitôt qu'il eut expiré, le peuple qui était présent se jeta avec tant d'empressement sur ses habits, que les évêques et les prêtres ne purent empêcher qu'ils ne fussent mis en pièces, pour être conservés comme des reliques; et Dieu opéra dans la suite plusieurs miracles par leur vertu. Il fut enterré dans l'église de son monastère. Le deuil fut général au convoi. Comme le saint Evêque avait fait du bien à tous, les bons et les méchants, les chrétiens et les juifs réunirent leurs voix et leurs larmes pour le pleurer. Pendant les obsèques, ils interrompaient souvent le chant des psaumes en s'écriant : « Hélas ! le monde n'était pas digne de posséder un si puissant intercesseur ! » Éloge funèbre plus éloquent et plus glorieux que ceux que la flatterie compose avec tant d'art.

Saint Césaire a laissé un livre contre Fauste, et plusieurs homélies, dont quelques-unes sont attribuées à saint Augustin, que l'Evêque d'Arles avait pris pour modèle. Sa Vie fut écrite peu de temps après sa mort, par saint Cyprien, évêque de Toulon, et par deux autres de ses disciples. On attribue faussement à saint Césaire le *Mirabilis liber*, d'où l'on a extrait la « prédiction pour la fin du XVIII^e siècle. »

Ce grand Saint est compté parmi les Pères de l'Eglise. Sa sœur, sainte Césaire, fut Abbessse d'un couvent qu'il fonda à Arles. On l'honore le 12 janvier.

SAINT SYAGRE,

EVÊQUE D'AUTUN.

Syagre, que quelques auteurs ont fait passer, sans fondement, pour le parent de Brunehaud, reine d'Austrasie, était né, selon toutes les apparences, dans la ville d'Autun, ou au moins dans une des provinces des Gaules, qui obéissaient aux Bourguignons du temps du roi Gondebaut ou de son fils Sigismond; et sortait

d'une famille romaine, c'est-à-dire, des Gaulois soumis aux Romains, plutôt que des Bourguignons, ou des Français, ou des Goths, qui s'étaient établis depuis peu dans les Gaules. Nous ne savons rien ni de sa naissance, ni de son éducation, ni de ses premiers emplois, jusqu'au temps de son épiscopat. Il fut élevé sur le siège de l'église d'Autun vers la fin du règne de Clotaire I^{er}, le dernier des fils de Clovis, roi de France, ou vers le commencement de celui de Gontran, son fils, qui eut de sa succession le royaume de Bourgogne dans le partage de la monarchie. S'il était vrai, néanmoins, que saint Germain, évêque de Paris, eût assisté à son sacre dans le temps qu'il était encore abbé de Saint-Symphorien, près d'Autun, nous serions obligés de mettre le commencement de l'épiscopat de Syagre dès l'an 554, puisque saint Germain fut fait évêque en 555. Depuis qu'il se vit évêque, il n'y eut point d'occasion où il fût question de rendre service à l'Église qu'il n'embrassât avec beaucoup de zèle. Il fut de presque tous les conciles que l'on assembla en France, pour rétablir ou conserver la pureté de la foi et des mœurs, ou pour faire des établissements de discipline. Il assista l'an 567 à celui de Lyon, où s'assemblèrent les Prélats du royaume de Gontran seulement ; puis au IV^e de Paris, tenu six ans après la douzième année du règne de Chilpéric, frère de Gontran. Il se trouva encore au III^e et au IV^e de Lyon, au I^{er} et au II^e de Mâcon. Un Prélat si zélé pour la gloire de Dieu et pour les intérêts spirituels de l'Église, ne pouvait manquer d'acquiescer la confiance et l'estime d'un prince aussi religieux qu'était Gontran. Il fut l'un des principaux de son conseil, aussi bien que saint Flave, évêque de Châlon, qui avait été son référendaire ou son chancelier ; et c'est sans aucun fondement, que l'on a voulu rendre suspecte la fidélité que ces deux saints Prélats devaient à leur roi durant la révolte du Patrice Mummol et de Gondoald, ou Gondebaud, qui se disait fils du roi Clotaire I. Syagre fut employé ensuite avec quelques autres Prélats pour pacifier les troubles du monastère de Sainte-Radegonde, à Poitiers ; et peu de temps après, le roi Gontran voulut qu'il l'accompagnât à Paris, pour assister au baptême du jeune roi Clotaire II, qui se fit à Nanterre l'an 591,

et qui donna occasion à un synode d'évêques, où notre Saint se trouva encore.

Mais il semble que rien n'ait donné plus d'éclat à la réputation de Syagre, que les marques que le Pape saint Grégoire le Grand lui donna de l'estime qu'il faisait de sa vertu et de sa suffisance. Il lui recommanda les missionnaires évangéliques qu'il envoya en Angleterre, et surtout leur chef saint Augustin. Il le chargea aussi avec quelques-uns des principaux évêques du royaume de travailler particulièrement à l'extirpation de la simonie, et de l'abus que les néophytes introduisaient dans l'Eglise de France. Il lui donna encore d'autres commissions importantes au bien de l'Eglise ; et lui accorda par un témoignage de distinction bien singulière l'honneur du *Pallium*, que la reine Brunehaut qui régnait en Austrasie et en Bourgogne avec ses petits-fils Théodebert et Thierry, avait demandé pour lui. Il voulut même y attacher quelque privilège pour son siège, afin qu'on ne dit pas que c'était un titre vain, et qu'il ne lui donnait rien de réel, car il ordonna que les évêques d'Autun seraient les premiers de la province de Lyon après le métropolitain, et auraient le rang de préséance dans les conciles et ailleurs, au-dessus même de ceux qui seraient les plus anciens d'âge ou d'ordination. C'est ce qu'il ne crut pourtant pas devoir faire sans la volonté ou l'agrément de l'empereur Maurice ; il voulut même qu'il parût que Syagre avait sollicité cet honneur, afin sans doute, que l'on n'en tirât aucune conséquence pour d'autres sièges épiscopaux. Syagre ne vécut pas longtemps, après qu'il fut revêtu du *Pallium*. Car on croit qu'il mourut le 27 août de l'an 600, comme il se disposait à exécuter la commission qu'il avait reçue d'assembler les conciles. Outre un bel hôpital, il avait bâti deux monastères considérables à Autun, pour des hommes et pour des filles, qui subsistent encore aujourd'hui. Adon qui le qualifie homme de très-grande sainteté dans sa chronique, marque sa fête le 27 août. C'est ce que fait aussi Usuard, suivi par le Martyrologe romain. Mais les additions de ceux du nom de saint Jérôme ne la mettent qu'au 2 septembre. L'on montrait une relique insigne de lui au Val-de-Grâce à Paris.

SAINT EBBES OU SAINT EBBON,

ÉVÊQUE DE SENS.

Ebbes ou Ebbon que l'on trouve encore nommé Ébobe, naquit à Tonnerre, sur les confins de la Bourgogne et du Senonais, de parents fort considérés dans le pays par leur noblesse, par leurs charges, et même par la piété dont ils faisaient profession. Il reçut d'eux une excellente éducation ; et avec un esprit aisé et docile, un naturel heureux et une inclination pour toutes les bonnes choses, il fit de grands progrès dans l'étude des lettres et dans la pratique des vertus. Il se rendit si agréable aux puissants et au peuple, que lorsqu'on le crut en âge d'entrer en charge, il fut demandé, d'une voix commune, pour être gouverneur du pays. Cet emploi, loin de l'éblouir, lui fit ouvrir les yeux sur la vanité des grandeurs de la terre, et la fausse félicité de ce monde. Il considéra que tout y est trompeur ou passerager, que l'on n'y possède rien qu'il ne faille bientôt perdre ; et il résolut de n'aspirer plus qu'aux biens éternels, et de ne s'attacher dorénavant qu'à Jésus-Christ, par qui seul on peut arriver à leur jouissance. Pénétré de ces pensées, il abandonna sa charge, quitta sa famille, renonça au monde et alla se renfermer dans un cloître, pour se donner tout entier au service de Dieu. Il fit profession de la vie religieuse dans l'abbaye de Saint-Pierre le Vif, près de Sens, sous la discipline de l'abbé Aigilein ; et il commença à bâtir son édifice spirituel sur un grand fonds d'humilité qu'il accompagna d'une soumission parfaite à sa règle et à ses supérieurs. Il se portait à tous les exercices réguliers avec tant de ferveur, que tout ce que les autres trouvaient de plus difficile et de plus rebutant, lui paraissait doux et aisé. Toute sa conduite était si édifiante, que les anciens de la maison, qui selon l'usage établi dans la discipline monastique veillaient sur lui, comme sur les autres profès, tiraient souvent de ses paroles et de ses exemples des instructions qui ne leur étaient pas inutiles. Il s'avança tellement dans les voies de la perfection religieuse, que toute la communauté le regarda comme son modèle. De sorte qu'après la mort de l'abbé Virailbod, succes-

seur d'Aigilein, qui arriva vers l'an 704, chacun jeta les yeux sur lui pour le mettre en sa place. Il fallut obéir à la voix de la multitude ; et Dieu fit connaître bientôt, que ce poste n'était qu'un degré pour le faire monter plus haut. Il ne lui laissa presque que le temps de faire sur les Religieux de Saint-Pierre les préludes de la conduite spirituelle d'un grand peuple, dont il devait bientôt le charger.

Son oncle Géric, frère de sa mère, évêque de Sens, étant mort peu de temps après, le clergé de la ville après s'être vu longtemps partagé d'opinions sur le choix d'un successeur, se réunit dans la nomination qu'il fit de lui pour l'établir pasteur de cette Église. Lorsqu'on vit que les vœux du peuple tendaient aussi à la même chose, on eut recours à l'autorité du roi Childebert III, à qui l'on représenta que l'on n'avait pu trouver un homme plus mort aux passions du siècle et mieux affermi dans la vie spirituelle que l'abbé de Saint-Pierre le Vif. Il fut aisé d'avoir l'agrément du prince qui approuva un choix où il se persuadait que l'on avait suivi l'inspiration du Saint-Esprit. Le peuple de Sens qui avait employé inutilement jusque-là les prières et les larmes même pour vaincre la répugnance d'Ebbes, se voyant appuyé de la volonté du roi, commença à mêler quelques menaces parmi ses conjurations. De sorte que le saint Abbé fut obligé de céder à la violence, et de consentir à son ordination. L'épiscopat ne changea rien à ses mœurs et ne lui fit rien perdre de son humilité. Il conserva partout l'esprit de pauvreté et de pénitence dont il s'était revêtu dans le cloître. Il se donna tout entier aux œuvres de la charité pastorale, travaillant avec zèle et vigilance à rétablir dans sa ville et son diocèse la pureté de la foi, des mœurs et de la discipline de l'Église. Les pauvres trouvaient en lui un père plein de tendresse, qui pourvoyait à tous leurs besoins ; les veuves et les orphelins, un défenseur qui les protégeait ; les personnes affligées, un consolateur qui adoucissait leurs maux. Il se regardait au milieu de son clergé comme le plus simple des ecclésiastiques, et ne se distinguait que par sa vertu et par l'exercice de ses fonctions. Il était affable à tout le monde, accessible aux petits comme aux grands.

Les Sarrasins qui avaient établi leur domination en Espagne, étant entrés en France avec une puissante armée l'an 732, ne se bornèrent point au Languedoc ni à l'Aquitaine, comme ils avaient fait dans leurs incursions précédentes. Ayant pris Lyon et Avignon, ils passèrent dans la Bourgogne, et s'étant rendus les maîtres de Mâcon et de Châlons, de Besançon, de Dijon et d'Auxerre, ils vinrent assiéger la ville de Sens. L'évêque du lieu fut un boulevard qu'ils ne purent rompre. Il rendit lui seul tous leurs efforts inutiles par sa prudence et sa généreuse conduite, ne faisant point difficulté de joindre la force des armes et les autres moyens humains que la piété peut permettre, aux prières continues qu'il offrait à Dieu pour la délivrance de son peuple. Durant le cours du siège, il ordonna un jour d'ouvrir les portes de la ville, comme s'il en eût abandonné la défense. Ce fut un stratagème sous lequel il semblait laisser aux assiégeants la liberté d'y entrer, sans qu'on s'aperçût d'abord comment il devait leur ôter les moyens de s'en bien servir. Mais on n'en douta plus, lorsqu'on vit la dissension se mettre parmi les barbares. Car leur mauvaise intelligence les porta jusqu'à se battre et à tourner leurs armes les uns contre les autres. Ceux de Sens surent profiter de ce désordre, firent une sortie sur les Sarrasins, les obligèrent de lever le siège, et s'enrichirent de leurs dépouilles.

Saint Ebbes après avoir établi le bon ordre dans son diocèse et l'avoir fait jouir d'une paix solide, voulut aller se reposer de ses travaux dans une solitude où il pût se procurer le calme nécessaire pour vaquer à la contemplation divine. Il se retira dans l'ermitage d'Arce, à six lieues environ de la ville de Sens; mais il n'abandonna point les fonctions de sa charge : il sortait de sa retraite le samedi pour se rendre le dimanche dans sa cathédrale, où, après avoir célébré le sacrifice, il prêchait et donnait ensuite la bénédiction à son peuple. On ne sait si dans la suite il fit une démission véritable de son évêché, mais on est assuré qu'il n'était plus évêque en 743. Quelques-uns mettent sa mort en 743 le 27 août, auquel on fait sa fête dans le diocèse de Sens. Son corps fut porté dans l'abbaye de

Saint-Pierre le Vif, et enterré dans la chapelle de la très-sainte Vierge auprès de ses deux sœurs Léothérie et Ingoare, qui s'étaient consacrées à Dieu, et qui avaient donné leurs biens à cette église. Il fut levé de terre l'an 1034, ou plutôt dès l'an 970, et renfermé dans une châsse d'argent par l'archevêque Sevin et l'abbé Rainard, qui détacha quelques-uns de ses doigts, que ce prélat voulait envoyer à l'abbaye de Saint-Père de Melun qu'il avait rétablie. Le reste des Reliques du Saint s'est toujours conservé dans Saint-Pierre le Vif, hors la tête que l'on voit dans l'église des Célestins de Mantes en Vexin. La fête de sa translation est marquée au 15 février dans le Martyrologe de France, où l'on en indique encore une autre le 20 mars, conjointement avec celle de saint Géric son prédécesseur, sous le nom de simple commémoration.

SAINT MALRUBE,

MARTYR.

Malrube était, au xi^e siècle, un pieux ermite, qui vivait solitaire dans la province de Merus, au nord de l'Angus en Écosse. Les Norwégiens, encore pour la plupart idolâtres, faisaient souvent des invasions en Écosse où ils se conduisaient en pirates. Plusieurs fois en apprenant leur apparition il avait pris la fuite. Mais il se reprocha ensuite cette prudence en se représentant qu'il devait au lieu de les éviter, leur ouvrir les yeux de la foi et chercher à les convertir. Il apprit donc quelque peu leur langue, et lorsqu'ils reparurent dans sa province il leur prêcha l'Évangile. Là il eut ce qu'il désirait; les pirates le massacrèrent et lui ouvrirent les cieux vers l'an 1040. On l'honore le 27 août.

SAINT GÉBHARD II,

ÈVÊQUE DE CONSTANCE.

Saint Gébhard est le deuxième de ce nom qui brilla sur le siège de Constance. Il était fils d'un comte de la Souabe, et ce fut dans l'école du chapitre de Constance qu'il fit de savantes études et que ses progrès dans la vertu le signalèrent. Il était

en tout un modèle, et saint Conrad alors évêque de cette ville, vit en lui un homme digne de le remplacer. Il le fit chanoine de son église, le chargea de fonctions qu'il remplit dignement, et il dit à son clergé qu'il voyait en Gébhard celui qui devait lui succéder. Il le traitait avec une affection toute paternelle. Cependant saint Conrad mourut en 976, et il eut pour successeur immédiat un ecclésiastique nommé Grancinolf. Mais il ne siégea pas longtemps, car en 980 on voit Gébhard sur le siège épiscopal de Constance, où ses vertus et sa charité infatigable lui gagnèrent tous les cœurs. Il employa ses grands biens à bâtir auprès de sa ville l'illustre abbaye de Petershausen, dont le saint Pape Grégoire V vint consacrer l'église en 996. Saint Gébhard béni de tous survécut peu à cette solennité, et Dieu l'appela à lui dans la dix-septième année de son épiscopat, le 27 août de cette année 996.

LE BIENHEUREUX JACQUES CRESCENS,

DISCIPLE DE SAINT HYACINTHE.

Lorsque saint Hyacinthe partit pour ses missions du Nord, il confia le soin des Religieux qu'il avait formés au plus zélé de ses disciples, qui était le bienheureux Jacques Crescens, du couvent de Cracovie.

A son retour des contrées les plus reculées du Nord, saint Hyacinthe n'eut que de très-humbles actions de grâces à rendre à Dieu, de l'état où il trouva sa religieuse communauté de la Trinité et les autres pieux établissements qu'il avait faits, tant dans la ville, que dans le diocèse de Cracovie. Le zèle et la vigilance de Jacques Crescens avaient augmenté celle-là de plusieurs bons sujets, et il s'était ensuite servi à propos de leur ministère, pour entretenir ou perfectionner ceux-ci et pour les multiplier. Tous ses Religieux sous sa conduite, se dévouaient d'autant plus volontiers au travail, qu'ils avaient le plaisir de le voir toujours le premier, et dans les pratiques régulières et dans les périls ou les fatigues de l'apostolat. Son exemple ranimait leur ferveur et sa fermeté, lorsqu'il s'agissait des intérêts de la foi ou de l'honneur de l'Eglise, inspirait du courage aux plus timides.

Dès l'année 1243, lorsque saint Hyacinthe recommença ses courses apostoliques, pour porter la lumière de l'Évangile à de nouveaux peuples ou pour affermir dans la foi ceux à qui il l'avait déjà prêchée, Jacques Crescens partagea avec lui tout le poids de ces longues et pénibles missions. Il travaillait dans la grande Russie ou la Moscovie, vers l'an 1245, et on croit que ce fut principalement par ses soins que la nation des Russes, mieux instruite des vérités de notre foi, voulut entrer dans la communion de l'Église romaine. Daniel, un des plus puissants et des plus distingués entre les souverains du pays, envoya des ambassadeurs et des lettres au Pape, pour demander d'être réuni, lui et son peuple, au Saint-Siège. Cette démarche fut si agréable au Souverain Pontife, qu'il nomma un légat apostolique pour consommer cette grande affaire. Et parce que le prince Daniel pouvait servir utilement la religion contre les efforts des infidèles, le Pape Innocent IV, pour l'attacher à l'Église par de nouveaux bienfaits, lui donna le titre et la couronne de roi. Ceci arriva en 1246. Les suites, il est vrai, ne répondirent point aux grandes espérances que la conversion de ce prince avait fait concevoir. Son changement, assez connu par les reproches que lui fit depuis Alexandre IV, ne put qu'affliger sensiblement notre zélé prédicateur, qui continuait à porter ailleurs les paroles du salut, et à procurer aux nouveaux chrétiens tous les secours spirituels, dont ils pouvaient avoir besoin. Bzovius prétend qu'il avait établi des couvents de son Ordre parmi tous ces différents peuples, auxquels il annonça l'Évangile, depuis le Mont-Crapak en Pologne, jusqu'au Pont-Euxin ou à la mer Noire. Il est certain, qu'il a été toujours considéré comme le digne coopérateur de saint Hyacinthe, dans la fondation d'une grande province, d'où on a vu sortir tant de saints évêques et un nombre presque infini de zélés prédicateurs de la foi. Dans la suite des temps, les Tartares, les Sarrasins, les Grecs schismatiques et enfin les luthériens, ont détruit la plupart de ces sanctuaires de piété. Mais la Providence en a conservé quelques-uns, où la mémoire et le nom de Jacques Crescens sont encore en bénédiction.

Ce fut en continuant à combattre les œuvres de Satan et à

prêcher le nom de Jésus-Christ, que cet homme véritablement apostolique termina sa glorieuse carrière. La vivacité de sa foi parut surtout dans ses derniers moments, et sa confiance en la miséricorde du Maître qu'il avait servi avec une fidélité si persévérante, en inspira à ses Frères, qui devaient être les héritiers de son esprit, et les successeurs de son apostolat. On ne nous a point appris le jour ni l'année de sa mort, que nous croyons pouvoir placer vers l'an 1272.

Les auteurs ecclésiastiques remarquent sur la même année un événement qui mérite d'être rapporté ici : il n'est point étranger à notre sujet. Parmi les Religieux qui, dans la communauté appelée de la Sainte-Trinité à Cracovie, travaillaient à leur propre perfection, il y avait trois frères utérins à qui saint Hyacinthe avait donné dans un même jour l'habit de son Ordre ; ils étaient par conséquent, ou du moins ils s'étaient trouvés pendant quelques années sous la direction de Jacques Crescens, et leur rare piété faisait honneur à un tel maître. Plus unis encore dans la charité de Jésus-Christ que par les liens du sang ou par la profession de la même Règle, les trois Frères marchaient d'un pas égal sous les yeux du Seigneur, dans la voie de ses commandements. Tous les jours ils renouvelaient leurs saintes résolutions, et leur avancement dans la pratique de la vertu, répondant à l'ardeur de leurs désirs, ils goûtaient toutes les douceurs et éprouvaient tous les avantages d'une union si chrétienne.

Rien n'avait été capable de l'affaiblir ou de la diminuer pendant leur vie, et la mort bien loin de la rompre, la rendit à jamais indissoluble. Ces innocentes victimes de la charité et de la pénitence étaient un fruit mûr pour le ciel. Dieu voulut finir en même temps leur carrière et leur donner la même couronne. Le Jeudi-Saint de l'année 1272, après avoir fait la communion pascalle, pendant que prosternés devant le saint autel, ils répandaient leur cœur en actions de grâces, ils s'endormirent doucement dans le Seigneur, et passèrent des travaux de cette vie au repos de l'éternité.

Cependant une mort aussi extraordinaire frappa extrêmement tous les esprits. On craignit où il n'y avait pas lieu de craindre,

et les grands exemples de sainteté que ces jeunes Religieux n'avaient cessé de donner, dans toute la suite d'une vie très-pure et toujours sans reproche, ne purent empêcher que l'on ne regardât leur fin comme tragique. On n'osait d'abord condamner d'hypocrisie la piété des Serviteurs de Dieu, dont on avait été longtemps édifié, qui s'était soutenue dans les épreuves et qu'on n'avait jamais vu se démentir. Malgré tous ces favorables préjugés, les timides réflexions de quelques-uns se communiquèrent bientôt aux autres. Les soupçons, la crainte ou le trouble allèrent si loin, qu'on se détermina enfin à refuser les prières de l'Église et les honneurs de la sépulture à ceux que le Ciel avait déjà couronnés. On se contenta de cacher leurs corps dans une terre profane.

Mais Dieu ne laissa pas longtemps ses amis sous cette espèce d'anathème. Il manifesta leur gloire et en multiplia les preuves d'une telle manière que tous les doutes furent dissipés. La tristesse et la frayeur ayant fait place aux applaudissements publics et à une joie universelle, ces saints corps furent transportés avec une pompe religieuse dans la chapelle qu'on appelait alors des Trois-Rois, et qui est consacrée aujourd'hui sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire. L'Église de Cracovie, qui écrivit dès lors cet événement, nous a conservé les noms de ces trois Religieux, dont le plus ancien était prêtre, le second n'était encore que diacre et le troisième sous-diacre. On peut inférer de là qu'ils s'étaient consacrés à Dieu dès leur plus tendre jeunesse, puisque saint Hyacinthe qui leur avait donné l'habit de Religieux, était mort depuis quinze ans, c'est-à-dire le 15 août 1257.

(TOURON.)

SAINT HUGUES DE LINCOLN,

ENFANT MARTYR.

Un enfant de Lincoln, appelé Hugues et fils de parents chrétiens, fut rencontré à quelque distance de sa ville par un groupe de juifs qui l'entraînèrent dans un bois. Il avait onze ans. Ce fut pour eux une proie. A l'inspiration du plus apparent d'entre eux, qui se nommait Joppin, ils lui crachèrent au visage, lu

coupèrent le nez et la lèvre supérieure, lui cassèrent les dents et le battirent de verges. Après quoi, en haine de Jésus-Christ, ils firent une croix, y attachèrent leur victime, et l'un d'eux lui perça le côté avec un grand couteau bien aiguisé dont il se fit une lance. Le voyant mort, ils l'enfouirent dans un fossé et couvrirent de débris le petit Martyr. C'était le 27 août de l'an 1255. Mais un bûcheron, caché dans les rameaux d'un arbre touffu, avait vu ces horreurs; il les dénonça. Les coupables furent arrêtés, et ce crime fit tant de bruit que le roi Henri III voulut que le Parlement jugeât les assassins. La séance de justice eut lieu à Réading, et les criminels subirent leur sentence qui les condamnait à être liés par les pieds à de jeunes chevaux, qui les entraînèrent jusqu'à ce qu'ils fussent brisés et broyés. Puis leurs restes furent attachés à des gibets.

LA VÉNÉRABLE MÈRE DE BAVOS,

FONDATRICE DES BÉNÉDICTINES DU SAINT CŒUR DE MARIE.

La vie de la vénérable Mère de Bavos a été un de ces dons que le Ciel fait de temps en temps à la terre pour la gloire de son nom, pour l'édification de son Église, pour le salut d'un grand nombre, et qui pour le bien de la religion devraient demeurer des siècles. Elle naquit en Savoie le 2 juin 1768, de parents encore plus distingués par leur piété que par leur noblesse. Comme un nouveau Zacharie, le vénérable prêtre qui la baptisa, déclara que cette enfant de bénédiction serait un jour une fervente épouse de Jésus-Christ, et retracerait l'illustre Thérèse dont elle reçut le nom.

Elle crût en grâce et en sagesse pour la consolation de ses parents qui ne négligèrent rien pour lui inspirer dès sa tendre jeunesse des sentiments d'une piété solide, de dévotion à la très-sainte Vierge, et de compassion pour les pauvres. Dieu l'enrichit des dons de l'esprit et du cœur qu'elle employa plus tard pour sa gloire. La vertu était dans la jeune Thérèse revêtue de tous ses charmes. Elle avait l'art de gagner les cœurs par l'attrait de sa douceur, et on aurait pu dire d'elle comme de son admirable compatriote, François de Sales : « Tout plaît, tout attache dans

cette noble enfant de la Savoie. » On remarquait dans elle un grand amour pour la prière ; elle allait tous les jours , avec sa pieuse mère, assister à l'auguste Sacrifice de nos autels, sans que le temps le plus rude pût jamais l'en détourner, et jamais l'obéissance ne lui parut plus difficile que lorsqu'on la privait d'assister aux divins mystères. A l'âge de dix ans, ses pieux parents, dont elle était l'idole, durent s'en séparer pour la confier aux religieuses Ursulines de Grenoble. Un extérieur agréable joint à un air de grandeur, de raison précoce, tempéré par une extrême douceur, lui mérita l'affection de ses compagnes et de ses maîtresses ; ses progrès dans la piété et dans les connaissances convenables à une jeune personne ne démentirent pas les espérances qu'on avait conçues. Elle obtint le même succès dans les arts de pur agrément.

A peine âgée de quinze ans elle dut quitter une maison où elle laissa les plus précieux souvenirs, parce qu'elle y avait été l'objet de l'estime générale et de l'affection la plus tendre. Elle parut dans le monde avec tous les agréments qui peuvent y faire briller. Une autre aurait attaché du prix aux suffrages qu'elle y obtint dès les premiers pas qu'elle y fit, une sagesse prématurée les lui fit mépriser, et à l'aurore de la vie elle connut ce que le plus sage des rois n'avait compris qu'à la fin de la sienne, que tout sur la terre n'est que vanité. Aussi déclara-t-elle courageusement l'inviolable résolution où elle était de se consacrer à Dieu en renonçant à tous les avantages que le monde pouvait lui offrir.

Ses parents étaient tous d'une foi trop vive et d'une piété trop sincère pour s'opposer à cette généreuse résolution ; mais qu'il en coûta à leur tendresse ! Elle se rendit à l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, où elle avait deux de ses tantes religieuses. Un grand nombre de princesses, renonçant aux pompes terrestres, s'y étaient consacrées à Dieu. Cette maison n'était ouverte qu'aux filles de haute naissance. Quoique à cette époque la règle de Saint-Benoît n'y fût observée qu'avec une grande mitigation, cependant on y observait une régularité très-exacte, et la clôture y était gardée avec édification ; le jansénisme n'y pénétra jamais.

M^{lle} de Bavos commença son noviciat le premier du mois de mai 1786 ; dès ce temps d'épreuves elle fut un modèle de perfection, et celles qui l'avaient connue à cette époque disaient longtemps après : « Elle a toujours été une sainte. » La vêtue eut lieu le 26 octobre, et on lui donna le nom de Placide. La ferveur, le zèle pour tous ses devoirs, une exactitude qui ne se trouva jamais en défaut, furent les vertus qu'on remarqua pendant son année de probation, année qui lui parut la plus longue de sa vie, tant était vif et ardent le désir qu'elle éprouvait de consommer son sacrifice, et de sceller de ses vœux le contrat que son cœur avait déjà fait avec le céleste Époux. Elle se consacra irrévocablement à Dieu le 27 novembre 1787. Ce jour, qui mit le comble à la joie de son cœur, fut toute sa vie un jour solennel consacré à la reconnaissance.

Elle fut aussitôt chargée d'emplois de confiance, et elle commença dès lors l'essai de ce qu'elle devait accomplir un jour avec tant de succès pour le salut des âmes. Quoique timide à l'excès, elle savait par ses efforts tout entreprendre pour la gloire de Dieu : sa magnifique voix que la culture avait embellie était un des ornements du chant de la vaste église de Saint-Pierre ; mais il lui fallut longtemps pour vaincre sa timidité qui la rendait tremblante. Elle s'appliqua surtout à correspondre fidèlement aux inspirations de l'Esprit-Saint, ce qui la fit marcher à grands pas dans la voie de la ferveur. Elle faisait ses délices de la récitation de l'office divin, et lors même que le Souverain Pontife eut fait remplacer le long office des Bénédictines par celui de la très-sainte Vierge, elle continuait à faire de son ancien bréviaire la nourriture de son âme. Son amour pour la Règle lui faisait éprouver beaucoup de peine de la mitigation qui s'était introduite ; elle soupirait avec ardeur pour une vie plus parfaite, elle saisissait toutes les occasions pour pratiquer la vie humble et austère du grand patriarche de l'Occident. Elle ignorait alors qu'elle dût être bientôt arrachée de l'autel dépositaire de ses serments, et que plus tard elle serait choisie par le Seigneur, comme autrefois Néhémias, pour faire naître la postérité de Saint-Benoît.

Ce fut dans le courant du mois d'octobre 1792, que les commissaires de la Convention forcèrent les portes de la royale abbaye, et intimèrent à M^{me} de Montenord, qui en était abbesse, l'ordre de l'évacuer dans vingt-quatre heures. Quelle douleur et quelle consternation produisit un ordre si inhumain ! M^{me} de Bavos n'avait que vingt-quatre ans ; sa foi, sa piété, sa rare prudence lui servirent de guide. Elle sut triompher de tous les genres de séduction. Elle comprit qu'il ne fallait pas seulement souffrir pour la foi, mais qu'il fallait repousser des propositions infâmes. Elle se retira avec une autre religieuse et celle de ses tantes qui vivait encore, mais que le chagrin entraîna bientôt dans la tombe. Des visites domiciliaires se faisaient dans Lyon avec la plus grande sévérité, les prisons se remplissaient de malheureuses victimes qui devaient être immolées. M^{lle} Louise de Bossan, Bénédictine de Saint-Pierre, âgée de soixante ans, confessa généreusement sa foi. M^{me} de Bavos lui envia le bonheur de partager sa couronne. Le plus ardent de ses désirs eût été de donner sa vie pour Jésus-Christ. Il y avait à peine un an qu'elle avait été chassée de son saint asile, qu'elle fut découverte par les délégués des clubs dans le réduit qu'elle avait choisi, et elle fut conduite aussitôt dans la grande prison de la ville, avec la religieuse qui était avec elle. Dès ce moment elle fut au comble de ses vœux. Elle se prépara à faire le grand sacrifice. Huit jours après elle comparaisait devant le comité et subissait l'interrogatoire ; elle fut transférée dans la prison de Bicêtre ; c'était au commencement de février 1794. Elle fut là avec ce qu'il y a de plus infâme, avec des êtres pervers par le vice ; mais elle fut consolée en y rencontrant plusieurs religieuses et un saint prêtre. Le supplice de M^{me} de Corbeau, autre religieuse professe de Saint-Pierre, âgée de trente-huit ans, ne fit qu'augmenter le désir ardent qu'elle avait de mourir pour la cause de la religion ; elle fut au comble de ses vœux quand elle apprit le 29 juillet 1794, qu'elle devait être traduite le lendemain devant le tribunal révolutionnaire et que son nom était écrit parmi les victimes qui devaient périr le 30. Mais à cette heure Robespierre avait déjà reçu le châtimement de ses crimes. A cette nouvelle, les prisons

s'ouvrent, non plus pour conduire les prisonniers au supplice, mais pour leur donner la liberté et la vie. M^{me} de Bavos se retira dans une modeste maison pour y vivre inconnue, pour ne s'occuper que de Dieu seul, partageant son temps entre la prière, les lectures, les occupations utiles. C'est alors qu'elle eut un songe mystérieux, dont les circonstances s'accomplirent à la lettre dans la suite de sa vie.

Peu de temps après se présenta à elle M. Magdinier, connu sous le nom du P. Eustache, dans lequel elle reconnut au premier abord le vénérable prêtre qu'elle avait vu en songe. M. Magdinier était un Chartreux des plus fervents, qui, ayant été chassé du cloître par la fureur révolutionnaire, s'était retiré à Sainte-Agathe, sa patrie, où il se livra, pendant les années de la Terreur, à des courses apostoliques ; on le vit parcourir nuit et jour, sous divers déguisements, des plaines immenses, des montagnes escarpées, sans que ni l'intempérie des saisons, ni la difficulté des chemins, ni les dangers qu'il courait pussent jamais ralentir son zèle. Heureux lorsque, au péril de sa vie, il avait pu consoler un mourant, en lui administrant les derniers secours de la religion, baptiser un enfant, ou en disposer d'autres à la première communion.

Attentif à tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes, le P. Eustache résolut de réunir autant de religieuses qu'il pourrait pour se procurer quelques ressources pour l'instruction des enfants, et leur donner à elles-mêmes la facilité de vivre d'une manière plus conforme à leurs saints engagements, et la consolation d'avoir plus régulièrement les secours de la religion ; c'est dans ce dessein qu'il se rendit à Lyon, on lui indiqua M^{me} de Bavos, qui consentit à le suivre. Elle part, et en approchant de Sainte-Agathe, que domine la haute montagne de Tarare, elle reconnaît le pays qui lui avait été montré. Elle séjourna quelque mois à Pannière, petite ville voisine, qu'elle fut obligée de quitter à cause de son mauvais esprit ; elle vint à Sainte-Agathe, où du pain noir, du fromage, des pommes de terre furent longtemps sa seule nourriture. Un changement si subit dans ses habitudes la conduisit sur les bords de la tombe,

déjà elle avait reçu les sacrements des mourants, et l'on n'avait plus aucun espoir de la conserver, lorsque le Seigneur, qui la réservait pour d'autres épreuves, suscita une bonne femme qui lui procura un spécifique si efficace, qu'en moins de huit jours, le danger disparut entièrement avec l'hydropisie; elle a cependant conservé toute sa vie le germe de cette maladie, qui a été une occasion continuelle de souffrances.

Le propriétaire d'une pauvre chaumière, nommé Mayas, sa femme et sa fille avaient partagé avec M^{me} de Bavos leur chétive nourriture; la mère et la fille avaient eu pour elle les soins les plus assidus; elles furent heureuses de la voir revenir à la vie. Sa maladie leur fit de plus en plus connaître et admirer toutes les vertus qui ornaient sa belle âme; sa gaieté, sa douceur, son amabilité avaient porté le bonheur dans cette humble chaumière et le père Mayas était tout glorieux qu'une dame de Saint-Pierre se trouvât bien dans son pauvre réduit.

M^{me} de Bavos ne laissa passer aucune occasion de témoigner sa reconnaissance à ses charitables hôtes, et lorsque plusieurs années après la bonne Mayas, devenue veuve, venait la voir à Pradines, elle la recevait avec l'expression des sentiments les plus vifs: C'est ma nourrice, disait-elle, et elle l'embrassait avec une cordialité touchante.

Cependant le règne de la Terreur était un peu assoupi; les arrestations étaient devenues plus rares; les religieuses dispersées pensèrent à se réunir et à prendre des pensionnaires; la maison curiale leur fut cédée, les religieuses choisirent le grenier pour cellules; la neige, la pluie y tombaient avec abondance, et bien souvent à toutes les heures de la nuit on était obligé de transporter le lit d'un endroit dans un autre pour ne pas prendre un bain froid outre saison. Le plancher seul formait la couchette, une ou deux couvertures, selon que la température l'exigeait, remplaçaient la paille et le matelas, un sac de paille tenait lieu de chevet. Elles demandèrent bientôt un régime plus austère. Pour le lit on commença à se borner à la paille, quelque temps après elles obtinrent à force de supplications de le réduire à une planche nue, avec une couverture et un rouleau de paille

pour chevet ; on supprima l'usage du vin, puis de la viande. On fit après quelques essais de mets préparés à la trappiste, c'est-à-dire sans autre assaisonnement que le sel et l'eau, ce fut le régime pour la vie animale. L'usage de la chemise de laine fut la pratique qu'on se détermina le plus tard d'embrasser ; mais persuadées que le céleste Époux le demandait, on finit par le lui accorder généreusement.

Elles se livrèrent à l'instruction avec le plus parfait désintéressement et sans rien exiger. Sur les petites ressources que la Providence mettait à leur disposition, elles élevèrent de jeunes orphelines. Le contentement qu'elles ont constamment fait éclater en menant un genre de vie dont la seule idée fait frémir les mondains, détermina plusieurs personnes à se réunir à elles, ce qu'on n'accorda qu'après une rigoureuse épreuve. Leur nombre s'éleva bientôt jusqu'à vingt, outre les trois qui terminèrent leur vie de la manière la plus édifiante.

On introduisit aussi dans la maison de Sainte-Agathe l'usage des retraites. L'union la plus parfaite a toujours régné parmi ces bonnes filles, et leur a adouci toutes les peines de leur état. Persuadées que la charité, qui est la source de cette union, devait être non-seulement le fondement, mais l'âme de tout le régime de pénitence auquel elles se sont dévouées, elles punissent avec sévérité les moindres fautes contre la charité fraternelle en retranchant à celles qui s'en rendent coupables les communions que l'on aurait dans la semaine, plus ou moins souvent, selon les dispositions intérieures de chacune, et selon le profit qu'elles en retirent. L'habillement le plus simple, le plus humble, celui des vieilles femmes du pays, est celui qu'elles ont adopté de préférence comme le plus conforme au but qu'elles se proposaient, qui était d'imiter l'humiliation du Fils de Dieu dans la vie mortelle. De gros sabots pour la chaussure ordinaire, un habit de grosse laine blanche, une chemise de laine, un tablier noir et un mouchoir de toile blanche, avec une thérèse d'étoffe noire sur la tête, voilà leur costume tous les jours de l'année ; pour les jours de travaux elles prennent un tablier et un mouchoir qui craignent moins le sale que le blanc et le noir.

Tel fut le genre de vie auquel s'était condamnée M^{me} de Bavos dès 1797. Elle aurait pu perdre la vie par le martyre, elle voulut au moins la continuer par les exercices laborieux de la pénitence et devenir une victime d'expiation pour les crimes des hommes pour le salut desquels elle aurait donné mille vies.

La persécution qui s'était assoupie dans les grandes villes, se réveilla dans les campagnes avec une rage et une fureur qu'on n'avait point encore vues. Cette partie du Forez qu'habitait M^{me} de Bavos, devint le théâtre des plus horribles atrocités. Le crime de la commune de Sainte-Agathe était d'être la patrie de M. Magdinier et de lui avoir donné asile. Cinquante soldats furieux arrivent avec l'intention de l'emmener mort ou vif. Heureusement que leur projet ne fut pas si secret, qu'on n'eut le temps de soustraire à leur rage la victime du sang de laquelle ils étaient altérés ; pour se dédommager, après avoir commis les plus criantes hostilités chez les principaux habitants, ils prirent quatre religieuses ; ce fut le 17 février 1798 : on les emmena par un temps affreux et un froid très-rude ; elles furent obligées de faire à pied une partie du trajet pour arriver à Saint-Symphorien ; depuis le départ de Sainte-Agathe leurs habillements étaient restés mouillés, la neige les avait accompagnées, et le lendemain il avait fallu la fouler sous les pieds jusqu'à Saint-Symphorien, en s'y enfonçant jusqu'à mi-jambes ; deux jours après les gendarmes les conduisirent à Roanne où elles restèrent en prison, dévorées par la vermine. Les habitants s'empressèrent de leur envoyer de la nourriture. On leur fit subir un interrogatoire l'une après l'autre. Peu de jours après on les conduisit dans un tombereau à Montbrison, où on les jeta de nouveau en prison, dans une chambre basse occupée par quatre filles de mauvaise vie dont les propos révoltants et les chansons obscènes jointes à la brutalité du geôlier, les firent horriblement souffrir ; elles y passèrent quatre semaines n'ayant pour vivre que le pain et l'eau que l'on donnait aux prisonniers, et comme elles étaient arrivées tard le premier jour, elles ne purent avoir du pain que le lendemain au soir. On les fit comparaître de nouveau devant le district, et elles répondirent avec fermeté et cor

rage à toutes les questions qu'on leur adressa. Pour les renvoyer on voulait exiger d'elles qu'elles promissent de ne plus enseigner de ne plus fanatiser la jeunesse, elles répondirent : « Nous ne le promettons pas, parce que cela est contraire à la charité chrétienne. — Nous allons l'écrire, dit l'un d'eux, et vous le signerez. — Nous ne le signerons pas. — Elles répondirent toutes ensemble : Nous ne le signerons pas. » Le préfet, d'un ton de colère, dit : « Tout cela me paraît un foyer de fanatisme. »

Les juges passèrent dans un appartement voisin où ils s'entretenaient longtemps avec chaleur. Après un long débat un d'entre eux ordonna à la gendarmerie de reconduire les religieuses en prison. Quatre jours après on leur fit prendre de nouveau la route de Roanne; arrivée à Boen au moment où on sortait de Vèpres, la populace leur adressa des injures; on les fit descendre dans un noir cachot où elles avaient de l'eau jusqu'à mi-jambes; deux dames bienfaisantes leur firent descendre un peu de nourriture par un trou qui faisait pénétrer un peu de lumière dans cette prison obscure et, sur leurs prières, elles obtinrent de les garder pendant la nuit; elles arrivèrent le lendemain au lieu de leur destination. Quatre jours après on leur rendit la liberté. Un frère de M. Magdinier fut chargé de les accompagner à Sainte-Agathe. Aux prises avec les agents des clubs révolutionnaires, M^{me} de Bavos, ainsi que ses trois compagnes, anciennes Visitandines, montrèrent leur courage dans les souffrances et leur ardent désir de mourir pour la foi.

Elles rentrèrent dans leur paisible retraite dans le courant du mois de mai 1798, non pour y jouir des douceurs d'une vie aisée, mais pour continuer par les rigueurs d'une vie très-austère, le sacrifice qu'elles avaient fait d'elles-mêmes à leur céleste Époux. M^{me} de Bavos fut chargée du noviciat et des pensionnaires; rien ne pouvait mieux convenir à son zèle et aucune de ses Sœurs n'était aussi capable qu'elle de s'acquitter de ces deux emplois. Les jeunes enfants, mal logées et quelquefois mal nourries, ne s'en apercevaient presque pas, tant était grand le bonheur qu'elles goûtaient sous la direction de leur sage maîtresse. Elles le rappellent encore aujourd'hui avec attendrissement; les douces im-

pressions de piété et de vertu que ses exemples et ses paroles produisaient dans leurs âmes n'ont jamais été effacées. Leur confiance envers cette tendre mère était sans bornes, et leur docilité, fruit de leur amour, était la consolation de cette excellente mère qui cultivait ces jeunes plantes avec tant de soin et une douceur si maternelle. La petite communauté croissait de jour en jour, le presbytère ne pouvait plus suffire, les bonnes religieuses firent bâtir à côté une petite maison, et les greniers, qui continuèrent à servir de dortoirs aux religieuses, furent réparés.

Leur genre de vie fut approuvé par les vicaires généraux en 1801. Le libre exercice de la religion, qui eut lieu l'année suivante, acheva de consolider leur sainte institution, et elles la virent s'accroître rapidement, en sorte que la petite maison ne pouvait plus les contenir. M. Magdinier, qui regardait avec juste raison le rétablissement des Ordres religieux comme le moyen le plus efficace de cicatriser les plaies faites à la religion, voulant faire de cette maison, non-seulement un établissement religieux mais une Congrégation, acheta le château de Pradines, comptant sur la Providence pour en acquitter le prix. Il s'occupait de transférer la petite communauté dans ce nouvel asile, lorsqu'une ordonnance de M. Jauffret, grand vicaire de Lyon, vint renverser tous ses projets.

Le rétablissement de la religion en France, le besoin immense qu'avait la jeunesse d'instruction solide, faisaient déjà revivre de ses cendres, dans la ville de Lyon, une communauté, qui, avant les temps orageux, était entièrement consacrée à l'instruction des pauvres enfants de la ville. M. Jauffret sentit que des établissements de ce genre disséminés dans le diocèse répareraient les maux que l'irrégion y avait causés ; il ordonna donc que toutes les religieuses réunies en différents lieux, et que les filles mêmes qui s'étaient consacrées à l'instruction se réunissent aux Sœurs de Saint-Charles à Lyon, qu'elles prissent leur costume et leurs règles.

Cette ordonnance fut un coup de foudre pour M^{me} de Bavos. Son amour pour la sainte Règle qu'elle avait professée et qu'elle observait dans toute sa rigueur lui fit d'abord former le dessein

de quitter la France et de se retirer à la Valsainte en Suisse, mais son humilité et son obéissance cédèrent aux conseils de son directeur, elle renonça à son projet par l'effet d'une lumière surnaturelle. Il l'assura que le Seigneur avait sur elle des desseins qui se développeraient plus tard, et qu'il se servirait d'elle pour sa gloire. Au mois de mars 1804, elle se rendit à Lyon, où elle reçut l'habit de la Congrégation de Saint-Charles. Elle y était à peine depuis quatre semaines, qu'on décida qu'outre le noviciat de Lyon, il y en aurait un à Pradines dont elle serait la directrice; on s'y rendit dès le mois d'avril.

Le château de Pradines est sur la route de Paris à Lyon, à deux lieues de Roanne : il est bâti à mi-côte, sur un roc escarpé, qui a donné la facilité d'élever trois terrasses l'une sur l'autre; de superbes allées d'arbres, un bosquet, des vergers, de petites prairies sont enfermés dans la clôture; au bas serpente une petite rivière qui augmente les agréments de cette charmante solitude.

Au mois de juin suivant il y avait déjà dix-sept prétendantes, mais il fallut modifier le régime suivi jusqu'alors par M^{me} de Bavos; le pain noir de seigle dont on n'avait pas séparé le son le plus grossier ne pouvait suffire à de jeunes personnes. La maîtresse ne voulut pas d'autre adoucissement pour elle qu'une pailleasse très-dure au lieu d'une planche pour sa couche. Elle s'attacha ses enfants par les liens de la plus étroite charité. Une sainte gaieté et la ferveur des premiers siècles de l'Église brillaient dans ce nombreux noviciat. Animées par les exemples et les touchantes exhortations de leur pieuse maîtresse, toutes s'appliquèrent à marcher dans les voies de la perfection, de la pénitence, de l'abnégation la plus entière.

Les instructions de M^{me} de Bavos étaient vives et entraînantes, sa lecture même si douce et si touchante faisait les impressions les plus profondes; ses conversations particulières avaient un charme irrésistible, aussi était-ce un bonheur pour ses filles de passer quelques moments auprès d'elle : elle avait le don heureux de persuader et d'inspirer le courage qui entreprend tout; ce don lui était surtout nécessaire dans des circonstances où une

extrême pauvreté nécessitait une foule de privations ; on y manquait de tout ; M^{me} de Bavos fut souvent obligée de donner ses couvertures à ses enfants, et de ne garder pour elle que ses vêtements. Le château étant resté quelque temps sans habitants, l'air y était vicié ; dès le mois de juillet, des maladies de tout genre se déclarèrent et de vingt-cinq ou trente personnes dont se composait la communauté, il n'y en eut que cinq ou six qui n'en furent pas atteintes ; c'est à une religieuse hospitalière de Lyon, qui vint se réunir à la communauté qu'on dut le rétablissement de toutes les Sœurs malades ; l'expérience plus que les connaissances, l'avait rendue propre à exercer ce ministère si utile. Après avoir été délivrée de cette sollicitude, M^{me} de Bavos éprouva la plus grande peine en voyant partir M^{me} Lefort, son intime amie, supérieure de la maison, atteinte de maladies très-graves ; en voyant rappeler à Lyon la Sœur Perrin, Sœur de Saint-Charles, d'un rare mérite, dont la présence seule faisait la réputation du pensionnat ; d'être obligée de renoncer à la récitation de l'Office des Bénédictines, parce qu'elle se trouva obligée de présider toujours au chœur où on ne disait que l'Office de la très-sainte Vierge. Ce sacrifice lui coûta beaucoup de larmes ; son directeur la consola et lui dit avec l'accent d'un prophète : L'Office divin sera rétabli ici, il y sera chanté, et un jour viendra où vous l'y verrez célébrer comme vous le désirez. Dix ans après, cette prophétie se réalisa.

La mort presque subite de M. Magdinier parut devoir entraîner la ruine de la maison ; elle se trouvait sans ressource ; on n'avait payé le premier terme du prix d'achat que par le moyen d'un emprunt ; le deuxième allait échoir ; la communauté était dans l'impossibilité de faire honneur à cette dépense. M^{me} de Bavos se rendit à Lyon pour exposer à Monseigneur le dénûment où la maison se trouvait. Sa Grandeur la reçut avec bonté ; il fut frappé de son air de sainteté ; mais il remit à son conseil la décision de cette affaire : le conseil décida qu'il fallait supprimer cette maison et renvoyer les novices dans leurs familles ou au moins dans la maison-mère. M^{me} de Bavos se décida à passer en Suisse et à se retirer à la Trappe. M. Challeton, grand-vicaire,

fut chargé d'annoncer cette nouvelle : M. Challeton était un de ces illustres confesseurs de la foi exportés à l'île de Ré, qui a laissé dans le diocèse de Lyon un souvenir de talents et de vertus qui y rendra sa mémoire immortelle.

Arrivé à Pradines, témoin de la pauvreté, de la mortification, de la pénitence d'une communauté si nombreuse, il renonce à remplir la commission pénible qui lui avait été donnée ; il console ces religieuses plongées dans l'affliction, et de retour auprès de l'archevêque, après lui avoir rendu un compte exact de sa mission, il engage Sa Grandeur à faire l'acquisition de la maison. Cette marque des soins de la Providence fut le sujet de la plus grande joie dans la communauté, qui redoubla de ferveur pour en offrir à Dieu sa vive reconnaissance. M. Challeton leur donna un digne prêtre pour aumônier ; mais on ne ressentit pas longtemps les effets de son zèle et de sa charité, on eut le malheur de le perdre.

On ne saurait exprimer tout ce qu'il en coûtait à M^{me} de Bavos d'être agrégée à une communauté dont les rapports si fréquents avec le monde contrariaient son goût pour la retraite et son attrait pour la pénitence. Elle suppliait M. Challeton de lui permettre de se retirer, mais ce sage supérieur refusa toujours avec fermeté son consentement.

Le départ de la supérieure qui avait succédé à la Sœur Perrin, la somme importante dont elle crut pouvoir disposer, le mauvais choix qu'on fit des ecclésiastiques qui devaient remplacer le dernier aumônier décédé, causèrent beaucoup d'inquiétudes à M^{me} de Bavos et la laissèrent dans un grand embarras ; sa confiance en Dieu ne s'affaiblit pas cependant et elle ne cessa de donner des marques de sa charité et de sa bonté. La Providence vint encore récompenser sa vertu. M. Bast, le nouvel aumônier qu'on leur avait donné, lui ayant désigné une religieuse Ursuline qui dirigeait un pensionnat à Lyon comme très-propre à remplir ses vues, elle partit aussitôt et elle sut si bien lui exposer le bien immense qu'elle ferait dans sa maison, les avantages qu'elle y trouverait pour elle-même ; sa physionomie expansive, ses instances pathétiques firent une impression si irrésistible sur

sa volonté qu'elle triompha de bien des difficultés et parvint à la faire partir le jour même.

Depuis que M^{me} de Bavos avait quitté l'austère régime qu'elle suivait à Sainte-Agathe, elle n'avait pas cessé de soupirer après une vie plus parfaite : celle de la Trappe était encore l'objet de ses désirs. Un nouveau directeur, religieux Chartreux qu'on lui avait choisi, lui ayant fait entrevoir la possibilité d'établir à Pradines l'observance de la Règle du saint Patriarche de l'Occident, elle travailla avec lui à préparer l'exécution d'un projet si glorieux à Dieu, et si avantageux à une multitude de vierges chrétiennes.

Un des premiers moyens était de disposer les pierres vivantes de ce nouvel édifice. M^{me} de Bavos, en dirigeant les novices, remarquant celles qui étaient attirées à une vie plus intérieure et plus pénitente, les gardait à Pradines comme étant propres à son dessein, et excitait en même temps dans le cœur de ses filles spirituelles un vif désir de mener une vie plus austère. Il n'y en avait pas une d'elles qui ne désirât ardemment de faire les vœux de religion et de se consacrer à Dieu par une profession authentique. Les Sœurs de Saint-Charles ne faisaient que de simples promesses. La disgrâce du cardinal Fesch, archevêque de Lyon, leur procura ce bonheur ; en revenant de Paris il s'arrêta trois jours à Pradines : les Religieuses les plus anciennes profitèrent de sa présence pour solliciter cette faveur, ce qui leur fut accordé ; et dès le lendemain il reçut lui-même les vœux de toute la communauté. L'archevêque conçut dès ce jour une haute estime pour M^{me} de Bavos, et il résolut de se servir d'elle pour convertir la congrégation de Saint-Charles en congrégation religieuse, en y établissant des vœux. Ce projet ayant été approuvé par son conseil, il en fit part à M^{me} de Bavos ; elle s'en défendit longtemps ; elle dut céder à la volonté du prélat, et le cardinal chargea un de ses grands vicaires d'annoncer cette nouvelle aux Religieuses de Pradines, qui étaient loin de s'attendre à un coup si terrible. La désolation fut si grande qu'on crut nécessaire de hâter les préparatifs et de précipiter le départ de celle qui faisait couler tant de larmes pour éviter une scène trop attendrissante ;

on choisit le milieu de la nuit pour dérober cette mère chérie à ses enfants.

M^{me} Bédor qui la remplaça était une personne de mérite, mûrie par l'expérience et pleine de piété; une longue maladie et de grandes souffrances l'enlevèrent bientôt à la communauté.

M^{me} de Bavos eut à lutter continuellement contre l'esprit de contradiction qu'elle rencontra dans la maison de Saint-Charles. À peine arrivée, elle écrivit à ses filles de Pradines pour leur témoigner la peine qu'elle avait éprouvée de cette dure séparation; et pour les consoler, dans la touchante lettre qu'elle leur écrivit, elle leur rappelle les paroles qu'elle leur répétait souvent : « Bonnes et fidèles servantes, vous avez été fidèles dans les petites choses; entrez dans la joie de votre Seigneur. »

Les Sœurs de Saint-Charles préférant leurs usages, leur manière de vivre, ne pouvaient souffrir aucun changement, ni consentir à faire des vœux. Établie maîtresse des novices, elle avait à diriger cinquante ou soixante prétendantes; elle leur inspira l'esprit intérieur, leur apprit à joindre l'office de Marie à celui de Marthe, et leur faisait sentir le bonheur d'une âme qui est toute à Dieu. Les novices ne se lassaient point de l'entendre; les jeunes sœurs se joignirent à elles; les plus anciennes, qui avaient honte d'entrer chez M^{me} de Bavos pendant le jour, allaient la consulter pendant la nuit.

Pour entretenir l'esprit de régularité et de ferveur à Pradines M^{me} de Bavos allait visiter de temps en temps sa chère famille. Sa présence ramenait la joie dans son sein et un redoublement de piété. M^{me} de Bavos était depuis un an à la maison-mère de Lyon, lorsque eut lieu une assemblée générale des supérieures locales des sœurs de Saint-Charles; les voix furent partagées quand il s'agit de décider si on admettrait les nouveaux règlements ou si on conserverait les anciens. On décida que la maison de Lyon et celle de Pradines formeraient chacune une Congrégation indépendante, et on laissa toutes les Sœurs libres de demeurer à Lyon ou de se rendre à Pradines. Son Eminence désira cependant que M^{me} de Bavos con-

tinuât encore à diriger le noviciat ; elle se soumit avec sa douceur et son humilité ordinaires, mais elle eut tant à se plaindre des inconvenances qu'on commit à son égard, que Dieu, qui avait voulu donner un exercice à sa vertu, voulut mettre un terme à ses peines. Ce fut dans les premiers jours de décembre qu'elle fut rendue pour toujours à ses filles bien-aimées. M^{sr} l'archevêque n'ayant pu atteindre le but qu'il s'était proposé en laissant M^{mo} de Bavos diriger le noviciat de Saint-Charles, lui permit de retourner à Pradines. Grande fut la joie de la communauté, mais elle éclata quand M^{mo} de Bavos lui apprit qu'aucune de ses enfants ne la quitterait désormais et qu'on suivrait des règles approuvées par les Souverains Pontifes ; il ne s'agissait plus que de déterminer celle qui serait adoptée, le choix ne fut pas long, on n'en voulut pas d'autre que celle dont cette digne mère avait fait profession. Ainsi la Règle de Saint-Benoît fut proclamée à l'unanimité ; le généreux prélat donna à cette occasion à M^{mo} de Bavos une somme de cinquante mille francs prise sur ses propres deniers.

Déjà les armées des puissances étrangères se présentaient sur tous les points de la France ; M^{sr} Fesch ne se croyant pas en sûreté à Lyon, se retira à Pradines sur la fin du mois de janvier. Pendant les six semaines que l'archevêque resta dans cette solitude, il édifia constamment par sa piété et son abandon à la sainte volonté de Dieu ; quoiqu'il eût reçu l'avis que le lendemain matin un détachement d'Autrichiens devait se saisir de lui, il dormit la nuit comme de coutume ; on le décida cependant à s'enfuir. Quelques instants après, des soldats, au nombre d'une centaine, entrèrent dans la cour du monastère. On reçut honorablement les chefs, on distribua des vivres aux soldats, et ils ne causèrent aucune espèce de désordre. Le cardinal se rendit à Lyon, puis à Paris ; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il quitta la capitale, fut arrêté avec sa sœur Lætitia. Il demanda à aller à Pradines, où il demeura quinze jours sous la surveillance d'un officier hongrois et d'un soldat, et où il reçut le même accueil que pendant sa prospérité.

A l'avènement de Louis XVIII sur le trône, M^{mo} de Bavos

s'empessa d'exprimer au roi toute la part qu'elle prenait à cet heureux événement, et lui demanda l'autorisation d'ériger un monastère dans ses États sous la Règle de Saint-Benoît. Le roi lui fit répondre avec bienveillance qu'il recevait ses vœux et ses félicitations, que l'Ordre de Saint-Benoît était si connu, si ancien, si vénérable, qu'il verrait avec plaisir qu'il s'en relevât des maisons dans son royaume. Dès lors, on s'occupa des constitutions. M. Jacquemot, le supérieur, aurait voulu qu'on adoptât la Règle de Saint-Benoît avec la mitigation introduite dans presque toutes les abbayes des Bénédictines qui peuplaient la France avant la Révolution ; la pieuse Mère désirait au contraire se rapprocher le plus de l'institution primitive. L'autorité ecclésiastique consultée répondit : « Tout ou rien : observez la Règle de Saint-Benoît dans son entier, ou ne faites pas profession de la suivre. »

La prudente Mère crut nécessaire d'accoutumer successivement ses filles aux austérités de la Règle. On commença à la Noël 1815 de se contenter d'une paille pour lit. « Qui veut coucher cette nuit sur la paille comme l'Enfant Jésus, » dit M^{me} de Bavos ? Le scrutin se fit par manière de récréation. Le résultat fut que dès ce jour tous les matelas furent mis en dépôt dans un grenier. Dès les premiers jours de janvier 1816, on récita le bréviaire bénédictin. A mesure qu'on avançait dans la pratique de la Règle, les ferventes Religieuses désiraient d'en faire toujours davantage. Elles disaient d'abord Matines à jeun ; mais elles ne furent satisfaites que quand leur excellente Mère leur eut accordé de les dire à minuit, ainsi que le prescrit la Règle de Saint-Benoît. A la Pentecôte, elles substituèrent la laine au linge, sans se mettre plus en peine de l'incommodité qu'elles éprouveraient par les chaleurs de l'été, comme quand elles s'étaient contentées d'une paille au milieu de l'hiver. Quand leur chère Mère parlait d'arrêter leur ferveur et se rendait difficile d'acquiescer à leurs désirs, on lui disait : « Mais vous le faites, » et elle répondait : « Mais j'y suis habituée. » A l'entendre, on aurait dit qu'elle avait un corps tout différent des autres.

Quand les constitutions furent terminées, elles les reçurent

avec la même joie que les enfants d'Israël lorsqu'ils reçurent la loi du Seigneur.

M^{me} de Bavos n'avait eu jusqu'alors que le titre de supérieure; Monseigneur fut d'avis qu'elle prit celui d'abbesse et qu'elle en portât les insignes selon l'usage immémorial de l'Ordre.

Il ne manquait plus, pour constituer sur tous ses points un monastère de Bénédictines, que l'émission des vœux selon la Règle. Les Religieuses désiraient avec ardeur prendre les engagements, mais cette prudente Mère semblait toujours craindre que cette première ferveur se ralentit. Le grand vicaire, supérieur de la maison, y mettait toujours de nouvelles oppositions; mais M^{me} de Bavos s'étant adressée à M. Courbon, vicaire général, celui-ci, plein de vénération pour la pieuse fondatrice, appuya si bien sa demande au conseil archiépiscopal qu'il obtint la majorité des suffrages.

Ce fut le 21 octobre 1818 qu'eut lieu cette glorieuse consécration, qui fut un jour de joie, un jour de triomphe pour ces pieuses vierges. La digne Abbesse n'était cependant pas encore satisfaite; on n'avait point encore d'église intérieure, de parloir, et les étrangers entraient dans la maison pour entendre la Messe et pour les affaires du dehors. Avec le miraculeux secours de la Providence, on parvint à construire une église, des tours et toutes les constructions nécessaires pour obtenir la plus étroite clôture, telle que la prescrit le saint concile de Trente, et le 5 février 1828, M. le curé de Saint-Symphorien fut désigné par le conseil capitulaire pour présider la cérémonie. On célèbre tous les ans le jour anniversaire de ce jour solennel qui fut aussi glorieux pour la digne abbesse; elle vit le dernier sceau apposé à son œuvre sainte.

Il y avait à Lyon d'anciennes religieuses de l'Ordre de Saint-Benott, de différentes maisons; mais toutes, animées de l'esprit de leur saint état, désiraient finir leurs jours dans le cloître. Elles achetèrent le château de la Rochette, situé sur le bord de la Saône, à Cuire; elles pratiquèrent avec édification leur sainte Règle, mais l'âge avancé des religieuses et la mort de quelques-

unes menaçant l'avenir de la communauté, elles s'adressèrent à M^{sr} de Pins, qui proposa, en 1829, après en avoir conféré avec M. Challeton, son grand vicaire, de leur faire adopter les constitutions de celles de Pradines, et que M^{me} de Bavos donnerait une colonie à M^{me} de Peloux, prieure de la communauté de Cuire, ce qui fut agréé avec empressement par les deux supérieures. Depuis longtemps M^{me} de Bavos désirait ardemment faire une autre fondation ; elle regarda cette proposition comme la marque de la Providence qui voulait donner de l'extension à son œuvre.

Un voyage que M^{me} de Bavos fit à Cuire, en 1830, aplanit toutes les difficultés, et lui gagna l'affection de toute la maison. On se mit aussitôt à l'œuvre pour préparer les bâtiments qui devaient recevoir les Religieuses de Pradines, et quoique la Révolution de Juillet vint ralentir les dispositions nécessaires, dès le 17 octobre 1831, sept Religieuses de chœur, une sœur converse, deux sœurs de peine, quittaient Pradines, accompagnées de M^{me} de Bavos, de l'aumônier de la maison et d'une ancienne religieuse, et se rendaient dans le nouveau monastère.

M^{me} de Bavos avait attendu les derniers jours pour désigner celles de ses Filles qui devaient former cette colonie, quoique toutes fussent disposées à servir d'instruments à la Providence. Elles s'étaient préparées à ce sacrifice par une retraite ; on versa beaucoup de larmes, la séparation fut dure, la douleur amère, les adieux devaient être pour toute la vie. Parties à minuit, elles arrivèrent dans la nuit du même jour. Elles y furent reçues avec de grandes marques de joie. Le *Te Deum* fut entonné ; il était à peine terminé qu'une ancienne religieuse, qui n'avait pu se réunir à la communauté pour aller au-devant de leurs sœurs, commença le psaume cxxxii : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Le lendemain, M^{sr} l'archevêque-administrateur, venait exprimer à toutes la joie que lui faisait éprouver cette réunion et la confiance qu'il avait que le Seigneur la bénirait.

Après avoir passé huit jours au milieu d'elles, M^{me} de Bavos revint dans son monastère, au milieu de la nuit, pour éviter une nouvelle émotion aux religieuses dont elle se séparait ; mais

avant de partir, elle rédigea les plus sages avis sur la conduite qu'elles devaient tenir pour continuer à se rendre dignes de leur vocation et de la mission qu'on leur avait donnée : elle leur exprima les plus tendres sentiments, tout en leur donnant l'exemple du renoncement, du détachement et de la parfaite conformité à la sainte volonté de Dieu. La Sœur Sainte-Julienne, qui faisait partie de la colonie, avait été désignée pour supérieure.

Quoique l'absence eût été courte, M^{me} de Bavos arriva à Pradines au milieu des démonstrations de la tendresse la plus filiale. Persuadée qu'elle n'avait plus que peu d'années à vivre, elle se hâta d'en profiter en se conformant à cette maxime : « Que celui qui est saint se sanctifie encore ; que celui qui est juste se justifie encore. » Apoc., xxii, 11. Elle s'y conforma parfaitement en redoublant de zèle et de ferveur pour sa propre sanctification et en travaillant à la perfection de ses Filles. Elle fit ajouter deux grandes chapelles à l'église, elle fit peindre et orner le tout avec tant de goût qu'elle devint un objet de curiosité. Une grâce qu'elle avait ardemment désirée la combla de joie et de consolation. M^{sr} de Pins lui accorda la faveur d'aller la consacrer solennellement.

En 1828, M^{sr} Villecourt, alors vicaire de Meaux, puis évêque de la Rochelle, et enfin cardinal, conseilla à M^{me} Condamine, religieuse bénédictine, qui avait acheté l'abbatiale de Jouarre que la Révolution avait respectée, de se mettre en rapport avec M^{me} de Bavos pour relever de ses cendres cette célèbre abbaye. Les négociations ne purent avoir alors aucun résultat ; mais en 1836, elles furent renouées par la médiation d'un pieux laïque de Paris, M. Guiffrey, et quelques mois après cette affaire était arrangée. Le 16 avril 1837, M. Challeton, vicaire général de M^{sr} Pins, administrateur du diocèse de Lyon, écrivait à M. Satta, aumônier de Pradines : J'ai recommandé ce matin aux prières des Bénédictines de la Rochette (Cuires), la fondation de Jouarre, et pendant mon action de grâces, je me suis senti vivement pressé d'y travailler de toutes mes forces. J'étais à peine rentré dans mon bureau, et voilà Monseigneur qui m'apporte

lui-même la lettre de M^{sr} de Meaux et m'intime de la manière la plus énergique ses volontés pour la fondation et la restauration de Jouarre. En 1837, M^{me} de Bavos conduisait onze de ses Filles dans cette célèbre abbaye.

Soit que la vénérable abbesse connût sa fin prochaine, soit qu'elle eût été divinement inspirée, elle avait donné l'assurance qu'elle ne verrait pas la fin de sa soixante-onzième année. Elle fut vivement affligée à cette époque par la mort de deux jeunes Religieuses. Sa tendresse pour les vierges qui étaient sous sa direction était si grande qu'on ne peut se faire une idée de l'amertume dont son âme était abreuvée quand les jours de quelqu'une étaient menacés ; elle employait tous les moyens, outre les soins pour leur santé, vœux, prières, communions, pour retarder l'heure de la terrible séparation.

On voyait cependant ses forces diminuer chaque jour. Dès le commencement du Carême suivant, une toux opiniâtre donna de vives inquiétudes ; mais non-seulement cette sainte Mère ne voulut accepter aucun soulagement, elle ne voulut pas même user de dispense pour le jeûne et pour l'abstinence. Il serait difficile de déterminer ce qui a le plus contribué à ruiner son corps ou les austérités ou l'amour divin qui la dévorait. Depuis bien des années ses jeûnes et son abstinence étaient sans interruption ; ils étaient devenus plus sévères à mesure que sa santé s'affaiblissait. Après Pâques elle se trouva ruinée ; pendant plusieurs mois elle s'occupa de la préparation à la mort, et si son directeur avait voulu l'écouter, elle aurait été toujours en retraite. Quoique consumée par la fièvre, elle se rendait la première à tous les exercices de la journée et même très-souvent à Matines de la nuit. Comme on voit celui qui fait des fouilles pour trouver une mine d'or redoubler ses efforts quand il approche du trésor qu'il cherche, de même plus M^{me} de Bavos voyait s'avancer le terme de sa vie, plus elle s'efforçait d'acquérir des mérites.

Après quelques mois de langueur, le 27 juillet, ayant voulu encourager par sa présence la distribution des prix qu'on devait faire aux élèves, elle fut saisie d'un fort accès de fièvre, qui an-

nonça sa fin prochaine. Elle reçut les Sacrements avec les plus vifs sentiments de foi, de respect et d'amour. Rien n'égale la patience qu'elle montra, tout le temps de sa maladie, au milieu des plus grandes douleurs. Elle employait tous ses moments à des actes de piété et de résignation. Ses souffrances, sa faiblesse étaient telles, que six personnes pouvaient à peine la porter. Dans son délire, elle élevait sans cesse la main pour bénir ses enfants. Quand elle ne put plus leur parler, elle leur serrait la main ; quand elle ne put plus parler ni remuer, elle promena ses regards mourants sur ses chères filles. Enfin, le 27 août 1838, elle s'endormit du sommeil des justes.

M^{me} de Bavos fut un tableau vivant des vertus religieuses, et son cœur brûla toujours du désir de voir vivre, dans toute sa splendeur et sa ferveur première l'Ordre de Saint-Benoît. Le principe de toutes ses actions et la source où elle puisait son zèle brûlant étaient la vivacité de sa foi qu'elle alimentait sans cesse par la lecture des saintes Écritures. Elle recommandait sans cesse à ses filles le don de la foi ; elle attribuait avec raison à l'affaiblissement de cette vertu le peu de progrès des âmes religieuses dans la perfection de leur saint état. Elle aimait Dieu en tout et partout ; les moindres objets l'élevaient vers l'Auteur de tout bien et lui donnaient lieu d'admirer sa puissance, sa sagesse et toutes ses divines perfections. Sa vie tout entière fut, comme celle du juste, une vie de foi. Cet esprit de foi lui inspirait un respect profond pour toutes les décisions de l'Église et un sentiment de vénération pour ses ministres qu'elle regardait comme les anges de la terre et les représentants de Jésus-Christ. Sa foi, pour tous les mystères de notre sainte religion, les lui rendait pour ainsi dire visibles et sensibles. Tout en elle annonçait l'impression profonde qu'elle en recevait ; son air, son langage, l'expression de sa physionomie. Ainsi, dans les mystères de Jésus enfant, ses manières gracieuses, le coloris de son teint, ses paroles encore plus douces que d'habitude, manifestaient dans elle une joie pure, une renaissance spirituelle. Mais, au contraire, pendant la semaine sainte, une tristesse profonde était peinte sur sa personne et se communiquait à ceux qui l'ap-

prochaient. Ce n'était pas en vain que dans le cérémonial du vendredi saint, elle avait mis ce passage : « Quiconque ne s'affligera pas dans ce grand jour des expiations, méritera d'être exterminé du milieu de son peuple. » En ce jour, en effet, la consternation semblait régner dans le monastère. L'excellente mère ne manquait jamais de réunir ses filles, le matin, pour leur dire quelques mots d'édification. Mais l'affliction dont son âme était remplie les faisait expirer sur ses lèvres, elle gardait un morne silence, et ne parlait ensuite que pour prononcer des paroles lugubres et pénétrantes. C'était une fille qui pleurait la mort d'un père chéri ; on aurait presque pu lui adresser ces paroles que l'Église met dans la bouche de Marie dans l'excès de sa douleur : « Vous qui passez, voyez et regardez s'il est une douleur semblable à la mienne. » (THREN., 1, 12.) Mais l'Alleluia était-il chanté, elle semblait ressuscitée avec le divin Rédempteur, et elle inspirait à ses filles cette sainte jubilation.

La même foi la pénétrait d'une révérence profonde pour l'admirable sacrement de l'Eucharistie et d'un ardent amour pour la divine victime qui s'immole continuellement pour le salut des hommes. Tous les jours elle participait au divin Sacrifice, s'y préparait avec le plus grand soin et avec le respect dû à la Majesté suprême. La règle qu'elle donnait à la maîtresse des novices pour la participation à cette céleste nourriture était celle-ci : plutôt moins que plus. Tous les instants qu'elle pouvait dérober à sa charge, elle les passait aux pieds du Sauveur. C'étaient les délices de son cœur, c'était là qu'elle puisait les vives lumières qu'elle répandait ensuite autour de toutes celles qui l'entouraient.

La foi lui inspira la vertu de religion et l'embrasa d'un saint zèle pour tout ce qui a rapport au culte divin. Rien ne lui coûtait pour l'embellissement de la maison de Dieu dont le zèle pour sa beauté la dévorait. Elle veillait avec un soin particulier sur les cérémonies, le chant, la psalmodie.

Rien n'est indifférent à une âme animée de l'esprit de religion ; aussi les plus petits objets de piété excitaient son respect. Elle ne passait jamais devant les images de Jésus et de Marie sans

faire une inclination profonde, et elle recommandait à ses filles ces mêmes marques de vénération. Sa dévotion à la très-sainte Vierge ne cédait qu'à son amour pour Dieu. Elle l'avait prise pour sa protectrice spéciale, et elle éprouva d'une manière miraculeuse l'effet de sa puissante protection. Elle ne négligea rien pour établir solidement son culte parmi ses filles, Semblable aux anciens Israélites qui conservaient par l'institution d'une fête la mémoire des grâces qui leur avaient été accordées, elle conserva le souvenir de chacun de ces bienfaits qu'elle avait reçus par l'institution de pratiques particulières en l'honneur de la très-sainte Vierge. L'Époux de la très-sainte Vierge était aussi l'un des Saints en qui elle avait le plus de confiance et pour qui elle s'efforçait d'en inspirer. Elle aimait à prononcer ces paroles que l'Écriture met dans la bouche de Pharaon : « Allez à Joseph : *Ite ad Joseph* » (GEN., xli, 55), pour exhorter les personnes qui étaient dans la peine et dans le besoin de s'adresser à lui.

La confiance de M^{me} de Bavos au milieu des contradictions et des épreuves de tous genres dont sa vie fut continuellement remplie, ne fut pas moins ferme et inébranlable que sa foi avait été vive ; c'est elle qui lui inspira ce noble dévouement, cette intrépidité qui lui fit faire et souffrir de si grandes choses pour la gloire de Dieu et qui rendit sa vie si féconde en actes héroïques. Elle ne recula jamais devant la volonté divine ; plus elle se méfiait d'elle-même, plus elle était forte dans le secours qu'elle attendait d'en haut. En sorte qu'au milieu des plus grandes difficultés elle était sans hésitation et sans crainte. Elle disait souvent dans les circonstances épineuses où la mauvaise volonté des hommes était évidente : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » (ROM., viii, 31.) Et forte de sa confiance, elle demeurait ferme et impassible dans les circonstances les plus difficiles.

Cette espérance et cette confiance qu'elle lui inspirait entretenaient l'union habituelle de sa volonté à celle de Dieu, et en tout temps elle pouvait dire : « Je ne veux rien que ce que Dieu veut ; je ne vais pas seule, Dieu me conduit. » Elle prononçait souvent

ces paroles : « Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt. » (PSAL. LVI, 8.) De cette disposition habituelle naissait cette imperturbabilité qu'on remarquait dans son extérieur, même lorsque les circonstances ou les événements contrariaient le plus ses vues.

C'est le feu divin dont son âme était embrasée, qui lui inspira tant de bonnes œuvres, lui fit embrasser tant d'austérités, endurer tant de souffrances, supporter tant de peines et de contradictions pour la gloire de Dieu, et lui fit soupirer après le bonheur de verser son sang en signe de sa foi. Son cœur était un foyer de charité, source de ce zèle ardent qui lui inspirait tant de générosité et de dévouement, charité qui la rendit mère pleine de charité, de douceur et de compassion pour ses filles. Elle versait sur toutes le baume de la consolation, elle soutenait les faibles, elle était toujours prête à se sacrifier pour le prochain. La nuit comme le jour elle était à leur disposition. Elle était heureuse de leur bonheur, mais c'est surtout à l'égard des malades qu'elle exerça toujours la charité la plus tendre; elle ne négligeait rien pour leur soulagement, elle s'informait avec détail de leurs moindres indispositions. Les malades d'esprit étaient plus encore l'objet de ses sollicitudes et de ses soins; elle les écoutait sans se lasser pendant des heures entières. Si elle ne laissait passer aucune occasion de soulager les pauvres, les maux de leurs âmes la touchaient encore plus vivement; aussi invitait-elle ses filles à prier pour la conversion des pécheurs, à offrir leurs jeûnes, offices, communions, pour fléchir la miséricorde de Dieu en leur faveur.

Quoique le cœur de la digne Abbesse fût si brûlant de charité, il était le plus humble. Elle était si déflante d'elle-même qu'elle veillait sans cesse comme si elle n'eût encore fait que le premier pas dans le chemin de la perfection. Elle se croyait très-pauvre en vertus, et elle craignait excessivement le jugement de Dieu; elle aimait les humiliations : elle se plaisait dans les fonctions les plus basses et les plus viles. L'humilité la rendait douce et calme; dans les discussions elle écoutait et parlait peu; déflante d'elle-même, elle était toujours disposée à suivre l'avis des autres,

quoiqu'elle fût ferme comme le roc, et que rien ne pût la faire mollir, quand sa conscience, le bien de la régularité ou quelque autre grave motif exigeaient de la fermeté dans la résistance. Elle s'acquittait avec une sainte allégresse des occupations les plus communes, en pensant aux travaux de la vie cachée de notre tout aimable Sauveur.

Tout ce qui l'entourait, et ses habits mêmes respiraient l'humilité ; dans ses appartements rien d'inutile, et tout était simple. Ses vêtements lui plaisaient d'autant plus qu'ils étaient plus rapiécés, et il fallait lui faire violence pour lui en faire accepter de neufs.

Telle fut cette admirable Abbesse, dont Dieu se servit pour ressusciter en France l'Ordre de Saint-Benoît, qui fut pendant tant de siècles une pépinière de tant de Saints et de Saintes, et de tant de grands hommes ¹. (BADICHE.)

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Le 27 août 1187, victoire d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, remportée sur le rebelle Branam, par la protection de la très-sainte Vierge. Dans le péril où il était, l'empereur

¹ La maison mère ayant reçu plus de sujets qu'elle n'en pouvait contenir, a fondé, comme nous l'avons dit, d'autres établissements. Le premier est celui de Cuire, près Lyon. Il a été fait à la demande de M^{re} de Pins, en 1831. M^{me} de Bavos envoya dans cette localité huit religieuses de chœur et deux converses. Le personnel de cette maison se monte aujourd'hui, comme à Pradines, à cinquante religieuses de chœur et deux converses. Le second a été fondé à Jouarre-sur-la-Ferté, en 1837, à la demande de M^{re} Galard. M^{me} de Bavos y envoya douze religieuses de chœur et deux sœurs converses. Leur local est celui de l'ancienne abbaye. Le personnel de cette maison se monte aujourd'hui à trente-six religieuses de chœur et vingt sœurs converses. Le troisième a été fondé en 1839, à la demande de M^{re} de Villecourt. M^{me} de Sainte-Marie-Justine, qui a succédé à M^{me} de Bavos, décédée en 1838, a envoyé à Saint-Jean d'Angely six religieuses de chœur et deux sœurs converses. Le quatrième a été fondé en 1853, à la demande de M^{re} de Dreux-Brézé. M^{me} de Sainte-Marie-Justine a envoyé à Chantelle-le-Château, quatorze religieuses de chœur et cinq sœurs converses. Cette maison, qui est encore à son berceau, occupe un ancien prieuré qui, avant la Révolution appartenait à des moines génovéfains, et avait dépendu autrefois du château des princes de Bourbon.

Isaac fit apporter et placer l'image de la sainte Mère de Dieu sur les murs de Constantinople, du côté où il avait à craindre l'ennemi. Il rassembla dans son palais les moines les plus saints qu'il put trouver, pour y jeûner et prier. Il ne fut point frustré dans son espérance. Conrad, roi des Lombards accourut à son secours avec une armée, tua le tyran Branam, et délivra ainsi l'empereur Isaac et la ville de Constantinople du danger pressant qui les menaçait.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Capoue, dans la Campanie, fête de saint Ruf, évêque et martyr, de famille patricienne, qui fut baptisé avec toute sa famille, par saint Apollinaire, disciple de saint Pierre.

Au même lieu, saint Ruf et saint Carpophore, martyrs, qui souffrirent sous Dioclétien et Maximien.

A Tomes, dans le Pont, saint Marcellin, tribun, sainte Mamée, sa femme et leurs fils saint Jean, saint Sérapion et saint Pierre, martyrs.

En Sicile, à Lentini, sainte Euthalie, vierge, qui, parce qu'elle était chrétienne, fut frappée du glaive, par son frère Sermillien, et alla rejoindre son céleste époux.

¹ SEXTO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Romæ depositio sancti Josephi confessoris vitæ innocentia, et miraculis illustris, qui ad erudiendam pietate ac litteris juventutem, ordinem clericorum regularium pauperum matris Dei Scholarum piarum fundavit. — Capuæ in Campania natalis sancti Rufi episcopi et martyris, qui cum esset patriciæ dignitatis, a beato Apollinare sancti Petri discipulo cum universa familia baptizatus est. — Ibidem sanctorum martyrum Rufi et Carpophori, qui sub Diocletiano et Maximiano passi sunt. — Tomis in Ponto sanctorum martyrum Marcellini tribuni, et uxoris ejus Mannæ et filiorum Joannis, Serapionis et Petri. — In Sicilia apud Leontinos sanctæ Euthaliæ Virginis, quæ cum esset Christiana, a fratre suo Sermiliano gladio cæsa migravit ad Sponsam. — Eodem die passio sanctæ Anthusæ junioris quæ ob Christi fidem in puteum mersa, martyrium sumpsit. — Bergami sancti Narni, qui a beato Barnaba baptizatus, primus ab eo ejusdem civitatis episcopus est ordinatus. — Arelate sancti Cæsarii episcopi, miræ sanctitatis et pietatis viri. — Augustoduni sancti Syagrii episcopi et confessoris. — Papiæ sancti Joannis episcopi. — Ilerdæ in Hispania Tarraconensi sancti Licerii episcopi. — In Thebaïde sancti Pœmonis anachoretæ. — In Piceno apud Septempedanum sanctæ Margaritæ viduæ.

Ce même jour, saint Anthuse la jeune, qui, ayant été jetée dans un puits pour la foi de Jésus-Christ, y trouva la couronne du martyre.

A Bergame, saint Narni, qui fut baptisé par saint Barnabé, et ordonné, par lui, premier évêque de la même ville.

A Arles, saint Césaire, évêque, homme d'une sainteté et d'une piété admirables.

A Autun, saint Siagre, évêque et confesseur.

A Pavie, saint Jean, évêque.

A Lérida, en Espagne, saint Licère, évêque.

En la Thébàïde, saint Pémon, anachorète.

A San-Severino, dans la Marche d'Ancône, sainte Marguerite, veuve.

Additions des autres martyrologes.

Saint Aronce, saint Félix, saint Sabinien et saint Honorat, martyrs à Potenza, en Lucanie.

Saint Vidien, martyr à Toulouse.

Saint Sever, abbé d'Agde.

Saint Décuman, pieux solitaire, qui fut tué par des voleurs, en Angleterre, et qui est honoré comme martyr.

Saint Carpophore, martyr avec saint Ruf.

Saint Elmer, confesseur en Hainaut, honoré comme évêque, près de Mariembourg.

Saint Armagilde, honoré à Vannes.

Saint Maximien, martyr en Afrique avec saint Isaac.

Le vénérable Gilbert Nicolaï, appelé ausssi Gabriel-Maria, qui constitua l'Ordre des Dix-Vertus.

Martyrologe de la dernière persécution.

Louis Gerberon, prêtre du diocèse de Bourges, ayant refusé le serment schismatique, condamné à la déportation, mort à Rochefort le 27 août 1794, dans le navire qui devait l'emmener.

Thomas Labelle, jeune prêtre du diocèse de Rouen, déporté pour la même cause, mort à Rochefort le 27 août 1794, à l'âge de vingt-six ans.

Gilbert Molle, prêtre du diocèse de Clermont, pour la même cause, condamné à la déportation, mort à Rochefort le même jour, à l'âge de trente-six ans.

Pierre-Nicolas Breton, prêtre Capucin, au diocèse de Rouen, pour refus de serment, déporté, mort ce même jour à Rochefort, à l'âge de cinquante-huit ans.

Louis-Gabriel Forer, prêtre Bénédictin, arrêté dans le diocèse de Chartres pour refus de serment, déporté, mort ce même jour à Rochefort, à l'âge de trente-huit ans.

Vigne (prénoms inconnus), prêtre, dans l'Ordre des Minimes, n'ayant pas fait le serment schismatique, massacré par la populace, à Aix, en Provence, et son corps trainé dans les rues, le 27 août 1794.

Louis-Pierre Vivien, simple frère convers de l'Ordre des Chartreux, n'ayant pas fait le serment, déporté, à l'âge de cinquante-sept ans, mort à Rochefort ce même jour.

François Arhaud de Saint-Agnan, prêtre du diocèse de Séez, ayant refusé le serment, condamné à mort comme prêtre réfractaire, guillotiné à Caen, le 27 août 1794.

VINGT-HUITIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Augustin, évêque d'Hippone, docteur de l'Église. — Notice des écrits de saint Augustin. — Saint Sabinien, martyr à Carthage. — Saint Sabinien, martyr à Ostie. — Saint Julien de Brioude, martyr. — Saint Alexandre, évêque de Constantinople. — Sainte Agnès, vierge et martyre en Angleterre. — Saint Moïse le Voleur, solitaire. — Saint Damas le Thaumaturge, martyr. — La Bienheureuse Adeline, abbesse. — Saint Alfric, archevêque de Cantorbéry. — Les Vénérables Jean et Thomas Felton, confesseurs de la foi. — Saint Ezéchias, roi de Juda. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT AUGUSTIN,

ÉVÊQUE D'HIPPONE, DOCTEUR DE L'ÉGLISE¹.

Les Papes, les conciles, l'Église entière ont eu dans tous les siècles tant de vénération pour la mémoire du saint Docteur dont nous écrivons la vie, que ce serait prendre une peine inutile que de donner une liste de ses panégyristes. On ne nous pardonnerait pas non plus de copier les louanges que les plus habiles critiques ont données à son savoir extraordinaire et à ses éminentes vertus. Le nom seul d'Augustin est un éloge ; il fait naître l'idée la plus sublime, et commande le respect le plus profond.

Ce parfait modèle des vrais pénitents, ce glorieux athlète de la foi, ce fléau des hérétiques, cette brillante lumière de l'Église, naquit le 13 novembre 354. Il eut pour patrie Tagaste, petite ville de Numidie en Afrique, qui était peu éloignée d'Hippone. Il sor-

¹ Tiré de ses ouvrages et de sa vie, écrite par Possidius, évêque de Calame, son disciple. Voyez l'excellente histoire du saint Docteur, que Tillemont a donnée dans le tome XIII de ses Mémoires ; Ceillier, t. XI et XII ; Orsi, t. VIII, IX, X, XI et XII. Voyez encore les vies du même Saint, par Lancelot et par Woodhead ; la première est en latin, et la seconde en anglais. Le savant Woodhead, membre de l'université d'Oxford, se fit catholique vers l'an 1666, et mourut de la mort des justes dans sa retraite de Hoxton, près de Londres, en 1678.

tail d'une famille peu riche, mais d'une condition très-honnête. Patrice, son père, était idolâtre et d'un caractère fort violent. Il apprit cependant à l'école de Monique, sa femme, ce que c'était que la douceur et l'humilité chrétiennes, et reçut le baptême quelque temps avant sa mort. Il eut, outre Augustin, un fils nommé Navigius, qui laissa des enfants, et une fille qui se consacra à Dieu dans la retraite.

Augustin, dans sa jeunesse, suivit tous les désirs d'un cœur corrompu. Il représente dans les premiers livres de ses *Confessions*, l'abîme affreux de misère dans lequel il s'était plongé. Son but en cela était de s'humilier, de déplorer son aveuglement, d'exalter les richesses infinies de la miséricorde divine, d'instruire les autres par l'exemple de sa chute, de leur apprendre à découvrir et à éviter les pièges auxquels on est exposé dans cette vie, et de les porter efficacement à s'attacher au service de Dieu. Il commence ses *Confessions* par adorer l'incompréhensible majesté de Dieu, par louer son ineffable bonté, par reconnaître « qu'il ne sait d'où il est venu en ce monde, ni si la vie dont il jouit doit être appelée, ou vie mortelle, ou mort vivante. » Il remercie son Créateur de lui avoir donné un corps et une âme si parfaits chacun dans leur genre, et d'avoir si constamment pourvu à tous ses besoins, sans exiger autre chose de sa part, sinon qu'il fût reconnaissant pour tant de bienfaits, qu'il bénît et louât le saint nom de celui qui s'appelle le Très-Haut. Il s'écrie dans un autre endroit : « Seigneur, que votre miséricorde me permette de parler. Qui suis-je à votre égard, pour me faire un commandement exprès de vous aimer, sous peine d'encourir votre colère et de tomber dans une horrible misère, comme si ce n'en était point une assez grande que de ne point vous aimer ! » Il confesse avec douleur qu'il a commencé à offenser Dieu dans un âge qu'on appelle, par un abus de termes, l'âge de l'innocence, qui s'était échappé sans avoir laissé aucunes traces dans sa mémoire, et qui était, par rapport à lui, comme le temps qu'il avait passé dans le sein de sa mère. Il s'accuse de ce qu'il remarquait dans les autres enfants, qui quelque jeunes qu'ils fussent, paraissaient susceptibles de jalousie, de colère et de vengeance.

On voit en effet les enfants demander avec larmes ce qui leur serait nuisible si on le leur accordait ; ils deviennent furieux contre leurs supérieurs, et veulent les assujettir à leurs caprices, ils montrent de fort bonne heure des sentiments d'orgueil et de vanité. Saint Augustin blâme la coutume où l'on est d'excuser sur la faiblesse de l'âge ce qu'il y a de répréhensible dans les enfants, d'où il arrive qu'un excès de complaisance laisse former en eux des habitudes qui deviennent criminelles lorsqu'ils commencent à faire usage de leur raison : au lieu qu'il n'y a point d'âge où l'on ne soit, du moins jusqu'à un certain point, capable de quelque correction sensible, qui, si on l'emploie à propos, étouffera les premières passions dans leur germe. Il rapporte en gémissant comment, après avoir appris à parler, il entra dans la carrière orageuse de la société humaine, et comment il multiplia ses péchés et ses misères, quoique toujours soumis à ses parents et assujetti à la volonté des personnes plus âgées que lui.

Sa mère l'instruisit des mystères de la religion chrétienne, et lui apprit à prier. On le fit catéchumène en formant sur lui le signe de la croix, et en lui mettant du sel béni dans la bouche, comme cela se pratiquait ordinairement. Tandis qu'il fréquentait les écoles de Tagaste, il eut une maladie dangereuse, pendant laquelle il demanda le Baptême. Sa mère mit tout en œuvre pour le disposer à ce sacrement. On différa cependant de le lui administrer, parce qu'il se trouva tout à coup hors de danger. La raison de ce délai fut fondée sur ce que l'on craignait que la fougue des passions de la jeunesse ne lui fit perdre la grâce reçue dans le Sacrement de la régénération. Cette coutume de différer le baptême par un semblable motif, est condamnée à juste titre par saint Augustin. Aussi l'Église a-t-elle ordonné depuis longtemps de baptiser les enfants immédiatement après leur naissance ; elle se repose sur le zèle des pasteurs du soin d'instruire les fidèles de la grandeur et de l'étendue des obligations qu'ils ont contractées, et de leur apprendre les moyens de conserver l'innocence baptismale, qui est aujourd'hui plus que jamais exposée à mille dangers.

Patrice, père d'Augustin, qui était toujours idolâtre, ne négligea rien pour cultiver les excellentes dispositions qu'il voyait dans son fils. Il lui fit apprendre les sciences, dans l'espérance qu'il pourrait par là se frayer une route aux honneurs. Le Saint condamna dans la suite les vues et les motifs qui avaient fait agir son père. Il remercie Dieu de ce qu'on l'avait forcé d'étudier dans son enfance. « Il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne se proposait autre chose, sinon de me mettre en état de satisfaire un jour la passion insatiable des biens et des honneurs, qui ne sont au fond qu'indigence et opprobre ; mais vous avez permis, ô mon Dieu, que les fautes de ceux qui me faisaient étudier soient devenues pour moi le principe de plusieurs avantages. » Il s'accuse en même temps des péchés qu'il commettait en n'étudiant qu'avec contrainte, en désobéissant à ses parents et à ses maîtres ou en ne s'acquittant pas de ses devoirs de la manière qu'on l'exigeait de lui ; et cela, non par défaut de capacité ou de dispositions, mais par amour du jeu. La peur qu'il avait des châtiements était excessive, et il priait Dieu dans l'âge le plus tendre de l'en délivrer ; cette peur qui lui attirait souvent des railleries de ses parents et de ses maîtres, était fondée sur ce qu'il regardait la punition comme le plus grand de tous les maux.

Quoique les enfants soient en général indociles¹ et qu'il faille les contenir, on peut dire cependant qu'il vaut mieux les gouverner par des motifs de vertu, et que communément on réussit plus auprès d'eux en leur inspirant un respect filial, qu'une crainte servile. Aussi saint Augustin semble-t-il se plaindre de ces maîtres austères qui surchargent les enfants de travail, et qui leur aggravent la peine à laquelle toute la postérité d'Adam est condamnée. On peut jusqu'à un certain point, leur adoucir l'amertume que leur cause l'application, et la leur faire insensiblement aimer par principe d'honneur et de vertu. « Personne, dit saint Augustin, ne fait bien ce qu'il fait malgré lui². » Le saint Docteur représente ensuite les misères de la nature

¹ *Nec dulcis ulli disciplina infantie est.* S. Prud. de Cor. Hym. XII de S. Cassiano, v. 28.

² *Conf.*, l. I, c. XII, p. 76.

humaine. Ses maîtres si sévères étaient eux-mêmes coupables de ce qu'il punissaient dans leurs élèves, avec cette seule différence que ce qu'on appelait jeu dans les enfants, changeait de nom par rapport à eux, et s'appelait affaires¹. Ils donnaient eux-mêmes l'exemple de plusieurs vices à ceux dont l'instruction leur était confiée ; on les voyait, pour avoir perdu l'avantage dans une dispute de peu de conséquence, s'emporter contre leurs collègues avec moins de ménagement que ne faisait un enfant contre son condisciple qui l'avait gagné à la paume².

Augustin reconnaît avec humilité qu'étant enfant, il tombait souvent dans la vanité ; qu'il avait l'orgueil de vouloir l'emporter au jeu sur ses condisciples ; qu'il était singulièrement passionné pour les louanges³. Une curiosité dangereuse le fit lier avec des personnes plus âgées que lui, et le conduisit aux jeux publics ainsi qu'au théâtre. Il avoue, d'après l'expérience, que Dieu permet que le péché trouve son châtement en lui-même ; que le plaisir laisse toujours dans le cœur un aiguillon importun et qu'il remplit l'âme de fiel et d'amertume. « O mon Dieu ; s'écrie-t-il, tel est l'ordre que vous avez établi, que l'esprit dérégulé est son bourreau⁴. »

Il acquit une parfaite connaissance de la langue latine, qu'il apprit d'abord des nourrices et des autres personnes avec lesquelles il conversait ; mais il avait dans son enfance une grande aversion pour le grec, dont la grammaire lui paraissait hérissée de difficultés insurmontables ; et c'était pour ne pas entendre suffisamment cette langue, qu'il ne pouvait alors goûter les beautés d'Homère. Quant aux poètes latins, il en faisait ses plus chères délices. Il se condamne d'avoir rempli sa mémoire des aventures d'Énée, tandis qu'il oubliait ses propres erreurs, et d'avoir donné des larmes à la mort de Didon, tandis qu'il ne pleurait point la perte de Dieu. « Quelle plus grande misère, dit-

¹ *Majorum nugæ negotia vocantur. Confes.*, l. I, c. IX. — ² *Ibid.*, c. IX, p. 75.

³ *Tantillus puer, et tantus peccator. Ibid.*, c. XII, p. 76. *Talis vita mea numquid vita erat, Deus meus ! Ibid.*, l. II, c. II, p. 89.

⁴ *Jussisti Domine, et ita est, ut pœna sua sibi sit omnis inordinatus animus. Ibid.*, l. I, c. XII, p. 76.

il, que d'être insensible à sa propre misère ; de pleurer la mort que Didon se donne pour trop aimer Énée, et de ne point pleurer celle qu'on se donne, faute de vous aimer, ô mon Dieu ! » La lecture des poètes lui fut cependant d'une grande utilité : non-seulement elle perfectionna son langage, mais elle développa encore les facultés de son esprit, surtout celle de l'invention, qui fait les génies créateurs ; elle lui communiqua aussi cette sublimité de pensées et d'expressions qui élève la nature au-dessus d'elle-même, cette facilité à s'exprimer avec élégance et à rendre les choses de la manière qui convient, ce talent d'employer dans l'occasion les traits forts et hardis et les images pittoresques. Il remercie Dieu des avantages qu'il retira de son enfance et de ses progrès dans les lettres ; il le prie de les lui faire rapporter à son service, en sorte qu'il ne se propose jamais que sa gloire dans ses paroles, ses écrits, ses lectures et l'usage de ses connaissances.

Il demande pardon à Dieu du trop grand plaisir qu'il avait pris à l'étude, de l'abus qu'il avait fait de son esprit, de la passion avec laquelle il avait recherché dans ses exercices les applaudissements des hommes, qu'il compare au vent et à la fumée, tandis que sa langue et toutes les facultés de son âme n'auraient dû être employées qu'à louer le Seigneur. Il gémit sur l'extravagance de quelque gens de lettres, qui craignaient moins d'offenser Dieu, que de déplaire aux hommes en péchant contre la pureté du langage ; et sur l'aveuglement de ces orateurs si attentifs à bien parler, mais qui ne se faisaient aucun scrupule de déchirer, en présence d'un juge mortel, la réputation de leurs ennemis. Entraîné par ces exemples, il craignait plus de laisser échapper un solécisme dans le discours, que de se rendre coupable d'envie, que de tromper ses supérieurs par des mensonges surtout lorsqu'il s'agissait de satisfaire sa passion pour le jeu, péchés qu'il déteste avec amertume. Il déplore aussi différents vols qu'il faisait à ses parents, soit par gourmandise, soit par complaisance pour ses condisciples. Il rapporte à ce sujet que lui et une troupe d'enfants déroberent, pendant une nuit, des fruits à un voisin, uniquement pour faire le mal, puisque ces fruits

n'étaient pas bons à manger. Il prend de là occasion de faire sentir le danger des mauvaises compagnies. « Que l'un dise, allons, faisons ceci ; les autres rougissent de lui céder en impudence. » Le plus funeste écueil qu'Augustin rencontra fut le vice abominable de l'impureté. Il y tomba à l'âge de seize ans. Il y fut entraîné par la lecture des comédies de Térence, par l'oisiveté, par la fréquentation du théâtre, par les compagnies dangereuses, et par les mauvais exemples.

Lorsqu'il eut appris les premiers éléments des lettres dans sa patrie, on l'envoya à Madaure, ville voisine, où il étudia la grammaire, la poésie et la rhétorique. A l'âge de seize ans, il se rendit à Tagaste, d'où il devait aller à Carthage pour y achever ses études. Mais, avant que de partir pour cette dernière ville, il resta un an dans la maison paternelle. Les bons avis que lui donna sa mère ne firent sur lui aucune impression. Bientôt il se lia d'amitié avec les libertins ; il fut conduit dans leur société par l'oisiveté et par l'indulgence de son père, dont toute l'ambition était de le voir habile. Ce père aveugle ne voulait point comprendre qu'il faut occuper la jeunesse ; que l'inaction énerve les forces de l'âme ; qu'elle détruit en peu de temps les bonnes habitudes et le fruit de plusieurs années, et que souvent le mal vient à un point, qu'il n'y a plus de remède.

Durant l'année qu'Augustin passa dans sa famille, après son retour à Tagaste, il n'eut d'ardeur que pour le plaisir. Il s'abandonna en même temps à toute l'impétuosité de ses passions. Son père s'inquiétait peu qu'il fût vertueux, pourvu qu'il devînt éloquent. Les avertissements secrets que lui donnait sa mère n'étaient point écoutés. « Je traitais, dit-il, ces avertissements de discours de femme, auxquels j'aurais eu honte de déférer. C'était pourtant, ô mon Dieu, vos propres avertissements qu'elle me portait, et je l'ignorais..... Ma mère était l'organe dont vous vous serviez pour me parler, et je vous méprisais en elle ¹. Mais j'ignorais tout cela, et je courais dans le précipice avec un tel

¹ *Mihi monitus muliebres videbantur, quibus obtemperare arubescerem : illi autem tui erant, et ego nesciebam. Conf., l. II, c. III, p. 83.*

aveuglement, que, quand mes camarades faisaient en ma présence le détail de leurs infamies, j'avais honte d'être moins corrompu qu'eux, et je me portais au mal, non-seulement par le plaisir de le faire, mais encore par celui de pouvoir m'en vanter. »

Augustin alla à Carthage vers la fin de l'an 370, et au commencement de la dix-septième année de son âge. Il y étudia la rhétorique, et y fit les plus rapides progrès. Il trouvait alors tant de plaisir à l'étude, qu'il était obligé de se faire violence pour la quitter. Mais il n'étudiait que par des vues d'ambition et de vanité, en sorte que les connaissances qu'il acquérait ne servaient qu'à nourrir et augmenter son orgueil. Il haïssait cependant cette arrogance grossière qui se montre à découvert, et ne pouvait souffrir ces prétendus beaux esprits qui faisaient métier de se moquer des autres, uniquement pour satisfaire leur malignité. Ses ennemis reconnaissaient qu'il avait aimé la décence jusque dans ses dérèglements ¹. Mais ce n'était qu'une décence mondaine et extérieure qui ne l'empêcha pas de se livrer au plus honteux libertinage. Il ne se fit aucun scrupule de se permettre ce qu'il voyait faire aux autres. Aussi s'écriait-il après sa conversion : « Malheur à toi, torrent funeste de la coutume ! Qui peut te résister ? Ne tariras-tu jamais ? » La force de l'exemple l'entraîna dans les mauvaises compagnies ; il prit du goût pour les amusements dangereux ; il se passionna pour la représentation des pièces de théâtre, qui, en lui retraçant l'image des passions les plus infâmes, entretenaient le feu impur qui avait déjà commencé à brûler ².

L'année suivante il perdit son père, qui avait reçu le Baptême quelque temps avant que de mourir. Il continua toujours ses

¹ Ap. S. Aug., ep. ol. XLVIII, nunc 94, n. 51, t. II, p. 252, edit. Ben. — ² *Vae tibi, flumen moris humani ! Quis resistet tibi ?* etc., l. VI, c. XVI, p. 78.

³ Il prit alors une concubine qu'il ne quitta qu'en 385, lorsqu'il se convertit à Milan. Il la renvoya en Afrique, où elle fit vœu de continence. Il eut d'elle un fils qui fut nommé Adeodat. Il fut baptisé en même temps que son père, et mourut à l'âge d'environ dix-huit ans. C'était une espèce de prodige pour l'esprit et le génie.

études à Carthage. Il lut un ouvrage de Cicéron, intitulé *Hortensius*, que nous n'avons plus présentement. C'était une exhortation à la philosophie. Il en fut singulièrement touché ; il se sentit enflammé d'un désir ardent de chercher la sagesse, et rempli de mépris pour les honneurs et les richesses. Depuis ce temps-là, il ne pensa plus à s'élever aux places distinguées. Ayant entendu, à l'âge de vingt ans, ses maîtres faire l'éloge du livre d'Aristote sur les *Catégories*, il eut envie de le lire, et il l'entendit facilement. Cette lecture le conduisit à placer Dieu dans la catégorie de la substance, et à raisonner de l'Être suprême comme s'il eût été corporel. Les ouvrages des philosophes païens lui déplurent à la longue, parce qu'il n'y trouvait point le nom de Jésus-Christ dont il avait, pour ainsi dire, sucé la connaissance avec le lait de sa mère. Il se mit donc à lire l'Écriture, mais il ne put souffrir le style simple des livres divins : son orgueil lui empêcha d'en pénétrer l'esprit. Peu de temps après il tomba dans l'hérésie des manichéens, et y persista environ neuf ans¹. Sa chute fut principalement causée par l'impureté, vice dont le propre est de dégrader l'homme, d'aveugler son esprit, d'endurcir son cœur, de lui ôter le goût des choses spirituelles, d'éteindre les lumières de la raison, de pervertir la volonté et toutes les autres facultés de l'âme. L'orgueil fut une des autres causes de la perte d'Augustin. « Je cherchais, dit-il, avec orgueil, ce que l'humilité seule pou-

¹ Bayle a feint de prendre le parti de saint Augustin, et de vouloir faire son apologie, à l'occasion de sa chute dans cette hérésie monstrueuse. Ainsi, au lieu de donner l'histoire critique du manichéisme, comme la nature de son ouvrage l'exigeait, il s'est attaché servilement à extraire les actes d'Archélaüs sur Manès. Lorsqu'il parle des manichéens anciens et modernes, par exemple des pauliciens, etc., il emploie toute la subtilité de son esprit à faire valoir les arguments de ces hérétiques contre les mystères de notre foi par rapport à l'origine du mal, etc. Il est visible qu'il se proposait d'établir un pyrrhonisme universel, et de saper les fondements de toute religion. On en a une nouvelle preuve dans la manière sacrilège avec laquelle il traite David, les autres prophètes, et un grand nombre de personnages distingués par leur sainteté, ainsi que dans cette fureur avec laquelle il entasse des sophismes captieux pour ébranler la croyance des Mystères de la Trinité, de l'Incarnation, etc. Il ne se contente pas de se faire l'avocat de l'impiété, il parseme encore son dictionnaire d'obscénités, en sorte que ses lecteurs courent risque de perdre également la foi et l'innocence des mœurs.

vait me faire trouver. Insensé que j'étais, je m'imaginai que je pouvais prendre l'essor, et je tombai à terre. » Les manichéens flattèrent sa vanité, en se vantant de lui faire connaître les choses dans leur nature, et en se moquant de ceux qui déféraient à l'autorité de l'Eglise catholique, et qu'ils accusaient de tenir par là leur raison dans des entraves. Ils le séduisirent par cet artifice, et le firent tomber dans le piège qu'ils lui avaient tendu. Ils lui promirent des démonstrations sur chaque chose, assurant qu'il n'y avait point de mystères ; que la foi n'était que faiblesse, et la crédulité qu'ignorance. « Ils prétendaient, dit-il, qu'en mettant à part une autorité terrible, ils conduisaient les hommes à Dieu, et les affranchissaient de toute erreur par le seul secours de la raison¹. » Leur historien infère de là que, du temps de saint Augustin, les catholiques faisaient sonner bien haut l'autorité de l'Eglise². Mais il devait ajouter que le saint docteur, ayant depuis examiné sérieusement les choses, reconnut qu'il était souverainement raisonnable de s'en tenir, par rapport aux vérités surnaturelles, au témoignage de Dieu, manifesté par l'autorité de l'Eglise dont il est le fondateur, et dans laquelle son esprit, qui ne peut errer, conserve, dans toute sa pureté, le dépôt de la révélation divine : témoignage d'ailleurs dont cette même révélation fournit les preuves les plus solides, et qui est confirmé par des miracles évidents, ainsi que par d'autres motifs de crédibilité, auxquels doit se rendre tout homme sage et désintéressé.

Ce que saint Augustin remarqua dans les manichéens, s'est rencontré dans les sociniens et dans d'autres hérétiques de ces derniers temps. Ils se sont vantés de n'avoir d'autre guide que la raison ; mais ils ont été forcés, par leurs propres principes, d'admettre les absurdités les plus monstrueuses, et ils sont tombés dans les inconséquences les plus révoltantes. La raison, lors-

¹ Nosti, Honorate, non aliam ob causam nos in tales homines incidisse, nisi quod dicebant, terribili auctoritate separata, et mera et simplici ratione, eos qui se audire vellent introducturos ad Deum, et errore omni liberaturos. S. Aug. *de utilit. credendi*, n. 2, t. VIII, p. 46.

² Beausobre, *Hist. des Manich.*, l. I, c. VIII, t. I, p. 94.

qu'on en fait un usage légitime, nous conduit comme par la main à la révélation qui, loin de lui être opposée, découvre son insuffisance dans les choses qui sont au-dessus de sa portée, et lui offre une lumière bienfaisante pour arriver à la connaissance des vérités les plus nécessaires et les plus importantes.

Ce fut pour n'avoir pas suivi une méthode aussi sûre et aussi raisonnable, qu'un génie tel qu'Augustin tomba dans les pièges des manichéens. Il en convient dans un ouvrage adressé à Honorat, son ami, qui, à sa sollicitation, se trouvait engagé dans les mêmes erreurs. « Vous savez, lui dit-il, sur quel fondement nous nous sommes attachés à ces sortes de gens.... Je renonçai pendant neuf ans à la religion qu'on m'avait enseignée, dans mon enfance, sur le reproche qu'ils nous faisaient de nous laisser entraîner par la superstition, et d'adopter, contre les lumières de la raison, ce que nous appelons la foi ; tandis que, chez eux, on n'était obligé de croire que les choses que l'on avait examinées, et de la vérité desquelles on avait de bonnes preuves. Comment n'aurais-je pas été séduit par de semblables promesses. moi surtout qui étais jeune, qui désirais connaître la vérité, et qu'une certaine réputation acquise dans les écoles avait rempli d'orgueil....? Ils se moquaient de la simplicité des catholiques qui doivent croire, sans qu'on les mette par l'évidence, à portée de comprendre les vérités qu'on leur propose. » Saint Augustin remarque ailleurs que la méthode des manichéens, qui a été suivie par les autres hérétiques, a toujours été une source d'erreurs dans la foi. « C'est, dit-il, une règle commune parmi tous les hérétiques de se prévaloir des lumières de la raison, et de tâcher de la mettre en opposition avec l'autorité de l'Église, qui est solidement établie ; ils sont forcés d'agir de la sorte, parce qu'ils voient bien le ridicule et le mépris qui rejailliraient sur eux, si l'on venait à comparer leur autorité avec celle de l'Église. Tous les hérétiques, dit-il dans un autre endroit, trompent en général par une orgueilleuse ostentation de science, et par des railleries contre la simplicité de ceux qui croient. »

Il nous apprend que les principales questions qui l'embarras-

saient, et auxquelles les manichéens promettaient une solution, avaient pour objet l'origine du mal et la difficulté de comprendre ce que c'est qu'un esprit : ce qui lui avait fait imaginer que Dieu était corporel. Ses nouveaux maîtres le conduisirent d'absurdités en absurdités, au point de croire que, quand on cueillait une figue, la figue et l'arbre, qui était sa mère, versaient des larmes de lait, et que si quelqu'un, du nombre des saints ou élus d'entre les manichéens, mangeait cette figue, sans avoir participé au crime qu'il y avait à la cueillir, les particules des bonnes intelligences, ou plutôt de la Divinité qui y étaient emprisonnées recouvraient la liberté.

Comme il s'apercevait cependant que ces hérétiques, qui montraient beaucoup de subtilité dans la dispute, ne prouvaient pas solidement la vérité de leur doctrine, il resta toujours dans la classe des auditeurs, sans vouloir se faire initier parmi les élus. Son orgueil fut extrêmement flatté du succès qu'il eut dans plusieurs disputes avec les orthodoxes. Il attira même, dans le parti des manichéens, plusieurs des catholiques, entre autres Alipius et Romanien, son bienfaiteur, qui l'avait logé chez lui pendant qu'il étudiait à Carthage.

Il avait à peine atteint l'âge de vingt ans, que déjà il possédait toutes les parties des belles-lettres. Mais que lui servait son savoir, comme il le remarque lui-même, puisqu'il lui était nuisible par le mauvais usage qu'il en faisait ? Ayant quitté Carthage pour retourner dans sa patrie, il y établit une école de grammaire et de rhétorique. Sa mère qui était une catholique zélée, pleurait sur les égarements de son fils, et ne cessait de demander à Dieu sa conversion. Elle refusa de manger avec lui, à cause de son hérésie, dans l'espérance qu'une telle conduite le ferait rentrer en lui-même. Quelque temps après, voyant ses efforts inutiles, elle alla trouver un évêque, et le conjura, les larmes aux yeux, d'entreprendre la conversion de son fils. Le Prélat lui répondit qu'il n'était pas temps encore, alléguant pour raison qu'Augustin n'était point alors susceptible d'instruction, à cause de son attachement à la nouveauté de son hérésie, et de la bonne opinion que lui avait fait concevoir de lui-même l'avan-

tage remporté sur quelques catholiques plus zélés qu'éclairés, qui avaient eu l'imprudence de disputer avec lui. « Contentez-vous, dit-il à Monique, de prier Dieu pour lui ; il découvrira peu à peu son erreur et son impiété. » Comme elle continuait de le presser de voir son malheureux fils : « Allez, lui dit-il, que le Seigneur vous bénisse ; un enfant de tant de larmes ne peut périr. » Monique regarda ces paroles comme un oracle du Ciel. Elle eut ensuite un songe pendant lequel il lui sembla voir un jeune homme qui, après lui avoir demandé la cause de sa douleur, lui dit de prendre courage, parce que son fils était où elle était elle-même. Regardant aussitôt à côté d'elle, elle y vit Augustin. Cette vision jointe, à la confiance qu'elle avait en la miséricorde divine, la consola pour le moment. Mais elle fut encore bien des années sans voir accomplir ses désirs. Elle ne cessa d'importuner le Ciel par ses prières et ses larmes tant qu'elle vit Augustin éloigné de son Dieu, qu'elle aimait infiniment plus que son fils et qu'elle-même.

Augustin avait un ami qu'il chérissait tendrement, et qui avait été plusieurs années le compagnon de ses études. Il avait coutume de verser dans son sein toutes ses peines et ses inquiétudes. Cet ami, dans la fleur de l'âge, s'était fait manichéen à sa persuasion. Étant tombé malade, il se convertit et reçut le baptême. Augustin l'ayant voulu railler, il lui dit avec une généreuse liberté, qu'il devait parler autrement, s'il était jaloux de conserver son amitié, et que, s'il ne le faisait, il le fuirait avec horreur et le regarderait comme son ennemi. Sa maladie, qui parut d'abord diminuer redoubla peu de temps après, et il mourut dans les plus vifs sentiments de piété. Augustin ressentit une douleur inexprimable de la perte de son ami ; son cœur fut plongé dans l'amertume sans pouvoir recevoir de consolation ; il lui semblait voir partout l'image de la mort ; son pays et sa propre maison ne lui offraient que des objets d'horreur ; tout ce qui lui rappelait l'idée de son ami, lui en rendait la privation plus douloureuse ; il le cherchait partout des yeux, quoiqu'il ne pût le trouver ; tout lui était insupportable, parce que rien ne lui rendait celui qu'il avait perdu, et qu'il ne pouvait plus

dire comme auparavant, lorsqu'il était absent : « Le voilà qui va venir ; » il ne trouvait de douceur que dans ses larmes ; et, comme elles avaient pris la place de son ami, elles faisaient toutes ses délices.

Rien n'étant capable de le consoler, il se retira à Carthage, où le temps et de nouvelles liaisons firent disparaître sa douleur. L'ambition le conduisit aussi dans cette ville, qui, étant capitale de l'Afrique, lui offrait un théâtre plus vaste et plus digne de ses talents. Il y ouvrit une école de rhétorique, et y parut avec de grands applaudissements. Il remporta les premiers prix d'éloquence et de poésie. Il était également séduit par l'orgueil et par la superstition : l'orgueil le rendait passionné pour les louanges, pour les acclamations du théâtre, pour les combats où l'on se dispute une couronne fragile ; la superstition, déguisée sous le masque de la religion, lui faisant désirer d'être purifié de ses souillures, il portait à manger aux élus et aux saints des manichéens, afin que, dans l'atelier de leurs estomacs, ils fabriquassent des anges et des dieux qui pussent l'en délivrer ¹. Considérant depuis cette extravagance, il s'écriait dans un vif sentiment de sa faiblesse : « Que suis-je sans vous à moi-même, qu'un guide qui conduit au précipice ? » Il voulut aussi étudier l'astrologie judiciaire ; mais il renonça bientôt à cette prétendue science, dont il reconnut la vanité et la folie. A l'âge de vingt-six ou vingt-sept ans, il fit un traité de ce qui est beau et convenable dans chaque chose. Cet ouvrage n'est point parvenu jusqu'à nous. Il commença vers le même temps à se dégoûter des histoires que les manichéens débitaient sur le système du monde, sur les corps célestes et sur les éléments. « Cette espèce de connaissance, dit-il à ce sujet, n'est point essentielle à la religion ; mais il est

¹ S. Aug., *Conf.*, l. IV, c. 1.

² *Quid ego sum mihi sine te, nisi dux in præceptis ? Conf.*, l. IV, c. 1, p. 97. Il s'exprimait ainsi en parlant des ravages que le vice avait faits dans son âme : *Refuxi abs te ego, et erravi, Deus meus, et factus sum mihi regio egestatis. Conf.*, l. II, c. x, p. 88. Il s'excitait à l'humilité par la considération des péchés mêmes dans lesquels il aurait pu tomber, et dont la miséricorde divine l'avait préservé. *Ibid.*, l. II, c. VII, p. 86, t. I.

essentiel de ne point mentir, et de ne pas se vanter de connaître ce que l'on ignore. »

Il y avait alors en Afrique un évêque manichéen nommé Fauste. Ceux de sa secte le regardaient comme un homme extraordinaire et parfaitement versé dans toutes sortes de sciences. Augustin attendait avec impatience le moment où il viendrait à Carthage, dans l'espérance qu'il éclaircirait tous ses doutes. Il alla donc le trouver dès qu'il fut dans cette ville. La conférence qu'ils eurent ensemble le convainquit que c'était un beau parleur ; mais il n'en tira pas plus de lumières que des autres manichéens. Il remarqua seulement qu'il s'exprimait avec plus de grâce et de facilité. Il voulait autre chose que des mots, et il avait trop de solidité dans l'esprit pour se contenter d'une pure forme. Ce peu de satisfaction qu'il eut de sa conférence avec Fauste lui dessilla les yeux ; il se sentit dès lors beaucoup d'éloignement pour la secte des manichéens. Ses préjugés cependant contre la doctrine catholique l'empêchèrent de s'y attacher : en sorte que, désespérant de découvrir la vérité dans sa propre secte, et ne sachant où trouver rien de meilleur, il se détermina à rester comme il était, jusqu'à ce qu'il pût rencontrer quelque chose qui lui parût plus raisonnable et plus satisfaisant. Il avait alors vingt-neuf ans.

Au milieu de ses perplexités, il quitta Carthage pour aller à Rome, où les étudiants étaient plus traitables et d'une conduite plus régulière. Il entreprit ce voyage sans avoir consulté sa mère. Il loue à cette occasion la miséricorde divine, qui se servit de ses désordres même pour l'en corriger. Monique voyant que son fils s'était embarqué malgré elle, redoubla ses prières et ses larmes, afin d'obtenir sa conversion qu'elle demandait depuis si longtemps.

Lorsque Augustin fut à Rome, il entretint toujours des liaisons avec les manichéens, et logea chez un d'entre eux ; mais simplement à cause de l'ancienne connaissance, et parce qu'il ne savait encore à quelle religion s'attacher. Peu de temps après, il tomba dans une maladie qui fit craindre pour ses jours. « Si je fusse alors parti de ce monde, disait-il depuis, je ne pouvais

que tomber dans les flammes et dans les supplices que j'avais mérités par mes crimes. » Mais la santé lui fut rendue par les prières de sa mère, qui, quoique absente, et ignorant le danger où se trouvait son âme encore plus que son corps, sollicitait sa conversion auprès de Dieu. Il ouvrit à Rome une école de rhétorique, qui fut bientôt fréquentée par tout ce qu'il y avait de plus spirituel dans cette ville. On ne pouvait l'entendre sans admirer son savoir et ses talents, que la douceur de son caractère rendait infiniment aimables ; d'autres voyaient avec envie la gloire qu'il acquerrait dans la dispute. Mais l'injustice des étudiants, qui changeaient souvent de maîtres pour priver de leur salaire ceux qui les instruisaient, le dégoûta de Rome. Sur ces entrefaites, il arriva des députés de Milan, où l'empereur Valentinien le Jeune tenait sa cour ; ils venaient trouver Symmaque, préfet de Rome, qui était lui-même un grand orateur, pour lui demander un habile maître de rhétorique. Augustin ayant été fortement recommandé par plusieurs personnes de considération, et ayant d'ailleurs donné à Symmaque des preuves de sa capacité, fut choisi et envoyé à Milan.

On le reçut dans cette ville avec de grandes marques de distinction, et il justifia bientôt la haute idée que l'on avait conçue de ses talents. Saint Ambroise lui témoigna en particulier l'estime qu'il faisait de lui. Augustin, de son côté, désira faire connaissance avec lui, non comme avec un prédicateur de la vérité qu'il n'imaginait pas pouvoir trouver parmi les catholiques, mais comme avec un homme qui lui témoignait de l'amitié, qui passait pour très-éclairé, et qui avait une très-grande réputation. Il allait souvent à ses sermons, par curiosité, pour voir par lui-même si son éloquence répondait à ce qu'on lui en avait dit. Il l'écoutait avec une attention singulière ; il trouvait dans ses discours plus d'élégance et de savoir que dans ceux de Fauste le manichéen ; mais il remarquait en même temps qu'il avait moins de grâce dans le débit. Quoiqu'il ne cherchât que ce qui flatte l'oreille, la doctrine qu'annonçait le saint Archevêque de Milan faisait insensiblement impression sur son cœur, et y jetait des semences de vertu qui devaient germer dans le temps. Il commença

à sentir qu'il y avait de bonnes preuves en faveur de ce qu'il entendait, et que les manichéens avaient tort de mépriser les écrits de la loi et des prophètes. Mais il n'était point encore convaincu que la cause des catholiques fût la meilleure ; et, quoiqu'il vît que les manichéens défiguraient leur doctrine, il restait toujours dans le doute, par la crainte de tomber dans un précipice. En même temps le désir d'acquérir de la réputation et des richesses, joint aux peines qu'il se donnait pour se procurer un établissement avantageux dans le monde, le jetait souvent dans des inquiétudes cruelles. Il conserva toujours, après sa conversion, le souvenir de cet état, et il s'en servait pour s'attacher plus intimement à Dieu, qui, par sa miséricorde, l'avait enfin tiré des bras de la mort. Le trait suivant peint au naturel l'impression que faisait sur son âme l'amour d'une gloire fragile. Devant prononcer, aux calendes de janvier de l'année 385, le panégyrique de l'empereur, et du consul nouvellement élu, qu'il devait avoir pour auditeur, il ne pouvait goûter aucun repos à cause de l'incertitude du succès. Comme il passait par une des rues de Milan, il vit un mendiant qui était fort joyeux, et qui se divertissait. Il porta envie au sort de ce pauvre homme. « Toutes nos folies, dit-il à quelques amis qui l'accompagnaient, n'ont d'autre but que de nous procurer une satisfaction à laquelle nous ne parviendrons peut-être jamais, et dont ce misérable paraît jouir au moyen de quelques aumônes qu'il a ramassées aujourd'hui. Sa joie, s'écriait-il depuis, n'était pas réelle ; mais celle que mon ambition cherchait l'était-elle davantage ? »

Augustin éprouvait toujours de grandes perplexités par rapport à l'origine du mal, et ressentait des peines secrètes dont Dieu seul était témoin. Il dit lui-même que le temps et les expressions lui manquent pour représenter le trouble intérieur où son âme était alors. Il avait aussi beaucoup de difficulté à concevoir que Dieu fût un pur esprit, s'étant accoutumé à le regarder comme un être corporel et étendu partout par l'empire de sa bonté, conformément au système des manichéens, différents en ce point des antropomorphites, qui se figuraient la substance di-

vine semblable à un corps humain. Il réforma cette fausse idée qu'il avait de Dieu, en lisant les ouvrages de Platon et des autres philosophes de la même secte, où il était parlé du Verbe éternel et des substances incorporelles d'une manière plus claire et plus intelligible. Bientôt il en vint à admettre des substances spirituelles, quoique nous ne les concevions qu'imparfaitement, et que nous les exprimions par des termes analogiques, tirés des images corporelles. Il reconnut que Dieu est un pur esprit ; qu'il est éternel, infini, incompréhensible, immuable, et qu'il n'y a rien d'absolument mauvais dans la création. Il crut entendre une voix qui lui criait du haut du ciel : « Je suis la viande des forts et des hommes faits : croissez et vous vous nourrirez de moi ; mais vous ne me changerez pas en vous comme il arrive aux aliments dont votre corps se nourrit ; ce sera vous qui serez changé en moi. »

Il trouva que les écrits des philosophes platoniciens nourrissaient l'orgueil dans son âme ; qu'ils lui inspiraient le goût d'une fausse sagesse, et qu'ils le laissaient rempli de vices sans lui apprendre à sortir de sa propre misère. N'y trouvant rien touchant le mystère de la rédemption de l'homme, il se mit à lire le Nouveau Testament, surtout les Épîtres de saint Paul, et il commença à y prendre un grand plaisir. Il y vit le rapport admirable de l'Ancien Testament avec le Nouveau, la gloire du ciel déployée dans toute sa magnificence, et la voie qu'il faut suivre pour y arriver ; il y apprit ce qu'il ressentait depuis longtemps : qu'il avait dans ses membres une loi opposée à celle de l'esprit, et qu'il n'y avait que la grâce de Jésus-Christ qui pût le délivrer de ce corps de mort. Il aperçut une différence infinie entre la doctrine de celui qui se nommait le dernier des Apôtres, et celle de ces philosophes orgueilleux qui se regardaient comme les plus grands des hommes. Il ne doutait plus de la vérité et de l'excellence de la vertu prescrite par la loi divine dans l'Église catholique ; mais ses anciens préjugés lui faisaient penser qu'il ne pouvait la pratiquer.

Dans cette incertitude, il s'adressa à Simplicien, prêtre de Milan, que le Pape Damase avait envoyé à saint Ambroise afin

qu'il l'instruisit. Simplicien, alors avancé en âge, aimait le saint Évêque comme son père, et lui succéda depuis sur son siège. Augustin lui découvrit ce qui s'était passé en lui, et lui dit qu'il s'était mis à lire les livres des philosophes platoniciens que Victorin avait traduits en latin. Ce Victorin avait été professeur de rhétorique à Rome, et était mort chrétien. Simplicien le loua de cette lecture, et lui raconta comment il avait lui-même contribué à la conversion du professeur, et de quelle manière ce savant homme, qui était le maître de la plupart des sénateurs de Rome et auquel on avait élevé une statue dans le Forum, avait embrassé le christianisme. La crainte de déplaire à ses amis et de s'attirer des persécutions de la part des sénateurs qui adoraient encore les idoles, lui fit différer quelque temps son baptême, mais Simplicien l'ayant encouragé, il vainquit cette tentation, foula le monde aux pieds, se fit instruire, et reçut le sacrement de la régénération. Lorsque Julien l'Apostat eut défendu aux chrétiens d'enseigner les lettres et les sciences, il quitta son école avec joie. Augustin, frappé de cet exemple, envia le bonheur de Victorin plus qu'il n'admira son courage. Mais il était encore esclave de ses passions.

« Je soupirais, dit-il, après la liberté, et j'étais arrêté, non par des liens étrangers, mais par ma propre volonté : l'ennemi s'en était rendu maître, et en avait fait une chaîne de fer dont il me tenait lié. Car cette volonté, en se dérégant, était devenue passion ; cette passion s'était tournée avec le temps en habitude et et cette habitude en nécessité, faute d'y avoir résisté ; et c'était autant d'anneaux engagés les uns dans les autres, qui composaient la chaîne avec laquelle le démon me tenait dans la servitude¹. Je ne pouvais plus, Seigneur, recourir au prétexte sur lequel je m'étais endormi autrefois, en croyant que tout ce que j'avais pu apercevoir de la vérité, était trop incertain pour re-

¹ *Suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate. Velle meum tenebat inimicus... dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas... Non erat omnino quid responderem, nisi tantum verba lenta et somnolenta : Modo, ecce modo, sine paululum. Sed modo et modo non habebat modum, et sine paululum in longum ibat. Conf., l. VIII, c. v, p. 149.*

noncer au monde et m'attacher à vous. J'avais de ce côté-là toute la certitude que je pouvais avoir. Ainsi je succombais avec plaisir sous le fardeau du siècle, comme on se laisse aller aux charmes du sommeil, et les pensées dans lesquelles je voulais m'occuper de vous, étaient comme ces efforts que font ceux qui voudraient s'éveiller, et qui, ne pouvant surmonter l'envie qu'ils ont de dormir, se replongent dans le sommeil. J'étais comme un homme qui, sachant qu'il ne faut pas toujours dormir, connaît les avantages qu'a, selon les gens sensés, celui qui veille sur celui qui dort ; mais qui, l'heure de se lever étant venue, négligerait de s'évertuer, et au lieu de chasser le sommeil, se rendrait au plaisir d'y succomber... Je ne savais que vous répondre quand vous daigniez me dire : « Sortez du sommeil où vous êtes : tirez-vous d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera¹. » Et comme vous me faisiez voir de toutes parts que vous ne me disiez rien que de vrai, la conviction que j'avais de la vérité me réduisait à vous dire, comme ces paresseux qui ne sauraient s'arracher du lit : « Tout à l'heure, tout à l'heure ; laissez-moi encore un moment. » Mais cette heure ne venait point, et ce moment durait toujours. »

Il arriva dans le même temps qu'un africain, nommé Pontitien qui avait à la cour un emploi honorable, et qui était fort religieux, vint rendre visite à Augustin et à Alipius. Ayant trouvé sur la table les Épîtres de saint Paul, il prit de là occasion de parler à l'un et à l'autre de la vie de saint Antoine ; mais il fut fort étonné de voir que jusqu'à ce jour ils n'avaient pas même connu le nom de ce saint. Eux de leur côté marquèrent beaucoup de surprise au récit des miracles très-bien attestés qui avaient été récemment opérés dans l'Église catholique. Ils ne savaient pas non plus avant leur entretien avec Pontitien, qu'il y avait hors des murs de la ville qu'ils habitaient, un monastère rempli de Serviteurs de Dieu qui vivaient dans une grande ferveur sous la conduite de saint Ambroise. Pontitien, les voyant fort attentifs aux discours qu'il leur tenait sur ce sujet, leur raconta que la

¹ Eph., v, 14.

cour de l'empereur étant à Trèves, et le prince assistant aux spectacles du cirque qu'on donnait après midi, il prit ce temps avec trois de ses amis pour aller jouir du plaisir de la promenade dans les jardins contigus à la ville ; que le hasard fit qu'ils se promenèrent deux à deux, et que lui avec son compagnon prit d'un côté, et les deux autres d'un autre ; que ceux-ci ne tenant aucun chemin assuré, étaient venus tomber auprès d'une espèce de cabane où logeaient quelques serviteurs de Dieu qui pratiquaient cette pauvreté d'esprit à laquelle le royaume des cieux est promis ; qu'ils y avaient trouvé la vie d'Antoine ; que l'un d'eux s'étant mis à lire, se sentit si embrasé et si rempli d'admiration, qu'à mesure qu'il lisait, il formait le dessein d'embrasser le même genre de vie. Il était du nombre de ceux qu'on appelait agents, et dont la fonction consistait à ramasser les impôts, à faire les provisions pour la cour, et à exécuter certaines commissions particulières que donnait ou l'empereur ou le préfet du prétoire. Pontitien ajouta que cet officier, cédant à la violence de ses remords, rougit de son état, entra dans une sainte colère contre lui-même, se tourna vers son ami, et lui dit : « Dites-moi, je vous prie, où prétendons-nous arriver par toutes les fatigues que nous prenons ? Que cherchons-nous ? Qu'est-ce qui nous attache à la cour ? Y pouvons-nous espérer quelque chose de plus grand que l'amitié de l'empereur ? Mais quoi de plus fragile qu'une telle fortune ! En est-il même qui soit exposée à plus de périls ? Combien de dangers faut-il courir pour arriver à un état encore plus périlleux ? Quand même, puis-je espérer d'y arriver ? Au lieu que si je veux, je suis ami de Dieu dès ce moment même ¹. » Il tournait sans cesse les yeux vers le livre, éprouvant des agitations intérieures sur le choix qu'il avait à faire. En même temps son cœur changeait intérieurement, et se dégageait de l'amour du monde ; souvent il poussait de profonds soupirs ; enfin, son âme cédant aux impressions de la grâce, il prit une ferme résolution de mener une meilleure vie. « C'en est fait, dit-il à son ami, j'ai rompu pour toujours avec ce qui était l'objet de

¹ Per quot pericula pervenitur ad grandius periculum ? et quamdiu istud erit ? Amicus autem Dei, si voluero, ecce nunc fio. *Conf.*, l. VIII, c. vi, p. 151.

nos espérances. Je suis résolu de servir Dieu, et cela dans ce lieu et dès ce moment. Si vous ne vous sentez pas la force d'en faire autant, au moins ne vous opposez pas à mon dessein. » L'autre lui répondit qu'il ne l'abandonnerait point, et qu'il voulait partager la récompense qu'il espérait.

Sur ces entrefaites, Pontitien et son compagnon arrivèrent, et dirent aux deux autres qu'il était temps de s'en retourner. Mais étant instruits de la résolution qu'ils avaient prise, ils les en félicitèrent et se séparèrent d'eux après s'être recommandés à leurs prières. Ceux qui restèrent dans la cabane étaient sur le point de se marier ; celles qu'ils devaient épouser suivirent leur exemple et consacrèrent à Dieu leur virginité.

Le récit de Pontitien toucha singulièrement Augustin ; il vit, comme dans un miroir, sa honte et sa confusion, et il se faisait horreur à lui-même. Il avait autrefois demandé à Dieu la grâce de la continence, mais c'était pour ainsi dire en craignant d'être sitôt exaucé. « Seigneur, dit-il, tout vicieux et tout méchant que j'étais dans ma première jeunesse, je ne laissais pas de vous demander la chasteté. Donnez-moi, vous disais-je, le don de continence, mais que ce ne soit pas encore. Je craignais que vous ne fussiez trop prompt à m'exaucer, et que vous ne vous hâtassiez de me guérir, parce que j'aimais mieux satisfaire les ardeurs de la concupiscence, que de les voir éteintes¹. » Il commença alors à rougir et à s'attrister de ce que sa volonté avait été si faible et si partagée. Pontitien ne fut pas plus tôt parti qu'il adressa ces paroles à Alipius : « Comment pouvons-nous souffrir que des ignorants s'élèvent et emportent le ciel, tandis qu'avec toute notre science, nous sommes sans cœur et croupissons dans la chair et le sang ? Rougirons-nous de les suivre parce qu'ils nous précèdent ? N'y aurait-il point plus de honte à ne vouloir pas même les suivre ? » Il prononça ces paroles avec un ton de voix extraordinaire, et son visage parut entièrement changé. Il se retira ensuite, et entra dans un jardin dont il avait l'usage. Alipius, étonné de son discours ainsi que de la manière pathétique

¹ *Conf.*, l. VIII, c. VII, p. 151.

avec laquelle il s'était exprimé et de l'agitation violente où il le voyait, ne le quitta point, et passa dans le jardin avec lui. Ils s'assirent le plus loin de la maison qu'ils purent. Augustin, frémissant d'indignation contre lui-même, ne se possédait point. Mais nous ne saurions mieux peindre l'état où se trouvait son âme, qu'en empruntant ses propres paroles.

« J'étais, dit-il, transporté d'indignation contre moi-même, de ce que je n'avais pas le courage de faire ce que ma raison me montrait être si avantageux et si nécessaire. Je voulais, et je ne voulais pas ; j'étais, pour ainsi dire, divisé entre moi-même et moi-même. Je secouais la chaîne dont j'étais serré, sans pouvoir la rompre, quoiqu'elle ne tînt presque à rien. Cependant, ô mon Dieu, votre miséricorde, usant d'une rigueur salutaire, me pressait au fond du cœur, et redoublait les coups que me portaient la crainte et la confusion dont j'étais rempli ; elle ne voulait pas que je cessasse de combattre, de peur que ma chaîne ne se fortifiât et ne me serrât encore plus qu'auparavant. Je disais au-dedans de moi-même : C'est dans ce moment, c'est tout à l'heure que je vais la briser... Je me voyais presque au point où je voulais venir, j'étais près d'y toucher ; cependant je n'y touchais pas encore, puisque j'hésitais de mourir à tout ce qui est une véritable mort, pour vivre de la véritable vie... Ces amusements frivoles, ces vanités des vanités, en un mot mes anciennes amies, me tenaient encore au cœur. Il me semblait les voir me prendre par la robe, et me dire tout bas : Quoi donc ! vous nous dites adieu ? Dès ce moment nous n'allons plus être à vous ? Dès ce moment telle et telle chose vous seront interdites à jamais... ? Au reste, ce n'était pas en face qu'elles s'opposaient à mon dessein ; mais murmurant d'une voix sourde à mesure que je m'éloignais, elles me tiraient par derrière pour me faire tourner la tête. Ainsi, parce que je n'avais pas la force de me retirer brusquement, de les laisser là, et de me rendre au plus vite où j'étais appelé, mon ardeur se ralentissait ; car la voix tyrannique de l'habitude me disait encore : Penses-tu pouvoir te passer toujours d'elles ?¹

¹ Putasne sine istis poteris ? *Conf.*, l. VIII, c. XI.

Mais la vue de la continence se présentait à moi du côté où je portais mes regards, où je craignais de me rendre..... Elle m'invitait d'aller à elle; elle me tendait les bras pour m'embrasser et m'incorporer dans cette multitude de Saints dont elle me proposait l'exemple, et qu'elle tenait aussi embrassés. J'y voyais une infinité de personnes de tout âge, des enfants, des jeunes gens, des filles, des veuves respectables, et des vierges qui avaient vieilli dans la chasteté. Je remarquais surtout que dans ces saintes âmes la continence n'était pas demeurée stérile; mais que l'honneur, ô mon Dieu, qu'elles ont de vous avoir pour Époux était le germe céleste des délices dont elles sont inondées. D'où la continence prenait occasion de me dire d'un ton ironique propre à m'encourager : Quoi ! vous ne pourrez pas ce qui est possible à tant d'autres que vous voyez¹ ? Est-ce par eux-mêmes, plutôt que par la grâce du Seigneur leur Dieu qui m'a donnée à eux, qu'ils le peuvent ? Pourquoi vous appuyez-vous sur vous-même, puisqu'il n'y a aucun fond à faire sur vous ? Jetez-vous entre les bras du Seigneur ; ne craignez point qu'il se retire et vous laisse tomber. Jetez-vous-y hardiment, il vous recevra et guérira vos plaies. Je rougissais de honte de ce que je balançais encore, et des murmures que les niaiseries qui me retenaient toujours excitaient au fond de mon cœur. Sur quoi la continence me disait : N'écoutez point ces monstres impurs : les délices qu'ils vous promettent ne sont point comparables à celles que vous trouverez dans la loi de votre Dieu. »

La tempête croissant de plus en plus dans son âme, par la considération de ses misères dont il voyait toute la difformité, il sentit qu'un torrent de larmes allait couler de ses yeux ; et comme on pleure plus librement lorsqu'on est seul, il se leva d'auprès d'Alipius qui le regardait avec un grand étonnement. Il s'éloigna de lui autant qu'il le fallait pour n'être pas contraint, puis, s'étant jeté par terre sous un figuier, il donna un libre cours à ses larmes qui coulèrent avec beaucoup d'abondance :

¹ Tu non poteris quod isti et istæ. *Conf.* l. VIII, c. XI, p. 155.

« Jusques à quand, Seigneur, s'écriait-il, jusques à quand serez-vous irrité contre moi ? Ne vous souvenez plus de mes iniquités passées ? » Sentant ce qui le retenait encore, il poussait de profonds soupirs, et se faisait à lui-même le reproche suivant : « Jusques à quand dirai-je à demain, à demain ? Pourquoi ne serait-ce pas aujourd'hui ? Pourquoi dès ce moment ne mettrais-je pas fin à mes infamies ? » Tandis qu'il parlait de la sorte, le cœur percé de douleur, et pleurant amèrement, il entendit dans une maison voisine une voix comme celle d'un enfant, qui disait en chantant : Prenez et lisez, prenez et lisez ¹. Aussitôt il changea de visage, et se mit à penser s'il n'y aurait pas quelque jeu où les enfants avaient coutume de chanter ces paroles ; et comme il ne lui vint pas dans la pensée d'avoir entendu parler de rien de semblable, il arrêta le cours de ses larmes, et se leva, dans la pensée que c'était un avertissement du ciel. Il se rappela en même temps que saint Antoine s'était converti en entendant lire un passage de l'Évangile. Il retourna donc promptement à l'endroit où Alipius se tenait encore, et où il avait laissé les Épîtres de saint Paul. Ayant pris le livre, il l'ouvrit, et lut en silence ces paroles, sur lesquelles il porta d'abord les yeux : « Ne passez pas votre vie dans les festins et l'ivrognerie, ni dans la débauche et l'impureté, ni dans un esprit d'avarice et de contention ; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et gardez-vous de satisfaire les désirs déréglés de la chair ². » Il n'en voulut pas lire davantage ; aussi cela n'était-il pas nécessaire. En effet, il n'eut pas plus tôt achevé la lecture de ce verset, qu'un rayon de lumière vint rétablir le calme dans son cœur et dissiper tous les nuages qui causaient ses doutes.

Ayant fermé le livre, après avoir toutefois marqué l'endroit où était le passage, il se tourna vers Alipius avec un visage tranquille, et lui dit ce qui lui était arrivé. Alipius voulut voir le passage ; il le lut, ainsi que ces paroles qui viennent ensuite : Recevez avec charité celui qui est encore faible dans la foi, et il se les appliqua à lui-même. Comme il était d'un caractère heureux et

¹ *Conf.*, l. VIII, c. XII, p. 156. — ² *Rom.*, XIII, 18.

naturellement porté à la vertu, il entra sans hésiter dans la résolution que venait de prendre son ami.

Ils se retirèrent tous deux, et allèrent raconter à Monique ce qui venait d'arriver. Cette Sainte en fut transportée de joie. Elle avait suivi son fils en Italie, et était venue à Milan peu après que son fils eut quitté le manichéisme, mais avant qu'il se fût déclaré pour la doctrine de l'Église catholique. Augustin avait pensé jusque-là que la vie était insupportable sans les plaisirs des sens¹. Quand il fut devenu catholique, et qu'il eut pris la résolution de mener une vie vertueuse, il pensa à s'engager dans le mariage, dans la persuasion que la chasteté conjugale était la seule possible pour lui. Alipius, qui n'avait jamais suivi les désirs corrompus de la chair, ne pouvait revenir de sa surprise à la vue de la grossièreté des inclinations de son ami. Mais cette surprise même devint pour lui le principe d'une tentation délicate, dont il fut délivré par la miséricorde divine. Monique avait ménagé à son fils un parti avantageux, et son choix était tombé sur une personne qui ne pouvait manquer de lui plaire. Mais quand Augustin fut parfaitement converti, il résolut de vivre dans une continence absolue, et l'expérience lui fit connaître la vérité de ces maximes : « Ce n'est point parce que les choses sont difficiles, que nous n'osons y tendre, mais elles nous paraissent difficiles parce que nous n'avons pas le courage de les entreprendre². Commencer, c'est avoir fait la moitié de l'ouvrage³. »

Transporté depuis d'une sainte joie de ce qu'il avait été affranchi de ses chaînes, il faisait ainsi éclater sa reconnaissance : « Quelle volupté ne trouvai-je pas tout à coup à me priver de celles qui n'étaient que de vains amusements, et dont la privation, qui avait d'abord causé mes craintes, s'était changée en plaisir ! Vous les chassiez vous-même de mon cœur, douceur véritable et souveraine ; vous les chassiez et vous entriez à leur place, suavité supérieure à toutes les voluptés, mais inconnue à la chair et au sang⁴ ! lumière qui éclipez toutes les autres, et qui êtes

¹ *Conf.*, l. VI, c. XII, p. 129. — ² Seneca, ep. civ. — ³ Horat., l. I, ep. II, Ovid.

⁴ *Quam suave mihi subito factum est carere suavitatibus nugarum, et quas*

intime à tout ce qu'il y a de plus intime ! grandeur qui êtes inaccessible à ceux qui sont grands à leurs propres yeux ! Alors mon esprit était libre des soins cuisants qui déchirent ceux qui courent après les honneurs, les biens et les plaisirs des sens, et je faisais mes délices de m'adresser à vous qui êtes ma gloire, mes richesses, mon Sauveur, mon Seigneur et mon Dieu. »

L'exemple d'Augustin prouve que personne ne doit désespérer de son salut. Le pécheur gémissant sous le poids de l'habitude la plus invétérée ne doit point se décourager : il faut, il est vrai, résister à la corruption de la nature ; mais ce combat se change à la fin en une heureuse liberté et en une joie inexprimable. Le véritable chrétien veille sur lui-même, pour ne pas contracter d'habitude vicieuse ; il sait que la moindre étincelle peut produire un grand embrasement, et qu'une passion dont on a suivi les premières saillies, finit par exercer sur le cœur l'empire le plus tyrannique.

Augustin se convertit au mois d'août ou de septembre de l'année 386, dans la trente-deuxième année de son âge. Il se détermina dès lors à quitter son école et à cesser d'enseigner la rhétorique : mais il différa l'exécution de ce dessein jusqu'aux vacances, qui devaient arriver dans quelques semaines. Il se retira à la campagne près de Milan, avec son ami Vérécondus, qui était professeur de grammaire dans cette ville, et qui, peu de temps après, renonça au paganisme et reçut le Baptême. Il fut encore accompagné dans sa retraite par sainte Monique sa mère, par Navigius son frère, par Adéodat son fils, par Alipius son principal confident, par Trigèce et Licentius ses disciples, et par Lastidien et Rustique ses parents. Là, il s'occupait uniquement de la prière et de l'étude ; et ces deux exercices unis ensemble se soutenaient mutuellement : son étude était même une espèce de prière, par les pieux sentiments qui régnaient dans son cœur. Pour soumettre parfaitement ses passions, deta-

amittere metus fuerat, jam amittere gaudium erat!... Ejiciebas eas, et intrabas pro eis, omni voluptate dulcior, etc. Conf., l. IX, c. 1.

cher son âme des choses créées, et devenir une création nouvelle en Jésus-Christ, il pratiquait les austérités de la pénitence, veillait sur son cœur et sur ses sens avec la plus grande exactitude, et priait avec autant d'assiduité que de ferveur. Il pleurait amèrement sur ses misères spirituelles, et conjurait le Seigneur de lui tendre une main secourable, et de guérir ses plaies. « O mon Dieu ! s'écriait-il, toute mon espérance est dans la grandeur de votre miséricorde... Vous me commandez la continence ; donnez-moi ce que vous me commandez et ce que vous voulez ¹. Je sais que personne ne peut avoir cette vertu, si Dieu ne la lui donne ². » Le principal objet de ses prières était la pureté du cœur et la divine charité. Il désirait aimer Dieu de toute sa force et de tout son pouvoir, à chaque moment de sa vie, et l'aimer toujours de plus en plus, afin de réparer, autant qu'il lui serait possible, le temps précieux qu'il avait perdu. « Que j'ai commencé tard à vous aimer, disait-il, ô beauté si ancienne et si nouvelle ! que j'ai commencé tard... ! Vous étiez avec moi, et je n'étais point avec vous... Vous avez bien voulu m'appeler, et le cri que vous avez fait a forcé ma surdité... Vous m'avez touché, et mon cœur tout en feu n'a cherché que vos embrassements ³... Ce n'est point vous aimer assez, que d'aimer avec vous quoique ce soit qu'on n'aime point à cause de vous. O amour, dont le feu brûle toujours et ne s'éteint jamais ! O charité, qui êtes mon Dieu, embrassez-moi ⁴ ! » En un mot, il mesurait la ferveur de son amour pour Dieu, sur la grandeur des misères dont la grâce l'avait délivré.

Son humilité n'était pas moins admirable, et tous ses écrits portent l'empreinte de cette vertu. On voit dans le dixième livre de ses *Confessions*, que sa principale étude était de se prémunir contre l'orgueil et contre cet amour de la vaine gloire, qui se trouve quelquefois même dans les efforts que l'on fait pour l'éviter. Il s'appliquait sans relâche à contenir dans les bornes les plus étroites du devoir, sa langue, ses yeux, ses oreilles, ses

¹ *Conf.*, l. X, c. xxix, p. 184. — ² *Sap.*, viii. — ³ *Conf.*, l. xviii, c. xxvii, p. 184. — ⁴ *Ibid.*, c. xxix, p. 184.

autres sens, et surtout celui du goût. « L'excès du vin, dit-il ¹, est un défaut où je ne tombe point, et j'espère que votre grâce voudra bien toujours m'en préserver. Pour l'excès des viandes, j'y tombe quelquefois ²; mais j'espère que vous ne permettrez plus que je m'y laisse aller... Un soldat de la milice céleste dit : Je puis tout en celui qui me fortifie ³. J'en ai entendu un autre faire cette prière : Éloignez de moi l'intempérance de la bouche ⁴. Quel est celui, ô mon Dieu, qui ne passe un peu les bornes de la pure nécessité ? Quel qu'il soit, il est grand : qu'il glorifie votre nom. Pour moi, qui suis un pécheur, je ne suis point arrivé là. » Il ne perdait jamais de vue la maxime de l'Évangile et de saint Paul, fortement inculquée par saint Jean Climaque, par saint

¹ *Conf.*, l. X, c. xxxi, p. 187.

² D'Andilly et Cousin, *Journ. des Sav.*, prétendent que l'excès dont il s'agit a pour objet ceux qui mangent pour le seul plaisir, et non par nécessité et pour la conservation de la santé, ce que saint Augustin condamne souvent. Le plaisir attaché à l'action de manger n'est point criminel de lui-même, et peut être sanctifié par le motif; mais il devient péché si on le recherche pour lui-même, et non pour l'entretien de la santé du corps. Saint Augustin se plaint, c. xxxi, n. 2, du piège que nous tend ce plaisir, qui va souvent avant le motif tiré du devoir. On aurait tort d'inférer que le mot *crapula*, qui se lit dans le passage que nous discutons, signifie autre chose qu'un petit excès qui fait aller au delà des bornes de l'absolue nécessité, excès que notre saint pénitent craignait quelquefois, malgré sa grande sobriété. En un mot, saint Augustin fait ici allusion au passage de saint Luc, xxi, 34, où se trouve le mot *crapula*. Il lui prête donc la même signification que l'Évangéliste. Or, chez saint Luc, les interprètes l'ont toujours entendu de la même manière que nous.

Petit, dans une dissertation imprimée à Utrecht, et Bayle, ont prétendu que *crapula* signifiait un excès dans le vin. Mais on trouve la réfutation de ce paradoxe dans les excellentes notes que dom Martin, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, a jointes à sa traduction française des *Confessions* de saint Augustin. Cet auteur observe entre autres choses, que les moines d'alors (et saint Augustin l'était) ne buvaient point de vin pur; que la vie du saint Docteur était singulièrement austère; que saint Césaire, *Serm. xcciv in ap.*, saint Basile et les autres Pères, sans en excepter saint Augustin lui-même, jugent coupables de péché mortel ceux qui, par une habitude d'intempérance, boivent une quantité immodérée de liqueur, même sans danger de perdre la raison. « On loue ces sortes de gens, dit saint Augustin, *Serm. cxxxiii*, n. 6, t. V, p. 730, d'avoir une bonne tête; mais ils sont d'autant plus criminels, qu'il est plus difficile de les vaincre à force de boire. *Viri fortis accipit nomen; tanto nequior, quanto sub poculo invictior.* »

³ Philip., iv, 13. — ⁴ *Eccli.*, xxiii, 6.

Isidore ¹, et par les autres maîtres de la vie spirituelle : qu'il faut retrancher toutes les passions charnelles, et préparer l'âme à recevoir les affections célestes par la pratique de l'abstinence et de la sobriété. « Comme une source divisée en plusieurs canaux se répand, dit saint Basile ², sur toute la surface d'un jardin, et couvre de verdure tous les lits de gazon ; de même l'appétit de la gourmandise, s'il se répand dans les veines du cœur, y fait croître une foule de mauvais désirs, et fait de l'âme un repaire de bêtes sauvages. »

Augustin avait contracté dans le monde l'habitude de jurer. Après sa conversion, il exhortait les autres à ne pas tomber dans ce vice horrible ; il les en détournait par son propre exemple, et leur racontait de quelle manière il s'était corrigé. « Nous étions, dit-il, autrefois engagés dans cette basse et criminelle habitude : mais, quand nous commençâmes à servir Dieu, et à sentir toute l'énormité du jurement, nous fûmes saisis d'une grande crainte, et cette crainte nous servit de frein... Inutilement diriez-vous que l'habitude vous entraîne : veillez sur vous-mêmes, et vous vous en corrigerez. Plus elle est invétérée, plus elle mérite d'attention. La langue est un membre très-mobile ; soyez donc attentifs à en contenir la mobilité... Si vous la réprimez aujourd'hui, il vous sera plus facile de la réprimer demain. Je parle d'après l'expérience. Si votre victoire n'est pas complète demain, vous aurez du moins acquis de la facilité à vaincre, par les efforts que vous avez faits la veille. Le vice meurt en trois jours ³. Nous nous réjouirons du grand fruit que nous retirerons, et de l'avantage d'être délivrés d'un tel mal... Je sais, dit-il ailleurs ⁴, qu'il est difficile de rompre une habitude ; et je l'éprouve moi-même : mais par la crainte de Dieu, nous avons rompu celle de jurer. Quand je lisais sa loi, j'étais saisi de frayeur, je combattais contre mon habitude, j'invoquais le Seigneur en qui je mettais toute ma confiance, et il m'accordait son

¹ De *summo Bono*, l. II, c. XLIV. — ² *Serm. de abdic. rerum*, t. II, p. 324, edit. Ben. — ³ *Triduo moritur pestis. Serm. CLXXX (olim XXV) de verbis Apost.*, l. V, p. 864. — ⁴ *Serm. CCCVII*, t. V, p. 1245.

secours, afin que je ne jurasse plus. Présentement rien ne me paraît plus facile que de ne point jurer. »

Augustin avait coutume, après la prière du matin, de se promener avec ses amis, auxquels il faisait des conférences sur des sujets importants, et il les rédigeait ensuite par écrit pour l'utilité de ses disciples. Monique, qui avait soin de l'intérieur de la maison, y assistait, et y donnait souvent des preuves de la beauté et de la solidité de son esprit. Le but que s'y proposait Augustin, était d'accoutumer peu à peu ses amis à s'élever dans toutes leurs études, des choses sensibles aux choses spirituelles. Il avait un grand soin de leur apprendre à mourir à eux-mêmes. En voici un exemple : Trigèce, en disputant, avait avancé quelque chose qui ne lui faisait point d'honneur, et il demanda qu'on ne l'écrivit point. Licentius, son antagoniste, voulait au contraire qu'on le mît par écrit, afin de mieux constater la victoire qu'il avait remportée. Augustin ne put retenir ses larmes à la vue de leur vanité; il blâma la conduite de l'un et de l'autre, et pria Dieu de guérir l'enflure de leurs cœurs. Trigèce et Licentius, confus de leur faute, voulurent que l'on écrivît toute leur dispute, afin de faire connaître le tort qu'ils avaient eu l'un et l'autre ¹.

L'amour des richesses et des honneurs était entièrement éteint dans le cœur d'Augustin. Il n'était pas même tenté de désirer de manger ce qu'il s'était interdit. Il s'était déterminé, entr'autres choses, à fuir la compagnie des femmes. Il éprouvait cependant encore quelquefois des tentations, par rapport au vice honteux dont il avait été si longtemps l'esclave. Mais, aussitôt qu'elles se faisaient sentir, il était pénétré d'une grande confusion; il versait un torrent de larmes, et se jetait dans les bras de Celui qui pouvait le guérir ². Lorsque, dans sa solitude, il vaquait aux exercices de la pénitence et de la prière, Dieu, par sa grâce, le délivrait de l'orgueil de l'esprit et de la vanité de ses pensées, et lui faisait sentir de plus en plus la grandeur de sa misère et la profondeur des plaies dont il avait été délivré. Il

¹ Aug., l. I, *de Ord.*, c. x, t. I, p. 326. — ² *Conf.*, l. IX, c. iv, p. 160.

lisait les psaumes de David avec une dévotion singulière. Chaque mot de ces divins cantiques était comme un trait de feu qui pénétrait son âme, qui la remplissait de force, de douceur et de consolation. Brûlant alors d'amour pour Dieu, il eût voulu faire entendre la voix du Prophète-Roi à tous les hommes, afin de les guérir de leur orgueil. Il aimait particulièrement à réciter le psaume quatrième, dont il a donné une paraphrase très-pieuse dans ses *Confessions*. Il ne pouvait assez déplorer l'aveuglement et le malheur des manichéens, qui se privaient des avantages que procurent les hymnes dictés par le Saint-Esprit. Que ne pensait-il pas de ceux qui les récitent sans penser à Dieu, dont la bouche est souvent démentie par le cœur, et qui sont tous remplis de présomption et d'orgueil, tandis qu'ils font des protestations de douleur et d'humilité ! Ils attirent sur eux les malédictions prononcées contre les amateurs de la vanité et de l'iniquité, au lieu d'honorer Dieu, ils l'insultent, puisque leurs prières ne partent point du cœur. Augustin, toujours embrasé d'amour, et le cœur brisé de componction, trouvait dans chaque mot des psaumes, une nouvelle lumière ; et une douceur supérieure à celle du miel ; il s'attristait sur le sort de ceux qui étaient sourds et morts spirituellement : semblable au Psalmiste, il séchait de douleur à la vue des ennemis de la vérité, et désirait ardemment qu'ils rentrassent dans le vrai chemin.

Vers le même temps, il fut pris d'un mal de dents, qui, par degrés, devint si violent, qu'il lui était impossible de parler. Il écrivit sur des tablettes, qu'il conjurait ses amis de demander pour lui à Dieu la santé du corps et de l'âme. Il se mit à genoux pour prier avec eux ; et à peine la prière fut-elle commencée, qu'il se sentit tout à coup délivré de son mal. Cette manifestation extraordinaire de la puissance céleste le transporta de la plus vive reconnaissance : il espéra plus que jamais que Dieu, qui peut nous tirer de l'abîme de la misère, le purifierait de ses péchés dans le Sacrement du Baptême qu'il devait bientôt recevoir.

Il se rendit à Milan au commencement du Carême de l'année 387, afin de se faire inscrire parmi les compétents, ou ceux

qui se préparaient à la régénération. Il ne le cédait point à Alipius qui, selon lui, vaquait avec une ferveur extraordinaire, aux exercices usités en pareille circonstance, et qui affligeait son corps par diverses macérations. Il fut baptisé par saint Ambroise, le 28 avril, veille de Pâques de la même année, et partagea ce bonheur avec Alipius et avec son fils Adéodat, qui était alors âgé d'environ quinze ans. Il n'eût pas plutôt reçu le Baptême, qu'il se sentit délivré de toute inquiétude par rapport à sa vie passée. La considération des conseils de Dieu, touchant le salut des hommes, le remplissait d'étonnement et de joie. Le chant des hymnes de l'Eglise l'attendrissait souvent jusqu'aux larmes; et, dans ces moments, le Saint-Esprit opérait quelquefois en lui des effets extraordinaires.

Peu de temps après la découverte des reliques de saint Gervais et de saint Protais, où il fut témoin de plusieurs guérisons miraculeuses, il résolut de retourner en Afrique, pour se consacrer entièrement au service de Dieu dans la solitude. Mais il voulut, avant de quitter l'Italie, faire un voyage à Rome, et il resta dans cette ville avec sa mère et plusieurs de ses amis, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre suivant. De là il se rendit à Ostie, dans l'intention de s'embarquer pour l'Afrique; mais il en fut empêché par la mort de sa mère, qui arriva avant le 15 novembre 387. Il retourna à Rome, et y resta jusqu'à l'année suivante. Il y commença divers ouvrages, qu'il acheva depuis dans sa patrie.

Il n'arriva à Carthage que vers le mois de septembre de l'année 388. Il logea quelque temps chez un avocat d'une grande vertu, qui se nommait Innocent. Celui-ci était attaqué d'une fistule dont plusieurs opérations n'avaient pu le délivrer; on devait lui en faire une nouvelle qui était fort dangereuse. Innocent demandait instamment à Dieu la grâce d'être délivré de ce danger. Sanin, évêque d'Uzale, Aurélius, qui fut depuis élevé sur le siège de Carthage, et plusieurs autres ecclésiastiques qui lui rendaient de fréquentes visites, et qui étaient alors présents, se mirent à genoux pour prier avec lui. Augustin, qui était de la compagnie, rapporte que les chirurgiens étant venus le len-

demain, celui qui devait faire l'opération défit les bandages, trouva la plaie parfaitement guérie, et couverte d'une cicatrice très-ferme ¹.

Le séjour du Saint à Carthage ne fut pas long. Il se retira dans une maison qu'il avait à la campagne, avec quelques amis qui étaient animés des mêmes sentiments que lui. Il y passa près de trois ans dans un entier détachement de toutes les choses de la terre, dans la pratique de l'oraison, du jeûne et des autres exercices de la pénitence, méditant nuit et jour la loi du Seigneur, et instruisant les autres par ses discours et ses ouvrages ². Il donna son patrimoine à l'église de Tagaste, à condition seulement que l'évêque lui fournirait annuellement ce qui était nécessaire pour sa subsistance et pour celle de son fils, dans l'état qu'ils avaient embrassé. Tout était en commun parmi ces nouveaux Religieux, et la maison se chargeait de pourvoir aux besoins de chacun. Augustin n'avait absolument rien en propre ; et il avait aliéné jusqu'à la maison dans laquelle il demeurait. L'Ordre des Ermites, dits de Saint-Augustin, date de là son origine ³.

Lorsque Augustin eut été ordonné prêtre, il se retira à Hip-pone, et plusieurs de ses Religieux l'y suivirent. Il fonda dans cette ville, avec le secours de l'évêque Valère, une nouvelle communauté ; et saint Paulin en salua les membres dans la lettre qu'il écrivit à Augustin, en 394. Il sortit de ce monastère un grand nombre d'évêques qui, par leur savoir et par la sainteté de leur vie, furent l'ornement de l'Église d'Afrique : tels furent entre autres, Alipius de Tagaste, Évode d'Uzale, Possidius de Calame, Profuturus et Fortunat de Cirthe, Sévère de Milève, Urbain de Sicca, Boniface et Pérégrin.

Le Saint fonda aussi depuis un monastère de Religieuses, et il en confia le gouvernement à sa sœur, qui renonça au monde lorsqu'elle fut devenue veuve. Après la mort de cette première

¹ *De Civ. Dei*, l. XXII, c. XVIII. — ² Possid., c. III et V.

³ Quelques auteurs la font remonter au temps où saint Augustin reçut le Baptême. Voyez Berti, *De rebus gestis S. Aug.*, c. XIII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII. Cet ouvrage fut imprimé à Venise, en 1756, in-4°.

abbesse, Félicité, la plus âgée des Religieuses, fut désigné, par le plus grand nombre, pour lui succéder. Les dissidentes voulant une autre supérieure, la division se mit dans la communauté : mais Augustin l'apaisa dans sa naissance par deux lettres qu'il écrivit à Félicité, à Rustique, directeur du monastère, et à toutes les Religieuses ¹. Dans la première, il exhortait fortement les sœurs à l'union, à la régularité, à l'exercice de la prière publique, au jeûne, à la pauvreté, et il leur recommandait une prompte obéissance à l'abbesse et au prêtre. La seconde contient un corps de règles monastiques, qui a été aussi adopté par les Religieux qui regardent saint Augustin comme le fondateur de leur Ordre, tels que les Ermites et les chanoines réguliers de son nom. Les uns et les autres y ont cependant ajouté quelques constitutions particulières ².

Le saint Fondateur insiste spécialement sur la pauvreté, l'obéissance et la modestie. Il défend aux personnes qui suivent la Règle, de se regarder fixement les unes les autres, fussent-elles du même sexe, parce que ces sortes de regards annoncent une espèce d'immodestie et d'impudence; il veut que l'on punisse cette faute avec sévérité, mais que l'on traite cependant avec plus de douceur les coupables qui s'accuseront eux-mêmes. Il insiste beaucoup sur l'humilité. « L'orgueil, dit-il, cherche à se mêler à nos bonnes œuvres, pour nous en ôter le mérite. Et de quoi nous servira-t-il de donner nos biens aux pauvres, et de devenir pauvres nous-mêmes, si notre âme devient plus orgueilleuse en méprisant les richesses, qu'elle ne l'était en les possédant ? »

Durant sa retraite, Augustin perdit son fils Adéodat, jeune homme qui donnait les plus belles espérances. Il ne se consola de sa mort que par l'espérance qu'elle lui avait servi de passage à une meilleure vie, et qu'elle était arrivée dans la ferveur du sacrifice qu'il avait fait de lui-même au Seigneur.

¹ Ep. ccx, ccxi.

² Ce corps de règles fut encore adopté par d'autres Religieux, peu de temps après la mort de saint Augustin, comme on le voit par la règle de Tarnate et par celle de saint Césaire, qui l'une et l'autre la renferment, ainsi que par un manuscrit de Corbie qui a plus de mille ans d'ancienneté.

Notre Saint joignait à la prière l'étude de l'Écriture. Il en avait trouvé le style bas dans sa jeunesse, où il ne pouvait souffrir aucun livre écrit en latin, à moins qu'il n'y trouvât l'élégance de Cicéron. Mais, à force de la lire, il changea de sentiment, et désavoua sa fausse délicatesse. Il reconnaît, dans ses livres de la *Doctrine chrétienne*, qu'il y a un sens plus profond dans les Prophètes et dans saint Paul, que dans les plus sublimes orateurs de l'antiquité ; que l'Apôtre est infiniment plus persuasif qu'eux, et que le torrent de son éloquence entraîne les lecteurs qui font la moindre attention. Il observe qu'il y a cette différence entre saint Paul et les plus célèbres orateurs, que ceux-ci couraient après les ornements étudiés, au lieu que la sagesse de l'Apôtre ne les recherchait jamais, qu'ils s'offraient eux-mêmes et qu'ils suivaient naturellement sa sagesse. Lorsqu'il dédaigne de faire usage de l'art oratoire, et qu'il déclare que sa prédication n'est point appuyée sur le langage persuasif de la sagesse humaine ¹, il le fait avec une noble simplicité, mais où l'on trouve quelque chose d'infiniment plus sublime que dans les plus grands efforts du génie des hommes ².

Il y avait près de trois ans qu'il vivait retiré dans le voisinage de Tagaste, lorsqu'un des agents de l'empereur à Hippone, ville maritime et peu éloignée du lieu de sa retraite, le pria de venir le voir, pour conférer avec lui sur l'état de son âme. Augustin ne pouvait guère lui refuser cette grâce, parce que c'était un

¹ I Cor., xi, 4.

² Quoique les écrivains inspirés soient inimitables par la noble simplicité, par l'énergie, la force, la noblesse de leur style, ils parlaient cependant le langage du siècle et du pays où ils vivaient, et saint Augustin observe que l'on chercherait inutilement dans leurs écrits la pureté de diction et cet atticisme si vanté des anciens. Il en faut juger, non par quelques passages détachés, comme a fait Blackwall, mais par l'ensemble de tout le contexte.

Selon quelques historiens modernes, saint Augustin disait que trois choses sur la terre lui auraient fait grand plaisir : la première, de voir l'ancienne Rome dans sa gloire ; la seconde, d'entendre Cicéron parler dans la tribune aux harangues ; la troisième, d'entendre saint Paul prêcher les vérités divines avec cette ardeur de zèle, cette force, cette sublimité d'éloquence, et ce feu tout céleste qui le caractérisaient. *Romam triumphantem, Tullium perorantem et Paulum prædicantem.*

homme de grande considération, et qui était fort estimé pour sa probité. Il avait soin de ne point aller dans les villes dont les sièges étaient vacants, de peur qu'on ne l'élût pour les remplir. Mais, dans cette circonstance, il ne paraissait pas qu'il dût avoir d'inquiétude à cet égard, parce qu'il y avait un évêque à Hippone. Il partit donc sans s'imaginer qu'il eût rien à craindre. On vit bientôt l'effet d'un discours que Valère, évêque d'Hippone, avait fait au peuple sur la nécessité où il se trouvait d'ordonner un prêtre pour l'aider dans ses fonctions.

Un jour qu'Augustin entrait dans l'église, les fidèles se saisirent de lui, et le présentèrent à Valère, demandant avec de grands cris qu'on lui imposât les mains. Le Saint fondait en larmes à la vue du danger qui accompagne l'exercice des fonctions du sacerdoce ; mais il fut obligé d'acquiescer à la demande du peuple, et il reçut la prêtrise vers la fin de l'année 390. Les désordres de sa jeunesse l'auraient rendu inhabile à la réception des saints Ordres, s'ils n'avaient été antérieurs à son Baptême : mais, depuis sa conversion, il était devenu un homme tout nouveau, et il se distinguait alors encore plus par sa piété que par son savoir.

Revenu de sa surprise, il engagea ses amis à demander à Valère qu'il lui permit de respirer quelque temps, et de se préparer, dans la solitude, à l'exercice des fonctions sacerdotales. Il lui en fit lui-même la prière dans une belle lettre, où il condamne indirectement la présomption et la témérité de ceux qui osent s'ingérer eux-mêmes dans le ministère. « Il n'y a rien, dit-il, de plus agréable, selon le monde, que la charge d'évêque, de prêtre ou de diacre, lorsqu'on s'en acquitte sans zèle et par routine ; mais, devant Dieu, il n'y a rien de plus misérable en soi, rien de plus criminel, de plus injuste. D'un autre côté, il n'y a rien dans la vie où il se rencontre plus de difficultés, de travail et de dangers ; mais il n'y a rien aussi qui plaise tant à Dieu, si l'on s'y comporte de la manière qu'il le demande. » Il avoue que, quoiqu'il eût été déjà pénétré de cette vérité, elle le frappait beaucoup plus que quand il la considérait dans le lointain ; il craignait que Dieu n'eût permis son élévation au

sacerdoce que pour le punir de ses péchés¹. « O Valère, mon père, continue-t-il, vous voulez donc me faire périr ? Où est votre charité : M'aimez-vous ? Aimez-vous votre Église ? Mais je suis sûr que vous m'aimez, et votre Église aussi... Il me manque bien des choses pour remplir mes devoirs, et je ne peux me les donner à moi-même ; mais on les obtient, selon l'avis de Notre-Seigneur, en demandant, en cherchant et en frappant ; c'est-à-dire, par la prière, par la lecture et par les larmes. » Il paraît que Valère eut égard à sa demande, et qu'il le laissa sans l'employer jusqu'à la fête de Pâques suivante ; du moins ce fut dans ce temps-là qu'il prononça son premier sermon.

Valère était grec de naissance, et ne parlait latin qu'avec beaucoup de difficulté. Ce fut ce qui le détermina à charger Augustin du soin de prêcher en sa présence. Les Évêques orientaux avaient coutume d'en agir de la sorte ; mais, jusque-là, leur exemple n'avait point été suivi en Occident. Valère, cependant ne laissait pas de prêcher quelquefois lui-même.

Augustin voulant continuer le genre de vie qu'il avait embrassé depuis sa conversion, l'Évêque d'Hippone lui donna ses jardins, qui étaient contigus à l'église, et l'on y bâtit une maison pour ses moines. Il ne faut point confondre cette communauté avec celle des clercs réguliers qu'il établit dans son propre palais lorsqu'il fut évêque.

Persuadé que l'instruction du troupeau est le principal devoir d'un pasteur, il ne cessa depuis ce temps-là, de prêcher jusqu'à sa mort. Nous avons de lui près de quatre cents sermons ; il est vrai qu'il y en a plusieurs qu'il n'a point écrit, mais ils le furent par ses auditeurs². Ce sont moins des discours réguliers et composés selon toutes les règles de l'art, que des instructions familières, où il y a peu de préparation de la part de celui qui les débitait. Le Saint proposait simplement la vérité, la revêtait d'expressions agréables, et l'imprimait dans l'esprit par le moyen de quelques pensées vives et subtiles. Cette espèce d'éloquence était

¹ *Pondere peccatorum meorum... jubes ut peream, pater Valeri ? Ubi est charitas tua ? Ep. XXI (ol. 14), t. II, p. 26.*

² Voyez Possidius, c. VII, IX, XXXI, et Ceillier, t. XI, p. 425.

de beaucoup inférieure à celle des Pères grecs du même siècle, mais elle était adaptée au génie des Africains ; ils écoutaient de semblables discours avec de grandes acclamations, et en étaient souvent touchés jusqu'aux larmes¹.

Saint Augustin connaissait parfaitement les règles essentielles de l'éloquence. Il dit² dans les instructions qu'il donne aux orateurs sacrés, qu'un discours doit être simple et naturel, que l'art ne doit point s'y montrer, et que, s'il est trop travaillé, il fait tenir les auditeurs sur leurs gardes. Il s'exprime avec beaucoup de justesse sur la nécessité d'être simple et familier, qualités qui ne sont point incompatibles avec cette dignité qu'exige la religion. Il distingue trois sortes de styles : le style simple, qui présente les choses d'une manière familière ; le style tempéré, par lequel l'orateur s'insinue doucement dans le cœur pour y porter l'amour de la vertu ; le style sublime, qui, par la force et la hardiesse de ses traits, enlève l'auditeur, et l'arrache à la tyrannie de ses passions³. Cette sublimité, qui consiste dans des mouvements pathétiques, lui paraissait préférable à toutes les fleurs et à tous les ornements du discours. Au reste, un orateur qui suit l'impression du génie, ne cherche point les termes propres à rendre ses pensées ; il se sert de ceux qui naissent naturellement du sujet qu'il traite⁴. Si saint Augustin ne parle pas la langue latine aussi purement qu'on la parlait du temps d'Auguste, c'était la faute de son siècle. Au moins ceux qui le jugeront avec impartialité conviendront-ils qu'il avait un talent rare pour persuader. Il annonce partout une grande pénétration ; on admire en lui la noblesse des pensées et l'élévation des sen-

¹ Aug., l. IV de *Doct. chr.*, c. xxiv, t. III, p. 87. — ² *Ibid.*, l. IV, c. iv, xx, etc.

³ *Submisce, temperate granditer* ; de *Doct. chr.*, l. IV ; voyez Gibert, *Jugement des sav.*, t. II, tit. S. Aug.

⁴ On ne trouve guère dans les discours de saint Augustin, d'autres figures que l'interrogation, l'antithèse et la cadence des mots, auxquelles la vivacité de son esprit le portait, et qui passaient pour de grandes beautés chez les Africains de son temps. Mais son imagination à cet égard était corrigée par l'ingénieuse simplicité de ses pieux sentiments, ce qui rendait partout son discours tendre et persuasif. Ses expressions montrent combien son âme était remplie de l'amour de Dieu, et combien il possédait l'art de faire passer dans les autres ce qu'il sentait lui-même.

timents; sa manière de s'exprimer est touchante et affectueuse. Il se montre habile dans la connaissance du cœur humain, et ses raisonnements sont, en général, pleins de force. Il est vrai que, dans ses discours de morale, il explique souvent l'Écriture dans un sens allégorique, qui est toujours arbitraire, et qui sert plutôt à éclaircir les vérités qu'à les prouver : en quoi il suivait Origène, les Thérapeutes et les Juifs des derniers temps. Aussi estime-t-on plus à cet égard les discours de saint Chrysostome et ceux des autres Pères qui ont expliqué les livres saints dans le sens littéral. Saint Augustin donna dans les interprétations allégoriques, par la facilité qu'il y trouvait d'appuyer les instructions qu'il jugeait nécessaires à son peuple. Quant à certains défauts qu'on reproche aux orateurs de son temps, il les connaissait lui-même; mais, supérieur aux règles ordinaires, il se conforma au goût de son siècle, afin d'insinuer plus sûrement les vérités de la religion dans l'esprit de ses auditeurs, en se faisant écouter d'eux avec plaisir¹. Au reste, quelque familier qu'il soit dans ses discours, il est presque toujours sublime.

L'éloquence de Cicéron ne produisit jamais des effets aussi surprenants que celle de saint Augustin. Nous en citerons deux exemples. Le Saint rapporte le premier dans une lettre à son ami Alipius. On avait coutume de célébrer les agapes dans les églises ou dans les cimetières, sur les tombeaux des Martyrs ou des autres Saints. Mais il arrivait souvent que l'on ne gardait pas les règles de la sobriété chrétienne dans ces repas que la charité avait primitivement introduits. Les pasteurs gémissaient de cet abus, et saint Augustin écrivit avec beaucoup de force à Aurélius, archevêque de Carthage, afin de l'exhorter à le faire proscrire par un concile². Le peuple d'Hippone était fort attaché à la célébration de ces agapes, et s'appuyait sur l'ancienneté de cette cérémonie. Saint Augustin qui était alors prêtre, lui lut les menaces les plus terribles des prophètes. « Il conjura en-

¹ *Melius est ut nos reprehendant grammatici, quam ut non intelligant populi.*
S. Aug., *Enar. in ps. cxxxviii.*

² Ep. xxii (*ol. 64*), t. II, p. 27.

suite ses auditeurs par les ignominies, les souffrances, la croix et le sang de Jésus-Christ, de ne pas se perdre eux-mêmes, d'avoir pitié de celui qui leur parlait avec tant d'affection, et de montrer quelque respect pour leur vénérable Évêque, qui, par tendresse pour eux, l'avait chargé de leur annoncer la vérité. Je ne les excitai point à pleurer, dit-il, en pleurant moi-même le premier ; leurs larmes prévinrent les miennes. Je ne fus plus maître de moi. Quand nous eûmes pleuré ensemble, je les entretins de l'espérance que je concevais de leur changement ¹. » Il eut effectivement la satisfaction de voir le peuple corrigé dès ce jour.

L'autre exemple est encore plus remarquable, et c'est aussi le Saint qui le rapporte ². Il y avait à Césarée, en Mauritanie ³, une coutume contraire aux lois de la nature et de l'humanité. Les pères et les enfants, les frères et les plus proches parents, se battaient plusieurs jours à coups de pierres, dans un certain temps de l'année. Ce combat, qui se faisait publiquement, était un spectacle auquel le peuple prenait un grand plaisir. Il était conséquemment bien difficile de l'en détourner. « Je me servais, dit saint Augustin, de tout ce que j'avais d'habileté ; j'employais les expressions les plus touchantes pour extirper un abus aussi cruel et aussi ancien. Je pensais n'avoir rien fait, tandis que je n'entendais que des acclamations. Ils n'étaient point persuadés, tant qu'ils s'amusaient à donner des applaudissements au discours qu'ils entendaient ; mais leurs larmes me firent concevoir quelque espérance, et me montrèrent que leurs esprits étaient changés. Lorsque je les vis pleurer, je crus que cette horrible coutume serait abolie.... Il y a présentement huit ans que, par la grâce de Dieu, il ne s'est rien fait de semblable. »

Ce Père, dans les sermons que contient le cinquième tome de ses œuvres, revient souvent sur la nécessité de méditer assidûment sur les fins dernières. « Que savez-vous, dit-il, si vous êtes éloignés ou non du jour de votre mort ? » Il exhorte forte-

¹ Ep. xxix ad Alip., t. II, p. 48, scripta ann. 395. — ² L. IV de Doct. chr., c. xxiv, t. III, p. 37.

³ Cette ville s'appelle aujourd'hui Tenez.

ment à la pénitence. « Le péché, dit-il, doit être puni ou par le pécheur pénitent, ou par un Dieu vengeur du crime. Dieu, qui a promis le pardon au pécheur pénitent, ne lui a point promis de délai pour se convertir, ni de lendemain pour faire pénitence. » Il parle souvent de l'obligation de faire l'aumône, et des avantages qu'elle procure. Il ajoute que la violation de ce précepte est la cause de la damnation du plus grand nombre de ceux qui périssent, puisque Jésus-Christ ne parle que de ce crime dans la sentence qui, au dernier jour, fixera éternellement le sort des élus et des réprouvés. Il fait une mention fréquente du purgatoire, et recommande la prière et le sacrifice pour le repos de l'âme des fidèles défunts. Il parle d'images qui représentaient le Sauveur, saint Étienne, saint Pierre et saint Paul, le sacrifice d'Abraham, et du respect qui est dû au signe de la croix. Il rapporte des miracles opérés par ce signe sacré, ainsi que par les reliques des Martyrs. Dans la plupart de ses sermons sur les Saints, il traite souvent de l'honneur que nous devons rendre aux Martyrs, mais il a soin de remarquer que c'est à Dieu seul que nous élevons des autels et que nous offrons des sacrifices. Il s'adresse lui-même à saint Cyprien et aux autres serviteurs de Dieu qui avaient versé leur sang pour la foi, afin d'implorer le secours de leur intercession. La raison qu'il en apporte, « c'est que les Martyrs qui sont avec Jésus-Christ intercèdent pour nous, et que nous ressentons l'effet de leurs prières, tant que nous continuons nos soupirs. »

Il prêchait toujours en latin, langue qui était entendue à Hippone. Il y avait cependant des paysans à la campagne qui n'entendaient que le punique, ce qui rendait leur instruction difficile, parce qu'on avait beaucoup de peine à trouver des prêtres qui pussent parler leur langue¹. Son assiduité au ministère de la parole était continuelle; il prêchait quelquefois tous les jours et souvent deux fois par jour. Il n'interrompait point cette fonction, même quand il était si faible qu'il pouvait à peine parler : mais il ranimait alors ses forces, et le zèle dont

¹ S. August., Serm. XLII, t. V.

il brûlait pour le salut des âmes lui faisait oublier ses peines¹. S'il allait dans d'autres diocèses, on le priaît de rompre au peuple le pain de la parole de vie ; on courait en foule à ses sermons, et on l'écoutait toujours avec admiration ; on battait même souvent des mains, selon la coutume de ce siècle. Mais le Saint n'était content qu'autant que ses sermons produisaient du fruit. Entre autres conversions extraordinaires qu'il opéra, on compte celle d'un nommé Firme. C'était un des principaux apôtres des manichéens. Il entra dans l'église au moment où Augustin faisait une sortie véhémement contre ces hérétiques. Il fut si touché, qu'immédiatement après le sermon, il vint se jeter aux pieds du Saint, fondant en larmes, et abjura ses erreurs. Il mena toujours depuis une vie fort édifiante, et fut élevé au sacerdoce.

Cependant Valère se sentait accablé sous le poids des années et des infirmités qui étaient la suite de son âge. Il craignait toujours qu'Augustin ne fût enlevé à son église, et que quelque autre ville ne le demandât pour évêque. Il résolut donc de le faire son coadjuteur dans l'épiscopat, après avoir obtenu secrètement le consentement d'Aurélius, archevêque de Carthage, ainsi que l'approbation de son peuple et celle des évêques de la province de Numidie. Augustin s'opposa fortement à l'exécution de ce projet ; mais il fut obligé de se rendre à la voix du Ciel qui s'expliquait d'une manière si visible, et on le sacra au mois de décembre de l'année 395 et au commencement de la quarante-deuxième de son âge. Valère mourut l'année suivante.

Augustin se vit obligé de demeurer dans la maison épiscopale, tant à cause de l'hospitalité, que pour l'exercice de ses fonctions. Mais il engagea les prêtres, les diacres et les sous-diacres de son église à renoncer à toute propriété, et à suivre la règle qu'il établissait. Il n'admettait aux ordres que ceux qui promettaient d'embrasser le même genre de vie. Plusieurs évêques imitèrent son exemple, et ce fut là l'origine des chanoines réguliers, comme nous l'avons déjà observé.

¹ S. August., Serm. XLII, t. V, p. 210, (ol. 29), et Hom. L.

Le Saint, au rapport de Possidius, était vêtu et meublé simplement, mais avec décence et propreté. Il n'y avait chez lui d'autre argenterie que des cuillers. Sa vaisselle était de terre, de bois ou de marbre. Il exerçait l'hospitalité ; mais sa table était frugale. On y servait des légumes, avec un peu de viande pour les étrangers et les malades. La quantité du vin y était réglée pour tous les hôtes. Pendant le repas, on lisait, ou l'on s'entretenait sur quelque matière importante, afin de bannir les discours inutiles. Il avait fait écrire au-dessus de sa table, un distique dont le sens était que les médisants ne devaient point paraître chez lui¹. Si quelqu'un blessait la réputation du prochain en sa présence, il l'en avertissait sur-le-champ, et pour mieux marquer l'horreur que lui causait ce vice, il se levait tout à coup et se retirait dans sa chambre. Tous les clercs mangeaient avec lui, et portaient, comme lui, des habits faits d'une étoffe commune. Il ne recevait aucune femme dans sa maison, pas même sa sœur et ses deux nièces, qui cependant servaient Dieu toutes les trois dans la retraite. Il disait à ce sujet, qu'à la vérité on ne soupçonnerait pas sa conduite pour le voir converser avec une sœur ou une nièce ; mais que quelquefois elles attireraient chez lui des personnes de leur sexe. Lorsqu'il était obligé de parler à des femmes, c'était toujours en présence et à la vue de quelques-uns de ses clercs. Il se reposait du soin de son temporel sur des intendants tirés de son clergé, et il leur faisait rendre compte de leur administration à la fin de l'année. Pour éviter tout ce qui pouvait le distraire, il chargeait quelques personnes intelligentes de présider aux établissements qu'il formait pour les pauvres et pour la gloire de Dieu. On le pressait inutilement de recevoir des donations ; il les refusait dès qu'il paraissait que les héritiers légitimes pourraient en être lésés. Son désintéressement a servi de modèle à tous les siècles qui ont suivi celui dans lequel il a vécu. Il était extrêmement en garde contre l'avarice qui se glisse imper-

¹ Quisquis amat dictis absentum rodere vitam,
Hanc mensam indignam noverit esse sibi.

Possid., in *Vit. Aug.*, c. xxii, t. X, op. S. Aug. app., p. 272, éd. Ben.

ceptiblement dans le cœur, et qui corrompt les meilleures actions, si elle les infecte de son souffle empesté. Ce qu'il épargnait des revenus de son église était employé au soulagement des pauvres, auxquels il avait donné précédemment son patrimoine. Il lui arriva quelquefois de faire fondre une partie des vases sacrés pour racheter les captifs; en quoi il imitait plusieurs saints évêques, notamment saint Ambroise. Il veillait soigneusement à l'observation de la pieuse coutume qui était établie de son temps, d'habiller tous les ans les pauvres de chaque paroisse, comme on le voit par plusieurs de ses lettres et de ses sermons.

Son zèle pour le bien spirituel de son troupeau était sans bornes. « Je ne désire point, lui disait-il, d'être sauvé sans vous. Pourquoi le désirerais-je ? Que dirai-je ? Pourquoi suis-je évêque ? Pourquoi suis-je dans le monde ? C'est pour vivre seulement en Jésus-Christ, mais avec vous : c'est là ma passion, mon honneur, ma gloire, ma joie ; ce sont là mes richesses. » Il n'y a peut-être jamais eu d'âme plus sensible que celle d'Augustin. Mais cette sensibilité était ennoblie par des motifs surnaturels, et perfectionnée par l'influence de la divine charité. Il conversait volontiers avec les infidèles, et les invitait même à sa table, mais il refusait de manger avec les chrétiens publiquement scandaleux, et les obligeait de subir les peines portées par les canons de l'Eglise. Il s'opposait à l'iniquité avec un courage inflexible, quels que fussent les coupables ; il n'oubliait cependant jamais les règles de la douceur, de la bienséance et de la charité.

Les abus que la coutume avait rendus universels, donnaient bien de l'exercice à sa sollicitude. Il les condamnait ouvertement, mais il n'osait s'y opposer avec trop de roideur, dans la crainte qu'il n'en résultât un plus grand mal. D'un autre côté il tremblait de se rendre coupable de trop de ménagements pour les désordres. « Malheur, s'écriait-il, malheur aux hommes qui ne craignent que les crimes qui sont rares ! Quant à ceux qui sont devenus communs par la force et l'universalité de la coutume, quoiqu'ils soient énormes par eux-mêmes et qu'ils excluent du

royaume du ciel, nous sommes forcés de les tolérer ; et en les tolérant, nous craignons de nous en rendre coupables. Faites, Seigneur, par votre miséricorde, que nous ne soyons pas condamnés pour n'avoir point fait ce que nous pouvions faire pour les empêcher. » Dans ces perplexités, il avait recours à la prière et aux conseils de personnes sages et éclairées.

Erasme, considérant les travaux immenses et le zèle infatigable de saint Augustin pour le salut des âmes, s'exprime ainsi : « Quelle piété, quelle charité, quelle douceur, quelle aménité, quelle politesse, quel amour de la concorde, quel zèle pour la maison de Dieu, ne remarque-t-on pas dans les épîtres et dans les autres écrits de ce grand homme ! Que n'entreprend-il pas ? De quels travaux ne se charge-t-il pas ? Combien de formes différentes ne prend-il pas, s'il a la moindre espérance de gagner un païen à Jésus-Christ, ou de ramener un hérétique dans le sein de l'Église ? Quelle condescendance, quelle attention à changer de voix, et pour ainsi dire, de ton !..... Avec quelle sollicitude n'intercédait-il pas pour les circoncellions, qui étaient des misérables indignes de toute grâce ? Qui eut jamais plus de zèle pour ses amis qu'il en avait pour ses ennemis ? Quels efforts ne fait-il pas pour enfanter tous les hommes en Jésus-Christ ?.... Quel soin pour les sauver tous, et pour empêcher qu'aucun ne périsse ? De quelle douleur n'est-il pas pénétré à la vue des scandales ? Il me semble voir la poule dont il est parlé dans l'Évangile, ramasser ses petits sous ses ailes... On voit en lui, comme dans un miroir, le modèle de cet évêque parfait dont saint Paul trace le caractère. »

Comme c'était alors l'usage d'appeler des juges séculiers, aux évêques, il entendait les parties contendantes avec beaucoup de bonté et de patience ; il employait toutes sortes de moyens pour les accommoder, et pour les porter à servir Dieu, soit qu'elles professassent le christianisme, soit qu'elles fussent engagées dans l'infidélité. Il se plaignait cependant des distractions que lui causait cet emploi, qu'il exerçait toutefois par charité.

Il ne faisait de visites qu'aux orphelins, aux veuves, aux malades et aux personnes affligées. Il pratiquait ces trois maximes de

saint Ambroise : la première, de ne point se mêler de mariages, de peur qu'ils ne fussent malheureux ; la seconde, de ne persuader à personne de prendre le parti des armes ; la troisième, de ne jamais assister aux fêtes qui se donnaient à Hippone, de peur qu'elles ne devinssent fréquentes ; ce qui aurait pu le faire tomber dans l'intempérance, et lui occasionner une grande perte de temps ¹.

Saint Augustin, comme tous les grands hommes, s'est peint dans ses lettres, et l'on y trouve une infinité de traits qui servent à faire connaître sa personne et son âme. Nous y apprenons qu'il était en général d'une constitution faible, et sujet à de fréquentes indispositions. Etant retenu au lit où il souffrait beaucoup, il mandait à Profuturus : « Quoique je souffre, je suis cependant bien, parce que je suis comme Dieu veut que je sois. Quand nous ne voulons pas ce qu'il veut, nous sommes coupables, puisqu'il ne peut rien faire ou permettre qui ne soit juste. »

Sa trente-sixième lettre roule sur le jeûne du samedi, que l'Église observait en jeûnant le mercredi et le vendredi. Cette dévotion avait pour objet d'honorer la Passion du Sauveur, que les Juifs avaient fait mourir le vendredi, en exécution du projet qu'ils en avaient formé le mercredi. Quant au jeûne du samedi, il veut que l'on suive l'usage des lieux où l'on est, conformément à la règle de saint Ambroise, qui disait à sainte Monique : « Quand je suis à Milan, je ne jeûne point le samedi, mais je jeûne ce jour-là lorsque je suis à Rome. » S'il y avait de la variété dans les usages des églises de quelques provinces, il était d'avis que l'on fit ce qui avait été prescrit par l'évêque du lieu où l'on se trouvait.

Dans sa cinquante-quatrième lettre adressée à Januarius, il loue ceux qui communient tous les jours, pourvu qu'ils le fassent dignement, et avec l'humilité que montra Zachée lorsqu'il reçut Jésus-Christ dans sa maison. Mais il y donne aussi des éloges à ceux qui se privent de la communion à certains jours, afin de se disposer à recevoir le Sauveur avec plus de dévotion. Il établit

¹ Possid., c. xxvii, t. X, op. S. Aug. app., p. 276.

pour principe, qu'une coutume reçue par toute l'Église vient des Apôtres et d'un concile général, telle qu'est par exemple, celle de célébrer la Pâque, la Pentecôte, l'Ascension, et la passion de Jésus-Christ. Il dit que primitivement les fidèles communiaient après souper ; mais que les Apôtres, par respect pour un aussi grand Sacrement que l'Eucharistie, ordonnèrent qu'à l'avenir on communierait à jeun. Sa cinquante-cinquième lettre est aussi adressée à Januarius. Il y parle du Carême et des autres lois de l'Église : puis il dit de certains usages qui sont seulement tolérés, que les particuliers peuvent quelquefois s'y conformer, mais que quelquefois aussi il vaut mieux les rejeter que les suivre. Il serait trop long de rapporter tous les traits intéressants sur la foi et la discipline que l'on trouve dans ses lettres. Nous citerons quelques-unes de ses maximes touchant les vérités chrétiennes. ,

Avec quelle tendresse de charité ne console-t-il pas ¹ un nommé Chrysinus, qui avait essuyé de grandes pertes et qui éprouvait les malheurs les plus accablants ! Il lui rappelle que Dieu est notre seul bien, et un bien qui ne peut nous manquer, si nous faisons tous nos efforts pour lui appartenir. S'il permet, dit-il, que nous soyons affligés en ce monde, ce n'est que pour notre plus grand avantage.

Il trace à Ecdicia, dans la lettre qu'il lui adresse, les devoirs d'une femme chrétienne envers son mari ². Vous êtes obligée, lui disait-il, de vous conformer par condescendance à l'humeur de votre mari, quelque difficile qu'elle soit, dans les devoirs essentiels, et même dans les choses indifférentes ; vous ne devez point porter d'habits qui lui déplaisent, et vous devez vous souvenir que l'humilité n'est point incompatible avec de riches habillements auxquels le cœur n'est point attaché, et qui d'ailleurs n'ont rien de contraire à la modestie recommandée par l'Apôtre. Suivez sa volonté dans les choses raisonnables, par rapport à l'éducation de vos enfants, dont vous devez même lui laisser le soin, s'il le demande. Il la reprend sévèrement d'avoir fait

¹ Ep. CCXLIV (ol. 83), — ² Ep. CCLXII (ol. 199).

des largesses aux pauvres à l'insu de son mari, et veut qu'elle lui en demande pardon, quoique le refus qu'il fait de consentir à ces aumônes extraordinaires vienne d'un motif frivole ou imparfait. Il l'exhorte à gagner sa confiance par la douceur, et à employer tous les moyens qui dépendront d'elle, et surtout la prière pour le retirer de ses désordres. « Priez pour lui, dit-il, du fond de votre cœur. Les larmes que l'on verse dans la prière sont, pour ainsi dire, le sang d'un cœur percé de douleur. » Après avoir parlé des devoirs des femmes, il insiste sur ceux des maris, auxquels il recommande principalement le respect, la tendresse et la complaisance pour leurs épouses. Il n'oublie pas non plus les devoirs des autres états.

Les instructions qu'il donne à Proba sont plus générales. Proba-Falconia, veuve de Probus, qui avait été préfet du prétoire, et consul en 371, s'était retirée en Afrique avec Julienne sa belle-mère, et Démétriade sa fille, après la prise et le pillage de Rome par Alarie, roi des Goths. Persuadée que la prière était son principal devoir, elle conjura saint Augustin de lui envoyer par écrit quelques instructions sur la manière de prier. Sachez, lui dit le Saint¹, que vous devez apprendre à mépriser le monde avec ses plaisirs, et soupirer après la possession de la grâce et de la charité, qui sont l'objet principal de toutes nos prières ; que la vraie prière est le cri du cœur, et qu'elle doit être continuelle par les brûlants désirs de l'âme qui cherche Dieu sans cesse ; qu'il faut avoir tous les jours des heures réglées pour ses exercices de piété ; qu'à l'exemple des moines d'Égypte, on doit élever son cœur à Dieu dans la journée par de fréquentes aspirations. Il lui donne une explication de l'oraison dominicale, et il ajoute que nous devons recommander à Dieu, non-seulement les besoins de notre âme, mais encore ceux de notre corps, et surtout notre santé, afin que nous puissions la consacrer au service du Seigneur ; et la raison qu'il en apporte, c'est que sans la santé, tous les autres biens temporels nous sont de peu d'utilité. Mais il veut en même temps que nous ne demandions les biens de cette vie,

¹ Ep. cxxx, ad Probam, p. 382.

qu'avec résignation à la volonté divine, et seulement dans la vue de notre avantage spirituel, de peur qu'en punition de notre impatience, Dieu ne nous les accorde lorsqu'ils sont pernicioeux à nos âmes, comme il accorda aux Juifs murmurant dans le désert, les viandes qu'ils lui demandaient, et dans l'usage desquelles ils trouvèrent le châtiment de leur gourmandise et de leur révolte, au lieu qu'il refusa d'exaucer saint Paul, et de le délivrer d'une épreuve qui lui était utile.

On admirera toujours la douceur et l'humilité que saint Augustin fit paraître dans la dispute qu'il eut avec saint Jérôme. Ce dernier, dans son explication de l'épître aux Galates, donnait un sens nouveau au passage où il est dit que saint Paul reprit saint Pierre de ce qu'à l'arrivée des Juifs convertis il avait cessé de manger avec les Gentils. Il prétendait que c'était une pure collusion entre les deux Apôtres, pour empêcher les deux partis de se scandaliser, et que saint Pierre et saint Paul pensaient de la même manière, puisque l'un et l'autre permettaient alors l'observance des cérémonies légales. Saint Augustin, n'étant encore que prêtre, réfuta cette explication dans une lettre qu'il écrivit en 395. Il y montrait qu'à la vérité les deux Apôtres étaient d'accord sur la doctrine, mais que dans la circonstance dont il s'agissait, on ne pouvait excuser saint Pierre qui avait donné une occasion de scandale aux Gentils convertis ; que si saint Paul n'eût point agi sérieusement, il se serait rendu coupable d'un mensonge officieux ; et qu'en admettant une pareille défaite, il n'y a point de passage de l'Écriture dont on ne puisse éluder la force. Cette lettre ne parvint point à la personne à laquelle elle était adressée, par la mort de celui qui en était le porteur. Saint Augustin étant alors évêque, en écrivit une seconde sur le même sujet en 397. Un autre accident fit qu'elle tomba entre les mains de plusieurs personnes d'Italie ; et ce fut de là qu'on l'envoya en Palestine à saint Jérôme, qui en fut offensé. Les deux Saints s'écrivirent différentes lettres sur ce sujet. Saint Augustin y montre que les Apôtres tolérèrent quelque temps les cérémonies de la loi judaïque, afin de les laisser tomber insensiblement, et d'enterrer la synagogue avec honneur. Il conjure saint Jérôme

par la douceur de Jésus-Christ, d'oublier l'offense qu'il a pu recevoir de lui ; il se soumet à son jugement ; il lui proteste qu'il le regarde comme son maître ; il le prie d'exercer à son égard l'office de censeur ; il veut renoncer à la dispute, si la rupture de leur amitié doit en être la suite, et s'il doit en résulter des inconvénients pour leur salut. « Je vous conjure instamment, lui dit-il dans une autre lettre, de me relever avec confiance quand vous voyez que je me trompe : car quoique l'office d'un évêque soit de beaucoup au-dessus de celui d'un prêtre, cependant, à bien des égards, Augustin est bien inférieur à Jérôme. » Il s'attribua à lui-même tout le blâme de cette dispute ; et le rejette principalement sur ce qu'il n'avait pas eu l'attention d'observer que la tolérance des cérémonies légales n'appartenait qu'au temps où la loi nouvelle commença à être promulguée. Saint Jérôme revint depuis à l'opinion de saint Augustin, qui est celle qu'ont adoptée les théologiens.

Notre Saint fut affligé de la vivacité que saint Jérôme et Rufin mirent dans la dispute qu'ils eurent ensemble. Il les conjura l'un et l'autre par les motifs les plus puissants de s'interdire les invectives. « Si je pouvais vous rencontrer ensemble, leur disait-il, je me mettrais à vos pieds, je verserais des larmes, je vous prierais selon l'étendue de l'amour que j'ai pour vous ; je parlerais tantôt à l'un en faveur de lui-même, tantôt à l'autre en faveur de son adversaire, tantôt à tous les deux en faveur de plusieurs autres, surtout des faibles, pour lesquels Jésus-Christ est mort. » Il craignait toujours que la vaine gloire ne se glissât dans les contestations littéraires. « Quand les hommes, dit-il, aiment une opinion, non parce qu'elle est vraie, mais parce qu'elle est à eux, on dispute moins pour la vérité que pour la victoire. » Il se tenait tellement en garde contre cet écueil, qu'il ne montrait jamais plus de charité et d'humilité que dans ces occasions.

Cette même humilité lui faisait extrêmement craindre cette secrète complaisance pour soi-même que produisent ordinairement les louanges des hommes. Il parle ainsi de cette tentation dans ses Confessions. « Tous les jours, Seigneur, nous sommes

exposés à ces sortes de tentations; elles ne nous donnent aucune relâche. Les langues des hommes sont comme une fournaise, dans laquelle nous sommes journellement éprouvés..... Vous connaissez les gémissements que je pousse et les larmes que je verse en votre présence sur ce sujet. Car j'ai bien de la peine à discerner ce que j'ai de moins de cette maladie contagieuse, et je crains fort pour mes péchés secrets que je ne vois pas, mais qui n'échappent point à vos regards. C'est que cette sorte de tentation ne fournit presque aucune lumière pour voir où l'on en est à cet égard, tandis que les autres nous mettent à peu près au fait de nos propres dispositions. » Il se plaint amèrement des effets de cette tentation, dans une lettre à Aurélius, archevêque de Carthage. « Je vous découvre mes maux, lui dit-il, afin que vous puissiez savoir en quoi vous devez prier Dieu pour moi. » De là vient qu'il fait si fréquemment l'aveu de son ignorance, et qu'il en revient toujours à dire qu'il ne sait rien¹. Pour peu que l'on ait de connaissance des hommes, on ne peut ignorer ce que coûte un pareil aveu². Saint Augustin déferait volontiers au sentiment des autres, leur demandait humblement leur avis pour se conduire dans le chemin de la vertu, et soumettait avec docilité ses ouvrages à leur censure. Il souffrait extraordinairement de se voir estimer pour son savoir³.

Ce fut son humilité qui le détermina à publier ses Confessions. Il les écrivit vers l'an 397, peu de temps après qu'il eut été fait évêque, et lorsqu'il était universellement admiré pour la sainteté de sa vie. Son dessein, en composant cet ouvrage, était, au rapport de Possidius, de s'exercer à l'humiliation, et de tâcher de donner aux autres une idée de sa personne, telle qu'il l'avait lui-même. Il divulgua, dans les neuf premiers livres, tous les péchés de sa jeunesse, et fit connaître, dans le dixième, les imper-

¹ L. de *Orig. animæ*, c. II; de *Corrept. et Gr.*, c. VIII; de *Civ. Dei*, l. XX, c. XIX; l. VIII, *Quest. ad Dulcid.*, q. 3; ep. ad *Oros. contra Priscill.*, c. XI, ep. CXLIII, etc.

² Voyez ce que dit à ce sujet le P. dom Bonaventure d'Argonne, en parlant de l'humilité du savant cardinal Bellarmin, dans son excellent traité *De la lecture des Pères*, dont la meilleure édition est celle de 1692.

³ Ep. CXLIII (ol. 7) ad *Marcel.*; ep. ad *Audacem*, etc.

fections auxquelles il était encore sujet, afin d'engager tous les chrétiens à prier Dieu pour lui. « Les caresses de ce monde, dit-il au comte Darius, en lui envoyant ses Confessions, sont beaucoup plus dangereuses que les persécutions. Voyez par ce livre ce que je suis : vous devez me croire, quand je rends témoignage de moi-même, et ne point ajouter foi à ce que les autres en disent... Louez avec moi la bonté de Dieu pour la grande miséricorde qu'il a exercée à mon égard, et priez-le d'achever ce qu'il a commencé en moi, et de ne pas permettre que je me perde. » Il nous apprend lui-même dans le second livre de ses Rétractations, qu'il composa l'ouvrage dont nous parlons, pour s'exciter et pour exciter les autres à louer Dieu toujours juste et toujours bon, ainsi que pour porter les fidèles à élever vers lui leur esprit et leurs affections. Il y a inséré des réflexions aussi solides que sublimes sur la grandeur et la bonté de Dieu, sur la vanité du monde, sur les misères du péché, et des instructions utiles pour avancer et se soutenir dans la vie spirituelle. Aussi a-t-il été dans tous les siècles les délices et l'admiration des personnes pieuses. Dans les trois derniers livres, le Saint parle de son amour pour l'Écriture, et discute plusieurs difficultés métaphysiques sur le temps, sur la création du monde, et sur la première partie de l'histoire de la Genèse, pour réfuter les manichéens.

Ces hérétiques furent les premiers contre lesquels il tourna son zèle après sa conversion. Lorsqu'il eut été fait prêtre à Hipponne, il se sentit pénétré de douleur en voyant une grande partie des habitants de cette ville infectés de leurs erreurs abominables. Il proposa une conférence à Fortunat, leur chef et leur prêtre. Cette conférence fut acceptée, et dura deux jours. La dispute roula principalement sur l'origine du mal ; et saint Augustin prouva qu'il venait du libre arbitre de la créature, libre arbitre qu'on est forcé d'admettre, parce que sans cela il ne peut y avoir de loi, ni de peines contre ceux qui la transgressent. Fortunat qui, selon Beausobre, était savant et fort versé dans l'art de la dispute, se trouva si pressé par son adversaire, qu'il se vit réduit à dire qu'il voulait conférer avec les principaux de sa secte. La confu-

sion dont il avait été couvert lui fit abandonner Hippone peu de temps après, et son départ fut suivi de la conversion d'un grand nombre de ceux qu'il séduisait.

Fauste, natif de Milève, et évêque des manichéens en Afrique, était l'idole de son parti dans cette contrée. Il gagnait les esprits par son éloquence, par une modestie et une politesse affectées, ainsi que par un extérieur agréable et engageant. Il se vantait d'avoir tout abandonné pour obéir à l'Évangile : mais dans le fond il n'avait pu rien quitter dans le monde, puisqu'il n'y possédait rien ; il vivait d'ailleurs dans les délices, et menait la vie la plus voluptueuse ¹. Vers l'an 390, il attaqua la foi catholique, par un livre rempli de blasphèmes contre la loi de Moïse, contre les prophètes, et contre le mystère de l'Incarnation. Il écrivait, au jugement d'un auteur moderne ², avec beaucoup d'élégance ; son style était fort, clair, précis et attrayant ; il parlait très-bien la langue latine ; il couvrait avec adresse les défauts de sa secte, et donnait un tour ingénieux à ses sophismes ³. Saint Augustin lui répondit par un ouvrage divisé en trente-trois livres, qu'il composa vers l'an 400, et il triompha de lui, non-seulement par la force de la vérité et par la bonté de sa cause, mais encore par l'étendue et la solidité de son savoir. C'est à lui que nous sommes redevables de la conservation du texte de l'adversaire qu'il réfute.

Vers l'an 404, un manichéen du nombre des élus, nommé Félix, vint à Hippone dans le dessein d'y rétablir sa secte, que le saint Évêque en avait bannie. Il se rendit dans cette ville au mois d'août, et au mois de décembre suivant, il consentit à disputer publiquement avec saint Augustin dans l'église. La conférence du premier jour est perdue ; mais celle du second et du troisième est parvenue jusqu'à nous. Félix, comme l'observe Erasme, était moins savant que Fortunat, qui précédemment avait été réfuté par Augustin ; mais il était plus subtil et plus rusé. L'issue de la dispute fut qu'il embrassa la doctrine

¹ S. Aug., *contra Faust.*, l. V, c. II et VIII. — ² Beausobre, l. I, p. 224. —

³ Voyez Cacciare, *Exercit. in op. S. Leon, de manichæis*, l. II, c. III, p. 121, c. VI, etc.

de l'Église, et qu'il anathématisa Manès et ses blasphèmes.

L'hérésie des priscillianistes, qui avaient emprunté plusieurs des principes des manichéens, infectait alors la plus grande partie de l'Espagne. Les erreurs des origénistes y avaient aussi plusieurs partisans. Paul Orose, prêtre espagnol, fit en 415 un voyage en Afrique, pour voir saint Augustin, dont la réputation avait pénétré jusque dans les contrées les plus reculées du monde chrétien. Il lui présenta un mémoire sur les dogmes impies de ces hérétiques, et le pria de lui indiquer les moyens de conserver la foi de ses compatriotes. Le saint Évêque prit de là occasion de composer son ouvrage *Contre les priscillianistes et les origénistes*. Il y réfute ceux qui enseignaient que l'âme humaine est d'une nature divine, et qu'elle est envoyée dans le corps en punition des fautes qu'elle a commises précédemment, jusqu'à ce qu'elle soit purifiée en ce monde; il y prouve que Dieu l'a créée, et que les tourments des démons et des damnés sont éternels.

On lit dans Possidius, que Pascentius, comte de la maison de l'empereur ou intendant du domaine impérial en Afrique, lequel était infecté des erreurs de l'arianisme, insulta les catholiques, à cause de la simplicité de leur foi, et défia même Augustin à une conférence. Ce saint Évêque ne put jamais obtenir de son adversaire, que des notaires écrivissent ce qui se dirait de part et d'autre dans la dispute. Pascentius pressant son adversaire de lui montrer dans l'Écriture le mot consubstantiel, Augustin lui demanda s'il y trouvait celui de non engendré dont il se servait. Il lui montra ensuite qu'il suffisait que les dogmes exprimés par ces mots y fussent quant au sens et en termes équivalents. Maximin, évêque arien, et de la suite du comte Sigisvult, qui commandait en Afrique les troupes des Goths qui avaient pris le parti de Valentinien contre Boniface, étant venu à Hippone, proposa aussi à saint Augustin une conférence publique, où l'avantage ne fut pas non plus de son côté. Cette conférence se tint en 428; elle fut mise par écrit, mais elle n'est point parvenue jusqu'à nous.

Les païens et les juifs furent aussi l'objet du zèle de saint

Augustin. Dans un traité qu'il composa contre ces derniers, il prouva que la loi de Moïse devait prendre fin, pour être remplacée par une loi nouvelle. Il gagna l'affection des juifs de Madaure, qui était dans le voisinage d'Hippone, en leur rendant tous les services qui dépendaient de lui. Cette disposition où ils étaient à son égard, les prépara insensiblement à embrasser l'Évangile ¹. Alaric ayant pillé Rome en 410, les païens renouvelèrent leurs blasphèmes contre le christianisme, sur lequel ils rejetaient les calamités de l'empire. Le Saint entreprit, pour les réfuter, son ouvrage *De la Cité de Dieu*. Il le commença en 413, mais il ne l'acheva qu'en 426. Son zèle et sa douceur ramenèrent dans le sein de l'Église les tertullianistes qui étaient à Carthage, et les abéloniens, ainsi appelés d'Abel leur patriarche.

Jovinien, l'ennemi de la virginité que l'on consacre à Dieu, avait été réfuté par saint Jérôme en 392, et condamné par le Pape Sirice. Un concile tenu à Milan avait aussi proscrit ses erreurs. Il lui restait cependant encore des disciples qui le défendaient, en disant qu'on ne pouvait rejeter sa doctrine sans condamner l'état du mariage. Saint Augustin démontra la fausseté de cette calomnie dans son livre *De l'avantage du mariage* ². Il y fait voir que cet état est saint; que plusieurs s'y engagent par des motifs de vertu, et que quelques-uns de ceux qui y sont engagés surpassent en sainteté un grand nombre de vierges. Il publia vers le même temps son livre *De la sainte virginité*, toujours dans le but de réfuter Jovinien. Il y prouve que cet état est en lui-même le plus parfait, quand on l'embrasse pour l'amour de Dieu, que l'on y pratique l'humilité, et que l'on y fait au Seigneur le sacrifice entier de son cœur. Il écrivit son traité *De la continence*, quelque temps avant que d'être évêque. Son dessein était de prouver que cette vertu consiste dans la victoire des passions, et que les péchés ne viennent point d'un principe mauvais par sa nature, comme les manichéens se l'imaginaient. Il fait voir dans ses deux livres *Des mariages adultères*, qu'une personne mariée, qui s'est séparée de son mari ou de sa femme

¹ Ep. CCCXII, p. 843. — ² T. VI, p. 300.

pour cause d'adultère, ne peut passer à de secondes nocces ; il donne aussi la solution de plusieurs difficultés concernant l'indissolubilité du mariage. Son traité *De l'avantage de la viduité* fut écrit en 414, et adressé à Julienne, belle-fille de Proba. Il y loue beaucoup le saint état de viduité, reconnaissant toutefois, qu'un second et un troisième mariages sont légitimes. Il y donne d'excellentes instructions à Proba et à sa fille Démétriade, qui l'année précédente avait fait à Dieu le sacrifice de sa virginité.

La secte des donatistes faisait alors grand bruit en Afrique : elle donna beaucoup d'exercice au zèle du saint Évêque d'Hippone. Nous avons rapporté dans la vie de saint Optat, comment elle prit naissance en 385. Un concile, tenu à Rome en 313, et un autre concile, composé de tous les évêques de l'Occident, qui se tint à Arles l'année suivante, condamnèrent comme schismatiques ceux qui en furent les premiers auteurs. Ils commencèrent par rompre l'unité ; mais comme le schisme, selon la remarque de saint Augustin ¹, a de tout temps conduit à l'hérésie, ils tombèrent depuis dans plusieurs erreurs. Ils enseignèrent d'abord que l'Église catholique, répandue par tout le monde, s'était souillée en communiquant avec les pécheurs, et qu'elle avait cessé d'être l'Église de Jésus-Christ, laquelle ne se trouvait plus que dans leur secte. Leur seconde erreur consistait à dire que les Sacrements ne pouvaient valablement être administrés par ceux qui n'étaient point dans la véritable Église, et d'après ce faux principe, ils rebaptisaient tous les autres sectaires et même tous les catholiques qui embrassaient leur doctrine. En 316, Constantin publia à Milan des lois sévères contre eux, et bannit quelques-uns de leurs chefs. Ils furent traités avec la même sévérité par les empereurs Valentinien I^{er}, Gratien et Théodose le Grand. Ils se divisèrent en tant de sectes dans la Mauritanie et la Numidie, qu'eux-mêmes n'en savaient pas le nombre ². On distinguait entre autres celle des urbanistes, qui se répandirent dans une partie de la Numidie ; et à Carthage,

¹ L. de Hære., et l. contra Crescon., c. VII. — ² S. Aug., l. contra Parmen., c. IV.

celle des claudianistes, des maximianistes et des primianistes. Ces derniers tiraient leur nom de Primien, qui en 391 succéda à Parménien sur le siège schismatique de Carthage. Primien ayant reçu les claudianistes à la communion, fut condamné par le parti à la tête duquel était Maximien que l'on fit évêque. Il conserva cependant toujours le siège schismatique de cette ville, tandis que Maximien était reconnu par plusieurs provinces. Les rogatistes, ainsi appelés de Rogat, l'auteur de leur séparation, dogmatisaient dans la Mauritanie Césarienne. Chacune de ces sectes croyait être seule la véritable Église et avoir seule le vrai Baptême ¹.

Le nombre des donatistes était fort considérable en Afrique, et ils portaient l'opiniâtreté jusqu'à la fureur et à l'extravagance. Ils comptaient plus de cinq cents évêques de leur secte. Il y avait peu de catholiques à Hippone; et les donatistes y étaient si puissants, que Faustin, leur évêque, défendit, peu de temps avant l'arrivée de saint Augustin, que l'on fit cuire du pain dans la ville pour l'usage des orthodoxes. Cette défense fut exécutée, même par les domestiques des familles qui tenaient pour la doctrine de l'Église. Tel était l'état des choses, quand le saint Docteur fut fait évêque d'Hippone. Il s'opposa à l'hérésie régnante en public et en particulier, dans les églises et dans les maisons, par ses discours et par ses écrits. Nous apprenons de Possidius, que la plus grande partie des chrétiens d'Afrique étaient alors infectés des erreurs des donatistes; que ceux-ci portaient la fureur jusqu'aux derniers excès; qu'ils massacraient leurs adversaires, et qu'ils commettaient toutes sortes de cruautés. Le savoir et le zèle d'Augustin, soutenus d'une sainteté éminente, firent remporter de grands avantages aux catholiques. Les donatistes en furent si furieux, que quelques enthousiastes d'entre eux prêchèrent publiquement, que le tuer, serait rendre un grand service à leur religion, et faire une œuvre très-méritoire devant Dieu. Effectivement, ceux qu'on

¹ Voyez Fleury, l. XIX, n. 53; H. de Valois, *Diss. de schismate donatist.*; Iligius, *Hist. Donatismi*, et le card. Noris, *Historia Donatiana, per Ballerinos aucta*.

appelait circoncellions attentèrent plusieurs fois à sa vie, pendant qu'il faisait la visite de son diocèse. Un jour entre autres il devait perdre la vie, et il n'échappa au danger que parce que son guide s'était égaré. Il rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, de ce qu'il avait bien voulu le délivrer de ses ennemis ¹. En 405, il fut obligé de recourir à Cécilien, vicaire d'Afrique en Numidie, pour réprimer la fureur des donatistes qui causaient d'affreux ravages aux environs d'Hippone ². La même année, l'empereur Honorius publia de nouvelles lois contre eux, et les condamna à diverses peines. Saint Augustin regarda d'abord ce traitement comme une espèce de persécution ; mais depuis il changea de sentiment, lorsqu'il en vit plusieurs se convertir sincèrement. Touchés par la crainte des châtimens, ils examinèrent la vérité ; et après l'avoir connue, ils l'embrassèrent de tout leur cœur ; ils en rendirent ensuite grâces à Dieu, et ils devinrent par leur ferveur et la régularité de leur vie, l'édification de l'Église ³. Le Saint observe à ce sujet que leurs séditions et leurs actes de violence les distinguaient des ariens et des autres hérétiques, et que l'on ne pouvait les contenir que par la terreur des peines. Mais pour lui, il n'employait contre eux que la douceur et la charité. Souvent il intercéda en leur faveur ; il obtint la remise d'une amende à Crispin évêque donatiste, qui avait été condamné, non-seulement pour cause d'hérésie, mais encore pour avoir voulu attenter à la vie de Possidius, évêque de Calame. Ce ne fut pas la seule action de ce genre qu'on lui vit faire ⁴. Il exhortait fortement les catho-

¹ Enchir., c. XVII, t. VI, p. 201. — ² S. August., ep. LXXXVI, p. 208, t. II.

³ S. August., ep. CLXXV, *ad Bonifac.*, an. 417, et ep. XCIII, *ad Vincent. Rogatistam*, an. 408, p. 230.

⁴ Barbeyrac, professeur à Lausanne, dans la préface qu'il a mise à la tête de sa traduction du traité *du droit de la nature et des gens*, par Puffendorf, déclame avec indécence contre les Pères de l'Église, parce que leur doctrine ne s'accorde point avec la sienne, et donne à saint Augustin le titre injurieux de patriarche des chrétiens persécuteurs : mais il a été solidement réfuté par D. Ceillier, *Apol. des SS. Pères*, c. XIV, p. 423. Quoi qu'en dise cet auteur, on pent et l'on doit réprimer par la sévérité des lois, les hérétiques qui, comme les donatistes, troublent le repos public, et lèvent l'étendard de la rébellion au mépris de l'autorité légitime. Saint Augustin cependant, même après avoir

liques à travailler à la conversion des donatistes, par la prière, le jeûne et d'autres bonnes œuvres; il voulait aussi qu'ils les invitassent à embrasser la vérité avec tendresse et avec charité, et qu'ils évitassent les contentions et les disputes autant qu'ils le pourraient ¹.

L'empereur Honorius nomma, en 407, des jurisconsultes, qui furent chargés de poursuivre les donatistes suivant la rigueur des lois. Il leur donna le titre de défenseurs de l'Église. Ce titre était en usage auparavant, et il en est parlé dans le concile de Carthage de l'an 349. On le donnait alors, et on le donna depuis à ceux que l'évêque choisissait pour défendre de l'oppression les veuves, les orphelins et les autres malheureux.

Ce fut dans ce temps-là que se tint à Carthage cette conférence si célèbre entre les catholiques et les donatistes. Saint Augustin avait souvent proposé à ces derniers une dispute en règle sur les points controversés, en présence d'un certain nombre de juges compétents. Mais ils l'avaient toujours refusée sous prétexte que l'Évêque d'Hippone était plus éloquent. Enfin, Aurélius de Carthage, Augustin, et tous les autres prélats catholiques convinrent, dans un concile national qui se tint en 493, d'envoyer des députés à tous les évêques donatistes de l'Afrique, pour leur demander le temps et le lieu où ils voudraient discuter les différents articles qui les divisaient. Mais ils répondirent qu'ils ne pouvaient s'assembler pour conférer avec les successeurs des traditeurs et des pécheurs, attendu que cette communication les souillerait. Il est aisé de voir que cette réponse n'était qu'une défaite. Enfin, à la prière des orthodoxes, l'empe-

changé de sentiment à cet égard, au point d'applaudir aux lois que les empereurs avaient portées contre les donatistes pour assurer la tranquillité de l'État, lois d'ailleurs qui avaient converti plusieurs de ces hérétiques en leur inspirant une juste frayeur; saint Augustin, dis-je, rendait aux donatistes le bien pour le mal, et demandait grâce pour eux, dans le temps même qu'ils commettaient toutes sortes d'excès dans son diocèse, et qu'ils méditaient les moyens de lui ôter la vie. Voyez parmi les lettres de saint Augustin, Ep. LXXXVIII, celle qui fut écrite par les catholiques d'Hippone à Januarius, évêque donatiste, et celle que saint Augustin écrivit en 412 au comte Boniface, Ep. CLXXXV, c. III, IV, V, p. 648, t. II.

¹ Tr. IV, in Joan., t. III, p. 337.

reur Honorius donna un rescrit en 410, par lequel il ordonnait aux donatistes de s'assembler sous quatre mois, et d'avoir une conférence publique avec les catholiques. Il nommait en même temps le tribun Marcellin pour présider à cette conférence. Les évêques orthodoxes, assemblés à Carthage au nombre de deux cent soixante-dix, acquiescèrent avec joie à ce que portait le rescrit du prince.

Marcellin ordonna que l'on choisirait de chaque côté sept évêques pour disputer, quatre notaires pour mettre par écrit ce qui se dirait de part et d'autre, et quatre évêques pour les conduire et les observer, sept autres évêques pour servir de conseil à ceux qui disputeraient. Ces dix-huit évêques de chaque côté devaient seuls composer l'assemblée. Les donatistes cependant demandèrent et obtinrent de paraître au commencement de toutes les conférences. Mais les catholiques se contentèrent de leurs dix-huit évêques, les autres passant ce temps dans la retraite, où ils imploraient le secours du ciel par la prière, le jeûne et l'aumône. Ceux que ces derniers nommèrent pour la dispute, étaient Aurélius, Alipius, Augustin, Vincent, Fortunat, Fortunatien et Possidius. Les donatistes choisirent Primien de Carthage, Pétilien de Cirthe, Emérite, Protas, Montan, Gaudence et Adéodat de Milève. Le tribun Marcellin était accompagné de vingt officiers.

La conférence s'ouvrit le 1^{er} juin 411, et dura trois jours. Les donatistes, refusant de s'asseoir, disputèrent debout. Marcellin fit aussitôt enlever son siège et resta debout aussi. On agita avec beaucoup de chaleur les questions de droit et de fait. Les pièces mêmes produites par les donatistes, justifèrent Cécilien et la cause qu'il défendait ; et saint Augustin, qui eut la part principale à la dispute, démontra l'universalité de la véritable Église. La conversion d'une multitude innombrable d'hérétiques fut le fruit du triomphe qu'il remporta en ce jour. Marcellin prononçant sur les points de fait qui avaient donné naissance au schisme, déclara que Cécilien n'avait jamais été convaincu des crimes dont on l'avait accusé ; et quand même il en aurait été coupable, les donatistes n'auraient pu donner leur secte pour la

véritabte Église, puisque personne ne peut et ne doit être condamné pour les fautes d'autrui. Les donatistes en appelèrent à l'empereur Honorius ; mais ce prince, ayant ouï le rapport du tribun, porta de nouvelles lois contre eux, les condamna à de grosses amendes, bannit leur clergé de l'Afrique, et ordonna que leurs églises fussent rendues aux catholiques.

Cette conférence porta un coup mortel au schisme des donatistes ; on les vit rentrer en foule dans le sein de l'Église. Plusieurs évêques d'entre eux, au rapport de Possidius, se convertirent avec tout leur troupeau, et l'on confirma dans leurs dignités ceux qui avaient renoncé au schisme, selon ce qui avait été décidé dans le concile tenu à Carthage en 407. Il y eut pourtant quelques-uns de ces hérétiques qui restèrent opiniâtrément attachés à leurs erreurs. Plusieurs de leurs circoncellions et de leurs clercs s'étant attroupés auprès d'Hippone, tuèrent un prêtre catholique, nommé Restitute, crevèrent les yeux à un autre, et lui cassèrent un bras. Ils furent arrêtés, et confessèrent leur crime devant Marcellin que l'empereur avait honoré du titre et de la dignité de comte. Saint Augustin craignant qu'on ne les punit selon la rigueur des lois, écrivit à Marcellin en leur faveur : « Nous ne les accusons point, lui disait-il ¹ ; nous ne les poursuivons point, et nous serions très-fâchés que les souffrances des Serviteurs de Dieu fussent punies par la peine du talion. » Il le pria de se souvenir de cette douceur que l'Église faisait profession d'avoir pour tous les hommes, et de ne point condamner les coupables à la mort ou à la mutilation ; mais seulement de les empêcher de nuire à d'autres, en les renfermant dans une prison, ou en les faisant travailler aux ouvrages publics. Il écrivit sur le même sujet au proconsul Apringius, qui était frère de Marcellin, et qui devait être leur juge. Il lui représenta que les souffrances des catholiques étaient comme autant d'exemples de patience, qui ne devaient point être souillés par le sang de leurs ennemis ². Comme il ne recevait point de réponse, il écrivit une seconde lettre à Marcellin ³. Le comte, qui était un homme

¹ Ep. cxxxiii, *ad Marcellin*. — ² Ep. cxxxiv, *ad Apring*. — ³ Ep. cxxxix (*ol.* 158) *ad Marcellin*, t. II, p. 396.

religieux, avait pour Augustin autant d'estime que de vénération, et Augustin, de son côté, estimait et aimait tendrement le comte.

Héraclien, qui avait été proconsul d'Afrique, s'étant révolté en 413, fut vaincu près de Rome par le comte Marin. Il s'enfuit à Carthage, où il fut tué. Marin l'y poursuivit, et mit à mort plusieurs personnes qui avaient trempé dans la conspiration. Les donatistes accusèrent devant lui Marcellin et Apringius d'avoir favorisé les rebelles ; il les crut, et les fit mettre tous deux en prison. Saint Augustin, étant venu à Carthage, les justifia, et fit promettre à Marin qu'il leur laisserait la vie. Mais celui-ci oublia sa promesse et les condamna l'un et l'autre à perdre la tête. Le Saint ressentit une vive douleur de cette barbare expédition ; il l'attribua aux calomnies des donatistes, qui voulaient par là se venger de la sentence que Marcellin avait prononcée contre eux. Il parle d'une manière fort touchante des dispositions où il le trouva lorsqu'il alla le voir dans la prison pour le consoler, et il rend un témoignage authentique à ses vertus et à son innocence. Un jour qu'il lui demandait s'il n'avait jamais commis aucun de ces péchés qui s'expiaient par la pénitence canonique, il lui répondit en lui serrant la main droite : « Je vous jure par les sacrements qui m'ont été administrés par cette main, que je ne me suis jamais rendu coupable de pareils péchés. » Ce passage prouve combien les Pasteurs étaient alors zélés pour le salut des prisonniers qu'ils visitaient, et quand ils les croyaient en danger d'être damnés, ils les préparaient à la mort par la pénitence, par l'absolution et la réception de l'Eucharistie.

Saint Augustin ne voulut plus avoir de commerce avec Marin, qui devint l'objet de l'exécration publique, et qui se vit obligé de faire une pénitence proportionnée à son crime. L'empereur Honorius le disgracia pour cette action de barbarie, et donna le titre d'homme de glorieuse mémoire à Marcellin, qui avait été injustement mis à mort par la malice des donatistes. Marcellin est nommé dans les Martyrologes sous le 8 avril, et y est qualifié Martyr.

Ce fut vers le même temps, c'est-à-dire en 413, que sainte Démétriade embrassa à Carthage l'état de virginité. Elle était fille d'Olibrius, qui avait été consul en 395. Sa mère se nommait Julienne, et son aïeule, Proba. Quoiqu'elle fut née au milieu de tout ce qui peut flatter les sens, elle s'était accoutumée dès sa plus tendre enfance à la pratique de la mortification. Elle portait des habits simples, jeûnait souvent, et couchait ordinairement sur la terre, qu'elle ne couvrait que d'un cilice. Il n'y avait que quelques-unes de ses femmes qui connussent l'esprit de pénitence dont elle était animée. Elle ne désirait rien tant que d'embrasser l'état religieux, et tous les jours elle priait Dieu de toucher ses parents, afin qu'ils lui accordassent leur consentement. Mais considérant les difficultés qu'elle aurait à vaincre, et que tout était disposé pour son mariage, elle alla, vêtue d'un habit ordinaire, se jeter aux pieds de son aïeule, ne s'exprimant que par des larmes. Proba et Julienne furent extrêmement surprises; mais quand elles eurent entendu la prière qu'elle leur faisait, elles la relevèrent; puis la serrant tendrement entre leurs bras, elles applaudirent à sa pieuse résolution. Elles distribuèrent ensuite aux pauvres les biens qu'elles lui avaient destinés en la mariant. Démétriade reçut le voile des mains de l'évêque de Carthage, avec les cérémonies et les prières accoutumées. Plusieurs de ses amies et de ses esclaves suivirent son exemple. Saint Augustin, pendant le séjour qu'il fit à Carthage à l'occasion de la conférence avec les donatistes, ne contribua pas peu par ses exhortations à la confirmer dans le dessein où elle était de se consacrer à Dieu. Proba et Julienne lui écrivirent au sujet de sa profession, et lui envoyèrent en même temps un petit présent. Elles reçurent une lettre du saint Évêque d'Hippone, qui les remerciait et les félicitait d'avoir une telle fille. Elles écrivirent aussi à saint Jérôme, pour le prier de donner à Démétriade les instructions dont elle avait besoin. Le Saint le fit dans une longue lettre, où il lui traçait des règles de conduite pour une vierge chrétienne, et où il l'exhortait surtout à employer au travail des mains une partie de chaque journée. Pélage, qui était alors en Palestine, fut du nombre de ceux qui

écrivirent à la vierge Démétriade après sa retraite. Cette lettre, que nous avons encore, fut une de ses premières productions, et l'on y trouve les semences de son hérésie. Augustin et Alipius écrivirent conjointement à Julienne en 417, pour l'avertir de précautionner sa fille contre le poison artificieusement caché dans la lettre de Pélage. Démétriade retourna depuis à Rome avec sa mère et son aïeule, et elle y fleurissait du temps de saint Léon.

Pélage, que saint Augustin, saint Prosper et Marius Mercator font Breton de naissance, était moine de Bangor dans le pays de Galles, et non en Irlande¹. Il avait de l'esprit, mais il n'était pas solidement savant. Il rebute par la stérilité et sécheresse de son style. Il voyagea en Italie, et vécut quelque temps à Rome, où il se fit une grande réputation de vertu. S'étant lié avec Rufin, le Syrien, disciple de Théodore de Mopsueste, qui était venu dans la même ville vers l'an 400, il apprit de lui les dogmes erronés qu'il commença dès lors à répandre, mais secrètement, contre la nécessité de la grâce divine². Il se contenta d'abord de les faire proposer par ses disciples, afin de voir de quelle manière on les recevrait. Le principal de ses disciples était Célestius, issu d'une famille noble, selon Marius Mercator. Il avait de la hardiesse et de la subtilité dans l'esprit. L'Écosse était sa patrie, selon saint Jérôme³. Après avoir plaidé quelque temps au barreau, il embrassa l'état monastique. Il fit connaissance avec Pélage, avant la prise de la ville de Rome, et le suivit en Afrique dans l'année 409. Pélage, partant pour l'Orient, le laissa à Carthage, où il mit tout en œuvre pour se faire ordonner prêtre ; mais Paulin, diacre de Milan, qui était alors en Afrique, l'accusa d'hérésie auprès d'Aurélius, évêque de Carthage, vers le commencement de l'année 412. Aurélius assembla un concile

¹ Son nom dans la langue de son pays, était Morgan, qui signifie « de la mer » ou « du bord de la mer. » Il le changea en celui de Pélage, qui vient du grec et qui a la même signification. Voyez Ussérius, *Antiq.*, c. VIII, et le Clerc, dans son *Histoire du pélagianisme*.

² Mar. Mercator, p. 30, edit. Garn.

³ *Præm. in Jerem.* Voyez Vossius et le cardinal Noris, *Hist. Pelag.* ; Ussérius, *Antiq.* ; Wall, *du Baptême des enfants*, t. I, c. XIX, 396.

dans sa ville épiscopale. Paulin y présenta deux mémoires contre Célestius, où celui-ci était convaincu d'enseigner qu'Adam aurait été également mortel, quand bien même il n'aurait point péché; que sa chute lui était purement personnelle, et qu'elle n'avait point été préjudiciable à sa postérité; que les enfants naissent dans l'état où ils auraient été si Adam n'eût jamais péché, et que ceux qui meurent sans avoir reçu le Baptême n'en obtiennent pas moins la vie éternelle. Célestius fut entendu : il tâcha par plusieurs défaits de donner le change à ses juges; mais il en dit assez pour être convaincu d'un attachement opiniâtre à l'hérésie. Il fut donc condamné par le concile, et privé de la communion ecclésiastique. Il en appela au Saint-Siège. Apparemment qu'il se défia de la bonté de sa cause; car il ne poursuivit point son appel, et se retira à Éphèse.

•

Saint Augustin n'était point au concile de Carthage; mais il commença dès lors à combattre les pélagiens, tant dans ses sermons que dans ses lettres; et avant la fin de la même année, il écrivit ses premiers traités contre eux, à la prière du tribun Marcellin. Il ne nomme cependant point les auteurs de l'hérésie, dans l'espérance que sa modération pourrait servir à les ramener. Il disait même de Pélage, en réfutant ses erreurs, que « c'était, à ce qu'il avait appris, un saint homme, très-exercé à la pratique des vertus chrétiennes; un homme de bien et digne de louange. » Mais lorsqu'il eut été condamné nommément, Orose et les autres Pères soutinrent qu'on l'avait mal connu; que sa prétendue vertu n'était qu'hypocrisie; qu'il aimait la bonne chère et les bains, et qu'il vivait dans la mollesse et les délices.

Cet hérésiarque fit un long séjour dans la Palestine. Ayant été accusé d'hérésie devant quelques évêques assemblés à Jérusalem, ils résolurent d'en écrire au Pape, et convinrent de s'en rapporter à sa décision sur cette affaire. Mais au mois de décembre de la même année, il se tint à Lydda ou Diospolis un concile composé de quatorze évêques. Pélage fut obligé de comparaître pour rendre compte de sa foi. Il avait pour accusateurs

deux évêques gaulois, Héros, d'Arles et Lazare, d'Aix. Il trouva le moyen de s'excuser, au point de paraître catholique ; mais le concile condamna ses erreurs, et il fut obligé de les abjurer. Son abjuration ne fut qu'extérieure ; car il ne changea jamais de sentiment, et il trompa les évêques qui s'étaient assemblés pour le juger.

Après le concile, Pélage parut plus vain qu'auparavant, et résolut de profiter de l'avantage qu'il avait gagné. Il n'osa parler cependant de ce qui s'était passé, de peur qu'on ne s'aperçût qu'il avait été forcé de désavouer ses erreurs. Il se contenta de répandre une lettre, adressée à ses amis, où il disait que quatorze évêques avaient approuvé son opinion, et avaient nommément reconnu qu'un homme peut vivre sans péché, et observer facilement les commandements de Dieu, s'il le veut. Il se gardait bien de dire qu'il avait ajouté dans le concile, « avec la grâce de Dieu. » Sa lettre portait facilement ce qu'il n'avait osé prononcer devant les Pères du concile, comme l'observe saint Augustin.

Les évêques d'Afrique connaissaient trop bien ses artifices pour s'en laisser imposer sur sa doctrine. S'étant assemblés à Carthage et à Milève, en 416, ils écrivirent contre lui au Pape Innocent. Le Souverain Pontife loua leur vigilance pastorale, et l'année suivante il déclara Pélage et Célestius privés de la communion de l'Église. Il vit bien que le premier n'avait point répondu d'une manière satisfaisante dans le concile de Diospolis, comme nous l'apprenons par ses lettres et par celles de saint Augustin sur cette affaire. Pélage écrivit au Pape pour se justifier ; et Célestius, qui s'était fait ordonner prêtre à Éphèse, alla à Rome en personne. Il présenta à Zozime, successeur d'Innocent, une confession de foi, où il s'exprimait fort clairement sur les premiers articles du symbole, et où il désavouait les erreurs qui pouvaient lui être échappées dans ses lettres, priant le Souverain Pontife, au jugement duquel il s'en rapportait, de le redresser et de le ramener dans la voie de la vérité. Zozime, trompé par cette soumission apparente, écrivit en sa faveur aux évêques d'Afrique, pour les prier, non de lever l'excommunica-

tion lancée contre lui, mais de différer deux mois la décision de cette affaire.

En 418, Aurélius fit assembler à Carthage un concile de deux cent quatorze évêques, où l'on renouvela la sentence d'excommunication portée contre Célestius, et où l'on déclara que l'on s'en tiendrait constamment au décret d'Innocent. Zozime, ayant été mieux informé par ce concile, condamna les pélagiens, et cita Célestius à comparaître une seconde fois. Mais cet hérétique n'obéit point; il s'enfuit secrètement de Rome et passa en Orient. Aussitôt Zozime excommunia solennellement Pélage et Célestius; en même temps il fit parvenir la sentence en Afrique et aux principales églises de l'Orient¹. Les empereurs Honorius et Théodose envoyèrent aux trois préfets du prétoire un décret qui bannissait, à perpétuité de l'empire, Pélage et Célestius, et confisquait leurs biens. Ceux qui soutenaient leur doctrine étaient enveloppés dans la même peine². Après la publication de cet édit, Pélage et Célestius se tinrent cachés dans l'Orient.

Dix-huit évêques d'Italie ayant refusé de souscrire à la sentence portée par Zozime, furent privés de leurs sièges. Le plus habile et le plus ardent d'entre eux était Julien, évêque d'Éclane (aujourd'hui Avellino), dans la Campanie. Il se fit depuis maître d'école en Sicile, et l'on y découvrit son tombeau dans un petit village, au ix^e siècle. Ses ouvrages, où l'on remarque beaucoup d'esprit, montrent en même temps qu'il était le plus vain de tous les hommes, et qu'il ne le cédait en orgueil à aucun pélagien.

Il résulte de tout ce que nous avons dit, que les principales erreurs des pélagiens avaient pour objet le péché originel et la grâce divine, qu'ils niaient l'existence de l'un et la nécessité de l'autre. Ils enseignaient encore que l'homme pouvait vivre exempt de tout péché, sans le secours de la grâce, et ils donnaient de grands éloges aux vertus des païens. Saint Augustin

¹ Voyez le P. Cacciari, *Exercit. int op. S. Leonis mag. Dissert. de Pelag. Hæres.*, t. I, p. 285. — ² Ibid., c. i, p. 284, etc.

les combattit avec la plus grande force. Il prouva contre eux, et par les passages les plus formels de l'Écriture, que tous les hommes sont pécheurs, et obligés de prier pour obtenir le pardon de leurs péchés ; que, sans une grâce extraordinaire, telle que celle qui a été donnée à la très-sainte Vierge Marie, les Saints commettent souvent des fautes d'inadvertance, fautes contre lesquelles ils veillent, et à cause desquelles ils vivent constamment dans la componction ; que les vertus des païens sont souvent fausses, surtout lorsqu'elles ont pour fondement et pour principe la vaine gloire ou d'autres passions ; que les vertus morales, quand la source n'en est point corrompue, peuvent mériter des récompenses temporelles ; mais que toute vertu qui ne vient point d'un principe surnaturel, et qui n'est point produite par une grâce aussi surnaturelle, ne peut être méritoire de la vie éternelle. Il enseigne que la grâce que Jésus-Christ nous a obtenue par son sang, opère en nous le consentement de notre volonté à toute vertu, sans exclure notre libre coopération ; en sorte que tout le bien qui ne peut être en nous doit être attribué au Créateur, et que personne n'a droit de se prévaloir de ses bonnes œuvres sur le prochain. Mais Dieu ne peut être l'auteur du mal ; il vient de la malice de la créature, du défaut de rectitude dans le libre arbitre ; et ce libre arbitre, abandonné à lui-même, n'a que le pouvoir de se porter au mal, ou du moins de ne faire que par un motif d'amour-propre, ce qui devrait être fait pour Dieu seul. En un mot, il est incapable, sans le secours de la grâce, de faire aucune action dont Dieu soit la fin surnaturelle, et dont, par conséquent, il veuille être la récompense. Mais cette grâce, si nécessaire pour toute bonne œuvre, ne nous manque jamais que par notre faute.

L'homme ayant été corrompu par le péché, et l'orgueil étant devenu sa passion favorite, il naît avec un penchant naturel pour le pélagianisme, et il adopte avec avidité des principes qui flattent l'opinion avantageuse qu'il a de ses propres forces, de son pouvoir et de son excellence. Il n'est donc point étonnant que l'hérésie de Pélagie ait trouvé tant de protecteurs. Elle fut,

après l'arianisme, le plus dangereux ennemi de l'Église ¹. Les plaies que ce monstre lui fit auraient été bien plus profondes, si la Providence n'eût suscité Augustin pour être le défenseur de la grâce. Ce saint docteur fut comme une trompette envoyée pour exciter le zèle des autres pasteurs, et l'âme, pour ainsi dire, des conciles qui se tinrent à ce sujet, et des efforts que l'on y fit pour éteindre l'incendie dans sa naissance. Enfin l'Église l'a toujours regardé comme le principal instrument dont Dieu se servit pour écraser la tête de cette hydre redoutable.

On vit bientôt sortir de ses cendres le semi-pélagianisme, qui prit naissance dans les Gaules. Saint Prosper et saint Hilaire, laïques l'un et l'autre, mais savants et zélés pour la doctrine de l'Église, en informèrent saint Augustin ². Ils lui mandèrent, en 429, que quelques personnes, remplies d'admiration pour toutes ses actions et même pour ses paroles, se scandalisaient de sa doctrine sur la grâce, comme si elle détruisait le libre arbitre; qu'elles enseignaient que le commencement de la foi et le premier désir de vertu sont l'ouvrage de la créature, et déterminent Dieu à donner aux hommes la grâce qui leur est nécessaire pour exécuter et accomplir les bonnes œuvres; que, par rapport aux enfants qui meurent sans Baptême et aux infidèles qui n'ont jamais entendu prêcher la foi, leur malheur vient de ce que Dieu prévoit qu'ils abuseraient de la vie et de l'Évangile, et que c'est pour cette raison qu'il les prive de ses grâces.

Saint Augustin, pour répondre aux lettres de saint Prosper et de saint Hilaire, composa deux livres intitulés, l'un de la *Prédésination des Saints*, et l'autre, *du Don de la Persévérance*. Il y montrait que la doctrine qu'il combattait supposait le principe général de Pélage, et que d'attribuer à la créature le commencement de la vertu, c'était lui donner tout, au lieu de le donner

¹ Stolberg dit fort bien, *Histoire de la religion de Jésus-Christ*, t. XV, p. 38, en parlant de cette erreur : « Il arme le vain orgueil des hommes d'un bâton qui, fragile comme le roseau d'Égypte, perce la main de celui qui s'y appuie, et lui percera le cœur, si, avant que la mort ne vienne le lui briser, il ne le jette loin de lui. »

² Ap. S. Aug., ep. CCXXV, CCXXVI.

à Dieu. Il traitait cependant en frères les semi-pélagiens, parce qu'ils erraient sans opiniâtreté, et que leur erreur n'avait point encore été condamnée par une définition expresse de l'Église. On regarde comme les principaux auteurs du semi-pélagianisme, Cassien de Marseille et les moines de Lérins. Fauste, abbé de ce monastère, qui fut évêque de Riez en 462, et dont nous avons encore plusieurs ouvrages, le soutint hautement, et lui donna tout le degré de force dont il était susceptible ¹. Il mourut en 480. L'hérésie des semi-pélagiens fut condamnée, en 529, par le second concile d'Orange, et le Pape Boniface II le confirma dans une lettre adressée à saint Césaire, sous lequel il s'était tenu.

De tous les ouvrages que saint Augustin a composés, aucun ne lui a fait plus d'honneur que le livre de ses *Rétractations*. Il le commença en 426, dans la soixante-douzième année de son âge. Il s'y proposa de revoir ses écrits, qui étaient fort nombreux, et d'en corriger les fautes, ce qu'il fit avec une sévérité et une candeur admirables, sans chercher à les excuser ou à les diminuer ². Pour se procurer le temps dont il avait besoin pour ses *Rétractations*, et mettre la dernière main à ses autres ouvrages, il engagea son clergé et son peuple à lui permettre de prendre un coadjuteur. Son choix tomba sur Eradius : c'était le plus jeune de ses prêtres, mais il avait une rare vertu et une prudence consommée. Son élection fut confirmée le 26 septembre 426. Augustin cependant ne voulut point qu'on le sacrât avant sa mort, parce que les canons défendaient qu'il y eût en même temps deux évêques dans la même ville. Ce fut à Eradius que le peuple s'adressa dans la suite pour les différentes affaires qui survenaient.

¹ Voyez sur les semi-pélagiens, Jean Gérard Vossius, *Hist. Pelag.*, l. VI, p. 538; le card. Noris, *Hist. Pel.*, l. VIII, p. 538; Irénée de Vérone (Scipion Maffei), *De Hæresi semi-pelag.*; dom Rivet, *Hist. litt. de la Fr.*, t. II, pref., pp. 9, 23, et dans les *Vies de Cassien et de Fauste de Riez*, p. 222, et t. III, p. 196, et t. IV, avertiss., p. 1, les œuvres de Fauste de Riez, dont une partie a été publiée dans la dernière édit. de la *Biblioth. des Pères*, et l'autre dans la *Nova collectio monum.*, de Marléne, t. IX.

² T. I, p. 134.

Le comte Boniface, qui commandait les armées de l'empire en Afrique, et auquel Placidie et Valentinien III étaient principalement redevables de la souveraine puissance, avait pris, après la mort de sa femme, la résolution de quitter le monde et d'embrasser la vie monastique. Saint Augustin et saint Alipius l'en détournèrent, dans la persuasion qu'en restant dans l'état où il était, il rendrait de plus grands services à l'Église et à l'empire¹. Mais il se relâcha par degrés, abandonna ses exercices de religion, et oublia la promesse qu'il avait faite à Dieu de le servir sans partage le reste de ses jours. Les ordres de l'empereur l'ayant obligé de passer en Espagne, il s'y remaria et épousa une femme arienne, qui était parente des rois des Vandales, dont il s'attira par là l'amitié; il leur protesta cependant qu'il voulait toujours être catholique. Aëtius, son rival, prit occasion de cette alliance pour rendre sa fidélité suspecte à Placidie, qui était régente de l'empire, durant la minorité de son fils Valentinien III².

Boniface ressentit vivement ce coup, et ne douta point que sa ruine ne fût inévitable³. Il fit donc un traité avec Gontharis et

¹ Procope, *De bello Vandal.*, l. I, c. III.

² Placidie était fille de Théodose le Grand, sœur du feu empereur Honorius, et veuve du général Constance.

³ L'empire était en proie à la fureur des barbares depuis le règne d'Honorius, prince extrêmement faible. Alaric, après avoir pillé Rome en 410, entra dans les Gaules; il eut pour successeur Ataulphe, son beau-frère, qui établit le royaume des Visigoths dans l'Aquitaine et dans le pays connu présentement sous le nom de Languedoc. Il fit de Toulouse sa capitale; il épousa Gallia-Placidia. Cette princesse, après l'assassinat de son mari, fut rendue à son frère, qui la fit épouser à Constance son général.

Dans le même temps, les Vandales, les Alains, les Suèves et les Silinges, chargés des dépouilles des Germains et des Gaulois, tombèrent sur l'Espagne comme un torrent impétueux, repoussèrent les Romains dans la Cantabrie, et les chassèrent dans les montagnes de l'Asturie. Les Suèves et une partie des Vandales s'établirent dans la Galicie, qui avait alors beaucoup plus d'étendue qu'elle n'en a présentement : les Alains se fixèrent dans la Lusitanie, qui s'étendait alors au delà de Salamanque; les Vandales et les Silinges s'emparèrent de la Bétique, aujourd'hui connue sous le nom d'Andalousie, et des autres provinces méridionales.

Les Visigoths établis dans les Gaules portèrent envie à la puissance des nouveaux maîtres de l'Espagne; ils les attaquèrent avec fureur, en 480, sous le roi

Genséric, rois des Vandales en Espagne; puis, s'étant mis sur la défensive, il défit trois généraux que Placidie et Aëtius envoyèrent contre lui. Saint Augustin lui écrivit une lettre qui renfermait d'excellents avis; il l'exhortait à faire pénitence de ses péchés, à rentrer dans le devoir, à pardonner les injures qu'il avait reçues, et à embrasser l'état de continence, comme il se l'était d'abord proposé, si toutefois sa femme y consentait. Il lui recommandait, dans le cas où il n'obtiendrait pas ce consentement, de vivre saintement dans l'état du mariage, de ne point aimer le monde, d'éviter le mal, de dompter ses passions, de prier, de donner l'aumône, de faire pénitence, et de jeûner autant que sa santé le lui permettrait. On ignore l'impression que ces avis firent sur l'esprit de Boniface. Il s'était trop avancé, et il lui était fort difficile de pourvoir à la sûreté de sa vie. Le saint Docteur le voyait bien et comprenait le danger auquel est exposé celui qui s'est laissé entraîner par les jalousies et les intrigues de cour. « Vous me répondrez peut-être, lui disait-il, que voulez-vous que je fasse dans cette extrémité? Si vous me consultez sur vos affaires temporelles et sur les moyens d'augmenter votre fortune, je ne peux rien vous répondre. Des choses incertaines excluent la certitude dans les conseils. Mais si vous me consultez sur le salut de votre âme, je sais fort bien ce que j'ai à vous dire. N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans le monde¹. Montrez-vous courageux... Repentez-vous, priez avec zèle et ferveur, etc. »

Le comte Boniface ayant invité les Vandales à venir en Afrique, ils y passèrent d'Espagne au mois de mai de l'année 428, sous la conduite de Genséric, et au nombre de quatre-vingt mille hommes. Possidius, évêque de Calame, auteur d'autant plus digne de foi qu'il était témoin oculaire, décrit les

Euric ou Evaric, et réduisirent sous leur obéissance tout le pays, à l'exception de ce que possédaient les Suèves, qui à leur tour furent aussi obligés de céder à la force de leurs ennemis. Les rois des Visigoths transférèrent leur cour de Toulouse à Tolède et résidèrent en Espagne jusqu'à l'irruption des Sarrasins ou Maures.

¹ I Joan., II, 15.

ravages et les horreurs que ces barbares commirent partout où ils passèrent. Ils renversèrent les villes, rasèrent les maisons de la campagne, et massacrèrent la plupart de ceux que la fuite ne put dérober à leur fureur. Quelques-uns périrent dans les tortures; d'autres terminèrent leur vie par le glaive; ceux-ci ne furent conservés que pour gémir dans un cruel esclavage. Il y en eut auxquels on arracha la pureté de leur corps et de leur foi. On n'entendait plus chanter les louanges de Dieu dans les églises, qui, en plusieurs endroits, avaient été consumées par le feu. On n'offrait plus de sacrifices solennels que dans les maisons particulières ou dans les lieux profanés. S'il se trouvait quelqu'un qui demandât les Sacrements, il n'y avait personne pour les lui administrer. Les vierges et les moines étaient dispersés çà et là; ils se sauvaient dans les bois, sur les montagnes, se cachaient au milieu des rochers et dans les cavernes; on leur ôtait la vie quand on les découvrait, ou bien ils mouraient de faim et de misère. Les évêques et les clercs qui n'étaient point tombés entre les mains de l'ennemi, ou qui avaient eu le bonheur de s'échapper, languissaient dans une extrême pauvreté, et manquaient absolument de tout secours. De ce nombre prodigieux d'églises qu'il y avait en Afrique, on n'en comptait que trois qui n'eussent point été endommagées, celles de Carthage, d'Flippone et de Cirthe, parce que les barbares n'avaient point ruiné ces trois villes. Mansuétus, évêque d'Uri, et Papinien, évêque de Vite, expirèrent au milieu des flammes.

Dans cette désolation générale, deux évêques, nommés l'un Quodvultdeus, et l'autre Honorat, consultèrent saint Augustin sur la conduite qu'ils devaient tenir; ils lui demandaient s'il était permis aux évêques et autres ecclésiastiques de prendre la fuite à l'approche des barbares. Nous n'avons plus la réponse du saint Docteur à Quodvultdeus; mais nous en retrouvons la substance dans celle à Honorat, qui est parvenue jusqu'à nous¹. Il assure qu'un évêque et un prêtre peuvent fuir et abandonner leur troupeau, quand c'est à eux nommément que l'on en veut,

¹ S. Aug., ep. ccxxviii (*ol.* 180), t. II, p. 830.

et que le peuple n'est menacé d'aucun danger ; ou quand tout le troupeau a pris la fuite, et que personne n'a besoin du ministère du pasteur : ou bien lorsque d'autres, qui n'ont pas de raison pour fuir, peuvent exercer le même ministère avec plus de fruit. Il dit que, dans tous les autres cas, les pasteurs sont obligés de veiller sur le troupeau que Jésus-Christ leur a confié, et que c'est un crime de l'abandonner ; et il en apporte des preuves qui acquièrent un nouveau degré de force, par le zèle et la charité avec lesquels il les présente. Rien de plus touchant que la manière dont il parle de la désolation d'une ville qui est sur le point d'être prise, et du besoin où elle est alors des ministres de Jésus-Christ. « Quel concours de peuple, dit-il, ne se fait-il pas à l'église ! On y voit des personnes de tout âge et de tout sexe ; les uns demandent le Baptême, les autres la réconciliation ; ceux-ci veulent être mis en pénitence ; tous cherchent de la consolation. S'il ne se trouve point de ministres, quel malheur n'est-ce pas pour ceux qui meurent sans avoir été régénérés, ou qui étant pénitents, ne peuvent être absous ! Quelle douleur pour leurs parents, s'ils sont fidèles, d'être privés de l'espérance de les voir avec eux jouir du repos éternel ! Quels cris ! Quelles lamentations ! Combien qui s'abandonnent aux imprécations, en se voyant sans ministres et sans Sacrements ! Si, au contraire, les ministres n'abandonnent point leur peuple, ils font ressentir à tous les effets du pouvoir qu'ils ont reçu du ciel ; les uns sont baptisés, les autres sont réconciliés ; personne n'est privé de la communion du corps du Seigneur ; tous sont consolés, fortifiés et exhortés à implorer, par de ferventes prières, le secours de la miséricorde divine. »

Cependant l'impératrice Placidie envoya le comte Darius en Afrique pour traiter de la paix. Boniface produisit des témoins pour prouver que le malheur où il se trouvait devait être attribué à la trahison d'Aëtius à son égard. Il rentra dans son devoir, et on lui confia de nouveau le commandement de l'armée impériale ; il tâcha de reprendre l'Afrique : mais il était trop tard. Il fit d'inutiles efforts pour chasser les barbares, d'abord en les gagnant par argent, puis par la force des armes.

Le comte Darius écrivit à saint Augustin en termes fort respectueux, et le pria de lui envoyer son livre des *Confessions*. Le Saint lui répondit avec beaucoup d'humilité, et en homme qui se croyait bien éloigné d'avoir les vertus qu'on lui attribuait. « C'est, disait-il, une grande confusion de ne point trouver en soi ce que les autres y louent. Les caresses de ce monde, ajoutait-il, sont plus dangereuses que ses persécutions. »

Il ressentait plus vivement que personne le triste état où son pays était réduit. Sa douleur venait non-seulement des calamités extérieures, mais de la perte de tant d'âmes qui devait en être la suite. Il priait Dieu ou de faire cesser de si grands maux, ou de donner à son peuple le courage et la résignation dont il avait besoin ; il le conjurait encore de l'appeler à lui, afin de ne le pas laisser plus longtemps le spectateur oisif de tant de fléaux. Lorsqu'il en entretenait ses diocésains, il les leur représentait comme la punition de leurs péchés : il leur parlait en même temps de la miséricorde infinie de Dieu, ainsi que de la profondeur et de la justice de ses jugements, et il les exhortait à détourner par la pénitence les coups de la vengeance céleste.

Le comte Boniface ayant livré bataille aux ennemis, fut défait et se sauva à Hippone, qui était la plus forte place de l'Afrique. Possidius et plusieurs autres évêques voisins s'y sauvèrent aussi. Les Vandales arrivèrent devant cette ville à la fin de l'année 430, et l'assiégèrent par terre et par mer. Le troisième mois du siège, qui en dura quatorze, Augustin fut pris de la fièvre. Dès le premier moment de sa maladie, il ne douta point qu'il n'en dût mourir. Au reste, la mort avait été, depuis sa retraite du monde, le principal objet de ses méditations, et il la voyait arriver avec joie, en disant : « Nous avons un Dieu bien miséricordieux. » Il aimait à s'entretenir des dispositions où avait été saint Ambroise dans ses derniers moments, et d'une vision rapportée par saint Cyprien, dans laquelle Jésus-Christ avait dit à un évêque : « Vous craignez de souffrir dans ce monde, et vous n'en voulez point sortir, que ferai-je donc de vous ? » Il se rappelait avec plaisir les dernières paroles d'un évêque de ses amis, qui fit la réponse suivante à quelqu'un qui l'assurait qu'il

pouvait guérir de la maladie dont il mourut : « Puisque je dois mourir une fois, pourquoi ne voudrais-je pas mourir présentement ? »

Nous sommes obligés d'avoir soin de notre santé, et saint Augustin le prouve dans sa lettre à Proba ; mais cela n'empêche pas le saint Docteur d'enseigner que rien ne prouve mieux qu'on aime Dieu, qu'un désir ardent de voir son âme affranchie des liens du corps, pour lui être uni et le louer éternellement dans le ciel. « Quel amour, dit-il, pouvez-vous avoir pour Jésus-Christ, quand vous craignez d'aller à celui que vous prétendez aimer ? O mes frères, comment ne rougissons-nous pas de lui dire que nous l'aimons, tandis que nous ajoutons : je crains que le Seigneur ne vienne ! » Il n'était plus maître de lui-même lorsqu'il pensait au jour glorieux de l'éternité, où nous verrons et posséderons Celui qui est notre souverain bien. « Alors, dit-il, nous nous unirons à lui de toutes les puissances de notre esprit, de toutes les affections de notre âme ; nous le verrons face à face ; nous le verrons et nous l'aimerons ; nous l'aimerons et nous le louerons... Je ne cesse point de pleurer jusqu'à ce qu'il vienne, et que je paraisse devant lui ; et ces larmes me sont aussi agréables que la nourriture. Avec cette soif qui me consume, et qui m'entraîne avec impétuosité vers la fontaine de mon amour, je brûle de plus en plus en voyant mon bonheur différé. Cet ardent désir, qui ne se ralentit jamais, me fait verser des larmes dans la prospérité comme dans l'adversité du monde. Quand je suis bien par rapport au monde, je suis mal avec moi-même, jusqu'à ce que je paraisse devant la face de mon Dieu. » Sa ferveur augmentait encore à mesure qu'il approchait de son dernier moment, et il s'y préparait par tous les exercices de la componction. Il avait coutume de dire à ceux avec lesquels il conversait familièrement, qu'un parfait chrétien, quoiqu'il eût reçu la rémission de ses péchés dans le Baptême, ne devait pas pour cela sortir de ce monde sans avoir fait une pénitence proportionnée à ses crimes.

Durant sa dernière maladie, il fit écrire les sept psaumes de la pénitence sur la muraille, en sorte qu'il pût les lire de son lit ;

et il ne les lisait point sans verser beaucoup de larmes. Pour n'être point interrompu dans ses exercices de piété, il défendit, environ dix jours avant sa mort, que qui que ce fût entrât dans sa chambre, excepté dans le temps où les médecins venaient le voir, et quand on lui apportait la nourriture qu'il devait prendre. Cette défense fut exécutée ponctuellement. La faiblesse de son corps ne diminuait rien de la force de son esprit. Il succomba cependant à la fin, et expira tranquillement le 28 août 430, à l'âge de soixante-seize ans, dont près de quarante s'étaient passés dans les travaux du ministère. Il ne fit point de testament, parce qu'il ne laissait rien qu'il pût léguer. Il recommanda de conserver précieusement la bibliothèque qu'il avait formée pour son église. Possidius dit qu'il assista au Sacrifice que l'on offrit pour le recommander à Dieu; ainsi il fut enterré de la même manière que l'avait été sa mère.

On lit dans le même auteur, que le Saint étant attaqué de la maladie dont il mourut, imposa les mains à un malade qu'on lui avait amené en conséquence d'une vision, et qu'il lui rendit la santé; il ajoute qu'il délivra du démon plusieurs possédés, par la vertu de ses prières, lorsqu'il n'était encore que simple prêtre, et après qu'il eut été élevé à l'épiscopat ¹. On peut lire dans sa vie, par le docte et pieux Woodhead ², l'histoire de plusieurs autres miracles qu'il opéra.

On crut que ce fut par un effet de ses prières que la ville d'Hippone résista aux barbares pendant les quatorze mois qu'ils l'assiégèrent. Le comte Boniface, ayant depuis hasardé une bataille contre eux, ne fut pas plus heureux qu'il ne l'avait été auparavant. Il s'enfuit en Italie, et les habitants d'Hippone se retirèrent dans les contrées éloignées, abandonnant leur ville aux ennemis, qui y entrèrent et en réduisirent une partie en cendres. Les barbares, tout ariens qu'ils étaient, respectèrent le corps du Saint, qui avait été enterré dans l'église, dite anciennement de la Paix, mais qui portait alors le nom de Saint-Etienne, à cause d'une portion des reliques de ce saint Martyr, qui y avaient été déposées en 424; ils épargnèrent aussi sa bibliothèque.

¹ Possid., c. xxix. — ² Part. II, c. xiii, p. 454.

Le véritable martyrologe de Bède porte que le corps du saint Docteur fut porté en Sardaigne ; qu'on le racheta depuis des Sarrasins, et qu'en 722 on le déposa dans l'église de Saint-Pierre à Pavie. Oldrad, archevêque de Milan, ou du moins quelque auteur du ix^e siècle, écrivit, par l'ordre de Charlemagne, l'histoire de cette translation, d'après les archives qui se gardaient à Pavie. Il y est dit que les évêques bannis en Sardaigne par Hunéric, en 484, y emportèrent avec eux les reliques du Saint, et qu'elles restèrent dans cette île jusqu'au temps du pieux et magnifique Luitprand, roi des Lombards, qui les obtint des Sarrasins, au moyen d'une somme d'argent considérable¹. Ce prince les cacha dans un mur de brique, après les avoir renfermées dans trois coffres, l'un de plomb, l'autre d'argent et le troisième de marbre. Le nom d'Augustin fut gravé en plusieurs endroits sur le dernier de ces coffres. Ce précieux trésor fut trouvé dans le même état en 1693. L'évêque de Pavie vérifia ces reliques en 1728, et reconnut qu'elles étaient incontestablement de notre saint Docteur. Sa sentence fut confirmée la même année par le Pape Benoît XIII². L'église de Saint-Pierre de Pavie porte présentement le nom du Saint ; elle est desservie par des Chanoines réguliers qui suivent sa Règle, et par des religieux Augustins.

¹ Les Bollandistes, d'après Pagi, regardent comme apocryphe l'ouvrage d'Oldrad, Aug., t. VI, p. 441 ; Fontanini, et Barti, *Vita S. Aug.*, t. XIII, p. 205, en soutiennent l'authenticité, en reconnaissant toutefois qu'il a été interpolé en quelques endroits.

Les Vandales excitèrent trois persécutions en Afrique : la première eut pour auteur Genséric en 437 ; la seconde, Hunéric en 481 ; la troisième, Thrasimond en 496. Celle-ci dura jusqu'à l'an 522, qu'Hildéric successeur de Thrasimond rappela les exilés, et rendit la paix à l'Eglise d'Afrique. Les catholiques ayant donné, en 508, des pasteurs aux sièges vacants, saint Fulgence, suivant l'auteur de sa vie, qui était contemporain, fut banni avec plus de soixante autres évêques. Victor de Tunes dans sa chronique, l'auteur de l'*Historia Miscella.*, et Isidore, dans son *Histoire abrégée des Vandales*, comptent deux cent vingt évêques exilés. L'historien de saint Fulgence ne parle que des évêques de la Byzacène, et les trois autres auteurs parlent de ceux de toute l'Afrique.

Le corps de saint Augustin fut porté en Sardaigne, vers l'an 508, par saint Fulgence et par quelques-uns de ses collègues. On ne peut donc placer cette translation sous Hunéric. Voyez Berti, *De rebus gestis S. Aug.*, c. LXXIII, p. 206.

² Voyez Fontanini, qui a fait une dissertation sur ce sujet ; et le P. Touron, dans la *Vie de Benoît XIII*, t. VI, p. 404.

Le nom de notre Saint se trouve dans le Martyrologe dit de saint Jérôme et dans celui de Carthage, qui est du ^{vi} siècle. Nous lisons, dans la vie de saint Césaire, que du temps de ce saint Évêque, on célébrait la fête de saint Augustin avec beaucoup de solennité. Elle est d'obligation dans tous les pays qui obéissent au roi d'Espagne.

Un concile général ayant été convoqué à Ephèse en 431 pour proscrire la doctrine de Nestorius, l'empereur Théodose y invita saint Augustin par un rescrit particulier : mais l'envoyé le trouva mort en arrivant ¹.

Ce Saint, après avoir été l'oracle de son temps, l'a été encore des principaux d'entre les Pères latins qui ont vécu depuis ; aussi se sont-ils contentés, pour la plupart, de le copier, et ont-ils toujours fait profession d'être attachés à ses principes. Pierre Lombard, saint Thomas d'Aquin, et les plus célèbres théologiens ont marché sur leurs traces. Les conciles ont souvent emprunté les paroles de ce saint Docteur pour exprimer leurs décisions. Plusieurs Papes et un grand nombre d'hommes illustres ont rendu à sa doctrine le témoignage le plus éclatant ².

Les prétendus réformateurs s'accordent en ce point, avec les catholiques. « L'Église, dit Luther ³, n'a point eu, depuis les Apôtres, de Docteur plus estimable que saint Augustin. Après l'Écriture, dit-il, ailleurs ⁴, il n'y a point de docteur dans l'Église que l'on puisse comparer à Augustin. » C'était, au rapport du docteur Couel ⁵, « un homme qui, pour les sciences divines et humaines, l'a emporté sur tous ceux qui l'ont précédé ou qui le suivront, si l'on en excepte les auteurs inspirés. Il est, suivant le docteur Field, le plus grand de tous les Pères, et le plus digne théologien que l'Église de Dieu ait eu depuis les temps aposto-

¹ Conc., t. II, p. 529, et Liberal. in Brev., c. v.

² Voyez sur les louanges données à saint Augustin par les Papes Innocent I^{er}, Célestin I^{er}, saint Grégoire le Grand, etc., Orsi, l. XXVII, n. 77, t. XII, p. 240. On trouve un abrégé de sa doctrine dans Ceillier, t. XI, et dans le livre que le savant Brerelie fit imprimer en 1620, sous le titre de *Religion de saint Augustin*.

³ T. VII, op. edit. Wittemb., fol. 405. — ⁴ Loc. Com. class., V, p. 45. —

⁵ Resp. ad Joan. Burg., p. 3.

liques¹. » Forester l'appelle le monarque des Pères². Jacques Brucker, dans son histoire critique de la philosophie³, donne les plus grands éloges à son génie, à sa pénétration, à l'étendue de ses connaissances, et lui accorde la supériorité sur tous les hommes célèbres qui parurent dans le même siècle. Il l'appelle ailleurs⁴, l'astre brillant de la philosophie. Nous finirons par un passage d'Erasme qui dit, en parlant de saint Augustin, « que c'est un Père singulièrement excellent, et qu'il occupe la première place parmi les plus grands ornements et les plus éclatantes lumières de l'Église⁵. »

L'éminente sainteté de saint Augustin avait sa source dans l'humilité. Il avait suivi la règle qu'il traçait lui-même aux autres. « En vain, dit-il, voudrait-on parvenir à la vraie sagesse par une voie différente de celle que Dieu nous a marquée. Si l'on me demande quel est le précepte qui occupe la première, la seconde, la troisième place, je répondrai que c'est l'humilité, et je donnerai la même réponse toutes les fois que l'on me fera la même question. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres préceptes : mais si l'humilité ne précède, n'accompagne et ne suit, l'orgueil enlève de nos mains tout ce que nous faisons de bien..... Comme on demandait à Démosthène, le prince des orateurs, lequel des préceptes de l'éloquence devait être observé le premier, il répondit que c'était le débit. La même question lui ayant été faite une seconde, une troisième fois, il donna toujours la même réponse, Ainsi, lorsque vous m'interrogerez par rapport aux préceptes de la religion, sur celui qui doit aller le premier, je ne vous dirai autre chose sinon que c'est l'humilité. Notre-Seigneur s'est anéanti pour nous enseigner cette vertu, à laquelle s'oppose une certaine science, qui est une véritable ignorance⁶. »

(GODESCARD.)

¹ *De l'Église*, l. III, fol. 170. — ² *Monas Thessaragaphica in Præm.* — ³ T. III, p. 385. — ⁴ *Instit. de l'Hist. de la philosophie.* — ⁵ *Eximius Pater, inter summa Ecclesiæ ornamenta et lumina princeps.* — ⁶ *Ep. cxviii (ol. 56), ad Dioscor.*, n. 22, t. II, p. 337.

NOTICE DES ÉCRITS DE SAINT AUGUSTIN.

Le premier tome des œuvres du saint Docteur, de l'édition des Bénédictins, contient les ouvrages qu'il écrivit dans sa jeunesse et avant qu'il fût prêtre. Nous ne donnerons que le titre de ceux dont nous avons parlé dans la vie du Saint.

1° Les deux livres des *Rétractations*.

2° Les treize livres de ses *Confessions*.

3° Les trois livres *Contre les Académiciens*, en 386. Les académiciens enseignaient que tout est douteux ; que nous ne connaissons rien avec certitude ni avec évidence ; que nous ne pouvons aller au delà de la probabilité. Le Saint réfute cette erreur dans laquelle il avait été lui-même engagé. On trouve dans cet ouvrage de fortes exhortations à l'étude de la vérité et de la sagesse, on y admire partout une élégance singulière ; le style en est exact et les raisonnements concluants ; la matière y est fort bien discutée, et rendue intéressante par des suppositions agréables et par des histoires qui attachent le lecteur. Il est écrit en forme de dialogue ; et si l'orateur romain l'emporte dans ses *Tusculanes* pour la pureté du style, il le cède au moins pour l'exactitude et la solidité des arguments. L'auteur dans ses *Rétractations*, y censure quelques endroits qui ne ressaient point assez la doctrine de l'Évangile.

4° Le livre de la *Vie heureuse*, la même année. Il y est montré que le bonheur de la vie ne se trouve que dans la vertu et dans le service de Dieu ; que l'écueil le plus dangereux est celui de la vaine gloire, que nous rencontrons partout, et contre lequel il est difficile de ne se pas briser. Le Saint y déplore le malheur qu'il a eu d'avoir été si longtemps enveloppé dans les ténèbres du manichéisme, et de s'être laissé égarer par l'amour du plaisir et de la vaine gloire : mais il ajoute que les ténèbres s'étant enfin dissipées, et qu'ayant découvert le flambeau de la vérité, il avait sur-le-champ levé l'ancre pour aborder au port du bonheur.

5° Les deux livres de l'*Ordre*, la même année. L'auteur montre

dans le premier que tout est soumis à la Providence ; que quoique le mal moral vienne de l'abus que la créature fait de sa liberté, il entre cependant dans l'ordre de cette Providence, parce que Dieu en tire le bien par sa miséricorde et sa justice. Dans le second, il prescrit à ses disciples des règles de conduite, et leur trace la route qu'ils doivent tenir pour devenir savants ; il leur recommande surtout de joindre la prière à l'étude, et de demander sans cesse à Dieu la vraie sagesse et la vraie science.

6° *Des Soliloques*, ainsi appelés parce que saint Augustin s'y entretient avec son âme, furent écrits en 387, et sont aussi divisés en deux livres. L'auteur y enseigne que l'on parvient à la vraie connaissance de Dieu par la foi, l'espérance et la charité, ainsi que par l'habitude de s'élever des choses créées à celles qui sont invisibles, pour chercher Dieu et n'aimer que lui.

On trouve dans l'appendice au tome VI des œuvres de saint Augustin, un autre livre de *Soliloques*, qui est supposé, ainsi que le livre des *Méditations*. Ces deux ouvrages sont modernes, et tirés des vrais *Soliloques* et des *Confessions* du saint Docteur, des écrits de Hugues de Saint-Victor, etc. On en doit dire autant du *Manuel* : c'est un recueil de pensées de saint Augustin, de saint Anselme, etc.

7° Le livre de *l'Immortalité de l'âme*, est aussi de l'année 387 ; c'est un supplément aux *Soliloques*. Le Saint le composa à Milan peu de temps après son baptême.

Quelques auteurs du ix^e siècle ont attribué l'hymne *Te Deum*, à saint Ambroise et à saint Augustin, et prétendent qu'elle fut composée à l'occasion du baptême du second de ces saints. Mais leur sentiment est destitué de preuves, comme Ménard et Tillemont l'ont fait voir. Il n'en est pas moins certain que cette hymne est ancienne, puisqu'on la récitait dans le vi^e siècle ; ce qui se prouve par le chapitre II de la Règle de Saint-Benoît. On ne peut donc l'attribuer avec le P. Alexandre, Sect. 4, c. VI, n. 13, à Sisebut, moine Bénédictin. Dans un ancien psautier dont Charlemagne fit présent au Pape Adrien, et qui se garde dans la Bibliothèque impériale, on lit le titre suivant à la tête de cette hymne, *Hymnus quem S. Ambrosius et S. Augustinus invicem condiderunt.*

Le même titre est devant cette hymne dans les œuvres d'Alcuin. Quelques manuscrits la donnent à saint Ambroise seul, et ce sentiment a été adopté par Smaragdus, *Comment. in reg. sancti Bened.* et par Ughelli, *Ital. sacræ*, t. IX, col. 38. Voyez Gavantus, *Comment. in Rubricas Breviar.*, sect. 2, n. 19, c. XIX ; Cajetan, Marie Mérati, *Comment. in Brev.*, D. Ménard, *Not. in ritum unctionis regis Francor. post Sacramentar. S. Gregor.* ; D. Martène, *Comment. in regulam S. Benedicti*, c. XI ; D. Mabillon, *Anecd.*, l. I, et *dissert. de Azymo*, Muratori, *Anecd.* tom. I, cap. VI, et *præfat. ad histor. Landulphi senioris*, etc.

8° *De la quantité ou de la grandeur de l'âme*, vers le commencement de l'année 388. Le saint Docteur y traite plusieurs questions relatives aux propriétés de l'âme humaine, et montre qu'on ne peut la dire susceptible d'extension et d'accroissement, que dans un sens métaphorique.

9° Six livres de la *Musique*, achevés en 389. Les différentes questions relatives à la musique y sont traitées. Le saint Docteur montre dans le sixième livre, que cet art doit contribuer à élever le cœur et l'esprit vers Dieu.

10° Le livre du *Maître*, composé vers le même temps. C'est un dialogue entre saint Augustin et son fils Adéodat. Il y est traité de la force et de la signification des mots, et il y est prouvé que le bonheur de la vie consiste à connaître et à aimer Jésus-Christ.

11° Les trois livres du *Libre Arbitre*, commencés en 388, et achevés en 394. Le but de saint Augustin dans cet ouvrage est de rechercher la cause et l'origine du mal, qui sont attribués au libre arbitre. Il n'y est parlé qu'en passant de la grâce par laquelle Dieu prépare la volonté de ses élus. Ainsi les pélagiens lo citaient en vain pour appuyer leurs erreurs.

12° Les deux livres de la *Genèse contre les manichéens*, vers l'an 389. C'est une réfutation du manichéisme dans un style simple et familier ; le texte de la Genèse y est expliqué avec beaucoup de clarté.

13° Les deux livres des *Mœurs de l'Église catholique et des manichéens*, en 388. Les mœurs des vrais fidèles y sont mises en con-

traste avec celles des manichéens. Dans le premier, saint Augustin défend la sainteté de la doctrine et de la morale de l'Église contre les calomnies des manichéens ; il cite l'exemple d'un grand nombre de moines, de vierges, d'évêques, de prêtres et de laïques, qui ont mené une vie très-édifiante au milieu d'un siècle corrompu. Il ajoute que l'Église condamne et instruit les superstitieux et les méchants qui peuvent se trouver dans son sein ; il expose dans le second livre, l'hypocrisie, l'impiété et la corruption des manichéens, et montre que cette chasteté dont se vantaient leurs élus n'avait rien de réel.

14° Le livre de la *Vraie Religion*, écrit vers l'an 390. C'est un des meilleurs ouvrages qui aient été faits contre les manichéens, et auquel saint Paulin donne de grands éloges : on y voit que saint Augustin qui n'était encore que laïque, avait déjà une grande connaissance de notre foi, et qu'il possédait aussi bien la doctrine des Pères, que celle des philosophes païens. Il montre que la religion qui adore un seul Dieu, et qui nous apprend à lui rendre le culte qui lui est dû, est la seule chose qui conduise à la vérité, à la vertu et au bonheur, ce qui est tout ce que se propose la foi catholique. Il réfute l'idolâtrie, le judaïsme, les différentes hérésies, et surtout le manichéisme. Il fait voir que la doctrine de l'existence d'un mauvais principe est aussi absurde qu'impie, et qu'on ne doit chercher l'origine du mal que dans la malice des créatures. Le péché, selon lui, est si essentiellement volontaire, qu'il cesserait sans cela d'être péché : autrement les exhortations, les peines et la loi même de Dieu seraient inutiles, c. xiv. Il rectifia depuis ce qu'il avait dit touchant la cessation des miracles, c. xxv. « Je n'ai entendu autre chose, dit-il, l. I, *Rétract.*, c. xiii, sinon que le don des grâces extraordinaires n'avait plus lieu comme autrefois ; car j'ai vu moi-même opérer des miracles à Milan. » Il prouve que l'autorité et la raison conduisent à l'Église catholique, et il insiste sur la sainteté de la morale de cette Église ; il parle de cette multitude de Martyrs et de Vierges qu'elle a produits. « Elle tolère, ajoute-t-il, les méchants, qui sont comme la paille mêlée avec le bon grain. » Il termine cet ouvrage par une exhortation à l'amour de Dieu et du pro-

chain, et à la pratique des autres vertus ; il s'arrête principalement sur l'obligation de renoncer au théâtre, et de fuir tous les plaisirs criminels du monde.

15° *La Règle aux serviteurs de Dieu.*

16° *Le Livre de la Grammaire, les Principes de la Dialectique, les dix Catégories, les principes de la Rhétorique, le Fragment de la règle donnée aux clercs, la seconde règle, le livre de la Vie érémitique,* sont des ouvrages supposés.

TOME II. — Il contient les lettres du saint Docteur, qui sont au nombre de deux cent soixante-dix, et rangées selon l'ordre chronologique. Il y en a un grand nombre qui sont de véritables traités.

L'appendice au tome II contient, 1° seize *Lettres* de saint Augustin à Boniface, et de Boniface à saint Augustin, qui toutes sont supposées ; 2° la *Lettre de Pélage à Démétride* ; 3° on doit aussi regarder comme supposées les lettres de saint Cyrille de Jérusalem à saint Augustin, et de saint Augustin à saint Cyrille, sur les *louanges de saint Jérôme*, ainsi que la *dispute* du saint évêque d'Hippone avec *Pascentius*.

TOME III. — Ce tome est divisé en deux parties, dont la première contient : 1° les quatre livres de la *Doctrine chrétienne*, commencés vers l'an 397, et achevés en 426. Dans le premier, saint Augustin établit des règles pour l'étude de l'Écriture, et il exige de la part de ceux qui veulent en avoir l'intelligence, une foi véritable et une charité sincère. Il montre dans le second, que les moyens de parvenir à une connaissance parfaite de la vraie sagesse, sont la piété, la science, le courage, le conseil et la pureté de cœur. Il donne le catalogue des livres de l'Écriture ; puis parlant des traductions qui en ont été faites, il préfère l'ancienne traduction latine, comme étant plus littérale et plus claire, quant aux versions grecques, il s'attache à celle des Septante. Dans le troisième livre, il apprend la manière de distinguer le sens propre et littéral de l'Écriture, d'avec le sens figuré. Il fait voir dans le quatrième, que les prédicateurs étant obligés d'instruire les autres des vérités contenues dans les Livres saints, ils doivent se préparer à cette fonction par la prière, et ne point démentir leurs discours par leurs actions.

2° Le *Livre imparfait sur la Genèse expliquée selon la lettre*, en 393. Le Saint y explique l'histoire de la création contre les manichéens, et fait voir que l'origine du mal vient de l'abus que la créature fait du libre arbitre. Il distingue quatre sens de l'Écriture : l'*historique*, qui nous représente les faits comme ils se sont passés ; l'*allégorique*, qui explique ce qui est dit en figure ; l'*analogique*, où l'on compare ensemble l'Ancien et le Nouveau Testament, pour montrer le rapport qui est entre l'un et l'autre, et l'*étiologique*, par lequel on rend raison des faits et des discours, rapportés dans l'Écriture. A ces quatre sens, quelques auteurs modernes en ont ajouté un cinquième qu'ils nomment anagogique, et par lequel le texte sacré est appliqué au royaume du ciel auquel il nous conduit.

3° Les douze livres sur la *Genèse expliquée selon la lettre*, commencés en 401, et achevés en 415. Saint Augustin y suit à peu près la même méthode que dans l'ouvrage précédent ; il y laisse quelques difficultés sans solution, se réservant à les approfondir et à les traiter avec plus de soin.

4° Les sept livres des *Locutions*, ou façons de parler, sur les sept premiers livres de l'Écriture, vers l'an 419. Ce sont des réponses à plusieurs questions difficiles sur le Pentateuque et sur les livres de Josué et des Juges. Cet ouvrage est savant, curieux, et rempli de remarques judicieuses ; le Saint s'y attache au sens littéral.

5° Les sept livres de *Questions* sur l'Heptateuque, en 419. On y trouve l'éclaircissement d'un grand nombre de difficultés touchant la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué et les Juges.

6° Les *Notes sur Job*, vers l'an 400. C'est une espèce de paraphrase ou explication littérale du livre de Job.

7° Le *Miroir*, tiré de l'Écriture, vers l'an 427, est un recueil de passages des livres saints, propre à former et à corriger les mœurs.

L'appendice de la première partie du tome III contient : 1° trois livres des *Merveilles de l'Écriture* ; 2° l'opuscule des *Bénédiction*s du patriarche Jacob ; 3° des questions de l'Ancien et du Nouveau Testa-

ment ; 4° un *commentaire sur l'Apocalypse* ; ces quatre ouvrages sont supposés.

On trouve dans la seconde partie de l'appendice du même tome : 1° les quatre livres de l'*Accord des Évangélistes*, vers l'an 400. Le but de l'auteur est de montrer qu'il n'y a rien dans les quatre évangélistes qui ne s'accorde.

2° Les deux livres du *Sermon sur la Montagne* (Matt., v, vi, vii), lequel renferme la perfection des préceptes qui forment le véritable esprit du christianisme. Cet ouvrage, écrit vers l'an 393, est rempli d'excellentes leçons de vertu, surtout contre le jugement téméraire, le second livre est une explication de l'Oraison Dominicale.

3° Les deux livres de *Questions sur les Évangiles*, vers l'an 400. Ce sont des réponses à des difficultés qu'on lui avait proposées sur saint Matthieu et saint Luc.

4° le Livre des *Dix-sept questions sur saint Matthieu*. Plusieurs savants doutent que cet ouvrage soit de saint Augustin.

5° Les *Cent vingt-quatre traités sur saint Jean*, vers l'an 416. Ce sont des homélies que le Saint prêchait au peuple ; il y réfute souvent les ariens, les manichéens, les donatistes et les pélagiens. Il y prouve aux donatistes que leurs souffrances, dont ils se glorifiaient, ne leur serviraient de rien, et qu'ils ne mériteraient point le titre de martyrs, parce qu'ils ne souffraient point pour Jésus-Christ, étant hors de l'Église et privés de la charité tract. vi, in Joan. Il y fait sentir tout le danger du péché véniel qui se commet de propos délibéré, tr. i et tr. xii, n. 14. Il insiste sur les avantages de l'amour divin, qu'il fait principalement consister dans l'observation de la loi de Dieu, tr. lxxxvi, lxxxviii, etc.

6° Les *Dix traités sur l'Épître de saint Jean*, vers la même année. Saint Augustin y trace les caractères de la divine charité ; il y recommande, tr. ix, la crainte des jugements du Seigneur, qui nous porte à l'aimer.

7° L'explication de quelques endroits de l'Épître aux Romains, vers l'an 394.

8° Le *Commencement de l'explication de l'Épître aux Romains*, vers

la même année. La longueur et la difficulté de l'entreprise empêchèrent saint Augustin d'achever cet ouvrage.

9° *L'Explication de l'Épître aux Galates*, vers la même année. Il y a d'excellentes règles de conduite par rapport à la correction fraternelle.

TOME IV. — Ce tome contient les *Explications sur les Psaumes*, en forme de discours, lesquelles furent achevées en 415. Quoique saint Augustin déclare qu'il veut s'en tenir au sens littéral, il l'adapte presque toujours à Jésus-Christ et à son Église ; souvent même il donne des explications purement spirituelles, d'où il tire, par des allusions et des allégories, des instructions salutaires pour le peuple. Beausobre ne rend point assez de justice à cet ouvrage. Si ce n'est point une explication littérale des psaumes, c'est au moins un excellent recueil de maximes chrétiennes, présentées d'une manière très-pathétique, principalement sur la pénitence, l'amour divin, le mépris du monde, la prière, etc. (*Vid. Enar. in Ps. xxx.*) Saint Fulgence dut sa conversion au discours sur le trente-sixième psaume, où il est traité du jugement dernier, etc. Saint Augustin parle souvent de l'obligation de faire l'aumône, et il exhorte les fidèles à mettre à part la dixième partie de ce qu'ils possèdent ou de ce qu'ils gagnent pour remplir ce précepte, *Enar. in Ps. cxxviii*. Il répète fréquemment avec les autres Pères, que tout ce que l'on possède au delà du nécessaire appartient de droit aux pauvres, *Enar. in Ps. cxlvii*. Il s'élève avec force contre ceux qui mesurent leurs prétendues nécessités sur leur amour pour le luxe, sur leur vanité et leur orgueil. « Nous aurons, dit-il, bien du superflu, si nous nous renfermons dans les bornes du nécessaire : mais si nous écoutons notre vanité, nous n'en aurons jamais assez. Cherchez ce qui suffit pour l'ouvrage du Créateur, et non ce que demande des passions désordonnées, *Enar. in Ps. cxlvii*, n. 12, p. 1658. Vous dites que vous avez des enfants : eh bien ! supposez que vous en avez un de plus. Donnez quelque chose à Jésus-Christ, *Enar. in Ps. xxxviii*, p. 313. Il en est qui épargnent pour leurs enfants et pour leurs arrière-petits-enfants. Mais qu'épargnent-ils pour Jésus-Christ ? Que mettent-ils en réserve

pour leurs âmes ? Qu'ils comptent parmi les enfants qu'ils ont sur la terre, un frère qu'ils ont dans le ciel. Qu'ils donnent une partie de ce qu'ils ont à Celui auquel ils doivent tout, *Enar.* in *Ps.* LXXXVIII, n. 14, p. 453. »

TOME V. — Ce tome contient les sermons de saint Augustin, divisés en cinq classes : 1° les sermons sur divers endroits de l'*Ancien et du Nouveau Testament*, au nombre de 183 ; 2° quatre-vingt-huit *Sermons du Temps*, qui sont sur les grandes fêtes de l'année ; 3° soixante-neuf *Sermons des Saints*, ou sur les fêtes des Saints ; 4° vingt-trois *Sermons sur divers sujets* ; 5° trente-un *Sermons* qu'on doute être de saint Augustin.

Les sermons supposés de saint Augustin, et contenus dans l'appendice, sont au nombre de 317, et divisés en quatre classes. Ils portent les mêmes titres que les précédents. On restitue à saint Césaire d'Arles, à saint Ambroise, à saint Maxime, etc., quelques sermons qui avaient été jusque-là attribués à saint Augustin.

TOME VI. — On a renfermé dans ce tome les ouvrages dogmatiques du saint Docteur sur divers points de morale et de discipline.

1° *Les quatre-vingt-trois questions*, en 388. Saint Augustin y répond à plusieurs difficultés sur différents sujets.

2° Les deux livres de *Diverses questions à Simplicien*. Ce Simplicien, qui était le successeur de saint Ambroise, proposa à saint Augustin certaines difficultés sur l'Épître de saint Paul aux Romains, et sur quelques autres parties de l'Écriture. Le Saint, qui venait d'être fait évêque, lui répondit par l'ouvrage dont nous parlons. Il y rectifie diverses choses qu'il avait dites dans son explication de plusieurs passages de l'Épître aux Romains, écrite en 394. Ces corrections tombent sur des corrections et des expressions peu exactes touchant la grâce.

3° Le livre des *Huit questions à Dulcitius*, en 422 ou 425. C'est une réponse à des difficultés qui avaient été proposées au Saint, en 421, par Dulcitius, tribun en Afrique.

4° Le livre de la *Croyance des choses qu'on ne voit pas*, en 399. C'est une apologie de la foi catholique. Il y est prouvé que dans

l'ordre naturel, nous croyons souvent des choses que nous ne voyons pas, ou qui ne sont point à portée de nos sens ; comme quand nous aimons un ami ou un étranger, uniquement à cause de la réputation de probité dont il jouit.

5° Le livre *de la Foi et du Symbole*, en 393. C'est une explication de tous les articles du symbole, que le Saint, n'étant encore que prêtre, donna en présence d'un synode assemblé à Hippone.

6° Le livre *de la Foi et des Œuvres*, en 413. Saint Augustin y enseigne qu'on ne peut être sauvé sans les bonnes œuvres.

7° *L'Enchiridion à Laurent*, ou le livre *de la Foi, de l'Espérance et de la Charité*, vers l'an 421. Laurent était un Romain rempli de piété, et frère du tribun Dulcitius. Ayant prié saint Augustin de lui donner un abrégé de la doctrine chrétienne, le saint Évêque lui montra que cet abrégé était enfermé dans les trois vertus théologales, vertus par lesquelles nous adorons, nous glorifions Dieu, et lui rendons un culte digne de Lui.

8° Le livre *du Combat chrétien*, vers l'an 396. C'est une exhortation à combattre les tentations avec les armes de la foi, de la mortification et de la grâce.

9° Le livre *de la Manière d'instruire les ignorants*, vers l'an 400. Le Saint y trace la méthode de catéchiser utilement, en sorte que les auditeurs puissent croire ce qu'ils entendent, puissent espérer ce qu'ils croient, et puissent aimer ce qu'ils espèrent. Il veut que ceux qui exercent cette fonction, présentent ce qu'ils disent d'une manière agréable et intéressante, et qu'ils implorant souvent le secours du Saint-Esprit.

Nota. Nous avons parlé dans la vie du Saint de ceux de ces ouvrages dont nous ne donnerons que le titre.

10° Le livre *de la Continence*, vers l'an 395.

11° Le livre *du Bien du Mariage*, vers l'an 401.

12° Le livre *de la sainte Virginité*, vers la même année.

13° *De l'avantage de la Viduité*, vers l'an 414.

14° *Des Mariages adultères*, vers l'an 419.

15° Le livre *du Mensonge*, vers l'an 425.

16° Le livre *contre le Mensonge*, à Consentius, vers l'an 420. Il est

traité dans ces deux derniers ouvrages de tout ce qui a rapport à ce qui en fait l'objet.

17° *De l'Ouvrage des Moines*, vers l'an 400. L'obligation du travail pour les moines y est établie.

18° Le livre *des Prédications des Démon*s, vers les années 406, 411. Saint Augustin y prouve qu'on ne peut conclure que les prédictions des démons, ni toutes les choses qui appartiennent à leur culte, sont bonnes parce que Dieu les tolère.

19° Le livre *du Soin pour les Morts*, vers l'an 421.

20° Le livre *de la Patience*, vers l'an 418. Cet ouvrage est plus dogmatique que moral.

21° *Du Symbole aux Catéchumènes*. On lit que tous les adultes apprenaient le symbole par cœur avant de recevoir le baptême, et qu'ils le récitaient tous les jours matin et soir.

22° *Trois autres Sermons sur le Symbole*, que les derniers éditeurs de saint Augustin doutent être de ce saint Docteur.

23° Le discours *de la Discipline chrétienne*, où il est prouvé que toute la loi se réduit à l'amour de Dieu et du prochain.

24° Le *Sermon du nouveau Cantique aux Catéchumènes*, qu'on doute être de saint Augustin.

25° Les discours *de la quatrième Fête*, ne passent pas non plus pour être authentiques.

26° On en doit dire autant des discours *sur le Déluge et sur la persécution des Barbares*.

27° Le discours *de l'Utilité du Jeûne* ; le titre en explique suffisamment le sujet.

28° Les discours *de la Ruine de Rome*, dont l'objet est de montrer que ces sortes d'accidents sont toujours les effets de nos péchés.

On trouve dans l'appendice, au tome VI, un grand nombre d'ouvrages supposés de saint Augustin.

1° Le livre *des Vingt-et-une Sentences ou Questions*. C'est une mauvaise rapsodie de différents endroits des ouvrages de saint Augustin.

2° Le livre *des Soixante-cinq questions*, ouvrage fait à peu près dans le même goût que le précédent, mais avec plus de méthode.

3° Le livre *de la Foi à Pierre*. Il est de saint Fulgence.

4° Le livre *de l'Esprit et de l'Ame*, que l'on croit être d'Alcher, moine de Clairvaux. C'est un recueil de passages de différents Pères de l'Église.

5° Le livre *de l'Amitié*, qui est un abrégé du traité sur la même matière par Aëlred, abbé de Rieval, en Angleterre.

6° Le livre *de la Substance de l'Amour*, que l'on attribue communément à Hugues de Saint-Victor.

7° Le livre *de l'Amour de Dieu*, qui paraît être aussi du moine Alcher.

8° Les *Soliloques*, dont nous avons parlé ailleurs, ainsi que des *Méditations* ou du *Manuel*.

9° Le livre *de la Contrition du Cœur*, tiré en grande partie de saint Anselme.

10° Le *Miroir*, qui paraît être d'Alcuin.

11° Le *Miroir du Pêcheur*, tiré de saint Odon, abbé de Cluny, et surtout de Hugues de Saint-Victor.

12° Le livre *des Trois Habitations*; savoir, du royaume de Dieu, du monde et de l'enfer.

13° L'*Échelle du Paradis*, qui est de Guigues le Chartreux.

14° Le livre *de la Connaissance de la vraie Vie*, qui a pour auteur Honorius d'Autun.

15° Le livre *de la Vie chrétienne*, ouvrage d'un Anglais nommé Fastidius.

16° Le livre *de l'Exhortation* ou *des Enseignements salutaires*, a pour auteur Paulin, patriarche d'Aquilée.

17° Le livre *des Douze Abus du siècle*, cité par Jonas d'Orléans.

18° Le *Traité des sept Vies et des sept Dons du Saint-Esprit*, qui est de Hugues de Saint-Victor. Il a été supprimé dans la nouvelle édition de saint Augustin.

19° Le livre *du Combat des Vices et des Vertus*, que les Bénédictins donnent à Ambroise Autper, moine de Saint-Benoît-sur-Vulture, près de Bénévent.

20° Le livre *de la Sobriété et de la Chasteté*.

21° Le livre *de la Vraie et de la Fausse Pénitence*.

22° Le livre de *l'Antechrist*, attribué à Alcuin.

23° Le *Psautier*, qu'on dit que saint Augustin composa pour sa mère. C'est une prière tirée des Psaumes.

24° L'explication du cantique *Magnificat* n'est qu'un mauvais extrait de celle de Hugues de Saint-Victor.

25° Le livre de *l'Assomption de la très-sainte Vierge Marie*, qui paraît être d'un auteur du XII^e siècle.

26° Le livre de la *Visite des Infirmes*, qui n'est pas fort ancien.

27° Les deux discours de la *Consolation des Morts*, qui sont peut-être tirés de saint Jean Chrysostome.

28° Le traité de la *Rectitude de la conduite catholique*, tiré en grande partie des sermons de saint Césaire d'Arles.

29° Le discours sur le *Symbole*, qui est un tissu de passages de Ruffin, de saint Grégoire, de saint Césaire, etc.

Suivent plusieurs autres petits traités qui méritent peu d'attention, parce qu'ils n'ont rien de remarquable.

TOME VII. — Ce tome contient les vingt-deux livres de la *Cité de Dieu*.

Cet ouvrage fut commencé en 413, et achevé en 426. C'est une savante apologie de la religion chrétienne. Le saint Docteur réfute dans les dix premiers livres les calomnies des païens, qui attribuaient au christianisme la chute de l'empire romain, et fait voir que les Barbares eux-mêmes qui le ravageaient, accordaient le droit d'asile aux églises des Apôtres et aux tombeaux des Martyrs; droits que les idolâtres refusaient aux temples de leurs idoles. Il montre que les calamités temporelles sont souvent avantageuses aux gens de bien; qu'ils s'en servent pour pratiquer les vertus les plus héroïques, bien différents en cela d'une Lucrèce et d'un Caton, qui, ne pouvant résister au malheur, eurent la lâcheté de se donner la mort, l. I. — Il parle de l'impiété et des vices des Romains idolâtres, des pratiques obscènes de leur religion, de la cruauté de leurs guerres civiles, qui firent répandre plus de sang que la barbarie des Goths; de l'avarice, de l'ambition et des excès monstrueux qui parurent dans les derniers temps de la république, et dont il rapporte l'origine à la construction du premier amphithéâtre, que Scipion

Nasica voulut inutilement empêcher, l. I et II. — Il fait voir que sous le règne même de l'idolâtrie, l'univers fut souvent affligé de grandes calamités, l. III. — Que l'agrandissement de l'empire romain ne fut point l'effet de la protection des idoles ; que les grands empires, sans la justice, ne sont que de grands brigandages, l. IV. — Qu'après tout, Dieu put accorder aux Romains une longue suite de victoires, comme une récompense temporelle de quelques vertus morales ; puis il ajoute : « Si les vertus imparfaites des païens ont été récompensées de la sorte, que ne doit pas attendre la vraie vertu dans le séjour de la gloire éternelle ! » Passant ensuite à la réfutation du système de ceux qui admettaient le destin, il prouve que la prescience divine s'accorde avec la liberté de l'homme, et il fait une description admirable du bonheur d'un prince vertueux ; bonheur qui, selon lui, consiste dans la piété et non dans la possession des biens de ce monde ; il parle en même temps de la prospérité temporelle dont jouirent Constantin et Théodose, l. V. — Il fait sentir l'extravagance de la théologie et des fausses divinités du paganisme, l. VI et VII. — Il réfute la doctrine des philosophes, et même des platoniciens, qui, quoique plus raisonnables que les autres, honoraient cependant aussi les démons comme des divinités subalternes ; au lieu que les prêtres chrétiens offraient le sacrifice, non à Pierre, à Paul ou à Cyprien, mais à Dieu sur le tombeau de ces Martyrs, l. VIII. — Il prouve que tous les démons des philosophes païens étaient des esprits malfaisants, l. IX. — Que les bons Anges ne méritent ni adoration, ni sacrifices ; que Dieu est le principe des miracles opérés par leur entremise, et qu'il s'est servi d'eux pour se faire connaître aux hommes, l. X.

Les douze derniers livres ont pour objet les deux *Cités*, celle de Dieu et celle du monde. Il y est traité de l'origine de ces cités, l. XI, XII, XIII, XIV ; de leurs progrès, l. XV, XVI, XVII, XVIII ; de leurs fins respectives, l. XIX, XX, XXI, XXII. Saint Augustin, après avoir marqué la différence des bons et des mauvais Anges, parle de leur création et de celle du monde visible, l. XI. Il passe ensuite à la création et à la chute de l'homme, l. XII, XIII, XIV.

Il continue l'histoire des deux cités, depuis Caïn et Abel, jusqu'au déluge, montre dans l'arche la figure de l'Église, et rend sa narration intéressante par des allégories spirituelles et par des réflexions judicieuses, l. XV. Il observe que l'amour de soi-même et l'amour de Dieu ont bâti les deux cités opposées entre elles, et il distingue et caractérise les habitants de l'une et de l'autre, l. XIV, c. ult. — Il conduit l'histoire des deux cités jusqu'à Salomon, l. XVI, XVII. Puis il reprend celle du monde, et représente l'origine des deux plus anciennes monarchies du royaume des Assyriens en Orient, et de celui de Sicyone dans la Grèce; il la termine par le triomphe de Jésus-Christ sur l'enfer, dans son incarnation et dans sa mort, dans l'établissement de son Église, qui est victorieuse des persécutions et des hérésies, et qui subsistera jusqu'à la fin du monde, l. XVIII. Dans le XIX^e livre, il est parlé de la fin dernière des deux cités. Les habitants de l'une et de l'autre, dit saint Augustin, tendent au souverain bien; mais ceux de la cité terrestre le connaissent si peu, que les plus sages de leurs philosophes ignoraient en quoi il consistait. Varron a compté jusqu'à 288 opinions différentes des anciens sur cet objet. Il n'y a que la vraie religion qui découvre aux hommes cette importante vérité; elle leur montre que le bonheur consiste dans la vie éternelle, et que nous ne pouvons être heureux dans cette vie que par l'espérance, qui fait goûter par anticipation une partie de la félicité future. — Le vingtième livre contient une description du jugement dernier et de la résurrection générale. Le vingt-et-unième traite de la fin de la cité terrestre, des tourments de l'enfer, et surtout de leur éternité, qui est prouvée par les raisons que fournit la foi. C'est pour cela, dit le saint Docteur que l'Église ne prie jamais pour le salut des démons et des damnés. Cela ne nous empêche pas de reconnaître dans l'autre vie des peines temporelles pour l'expiation des petites fautes, dans ceux qui appartenaient à Jésus-Christ sur la terre, et qui sont morts dans son amour. — Le sujet du dernier livre est l'immortalité glorieuse dont les Saints jouiront dans la cité céleste. Le saint Docteur parle des qualités des corps glorifiés, et prouve leur résurrection par celle de Jésus-Christ,

ainsi que par la foi de l'Église, confirmée par des prophéties certaines et par des prodiges incontestables. Il rapporte plusieurs miracles opérés de son temps par les reliques des Saints, tant à Milan, qu'en Afrique, et de la plupart desquels il avait été témoin oculaire. Il finit la description du bonheur des Saints, par donner une esquisse de ce dont jouissent leurs âmes. « Que leur félicité, dit-il, sera grande ! Elle ne sera troublée par le mélange d'aucun mal. Les Saints n'auront d'autre occupation que celle de chanter les louanges de Dieu qui sera tout en tous. Chaque habitant de cette cité divine aura une volonté parfaitement libre, exempte de tout mal, remplie de toute espèce de bien, jouissant sans interruption des délices d'une félicité immortelle ; il ne se ressouviendra de ses fautes et de ses misères, que pour louer la miséricorde du Sauveur qui l'en aura délivré. »

Louis Vivès et Léonard Coqueus ont fait sur les livres de la Cité de longs commentaires, qui sont à la vérité remplis d'érudition, mais qui jettent peu de lumière sur le texte de saint Augustin. L'ouvrage du saint Docteur suppose, au rapport de Macédonius, vicaire d'Afrique, *ap Aug.*, ep. CLIV, les connaissances les plus variées et les plus étendues. Il intéresse par la manière dont il est écrit, et par la quantité des monuments antiques qui y sont insérés, et qu'on chercherait inutilement ailleurs.

On trouve dans l'appendice au septième tome, les pièces qui ont rapport à la découverte des reliques de saint Étienne : 1° la *Lettre d'Avit*, prêtre espagnol, à Balcone, évêque de Brague en Portugal, touchant les reliques du saint Martyr. Avit joignit à cette lettre une traduction latine de la relation que Lucien avait donnée de la découverte de ce précieux trésor.

2° La *Relation de la découverte du corps de saint Étienne*, faite par Lucien. Ce Lucien était prêtre de Jérusalem, et curé d'un lieu appelé Caphargamala, où reposaient les reliques du saint Martyr. On ne peut révoquer en doute l'authenticité de cette relation.

3° La *Lettre d'Anastase* le bibliothécaire à Landuléus, évêque

de Capoue, où il lui marque qu'il avait traduit en latin l'histoire de la translation des reliques de saint Étienne, de Jérusalem à Constantinople. Cette pièce est supposée.

4° *Lettre de Sévère*, évêque de l'île de Minorque, à toute l'Église, sur les miracles qui s'opérèrent dans cette île par les reliques de saint Étienne. Elle fut écrite en 418, et l'on ne doute pas qu'elle ne soit authentique.

5° Les deux livres *des miracles de saint Étienne*, que l'on attribue à Evodius, évêque d'Uzale.

TOME VIII. — Ce tome renferme les écrits polémiques du saint Docteur.

1° Le *Traité des Hérésies*, adressé à Quodvultdeus, diacre de Carthage. Le Saint y parle de quatre-vingt-huit hérésies qui s'étaient élevées depuis Jésus-Christ jusqu'à son temps. Il y a des manuscrits où ce catalogue des hérésies renferme encore celles des timothéens, des nestoriens et des eutychéens. Mais cette addition n'est point de saint Augustin; on l'attribue à Gennade.

2° Le *Traité contre les Juifs*. Cet ouvrage est quelquefois intitulé : *Discours sur l'incarnation du Seigneur*. Saint Augustin y prouve par saint Paul la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils.

3° *De l'utilité de la Foi*, en 391. Le Saint composa cet ouvrage pour retirer Honorat son ami des erreurs du manichéisme. Il y renverse ce principe des manichéens, que la lumière de la raison suffit pour nous découvrir la vérité, indépendamment de la foi ou de l'usage de l'autorité. Il fait voir que c'est sagesse et non crédulité puérile, de croire ce qui mérite d'être cru, même dans les choses qui regardent la vie civile; et qu'il est impossible d'atteindre à la vraie sagesse, sans consulter l'autorité. Il démontre que l'autorité de l'Église catholique mérite à juste titre notre respect et notre acquiescement. » Pourquoi, dit-il, ferons-nous difficulté de captiver notre esprit sous l'autorité de l'Église catholique, qui s'est toujours maintenue par la succession des évêques sur les sièges apostoliques, en dépit de tous les efforts des hérétiques qui ont été condamnés par elle, par la foi

des peuples, par les décisions des conciles, et par l'autorité des miracles ? C'est ou impiété, ou orgueil, de ne pas reconnaître sa doctrine pour règle notre foi, etc. »

4° Le livre *des deux Ames*, la même année. Saint Augustin y réfute cette erreur des manichéens, que chaque homme a deux âmes, l'une bonne et l'autre mauvaise ; la première, d'une substance divine, cause de tout ce qui se fait de bien en nous, et la seconde, de la nature ou du principe des ténèbres, propre à la chair, etc.

5° Les *Actes contre Fortunat le Manichéen*, en 392. L'erreur des manichéens sur l'origine du mal y est solidement réfutée.

6° Le livre *contre Adimante*, en 394. Abdas ou Baddas était le même qu'Adimante, selon saint Augustin, *cont. adv. leg.* l. II, c. XII. Mais Beausobre en fait deux personnages différents. Cet auteur pense qu'il fut le premier qui introduisit le manichéisme en Afrique ; il ajoute que les manichéens de l'Occident avaient presque autant de vénération pour lui que pour Manès. Fauste dit de lui : « Adimante était un homme très-savant et tout à fait merveilleux. Il est, après notre bienheureux père Maniché, digne de toute notre admiration, *ap. S. Aug.*, l. I, c. II. Ses ouvrages avaient aussi beaucoup de célébrité en Orient, et le savant Diodore, évêque de Tarse, écrivit contre lui vingt-cinq livres qui existent encore en syriaque, et qui sont entre les mains des nestoriens, comme Cave le prouve par le témoignage d'Ebedjésus. Adimante composa un ouvrage latin, où il prétendait montrer de l'opposition entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Saint Augustin le réfuta dans le livre dont nous parlons, et montra que les passages objectés s'accordaient parfaitement entre eux.

7° Le livre *contre l'Épître du Fondement*, vers l'an 397. Saint Augustin y rapporte les propres paroles de Manès qu'il réfute, et y montre que les principes de cet hérésiarque sont destitués de toute preuve, et qu'ils répugnent au bon sens. Il rend compte des raisons qui l'attachent à l'Église catholique. « Plusieurs motifs, dit-il, me retiennent dans le sein de l'Église catholique :

1° le consentement général des différentes nations ; 2° une auto

rité appuyée sur des miracles, soutenue par l'espérance, perfectionnée par la charité, et confirmée par l'antiquité ; 3° la succession des évêques depuis saint Pierre jusqu'à notre temps ; 4° le nom de catholique qui convient si particulièrement à la véritable Église, que quoique les hérétiques le prennent entre eux, ils n'osent montrer le lieu de leurs assemblées, quand on leur demande en quel lieu les catholiques s'assemblent. Je ne croirais pas à l'Évangile, ajoute-t-il, si je n'y étais déterminé par l'autorité de l'Église, c. v.

8° *Les disputes contre Fauste le Manichéen*, divisées en trente-trois livres, vers l'an 400. Saint Augustin, dans les premiers livres, défend les passages du Nouveau Testament qui ont pour objet la généalogie de Jésus-Christ, ainsi que le mystère de l'Incarnation, et que Fauste prétendait avoir été falsifiés. Dans le cinquième livre, il reproche aux élus des manichéens de mener une vie déréglée, de s'abandonner à l'avarice, de couvrir les plus honteux désordres sous le masque de l'hypocrisie, et il leur oppose les véritables vertus des catholiques. Depuis le sixième jusqu'au vingt-troisième livre, il défend l'Ancien Testament, après quoi il revient au Nouveau. A l'occasion des sacrifices judaïques, il reproche aux manichéens de rendre un honneur superstitieux au soleil, à la lune et aux étoiles. Quant à ce que Fauste objectait aux catholiques, qu'ils révéraient les martyrs et célébraient leurs fêtes, saint Augustin répond que les catholiques, en honorant les martyrs, ne se proposaient autre chose que d'avoir part à leurs mérites, d'obtenir le secours de leurs prières, et de s'exciter par leurs exemples à la pratique de la vertu ; qu'ils ne leur rendaient jamais le culte de latrie, qui n'appartient qu'à Dieu ; que ce n'était point à eux qu'ils offraient des sacrifices, mais à Dieu qui est l'auteur de leurs mérites.

9° *Les deux livres des Actes avec Félix le Manichéen*, en 404. C'est une réfutation du système des manichéens sur la nature de Dieu et sur l'origine du mal.

10° *Le livre de la nature du bien contre les Manichéens*. Cet ouvrage a le même objet que le précédent.

11° *Le livre contre la lettre de Secondin le Manichéen*, vers

l'an 405. C'était celui de tous ses écrits contre les manichéens auquel saint Augustin donnait la préférence. Il y rend compte des motifs de sa conversion, et renverse les principes de la secte à laquelle il avait été attaché.

12° Les deux livres *contre l'Adversaire de la Loi et des Prophètes*, en 420. Saint Augustin y réfute un anonyme qui avait avancé dans un livre assez répandu, que Dieu n'était point l'auteur de l'Ancien Testament et qu'il n'avait point créé le monde.

13° Le livre *contre les Priscillianistes et les Origénistes*, vers l'an 415.

14° Le livre *contre le Discours des Ariens*, vers l'an 418. Saint Augustin y réfute les objections de ces hérétiques contre la divinité du Fils et du Saint-Esprit.

15° La *Conférence avec Maximin*, évêque arien, et les trois livres contre le même hérétique, furent écrits en 428.

16° Les quinze livres *de la Trinité* furent commencés en 400, et achevés en 416. Cet ouvrage est plutôt dogmatique que polémique. Le Saint commence par éloigner de Dieu toute fausse idée, telle que serait celle que l'on s'en formerait en se le représentant comme une substance corporelle ou un esprit limité, et conséquemment imparfait. Dieu, ajoute-t-il, est infini, immense, incompréhensible. Dans les premiers livres, il prouve l'unité de l'essence divine et la Trinité des Personnes; il parle dans le quatrième de l'Incarnation du Verbe, et réfute dans le cinquième les sophismes des hérétiques. Dans les autres livres, il tâche d'expliquer le mystère de la Trinité, et se sert pour cela de comparaisons tirées de l'homme, quoique très-imparfaites. Cassiodore dit que cet ouvrage de saint Augustin exige de la part des lecteurs autant de pénétration que d'attention.

Les ouvrages supposés contenus dans l'appendice, sont, 1° le *Traité contre les cinq Hérésies*; 2° le livre *du Symbole*, contre les juifs, les païens et les ariens; 3° le livre *de la dispute de l'Église et de la Synagogue*, qui est d'un jurisconsulte; 4° le livre *de la Foi contre les Manichéens*, attribué dans les Mss. à Evode d'Uzale; 5° l'*Avertissement sur la manière de recevoir les Manichéens*; 6° le livre *de la Trinité contre Félicien*, qui est de Vigile de Tapse;

7° les *Questions de la Trinité et de la Genèse*, tirées d'Alcuin ; 8° les deux livres de *l'Incarnation du Verbe à Januarius*, tirés de la version latine des *Principes* d'Origène, par Rufin ; 9° le livre de *la Trinité et de l'Unité de Dieu* ; 10° le livre de *l'Essence de la Divinité* ; 11° le *Dialogue de l'Unité et de la Trinité*, à Optat ; 12° le livre des *Dogmes ecclésiastiques*, qu'on sait être de Gennade de Marseille.

TOME IX. — Il renferme les ouvrages polémiques contre les donatistes, dont voici l'ordre. 1° Le *Psaume abécédaire contre les Donatistes*, vers la fin de l'année 393. Cet ouvrage était divisé en plusieurs parties, dont chacune commençait par une lettre de l'alphabet, et contenait l'histoire avec la réfutation des Donatistes ; il était écrit d'une manière simple, afin qu'il fût entendu du peuple, pour lequel il avait été fait.

2° Les trois livres *contre la lettre de Parménien*, vers l'an 400. Ce Parménien, successeur de Donat sur le siège de Carthage, avait été réfuté par saint Optat. La lettre qu'il écrivit avait pour objet de réfuter un certain Tichanius de la même secte, qui formait des difficultés touchant l'universalité de l'Église prédite par les prophètes. Saint Augustin le réfuta à son tour, et prouva contre lui, que selon les prophètes, l'Église de Jésus-Christ est l'Église de toutes les nations, et qu'elle n'est point souillée par la société de quelques méchants qui sont dans sa communion. Il montre ensuite la fausseté de tout ce que les donatistes avançaient sur l'origine de leur secte.

3° Les sept livres *du Baptême, contre les Donatistes*, vers le même temps. Saint Augustin y prouve que saint Cyprien s'est trompé ; que le Baptême est valide, et qu'on ne peut le réitérer, lorsqu'il a été administré selon la forme ordinaire par les hérétiques ou par les pécheurs qui sont dans le sein de l'Église.

4° Les trois livres *contre Pétilien*, vers l'an 400. Pétilien était un avocat que les donatistes avaient fait évêque de Cirthe en Numidie. Il s'acquit une grande réputation dans son parti par son éloquence, ou plutôt par ses déclamations. Une lettre qu'il publia contre les catholiques donna lieu à l'ouvrage dont nous parlons. Saint Augustin y montre que l'Église doit être uni-

verselle et répandue par toute la terre. Il réfute ensuite les objections que Pétilien tirait de quelques passages de l'Écriture mal entendus.

5° *L'Épître aux Catholiques contre les Donatistes*, ou le *Traité de l'Unité de l'Église*, en 402. C'est une instruction du Saint à son troupeau, où il marque les caractères de l'Église, dont un est qu'elle soit une et catholique ou universelle; de là il conclut qu'elle ne peut être renfermée dans l'Afrique, encore moins dans la maison de Lucille, ou dans celles de quelques brouillons à Rome.

6° Les quatre livres *contre le Donatiste Cresconius*, grammairien de profession, en 406. Ce Cresconius avait écrit contre le saint Docteur, pour la défense de Pétilien. Saint Augustin le réfute solidement, et prouve, par la conduite des donatistes dans le schisme des maximianistes, qu'ils se condamnaient eux-mêmes.

7° Le livre *de l'unité du Baptême* contre Pétilien et Constance, qui paraît avoir été écrit vers l'an 411. L'erreur des donatistes sur la réitération du Baptême, y est réfutée par l'autorité et la pratique de l'Église universelle. Il y est montré que l'Église est composée de bons et de mauvais; mais qu'il n'y a point de bons hors de son sein. A la vérité dit le Saint ceux-là sont frères aux yeux de Dieu, qui sont dans la véritable Église par le désir sincère de leur cœur, et qui font tous leurs efforts pour la découvrir. S'ils sont privés de la communion extérieure, ce n'est qu'à cause de leur ignorance invincible; il faut cependant laisser à Dieu seul le soin de juger de leurs dispositions intérieures. L'Église ne considère que les actes extérieurs, qui sont l'objet direct de ses lois et de sa discipline. C'est d'après cette maxime que saint Augustin définit un hérétique, un homme qui, par des passions criminelles ou par des vues temporelles, publie ou embrasse une doctrine erronée en matière de foi (*de Utilit. credendi, in princ.*). Il enseigne la même doctrine dans sa lettre à Glorius, à Eleusius, à Félix, etc., tous donatistes. « On ne doit point, dit-il, compter parmi les hérétiques ceux qui, ayant reçu de leurs parents une doctrine fausse et perverse, la soutiennent sans malice et sans opiniâtreté, cherchant la vérité avec soin, et étant dans la disposition

de s'y attacher s'ils viennent à la découvrir... Si je vous mettais dans cette classe d'hommes, je ne vous troublerais point, comme je le fais par mes lettres. » Ep. XLIII.

8° *L'Abrégé de la Conférence contre les Donatistes*, en 412. La plus grande partie des actes de cette conférence, qui se tint à Carthage, ont été publiés par Baluze. *Conc.*, p. 118.

9° Le livre *aux Donatistes après la Conférence de Carthage*, en 413. Il y est parlé des avantages que les catholiques y remportèrent, et des artifices que les évêques donatistes employèrent pour en empêcher la tenue, et pour s'opposer à l'effet qui devait s'ensuivre.

10° *Discours au peuple de l'Église de Césarée*, prononcé en présence d'Émérîte, évêque du parti de Donat. Il y est question de l'effet qu'avait produit la conférence dont nous venons de parler. L'unité de l'Église y est prouvée.

11° *Discours de ce qui s'était passé avec Émérîte, donatiste*, en 423, ou en 418 selon d'autres.

12° Les deux livres *contre Gaudence, donatiste*, en 410. C'est la réfutation de deux lettres de Gaudence, dont la première contenait l'apologie du suicide.

On trouve dans l'appendice à ce tome : 1° le livre contre Fulgence le donatiste, qui est supposé ;

2° Divers monuments relatifs à l'histoire des donatistes, et qui contribuent beaucoup à l'intelligence des ouvrages que saint Augustin a écrits contre ces hérétiques.

TOME X. — Dans ce tome sont contenus : 1° les trois livres des *Mérites et de la Rémission des péchés, ou du Baptême des enfants*, en 412. Il est prouvé dans le premier, que l'homme n'est devenu sujet à la mort que par le démérite du péché ; que le péché d'Adam a infecté toute sa postérité ; et que l'on baptise les enfants dans la vue de leur obtenir la rémission de la tache originelle. Dans le second, saint Augustin enseigne que tous les hommes peuvent éviter chaque péché actuel ; que personne cependant n'est entièrement exempt des petites fautes, et qu'il doit continuellement prier pour en mériter la rémission. Le troisième livre est une réponse aux objections de ceux qu'il combattait.

2° Le livre de *l'Esprit et de la Lettre*, en 413. Le saint Docteur y éclaircit les difficultés que Marcellin lui avait faites à l'occasion de son second livre des *Mérites et de la Rémission des péchés*. Il combat fortement les ennemis de la grâce divine ; il montre par plusieurs exemples qu'il y a des choses, qui, quoique possibles, ne doivent jamais arriver ; il explique le secours de la grâce que le Saint-Esprit jette comme une semence dans nos cœurs, et qui nous fait aimer et accomplir les bonnes œuvres qui nous sont commandées. Il montre que la grâce ne détruit point et n'affaiblit pas même le libre arbitre, mais qu'elle le fortifie, qu'elle lui communique la vertu d'agir d'une manière surnaturelle. Mais il reconnaît en même temps que l'accord de la grâce avec la liberté est un mystère, et il répond souvent aux difficultés qu'on lui fait sur ce sujet, par ces paroles de saint Paul : « O profondeur des jugements de Dieu ! etc. » Quelquefois, dit-il, Pélagé appelle grâce le libre arbitre, parce que c'est un don de Dieu : d'autres fois il parle de la grâce extérieure de la prédication, et il donne le nom de grâce intérieure aux impressions qu'elle fait sur les cœurs. Mais il n'emploie ces façons de parler que pour mieux déguiser son hérésie, que pour nier d'une manière moins révoltante la nécessité de la vraie grâce intérieure, qui, selon lui n'est donnée que pour rendre plus facile la pratique de la vertu.

3° Le livre de *la Nature et de la grâce*, en 415. Il est adressé à Jacques et à Timasé qui avaient remis au saint Docteur un écrit de Pélagé, où cet hérésiarque cachait ses erreurs sous des équivoques. C'étaient deux jeunes gens distingués par leur naissance et leur savoir, qui avaient été eux-mêmes disciples de Pélagé, mais que saint Augustin avait convertis. Le Saint, dans son ouvrage, découvre les artifices de Pélagé, et prouve que la nature n'est point mauvaise, quoiqu'elle ait été affaiblie par la corruption du péché, et qu'elle ait besoin de la grâce qui l'éclaire et qui lui fait vouloir et faire le bien.

4° Le livre de *la Perfection de la Justice*, vers l'an 415. Le Saint y réfute les sophismes de Célestius, et y montre que de passer toute sa vie sans commettre la moindre faute, est une grâce que

Dieu n'accorde point ordinairement aux plus grands Saints; en sorte qu'il est ridicule de croire qu'un homme puisse vivre sans contracter aucune souillure par les seules forces du libre arbitre.

5° Le Livre *des Actes de Pélage*, vers l'an 415. Saint Augustin avait appris que Pélage avait été justifié au concile de Diospolis, mais comme il ignorait de quelle manière les choses s'étaient passées, il ne voulut point prononcer qu'il n'eût vu les actes mêmes du concile. La lecture qu'il en fit le confirma dans l'opinion où il était que Pélage n'avait point agi de bonne foi. Il composa l'ouvrage dont nous parlons, pour dévoiler les artifices que cet hérésiarque avait employés pour tromper les Pères de Diospolis.

6° Les deux livres *de la Grâce de Jésus-Christ, et du péché originel*, écrits en 418, après que les pélagiens et leurs erreurs eurent été condamnés par plusieurs conciles et par le Pape Zozime. Il est prouvé dans le premier que la grâce est nécessaire pour faire de bonnes œuvres et pour parvenir à la perfection chrétienne; l'objet du second est de montrer que le péché d'Adam a infecté toute sa postérité, et qu'on ne peut en obtenir la rémission que par le baptême.

7° Les deux livres *du mariage et de la concupiscence*, au comte Valère, en 419. C'est une réfutation de Pélage, qui de ce que la concupiscence est un effet du péché, et de ce que les hommes naissent dans le péché, inférait que le mariage devait être un péché.

8° Les quatre livres de *l'Âme et de son origine*, vers l'an 420. Ils sont adressés à un nommé Victor, qui avait abandonné le parti des donatistes. Le saint Docteur y réfute diverses erreurs concernant la propagation du péché originel; il y montre que la doctrine de la préexistence des âmes dans un autre état, avant leur union à des corps, ne peut être soutenue par un catholique, et que l'âme est une substance spirituelle. Il dit que, quoique Victor eût avancé quelques-unes des erreurs qu'il réfutait, il n'en était pas moins catholique, parce qu'il ne l'avait fait que par ignorance, et qu'il déclarait au commencement et à la fin de son ouvrage

qu'il était disposé à renoncer à ses sentiments, s'ils ne se trouvaient pas conformes à ceux de l'Église.

9° Les quatre livres à *Boniface contre les pélagiens*, vers l'an 420. Ces hérétiques avaient répandu deux lettres remplies de leurs erreurs, à Rome et dans d'autres endroits. Le Pape Boniface, successeur de Zozime, les envoya à saint Augustin, qui les réfuta par l'ouvrage dont il est ici question. Il y montre la frivolité de l'objection que faisaient les pélagiens, et qui consistait à dire que leur condamnation n'avait point été souscrite par un concile, mais simplement par les évêques dispersés. Il y a peu d'hérésies, dit le Saint, qui aient été condamnées par des conciles généraux, presque toutes l'ont été par le consentement des pasteurs, qui les découvraient dans tous les lieux où elles étaient connues, l. IV, c. II.

10° Les six livres *Contre Julien*, vers l'an 423. Ce Julien était évêque d'Éclane en Italie. Il s'était acquis de la réputation, suivant Gennade, *de Script.*, c. XLV, par sa piété et son amour pour les pauvres. Mais on l'accusa depuis de crimes contraires à la pureté, *Ap. Mar. Mercator. Commonit.* On croit que l'orgueil fut la cause de sa chute. Il attaqua par écrit la doctrine de l'Église sur le péché originel, la concupiscence, la grâce et les vertus des infidèles. Saint Augustin lui répondit par son ouvrage divisé en six livres. Il cite, en preuve de l'existence du péché originel, le témoignage des anciens Pères, sur l'autorité desquels il fait des réflexions très judicieuses, l. I, c. x ; l. I, c. VII.

11° Le livre de la *Grâce et du libre arbitre*, en 426 ou 427. Il y avait à Adrumète (aujourd'hui Mahomète dans le royaume de Tunis), un monastère nombreux, gouverné alors par un abbé nommé Valentin. Deux religieux de cette maison, Florus et Félix, y lurent la lettre de saint Augustin, ep. xcrrv, au prêtre Sixte, depuis Pape, contre les pélagiens. Et comme Félix retournait au monastère, il porta à ses Frères une copie de cette lettre. Cinq ou six moines ignorants s'élevèrent contre Florus et Félix, et les accusèrent de nier le libre arbitre. On consulta l'abbé qui découvrit aisément le style et la doctrine de saint Augustin dans la lettre qui avait donné lieu à la contestation. Evode, évêque

d'Uzale, écrivit aux moines pour les exhorter à la paix et à la charité fraternelle ; mais ses exhortations furent inutiles ; les efforts de l'abbé n'eurent pas plus de succès. Enfin il permit aux mécontents d'envoyer à saint Augustin deux jeunes religieux, Cresconius et Félix (différent de celui dont nous avons parlé plus haut). Ils accusèrent Florus de prédestinarianisme, en présence du saint Docteur. Augustin les instruisit charitablement de la doctrine de l'Eglise, et les renvoya avec une lettre sur ce sujet, adressée à Valentin et à ses moines, ep. ccxiii. Il écrivit aussi pour leur instruction son livre de la *Grâce et du libre Arbitre*, où il montre que l'on doit soutenir ces deux points, de façon que l'un ne préjudicie point à l'autre.

12° Le livre de la *Correction et de la grâce*, la même année. Le saint Docteur ayant désiré voir Florus qu'on avait accusé de prédestinarianisme, l'abbé Valentin le lui envoya. Il l'examina avec soin et reconnut qu'il était parfaitement orthodoxe, l'erreur des prédestinariens ne lui ayant été attribuée que par ignorance. Craignant que cette même ignorance ne conduisît ses adversaires au pélagianisme, il adressa son traité de la *Correction et de la grâce* à l'abbé Valentin et à ses moines. Il y montre que la correction fraternelle et les exhortations à la vertu sont nécessaires, parce que l'homme est libre, et en même temps, que l'on ne peut faire de bonnes œuvres sans le secours de la grâce divine.

Quelques philosophes anciens étaient fatalistes, parce qu'ils ne concevaient pas comment la prescience divine pouvait s'accorder avec le libre arbitre ; d'autres niaient la prescience de Dieu pour défendre le libre arbitre. Les pélagiens fermant les yeux à la lumière de la foi, ne croyaient point à l'absolue nécessité de la grâce. Les prédestinariens d'un autre côté attribuaient à la grâce et à la prédestination une influence nécessitante, qui est incompatible avec cette indifférence active et cette élection libre, dans lesquelles consiste l'essence de la liberté. Cette élection, par rapport aux vertus chrétiennes, est l'effet de la grâce, mais d'une grâce qui donne l'exercice actuel du libre arbitre, étant adaptée à l'exigence de la créature libre. En effet, Dieu par son acte tout

puissant meut tous les êtres conformément à leur exigence, il est le maître absolu de la volonté de l'homme, et sa grâce produit tous les bons désirs ; en sorte toutefois qu'elle ne préjudicie point à la liberté. Saint Augustin enseigne partout cette doctrine, sans laquelle les préceptes ainsi que les exhortations, seraient inutiles, et les peines injustement décernées contre les transgresseurs.

Bolingbroke n'est que l'écho des pélagiens et des semi-pélagiens, lorsqu'il accuse saint Augustin d'être prédestinationnisme, et d'attribuer à la grâce une force nécessitante, qui est incompatible avec l'idée que nous avons de la liberté. Ce système était celui de Luther et de Calvin. Mélancthon substitua le pélagianisme au prédestinationnisme. Les premiers disciples de Luther, Arminius et une partie des calvinistes de Hollande, pensèrent à cet égard comme Mélancthon. Malgré la condamnation d'Arminius par ses propres frères, le pélagianisme est présentement la doctrine la plus universellement reçue parmi les calvinistes, sur la matière de la grâce. Voyez Le Clerc, Burnet, etc.

Jansénius et ses disciples, qui enseignent que la grâce exerce son pouvoir, de sorte qu'elle impose à la volonté une nécessité simple et absolue, doivent être comptés parmi les prédestinationnistes, mais leur système ne doit point être confondu avec celui des Augustiniens, quelque faux qu'on puisse le supposer. On peut voir les écrits des théologiens de cette école.

13° Les livres de *Prédestination des Saints, et du don de la Persévérance*.

14° *L'ouvrage imparfait contre Julien*, vers l'an 428. Saint Augustin y réfute un écrit de Julien, rempli d'invectives amères contre sa personne et sa doctrine. Il rapporte les objections de cet hérétique en propres termes, et y répond solidement en peu de mots. La mort l'empêcha d'achever cet ouvrage, et il n'en donna que six livres.

Les ouvrages supposés que renferme l'appendice de ce dixième tome, sont : 1° l'*Hypomnosticon* ou l'*Hiponosticon*, en six livres ; c'est un abrégé des raisons propres à combattre le pélagianisme dont l'auteur est inconnu.

2° *De la Prédestination et de la Grâce*, livre qui paraît être de quelque semi-pélagien.

3° Le livre de la *Prédestination de Dieu*, qui est indigne de saint Augustin.

4° Réponse aux objections de Vincent ; elles sont de saint Prosper.

Viennent ensuite plusieurs pièces importantes concernant l'histoire du pélagianisme.

TOME XI. — Ce tome contient la vie de saint Augustin, une table générale de ses ouvrages, et une des matières renfermées dans chacun. Cette vie n'est guère qu'une traduction latine de celle que Tillemont avait faite en français, mais qui n'était point encore imprimée.

Ce que nous avons dit des écrits de saint Augustin dans le cours de sa vie, à mesure que l'occasion s'en est présentée, suffit pour les faire connaître et les caractériser.

L'édition des œuvres du saint Docteur la plus exacte et la plus complète que nous ayons, est sans contredit celle des Bénédictins. Elle est en onze volumes in-folio, dont les deux premiers parurent à Paris en 1679, et le dernier en 1700. Elle fut commencée par D. Delfau : mais ce religieux fut exilé peu de temps après dans la Basse-Bretagne, pour avoir publié l'*Abbé commendataire*, ouvrage où il s'exprimait fort durement sur diverses circonstances de l'institution des *commendes*. D. Blampin lui succéda dans son travail. On doit à la critique de D. Coustant, la séparation des ouvrages qui sont véritablement de saint Augustin, d'avec ceux qui lui étaient supposés. La vie du Saint fut traduite par D. Vaillant et D. de Frische ¹.

¹ On réimprima les œuvres de saint Augustin à Anvers, ou plutôt à Amsterdam, en 1700. Cette édition est aussi en 11 vol. in-fol. On trouve dans le dixième, l'analyse du livre de la Correction et de la Grâce, par Antoine Arnaud, que M. de Harlai, archevêque de Paris, avait fait supprimer dans l'édition de Paris. Jean Leclerc ajouta, en 1703, un douzième tome, sous le titre de *Appendix Augustiniana*, où il a ramassé quantité de pièces étrangères, et inséré ses observations sur saint Augustin, *Phereponi (J. Clerici) in Augustinum animadversiones*. Le saint Docteur y est fort maltraité. La préface de Le Clerc annonce un orgueil insupportable, suivant Oudin, p. 990, et les auteurs des *Acta erudit.*, Lips., an. 1703, p. 289. — L'édition des Bénédictins, réim-

SAINT SABINIEN,

MARTYR A CARTHAGE.

Sabinien, qui était africain de naissance, quitta Adrumète, sa patrie, avec sa famille et se rendit à Carthage. Saint Boniface, son père, sainte Thècle, sa mère, et ses onze frères menaient la vie chrétienne. Arrivés à Carthage le père, la mère et les douze frères furent signalés au juge Valérien qui persécutait les fidèles. C'était sous le règne d'Adrien. Le père, la mère et les douze enfants furent sommés de renier Jésus-Christ et de brûler de l'encens devant les effigies des dieux de l'empire. Tous furent constants dans la foi, et tous subirent les tortures. Il paraît que Boniface, Thècle et huit des frères y gagnèrent la couronne du martyre, car on raconte que Sabinien et trois de ses frères purent seuls sortir de Carthage et s'embarquer pour l'Italie. Ils avaient seuls pu survivre à leurs supplices. Mais arrivés à Potenza, dans la Basilicate, Sabinien et ses trois frères furent dénoncés là aussi. Livrés aux juges, les quatre frères achevèrent leur martyre de la main du bourreau.

On vénère à Bénévent les reliques de ces généreux chrétiens, le 28 août.

SAINT SABINIEN,

MARTYR A OSTIE.

Cet autre Saint du même nom était l'intendant de sainte Aura, qui est honorée et fêtée le 24 août. Après le martyre de cette Sainte, le vicaire Ulpius Romulus fit sommation à son intendant d'abjurer la foi chrétienne et de livrer les trésors de sa maîtresse. Sabinien répondit que les trésors d'Aura avaient été distribués aux pauvres et que, pour lui, rien au monde ne le détacherait de Jésus-Christ. Le féroce Ulpius lui fit broyer la tête à coups de cordes plombées ; après quoi les bourreaux le décapitèrent le 28 août de l'an 269 sous le règne de Claude II.

primée à Venise en 1729, 1735, n'est pas, à beaucoup près, comparable à celle de Paris, selon Berti, c. LXXVI, et les Bollandistes, t. VI, *Aug.* On la réimprima en 1761, dans la même ville, avec plus de soin et d'exactitude. Cette réimpression est en 20 vol. in-4°.

SAINT JULIEN DE BRIOUDE,

MARTYR.

Le Saint dont nous parlons et qu'il ne faut pas confondre avec tant d'autres du même nom, naquit à Vienne, la vieille capitale des Allobroges. Riche, noble, il servait dans l'armée sous les ordres de Ferréol, chrétien comme lui. Les liens de l'amitié la plus fraternelle unissaient ces deux officiers. Julien n'avait pas d'autres tente que celle de l'erréol.

Dioclétien gouvernait alors l'empire romain. Il lance un édit de persécution contre les chrétiens. Crispinus, consul à Vienne, obéit aux volontés de son maître et recherche les disciples du Christ pour les livrer à la mort. Julien cède aux conseils et aux instances de son ami et consent à fuir. Il arrive à Brioude, qui n'était alors qu'un village païen, au témoignage de saint Grégoire de Tours. La cabane d'une pauvre veuve lui sert d'asile, dans un hameau appelé Vinicelle, *Vinicella*, aujourd'hui *Saint-Ferréol-les-Minimes*, près de Brioude. Mais à peine a-t-il appris que les satellites de Crispinus le poursuivent, qu'il se présente à eux avec une sainte audace qui les étonne et reçoit à genoux la couronne des martyrs. Une fontaine aux colonnes rondes et trapues indique le lieu où le soldat martyr fut *décollé*.

Le bourreau qui a fait tomber sa tête, la relève sanglante et la lave dans une fontaine voisine pour la porter à Vienne. C'était vers l'an 304, le 28 août, selon une révélation faite à saint Germain d'Auxerre et rapportée par saint Grégoire de Tours. Cette tête fut ensuite ensevelie dans le même tombeau que le corps de saint Ferréol, martyrisé à son tour, sur les bords du Rhône.

Brioude resta en possession des membres de saint Julien, qui furent miraculeusement découverts par le même saint Germain; le chef enseveli sur les bords du Rhône avec le corps de saint Ferréol, fut retrouvé vers l'an 468, par saint Mamert, célèbre évêque de Vienne, à qui l'on doit l'institution des *Rogations*. Les saintes Reliques furent transférées dans une nouvelle église, où l'on mit cette inscription :

*Heroas Christi geminos hæc continet aula,
Julianum capite corpore Ferreolum.*

Les miracles opérés par l'intercession des deux illustres Martyrs, surtout ceux de saint Julien, sont longuement racontés dans saint Grégoire de Tours, qui était auvergnat, et qui honorait d'un culte spécial un Saint qui avait illustré son pays par l'effusion de son sang. Il lui dédia une des églises de sa ville épiscopale et l'enrichit des reliques du Saint. On a heureusement rétabli le culte dans la belle église de Saint-Julien, à Tours, qui a succédé à l'ancienne.

L'Auvergne n'était pas la patrie de saint Julien. Cependant, arrosée de son sang et dépositaire de la principale partie de ses reliques, elle l'a toujours considéré comme son patron et son plus illustre Martyr. Dès le v^e siècle, la basilique élevée à Brioude, sur le tombeau du saint athlète de la foi, jouissait d'une immense célébrité. Sainte Bonite, illustre vierge, originaire d'Alvier, en Auvergne, montra toute sa vie une grande dévotion envers saint Julien. Le Pape, Urbain II, visita l'église de Saint-Julien après le concile de Clermont.

En 804, le fameux Guillaume, que Charlemagne avait créé duc d'Aquitaine pour le récompenser de ses exploits contre les Sarrasins ; Guillaume, que les jongleurs de ce temps-là, *jaculatores*, célébraient dans leurs chants, vint à Brioude pour y honorer saint Julien. C'est dans ce sanctuaire vénéré qu'il venait dire au monde un éternel adieu ; il déposa sur le tombeau du saint Martyr son casque et son bouclier, et à la porte de l'église son arc, son carquois et son épée. Il ne quitta ce lieu que pour se retirer à l'abbaye de *Gellone*, qu'il venait de fonder et où il devait se sanctifier par la pratique des plus héroïques vertus sous la règle de Saint-Benoît.

L'église de Brioude lui doit l'institution d'un noble chapitre, dont l'existence s'est prolongée jusqu'à la révolution de 1789, sombre tempête qui a emporté tant de choses. Les chanoines étaient tous comtes de Brioude ; le roi était premier *chanoine-comte* de Brioude. Les Papes Clément IV et Grégoire IX, Fénelon et le cardinal de Bernis furent revêtus du même titre. Ce chapitre n'était d'aucun diocèse et relevait immédiatement du Saint-Siège.

Saint Fortunat de Poitiers a chanté saint Julien dans un de ses poèmes. Saint Grégoire de Tours nous raconte que la fontaine où la tête du Saint avait été lavée, avait acquis la propriété merveilleuse de guérir toute sorte d'infirmités. Les aveugles y recouvraient la vue, et les malades la cessation des fièvres *tierces* et *quartes* : « *tertianarum quartanarumque febrium ardore accensi, ut potati qui patiuntur fuerint, conquiescunt.* »

La translation du chef de saint Julien propagea dans d'autres contrées le culte de ce Saint, sans l'affaiblir à Brioude. A une époque où la foi occupait une si large place dans la vie des peuples, il n'était pas rare qu'on déplaçât les reliques les plus vénérées pour satisfaire des vœux exprimés avec enthousiasme. Les rois donnaient à une cité une parcelle des insignes de la Passion de Notre-Seigneur ou de quelque Saint renommé quand ils voulaient l'honorer ou la récompenser.

C'est sous Roger, abbé de Moissac, que l'abbaye de cette ville s'enrichit des chefs de saint Julien et de saint Ferréol, en même temps que des précieuses reliques de saint Cyprien, évêque de Carthage, et de saint Spérat, un des douze martyrs Scillitains. La translation du pieux trésor se fit avec une pompe extraordinaire le 5 juillet 1122. Une source du préau du cloître fut consacrée, ainsi qu'une chapelle attenante à saint Julien. On y laissait pénétrer les lépreux. Ces infortunés y venaient en pèlerinage pour s'y baigner. Le cloître a résisté au temps et au vandalisme ; mais il ne reste plus dans son enceinte un seul vestige de la fontaine des lépreux. Tout, jusqu'au souvenir, a été effacé. Un déblaiement assez récent du préau a mis à découvert une citerne semblable à celle qui existe dans la plupart des anciens cloîtres. L'ancienne source alimente aujourd'hui une fontaine à la porte de l'église.

Les deux chefs de saint Julien et de saint Ferréol, exposés autrefois à la vénération des fidèles, sont conservés à la sacristie ; mais l'acte de leur authenticité a été perdu pendant la Révolution.

SAINT ALEXANDRE,

ÉVÊQUE DE CONSTANTINOPLE.

Alexandre, prêtre de Byzance était un homme d'une vertu et d'un mérite très-remarquables. Il alla en 325 au concile de Nicée, délégué par son évêque, saint Métrophane, que le grand âge et les infirmités empêchaient de se déplacer. Pourtant Alexandre n'était guère moins âgé que lui. Il remplit très-dignement sa mission, et il revint de ce concile célèbre, évêque de Byzance, par la mort de saint Métrophane, qui l'avait désigné pour son successeur.

Peu de temps après ce concile, Constantin étant entré victorieux dans Byzance après la défaite de son collègue Licinius, donna audience à ces philosophes qui venaient se plaindre à lui-même de ce qu'il introduisait une religion nouvelle, au mépris des anciennes coutumes des Grecs et des Romains qui avaient été observées par ses prédécesseurs. Ils lui demandèrent à entrer en dispute sur cette doctrine avec Alexandre, qui fut obligé d'accepter le combat par l'ordre de l'empereur, quoiqu'il fût peu exercé à la dialectique. Il mit toute sa confiance, non dans son savoir ou dans les forces de son esprit ; mais dans l'assistance du Saint-Esprit qui devait lui mettre la parole à la bouche. Les philosophes étant assemblés au lieu marqué pour cette action, voulaient tous parler ; mais saint Alexandre leur représenta qu'il valait mieux choisir celui d'entre eux qu'ils croyaient le plus habile en éloquence et en raisonnement. Ils le crurent, et quand ils eurent fait leur choix, saint Alexandre dit à celui qui était chargé de parler pour tous : « Au nom de Jésus-Christ je vous commande de vous taire. » Aussitôt il demeura muet, comme s'il eût eu la bouche fermée ; et l'on jugea que ce n'était pas un petit miracle d'avoir fait taire un philosophe. On attribue quelque chose de semblable à saint Spiridion, évêque en Chypre, comme nous le verrons au 14 décembre ; et l'on a quelque sujet de douter si ce sont deux faits différents.

Alexandre qui, selon l'opinion de plusieurs, avait plus de quatre-vingts ans lorsqu'il fut élevé sur le siège épiscopal

et lorsqu'il condamna l'hérésie d'Arius avec les autres Pères du concile, marqua jusqu'à la fin de ses jours une vigueur admirable pour maintenir la pureté de la foi contre ses ennemis. Quatre ou cinq ans après son élection, la ville de Byzance changea de face et prit le nom de Constantinople. Pour lui il demeura toujours égal dans sa conduite, donnant à son peuple des exemples de toutes sortes de vertus avec la nourriture céleste des vérités du salut. La sainteté de sa vie fut si universellement reconnue, qu'elle lui attira des éloges extraordinaires de saint Grégoire de Nazianze, de Théodoret et des auteurs même de l'Occident. Il s'opposa toujours courageusement aux ariens qui cherchaient à faire de ce nouveau siège de l'empire, je veux dire de Constantinople, le centre de leur hérésie. Il sut garantir son troupeau de leur venin ; mais depuis que par les intrigues de leurs calomnies ils eurent surpris la bonne foi de Constantin contre saint Athanase d'Alexandrie, saint Eustathe d'Antioche et quelques autres soutiens de la foi orthodoxe, il ne put empêcher que ces hérétiques ne tinssent un concile dans son église même pour travailler au rétablissement d'Arius, en même temps qu'ils déposaient Marcel d'Ancyre qui avait été absous au concile de Nicée. Ils ne gagnèrent pourtant rien du principal de leurs intentions qui étaient de faire recevoir cet hérésiarque à la communion de l'Église par l'autorité même de l'empereur Constantin. Son âge de quatre-vingt-quatorze ans semblait faire espérer quelque composition facile de lui aux eusébiens, c'est-à-dire, aux protecteurs d'Arius. Mais ils le trouvèrent invincible. Ils lui firent mille belles promesses ; puis voyant l'inutilité de leurs artifices, ils le menacèrent de le faire déposer comme Athanase, et de mettre en sa place un autre évêque qui ne manquerait pas de recevoir Arius et ses disciples à sa communion. Rien ne put ébranler Alexandre ; mais il n'était plus en état de s'élever contre l'autorité de l'empereur qui ordonnait la réception d'Arius. C'est ce qui le fit recourir à Dieu avec son peuple, de l'avis de saint Jacques de Nisibe qui se trouvait à Constantinople. Il fit faire pendant sept jours des jeûnes et des prières publiques, et passa lui-même plusieurs nuits sous l'autel le visage contre

terre, priant Dieu avec des larmes continuelles de détourner le malheur dont l'Église catholique était menacée. Arius, après avoir trompé l'empereur par une profession de foi artificieuse, devait entrer le lendemain, qui était un dimanche, dans l'église pour y être reçu ; et Alexandre eut ordre de tendre la main à un homme qui ne demandait qu'à se sauver, disait ce prince abusé. Alexandre n'ayant pu le détromper, entra promptement dans l'église saisi de douleur ; et demanda à Dieu qu'il le retirât du monde, s'il fallait qu'Arius fût reçu le lendemain dans l'église ; mais que comme il espérait qu'il aurait pitié de son Église, il le pria de rabattre l'insolence d'Eusèbe de Nicomédie, chef de la cabale, protecteur de l'hérésiarque qui se préparait au triomphe. Le lendemain les eusébiens, après avoir mené Arius en pompe par les rues de la ville, prirent le chemin de l'église pour consommer son rétablissement. Comme il passait par la place il se sentit pressé d'une nécessité qui lui fit chercher un lieu de commodité. Il y mourut subitement d'une manière honteuse, qui fut prise pour un effet de la vengeance de Dieu tombée sur ce malheureux par la vertu des prières de saint Alexandre et de saint Jacques. Les ariens confus n'eurent plus la hardiesse de mettre le pied dans l'église de Constantinople, tant que vécut notre Saint. Il mourut quatre ans après, plus comblé de grâces du Ciel, que chargé de ses années, quoiqu'il eût, dit-on, quatre-vingt-dix-huit ans, dont il en avait passé quinze dans l'épiscopat. D'autres prétendent qu'il mourut la même année que l'hérésiarque Arius, c'est-à-dire, l'an 336, peu de temps après avoir fait triompher son église de cet ennemi de la divinité de Jésus-Christ. Ce sont ceux qui font commencer son épiscopat dès l'an 320 ; comme font aussi ceux qui soutiennent qu'il fut évêque dès l'an 313 ou 314. Il désigna pour son successeur saint Paul, dont nous avons parlé au 7 juin, au moins fit-il connaître son mérite à ceux qui devaient faire l'élection, et laissa les catholiques les maîtres de l'église. Mais les ariens s'étant relevés après sa mort, s'en saisirent de telle sorte, qu'on ne les en put ôter qu'au bout de quarante ans. Les Grecs font la fête de saint Alexandre le 30 août, et les Latins

le 28. Son nom se trouve dans les anciens Martyrologes du nom de saint Jérôme, dans ceux d'Adon et d'Usuard, et dans le Martyrologe romain.

SAINTE AGNÈS,

VIERGE ET MARTYRE EN ANGLETERRE.

Nous savons très-peu de choses sur cette jeune vierge et sur son martyre. On dit qu'elle était anglaise, et que dans des invasions des barbares, elle fut enlevée et souffrit le martyre pour le nom de Jésus-Christ.

Ses reliques sont très-vénérées à Cologne, où elles furent apportées d'Angleterre.

Plusieurs églises de France célèbrent aussi aujourd'hui la fête de sainte Basilisse, femme de saint Julien l'Hospitalier, qu'on fête le 9 janvier chez nous.

SAINT MOÏSE LE VOLEUR,

SOLITAIRE.

Moïse était un éthiopien, d'une grandeur et d'une force de corps extraordinaires, qui n'eut dans sa coupable jeunesse que de mauvaises inclinations. Il fut d'abord serviteur d'un bourgeois qui le chassa de chez lui à cause de ses larcins et de ses dérèglements. Ensuite il devint chef d'une bande de voleurs, et il commit plusieurs meurtres. On raconte que, pendant qu'il menait cette vie affreuse, étant un jour furieux contre un berger qui l'avait empêché avec ses chiens d'exécuter un mauvais dessein, il le chercha partout pour le tuer. Ayant su qu'il avait passé de l'autre côté du Nil, qui avait en cet endroit mille pas de large, il mit ses habits sur sa tête, prit son épée entre ses dents, et traversa ainsi le fleuve à la nage. Le berger, l'ayant vu venir, se sauva. Moïse, qui n'avait pu décharger sur lui sa colère, tua quatre de ses meilleurs moutons, qu'il attacha à une corde, et repassa le Nil en les tirant après lui. Arrivé à un petit village, il les écorcha, prit le meilleur pour son repas, et vendit le reste avec les peaux pour avoir du vin, qu'il but en très-grande quan-

tité; puis il s'en retourna à quinze lieues de là, où ses compagnons l'attendaient.

Tel était cet homme. Il vécut ainsi jusqu'à l'âge d'environ trente ans. Dieu alors jeta sur lui un regard de miséricorde; et sa bonté daigna le tirer de l'abîme de misère où la corruption de son cœur l'avait plongé. On ne sait pas bien qu'elle fut l'occasion d'un changement si merveilleux. Mais Dieu toucha si puissamment ce cœur criminel que, renonçant tout d'un coup à ses désordres, il se retira dans le désert de Scété, pour y faire la plus dure pénitence.

Ce fut au commencement de sa conversion que quatre voleurs qui ne le connaissaient pas vinrent se jeter sur lui, lorsqu'il était seul dans sa cellule. Moïse, qui avait encore toute sa force, malgré la rigueur de ses jeûnes, les prit tous les quatre, les lia comme une botte de paille et les porta sur ses épaules jusqu'à l'église, où les Frères étaient assemblés. — Voici, leur dit-il, des gens qui m'ont attaqué. Comme il ne m'est pas permis de nuire à personne, je viens savoir de vous ce qu'il faut que j'en fasse.

Les voleurs confus avouèrent leurs fautes devant Dieu. Apprenant alors que celui qui les avait traités de la sorte était Moïse, ce fameux chef de brigands, ils glorifièrent le nom de Jésus-Christ, et l'exemple de sa pénitence les ayant portés à renoncer comme lui au monde, ils devinrent aussitôt, comme lui, solitaires, ne songeant plus qu'à l'expiation.

Moïse cependant, tremblant toujours à la vue de ses péchés, se livrait aux plus rudes exercices de la pénitence. Il ne mangeait par jour que douze onces de pain, sans autre nourriture; il travaillait beaucoup et faisait de fréquentes prières. L'esprit de charité dont il était rempli désormais, la vue de ses propres misères et le souvenir de ses crimes, le rendaient très-réservé à juger les autres. On raconte à ce sujet qu'un solitaire de Scété ayant commis une grande faute, les Pères s'assemblèrent pour délibérer sur le châtement qu'il fallait lui infliger. On appela Moïse, qui refusa d'abord de se rendre à l'assemblée. Après des instances réitérées, il y alla, portant sur son dos un panier plein

de sable. Les autres solitaires, étonnés, lui demandèrent ce qu'il faisait. « Ce sont, dit-il, mes péchés que je porte derrière moi et que je ne vois pas ; et l'on me fait venir ici pour juger les péchés des autres. » Cette parabole fit rentrer chacun en soi-même, et personne n'osa condamner le coupable.

Parvenu à un âge avancé, il donnait cet avis aux Frères : — Il y a quatre choses qu'un solitaire doit principalement observer : pratiquer les commandements de Dieu, garder le silence, s'humilier, souffrir les incommodités de la pauvreté. Il y en a encore quatre autres, mais difficiles : pleurer continuellement, se souvenir toujours de ses péchés, se mortifier en tout, avoir sans cesse la mort devant les yeux.

Le désert de Scété était assez proche des Maziques, peuple barbare et cruel. Les solitaires étaient continuellement exposés à leurs courses ; sur quoi Moïse leur disait : — Si nous observons les règlements de nos pères, je vous promets, par la confiance que j'ai en Dieu, que les barbares ne viendront point en Scété. Mais si nous nous relâchons, ce lieu-ci sera désolé. Ce qu'il avait prédit arriva. Le relâchement s'introduisit peu à peu dans cette solitude ; et un jour que Moïse s'entretenait avec sept solitaires, il leur dit : « Les barbares viendront aujourd'hui en Scété ; allez, prenez la fuite. — Et vous, mon Père, lui dirent-ils, ne vous enfuyez-vous pas aussi ? » Il leur repartit : « Il y a bien longtemps que j'attends ce jour pour vérifier ce que Jésus-Christ, mon Dieu, a dit : — Tous ceux qui frappent par l'épée mourront par l'épée. » Il voulait dire qu'ayant autrefois commis des meurtres, il s'attendait, selon la parole de Jésus-Christ, à finir ses jours par une mort violente. Les Frères lui dirent : — Nous ne nous enfuirons pas non plus et nous mourrons avec vous. — Je n'en suis pas cause, repartit le Saint ; c'est à vous de voir ce que vous aurez à faire.

Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, les barbares fondirent sur eux et les tuèrent tous, excepté un seul, qui s'était caché derrière des nattes. Telle fut la fin de Moïse, âgé alors de soixante-dix-huit ans. Sa mort eut lieu au commencement du v^e siècle.

SAINT DAMAS LE THAUMATURGE,

MARTYR.

Saint Damas, dont nous n'avons pas la vie, souffrit généreusement le martyre en Cappadoce, aux premières années du iv^e siècle. On l'a honoré du titre de Thaumaturge à cause des miracles nombreux qui ont été obtenus par son intercession, et dans sa lettre aux évêques du Pont, saint Basile le Grand, parle de la fête de ce saint Martyr que des prodiges avaient illustré.

LA BIENHEUREUSE ADELINDE,

ABBESSE.

La bienheureuse Adeline, issue d'une grande famille de la Souabe, fonda sur la fin du ix^e siècle une abbaye de chanoinesses à Buchaw, près de la ville de Riberach. Les chanoinesses qui vivaient là dans la piété et l'étude sortaient toutes de maisons nobles. C'était pour elles une maison d'éducation et de retraite. Elles pouvaient en sortir pour se marier, comme dans l'abbaye de Nivelles en Brabant. Mais l'abbesse ne le pouvait pas. Elle faisait seule le vœu de rester vierge. Lorsqu'elle prenait possession de sa dignité d'abbesse, on la conduisait processionnellement à l'église. On portait devant elle un glaive et un livre où était inscrite la souveraineté qu'elle étendait sur plusieurs domaines. Elle avait droit de siéger aux diètes de l'empire.

La bienheureuse Adeline gouverna saintement son abbaye, et mourut en odeur de sainteté le 28 août, dans la première moitié du x^e siècle.

SAINT ALFRIC,

ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

Saint Alfric fut élevé sur le siège de Cantorbéry en 996. Il brilla par sa science, par sa piété courageuse et par ses vertus. Ayant été honoré du pallium, il fit à pied le voyage de Rome, pour le recevoir du saint Pape Grégoire V. Il traduisit en langue saxonne les premiers livres de l'Écriture-Sainte et les canons décrétés au concile de Nicée. On dit qu'il a laissé cent quatre-vingts sermons estimés. Il mourut en paix le 28 août de l'an 1006.

LES VÉNÉRABLES JEAN ET THOMAS FELTON,

CONFESSEURS DE LA FOI.

Jean Felton, gentilhomme anglais, très-zélé pour la religion catholique, afficha publiquement aux portes de la maison épiscopale de Londres la bulle de Pie V, par laquelle ce Pontife déclarait hérétique la reine Elisabeth, qui s'était déclarée chef de l'Église et avait aboli le culte catholique. Felton fut condamné à être pendu, et il le fut en 1570. On le détacha de la potence, pendant qu'il était encore en vie, puis on lui coupa le bas-ventre, qui fut jeté dans le feu ; ensuite on lui fendit l'estomac, pour lui arracher les entrailles et le cœur, et après lui avoir coupé la tête on mit son corps en quatre quartiers. Telle fut à l'égard de ce courageux défenseur de la religion, la vengeance d'une princesse que la philosophie du jour a tant exaltée. Son fils, Thomas Felton, religieux de Saint-François de Paule, périt également par le dernier supplice avec un autre prêtre, le 28 août 1588.

SAINT EZÉCHIAS,

ROI DE JUDA.

Ezéchias succéda à son père Achaz, l'an 727 avant Jésus-Christ, il montra sur le trône la piété de David. Il détruisit les autels des faux dieux, brisa les idoles et mit en pièces le serpent d'airain que les Israélites adoraient. Il fit ouvrir les portes du temple, et assembla les prêtres et les lévites pour le purifier. Après cette cérémonie, le saint roi y monta avec sa suite. Il y immola des victimes et rétablit le culte du Seigneur. Son zèle fut récompensé ; il reprit les villes dont les Philistins s'étaient emparés. Après cette victoire, il voulut secouer le joug des Assyriens et leur refusa le tribut ordinaire. Sennachérib, furieux de ce refus, porta la guerre dans le royaume de Juda, il y était entré lorsque Ezéchias fut attaqué d'une maladie pestilentielle. Le Prophète Isaïe vint lui annoncer sa mort prochaine. Dieu touché par ses prières, lui renvoya le Prophète pour le rassurer et lui promettre quinze ans de vie, il confirma cette promesse par un prodige qui fit reculer de dix degrés l'ombre du soleil sur le cadran

d'Achaz. Ezéchias exprima sa reconnaissance par l'admirable cantique qu'on lit au chapitre xxxviii d'Isaïe.

Mérodac-Bolad , roi de Babylone , apprenant les merveilles accordées à Ezéchias, lui envoya une ambassade pour l'en féliciter. Le monarque, sensible à cet hommage, étala devant ces étrangers tous ses trésors. Isaïe le reprit de ce mouvement de vanité, et lui prédit que tout ce qu'il avait exposé là serait transporté à Babylone. Et Sennachérib s'étant rendu maître des places et menaçant Jérusalem, il n'obtint la paix qu'aux conditions les plus dures. Il lui fallut payer une somme immense, qui vida ses trésors et dépouilla le temple. A peine s'était-il épuisé, que Sennachérib vint ravager la Judée en blasphémant contre le Dieu qui la protégeait. Mais l'Ange du Seigneur ayant tué dans une seule nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée, il fut obligé de prendre la fuite. Il fut assassiné à Ninive par deux de ses fils.

Ezéchias mourut en paix à cinquante-trois ans, l'an 698 avant Jésus-Christ.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

La paroisse de Maillanne, au diocèse d'Aix, fut cruellement éprouvée en 1834 par le choléra. Mais les habitants de Maillanne avaient la foi. Ils recoururent à Notre-Dame-de-Grâce, honorée chez eux.

Le 28 août 1834, à cinq heures du soir, le clergé de cette paroisse se rendit processionnellement auprès de l'image de Notre-Dame, que les religieuses institutrices avaient le bonheur de posséder chez elles depuis quelques années. On la transporta en triomphe, et aussi dignement que les circonstances purent le permettre, sur une des places principales du pays. Là, un modeste reposoir lui avait été dressé, et après qu'on l'y eut déposée, ce qui restait de la population, décimée par la maladie ou l'émigration, se prosterna devant Marie pour la prier avec larmes d'éloigner le fléau. Un prêtre entonna d'une voix émue le *Sub tuum præsidium*, qui fut répété par les assistants et souvent interrompu

par l'émotion générale. Après cette touchante cérémonie, l'image sacrée fut portée à l'église de la paroisse pour y demeurer exposée à la vénération des fidèles; mais déjà Marie avait exaucé la prière des pieux Maillannais, et dès le moment où l'on se fut prosterné à ses pieds, l'épidémie disparut de la commune : non-seulement la mort ne fit plus de victimes, mais plusieurs malades qui de l'aveu des médecins, en étaient au dernier période de leur maladie, recouvrèrent tout à coup la santé.

MARTYROLOGE ROMAIN¹.

A Hippone en Afrique, fête de saint Augustin, évêque et excellent docteur de l'Eglise. Ayant été converti à la foi catholique par le zèle de saint Ambroise, et baptisé par lui, il défendit en athlète infatigable cette même foi, contre les manichéens et autres hérétiques. Ayant accompli plusieurs entreprises pour l'Eglise de Dieu, il alla recevoir sa récompense dans le ciel. Ses reliques, d'abord transportées de sa ville en Sardaigne, à cause des barbares, et ensuite transférées à Pavie par Luitprand, roi

¹ QUINTO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Hippone regio in Africa natalis sancti Augustini episcopi, et Ecclesiæ doctoris esimii; qui beati Ambrosii episcopi opera ad catholicam fidem conversus, et baptizatus, eam adversus manichæos, aliosque hæreticos acerrimus propugnator defendit : multisque aliis pro Ecclesia Dei perfunctus laboribus, ad præmia migravit in cælum : cujus reliquiæ primo de sua civitate propter barbaros in Sardiniam delatæ, et postea a Luitprando rege Longobardorum Ticinum translate, ubi honorifice conditæ sunt. — Romæ natalis sancti Hermetis viri illustris, qui (ut in Actis beati Alexandri papæ legitur) primo carcerali custodiæ mancipatus, deinde cum aliis plurimis, gladio cædente, martyrium complevit sub Aureliano iudice. — Brivate apud Arvernos passio sancti Juliani martyris, qui cum esset beati Ferreoli tribuni comes, et in habitu militari occulte Christo serviret, in persecutione Diocletiani a militibus tentus desecto gutturo, morte horribili necatus est. — Constantiæ in Gallia sancti Pelagii martyris, qui sub Numeriano imperatore et Evilasio iudice martyrii coronam accepit. — Salerni sanctorum martyrum Fortunati, Caji et Anthes, sub Diocletiano imperatore et Leontio proconsule decollatorum. — Constanti-nopoli sancti Alexandri episcopi, gloriosi senis, cujus orationis virtute Arius divino iudicio damnatus crepuit medius, et effusa sunt viscera ejus. — Apud Santonas sancti Viviani episcopi et confessoris. — Item sancti Moysis Æthiopsis, qui ex insigni latrone insignis anachoreta, multos latrones convertit, et secum duxit ad monasterium.

des Lombards, ont été renfermées avec honneur dans cette dernière ville.

A Rome, fête de saint Hermès, homme distingué, qui, comme on le voit dans les Actes du Pape saint Alexandre, fut d'abord mis en prison, et ensuite, ayant été frappé du glaive avec plusieurs autres, acheva son martyre sous le juge Aurélien.

A Brioude en Auvergne, supplice de saint Julien, martyr, qui étant compagnon du tribun saint Ferréol, et servant secrètement Jésus-Christ sous l'habit militaire, fut arrêté par les soldats, dans la persécution de Dioclétien, et souffrit une mort horrible, ayant eu le gosier coupé.

A Constance, dans la Gaule suisse, saint Pelay, martyr, qui reçut sa couronne sous l'empereur Numérien et le juge Evilase.

A Salerne, saint Fortunat, saint Caius et saint Anthès, martyrs, qui eurent la tête tranchée sous l'empereur Dioclétien et le proconsul Léonce.

A Constantinople, saint Alexandre, évêque, vieillard illustre, par les prières puissantes duquel Arius, condamné par un jugement de Dieu, creva par le milieu du ventre et rendit ses entrailles.

A Saintes, saint Vivien, évêque.

En la même ville, saint Moïse l'Éthiopien, qui, d'insigne voleur étant devenu célèbre anachorète, convertit plusieurs voleurs, et les mena avec lui au monastère.

Additions des autres martyrologes.

Saint Juventin, disciple de saint Facondin, honoré en Ombrie.

Saint Vicine, évêque de Sarsina en Italie au iv^e siècle.

Saint Fortunatien, l'un des frères de saint Sabinien et l'un des douze fils de saint Boniface.

Saint Aronce, saint Honorat et saint Fabricien, frères de saint Fortunatien, et martyr avec lui.

Saint Facondin, évêque de Tadine en Ombrie.

Saint Magder, abbé en Éthiopie.

Saint Gorman, moine d'Hirsauge, que son mérite fit élever à l'épiscopat, il fut évêque de Sleswick en Danemark au milieu du x^e siècle et mourut en 965.

Saint Frontase, martyr en Périgord et fêté le 28 août et le 2 janvier.

Saint Narcisse, martyr, honoré à Gironne en Catalogne.

Saint Clair, confesseur et martyr, à Loudun.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jacques Bernard, curé au diocèse de Clermont, pour refus du serment schismatique, déporté sur le navire les *Deux-Associés*, mort en mer le 28 août 1794, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Jean-Baptiste Sauzy, vicaire général du diocèse de la Rochelle, condamné pour la même cause à la déportation, mort à Rochefort sur le vaisseau, le 28 août 1794.

Jean-François Fortui, toujours pour la même cause déporté et mort à Rochefort ce même jour. Il était prêtre de la paroisse de saint Maclou, à Rouen.

Elie Eymard, jeune prêtre du diocèse de Périgueux, déporté aussi pour refus de serment, mort à Rochefort sur le navire le 28 août 1794, à l'âge de trente-un ans.

Jean-Baptiste Guillaume, humble Frère des écoles chrétiennes à Nancy, condamné à la déportation par les autorités du département de la Meurthe, pour refus de serment, emmené à Rochefort et mort le 28 août 1794, à l'âge de trente-neuf ans.

VINGT-NEUVIÈME JOUR D'AOUT.

La Décollation de saint Jean-Baptiste. — Saint Merry, abbé. — Saint Sebba ou Sebba, roi en Angleterre. — Sainte Winifride, vierge et martyre. — Saint Velléic, abbé de Keiserwerth. — La Vénérable Florence de Werquignœul, première abbesse de la Paix Notre-Dame. — La Vénérable Madeleine Luillier. — Le Vénérable Pape Pie VI, confesseur de la foi. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

LA DÉCOLLATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Sous le nom de tétrarque, et vassal des Romains, auxquels il devait sa puissance, régnait en Galilée Hérode-Antipater, plus connu sous le nom d'Antipas. Il était fils d'Hérode le Vieux, surnommé le Grand, roi de Judée, et de Cléopâtre de Jérusalem, l'une des nombreuses femmes qu'avait épousées ce prince voluptueux et inconstant.

A la cour brillante mais impure dont s'entourait le tétrarque de Galilée, vivait, sous le titre indignement usurpé d'épouse, une femme d'une beauté rare, à l'âme ambitieuse, au cœur orgueilleux et vindicatif, aux mœurs dissolues ; pour laquelle la vertu n'était qu'un mot, et qui foulait aux pieds pour satisfaire son ambition, ses plaisirs ou ses haines, les lois les plus saintes. Son nom était Hérodiade : elle avait pour père Aristobule, issu de l'union d'Hérode l'Ancien avec Mariamne, celle qui appartenait à la famille royale et sacerdotale des princes asmonéens. Elle avait eu pour premier époux le frère d'Antipas, Philippe-Hérode, que le roi de Judée avait eu d'une autre Mariamne, fille du grand-prêtre Simon, et qu'il ne faut pas confondre avec Philippe le Tétrarque, également fils du vieil Hérode, mais d'une autre femme, nommée Maltace, de Samarie. De l'union de Philippe et d'Hérodiade était née une fille, dont l'Écriture fait mention sans toutefois la désigner par son nom, et à laquelle l'historien

Josèphe donne celui de Salomé ¹. Elle fut plus tard mariée à Philippe le Tétrarque, son oncle paternel; puis, en secondes noces, à son cousin Aristobule, fils du roi de Chalcide, Hérode, frère d'Hérodiade.

Or, dans un voyage qu'il faisait à Rome, Hérode-Antipas avait reçu l'hospitalité sous le toit de son frère Philippe. Là il vit sa femme Hérodiade; et bientôt, enflammé pour elle d'une passion violente, ne reculant pas, pour satisfaire son coupable amour, devant l'inceste et l'adultère, ne rougissant point de se souiller d'une infâme perfidie, celle de ravir sa propre épouse au frère qui l'accueillait plein d'affection, il offrit à Hérodiade sa main et son empire. Celle-ci, saisissant avidement cette opime dépouille présentée en pâture à son ambition, peu soucieuse d'ailleurs de conserver la première et la seule vraie richesse d'une femme, la vertu et l'honneur, ne fut pas arrêtée non plus par la considération d'une double infamie : elle accepta sans honte ni remords la proposition criminelle que lui faisait Antipas, à condition (car elle voulait régner sans rivale) qu'il répudierait sa femme légitime. Depuis quinze années, en effet, Antipas était uni par les liens du mariage à la fille d'Arétas, roi d'Arabie ². Antipas ne refusa rien; et, à son retour de Rome, il chassa de son lit l'épouse irréprochable pour y recevoir l'incesteuse et l'adultère.

Jean-Baptiste cependant continuait sa mission. Il baptisait à Ennon, près de Salim, au delà du Jourdain, et à une distance peu éloignée de Scythopolis, dont l'ancien nom est Bethsan, ville où commence la Galilée relativement à Jérusalem. Il ne quitta plus ces contrées. Là, pour mieux préparer les voies au Messie, qu'il annonçait comme présent au milieu des hommes, avec cette autorité surhumaine qu'il tenait d'en haut, et plein de l'Esprit du Dieu qui l'envoyait, il poursuivait avec ardeur et flétrissait énergiquement le vice, de quelque splendeur qu'il fût

¹ *Antiq. Jud.*, l. XVIII, vii. Voyez aussi Cédrenus, *Comp. Hist.*, t. I.

² Voyez Bunting, *Vita Joan. Baptistæ*, fol. 28; Butner, in *Hist. Joan. fil. Zachar.*, 17, n. 1; Baillet, *Décollation de saint Jean-Baptiste, et Histoire de sa prison et de son martyre*.

revêtu, quelle que fût la puissance qui l'entourait : prêtres, grands, docteurs, ceux principalement que leur caractère et leur position plaçaient dans un rang plus élevé, aucun n'échappait à sa parole vengeresse.

L'inceste d'Antipas était trop public et trop scandaleux pour qu'il ne fût pas atteint par la juste et sévère condamnation de Jean-Baptiste : le prince criminel ne fut point épargné. Jean-Baptiste lui reprocha sa coupable conduite avec la sainte liberté des enfants de Dieu. « Il vous est défendu, dit-il, de retenir la femme de votre frère ¹. » En effet, les lois auxquelles étaient soumis les Juifs proscrivaient formellement une semblable alliance. Moïse, il est vrai, avait ordonné que si un homme mourait sans laisser de postérité, le frère épouserait la veuve ²; mais Hérode-Antipas avait enlevé l'épouse de son frère pendant que ce dernier vivait encore, et d'un autre côté Philippe avait eu des enfants de la femme qui lui avait été ravie. Ces deux circonstances condamnaient évidemment comme criminelle au premier chef cette union d'Antipas et d'Hérodiade.

Puis, indépendamment de la flétrissure dont il frappait cet incestueux adultère, Jean-Baptiste reprochait vivement au prince toutes les autres actions coupables dont il avait souillé son nom ³.

Cette liberté inattendue, qui faisait revivre dans le fils d'Élisabeth l'esprit et la vertu d'Élie, irrita violemment Antipas; de sinistres projets agitèrent son âme. Bientôt, entraîné par son ressentiment, vaincu surtout par les pressantes sollicitations de la femme impudique qu'il honorait, sans rougir, du titre sacré d'épouse, et qu'une colère furieuse dévorait, parce qu'une voix pure et accusatrice osait s'élever pour flétrir son infamie, Antipas donna l'ordre d'arrêter le saint Précurseur, et il le fit conduire sous escorte à l'extrémité méridionale de la Pérée, province de son gouvernement de Galilée, dans la forteresse de Machœronte ⁴, située sur les confins de l'Arabie, vers la

¹ S. Marc, vi, 18. — ² Deuter., xxv, 5.

³ S. Luc, iii, 19.

⁴ D'autres historiens donnent à ce château fortifié le nom de Machœrus. La variante est légère et ne mérite pas d'attention.

rive orientale du lac Asphaltite. Là il fut chargé de chaînes et jeté dans un cachot. Six mois selon les uns ¹, quatorze mois selon les autres ², s'étaient écoulés depuis que Jean-Baptiste, sortant du désert, avait ébranlé les bords du Jourdain et commencé sa mission.

Ainsi le juste perdit la liberté pour avoir condamné avec courage un crime détestable, rendu plus scandaleux par la position élevée des coupables !

Le célèbre historien Josèphe, qui fait d'ailleurs du fils de Zacharie un éloge bien mérité, et qui même reproche à Antipas sa cruelle injustice ³, semble pourtant attribuer la cause de la détention de Jean-Baptiste à quelques raisons politiques. Son influence sur l'esprit des peuples, l'autorité de sa parole, l'immensité de la foule qui se pressait sur ses pas et lui obéissait avec une docilité merveilleuse, auraient fait craindre au prince ombrageux qu'il n'excitât une sédition, dont se seraient emparés contre lui ses nombreux ennemis ; et il aurait voulu prévenir dès l'origine cet événement funeste à sa puissance, pour ne pas se repentir dans la suite d'avoir trop tardé à l'arrêter.

Nous ne pensons pas avoir besoin de justifier Jean-Baptiste d'une accusation de cette nature : sa vie tout entière la détruit. Mais il n'est pas impossible, peut-être même est-il probable qu'Hérode-Antipas, rougissant d'avouer le motif véritable de son atroce barbarie, et voulant toutefois lui assigner une cause, se soit couvert du spécieux prétexte d'une sédition prochaine, afin de mettre de son côté une sorte de droit en présentant, contrairement à toute vérité, Jean-Baptiste comme un conspirateur.

Pendant que ces événements se passaient en Galilée, la voix du Fils de Dieu remuait puissamment la terre de Juda : elle faisait connaître aux enfants de Jacob des vérités d'un ordre nou-

¹ Lightfoot, *Hor. Heb. in Matth.*, XIV, 10, p. 183. — ² Bunting, *Vita Joan. Baptistæ*, fol. 28.

³ Josèphe, *Antiquit. Jud.*, l. XVIII, VII. Voici ce que dit l'historien juif : « Comme Jean-Baptiste était suivi d'une grande multitude de peuple qui écoutait sa doctrine, Hérode, craignant sa puissance, l'envoya prisonnier dans la forteresse de Machéronte. »

veau, mais sublime ; elle ouvrait devant eux une route que jusqu'alors on n'avait pas même soupçonnée. Des miracles continuels appuyaient une doctrine tombée des cieux et justifiaient le titre de Messie, que prenait l'auteur de ces merveilles.

Du fond de son cachot, le fils de Zacharie apprit ces prodiges étonnants.

Parmi ses disciples étaient des hommes dévoués et courageux. Indignés de l'injuste détention de leur maître, ils s'imposèrent comme un devoir sacré l'obligation de ne point l'abandonner pendant toute la durée de sa captivité. Antipas n'osa leur refuser la permission de communiquer avec lui et de lui porter dans les fers les consolations si douces de l'amitié. Ce fut par eux qu'il apprit les grandes choses qu'opérait le divin Fils de Marie.

Jean-Baptiste était privé de sa liberté : on avait pu enchaîner son corps, mais sa parole avait conservé l'indépendance ; son cœur, l'amour de la vérité ; son âme, le sentiment de sa mission. Aussi, sous le poids de ses chaînes, répétait-il constamment aux disciples fidèles qui l'approchaient, que ce n'était point à lui, fils de Zacharie, qu'ils devaient s'attacher, mais à Celui qu'il leur avait annoncé, au Messie, présent parmi les hommes, qui seul était leur véritable maître, leur unique salut, et dont le nom était Jésus. Il remplissait ainsi jusqu'au dernier moment le ministère dont il était revêtu, celui de Précurseur de l'Emmanuel.

Lorsqu'il eût eu connaissance des miracles de Jésus-Christ, il choisit deux de ses disciples et il leur dit :

« Allez à Jésus et demandez-lui : Êtes-vous Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? »

Il n'avait certainement aucun besoin du témoignage de Jésus-Christ lui-même pour avoir la certitude qu'il était le Messie attendu ; il le savait, nous l'avons vu, et il l'avait hautement proclamé devant le peuple lorsqu'il baptisait ; mais il voulait confirmer ses disciples dans ce qu'il leur avait dit, en leur procurant une preuve irrécusable de la vérité de ses paroles par les

¹ S. Luc, CVII, 19.

choses qu'ils verraient et entendraient eux-mêmes du Rédempteur.

Les disciples partirent, et, arrivés près de Jésus, « Jean-Baptiste, lui dirent-ils, nous a envoyés vers vous pour vous demander : « Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ¹ ? »

Jésus leur répondit d'abord par des miracles : à cette heure-là même et sous leurs yeux, il guérit beaucoup de personnes atteintes de langueur et d'autres maladies ; il chassa les esprits malins ; il rendit la vue à plusieurs aveugles. Puis s'adressant aux disciples, il leur dit :

« Allez, et annoncez à Jean-Baptiste ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. Heureux celui pour qui je ne serai pas un sujet de scandale ². »

Les envoyés de Jean se retirèrent frappés d'admiration.

Et lorsqu'ils furent partis, Jésus, se tournant vers la foule, leur parla du fils d'Élisabeth :

« Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Un roseau qu'agitaient les vents ? Mais qu'êtes-vous allés voir ? Un homme somptueusement vêtu ? Mais ceux qui se couvrent de vêtements somptueux habitent les palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui un prophète ; et, moi je vous le dis, plus qu'un prophète ; car c'est de lui qu'il est écrit : Voici que j'envoie devant toi mon ange pour te préparer le chemin. En vérité, je vous le dis : parmi les enfants des femmes, il ne s'est pas levé un homme plus grand que Jean-Baptiste. Si vous comprenez bien mes paroles, il est cet Élie qui doit venir ³. »

A ces discours, la foule entière et les publicains qui avaient reçu le Baptême de Jean rendirent gloire à Dieu ⁴ ; mais les pharisiens et les docteurs de la loi, qui n'avaient pas été baptisés par lui, méprisèrent dans le secret de leurs cœurs ce témoignage du Christ.

¹ S. Luc, VII, 20, 23. — ² Ibid., VII, 22, 23.. — ³ S. Matth., XI, 14. — ⁴ S. Luc, XVII, 29, 30.

Jésus fit avec intention l'éloge de son Précurseur en présence de la multitude qui l'entourait : — elle avait entendu les interrogations des disciples ; elle connaissait le but dans lequel ils avaient été envoyés ; et Jésus ne voulait pas qu'un seul parmi cette foule pût concevoir la pensée que Jean-Baptiste eût douté un instant seulement de la mission divine du Rédempteur et de sa présence au milieu des hommes, ou bien que la lumière de l'Esprit-Saint se fût retirée de lui dans sa captivité.

L'opinion la plus générale est que Jean-Baptiste survécut peu à ce dernier événement ; le martyre allait mettre le sceau à l'auguste ministère qu'il avait exercé parmi les enfants d'Israël.

L'emprisonnement de Jean-Baptiste n'avait pas apaisé l'implacable haine d'Hérodiane : son orgueil avait été profondément blessé ; et l'orgueil blessé, dans une femme surtout, pardonne rarement.

Hérodiane ne voulait donc pas seulement la détention du Prophète : la soif de vengeance qui la dévorait ne pouvait s'éteindre que dans son sang ; elle redoutait d'ailleurs son influence sur l'esprit d'Antipas. En effet, malgré l'injuste sévérité dont il s'était armé contre lui, malgré les prétextes qu'il avait peut-être donnés pour justifier sa rigueur, Hérode-Antipas avait acquis la conviction que Jean-Baptiste était un juste : il savait que jamais une parole d'amertume n'était sortie des lèvres de l'homme de Dieu pendant sa captivité. Aussi, la foi à la sainteté du prisonnier remplissait-elle son âme. Il ne pouvait se défendre d'un sentiment profond d'estime et de vénération pour lui, quoique, par une de ces contradictions si fréquentes dans le cœur de l'homme, il ne voulût pas briser ses chaînes. « Il le craignait, dit l'Évangéliste ; il agissait fréquemment d'après ses conseils, et il éprouvait une sorte de bonheur à l'entendre ¹. »

Cet empire du captif sur le prince faisait frémir la coupable Hérodiane : elle tremblait en pensant qu'un jour peut-être la puissante parole de Jean-Baptiste déterminerait Antipas à rompre des liens criminels et à la renvoyer à son premier et

¹ S. Marc, vi, 20.

légitime époux. Aussi poursuivait-elle le tétrarque de ses continuelles sollicitations. Elle s'armait de tous ses moyens de séduction pour lui inspirer sa haine et lui faire rendre un ordre de mort. Antipas, vaincu par ses obsessions incessantes, entraîné peut-être aussi par un secret ressentiment pour l'injure qu'il croyait avoir reçue, quoiqu'il rendit justice au zèle et à la vertu de Jean-Baptiste, Antipas, disons-nous, entraînait parfois dans les pensées de vengeance que faisait naître en lui cette femme implacable ; mais il était arrêté « par la crainte du peuple, qui regardait le fils de Zacharie comme un prophète ¹. » Les efforts d'Hérodiade venaient se briser impuissants contre cet écueil : malgré sa colère et son impatience, elle fut obligée d'attendre qu'il se présentât une occasion favorable à ses cruels desseins. Elle crut enfin l'avoir trouvée, et elle ne se trompa point : sa longue fureur allait saisir sa victime.

Le jour anniversaire de la naissance d'Hérode-Antipas était arrivé. Le riche et puissant tétrarque voulut que ce jour fût célébré avec magnificence ; et, pour donner à la fête un éclat plus brillant, il offrit un festin splendide ² aux princes de sa cour, aux généraux de ses armées et à tous les grands de l'empire. On était alors dans le mois de mars ³, ou plutôt, selon d'autres écrivains, quelques jours à peine devaient s'écouler avant la grande solennité de la Pâque ⁴. C'était la treizième année du gouvernement d'Hérode-Antipas dans la Galilée ; César-Tibère tenait le sceptre du monde depuis dix-neuf ans ⁵. Les nobles conviés avaient été réunis au château même de Machæronte, dans les prisons duquel Jean-Baptiste était enfermé : comme si ce lieu aux funèbres souvenirs eût dû être à la fois le témoin d'une orgie et d'un meurtre ⁶.

Vers la fin du banquet, alors que le vin échauffait les esprits, Salomé, la fille d'Hérodiade, dont nous avons déjà parlé, se présenta au milieu des convives ; et, brillante de jeunesse et de

¹ S. Matth., xiv, 5. — ² S. Marc, vi, 21 à 29. — ³ Bunting, *Vita Joannis Baptistæ*, fol. 36. — ⁴ Bède, in *Marc*, vi ; Baronius, ad an. 33, n. 1 ; Lightfoot, *Hor. Heb. in Matth.*, xiv, 10. — ⁵ Cédrenus, *Comp. Histor.*, t. 1, p. 184. — ⁶ Bunting, loc. cit.

beauté, resplendissante de pierreries et d'or ¹, elle dansa avec une grâce et un art séduisant en présence du prince et des grands réunis.

D'unanimes applaudissements lui annoncèrent son triomphe : triomphe déplorable dont un crime allait être le salaire !

Plein d'enivrement, Antipas dit à la jeune fille :

« Demande-moi ce que tu désires, et je te l'accorde à l'instant. Tout ce que tu m'auras demandé, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon empire ². »

Un serment solennel, mais imprudent, confirma cette promesse ³.

La jeune fille sortit et dit à sa mère : « Que faut-il que je demande ? » Celle-ci, tout entière à sa haine et saisissant avidement cette occasion de vengeance, répondit : « La tête de Jean-Baptiste ⁴. » Salomé, rentrant en toute hâte, dit au prince : « Je désire que vous me donniez aussitôt la tête de Jean-Baptiste sur un plat. »

Hérode-Antipas fut consterné : il était loin de s'attendre à une semblable demande, surtout de la part de la jeune fille. Mais, cédant à une fausse honte, n'osant pas reculer, en face de ses convives, devant le serment funeste qu'il avait imprudemment fait, il envoya l'un de ses gardes à la prison, — avec ordre de trancher la tête du Prophète — et de la lui apporter. — L'envoyé obéit, et la tête de Jean-Baptiste tomba. Ruisselante encore de sang et souillée de poussière ⁵, elle fut présentée au tétrarque, sur un plat, avant la fin du fatal banquet. Celui-ci la remit à la danseuse, qui en fit à sa mère le sanglant et horrible don ⁶.

¹ Nicéphore, *Hist. eccles.*, l. I, xci. — ² S. Marc, vi, 22 et 23. — ³ S. Matth., xiv, 7. — ⁴ S. Marc, loc. cit. — ⁵ Nicéphore Calliste, *Hist. eccles.*, l. I, xix.

⁶ Nous présentons dans notre récit, avec Baillet (*Décollat. de saint Jean-Baptiste*) et d'autres écrivains, Hérode-Antipas comme n'ayant ordonné le meurtre du saint Précurseur qu'avec regret et parce qu'il se croyait lié par un serment imprudent, qui en réalité ne l'engageait en rien. Nous avons suivi d'ailleurs la narration évangélique dans son sens naturel et absolu. Cependant l'auteur de la *Légende dorée*, qu'on ne peut accuser d'avoir contredit l'Évangile, présente ce fait déplorable sous un autre aspect ; il a écrit que la mort de

Saint Jérôme et après lui les légendaires ajoutent qu'Hérodiade, non encore satisfaite, et poussant la haine au delà du tombeau, perça d'une aiguille et à plusieurs reprises la langue du saint Prophète. Aveugle et stupide vengeance ! La femme qui avait incestueusement trahi le plus sacré des engagements a-t-elle cru effacer son infamie par cet acte de férocité brutale ? Elle n'a fait que prouver une fois de plus ce que déjà personne n'ignorait : qu'une femme qui sacrifie publiquement à de coupables passions sa vertu et son honneur ne recule devant aucune honte.

Ainsi périt le Précurseur du Christ, qui devait comme lui tomber victime de la fureur des méchants. Son martyre arriva une année environ avant l'immolation du Rédempteur. Il n'avait pas encore atteint la trente-troisième année de son âge ¹.

Jean-Baptiste avait été convenue d'avance entre Hérodiade et Antipas. Voici ce qu'il raconte.

« Hérodiade voulant, ainsi qu'Hérode, la mort du Saint, ils convinrent entre eux que le jour de sa naissance Hérode donnerait une fête à tous les seigneurs de la Galilée, et qu'il ferait serment d'accorder à la fille d'Hérodiade, qui viendrait danser devant lui, ce qu'elle lui demanderait, et qu'elle demanderait la tête de saint Jean ; qu'alors Hérode feindrait d'éprouver bien du regret, mais qu'il ne pourrait violer son serment. La chose se passa comme elle avait été convenue : et la fille ayant dansé et charmé les assistants, demanda, d'après les recommandations de sa mère, la tête de saint Jean. Hérode fit semblant d'être fâché ; mais s'il avait la tristesse sur le visage, il avait la joie dans le cœur. Le bourreau fut envoyé ; il coupa la tête du Saint, et elle fut donnée à la fille, qui l'offrit à sa mère adultère. » Jacques de Voragine, *Décollation de saint Jean*.

Ce récit semble, au premier aspect, peu conforme à celui de saint Marc, cependant il ne lui est pas contraire : peut-être n'en est-il qu'une explication. Saint Marc pouvait connaître ce complot des deux coupables sans toutefois l'avoir signalé ; la tradition en aurait perpétué le souvenir, et J. de Voragine aurait recueilli cette tradition. Encore un coup, on ne peut lui imputer ni l'ignorance de l'Évangile, ni l'intention de le contredire.

¹ Quelques auteurs ont écrit que la forteresse de Machæronte n'avait pas été le lieu de la détention et du meurtre de saint Jean-Baptiste, mais qu'Hérode-Antipas, après avoir donné l'ordre de son arrestation, l'avait fait enfermer à Sébaste, dans un cachot souterrain au fond duquel on descendait par vingt marches ; et que là il avait été livré à la mort. Cette opinion paraît peu soutenable. On ne comprend pas en effet comment Hérode-Antipas aurait jeté et fait périr le Précurseur dans les cachots d'une ville qui n'était pas de son domaine, mais de celui de Ponce-Pilate, car personne n'ignore que la ville de

Les légendes, ces monuments écrits des traditions du passé, rapportent qu'après la mort de Notre-Seigneur, les tombeaux s'ouvrirent ¹ et que les deux fils du vieillard Siméon, Carinus et Leucius, reparurent au milieu des hommes. Ils racontèrent aux docteurs d'Israël, qui les avaient connus dans leur enfance, les prodigieux événements qui avaient ébranlé le sombre abîme quand le Maître de la vie avait accepté la mort. « Une lumière éclatante, semblable au soleil dans la splendeur de sa gloire, avait soudain brillé aux regards des justes plongés dans de profondes ténèbres. Adam, le père des hommes, les Patriarches, les Prophètes, avaient tressailli : « Voilà, s'étaient-ils écriés, voilà la lumière éternelle. »

C'est elle que j'ai annoncée quand j'habitais la demeure des mortels, répondit Isaïe ². « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande clarté ; le jour s'est levé brillant sur ceux qui étaient plongés dans la région des ombres de la mort. »

« Siméon, notre père, continuaient les deux transfuges de la tombe, élevant la voix, s'écria : « Gloire au Fils de Dieu, le Seigneur Jésus, que j'ai porté enfant dans mes bras : il est la lumière qui vient éclairer les nations et glorifier le peuple d'Israël ³. »

« Et les transports redoublèrent dans l'assemblée des justes.

« Et en ce moment parut à nos regards un homme au visage amaigri par les austérités : une peau de chameau était son vêtement. Tous, d'une commune voix, nous lui demandâmes : « Qui êtes-vous ? » Et il répondit : « Je suis Jean, la voix et le Prophète

Sébaste, qui n'est autre que Samarie, était renfermée avec toute la province qui en dépendait, dans le gouvernement de l'intendant romain. Nous regardons comme plus sûr, pour ne point dire certain, le sentiment que nous avons suivi et qui fait de Machæronte le lieu de l'emprisonnement et de la mort de saint Jean-Baptiste. C'est d'ailleurs le sentiment qu'ont adopté Josephé, *Antiq. Judaic.*, l. XVIII, c. vii ; Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. I, c. XI ; Bunting, *Vit. Joan. Bapt.*, f. 36, et beaucoup d'autres écrivains.

Josephé, en parlant du saint Précurseur, s'exprime ainsi : « C'était un homme de grande piété, qui exhortait les Juifs à embrasser la vertu, à exercer la justice, et à joindre la pureté du corps à celle de l'âme. » *Antiq. Judaic.*, loc. cit.

¹ S. Matth. xxvii, 52. — ² Isaïe, ix, 2. — ³ *Cant. de Siméon* ; S. Luc, ii, 28 et 32.

du Très-Haut ; je marche devant lui et je viens vous annoncer cette heureuse nouvelle : le Fils de Dieu, cet astre qui se lève des hauteurs des cieux, va nous visiter bientôt et nous éclairer dans les ténèbres et les ombres de la mort ¹. »

« Et les Saints écoutaient pleins de ravissement, ces paroles d'espérance et de bonheur ². »

Ainsi Jean-Baptiste continuait sa mission divine, même au sein des enfers. Précurseur du Christ parmi les hommes, il le précédait encore au milieu de ceux qu'avait dévorés la mort. Comme autrefois sur la terre, il annonçait la lumière de la vie à ses frères assis dans l'obscurité du tombeau.

Le meurtre de saint Jean-Baptiste fut suivi bientôt d'une éclatante punition. D'abord le roi d'Arabie, Arétas, indigné du cruel affront qu'avait reçu sa fille, honteusement chassée par Antipas, résolut de la venger. Il rassembla une armée formidable et marcha contre l'époux parjure. Celui-ci, de son côté, s'avança puissamment armé. Une bataille sanglante fut livrée ; et Antipas, entièrement défait, prit une fuite honteuse ³. Il conserva néanmoins son empire, soit qu'Arétas se fût contenté de sa victoire, soit que l'intervention romaine eût arrêté ses progrès. Mais cette défaite n'était pour Antipas qu'un léger prélude du châtimement plus terrible qui devait le dépouiller de sa puissance.

Hérode-Agrippa, frère d'Hérodiade, avait été revêtu de la pourpre royale par l'empereur romain Calus, que les historiens ont surnommé Caligula. L'altière et ambitieuse Hérodiade, connaissant le rang suprême auquel son frère était élevé, ne put souffrir que celui dont elle portait le nom lui fût inférieur en dignité. Elle pressa vivement Antipas de se présenter aussi devant Calus-César et de solliciter ce titre de roi, si grand pour

¹ *Cant. de Zacharie* ; Luc, I, 78, 79.

² Vincent de Beauvais, *Specul. Histor.*, l. VIII, c. LXII ; Jacques de Voragine, *Légend. dor.*, de Resurrect. Domini ; *Évang. de Nicomède*, XVIII et suiv. ; voyez encore *Légende de Notre-Dame*, par M. l'abbé Daras, XVIII, p. 244 et suiv.

³ Josèphe, dans ses *Antiquités judaïques*, dit en termes formels que la défaite de l'armée d'Hérode-Antipas par le roi d'Arabie fut généralement regardée comme une vengeance que Dieu tirait de la mort violente de saint Jean-Baptiste. *Ant. jud.*, lib. XVIII, cap. VII.

son orgueil. Hérode-Antipas, puissamment riche et voulant jouir de ses richesses, préférait une position moins élevée, mais plus tranquille : le repos lui souriait plus que des honneurs féconds en chagrins. Il résista longtemps. A la fin cependant, vaincu par les instances continuelles d'Hérodiade et cédant par lassitude, il partit pour la ville éternelle : Hérodiade le suivit ¹.

A peine Agrippa eut-il appris son départ et connu le motif qui le conduisait à Rome, qu'il se hâta d'écrire à l'empereur. Il ne voulait sans doute pas qu'aucun autre que lui-même, l'époux de sa sœur, reçût dans l'ancienne Judée les honneurs de la royauté. Il avertit donc Caïus, soit avec justice, soit calomnieusement, qu'Hérode-Antipas avait noué de secrètes et coupables intrigues avec le roi des Parthes, et que bientôt il devait appuyer une insurrection qui avait pour but le renversement de la puissance romaine en Palestine. Il ajoutait, pour soutenir cette terrible accusation, que le tétrarque de Galilée possédait de vastes arsenaux, et qu'il pouvait sans difficulté armer soixante-dix mille hommes. Ces lettres d'Agrippa irritèrent violemment Caïus. Voulant toutefois s'assurer par lui-même de la vérité, et dissimulant sa colère, il fit à Antipas diverses interrogations sur ses richesses et sa puissance ; puis il lui demanda s'il était vrai qu'il possédât assez d'armes pour mettre en ligne une armée redoutable : il cita le chiffre indiqué par Agrippa. Antipas répondit qu'il le pouvait en effet. Caïus alors ajouta foi à toutes les autres accusations du roi juif, et, dans son courroux il condamna le criminel tétrarque à un exil perpétuel.

Hérodiade avait suivi Antipas. Par considération pour Agrippa, son frère, l'empereur lui permit de retourner dans sa patrie. Mais voyant ses rêves d'ambition et de grandeurs détruits, sachant d'ailleurs que la honte l'attendait sur cette terre natale qu'on lui permettait de revoir, Hérodiade repoussa la faveur qui lui était accordée : elle répondit qu'ayant partagé la

¹ Voyez Jacques de Voragine, *Légende dor.*, décollation de saint Jean ; Baillet, même histoire, et d'autres écrivains.

prospérité de son mari, elle ne voulait point l'abandonner dans les jours de malheur. Ils furent tous deux relégués à Lyon, où ils périrent misérablement ¹.

Les disciples de saint Jean-Baptiste ayant appris sa mort violente, se rendirent en hâte à la prison, enlevèrent le cadavre et lui rendirent les honneurs funèbres ².

D'après le sentiment le mieux établi, les restes sacrés du Martyr furent alors déposés par les soins de ses disciples, près de ceux des Prophètes Élisée et Abdias, à cinq milles environ de Jérusalem, et non loin de Machœronte, lieu à jamais et néfastement connu par le crime odieux d'Antipas. « C'était, dit un écrivain, une contrée riant et fertile, plantée de vignes fécondes, et embellie de jardins délicieux qu'embaumaient de leurs parfums les fleurs et les plantes aromatiques. Les Juifs avaient la coutume d'enterrer leurs morts dans des sites agréables et fréquentés, afin que les tombeaux, nommés parmi eux *Demeures des vivants*, fussent constamment à leurs yeux la preuve de leur condition mortelle, et qu'ils rappelassent en même temps à leur esprit la pensée de leur résurrection future ³. »

Longtemps après, à une époque indéterminée, les ossements de saint Jean-Baptiste furent transférés à Sébaste ou Samarie, et déposés dans un tombeau honorable. Là s'opérèrent bientôt de nombreux miracles. Les peuples accouraient en foule pour implorer la protection du Saint, comme autrefois ils accouraient au Jourdain pour entendre son éloquente parole. Pendant une longue période d'années, Sébaste vit chaque jour d'innombrables et pieux pèlerins venir se prosterner avec confiance et amour près de la tombe sacrée où reposait la dépouille mortelle de l'illustre confesseur.

¹ Voyez les auteurs cités plus haut, Jacques de Voragine, Baillet, etc..

D'après quelques écrivains, Hérode-Antipas et Hérodiade ne seraient pas morts exilés. Antipas aurait été trouvé mort dans son lit, la nuit même qui suivit la sanglante exécution du saint Précurseur. *Vie des trois Marie*.

Suivant une vieille tradition, Salomé, dansant sur le Rhône glacé, fut engloutie, et deux glaçons se rapprochant, lui coupèrent la tête, qui bondit longtemps sur la glace.

² S. Matth., xiv, 12. — ³ Bunting, *Vita Joannis Baptistæ*, p. 42.

Plus de trois siècles s'étaient écoulés, et, malgré leur jalouse haine, les idolâtres de ces régions, comme arrêtés par un pouvoir inconnu mais irrésistible, avaient respecté le lieu qui renfermait les cendres vénérées du Martyr. Mais Dieu, dans ses desseins providentiels, voulut accorder à ces impies un triomphe apparent, pour donner aux hommes un nouveau gage de la protection mystérieuse dont il entoure ses Saints, et faire éclater sa puissance à déjouer les complots des méchants.

Une nouvelle tempête allait bouleverser l'Église. Julien était devenu chef de l'empire. Élevé dans la croyance chrétienne, il avait abjuré la foi de ses premières années; et, devenu l'ennemi furieux de Celui qu'il avait autrefois adoré, il voulut renverser ses autels, pour élever sur leurs ruines les autels de ses ridicules idoles.

Animés par l'exemple du prince apostat, qui, se couvrant de l'hypocrite manteau d'une feinte modération, n'en poursuivait pas moins l'Église avec acharnement, les idolâtres donnèrent bientôt un libre cours à leur fureur. Vers l'année 362, la seconde de l'empire de Julien, ils se portèrent pleins de rage au tombeau du Saint, l'ouvrirent, et par une horrible profanation dispersèrent les ossements sacrés qu'il renfermait. Peu après, non contents de ce premier sacrilège, et comme saisis d'une recrudescence de haine, ils rassemblent les os qu'ils avaient dispersés, allument un vaste bûcher, et, après les avoir brûlés, ils en jettent la cendre au vent. Ils crurent alors que leur vengeance sacrilège était complètement satisfaite, et que du Saint dont le nom et les miracles leur étaient si odieux, ils resterait à peine le souvenir.

Mais Dieu, qui veillait sur les reliques vénérables du Précurseur de son Fils bien-aimé, avait trompé leur criminel espoir. Pendant qu'avec une ardeur satanique les profanateurs réunissaient, pour les livrer aux flammes, les ossements du Martyr, des Religieux arrivaient de Jérusalem. Voyant l'odieuse profanation que préparaient ces impies, résolus à mourir plutôt que de rester les témoins impassibles d'un semblable sacrilège, animés d'ailleurs du pieux désir de soustraire à cette destruction

quelques-unes au moins des reliques saintes, ils se mêlèrent à la foule idolâtre, et, couverts par la protection invisible de Dieu, ils en déroberent secrètement une partie. Puis, remplis de vénération et de joie, ils portèrent à Philippe, chef de leur monastère, ces restes précieux, dérobes ainsi à la fureur des infidèles. Philippe, se jugeant indigne de posséder ce trésor, l'envoya au grand Athanase, alors patriarche d'Alexandrie; et plus tard, Théophile, l'un des successeurs de cet illustre évêque, les déposa dans le temple de Sérapis, qu'il avait purifié et qu'il dédia à saint Jean-Baptiste¹. Ce fut l'an de grâce 395.

Ces reliques sacrées sont maintenant conservées à Gênes, ainsi que l'ont confirmé par leurs privilèges les Souverains Pontifes Alexandre III et Innocent IV. Elles furent envoyées à l'Évêque de cette ville en l'année 1098, après la double victoire qui rendit les Croisés maîtres d'Antioche. Une fête solennelle, qui se célèbre avec pompe le dimanche dans l'octave de l'Ascension, rappelle chaque année à la piété des fidèles le souvenir de la réception des restes du saint Précurseur².

¹ Voyez, pour tout ce qui précède, depuis le commencement de ce chapitre, Baronius, in ann. 33, n. 4; Casaubon, exercit. xv, diatr. 2; Bunting, déjà cité plus haut; Ruffin, *Hist. eccles.*, l. II, c. xxviii; Théodoret, l. III, c. vi; Sozomène, l. VII, c. xxi; Jacques de Voragine, *Légende dor.*, décollat. de saint Jean; Butner, loc. cit., n. 3 et 4, etc.

² Jacques de Voragine, loc. cit.; *Vie de saint Jean-Baptiste*.

La cathédrale de Saint-Laurent de Gênes ne conserva sans doute pas seule les restes de l'illustre confesseur : de nombreuses églises, en effet, se sont autrefois honorées et s'honorent encore de nos jours de posséder quelques-unes de ses reliques, soit de ses ossements, soit de ses cendres, recueillies par les fidèles à l'époque de la combustion qu'en firent les idolâtres. Nous allons rapporter brièvement ce qu'en disent plusieurs écrivains.

Dans le vii^e siècle, Héraclius envoya au roi de France, Dagobert I^{er}, un os d'une épaule du Saint. Le roi en fit don à l'église de Saint-Denis, qu'il avait fondée. Constantin Copronyme, le briseur d'images, pour se ménager sinon l'amitié, du moins la neutralité du chef de la seconde race de nos rois, Pépin, dont le Grec impie redoutait la puissance, donna une partie du crâne à ce prince zélé pour la gloire de l'Église romaine. Plus tard, à l'époque de Philippe-Auguste, Baudoin, empereur de Constantinople, envoya en France une épaule de saint Jean. Le religieux monarque, à l'exemple de Dagobert, la fit déposer dans l'abbaye de Saint-Denis, qui devait plus tard devenir le tombeau de nos rois. Plusieurs parties de cette épaule furent conservées à Long-Pont, au diocèse d'Amiens, et à Liessies, dans le Hainaut. Quelques ossements d'une

Son tombeau néanmoins, soit que les idolâtres ne l'eussent pas détruit, soit qu'il eût été réparé dans des temps plus heureux, ne cessa pas d'être honoré à Sébaste. Dès l'époque de saint Jérôme, c'est-à-dire vers la fin du iv^e siècle et le commencement du v^e, on semblait avoir oublié que les cendres du saint Martyr ne reposaient plus là : c'était toujours un lieu sacré de pèlerinage. Sainte Paule, noble dame romaine, retirée alors à Beth-

jambe se voyaient à Abbeville, dans une église dédiée à saint Jean. Un Religieux de l'Ordre des Carmes, arrivant d'Alexandrie, apporta une partie d'un bras et une jambe ; l'autre partie du même bras avait été enlevée aux guerriers de l'Ordre religieux et militaire de chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de Jérusalem, si connus depuis sous le nom de chevaliers de Malte, et transportée en Hollande, Nivelon, évêque de Soissons, déposa dans sa ville épiscopale à l'église de Saint-Jean-des-Vignes, l'autre bras, dont il avait fait la pieuse conquête à Constantinople. La main droite, portée de Sébaste à Antioche, et de là, plusieurs siècles après, dans la cité impériale de Constantin, devint la possession de l'abbaye de Cîteaux, qui la conserva religieusement et avec honneur jusqu'à l'époque de nos tempêtes révolutionnaires.

Pendant plusieurs siècles, les habitants de Perpignan vinrent dans l'église des Jacobins de cette ville, se prosterner avec amour devant une fameuse relique de l'auguste victime d'Hérodiade. C'était une partie du bras gauche coupé au-dessous du coude. Elle était sans chair ; mais elle avait conservé la peau, les veines, les nerfs, les ongles aux doigts, et portait au poignet la marque des fers dont on enchaîne les prisonniers. Le célèbre de Marca, qui la visita en 1660, et du Cange, cinq ans plus tard, en écrivirent tous deux la dissertation et l'histoire, qui remonte au delà de l'année 1323.

La cathédrale de Troyes possède en partie un doigt de saint Jean-Baptiste. Jean de Brienne dota d'un autre doigt Brienne-le-Château. A Sainte-Marie-Majeure de Rome, on possède quelques ossements d'un bras ; et Naples est pieusement fière de montrer aux pèlerins qui visitent son église de Notre-Dame-de-l'Annonciation, le doigt (ou une portion de ce doigt) qui a désigné le Sauveur du monde.

Dans d'autres églises ont été conservées des cendres du saint Martyr. Il en est à Rome dans Saint-Jean-de-Latran. On en trouvait encore à Vienne en Dauphiné, où elles furent envoyées, avec d'autres reliques, l'an 713, par le Pape Constantin ; au Puy en Velay, où on les a reçues de la libéralité du Souverain-Pontife Jean XXII ; à Ardres, en Basse-Picardie ; à Douai, dans l'église de Saint-Aimé ; dans l'abbaye du Paraclet, maintenant détruite ; au diocèse d'Amiens, et dans beaucoup d'autres lieux que les limites de cette notice ne nous permettent pas de désigner.

Nous ignorons si toutes ces reliques que possédait la France et dont elle était fière à si juste titre, ont échappé à la fureur des prétendus philosophes de 98.

Nous ajouterons une réflexion. Cette multiplicité des reliques de saint Jean

léem, étant allée le visiter, fut saisie d'une sorte de frayeur à l'aspect des prodiges qui s'opéraient à cette tombe vénérée.

Quant à la tête de saint Jean-Baptiste, elle avait été remise, comme nous l'avons dit, entre les mains d'Hérodiade. Après avoir exercé sur cette tête vénérable l'odieuse vengeance que nous avons rapportée, la princesse adultère, craignant que Jean-Baptiste ne triomphât de la mort si ses restes séparés étaient

doit en faire suspecter légitimement, dira-t-on, l'authenticité. Nous ne voulons pas entrer dans cette discussion : nous dirons seulement que cette multiplicité même est un témoignage éclatant et de la confiance qu'a toujours inspirée le saint Précurseur, et de la vénération dont les peuples l'ont entouré dans tous les temps.

Qu'on nous permette de citer ici deux légendes, qui confirment ce que nous avons dit, et qui prouvent quelle puissance les populations ont toujours attribuée à notre Saint.

Dans la terre de Gessen, contrée méridionale de l'Égypte, est la ville d'Héliopolis, nommée On dans les livres saints, et Bahalbeth par les Arabes. Cette ville, dit-on, fut construite par les enfants de Jacob, à l'époque de leur captivité dans la terre des Pharaons. Deux temples existent dans cette cité : l'un des deux possède des reliques de saint Jean-Baptiste ; une châsse enrichie d'or les renferme. Or, tous les ans une foule immense, à une époque précise, se presse dans les murs de l'antique cité : car un prodige doit s'y opérer. Les restes du Martyr sortent du temple, et sont conduits, parmi les acclamations du peuple, sur les rivages du grand fleuve qui traverse et féconde l'Égypte. Mais à peine les reliques sacrées ont-elles touché l'eau du fleuve, que les flots, prenant miraculeusement un autre cours, vont baigner alternativement les murailles des deux temples qui font l'ornement d'Héliopolis. Ce jour est sacré pour les sectateurs de Mahomet autant que pour les chrétiens. Voyez Butner, in *Hist. Joan. fl. Zachar.*, c. iv, n. 4.

Dans la ville de Maurienne, en Gaule, dit l'auteur de la *Légende dorée*, une noble et pieuse dame qui avait pour saint Jean-Baptiste une très-grande et très-sainte dévotion, priait Dieu avec instance pour obtenir quelque portion des Reliques du Saint. Depuis trois ans elle persévérait dans sa demande, mais elle semblait repoussée. Loin de se rebuter, et pleine de confiance au pouvoir de saint Jean-Baptiste, elle fit le vœu de ne prendre aucune nourriture avant d'avoir obtenu ce qu'elle désirait. Sept jours se passèrent dans cette abstinence. Mais ce jour-là même s'étant rendue à l'église pour y prier, elle vit sur l'autel un ponce d'une blancheur éclatante : ses désirs étaient exaucés. Se prosternant avec amour et reconnaissance, elle reçut joyeuse le don sacré que lui avait obtenu le Saint puissant qu'elle vénérât. Trois évêques qui venaient aussi dans cette église offrir à Dieu leurs prières, désiraient ardemment emporter quelque portion de ce ponce qu'un miracle avait envoyé : et aussitôt voici qu'il en sortit trois gouttes d'un sang vermeil que les évêques recueillirent et emportèrent pleins de joie. *Lég. dor.*, décol. de saint Jean.

réunis dans une même tombe, emporta la tête à Jérusalem ; et là, seule, loin de tout regard humain, elle l'enterra dans un endroit inconnu du palais qu'Antipas habitait dans la cité de David. C'est là que la relique sacrée demeura ensevelie dans une sorte d'oubli, pendant une longue période d'années.

Mais cette obscurité n'était que momentanée : Dieu ne voulait pas laisser inconnue et sans honneur cette partie la plus vénérable du corps de son Prophète ; elle aussi devait être un jour un objet de respect et d'amour parmi les fidèles.

Voici ce qui arriva d'abord.

Deux Religieux se rendaient en pèlerinage à l'ancienne métropole des rois de Juda. Au milieu des ténèbres de la nuit, saint Jean-Baptiste leur apparut en songe et leur révéla le lieu jusqu'alors ignoré où sa tête avait été déposée. Frappés d'étonnement, mais pleins de confiance et de foi, ils allèrent avec assurance à l'endroit mystérieux que leur avait désigné le Saint ; et, dans les ruines de l'orgueilleux palais où l'altière Hérodiade avait autrefois étalé son faste, ils trouvèrent la tête vénérable du Martyr. Elle était enveloppée dans une sorte d'étoffe faite de poils de chameau, semblable au vêtement qu'avait porté dans le désert le fils de Zacharie. Transportés d'une joie sainte, les deux Religieux s'en retournèrent emportant la précieuse Relique.

Dans ce même temps, un habitant d'Émèse, plongé dans une extrême misère, quittait sa ville natale, espérant trouver ailleurs un sort plus heureux. Il rencontra sur le chemin les deux Religieux, avec lesquels il continua sa route. Ceux-ci le chargèrent de porter leur bagage, mais ils lui tinrent le secret du mystérieux trésor qu'il renfermait.

Pendant la nuit, Jean-Baptiste apparut au voyageur lui-même, et lui fit connaître ce que lui avaient caché les deux moines. Celui-ci, profitant de l'obscurité, et sans doute par une inspiration d'en haut, s'enfuit en toute hâte, emportant la précieuse Relique. Il retourna dans sa ville, et cacha soigneusement son trésor au fond d'une caverne voisine, couvrant du secret le plus profond la propriété dont il s'était pieusement emparé. Dieu bénit sa maison, de même qu'autrefois il avait béni celle d'Obédé-

dom, qui avait recueilli dans sa demeure l'Arche d'alliance¹ : il l'entoura de bonheur. Sur le point de mourir, l'habitant d'Émèse fit connaître à sa sœur, sous le sceau d'un secret inviolable, la cause mystérieuse de sa prospérité. Cette femme, à son tour, transmet à ses descendants, sous les mêmes conditions, la connaissance de l'ineffable richesse qu'ils possédaient, et la bénédiction d'en-haut continua de couvrir cette famille.

Enfin le moment arriva où Dieu voulut que la Relique sainte fût parmi ses enfants l'objet d'un culte public.

C'était l'an de grâce 434 : Marcien et Pulchérie occupaient le trône impérial. A cette époque vivait un saint Abbé, chef d'un monastère voisin d'Émèse : il portait le nom de Marcel. Étant un jour entré, pour y prendre quelque repos, dans la caverne où la tête du Précurseur était secrètement cachée, il eut une vision. Une grande multitude parut à ses regards, chantant et disant : « Voici venir saint Jean. » Au même instant se présenta Jean-Baptiste lui-même, accompagné de deux Anges, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche : le Saint les bénissait. Frappé de stupeur, Marcel se prosterna. Mais Jean-Baptiste, le relevant avec bonté, lui donna le baiser de paix.

A son réveil, le saint Abbé fut saisi d'étonnement ; et, ce qui bientôt vint l'augmenter encore, il apprit qu'en ce même temps trois autres Abbés, comme lui vertueux, qui se nommaient Étienne, Gennade et Cyriaque, avaient eu, chacun de leur côté, un songe mystérieux confirmant sa propre vision. Il fut évident pour lui que Dieu préparait quelque événement surnaturel : sa conviction fut bientôt réalisée.

Une nuit, pendant son sommeil, il crut apercevoir quelqu'un venant à lui. A l'instant même il s'éveilla, et vit à l'entrée de sa cellule une étoile d'un éclat resplendissant. Surpris, il se lève et veut approcher de l'astre merveilleux ; mais l'astre recule et semble l'inviter à le suivre. Comprenant aussitôt qu'il a sous les yeux un prodige, il va où le conduit l'étoile, qui marche quelque temps devant lui et s'arrête à la caverne dans laquelle il avait eu

¹ 1 Rois, II, VI, 11.

sa première vision. Creusant alors avec une sorte de frayer, mais avec un courage infatigable, il découvrit la tête sacrée du Précurseur de Jésus.

Marcel fit aussitôt prévenir de ce miraculeux événement l'évêque d'Émèse, Ibrane, auquel l'auteur de la *Légende Dorée* donne le nom de Julien. Le Prélat se rendit promptement à la demande du saint Abbé ; et, après avoir reconnu l'authenticité de la Relique, il la fit transporter solennellement dans sa ville épiscopale. Depuis cette époque, l'Église grecque, en mémoire de ces prodiges, célèbre une fête pompeuse le vingt-quatrième jour de février.

Quelque temps après cette heureuse découverte, l'évêque Ibrane fit construire une magnifique église sur le lieu même où la sainte Relique avait été trouvée, et il en fit une seconde translation le 26 octobre de cette même année 454.

La tête de saint Jean-Baptiste avait conservé ses cheveux : « Dieu ne permet pas en effet que la corruption du tombeau atteigne aucunement ses Saints ¹. » Il est à présumer que l'évêque d'Émèse en coupa quelques mèches, car nous voyons que le Pape saint Grégoire-le-Grand envoya des cheveux du divin Précurseur au pieux Récarède, roi des Visigoths d'Espagne ; on en trouva aussi à Constantinople dans une église bâtie par l'empereur Justin II, à une époque peu antérieure à celle du Souverain Pontife que nous venons de nommer.

Émèse posséda longtemps le précieux dépôt que Dieu lui avait confié : car, sous le règne de l'impie Constantin surnommé Copronyme, c'est-à-dire dans la première moitié du VIII^e siècle, il faisait encore la principale richesse de l'église qu'avait élevée en son honneur l'évêque Ibrane. Vers l'an 860, une nouvelle église fut construite, et le chef vénérable fut déposé avec pompe dans l'un des caveaux du monument, où il demeura jusqu'au commencement du IX^e siècle. A cette époque, il fut transporté à Comanes, où la vénération des fidèles le déroba, en le cachant, à la fureur des iconoclastes, ennemis déclarés des reliques des

Saints autant que de leurs images. Mais, l'an 650, sous l'empire du religieux Michel III, fils catholique de l'iconomaque Théophile et de la sainte et noble impératrice Théodora, Dieu rendit au culte des fidèles la Relique vénérée : elle fut de nouveau découverte, et transportée avec magnificence à Constantinople par les soins du patriarche saint Ignace. Elle fut déposée d'abord dans la chapelle du palais impérial, et transférée ensuite dans le monastère de Stude, où elle demeura, entourée de la vénération des peuples, jusqu'au commencement du xiii^e siècle. A cette époque, une contrée plus digne alors des bienfaits de Dieu, la France, devait s'enrichir de cette noble dépouille de la métropole d'Orient, pour ne la perdre jamais ¹.

¹ Jacques de Voragine, *Lég. dor.*, décollat. de saint Jean. Baillet, même histoire, etc.

D'autres écrivains cependant ont raconté d'une manière différente l'histoire de l'invention du saint chef de Jean-Baptiste. Nous allons donner cette narration, en faisant observer que, si les deux récits offrent quelques variantes dans les détails, ils s'accordent pour le lieu de la première découverte et celui de la dernière, qu'ils placent à la même époque, c'est-à-dire au commencement du xiii^e siècle, après que les croisés se furent emparés de Constantinople. Voici cette seconde légende.

Sous le règne de Valens, empereur d'Orient, des moines qui appartenaient à l'hérésie macédonienne découvrirent à Jérusalem, dans les ruines de l'antique palais qu'avait occupé Antipas, le chef vénérable du saint Précurseur. Ils l'emportèrent en Cilicie, lieu de leur habitation. Valens, apprenant qu'ils possédaient la précieuse Relique, ordonna qu'elle fût transportée dans la ville impériale. Ses ordres furent exécutés : l'on se mit en marche. Mais, arrivés près de Chalcedoine, dans un village alors nommé Cosilas, aujourd'hui Cosla, le char s'arrêta tout à coup, sans que le chemin offrît la plus légère difficulté. Les moyens les plus énergiques furent employés pour faire avancer les bœufs qui conduisaient le dépôt sacré : tout fut inutile. On reconnut alors la volonté du Ciel. Et en effet, Valens, prince arien, protecteur des ennemis de la divinité de Jésus-Christ, qu'avait proclamée avec tant de force le saint Précurseur, méritait-il de posséder une semblable richesse ! On fut obligé de laisser la Relique à Chalcedoine : c'était en l'année 371.

Mais quelque temps après, sous le règne du grand Théodose, qui réunit sous sa domination l'Orient et l'Occident, elle fut transportée enfin à Constantinople. L'illustre empereur désirait ardemment la posséder. La garde en avait été confiée à une sainte vierge dont la vertu était irréprochable. Théodose la pria de lui permettre de faire enlever le dépôt sacré. La vierge répondit : « Je crois que vos ordres seront aussi impuissants que ceux de Valens. » Cependant l'empereur, animé d'une foi vive et d'un ardent désir, se présenta lui-même au lieu où la tête était conservée, et la prenant de ses propres mains, il l'enve-

L'année 1201 avait vu s'ouvrir la cinquième croisade. Innocent III était assis sur la Chaire pontificale de saint Pierre; Philippe II, surnommé Auguste, régnait en France. Par un enchaînement de circonstances qui ne sont point de notre sujet, les Croisés, au lieu de marcher contre les Sarrasins, avaient attaqué Constantinople, et leurs armes puissantes avaient triomphé de la ville impériale. Parmi les Croisés, dans les rangs desquels brillait la fleur de la noblesse picarde, était un vertueux prêtre, chanoine de la collégiale de Saint-Martin de Picquigny. Il se nommait Walon de Sarton, et avait pour père le chevalier Hiles, seigneur de Sarton, terre séparée d'Amiens par une distance de six lieues, et située sur la route de Doullens.

Après la prise de la nouvelle Rome, Walon avait obtenu un canonicat dans l'église de Saint-Georges : c'était un ancien monastère que les vainqueurs avaient changé en succursale. Un jour, celui de la Nativité de la très-sainte et Immaculée Vierge, n'ayant pu arriver assez tôt pour entrer au chœur avec les autres chanoines, il s'était retiré derrière l'autel, pour y réciter le divin office, dans un lieu situé entre le vaisseau de l'église et un vieux palais auquel il servait comme de vestibule. Walon, en s'y promenant, remarqua dans la base d'un pilier une petite fenêtre dont un peu de foin et quelques pierres sans mortier fermaient l'ouverture. Comme sur le moindre indice, les Croisés aspiraient à la découverte de quelque précieuse relique, il s'empressa de fouiller dans ce lieu, et il en retira deux vases, contenant, le premier, un bras de saint Georges, patron de l'église; l'autre, l'un de ses doigts. Craignant d'être surpris, il remplaça tout dans l'état où il l'avait trouvé. Mais le jour suivant, ayant choisi un instant favorable, il chercha de nouveau dans ces mesures, et trouva deux bassins d'argent avec leurs étuis. Il mit

loppa pieusement dans les plis de son manteau impérial, puis il l'emporta sans efforts dans la ville de Constantin. Elle fut ensuite déposée dans un temple construit par la volonté et les soins de l'empereur sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. C'est là qu'elle demeura, entourée de la vénération des peuples, jusqu'au xiii^e siècle. *Histoire tripartite*, Sozomène, loc. cit.; Cédrenus, *Comp. hist.*, p. 316, etc.

alors en sûreté cette richesse dans un autre endroit plus caché ; et le lendemain, avant l'aurore, il emporta dans sa maison les deux reliquaires. Là, les ayant ouverts, il découvrit dans l'un le chef de saint Georges, et dans l'autre celui du saint Précurseur : invention que lui firent reconnaître sans difficulté les inscriptions que portaient les reliquaires. La possession d'un si riche trésor le combla de joie ; et bientôt il n'eut plus qu'une seule pensée, celle d'en enrichir son pays. En effet, sur la fin de de septembre 1205, ou selon d'autres 1206, ayant gardé à Constantinople un profond silence sur la cause de son départ, il s'embarqua pour Venise, où il arriva heureusement après une navigation d'un mois. Il traversa toute la Lombardie sans éprouver le plus léger péril. Mais arrivé sur les frontières de France, non loin de Saint-Rambert, dans la Bresse, il fut arrêté par des voleurs. — Ceux-ci, peu avides de reliques, lui abandonnèrent sans peine les deux vénérables chefs moyennant une somme d'argent.

Walon de Sarton avait un oncle nommé Pierre de Sarton et chanoine de la cathédrale d'Amiens. Avant d'entrer dans la ville, il le fit prévenir de son arrivée, et lui annonça le don précieux qu'il voulait faire à son église. C'était la tête de saint Jean-Baptiste, qu'il lui avait destinée. Il avait donné celle de saint Georges à un prieuré de l'Ordre de Cluny dont le nom était Haresmoutier, situé à cinq quarts de lieues de Montdidier, sur la route qu'il avait suivie.

Pierre de Sarton se hâta d'avertir l'évêque d'Amiens, Richard de Gerberoi, et lui-même alla à la rencontre de son neveu jusqu'à Beaufort, village placé à sept lieues de la ville. Ensuite l'évêque, revêtu de ses ornements pontificaux et escorté de tout son clergé, se rendit solennellement en procession au delà des murailles, où il reçut la sainte Relique. Il la prit entre ses mains et la porta dans sa cathédrale, au milieu des acclamations du peuple entier.

Vers la fin du xvii^e siècle, on éleva dans l'église cathédrale d'Amiens une chapelle qui fut placée sous l'invocation du saint Précurseur. C'est là que repose, maintenant encore, la Relique

vénérée : car Dieu veilla sur elle d'une manière spéciale pendant la tempête révolutionnaire. Soustraite providentiellement à la rage des profanateurs de cette désastreuse époque, elle est toujours un objet d'amour et de respect pour les habitants de l'antique cité, qu'elle entoure de sa protection¹.

L'Église a toujours rendu un culte solennel à saint Jean-Baptiste. Une foule de monuments ont été élevés en son honneur : on en a compté jusqu'à quinze dans la seule ville de Constantinople. Rome, ce centre impérissable du catholicisme, voit avec bonheur sa basilique de Saint-Jean-de-Latran ; et l'antique métropole de la Champagne compte parmi ses édifices sacrés une église ancienne dédiée au saint Précurseur. L'espace nous manque pour désigner ici le nombre des cités et des bourgades chrétiennes qui se sont placées sous sa puissante invocation.

Plusieurs églises, surtout dans le Levant, ont célébré et célèbrent encore sa conception ; non qu'elles l'aient jugée sainte comme celle du Sauveur des hommes, mais parce qu'elle fut annoncée par un ordre positif de Dieu et qu'elle ouvrit une ère de mystères. Elle est marquée dans nos anciens Martyrologes au vingt-quatrième jour de septembre ; les Grecs l'ont fixée au 23 ou tout au plus au 22 du même mois.

Sa mort avait eu trop de retentissement et était trop sainte pour que la mémoire n'en fût pas consacrée. Afin de la perpétuer d'âge en âge, une fête fut établie tant chez les Orientaux que parmi les Latins, et fixée au 29 août ; non point que ce jour fût regardé comme celui de sa mort, qui d'après l'opinion la plus générale arriva le 25 mars, mais parce que ce fut à cette

¹ Du Cange, *Traité hist. du chef de saint J.-B.*, c. VII, VIII, IX ; *Hist. de l'Église anglicane*, l. XXIX ; Daire, *Hist. de la ville d'Amiens*, t. I, p. 434. Amiens ne possède pas pourtant la tête tout entière. Diverses églises en ont quelques parties. Nous ne parlons pas de la prétendue découverte du chef de saint Jean-Baptiste, faite, en l'année 1010, à Saint-Jean-d'Angély, et qu'on disait y avoir été apportée sous le règne de Pépin, roi d'Aquitaine. D'après les anachronismes contenus dans un écrit joint à la relique, Guibert de Nogent s'éleva contre son authenticité, et prouva que le chef du saint Précurseur était alors honoré à Constantinople. La relique d'Angély était la tête de saint Jean d'Édesse, martyr. *Hist. génér. de l'Église*, par Henrion, l. III, p. 276.

époque de l'année que sa tête vénérable fut découverte à Émèse, sous le règne de l'empereur Marcien. Avant le x^e siècle, cette fête portait le nom de Passion de saint Jean-Baptiste, comme on le voit dans les anciens Sacramentaires de Rome, sous le pontificat de Gélase, et de France sous la première race de nos rois. Saint Jérôme la nomme aussi *jour natal* ou naissance céleste du Précurseur. Mais depuis saint Grégoire-le-Grand, elle a retenu le nom de fête de la *Décollation*. (GAUTHIER.)

SAINT MERRY,

ABBÉ.

Saint Médéric ou Merry naquit à Autun, dans le vii^e siècle. Dès l'âge de treize ans, Dieu lui inspira le ferme désir de renoncer au monde. L'opposition de ses parents à ce dessein ne servit qu'à mieux éprouver sa vocation. Sa persévérance leur ayant fait connaître la volonté de Dieu, ils craignirent de s'y opposer et ils allèrent eux-mêmes offrir leur fils à l'un des monastères de la ville, que l'on croit être celui de saint Martin. Merry y trouva cinquante-quatre religieux, qui vivaient là fort régulièrement. Il les édifica par sa douceur et son humilité; son obéissance, sa charité, sa droiture firent de lui le modèle de la maison.

Après la mort de l'abbé du monastère, il fut mis à sa place d'un consentement unanime. Il repoussa d'abord cette dignité; mais il fut obligé de se rendre aux vœux des religieux, des peuples voisins du monastère et même de l'évêque. Dès qu'il se vit le guide des autres, il ne songea plus qu'aux moyens de remplir ses obligations. Il ne prescrivait rien qu'il ne le pratiquât le premier, marchant toujours devant ses religieux pour les conduire et leur aplanir les difficultés qui auraient pu les rebuter. Sa vertu brilla encore plus qu'auparavant.

On venait le consulter de tous les points de la Bourgogne; et quoique ce ne fût que sur des affaires spirituelles, il craignit de tomber dans la vanité et de ne pouvoir plus vaquer avec assez de recueillement aux exercices de sa communauté. Il quitta donc son cloître pour aller se cacher, à cinq quarts de lieue d'Autun,

dans un désert que l'on appelle encore aujourd'hui la Celle de saint Merry.

Le Saint trouva la solitude fort douce, tant qu'il put y demeurer inconnu. Les besoins du corps ne lui donnaient point d'inquiétude ; accoutumé à une vie dure, il travaillait des mains et ne mangeait que ce qu'il apprêtait lui-même. Ses religieux, l'ayant découvert, tâchèrent de lui persuader de revenir parmi eux. Ils lui représentèrent qu'ayant été élu canoniquement, il ne dépendait pas de lui d'abandonner la conduite de ceux que Dieu même lui avait confiés, et qu'il devait craindre de se rendre coupable, s'il persistait à borner ses soins à lui seul. N'ayant rien pu gagner sur son esprit, ils eurent recours à l'évêque d'Autun, qui alla voir Merry dans son ermitage, et qui le menaça des censures de l'Église, s'il refusait plus longtemps de reprendre la conduite de sa communauté. Il obéit, et l'on vit éclater plus que jamais la charité qui animait toutes ses actions.

La pensée de la retraite l'occupait cependant toujours. Prenant les mouvements de son cœur pour les marques d'une vocation certaine à la solitude, il sortit encore de son monastère et s'en alla visiter le tombeau de saint Denis ; en lui-même, il était résolu de ne plus revenir à Autun. S'étant mis en chemin avec un de ses religieux nommé Frodulphe (saint Frou), il tomba malade dans le couvent de Champeaux, à deux lieues et demie de Melun. Il y fit un long séjour pour rétablir sa santé. Son mal ne l'empêchait pourtant pas de vaquer à ses exercices ordinaires de piété dans l'église du monastère, ni même d'aller de temps en temps à Melun visiter les prisonniers et travailler à leur procurer la liberté. Mais comme ses incommodités ne cessaient pas, il crut qu'il était inutile de demeurer plus longtemps à Champeaux et il continua son voyage pour Paris en chariot, parce qu'il ne pouvait le faire à pied.

Il alla, dit son historien, se loger au faubourg du Nord, dans une petite cellule qui tenait à la chapelle de Saint-Pierre. Il n'y fit autre chose que prier et souffrir. Après avoir été malade en ce lieu deux ans et neuf mois, il fut délivré des misères de cette vie par une heureuse mort, au commencement du VIII^e siècle.

Au lieu de l'ancienne chapelle de Saint-Pierre, on bâtit depuis une grande église sur son tombeau. C'est celle qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Merry. Ses reliques s'y conservent encore dans une châsse, au-dessus du grand autel.

SAINT SEBBI OU SEBBA,

ROI EN ANGLETERRE.

Ce prince, fils de Seward, commença dans l'année 664, que les ravages de la peste rendirent fameuse, à régner sur les Saxons orientaux, qui habitaient le pays que comprennent aujourd'hui les comtés d'Essex et de Middlesex, et une partie de celui de Hertford. Il était le quatrième roi depuis Erkenwin', qui fonda cette monarchie en 527, et le sixième depuis Sébert, qui le premier embrassa le christianisme, et qui fit bâtir l'église de Saint-Paul de Londres, avec l'abbaye de Thorney, vers l'an 604. S'il fut par la sagesse et la douceur de son gouvernement le père de son peuple, il en fut aussi le modèle par ses vertus. On le vit sur le trône pratiquer ce que la pénitence a de plus austère, et trouver le moyen de rendre sa prière continuelle. Après un règne de trente ans, qui n'avait pas été moins brillant qu'heureux, il remit la couronne à ses deux fils Sigeward et Senfrid. Il méditait cette abdication depuis longtemps, afin de pouvoir servir Dieu plus librement, et se préparer à la mort d'une manière plus parfaite. Sa femme imita son exemple, et prit le voile de religieuse.

Ce saint roi reçut l'habit monastique des mains de Waldhère, successeur de saint Erkonwald sur le siège de Londres ; il pria en même temps ce prélat de distribuer aux pauvres tous les biens dont il pouvait disposer. La pensée de la mort était toujours présente à son esprit ; et cette pensée, qui lui avait d'abord causé de vives frayeurs, devint à la longue pour lui une source abondante de consolations. Il mourut à Londres vers l'an 697, deux ans après sa retraite. Dieu lui fit connaître sa mort trois jours avant qu'elle arrivât. On lit dans Bède que sa sainteté fut attestée par plusieurs miracles. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Paul, et son tombeau, qui était auprès de la muraille du Nord,

y a subsisté jusqu'au grand incendie de l'année 1666. Voici la traduction de son épitaphe latine que Weever a donnée dans ses *Monuments funéraires*. « Ci-gît Sebba, roi des Saxons orientaux, qui fut converti par saint Erkonwald, évêque de Londres, en 677. C'était un homme d'une grande piété envers Dieu, fervent dans les actes de religion, assidu à la prière, rempli de charité pour les pauvres. Il préféra la vie monastique à un riche royaume, et reçut l'habit religieux des mains de Waldhère, évêque de Londres, et successeur d'Erkonwald. » On lit le nom de ce saint roi dans le Martyrologe romain ¹.

SAINTE WINIFRIDE,

VIERGE ET MARTYRE.

Sainte Winifride sortait d'une famille illustre dans le nord du pays des Gaules. Cradocus, fils du roi Alix, épris de sa beauté, alla un jour chez elle, lui déclara sa passion et lui fit les plus brillantes promesses. Winifride, effrayée, se déroba par une fausse porte et s'enfuit du côté de l'église. Cradocus la poursuivit, et, ne pouvant vaincre sa résistance, lui trancha la tête. Saint Buéno, qui était prêt à offrir le Saint-Sacrifice, quitta l'autel et s'avança vers le barbare Cradocus tenant en main la tête de Winifride ; il lui reprocha vivement son crime, et aussitôt le prince tomba mort.

On vit jaillir une source d'eau de l'endroit que la tête de la Sainte avait touché en tombant, et cette fontaine devint célèbre par plusieurs miracles.

SAINT VELLÉIC,

ABBÉ DE KRISERSWERTH.

Le vertueux roi Pepin, dit le Bref, accorda, pendant tout son règne et à toute occasion, une protection constante à la propagation de la foi et du culte. On lui doit plusieurs fondations et plusieurs établissements religieux qui attesteront à jamais sa piété généreuse. Ayant eu le bonheur d'admirer le mérite et les

¹ Emprunté à Godescard.

vertus de saint Suitbert, l'un des compagnons de saint Willebrord, il lui donna une île du Rhin qu'on appelait Keiserswerth pour y fonder un monastère.

Saint Suitbert le gouverna avec grand soin jusqu'à sa mort ; il était alors considérable ; et les religieux, pour les diriger dans les mêmes voies toutes saintes élurent un autre zélé missionnaire nommé Velléic, de qui nous ignorons la patrie. Mais il gouverna avec tant de sagesse et tant de prudence son monastère si jeune que ceux qui le visitaient le croyaient fondé depuis bien des années. Sa piété et sa charité entraînaient tous ses Frères à Dieu. Il mourut au milieu du VIII^e siècle, et l'Église l'honore le 29 août, que l'on croit être le jour de sa mort.

LA VÉNÉRABLE FLORENCE DE WERQUIGNŒUL¹,

PREMIÈRE ABBESSE DE LA PAIX NOTRE-DAME.

Les desseins admirables de Dieu ne se révèlent pas toujours de la même manière à ceux qu'il a choisis pour leur exécution ; il arrive quelquefois qu'ils rencontrent dans la légèreté et les autres défauts de la jeunesse des obstacles momentanés ou même durables. C'est que Dieu ne force point la volonté de ses créatures, et que, s'il les prévient par des grâces spéciales, il attend d'elles un retour libre et légitime pour réaliser les conseils de sa sagesse. La vie de Florence de Werquignœul en fournira un nouvel exemple.

Elle naquit le 24 janvier 1559, au château d'Épinoy-les-Oisy, de François de Werquignœul et de Gertrude de Davre, tous deux de très-noble et illustre famille. Jusqu'à l'âge de sept ans la jeune enfant resta dans la maison paternelle, où ses vertueux parents s'appliquèrent à lui donner des leçons et des exemples capables de la porter à la piété. Plus tard on l'envoya auprès de sa tante maternelle, Madame de Davre, abbesse du monastère de Moustier, près de Namur, et c'est là qu'elle grandit, sous les yeux de Dieu et de ses compagnes, dans l'accomplissement de ses

¹ Extrait par M. l'abbé Destombes, de la vie de cette sainte femme, publiée par M. Parenty, chanoine d'Arras.

devoirs. Douce et polie dans ses manières, d'une tendre charité envers les pauvres, à qui elle ne savait rien refuser, appliquée à ses devoirs, elle donnait à sa vénérable tante les plus douces espérances. Mais peu s'en fallut qu'elles ne fussent entièrement perdues par la condescendance et l'extrême indulgence que sa parente eût pour quelques-uns de ses défauts. Un œil attentif pouvait déjà les reconnaître, alors que Florence habitait le monastère de Moustier, mais ils devinrent bien plus sensibles lorsqu'elle rentra dans sa famille en 1579. Florence était alors dans sa vingtième année, et déjà elle avait été reçue en religion en qualité de chanoinesse ; mais la guerre ayant éclaté dans les Pays-Bas entre Philippe II et le prince d'Orange, M. de Werquignœul se décida à rappeler sa fille. Florence revint donc à Douai où sa famille s'était fixée. C'est là que son caractère vif et immortifié se révéla d'une manière affligeante, et fit comprendre combien l'indulgence dont on avait usé à son égard lui avait été préjudiciable. Toutefois, malgré cette légèreté et cette dissipation de sa conduite, Florence ne manquait pas d'aller souvent rendre à Dieu et à la très-sainte Vierge ses respectueux hommages dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, à l'église de Saint-Jacques à Douai. Il semblait qu'elle reconnaissait elle-même le peu de solidité de sa vertu, et combien sa conduite dans le monde répondait peu à ce qu'on avait droit d'attendre d'elle. Ces pensées ayant pénétré peu à peu dans son âme, y déterminèrent des résolutions généreuses, et les désirs d'une vie plus parfaite. Dès ce jour, en effet, Florence se sentit plus portée aux œuvres de piété et on la vit, pendant le séjour qu'elle fit auprès de son oncle, le seigneur de Boursies, gouverneur de Landrecies, s'acquitter avec une ferveur exemplaire de tous ses devoirs. Ces heureuses dispositions ne se démentirent pas à Douai, où elle revint peu de temps après. Pendant deux ans, Florence tint la même conduite et édifia tous les habitants par son esprit de piété et par ses bonnes œuvres. Les désirs de la perfection devenant de plus en plus vifs dans son cœur, elle résolut de communiquer à ses parents le dessein qu'elle avait formé de se consacrer à Dieu dans le monastère de Flines, où l'on suivait la règle de Cîteaux. Après

un premier refus, motivé par la retraite des religieuses dans la ville de Douai, durant les guerres qui désolèrent le pays, Florence fut enfin reçue avec une de ses jeunes sœurs dans cette communauté (1583). On reconnut bientôt que sa vocation était sincère, à sa fidélité constante pour tous les exercices de la règle et aux progrès qu'elle faisait chaque jour dans le saint état qu'elle avait embrassé. Les humiliations elles-mêmes, pour lesquelles son amour-propre autrefois lui inspirait une si grande répugnance, lui étaient maintenant agréables, et il arriva plusieurs fois que ses supérieures furent obligées de modérer sur ce point son ardeur et la promptitude de son zèle. Le 15 juin 1583, elle prononça ses vœux avec toute la joie que Dieu répand dans un cœur qu'il appelle à cet acte solennel. Cette faveur devint pour elle un nouvel aiguillon vers le bien. Rien désormais ne paraissait lui coûter ; les mortifications et les privations lui étaient devenues aussi chères que lui avait été, dans d'autres temps, la satisfaction de ses aises et de ses fantaisies. Toutefois la jeune et fervente religieuse eut de rudes combats à soutenir contre l'esprit de tiédeur, contre des découragements occasionnés par les différentes occupations qui lui furent assignées, et des douleurs qu'elle ressentit très-souvent par suite de ses fatigues. Dieu la soutint au milieu de ses peines et de ces difficultés, qui étaient comme la voie par laquelle il appelait sa servante à une plus éminente vertu.

Ce fut en l'année 1596 que Florence de Werquignœul manifesta à l'abbé de Clairvaux, qui était venu visiter l'établissement de Flines, son projet de fonder une maison de réforme. Après bien des difficultés et des obstacles au milieu desquels sa patience et son humilité furent souvent mises à l'épreuve, elle put enfin établir à Douai la maison de la Paix-Notre-Dame. L'archidiacre d'Arras, M. l'abbé Bouquet, vint lui-même pour recevoir les dames qui devaient former la nouvelle communauté. Malgré toutes ses répugnances et ses instances, la vénérable Florence fut choisie pour mère et pour supérieure par toutes ses filles, et entra avec elles dans la nouvelle maison de Notre-Dame-de-la-Paix le 19 novembre 1603.

Après quelques épreuves qui ne servirent qu'à confirmer le naissant institut, elle eut la joie et la consolation de recevoir plusieurs novices qui demandaient à se consacrer à Dieu et à vivre sous sa conduite. Elle se chargea de les former à la vie religieuse, et de leur inspirer l'esprit qu'elle désirait voir régner dans sa communauté. Peu de temps après, ayant prononcé ses vœux d'obéissance et de clôture perpétuelle, en présence de M^{re} Richardot, évêque d'Arras, elle reçut, le 21 mars de l'année 1605, la bénédiction abbatiale des mains de ce Pontife. Dès ce moment surtout on put reconnaître toute la sincérité de sa vertu et la profonde humilité de ses pensées. Remplie de l'amour le plus tendre et le plus affectueux envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle passait volontiers tout le temps dont elle pouvait disposer au pied des autels, recueillant dans ses entretiens intimes avec son Dieu les lumières et les grâces dont elle avait besoin. Elle avait aussi pour la très-sainte Vierge une grande dévotion, qui se manifestait en toutes circonstances. Les Anges des cieux, les Saints déjà réunis dans le séjour du bonheur éternel, et les âmes qui achèvent de se purifier dans les flammes du Purgatoire, recevaient aussi fréquemment, ou l'hommage de sa vénération, ou le secours de ses prières et de sa tendre commisération. Auprès de ses filles spirituelles, elle était pleine de douceur, de bonté et d'affabilité, et sa conversation était tout à la fois un charme et une instruction pour celles qui l'entendaient. Ces paroles ne peuvent encore nous donner qu'une très-faible idée de tout ce que lui faisait entreprendre sa ferveur, soit pour l'honneur de Dieu, soit pour l'édification du prochain, soit pour sa propre sanctification. La vertueuse abbesse eut la consolation de voir ses efforts couronnés des plus beaux succès. Déjà le nonce apostolique lui avait accordé la confirmation des constitutions qu'elle lui avait présentées, et qui rattachaient le nouvel établissement à l'Ordre de Saint-Benoît. Le Souverain Pontife lui-même daigna lui donner la sanction qu'elle demandait et qui procura à sa Congrégation tous les avantages spirituels qu'elle avait désirés. Dans les années suivantes, elle fonda plusieurs nouvelles maisons de son institut, l'une à Arras qui prit le nom de la Paix

de Jésus, l'autre à Béthune qui porta celui de la Paix du Saint-Esprit, pour ne pas les confondre avec la maison mère de Douai, à qui on avait donné celui de Paix Notre-Dame. Du vivant encore de Florence de Werquignœul, l'abbesse qui lui succéda établit un autre couvent à Saint-Amand, sur la demande du célèbre Nicolas Dubois, abbé de ce monastère.

La dame de Werquignœul, arrivée, malgré sa faible santé, à l'âge de soixante-dix ans, et sentant augmenter ses infirmités. désira se décharger du poids de la direction : elle fit tant d'instances auprès de ses chères filles, qu'elles durent enfin céder. Par l'ordre de M^{sr} Boudot, évêque d'Arras, il fut procédé en présence de ce Pontife et de Sylvius, célèbre docteur de l'université, à la nomination d'une nouvelle abbesse. Dès ce jour, Florence, dont la vue très-affaiblie vint à lui manquer entièrement, se livra avec bonheur à tous les exercices religieux, compatibles avec son infirmité, et attendit avec patience et résignation l'heure où il plairait à Dieu de l'appeler à lui. Ce fut le 29 août de l'an 1638, qu'elle eût le bonheur de mourir de la mort des justes, et d'aller recevoir au ciel la récompense de ses vertus et de ses œuvres saintes.

LA VÉNÉRABLE MADELEINE LUILLIER.

Madeleine Luillier, dame de Sainte-Beuve, fondatrice des Ursulines à Paris, naquit en 1562, de parents également illustres par leur naissance et par leur mérite, ayant eu pour père Jean Luillier, président à la chambre des Comptes de Paris, et pour mère Renée de Nicolaï, dont le nom seul fait l'éloge. A dix-huit ans elle épousa Claude Le Roux, sieur de Sainte-Beuve, conseiller au Parlement, issu de la noble maison des Le Roux de Rouen, qui a donné plusieurs conseillers et présidents au Parlement de Normandie. Après la mort de son mari, qu'elle perdit au bout de deux ou trois ans, elle prit une forte résolution de ne se remarier jamais ; ce qu'elle exécuta, malgré les riches et nombreux partis qui se présentèrent.

Cette jeune veuve, dit le P. Hilarion de Coste, était d'une rare beauté, jointe aussi à une très-grande sagesse. M^{me} Luillier sa

mère, l'avait élevée dans la pratique de toutes sortes de vertus, et dans l'horreur des vices ordinaires de la jeunesse, comme est surtout le mensonge. Aussi disait-elle souvent qu'il ne lui était échappé qu'une fois de ne pas dire la vérité, et que sa mère l'ayant corrigée, elle n'était jamais retombée dans la même faute. Elle désirait, dans les personnes qu'elle fréquentait, cette candeur et cette naïveté qui lui étaient si naturelles ; et ce furent là les qualités qu'elle recommandait le plus aux Mères Ursulines de cultiver dans leurs jeunes pensionnaires.

Son esprit et son jugement égalaient sa sagesse et sa beauté. Aussi était-elle souvent consultée par des personnages du plus grand mérite, tant religieux que séculiers. Les princesses et autres dames de la cour se disputaient l'avantage de l'avoir en leur compagnie. Au milieu des grandeurs, elle ne songeait qu'à soulager les pauvres et protéger ceux qui, pour quelque procès ou quelque autre affaire, avaient le plus besoin de recommandation.

Une fille s'étant voulu retirer du vice, eut recours à M^{me} Le Roux, qui lui tendit aussitôt une main secourable ; et pour opérer sa conversion d'une manière plus efficace, elle tira de sa bourse cent louis dont elle lui fit présent.

Son zèle pour le salut des âmes était si grand, qu'elle n'épargna rien pour y contribuer ; témoin l'établissement du noviciat des Jésuites au faubourg Saint-Germain, qu'elle fit faire par M. du Tillet, un de ses cousins ; témoin encore la fondation des Ursulines, tant du faubourg Saint-Jacques que de Saint-Avoye. Pour fournir aux dépenses excessives qu'exigeaient nécessairement ces pieuses entreprises, elle vendit ses équipages, ses tapisseries, sa vaisselle d'argent, et se mit elle-même à travailler de ses mains pour orner les autels.

Elle était si charitable, qu'un pauvre honteux lui ayant demandé l'aumône, comme elle ne se trouva pas de quoi le secourir sur-le-champ, elle lui donna un bénitier d'argent qui lui était resté. L'auteur cité ci-dessus, qui nous fournit cette notice, entre dans les plus petits détails concernant les dévotions particulières de M^{me} Le Roux, et sur sa modestie, sa douceur et

son humilité. Ayant toujours bien vécu, dit-il, elle mourut aussi fort saintement, le 29 août 1630. Elle fut enterrée au milieu du chœur des Ursulines du faubourg Saint-Jacques, sous une tombe de marbre noir. On voit aussi dans l'église du dehors une autre tombe de marbre noir où on lit son épitaphe.

LE VÉNÉRABLE PAPE PIE VI,

CONFESSEUR DE LA FOI.

Nous ne pouvons exposer ici la vie et le martyre de ce grand Pape : il faudrait pour cela un volume. Il était né à Césène en 1717, et il portait le nom d'Ange Braschi. Lorsque le 15 février 1775 il fut exalté sur le Saint-Siège, il se jeta à genoux et prononça une prière si touchante que tous les assistants fondirent en larmes. Puis s'adressant aux cardinaux :

« Pères vénérables, dit-il, votre conclave est terminé, et c'est mon malheur, peut-être, qui commence. »

Il disait vrai. Jamais le Pontificat suprême n'a été abreuvé de tant de douleurs. Après avoir vu la révolution qui désola la France et qui ravagea ses États, il fut enlevé de Rome et transféré à Valence, où après de longues et amères souffrances du corps et du cœur, il rendit à Dieu son âme sainte, le 29 août 1799, à l'âge de quatre-vingt-un an et huit mois.

On le compte parmi les martyrs.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Victoire remportée par Charles d'Anjou, frère de saint Louis, roi de France, sur Conradin, neveu de l'empereur Frédéric II, après le vœu de faire bâtir une église en l'honneur de la très-sainte Vierge.

Charles étant venu en Italie, fut couronné roi des Deux-Siciles par le Pape Clément IV, le 6 janvier 1265, à Rome dans l'église de Latran. Après avoir vaincu Conradin, Charles accomplit son vœu en faisant bâtir à Naples un monastère sous le titre de Notre-Dame de la Victoire, l'an 1268. Ce monastère fut donné aux Frères Mineurs. Ayant été renversé par un tremblement de terre, le roi Ferdinand I^{er} le releva en 1436. C'est aujourd'hui la cathédrale de Naples.

MARTYROLOGE ROMAIN¹.

La décollation de saint Jean-Baptiste, qu'Hérode fit décapiter vers la fête de Pâques. On en fait cependant mémoire solennelle en ce jour, où sa tête vénérable fut trouvée pour la seconde fois. Transportée depuis à Rome, elle est honorée par une grande dévotion des fidèles, dans l'église de Saint-Silvestre, au Champ de Mars.

A Rome, sur le mont Aventin, fête de sainte Sabine, martyre, qui obtint la palme de la victoire, frappée du glaive, sous le règne de l'empereur Adrien.

A Rome encore, sainte Candide, vierge et martyre, dont le corps fut transporté dans l'église de Sainte-Praxède, par le Pape Pascal I^{er}.

A Antioche en Syrie, fête de saint Nicéas et de saint Paul, martyrs.

A Constantinople, saint Hypace, évêque d'Asie, et saint André, prêtre, qui, pour le culte des Saintes Images, sous l'empereur Léon l'Isaurien, eurent la barbe enduite de poix et brûlée, la peau de la tête enlevée, et furent égorgés.

A Pérouse, saint Euthyme, romain, qui, fuyant avec son

1

QUARTO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Decollatio sancti Joannis Baptistæ, quem Herodes circa festum Paschæ decollari præcepit : cujus tamen memoria hoc die solemniter colitur, quando ejus venerandum caput secundo inventum fuit : quod postea Romam translatum, in ecclesia Sancti Silvestri ad Campum Martium summa populi devotione asservatur. — Romæ in monte Aventino natalis sanctæ Sabinæ martyris, quæ sub Hadriano imperatore gladio percussa, martyrii palmam adeptæ est. — Item Romæ sanctæ Candidæ virginis et martyris, cujus corpus Paschalis primus Papa in ecclesiam Sanctæ Prædixis transtulit. — Antiochiæ in Syria natalis sanctorum martyrum Nicææ et Pauli. — Constantinopoli sanctorum martyrum Hypatii episcopi Asiæ, et Andreæ presbyteri, qui ob cultum Sanctarum Imaginum sub Leone Isaurico, barba pice illita atque incensa, et cute capitis extracta, jugulati sunt. — Perusiæ sancti Euthymii romani, qui cum uxore et Crescentio filio, Diocletiani persecutionem fugiens, ibi quievit in Domino. — Metis sancti Adelphi episcopi et confessoris. — Lutetiæ Parisiorum depositio sancti Mederici presbyteri. — In Anglia sancti Sebbi regis. — Apud Smyrnam natalis sanctæ Basilæ. — In pago Tricassino sanctæ Sabinæ virginis, virtutibus et miraculis gloriosæ.

épouse et son fils Crescence la persécution de Dioclétien, y mourut dans la paix du Seigneur.

A Metz, saint Adelphe, évêque et confesseur.

A Paris, mort de saint Merri, prêtre.

En Angleterre, saint Sebba, roi.

A Smyrne, fête de sainte Basile.

Au pays de Troyes, sainte Sabine, vierge, illustre par ses vertus et ses miracles.

Additions des autres Martyrologes.

Le bienheureux Antoine Ripolano, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, martyrisé à Tunis.

Saint Vital et saint Satoré, deux des douze fils de saint Boniface et de sainte Thècle, martyrs.

Saint Restitut, honoré autrefois à Carthage.

Saint Albéric, solitaire qui se sanctifia auprès de Camaldoli en Italie.

Sainte Vérone, honorée à Louvain en Brabant. Elle était, dit-on, du sang royal de France et avait tout sacrifié pour mener la vie religieuse.

Saint Félix, l'un des douze fils de saint Boniface et de sainte Thècle, martyr avec eux, est honoré en ce jour à Potenza.

Saint Genevé, évêque de Dol en Bretagne, au VII^e siècle.

Martyrologe de la dernière persécution.

Nicolas Dubois, prêtre et religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, ayant refusé le serment schismatique, fut condamné à la déportation; il mourut à Rochefort, le 29 août 1794.

André-François Brulan, prêtre de Vannes, déporté pour la même cause, et mort à Rochefort le même jour.

Gilles-Joseph Ferrey, prêtre du diocèse de Rouen, pour refus de serment, déporté et mort à Rochefort, à l'âge de trente-neuf ans, ce même jour 29 août 1794.

TRENTIÈME JOUR D'AOUT.

Sainte Rose de Lima, vierge, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. — Saint Félix et saint Adaucte, martyrs. — Saint Pammaque, sénateur. — Saint Aile, premier abbé de Rebaix. — Saint Fiacre, anachorète. — Saint Edern, solitaire. — Saint Bonone, abbé. — Saint Fantin, religieux Basilien. — Sainte Cuthburge, reine en Angleterre. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINTE ROSE DE LIMA,

VIERGE, DU TIERS-ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE.

Cette Sainte naquit à Lima, capitale du Pérou, dans l'Amérique méridionale, dont la plupart des habitants étaient encore esclaves du démon et n'offraient de l'encens qu'aux idoles. Son père s'appelait Gaspard Floret, et sa mère Marie de Live, tous deux illustres par leur noblesse et par leur piété, mais non par leurs richesses. On la nomma Isabelle sur les fonts de Baptême. Cependant, trois mois après, sa mère, ayant aperçu une fort belle rose sur son visage pendant qu'elle dormait, ne l'appela plus que Rose. Arrivée à l'âge de raison, notre Sainte en eut du scrupule ; elle croyait qu'on ne lui avait donné ce nom que pour flatter sa beauté ; mais la bienheureuse Vierge, à qui elle s'adressa dans son inquiétude, la consola dans une vision, l'assurant que le nom de Rose était agréable à Jésus-Christ, son Fils, et, pour marque de son affection, elle voulut encore l'honorer du sien, lui déclarant que dorénavant on la devait appeler Rose de Sainte-Marie.

Son enfance fut une vive image de celle de la séraphique sainte Catherine de Sienne. A l'âge de trois mois, elle souffrit des maux très-cruels et des opérations très-douloureuses, mais avec une patience extraordinaire. Les chirurgiens, qui savaient la douleur qu'elle en devait ressentir, en étaient tout étonnés et avouaient que cela ne pouvait se faire sans un miracle. Elle fut

si prévenue de la grâce que, dès cette bienheureuse enfance, elle avait déjà l'esprit d'oraison, et qu'elle s'y appliquait une grande partie du jour et de la nuit. Elle n'avait encore que cinq ans lorsqu'elle consacra à Dieu sa virginité par vœu, et pour marque du désir qu'elle avait de se rendre hideuse aux hommes pour ne plaire plus qu'à son céleste Époux, elle coupa elle-même ses cheveux jusqu'à la racine.

Comme ses parents étaient tombés dans la nécessité, elle travailla nuit et jour pour les secourir; quand ils étaient malades, elle les assistait avec une assiduité incroyable : elle était sans cesse à leur chevet, elle faisait leur lit, elle préparait tous leurs remèdes, et elle leur rendait toutes sortes d'assistances, dans les choses même les plus basses et les plus dégoûtantes.

Voyant que, malgré les jeûnes, les veilles, les pénitences et d'autres innocents artifices dont elle se servait pour éteindre l'éclat de sa beauté et se rendre difforme aux yeux des hommes, elle ne laissait pas d'être recherchée, et que le refus qu'elle faisait ne servait qu'à lui attirer l'aversion et les mauvais traitements de ses parents, elle résolut de chercher, dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, un asile où elle fût en sûreté le reste de sa vie contre de si furieuses tempêtes. Dieu lui ayant fait miraculeusement connaître qu'il approuvait son choix, elle en reçut solennellement l'habit à l'âge de vingt ans, des mains du P. Alphonse Vélasquez, Religieux du même Ordre, le 10 août de l'année 1606.

Elle n'eut pas plutôt fait sa profession, qu'elle se mit avec plus de ferveur que jamais à la pratique des vertus les plus rigoureuses du christianisme. Son humilité était surprenante : elle ne s'occupait qu'aux choses les plus viles de la maison; elle souffrait avec une extrême patience les outrages et rejetait les louanges.

Elle était si dégagée des créatures et si insensible à toutes les satisfactions de la terre, qu'elle arriva en peu de temps à une pureté de cœur qui ne cédait en rien à celle des Anges; car, pendant trente et un ans qu'elle a vécu sur la terre, elle n'a jamais commis un péché véniel en matière d'impureté, et même,

ce qui tient du miracle, elle n'a jamais été persécutée de mauvaises pensées, dont les Saintes les plus favorisées de Dieu n'ont pas été exemptes.

L'amour de la Croix a été si ardent dans l'âme de cette Bienheureuse, qu'elle s'en est procuré toutes les amertumes, à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, dont elle voulait être la copie aussi bien que la fille spirituelle. Dès son enfance, elle s'abstint de manger de toutes sortes de fruits qui sont excellents dans le Pérou. A l'âge de six ans, elle commença à jeûner trois jours de la semaine au pain et à l'eau. A quinze, elle fit vœu de ne manger jamais de viande. si elle n'y était contrainte par ceux qui avaient autorité sur elle. Son jeûne était d'autant plus difficile et plus rigoureux, qu'elle ne faisait qu'un seul repas, un morceau de pain avec un peu d'eau. Pendant tout le Carême, elle se retranchait l'usage du pain. On l'a vue se contenter d'un pain et d'un peu d'eau pendant cinquante jours : une autre fois elle demeura sept semaines entières sans boire, nonobstant les chaleurs insupportables du pays; et, à la fin de sa vie, elle a passé assez souvent plusieurs jours sans boire ni manger.

Quoique son corps fût fort affaibli et desséché par tant de jeûnes, cela n'empêchait pas qu'elle n'exerçât sur lui d'autres austérités presque incroyables. Elle affligeait toutes les parties de son corps. Son lit fut toujours le plus dur et le plus douloureux qu'il lui fut possible; son oreiller n'était qu'une grosse pierre toute raboteuse. Cette invincible amante de la Croix s'était encore réduite à ne dormir que deux heures, et bien souvent elle ne les dormait pas entières. Elle fit un petit ermitage dans le jardin de ses parents, afin d'y vivre séparée de tout autre entretien qu'avec son Dieu. Ce fut dans cette solitude que, s'unissant de plus en plus à Jésus-Christ par une oraison continuelle, aussi bien dans le temps du travail que dans celui de la prière, elle mérita que Notre-Seigneur s'unit à elle à son tour, non plus d'une manière invisible et cachée, mais par des voies toutes sensibles et des caresses pleines d'éclat et de gloire. Car, un jour qu'elle était absorbée en Dieu, dans la chapelle du

Rosaire, en l'église des Pères Dominicains, cet adorable Sauveur, qui la voulait avoir pour son amante et pour son épouse, lui apparut, et, après avoir versé dans son âme un torrent de joies et de délices, il lui dit : « Rose de mon cœur, je te prends pour mon épouse. » La Sainte, ravie de cette bonté, mais d'ailleurs se sentant indigne d'une alliance si illustre, répondit avec un profond respect : « Voici, mon Dieu, votre servante, c'est la seule qualité que je mérite. Je porte dans le fond de mon âme des caractères trop visibles de servitude et d'esclavage pour mériter le nom et le rang de votre épouse. » Alors la très-sainte Vierge, pour prévenir en elle toute crainte d'illusion, l'assura de la vérité de ce mystère par ces obligeantes paroles : « Rose, la bien-aimée de mon Fils, tu es maintenant sa véritable épouse. »

Depuis ce bienheureux jour, cette fidèle amante sentit son cœur embrasé de nouvelles flammes ; et, comme elle redoubla la ferveur de ses oraisons, pour rendre toujours plus parfaite l'union qu'elle avait avec son divin Époux, il devint enfin si intimement présent dans toutes les puissances de son âme, qu'elle ne pouvait en détourner sa pensée, quand même elle eût expressément voulu l'appliquer sur quelque autre objet.

Le démon, toujours envieux du bonheur des amis de Dieu, ne manqua pas de traverser une jouissance si charmante d'effroyables tentations ; il tourmenta cette grande Sainte pendant quinze ans, une heure et demie par jour, avec un tel excès, qu'elle souffrait, en quelque façon, les mêmes peines que les âmes endurent dans le purgatoire.

Ce phénomène parut si étrange à tout le monde, qu'on la fit examiner par les plus fameux théologiens de l'Université de Lima ; mais, après toutes les interrogations qu'ils jugèrent à propos de lui faire, ils témoignèrent qu'il n'y avait point d'illusion dans son état, et que ses peines étaient une épreuve de Dieu, qui la voulait tenir dans l'humilité et la disposer à une éminente perfection, par une conduite pleine de ténèbres et de souffrances.

Il est vrai néanmoins que, quand elle était sortie de cette

tourmente, elle recevait des consolations intérieures qui lui en faisaient oublier toutes les rigueurs. Le Fils de Dieu se rendait souvent visible à ses yeux, l'honorait de sa familiarité et l'admettait à des privautés qui étaient comme des avant-goûts délicieux du bonheur qu'il lui préparait dans le ciel. La très-sainte Vierge, qui était sa puissante protectrice, la favorisait aussi très-souvent de ses visites, afin de lui donner les secours qui lui étaient nécessaires pour son progrès dans la vertu. Son Ange gardien lui faisait encore la même faveur et s'abaissait jusqu'à lui rendre visiblement mille petits services. Enfin, sainte Rose eut de si fréquentes conversations avec sainte Catherine de Sienne, qui lui avait été donnée de Dieu pour sa maîtresse, que les traits du visage de cette Vierge séraphique passèrent bientôt sur le sien, comme il arriva à Moïse, qui fut transformé en Dieu à la suite de l'entretien qu'il avait eu avec lui sur la montagne ; elle lui ressemblait si parfaitement, que tout le peuple du Pérou qui avait l'image de sainte Catherine de Sienne devant les yeux, prenait Rose pour une seconde sainte Catherine de Sienne.

Je ne m'étonne plus si, après tant de douceurs et de communications célestes, elle devint plus que jamais insensible à tous les plaisirs et à toutes les consolations de la terre, et si elle eut toujours une patience invincible dans les persécutions dans les maladies et dans les autres peines dont elle fut tourmentée. Ce même amour de Dieu la remplissait de compassion pour les pauvres et pour toutes sortes de malheureux. Il n'y avait rien qu'elle ne fit pour les soulager. Elle retirait chez elle des femmes et des filles auxquelles elle donnait tous ses soins ; elle les secourait avec empressement, elle faisait leurs lits, elle pansait leurs plaies, elle apprêtait leurs remèdes et elle leur rendait toutes les autres assistances dont elles avaient besoin.

Pleine de dévotion pour le très-saint Sacrement de l'autel, lorsqu'elle communiait, elle sortait toujours de la Sainte Table plus douce, plus humble et plus modeste qu'auparavant, et si remplie des flammes du divin amour, que le feu qui brûlait au fond de son cœur rejaillissait sur toutes les parties de son corps et rendait son visage tout éclatant et tout enflammé.

Dieu l'honora aussi du don de prophétie ; elle prédit à sa mère qu'elle serait religieuse, malgré sa vieillesse, sa pauvreté et le peu de pensées qu'elle avait pour la religion. Mais la plus remarquable de ses prédictions fut celle du lieu, du jour et du moment même de sa mort, qu'elle déclara si distinctement, qu'on eût dit qu'elle les voyait en Dieu de la même manière qu'ils ont depuis été accomplis.

Elle se prépara à ce bienheureux passage par le redoublement de ses prières, de ses jeûnes, de ses veilles et de toutes ses austérités. Notre-Seigneur lui réservait les plus cruelles souffrances pour la purifier davantage avant son entrée dans le Ciel.

Trois jours avant sa mort, elle reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction avec des dispositions toutes célestes. Pour imiter parfaitement l'humilité de Jésus-Christ, elle demanda pardon à tous les domestiques, les yeux baignés de larmes, quoiqu'elle ne les eût jamais offensés ni désobligés. Elle pria pour ses ennemis ; et, tenant un petit crucifix en sa main, elle le baisait sans cesse.

Elle fut souvent en des ravissements durant sa maladie, pendant lesquels elle goûtait, par anticipation, les douceurs ineffables qu'elle devait à jamais posséder dans la gloire. Et, deux heures avant qu'elle expirât, revenant d'une longue extase, elle se retourna vers son confesseur et lui dit en confidence : « O mon Père, que j'aurais de grandes choses à vous dire de l'abondance des consolations dont Dieu comblera les Saints pendant l'éternité ! Je m'en vais, avec une satisfaction d'esprit incroyable, contempler la face de mon Dieu, que j'ai souhaité de posséder tout le temps de ma vie. » Enfin, après tant de travaux et de fatigues, le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, elle rendit sa sainte âme entre les mains de son Époux, comme elle l'avait prédit, après avoir prononcé deux fois ces paroles : « Jésus, soyez avec moi ; Jésus, soyez avec moi ! » Elle était alors âgée de trente-un ans et cinq mois.

Plusieurs personnes eurent révélation de sa mort au moment qu'elle expira ; d'autres connurent aussi, par la même voie, la

gloire qu'elle possédait dans le ciel ; cette gloire éclatait aussi sur son visage, qui parut si beau après son trépas, qu'on fut longtemps sans croire qu'elle fût morte. Le Pape Clément X a mis cette illustre Vierge au catalogue des Saints, et l'Église en solennise la fête le 30 août. (GIRY.)

SAINT FÉLIX ET SAINT ADAUCTE,

MARTYRS.

Félix était un saint Prêtre de l'Église romaine, qu'on arrêta au commencement de la grande persécution de Dioclétien. On le mit sur le chevalet et on lui fit subir d'affreuses tortures sans ébranler sa constance. Comme on le conduisait au supplice, un étranger qui l'admirait s'écria : Moi aussi, je suis chrétien ! moi aussi, je veux donner ma vie pour Jésus-Christ. On l'arrêta et on le décapita avec Félix. Comme on ignorait son nom, on le nomma *Adauctus*, c'est-à-dire adjoint ; et on l'honore avec saint Félix. Leurs reliques furent conservées dans un cimetière qui prit leur nom.

Au ix^e siècle, l'impératrice Irmengarde les emporta en Allemagne. Mais l'abbaye de Ferrières, en Gatinais (département du Loiret), en eut une partie, en même temps que l'église de Saint-Étienne, de Vienne, en Autriche, et l'église des Saints-Apôtres, à Cologne. On en a eu de petites portions en plusieurs églises de Picardie et de Normandie.

SAINT PAMMAQUE,

SÉNATEUR.

Pammachius était un sénateur romain, et saint Jérôme qui, dans sa jeunesse, avait été son compagnon d'études, l'appelle l'ornement de l'illustre famille des Camille. Ceux qui furent chargés de son éducation, se conduisirent de manière qu'ils lui inspirèrent l'amour de l'étude ; et après lui avoir fait parcourir les différentes branches de la littérature, ils l'initèrent aussi dans la connaissance de l'Écriture Sainte. Il entra dans le monde en 370, lorsque saint Jérôme se retira dans le désert. Ayant été reçu dans le sénat, il devint, par son mérite et sa

vertu, l'ornement de cet illustre corps. Il fut décoré de la dignité proconsulaire, et épousa Pauline, la seconde des filles de sainte Paule. Il découvrit le premier les erreurs de Jovinien, et les dénonça au Pape Sirice, qui condamna cet hérésiarque en 390.

Les amitiés formées dans la jeunesse et cimentées par l'uniformité des sentiments ainsi que le goût des mêmes études, sont ordinairement les plus solides et les plus agréables. Telle fut celle qui unissait saint Jérôme et saint Pammachius. Le saint Docteur tira de grandes lumières de son ami pour la composition de ses ouvrages contre Jovinien. Il le consultait souvent, et s'en rapporta à lui pour la solution de plusieurs difficultés.

Pammachius perdit Pauline, sa femme, après trois années de mariage. Ayant fait offrir le saint Sacrifice pour elle, il donna, selon ce qui se pratiquait alors, un festin à tous les pauvres de Rome. C'est ce que nous apprenons d'une lettre que saint Paulin lui écrivit, et qui finit de la manière suivante : « Votre épouse, qui est présentement dans le ciel, intercède puissamment pour vous auprès de Jésus-Christ ; elle vous obtient des grâces proportionnées aux trésors que vous avez envoyés de dessus la terre, non en honorant sa mémoire par des larmes stériles, mais en la rendant participante des dons vivants que vous avez faits pour le repos de son âme ; elle est honorée par le mérite de vos vertus ; elle est nourrie par le pain que vous avez distribué aux pauvres. » On lit dans saint Jérôme, que Pammachius arrosa les cendres de son épouse du baume de l'aumône et de la miséricorde qui obtient le pardon des péchés ; que depuis, les aveugles, les boiteux, et les pauvres furent ses cohéritiers et les héritiers de Pauline ; et qu'on ne le voyait jamais sortir en public, sans être suivi d'une troupe de malheureux.

Notre Saint fit bâtir un hôpital pour les étrangers qui venaient au Port-Romain. Il servait les malades et les pauvres de ses propres mains. Il écrivit aux fermiers et aux vassaux qu'il avait en Numidie, pour les exhorter à renoncer au schisme

des donatistes, et il les fit rentrer dans le sein de l'Église catholique. Ce zèle pour l'unité de la foi lui mérita une lettre de félicitation de la part de saint Augustin, en 404¹. Le sentiment de quelques modernes qui prétendent qu'il reçut les saints ordres, n'est appuyé sur aucune preuve solide. Il se contenta de vivre dans la séparation du monde, et de se consacrer entièrement aux exercices de la prière, de la pénitence et de la charité. Il mourut en 410, un peu avant la prise de Rome, et il est nommé sous le 30 août dans le Martyrologe romain.

SAINT AILE,

PREMIER ABBÉ DE REBAIS.

Saint Agile (*Agilus*), vulgairement appelé saint Aile, était fils d'Agnoald, un des principaux seigneurs de la cour de Childbert II, roi d'Austrasie et de Bourgogne. Les exemples de vertu qu'il trouva dans sa famille lui inspirèrent de bonne heure la crainte de Dieu. Ses parents, par l'avis de saint Colomban, le consacrèrent au Seigneur dans le monastère de Luxeuil. Il y apprit les lettres et les maximes de la perfection sous le saint abbé Eustase. Il ne fut pas plutôt en âge d'observer la Règle qu'il se distingua par sa ferveur, son humilité et l'austérité de sa pénitence.

Le père d'Agile étant mort, saint Colomban, qui n'avait plus de protecteur à la cour, se vit exposé à une violente persécution de la part de la reine Brunehaut, qui était indignée de ce que le Saint refusait aux femmes l'entrée de son monastère. La persécution s'étendit aussi à ses disciples, qui eurent ordre de sortir de leur solitude. Saint Aile alla trouver le roi Thierry, qui le reçut avec bonté, et qui empêcha l'effet de l'animosité de Brunehaut. Le statut de la Règle de saint Colomban, concernant l'exclusion des femmes, fut confirmé.

Quelques années après, les Évêques chargèrent saint Aile et saint Eustase d'aller prêcher l'Évangile aux infidèles qui habitaient au delà des Vosges et du mont Jura. Ces deux hommes

¹ Ep. LVIII, ad *Pammach.*, t. II, p. 145.

apostoliques pénétrèrent jusqu'en Bavière, et leur mission eut le plus heureux succès. A leur retour, saint Aile reprit ses exercices avec la même fidélité ; mais on le tira de sa cellule pour le mettre à la tête du monastère de Rebais, que saint Ouen, référendaire ou chancelier de France, venait de fonder dans le diocèse de Meaux. Il en fut établi premier abbé dans une assemblée d'évêques tenue à Clichy en 636. Le Saint fit observer à Rebais la plus parfaite régularité, et y mourut le 30 août, vers l'an 650, à l'âge d'environ soixante-six ans. Il est nommé dans le Martyrologe bénédictin.

SAINT FIACRE,

ANACHORÈTE.

Saint Fiacre, anciennement appelé saint Fèvre, sortait d'une illustre famille d'Irlande ; il fut élevé par un pieux évêque. Plein de mépris pour les avantages du monde, il quitta sa patrie à la fleur de l'âge, et, accompagné de quelques jeunes hommes, qui, comme lui, voulaient se consacrer au service de Dieu, il passa en France, pour y vivre dans la solitude. Étant arrivé dans le diocèse de Meaux, il alla trouver le saint Évêque Faron, de qui il obtint, pour sa demeure, un lieu écarté dans une forêt qui lui appartenait. C'était Breuil dans la Brie, à deux lieues environ de Meaux.

Après avoir défriché une certaine étendue de terrain, Fiacre s'y construisit une cellule, et tout auprès un oratoire qu'il mit sous la protection de la Mère de Dieu. Il s'y forma aussi un petit jardin qu'il cultivait de ses propres mains. Sa vie était très-austère ; la nécessité ou la charité pouvaient seules lui faire interrompre l'exercice de son travail, continuellement accompagné de la prière et de la contemplation. Il partageait avec les pauvres les produits de son jardin ; et les pieux jardiniers l'ont pris pour leur patron. Plusieurs personnes venant le consulter, il fit bâtir, à quelque distance de sa cellule, un hospice pour les étrangers. Il y servait les pauvres lui-même, et leur rendait souvent la santé par la vertu de ses prières. Mais les femmes ne pouvaient entrer dans l'enceinte de son ermitage ; c'était un point de la

Règle des moines irlandais ; et saint Colomban refusa l'entrée de son monastère, même à la reine Brunehaut. Au dernier siècle encore, par respect pour la mémoire de saint Fiacre, les femmes n'entraient ni dans le lieu où il avait demeuré à Breuil, ni dans la chapelle où on l'avait enterré. Anne d'Autriche, reine de France, en ayant fait le pèlerinage, se contenta de faire sa prière à la porte de son oratoire.

Saint Fiacre avait une sœur nommée Syra, qui mena la vie des vierges de Jésus-Christ et mourut dans le diocèse de Meaux, où elle est honorée. Quelques auteurs font mention d'une lettre que cette Sainte reçut de son frère, et qui renfermait des maximes de conduite. On ne doit pas confondre sainte Syra de Meaux, avec sainte Syre de Troyes, qui était mariée, et qui vivait dans le ⁱⁱⁱ^e siècle.

On lit dans d'autres auteurs, que saint Fiacre était l'aîné des fils d'un roi d'Écosse, contemporain de Clotaire II, et que les Écossais lui ayant envoyé des ambassadeurs pour lui offrir la couronne, il répondit qu'il avait renoncé à tous les avantages de la terre, pour s'assurer un bonheur éternel dans le ciel. Mais cette circonstance, que les peintres ont souvent représentée, ne se trouve pas dans l'ancienne vie du Saint.

Saint Fiacre mourut le 30 août, vers l'an 670, et fut enterré dans son oratoire. Il ne paraît pas qu'il ait jamais eu de disciples. Les moines de Saint-Faron entretenrent longtemps deux ou trois prêtres à Breuil, pour desservir sa chapelle et assister les pèlerins ; enfin, ils y fondèrent un prieuré, qui subsista jusqu'à la révolution de 1793 et qui dépendait de l'abbaye de Saint-Faron.

La châsse de saint Fiacre devint bientôt célèbre par plusieurs miracles ; on venait la visiter de toutes les provinces de la France. On transporta ses reliques à Meaux en 1568. Il en resta cependant une partie à Breuil, autrement appelé Saint-Fiacre. Le Saint est patron de la Brie. Il y a plus de mille ans que son nom est célèbre en France, et l'on y compte un grand nombre d'églises dédiées sous son invocation.

SAINT ÉDERN,

SOLITAIRE.

D'après les registres de Plouédern, ce Saint, né en Irlande, quitta son pays du temps d'Alain I^{er}, duc de Bretagne, et vint aborder vers 894, à la côte de Cornouailles, au canton de Jucq, près Douarnenez, d'où il se rendit dans une forêt qu'on nomme Quistinit, à trois lieues de Quimper. Il y fit son ermitage et y bâtit une chapelle, depuis érigée en église paroissiale et appelée Lannédern. Il est vraisemblable que c'est plutôt Édern, chapelle de la paroisse de Brice, qui n'est qu'à trois lieues de Quimper, tandis que Lannédern en est à six ou sept lieues. Cependant le tombeau du Saint est en cette dernière paroisse. Les anciennes archives de Plouédern mentionnent une copie sur parchemin de la vie du Saint. Elle est perdue. D'après les anciens prêtres du pays, on invoque saint Édern sous la dénomination de *sancti Ægidii*. Édern, Keredern, Lannédern et Plouédern ont ce Saint pour premier patron. Tous ces lieux ont sans doute ressenti l'heureuse influence de ses vertus, de ses exhortations et de ses miracles.

SAINT BONONE,

ABBÉ.

La vie de ce Saint montre combien les pieuses lectures sont capables de contribuer à la sanctification des âmes. Saint Bonone avait lu dès sa jeunesse, que la méditation de la mort devait être la plus sérieuse et la plus continuelle occupation d'un homme sage ; il repassait souvent dans son esprit cette vérité importante, avec une attention vive ; et elle fit sur lui des impressions si profondes, que de bonne heure il renonça à toutes les espérances de la fortune, à tous les plaisirs des sens, et alla s'enfermer dans le monastère de Saint-Étienne, à Bologne. Il y fit beaucoup de progrès dans la vertu pendant plusieurs années qu'il y demeura. Mais comme il aspirait à la perfection la plus élevée, il abandonna sa patrie, ses parents, ses amis, et prit le chemin de l'Orient, pour aller se cacher dans les déserts de

l'Égypte, pour dompter sa chair par des exercices plus austères et la rendre plus soumise à l'esprit.

La renommée bientôt répandit l'odeur de ses vertus dans tout le pays, en sorte que lorsqu'il arriva, les peuples et les personnes les plus qualifiées de l'Égypte le reçurent avec de grands témoignages de respect et d'affection, et se trouvèrent disposés à entrer dans tous les desseins que son zèle lui inspirait pour le salut de leurs âmes. Ils lui donnèrent la permission de faire tout ce qu'il voudrait pour rendre la religion plus florissante dans ces régions barbares où l'idolâtrie l'avait obscurcie et défigurée.

Le Saint vit avec joie leur empressement pour une si belle entreprise ; et rendant grâces à Dieu qui adoucissait de jour en jour la férocité de ces peuples, il commença par rétablir plusieurs saints temples qu'on avait démolis ; il renouvela ensuite beaucoup de monastères, où il mit un grand nombre de religieux ; il y plaça des abbés, et leur prescrivit d'observer les Règles que le grand saint Benoît avait posées.

Il ne s'arrêtait pas dans un lieu fixe, il parcourait toute l'Égypte, semant partout où il passait la parole évangélique.

Comme elle fructifiait de tous côtés, et que le nombre de ceux qui recevaient la foi croissait de plus en plus, Dieu lui donna le pouvoir de soumettre encore plus promptement les cœurs, en les touchant à la vue des prodiges et des miracles qu'il faisait.

Un jour qu'il allait à Alexandrie avec quelques négociants d'Égypte, et qu'il prêchait dans le vaisseau, il survint tout à coup une tempête, qui mit tout le monde en grand danger de périr. Dans la frayeur où tous étaient, ils promirent avec serment qu'ils se feraient instruire des mystères de Jésus-Christ, si la délivrance du péril qui les menaçait leur persuadait qu'il était le véritable Dieu. Aussitôt le Saint se mit en prières, pour être en état d'obtenir de Dieu la grâce que ce peuple demandait ; et un instant après la tempête cessa ; le calme et la sérénité lui succédèrent ; tous ceux qui étaient dans le vaisseau arrivèrent à Alexandrie en parfaite santé, et le Saint ne manqua pas de régénérer dans les eaux du Baptême ces âmes que Dieu venait de retirer des portes de la mort.

Ces merveilles, et plusieurs autres qu'il fit dans la ville d'Alexandrie, lui attirèrent beaucoup de réputation et de grands honneurs. Mais comme il craignait de se laisser surprendre à la vanité, par les louanges des habitants de cette grande ville, il en sortit en secret, et retourna se renfermer dans sa chère solitude de Babylone, où il avait demeuré à son entrée dans le pays. Il s'y prescrivit des pratiques de pénitence qu'il observa très-exactement, sans que rien l'empêchât de montrer aux autres le chemin du ciel, dans lequel il marchait avec tant de courage.

Il n'avait pour les grands ni trop de complaisance, ni trop de rigueur ; et se faisant tout à tous, il ne croyait pas que les résistances et les oppositions qu'il trouvait dans les personnes qu'il voulait convertir, dussent le rebuter, ni lui faire abandonner le soin de ces âmes, pour qui Jésus-Christ est mort.

Il n'était sensible ni à la vaine gloire dans les bons succès, ni au découragement quand il ne réussissait pas. Il soulageait l'indigence des pauvres autant qu'il pouvait le faire par lui-même et ne cessait pas d'exhorter les riches à répandre leurs biens sur les malheureux.

Quelque soin qu'il prit de travailler au salut de ses frères, il ne continuait pas moins l'austérité de vie qu'il avait embrassée. Il couchait sur la terre nue, reposait sa tête sur une pierre, portait un rude cilice sur sa chair, et c'était ainsi qu'il se délassait de ses travaux, si pourtant on peut appeler un délassement le peu de temps qu'il déroba à ses prières, qui faisaient, la nuit et le jour, son occupation constante.

L'Égypte, en ces temps-là, se vit ébranlée par beaucoup de troubles que les Romains y excitèrent, en portant la guerre dans ce pays. Il s'y donna une grande bataille où beaucoup de monde périt des deux côtés, et les progrès de la religion furent interrompus par les revers. Plusieurs furent faits prisonniers et entr'autres l'évêque de Verceil, que son mérite rendait très-recommandable.

Dans l'extrémité où ce saint prélat se voyait réduit, il s'informait avec soin s'il n'y avait personne en ces contrées barbares qui fit solidement profession de la religion chrétienne, et qui pût,

par ses conseils et par ses secours, le mettre en état de sortir de captivité.

Tandis qu'il était dans cette inquiétude, Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui, prit pitié de ce sage évêque, et lui révéla que dans ce pays il avait un serviteur fidèle nommé Bonone, qui menait une vie très-sainte. On le fit venir pour visiter les prisonniers, et il n'oublia rien pour consoler ces captifs, et pour contribuer à leur délivrance. Il se rendit favorables les geôliers des prisons par ses libéralités et fit même entrer dans son parti la reine et plusieurs des princes. Toutes ces personnes, d'intelligence pour le succès de cette affaire, allèrent ensemble trouver le roi, pour le prier de faire grâce à tous les prisonniers et d'accorder leur délivrance aux instances de saint Bonone. Ce qu'ils demandaient leur fut aussitôt accordé.

Le Saint les ayant fait monter dans des vaisseaux les conduisit d'abord à Jérusalem, et ensuite sur la montagne de Sinai, où il se proposait d'établir sa demeure.

Après qu'il eut visité tous les saints Lieux, il alla jusqu'à Constantinople, où cette troupe d'esclaves s'étant embarquée, ils retournèrent en leur pays; le saint évêque de Verceil fut rétabli sur son siège, et il gouverna encore son peuple pendant plusieurs années.

Saint Bonone, étant revenu sur la montagne de Sinai, s'y abandonna à tous les transports de son zèle; il y médita nuit et jour la loi de Dieu, devint célèbre par l'éclat de ses miracles, et remplit de l'odeur de ses vertus la ville de Jérusalem et toutes les régions d'alentour.

Cependant l'abbé de Lucède, qui est dans le diocèse de Verceil, vint à mourir. La première pensée qu'eut l'évêque fut de faire venir saint Bonone pour remplir cette place. Les députés qu'il envoya firent au Saint la proposition, qu'il combattit de toutes ses forces; mais comme on ne cessa de le prier et de le solliciter d'accepter ce qu'on lui offrait, de crainte de paraître trop résister à la vocation divine il se rendit. Ainsi il devint malgré lui supérieur d'un monastère.

Aussitôt l'ennemi du salut s'éleva contre le nouveau pasteur;

et ayant suscité le bruit d'une furieuse tempête dans le monastère, il commença à attaquer vivement le Saint. Mais lui, se souvenant du conseil que Jésus-Christ donne à ses disciples : Si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre ; son humilité lui persuada que pour éviter le scandale, il devait se retirer ; et en effet il alla se cacher dans la Toscane, où ayant réformé un monastère de l'Ordre de Saint-Benoît où il rétablit toute la ferveur de la discipline, il devint illustre par le grand nombre de miracles qu'il fit.

Cependant les troubles que le démon avait excités dans le monastère de Lucède, s'apaisèrent, et l'ordre de Dieu y rappela le Saint. Il y cultiva les plantes, qu'avec le secours de la grâce il avait enracinées dans le champ du Seigneur. Il en prit soin pendant plusieurs années, et conserva toujours un très-grand mépris pour lui-même.

Entre toutes les œuvres éclatantes qu'il fit, il s'attacha particulièrement à la construction d'une église, où il employa des aumônes qu'on lui faisait, et il n'épargna ni peines, ni travaux, ni dépenses, pour en faire un ouvrage accompli. Dès qu'il eut consommé cette entreprise, le temps de sa mort approcha. Dieu voulut récompenser ses mérites et sa fidélité, et l'éleva à la gloire que de toute éternité il lui avait préparée ¹.

SAINT FANTIN,

RELIGIEUX BASILIEN.

Saint Fantin, abbé, vivait au x^e siècle dans le monastère de Saint-Mercure en Calabre. Lorsque saint Nil le Jeune vint dans cette pieuse retraite, il se lia d'une étroite affection avec lui. Mais bientôt Fantin, cédant à des inspirations prophétiques, se mit à courir les campagnes où il se lamentait sur les monastères et sur les églises. Saint Nil envoyé à sa recherche le rejoignit et voulut le ramener à la maison de prières : il fut étonné de le voir pleurer sur tout moine qu'il rencontrait et qu'il regardait comme mort.

¹ Emprunté au t. II des *Vies des saints Pères en Occident*.

Saint Nil le pressant de regagner le monastère, il s'y refusa en disant qu'il devait mourir sur une terre étrangère. Cependant les Sarrasins vinrent et détruisirent le monastère de Saint-Mercure. Alors Fantin s'en alla dans le Péloponèse; il habita Corinthe et Larisse; et resta douze ans à Thessalonique, gémissant toujours, puis il s'en alla mourir à Constantinople, illustre par ses vertus austères et par ses miracles.

On l'honore le 30 août.

SAINTE CUTHBURGE,

REINE EN ANGLETERRE.

Cuthburge, sœur du roi Ina, résolut, dès sa plus tendre jeunesse, de consacrer sa virginité à Jésus-Christ. Elle fut mariée malgré elle à Alfred, roi des Northumbres; mais son mari lui permit d'exécuter la résolution qu'elle avait prise de rester vierge, et de se retirer dans le monastère de Barking, au comté d'Essex.

Elle fonda depuis celui de Winburn, dans le comté de Dorset, et en prit le gouvernement. Elle y joignit les austérités de la pénitence, à la ferveur de la prière. Sa douceur et son affabilité pour le prochain, la faisaient universellement aimer et respecter. Elle ne cessait d'exhorter ses sœurs à vivre comme de dignes épouses de Jésus-Christ, et à se préserver de toute affection pour le monde, pour ne soupirer qu'après le bonheur céleste. Elle mourut le 31 août, au commencement du ^{viii}^e siècle, après avoir reçu le saint Viatique, et après avoir été purifiée par une maladie longue et douloureuse; ses reliques ont été vénérées à Winburn jusqu'à la prétendue réforme.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME D'ALMUDÉNA HONORÉE A MADRID.

Cette sainte image est si belle que l'on croit en Espagne qu'elle a été faite par les Anges et qu'elle a été apportée de Jérusalem par saint Jacques le Majeur. C'est du moins une tradition populaire. L'histoire rapporte qu'elle a délivré Madrid assiégée par les Maures; et le souvenir de ce miracle est conservé par un

grand tableau dans le sanctuaire consacré à Notre-Dame d'Almudéna.

Le 30 août, on célèbre dans l'Ordre de Sainte-Brigitte la fête de la *Glorification de Notre-Dame*.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹

S^{te} Rose de Sainte-Marie, vierge, dont la mort arriva le 26 août.

A Rome, sur le chemin d'Ostie, martyr de saint Félix, prêtre, sous les empereurs Dioclétien et Maximien, qui, après avoir été étendu sur le chevalet, et étant conduit pour être décapité, sa sentence portant la peine de mort, fut rencontré par un chrétien qui, avouant spontanément sa religion, fut décollé avec lui. Les chrétiens, ne sachant pas le nom de ce dernier, l'appelèrent Adaucte, parce qu'il avait été ajouté à saint Félix pour partager la couronne du martyre.

A Rome encore, sainte Gaudence, vierge et martyr, avec trois autres.

Au même lieu, saint Pammaque, prêtre, qui fut remarquable par sa doctrine et sa sainteté.

A Suffétule, une des colonies d'Afrique, soixante bienheureux Martyrs, qui furent mis à mort par la fureur des Gentils.

¹

TERTIO KALENDAS SEPTEMBRIS.

Sanctæ Rosæ a sancta Maria virginis, cujus dies natalis septimo kalendas septembris recensetur. — Romæ via Ostiensi passio beati Felicis presbyteri, sub Diocletiano et Maximiano imperatoribus : qui post equulei vexationem, data sententia, cum duceretur ad decollandum, obvius ei fuit quidam christianus, qui dum se christianum esse sponte profiteretur, mox cum eodem pariter decollatus est : hujus nomen ignorantes christiani, Adauctum eum appellaverunt, eo quod sancto Felici auctus sit ad coronam. — Item Romæ sanctæ Gaudentiæ virginis et martyris cum aliis tribus. — Ibidem sancti Pammachii presbyteri, qui fuit doctrina et sanctitate conspicuus. — Colonie Suffetulanæ in Africa beatorum sexaginta Martyrum, qui furore gentilium cæsi sunt. — Adrumeti item in Africa sanctorum Bonifacii et Theclæ qui beatorum duodecim filiorum martyrum parentes fuerunt. — Thessalonice sancti Fantini confessoris, qui multa a Sarracenis perpressus, atque a monasterio, in quo mira abstinencia vixerat, expulsus, cum plurimos ad viam salutis perduxisset, demum in senectute bona quievit. — In territorio Meldensi sancti Fiacrii confessoris. — Trebis in Latio sancti Petri confessoris, qui multis clarus virtutibus et miraculis, ibidem migravit ad Dominum, et honorifice colitur. — Bononiæ, sancti Bononii abbatis.

A Adrumète, aussi en Afrique, saint Boniface et sainte Thècle qui eurent douze fils, tous martyrs.

A Thessalonique, saint Fantin, confesseur, qui, après avoir beaucoup souffert de la part des Sarrasins, et été chassé du monastère dans lequel il vivait dans une abstinence admirable, et ayant amené un grand nombre de personnes dans la voie du salut, mourut enfin dans une heureuse vieillesse.

Au territoire de Meaux, saint Fiacre, confesseur.

A Bologne, saint Bonone, abbé.

Additions des autres martyrologes.

Saint Philonide, évêque et martyr dans l'île de Chypre.

Saint Modan, évêque en Irlande.

Saint Y (Agilus), honoré à Voisinat, près de Meun.

Saint Dase (Dasias), honoré en Éthiopie.

Saint Fraigne (Fermérius), confesseur en Angoumois au vi^e siècle.

Sainte Ève, martyre à Abitine en Numidie, avec saint Félix et saint Régiole.

Saint Pierre, confesseur, honoré à Trévi en Ombrie.

Sainte Sigillinde, vierge, honorée à Cologne.

Sainte Ameltrude, vierge, honorée en Normandie.

Martyrologe de la dernière persécution.

Vincent Benoît, prêtre du diocèse de Vannes, pour refus de serment schismatique, déporté et mort à Rochefort le 30 août 1794, à cinquante ans.

François Lucas, prêtre du diocèse de Bourges, déporté avec soixante-quinze autres prêtres pour la même cause, mort à Rochefort ce même jour à soixante-huit ans.

Eloi Richy, Frère convers Bénédictin, pour la même cause déporté, et mort à Rochefort, ce même jour, à quarante-deux ans.

Claude Didelot, prêtre Capucin au diocèse de Toul, déporté pour la même cause, mort à Rochefort le 30 août 1794 à l'âge de soixante-dix ans.

TRENTE-UNIÈME JOUR D'AOUT.

Saint Raimond Nonnat, cardinal, de l'Ordre de la Merci. — Sainte Rufine, martyre. — Saint Ammie, martyre. — Saint Aristide, apologiste de la religion. — Saint Ovide, martyr. — Saint Paulin, évêque de Trèves. — Saint Optat, évêque d'Auxerre. — Saint Aidan, premier évêque de Lindisfarne. — Saint Agibod, moine de Bobbio. — Saint Théobald, saint Léopold, saint Baudacaire et saint Mérovée, moines de Bobbio. — Saint Gauzelin, évêque de Toul. — Sainte Isabelle de France, sœur de saint Louis. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT RAIMOND NONNAT,

CARDINAL, DE L'ORDRE DE LA MERCI.

Saint Raimond Nonnat naquit en 1204, à Portel, au diocèse d'Urgel, en Catalogne. Ses parents étaient d'une famille noble, mais peu favorisée des biens de la fortune. Dès son enfance, il ne témoignait de goût que pour les exercices de piété et pour l'accomplissement de ses devoirs. La pénétration de son esprit lui fit parcourir, avec autant de rapidité que de succès, la carrière des belles-lettres. Son père, qui remarquait en lui de l'inclination pour la vie monastique, ou du moins pour l'état ecclésiastique, l'envoya à la campagne pour y faire valoir une ferme. Le Saint obéit sans répliquer, et par amour de la solitude, il se chargea lui-même du soin de garder le troupeau. Il imitait, sur les montagnes et dans les forêts, la vie des anciens anachorètes. Quelque temps après, ses amis le pressèrent d'aller à la cour d'Aragon, où il ne pourrait manquer de faire fortune, vu les qualités dont il était doué, et les relations de parenté qu'il avait avec les illustres maisons de Foix et de Cardone. Mais il voulut se délivrer de leurs importunités, en exécutant la résolution qu'il avait formée depuis longtemps de renoncer au monde. Il prit l'habit chez les Religieux de Notre-Dame de la Merci, institués

pour la rédemption des captifs. Son choix fut encore dirigé par la charité.

Il s'était senti, dès son enfance, beaucoup de compassion pour les malheureux, et ce sentiment n'avait fait que se fortifier avec les années. Il était principalement touché des souffrances des chrétiens qui gémissaient sous l'esclavage des Maures. Il portait, pour ainsi dire, tout le poids de leurs chaînes : mais le danger où ils étaient continuellement de perdre la foi, l'affligeait d'une manière encore bien plus sensible. Il priait Dieu de les soutenir par sa grâce, et eût voulu, avec l'Apôtre saint Paul, être immolé pour le salut de leurs âmes ¹. Il trouva le moyen de vaincre la résistance de son père, qui s'opposait à sa vocation, et il fit ses vœux à Barcelone, entre les mains de saint Pierre Nolasque, fondateur de l'Ordre de la Merci.

Le nouveau Religieux devint le modèle de ses Frères par sa ferveur, sa mortification et ses autres vertus. Ses progrès dans la perfection furent si surprenants, qu'après deux ou trois ans de profession, on le jugea digne d'exercer l'office de rédempteur et de remplacer à cet égard saint Pierre Nolasque. Ayant été envoyé en Barbarie, il obtint des Algériens la liberté d'un grand nombre d'esclaves. Lorsque ses fonds furent épuisés, il se donna lui-même en otage pour la rançon de ceux des chrétiens dont la situation était la plus rude, et dont la foi courait le plus de risques. Le sacrifice généreux qu'il faisait de sa propre liberté, ne servit qu'à irriter les Mahométans. Ils le traitèrent avec tant d'inhumanité, qu'il serait mort entre leurs mains, si la crainte de perdre la somme stipulée n'eût engagé le cadi, ou magistrat de la ville, à donner des ordres pour qu'on l'épargnât. On le laissa donc respirer, et on lui permit d'aller où il voudrait. Il profita de la permission qu'on lui accordait pour visiter les chrétiens et les consoler. Il ouvrit aussi les yeux à plusieurs musulmans, qui reçurent le Baptême. Le gouverneur en ayant été informé, le condamna à être empalé. Mais ceux qui étaient intéressés au paiement de la rançon des captifs pour lesquels il était

¹ II Cor., XII, 15.

en otage, obtinrent une commutation de peine, et il souffrit une cruelle bastonnade. Ce supplice ne ralentit point son courage ; il croyait n'avoir rien fait, tant qu'il voyait ses frères en danger de périr éternellement : aussi ne laissait-il échapper aucune occasion de venir à leur secours. « Quand un homme, disait-il avec saint Chrysostome ¹, donnerait aux pauvres des trésors immenses, cette bonne œuvre n'approche point de celle d'un homme qui contribue au salut d'une âme. Cette aumône est préférable à la distribution de dix mille talents ; elle vaut mieux que le monde entier, quelque grand qu'il paraisse à nos yeux ; car un homme est plus précieux que tout l'univers. »

Le Saint n'avait plus d'argent pour racheter les captifs ; d'un autre côté, c'était un crime capital chez les musulmans de parler de religion à ceux de leur secte. S'il se laissait aller à l'espérance de quelque succès, il se voyait exposé à mourir victime de sa charité. Il reprit cependant sa première méthode d'exhorter les chrétiens et d'instruire les infidèles. Le gouverneur, informé de sa conduite, en fut extrêmement irrité ; il le fit fouetter au coin de toutes les rues de la ville, après quoi on lui perça les lèvres avec un fer rouge, dans la place publique, et on lui ferma la bouche avec un cadenas, que l'on n'ouvrait que quand il fallait le faire manger. Ensuite on le chargea de chaînes et on le renferma dans un cachot. Il y resta huit mois, et il n'en sortit que lorsque les Pères de la Merci eurent apporté la rançon qu'envoyait saint Pierre Nolasque. Voyant qu'on ne voulait point le laisser en prison, il demanda qu'il lui fût au moins permis de vivre au milieu des esclaves qui avaient un pressant besoin de secours. Mais les ordres de son général qui le rappelaient, l'obligèrent de partir. En arrivant en Espagne, il fut nommé cardinal par le Pape Grégoire IX. Sa nomination à cette dignité ne changea rien dans ses sentiments ; il conserva toujours son habit et sa première manière de vivre. Il préféra sa cellule à un palais qu'on lui offrait : il ne voulait point avoir de riches ameublements, et se contenta de ce qui suffisait aux

¹ Or., III *contra Jud.*

besoins de la nature. Le Pape le demanda à Rome, dans l'espérance qu'il lui serait fort utile pour le gouvernement de l'Église. Il se mit en route, et voyagea avec la simplicité d'un pauvre Religieux ; mais à peine fut-il arrivé à Cardone, qui n'est qu'à six milles de Barcelone, qu'il fut attaqué d'une fièvre violente. On vit bientôt en lui des symptômes qui annoncèrent la proximité de sa fin. Il mourut le 11 août 1240, à l'âge de trente-sept ans. On l'enterra dans une chapelle qui était dédiée sous l'invocation de saint Nicolas, et voisine de la ferme où il avait vécu dans sa jeunesse. Saint Pierre Nolasque y fit bâtir un couvent de son Ordre en 1255, et l'on y conserve encore les reliques de saint Raimond. L'histoire de ses miracles a été insérée dans le recueil des Bollandistes. Le Pape Alexandre VII fit mettre son nom dans le Martyrologe romain, en 1657.

SAINTE RUFINE,

MARTYRE.

Sainte Rufine, épouse de saint Théodote le Berger, fut arrêtée comme chrétienne, emprisonnée à Césarée, où elle accoucha d'un fils qui devint saint Mammès. C'était dans la persécution de Décius. Après ses couches, elle fut sommée de sacrifier aux idoles, ce qu'elle refusa formellement. Alors elle souffrit un cruel martyre, qui lui ouvrit les cieux où elle attendit son époux et son fils, martyrs comme elle. On l'honore le 31 août.

SAINTE AMMIE,

MARTYRE.

Sainte Ammie était une jeune chrétienne de Césarée, présente au supplice de sainte Rufine. Elle adopta le petit enfant qui venait de naître d'elle, l'emporta, le nourrit et l'éleva dans l'amour de Dieu. On rapporte que vingt ans après, elle fut arrêtée pour sa foi avec son élève saint Mammès, et tous deux, fidèles à Dieu subirent le martyre. On les honore le même jour que sainte Rufine.

SAINT ARISTIDE,

APOLOGISTE DE LA RELIGION.

Saint Aristide était athénien de naissance, et il fut l'un de ceux qui soutinrent encore sous les empereurs romains, la gloire que l'ancienne ville d'Athènes avait acquise pour les sciences et les beaux-arts. Il était philosophe de profession, et il continua d'en porter l'habit, après même avoir embrassé la foi de Jésus-Christ, comme fit le Martyr saint Justin qui parut peu de temps après lui, comme firent aussi depuis saint Clément d'Alexandrie, et d'autres philosophes chrétiens, sans que ni la prêtrise ni l'épiscopat y apportassent de changement. L'empereur Adrien qui se piquait aussi d'érudition et de philosophie, et qui par cette considération aimait le séjour de la ville d'Athènes, n'était pas assez heureux pour en faire un aussi bon usage, n'étant point prédestiné comme eux à la connaissance et à l'amour de la sagesse éternelle. Le peu de lumière qu'il pouvait tirer de ses connaissances naturelles, était obscurci par les superstitions qui lui aveuglaient l'esprit; et qui donnèrent occasion aux idolâtres de persécuter les chrétiens, sans même qu'il en parût aucun ordre de sa part. Il aimait passionnément tout ce qui se rapportait au culte des idoles; il voulait être de toutes les sociétés de prêtres ou de dévots des faux dieux, et il s'adonnait à l'astrologie judiciaire, aux divinations de toute espèce et à la magie la plus noire, jusqu'à se faire moquer des païens même. C'en était assez pour le rendre ennemi des chrétiens qui étaient regardés comme les ennemis de toutes ces superstitions. Ainsi l'on a moins lieu de s'étonner qu'il y ait eu sous son règne une persécution contre eux, et qu'il y ait beaucoup contribué lui-même, quoiqu'il n'en eût jamais donné d'édit. Ce fut principalement durant le séjour que ce prince fit à Athènes, et dans le temps qu'il se faisait initier aux mystères de la déesse Éleusine, c'est-à-dire de Cérès, que commença cette nouvelle persécution qui semblait être comptée pour rien par Tertullien, par saint Méliton et par Eusèbe, mais que saint Jérôme dit avoir été néanmoins très-violente, et que saint Sulpice-Sévère met au nombre

des dix principales qui ont été excitées par les empereurs romains.

Il faut avouer néanmoins qu'elle ne fut pas de longue durée, et Dieu suscita deux savants et pieux défenseurs de la religion pour travailler à la faire arrêter. L'un fut saint Quadrat, dont nous avons parlé au 26 mai, l'autre saint Aristide, dont l'Église honore aujourd'hui la mémoire. Ils composèrent chacun une apologie, où ils employèrent leur savoir et leur éloquence, pour soutenir encore les raisons que leur fournissait la philosophie. Nous ne savons si ce prince était encore à Athènes, ou s'il était retourné à Rome, lorsque ces apologies lui furent présentées; mais nous savons qu'elles ne demeurèrent pas sans effet. Car l'empereur touché de leurs raisons, se sentit disposé à leur rendre la justice qu'ils lui demandaient, et à faire cesser la persécution dont ils se plaignaient. Il acheva de s'y déterminer sur les lettres qu'il reçut de divers gouverneurs de provinces, principalement celles que lui écrivit Sérénus Granianus, proconsul d'Asie, pour lui représenter combien il y avait d'injustice à condamner les chrétiens sur des clameurs populaires, et sans examen de cause. Adrien adressa un rescrit à Minucius Fundanus, successeur de Granianus, portant défense de ne faire mourir personne qu'après une accusation juridique, intentée dans toutes les formes, et une conviction de son crime, avec ordre de châtier selon la rigueur des lois ceux qui emploieraient la calomnie contre les chrétiens.

Quant à ce qui regarde l'apologie de saint Aristide en particulier, saint Jérôme témoigne qu'elle était remplie de passages des philosophes, et qu'elle fut pour toute la postérité un monument illustre du bel esprit et de la grande éloquence de son auteur. Elle est perdue aussi bien que celle de saint Quadrat. Elle se voyait encore au ix^e siècle, auquel vivait Adon de Vienne, qui dit que saint Aristide s'était rendu admirable par sa foi et par sa sagesse, et qui ajoute que l'ouvrage qu'il avait composé, touchant la religion chrétienne, était en très-grande vénération chez les Athéniens, et passait pour un des plus beaux fruits de l'antiquité. C'est de là qu'il a tiré ce qu'il rapporte. En quoi il a

été suivi par Usuard qui fait les mêmes éloges de ce Saint. L'un et l'autre marquent sa fête au 31 août, ainsi que le Martyrologe romain.

SAINT OVIDE,

MARTYR.

Saint Ovide, dont on ignore la vie, souffrit le martyre. A Rome, le duc de Créqui revenant de cette ville, où il avait assez mal représenté la France, rapporta en 1665, les reliques de ce Saint, qu'il donna aux Capucines de la place Vendôme. Elles ont été brûlées dans les affreuses dévastations de 1793.

Ce Saint patronait autrefois une foire qui se faisait là et qu'on appelait la foire de Saint-Ovide.

SAINT PAULIN,

ÉVÊQUE DE TRÈVES.

Paulin que saint Athanase nous représente comme un homme vraiment apostolique, et comme l'un des plus illustres défenseurs de la foi orthodoxe contre l'impiété arienne, fut choisi pour succéder à saint Maximin, évêque de Trèves, vers l'an 349 ou dès l'année précédente. Il était, dit-on, de l'Aquitaine comme lui, et il signala son avènement à l'épiscopat par le zèle qu'il témoigna pour le service de l'Église catholique, qui trouva en lui de quoi se dédommager avantageusement de la perte de saint Maximin. A peine se fut-il donné le loisir de reconnaître son troupeau, qu'il fut obligé d'aller à Rome pour travailler avec le Pape Jules et les autres prélats orthodoxes, dans le temps que saint Athanase fut renvoyé à son Église par l'empereur Constance, après une longue absence. Comme chacun marquait son empressement pour se réconcilier avec ce saint Prélat, Ursace et Valens, évêques ariens de l'Illyrie, qui s'étaient déclarés ses ennemis en toute rencontre, se crurent obligés de faire aussi une semblable démarche. Dans cette vue ils dressèrent une acte de rétractation et de pénitence qu'ils apportèrent à Rome pour se faire recevoir du Pape dans la communion de l'Église catholique, après avoir

déjà écrit de la ville d'Aquilée à saint Athanase pour faire leur paix avec lui. Le Pape Jules les reçut, et saint Paulin se chargea aussitôt d'envoyer à saint Athanase l'acte de leur rétractation, comme une preuve nouvelle de la justice de sa cause, et un sujet de vrai triomphe pour la foi orthodoxe sur l'hérésie arienne. La mort de l'empereur Constant et la révolte du tyran Magnence ayant mis ensuite le trouble dans l'empire d'Occident et surtout dans les Gaules, Paulin retourna à son église pour empêcher que les hérétiques n'en profitassent.

Après la mort de Magnence, qui se tua dans Lyon au mois d'août de l'an 353, l'empereur Constance se voyant paisible alla dans la ville d'Arles assister au concile que le Pape Libère, qui avait succédé à Jules l'année précédente, avait sollicité auprès de lui pour terminer enfin l'affaire de saint Athanase qui était compliquée avec la cause publique de l'Église catholique dans la défense de la foi orthodoxe. Les ariens avaient obtenu de l'empereur un édit pour condamner au bannissement tous ceux qui ne souscriraient pas à la condamnation d'Athanase, et ce fut la première chose qu'ils demandèrent dans le concile d'Arles. Les légats du Pape, Vincent, évêque de Capoue et Marcel son collègue, voulaient que l'on traitât ce qui regardait la foi avant la cause personnelle d'un particulier, et que l'on commençât par la condamnation d'Arius. Mais la faction arienne y fut la plus forte et Vincent cédant à la violence et aux mauvais traitements eut la faiblesse de consentir à la condamnation de saint Athanase. Son exemple fit un très-pernicieux effet sur les esprits des autres prélats du parti catholique, qui se laissèrent aller presque tous à trahir leur devoir par une semblable lâcheté. Il n'y eut que saint Paulin, évêque de Trèves, qui eut la constance de maintenir jusqu'à la fin les intérêts de la vérité et l'honneur de l'Église. Lorsqu'on lui présenta le résultat du concile à signer, il le refusa nettement, déclarant qu'il consentait seulement à la condamnation de Photin de Sirmich et de Marcel d'Ancyre, mais qu'il ne pouvait approuver celle d'Athanase. On employa beaucoup de caresses pour le gagner ; mais comme on le vit inébranlable dans sa fermeté et que les autres catholiques qui demeurèrent dans le

devoir le regardaient comme leur chef, le plus grand effort des ennemis de la foi retomba sur lui.

Il le soutint toujours généreusement jusqu'à ce qu'ils obtinrent enfin qu'il serait chassé des Gaules et envoyé en exil. On ne peut pas dire précisément en quel lieu il fut banni quoiqu'on sache que ce fut en Asie. Car l'empereur Constance instruit et animé par les ariens, affecta de changer de temps en temps le lieu de son exil, tant pour tâcher de lasser sa patience que pour l'empêcher d'y établir sa doctrine. Il paraît néanmoins qu'on le tint toujours arrêté en Phrygie, dans des endroits où l'on savait qu'il n'y avait que des montanistes, afin qu'il fût réduit ou à mourir de faim ou à se nourrir de viandes corrompues et profanées par l'hérésie de Montan et de Maximille. Paulin fut ainsi le premier qui acquit le titre glorieux de confesseur dans cette nouvelle persécution, que Constance excita contre les catholiques, et il mérita que saint Hilaire, qui fut fait évêque de Poitiers pendant son bannissement et qui lui succéda dans son zèle, le qualifiât bienheureux dans ses souffrances et sa passion. Il mourut l'an 358 dans son exil, cinq ans après avoir été privé de son église.

Quelques auteurs ont écrit que son corps avait été rapporté de Phrygie en la ville de Trèves sur la fin du iv^e siècle par les soins de l'un de ses successeurs, nommé Félix, dont nous avons parlé au 26 mars. On ajoute que ce prélat le mit dans une église qu'il avait fait bâtir sous le nom de la très-sainte Vierge et des Martyrs de la légion Thébéenne, et qui fut depuis appelée de Saint-Paulin à cause de l'éclat des miracles qui s'y firent par son intercession. Le récit de cette translation, dont l'auteur n'a vécu que cinq cents ans après le temps auquel on suppose qu'elle se fit, se trouve accompagné de quelques circonstances qui ne contribuent pas beaucoup à la rendre vraisemblable. En quelque temps et de quelque manière que le corps de saint Paulin ait été restitué à la ville de Trèves, on prétend qu'il y fut trouvé dans l'église de son nom l'an 1071. Il y était suspendu au milieu d'une grotte souterraine avec des chaînes de fer, ayant tout autour de lui divers autres tombeaux où l'on dit qu'étaient les corps de plu-

sieurs sénateurs de la ville, martyrisés par Rictiovare, gouverneur de la Gaule-Belgique, sous Maximien-Hercule, et celui de saint Thyrese que l'on fait l'un des capitaines de la légion Thébéenne.

Les anciens Martyrologes du nom de saint Jérôme marquent la fête de saint Paulin au 31 août, comme font aussi ceux de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard, de Notker et le Martyrologe romain, qui finissent son éloge en reconnaissant qu'il a reçu la couronne du martyr sans lui donner néanmoins d'autre qualité que celle d'évêque et confesseur si l'on en excepte Pierre Natal, qui le qualifie Martyr. Ce jour passe communément pour celui de sa mort; et le 13 mai, que l'on trouve aussi marqué pour sa fête dans quelques Martyrologes, est celui de la translation de son corps, que l'on dit faite de Phrygie à Trèves par l'évêque saint Félix. On en pourrait peut-être dire autant de celle que l'on trouve au troisième jour de septembre dans ceux de saint Jérôme, quoiqu'elle y soit qualifiée du nom de déposition comme celle du 31 août.

SAINT OPTAT,

ÉVÊQUE D'AUXERRE.

Ce saint Évêque, élu le 28 décembre 531, avait une dévotion particulière pour saint Christophe, martyr: il fit bâtir une petite église sous son invocation. C'est là qu'il fut inhumé après un an, huit mois et cinq jours d'épiscopat, avec les deux saints prêtres Sanctin et Mémorien, qui lui furent inséparablement unis à la vie et à la mort. Sa mort peut être fixée au 31 août 532¹.

Saint Sanctin et saint Mémorien sont honorés aussi le même jour.

SAINT AIDAN,

PREMIER ÉVÊQUE DE LINDISFARNE.

Saint Oswald, roi de Northumberland en Angleterre, ayant pacifié ses états, voulut s'appliquer à y faire revivre la véritable religion avec les lois. Pour faire réussir un si pieux dessein, il envoya chercher des prédicateurs évangéliques en Irlande où il

¹ M. Fisquet, dans la *France pontificale*.

avait été instruit lui-même dans le temps qu'il y était réfugié. Il s'adressa à Ségène, abbé du célèbre monastère de Hy, qui était une île adjacente à l'Irlande vers l'Écosse, et lui demanda des missionnaires capables de prêcher l'Évangile à ses peuples. Ségène lui envoya des religieux de sa maison et mit à leur tête saint Aidan, qui reçut l'ordination épiscopale pour ce sujet et fut constitué le chef de cette mission. Ces ouvriers travaillèrent dans le champ du Seigneur avec grand succès, étant secourus et protégés du roi Oswald, qui sachant également l'irlandais et l'anglais servait lui-même d'interprète dans la prédication de saint Aidan, qui ne savait pas bien l'anglais. Il n'y avait plus d'évêché à Yorck, ville capitale de son royaume, depuis deux ou trois ans que l'évêque saint Paulin s'était retiré au royaume de Kent avec la reine Ethelburge, veuve du feu roi saint Edwin. Ce religieux prince donna à saint Aidan la terre de Lindisfarne qui était une presque île au nord de son royaume du côté oriental de l'Écosse, pour y bâtir un monastère et y transférer le siège épiscopal d'Yorck dont il lui avait fait prendre possession. Aidan fut ainsi le premier évêque de Lindisfarne et il établit dans sa nouvelle église l'observance monastique comme le moine saint Augustin, envoyé de Rome par le Pape saint Grégoire, avait fait dans l'église de Cantorbéry. Mais cette observance de saint Aidan était irlandaise et non romaine. Car en ce qui regardait les choses de discipline il s'attacha à la Règle de saint Colomb, fondateur du monastère de Hy, dont il introduisit les usages dans Lindisfarne. C'est pourquoi il ne faisait point difficulté de célébrer la fête de Pâque le vingt-cinquième jour de la lune, lorsque ce jour tombait un dimanche. En quoi on ne peut nier qu'il n'ait erré comme l'a remarqué le vénérable Bède.

Du reste Aidan était un homme admirable dans toute sa conduite pour la sainteté de sa vie, et son zèle ne manqua de science ou de lumière qu'en cette occasion, où il avait cru qu'il ne lui était pas permis d'aller contre l'exemple et l'autorité de ses maîtres. Bède relève sa douceur, sa piété, sa prudence, ses austerités, sa continence, et a cru faire son juste éloge en disant qu'il vivait comme il prêchait. Il n'avait aucune attache pour le

monde et pour tout ce qu'il renferme, il n'y cherchait que Dieu et le salut de ses Frères. Il était infatigable dans les travaux apostoliques ; il faisait toutes ses visites à pied, dans le plus fort des hivers et des étés comme dans le reste de l'année et il ne se servait de monture que dans une nécessité indispensable. Il ne refusait point les présents que le roi et les grands du pays voulaient lui faire ; mais il n'en appliquait rien à son usage et tout était pour les pauvres comme toutes les autres choses dont il pouvait disposer. S'il se trouvait quelquefois à leur table c'était pour y inspirer la modestie et la frugalité, et souvent il y donnait des leçons qui faisaient encore plus d'impression qu'en chaire. Jamais la timidité ni la mauvaise honte ne le fit taire, lorsqu'il fut question de reprendre le vice dans les plus puissants. Sa charité qui était sans bornes s'étendait également sur toutes les conditions sans acception des personnes. Il donnait quelquefois à manger aux gens de qualité lorsque l'hospitalité exigeait cela de lui, ou qu'il s'agissait de procurer quelque bien spirituel, mais il ne leur faisait jamais de présent, et l'argent qui lui tombait entre les mains, n'était que pour soulager la misère des indigents ou pour racheter des esclaves qu'il avait soin d'instruire ensuite dans son monastère après les avoir baptisés. Il convertit un nombre incroyable d'infidèles à la foi de Jésus-Christ, et il retira une infinité de pécheurs qui se disaient chrétiens, de l'abîme des vices les plus grossiers. Il corrigea les désordres et les abus, rétablit la discipline dans l'Eglise et la régularité dans les monastères. Ce qui contribua principalement à lui rendre les esprits si soumis fut le don de la prophétie avec celui des miracles dont il plut à Dieu de le gratifier.

Après la mort de saint Oswald qui fut tué l'an 642 dans la bataille que lui donna le fameux Penda, roi de Mercie, le royaume de Northumberland fut partagé entre Osvy son frère, et Osvin, fils d'Osrich, qui avait régné auparavant dans le pays. Osvy fut roi des Berniciens et Osvin le fut des Déires sur lesquels son père avait régné. Saint Aidan ne fut pas en moindre considération auprès de ce dernier qu'il ne l'avait été auprès d'Oswald. Osvin était un jeune prince qui avait de la piété et qui aimait la

justice. Il était libéral à tout le monde et il se faisait un plaisir particulier de fournir aux aumônes que distribuait le saint Evêque. Il lui fit présent un jour d'un des plus beaux chevaux de son écurie avec la bride, la selle et la housse qui avaient été faites pour le roi, et il lui avait fait promettre de le monter ainsi pour l'aider à passer les rivières et les mauvais chemins dans le cours de ses visites. Lorsqu'il sut que le Saint avait donné le cheval à un pauvre, il l'envoya prier à diner, et il se plaignit dès qu'il le vit entrer du peu de cas qu'il avait fait de son présent, alléguant qu'un cheval de roi ne convenait guère à des pauvres et qu'on aurait trouvé assez de chevaux communs pour eux. Le Saint dans sa réponse lui fit une remontrance si vive sur le peu d'inégalité qui se trouve devant Dieu entre l'état des pauvres et celui des rois, qu'Oswin en demeura tout interdit. Lorsqu'on fut sur le point de se mettre à table, le roi encore touché de ce qu'il avait entendu, ôta son épée, se jeta aux genoux du saint Evêque et le pria de lui pardonner la faute qu'il avait faite de se plaindre d'une action qu'il reconnaissait très-digne de louanges. Aidan le relevant lui dit de ne s'en point affliger davantage et lui promit de n'y plus songer pourvu qu'il reprît sa première gaieté à table. Le roi parut fort joyeux durant tout le repas et l'évêque au contraire devint triste jusqu'à verser des larmes. Le prêtre qui l'accompagnait lui en ayant demandé la raison en irlandais que personne de la compagnie n'entendait, il lui répondit en même langue qu'il s'affligeait de la perte qu'on allait faire d'un si bon roi. Peu de jours après, Oswin fut tué par trahison par les ordres d'Oswy, qui lui avait déclaré la guerre; et le douzième jour d'après, qui était le dernier du mois d'août de l'an 634, saint Aidan mourut de la mort des justes. Bède dit qu'il était dans la dix-septième année de son épiscopat.

SAINT AGIBOD,

MOINE DE BOBBIO.

Agibod, l'un des plus remarquables disciples de saint Berthulphe, florissait au VII^e siècle dans le monastère de Bobbio, en Italie. Dieu recompensa ses vertus par les nombreux miracles qu'il lui

accorda pendant sa vie et après sa mort. En 1482, on leva son corps de terre pour le mettre dans une châsse où il fut exposé à la vénération du peuple. On le fête le 31 août.

SAINT THÉODALD, SAINT LÉOPARD,
SAINT BAUDACAIRE ET SAINT MÉROVÉE,

MOINES DE BOBBIO.

Comme saint Agibod, ces quatre saints religieux, disciples aussi de saint Berthulphe, s'illustrèrent au milieu du VII^e siècle, par des miracles pendant leur vie, et en furent glorifiés après leur mort, dont on ignore le jour. Mais leurs corps furent levés de terre en même temps que celui de saint Agibod, et on les fête aussi le 31 août.

SAINT GAUZELIN,

ÉVÊQUE DE TOUL.

Gauzelin, enfant d'une grande famille, né vers la fin du IX^e siècle, renonça au monde pour se donner à Dieu. Il entra dans les ordres où son mérite et sa vertu le firent remarquer, à ce point que Drogon, évêque de Toul étant mort en 918, il fut élu pour lui succéder. Il mena une vie exemplaire et se montra digne des votes qui l'avaient élevé. Il s'occupa activement à réparer les plaies que les invasions des Danois avaient faites à son diocèse ; il rappela et réunit les membres de son clergé que ces hommes du Nord avaient dispersés. Il fit rendre aux églises les biens dont divers personnages les avaient dépouillées. Les empereurs Henri I^{er} et Othon, de qui il avait gagné l'estime, se plurent à le seconder. Il rétablit la règle dans les monastères et dans les divers rameaux du clergé la discipline ecclésiastique. Il amena dans le monastère de Saint-Èvre la Règle de Saint-Benoît, que son diocèse ne connaissait pas. Il assigna des revenus aux moines, à deux conditions, la première qu'ils réciteraient pour lui un *De profundis* tous les jours, la seconde qu'ils célébreraient tous les ans l'anniversaire de sa mort.

De plus, il rétablit les études sous la direction du moine Adson, qu'il avait fait venir de Luxeuil. Il fonda pour les vierges et

les veuves le monastère de Boussières et il le dota convenablement.

Saint Gauzelin assista à plusieurs conciles et y siégea dignement. Mais dans les quatre dernières années de sa vie, il fut éprouvé par des maladies qu'il souffrit avec soumission et avec une patience admirable. Il s'en alla recevoir les récompenses éternelles, le 7 septembre 962; son épiscopat avait duré quarante-quatre ans.

Ce saint Evêque est fêté le 31 août.

SAINTE ISABELLE DE FRANCE,

SŒUR DE SAINT LOUIS.

Isabelle, fille du roi Louis VIII, et de la reine Blanche de Castille, vint au monde en 1225, dix ans environ après le roi saint Louis, son frère. Étant l'unique de son sexe dans la famille royale, elle devint l'objet commun de l'affection, que ses excellentes qualités firent subsister tant qu'elle vécut. Elle n'avait pas vingt mois, qu'elle perdit le roi, son père; mais sa mère, qui l'aimait tendrement, prit un soin particulier de son éducation. Malgré toutes les distractions d'une pénible régence, elle voulut l'instruire elle-même dans toutes les maximes de la piété chrétienne, et lui donna pour gouvernante Louise de Buisemont, dont la sagesse lui était connue. Elle ne négligea pas même de lui donner des maîtres pour les arts et les sciences; et, ce qui passa pour une rareté singulière en son siècle, Isabelle apprit si parfaitement le latin, qui était une langue morte en France, qu'elle corrigeait souvent les écritures des chapelains.

Lorsqu'elle fut suffisamment instruite dans les lettres, elle apprit à travailler en soie, et s'occupa d'ouvrages qu'elle faisait pour les autels. Sa vie ne fut qu'une suite continuelle d'oraison, de lecture et de travail. Depuis l'âge de treize ans, qu'elle prit une résolution ferme de se consacrer à Dieu dans l'état de la virginité, elle se priva de tous les amusements de la cour, qui faisaient les passe-temps des princesses ses belles-sœurs et des autres dames; et, quoique, pour obéir à la reine, sa mère, elle se laissât revêtir d'habits convenables à son rang, elle marquait

toujours beaucoup de mépris pour les vains ajustements, et une aversion singulière pour tout ce qui pouvait faire diversion à l'attachement qu'elle avait pour Dieu. La reine, sa mère, et le roi, son frère, n'ignoraient point ses desseins, et la piété, dont l'un et l'autre faisaient profession, les empêchait d'y trouver à redire. Ils ne laissaient pas d'écouter pour elle les propositions de mariage, dans la vue d'une alliance avantageuse à l'État.

L'empereur Frédéric II la demanda, en 1244, pour son fils Conrad, jeune prince de dix-sept ans. Tous deux souhaitaient ce mariage avec d'autant plus d'ardeur, que la princesse, âgée pour lors d'environ dix-neuf ans, joignait à une rare beauté, une vertu encore plus rare. Le roi, saint Louis, témoignait désirer cette alliance, tant pour l'appui de la famille royale que pour le repos de toute l'Europe. Le Pape, qui croyait y entrevoir les moyens infaillibles pour procurer la paix à l'Italie, ne put dissimuler la satisfaction qu'il aurait d'un tel mariage. L'empereur, dans la pensée de mettre le roi et toute la France dans ses intérêts, montrait beaucoup d'empressement pour faire réussir la chose. Il voulut profiter de la bonne disposition du Pape, et le pria d'en écrire à la princesse Isabelle. Le Saint-Père le fit avec plaisir, et il la pressa de consentir au mariage, en des termes capables de la persuader, si elle eût été susceptible de persuasion sur ce sujet ; mais rien ne put l'ébranler : elle apprit à ceux qui lui faisaient valoir l'avantage de devenir impératrice, que, dans la religion chrétienne, la dernière des vierges consacrées à Dieu, est au-dessus de la première femme du monde.

Le Pape sachant la fermeté avec laquelle elle avait rejeté toutes les propositions qu'on lui avait faites sur ce mariage, et la généreuse résolution où elle était, lui écrivit une seconde lettre pour l'en féliciter, et pour la fortifier dans une si sainte entreprise. La princesse n'abusa point d'une victoire qu'elle avait remportée contre tant d'ennemis. Elle la rapporta toute à Dieu, qui avait vaincu le monde en elle, et la reconnaissance qu'elle en eut, la conduisit dans une humilité profonde, dans une soumission parfaite à sa volonté.

Elle vivait aussi retirée dans le palais, qu'elle aurait pu faire dans le fond d'un cloître. Elle ne voyait presque que les filles qui étaient autour d'elle, et qu'elle formait à toutes sortes de vertus par son bon exemple. Elle avait reçu de Dieu, dès sa plus tendre enfance, l'esprit d'oraison et de mortification, avec tous les autres dons célestes qui pouvaient contribuer à sa sanctification. Elle mit toute son application à les faire croître dans le silence, par la communication continuelle qu'elle avait avec Dieu dans la prière et dans la lecture fréquente de l'Écriture-Sainte. Elle s'était accoutumée à jeûner trois fois la semaine, hors les temps prescrits par l'Église pour les jeûnes publics, qu'elle pratiquait encore plus rigoureusement que les autres. Dans les jours même qu'elle ne faisait point profession de jeûner, elle mangeait si peu, selon le témoignage de sa gouvernante et de ses demoiselles, que ce qu'elle prenait n'aurait pas été capable de la soutenir sans un miracle continu de la divine Providence.

Elle envoyait tous les jours la meilleure et la plus grande partie de ce qu'on lui servait, à quelque hôpital ou à quelque pauvre couvent. Elle pratiquait encore d'autres austérités proportionnées à celle du jeûne. Elle se donnait souvent la discipline, ce qu'elle pratiquait ordinairement en sortant du confessionnal, où elle allait presque tous les jours avec des sentiments de componction que l'habitude ne put jamais ralentir ; ses veilles étaient longues, mais toutes consacrées à la prière, ou à la méditation des vérités renfermées dans la parole de Dieu. Elle se levait longtemps avant le jour, pour dire les matines, et ne se recouchait point après. Elle ne parlait à personne depuis les complies du soir, jusqu'après prime du lendemain. Alors elle prescrivait, en peu de mots, tout ce qui regardait ses aumônes et ses autres œuvres de charité pour la journée, et elle demeurait ordinairement en oraison jusqu'à midi. Tout respirait chez elle l'odeur de la sainteté, que ses discours et ses actions y répandaient. Tout y inspirait la piété dont elle était devenue un modèle, et tout y était marqué au caractère de cette pureté inviolable, qui avait toujours accompagné l'intégrité de ses mœurs.

Elle tâchait de former toute sa conduite, et celle des personnes qui étaient dans sa dépendance, sur les règles de la vérité, de la charité, de la véritable dévotion et de l'humilité, qu'elle regardait comme les quatre fondements de l'édifice spirituel auquel elle devait travailler toute sa vie. L'amour qu'elle avait pour la vérité, ne se terminait pas par une simple aversion pour le mensonge, l'équivoque ou la dissimulation, elle voyait avec peine que tout est faux dans ceux qui ne prennent pas Dieu pour guide, et elle ne croyait pas que l'on pût honorer dignement la souveraine vérité, sans une relation continue de la créature à son Créateur, en le considérant comme l'unique principe, l'unique fin et le centre unique où tout doit se rapporter.

A l'égard de la charité qu'elle devait à Dieu, elle gémissait sans cesse de ne pouvoir assez reconnaître l'amour d'un Dieu qui avait bien voulu souffrir la mort pour la racheter. Cette pensée lui inspirait un amour sincère pour les pauvres et les malades, qui étaient auprès d'elle, en plus grande considération que tout le reste des hommes. Elle ne leur préféra pas le roi saint Louis même, ce frère qui lui était si cher. Un jour, ce bon prince lui voyant achever un ouvrage propre à couvrir la tête, qu'elle avait filé de sa main, la pria de lui en faire présent, en l'assurant qu'il le regarderait comme un gage précieux de son amitié, et qu'il s'en servirait pour l'amour d'elle. « Mon frère, répondit-elle, comme c'est le premier ouvrage de cette nature que j'aie encore filé, je le destine à Jésus-Christ, » les prémices lui appartiennent : Le roi le trouva bon, mais il la pria d'en filer un autre pour lui : elle dit qu'elle le voulait bien, si jamais elle en filait un autre ; en même temps, elle envoya celui-là à une pauvre malade dont elle prenait soin.

Deux dames de la maison de Montfort, qui avaient été présentes à ce qui s'était passé entre le roi et la princesse, sa sœur, allèrent chez la pauvre femme, achetèrent l'ouvrage, dont elles lui donnèrent tout ce qu'elle voulut ; et, après la mort de celle qui survécut à l'autre, on le mit chez les Religieuses de Saint-Antoine, où on le garda comme une relique. Isabelle n'honorait pas moins la mémoire du roi, son père. La plus grande marque qu'elle

crut en pouvoir produire, fut de donner aux pauvres un legs très-précieux, qu'il lui avait laissé en mourant. On ne peut descendre dans le détail de toutes les aumônes qu'elle répandit sur les pauvres, au dedans et au dehors du royaume, ni marquer le nombre des personnes religieuses qu'elle entretenait dans les monastères. Elle honorait dans les uns et les autres la pauvreté évangélique que Jésus-Christ avait pratiquée, et elle fit voir que ses affections étaient partagées entre les deux états de cette pauvreté.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE CLÉRY.

L'histoire en parle comme d'une chapelle qui existait déjà en 550, sous Childebart. Un chapitre y fut fondé en 1300. Le bruit se répandit bientôt qu'il s'opérait de grands miracles dans cette église. Les pèlerins y accoururent de toutes parts, et on fit des offrandes considérables. Mais en l'an 1428 le comte de Salisbury, général de l'armée anglaise s'empara de toutes les richesses qu'il y trouva. Les chanoines lui prédirent que ce pillage lui porterait malheur, et l'événement justifia cette prédiction, car en voulant assiéger Orléans il fut tué par un boulet de canon. Le roi Louis XI convaincu des prodiges qui avaient lieu à Cléry, fit rebâtir et augmenter l'église de Notre-Dame. Il y fit plusieurs pèlerinages et s'y arrêta en allant et en revenant du voyage de dévotion qu'il fit de Tours à l'abbaye de Saint-Claude en Franche-Comté. Dans son dernier séjour à Cléry, il tomba gravement malade. Mais s'étant voué à la très-sainte Vierge, il recouvra la santé, et son amour pour Notre-Dame en augmenta à tel point qu'il voulut être enterré dans cette église, de préférence à celle de Saint-Denis ¹.

Conformément à ses intentions, son corps y fut transporté peu

¹ Louis XI aimait tellement Notre-Dame de Cléry qu'il lui donna le comté de Boulogne. Il portait toujours sur lui, et quelquefois à son chapeau, la médaille bénie de Notre-Dame de Cléry. — On voit que le P. Poiré s'est trompé en disant, dans sa triple couronne de la très-sainte Vierge, que le sanctuaire de Cléry a été fondé par Louis XI.

de jours après sa mort, arrivée à la fin d'août 1483. On lui fit élever un beau mausolée ; mais il ne subsista qu'environ quatre-vingts ans. En 1562, les Huguenots ayant ravagé l'Orléanais, pillèrent toutes les richesses de Notre-Dame de Cléry, et n'épargnèrent pas non plus les cendres du monarque bienfaiteur de cette église ; ils brisèrent et détruisirent son tombeau. Au commencement du xvii^e siècle, Louis XIII se crut obligé de le rétablir, et on l'y voit encore avec la statue de Louis XI en marbre blanc.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Cardone en Espagne, saint Raymond Nonnat, cardinal et confesseur, de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci, de la Rédemption des captifs, célèbre par la sainteté de sa vie et par ses miracles.

A Trèves, saint Paulin, évêque, qui, au temps de la contagion de l'arianisme, fut exilé pour la foi catholique par Constance, empereur arien, et tourmenté jusqu'à la mort en changeant d'exil dans des pays non chrétiens. Étant enfin décédé en

1

PRIDIE KALENDAS SEPTEMBRIS.

Cardonæ in Hispania sancti Raymundi Nonnati cardinalis et confessoris, ordinis beatæ Mariæ de Mercede Redemptionis captivorum, vitæ sanctitate et miraculis clari. — Treviris natalis sancti Paulini episcopi, qui tempore arianæ infestationis a Constantio imperatore ariano ob catholicam fidem exilio relegatus, et extra christianum nomen usque ad mortem, mutando exilia, fatigatus ; tandem apud Phrygiam defunctus, beatæ passionis coronam percepit a Domino. — Item sanctorum martyrum Robustiani et Marci. — Transaquis in Marsis ad lacum Fucinum natalis sanctorum martyrum Cæsicii presbyteri et sociorum, qui in persecutione Maximini martyrio coronati sunt. — Cæsaresæ in Cappadocia sanctorum Theodoti, Rufinæ et Ammiæ, quorum duo primi sancti Mamantis martyris parentes fuerunt, quem Rufina in carcere peperit, et Ammia educavit. — Athenis sancti Aristidis, fide et sapientia clarissimi, qui Hadriano principi de religione christiana volumen obtulit, nostri dogmatis continens rationem : et quod Christus Jesus solus esset Deus, præsentem ipso imperatore luculentissime peroravit. — Antisiodori sancti Optati episcopi et confessoris. — In Anglia sancti Aidani episcopi Lindisfarnensis, cujus animam cum sanctus Cuthbertus ovium pastor in cælum ferri vidisset, relictis ovibus factus est monachus. — Apud Nuscum sancti Amati episcopi. — In monte Senario prope Florentiam beati Bonajunctæ confessoris, et septem fundatoribus Ordinis Servorum beatæ Mariæ Virginis, qui de Passione Dominica ad fratres verba faciens, in manus Domini tradidit spiritum.

Phrygie, il reçut du Seigneur la couronne due à ses souffrances.

A Trèves encore, saint Robustien et saint Marc, martyrs.

A Transaque, au pays des Marses, près du lac de Célano, fête de saint Céside, prêtre, et ses compagnons, martyrs, qui reçurent leur couronne dans la persécution de Maximien.

A Césarée en Cappadoce, saint Théodote, sainte Rufine et sainte Ammie. Les deux premiers étaient père et mère du martyr saint Mammès, que sainte Rufine mit au monde en prison, et que sainte Ammie éleva.

A Athènes, saint Aristide, célèbre par sa foi et sa sagesse, qui présenta à l'empereur Adrien un livre sur la religion chrétienne, contenant un traité raisonné de notre croyance, et il prouva, par un discours éloquent, en présence de l'empereur lui-même, que Jésus-Christ est le seul Dieu.

A Auxerre, saint Optat, évêque et confesseur.

En Angleterre, saint Aidan, évêque de Lindisfarne. Saint Cutbert, pasteur de brebis, ayant vu son âme portée au ciel, abandonna ses troupeaux et se fit moine.

A Nosque, saint Aimé, évêque.

Au mont Sénario près de Florence, le bienheureux Bonajuncta, confesseur, l'un des sept fondateurs de l'Ordre des Servites, qui parlant à ses frères de la Passion de Jésus-Christ, remit son âme entre les mains du Seigneur.

Additions des autres martyrologes.

Saint Ébrégisile, évêque de Meaux, et frère de sainte Aguilberte, abbesse de Jouarre.

Saint Victor de Cambon, solitaire au ^{vi}^e siècle, dans le diocèse de Nantes.

Saint Primien, martyr à Spolète.

Saint Ambase, abbé en Éthiopie. Ses effigies le représentent à cheval sur un lion.

Saint Morence (*Maurentius*), honoré dans le duché d'Urbain.

Le bienheureux Benoît d'Arezzo, Frère Mineur.

Sainte Florentine, vierge et martyre, honorée à Sisteron.

A Suffétule, en Afrique, soixante généreux martyrs.
Le bienheureux Albertin, prieur de Fontavellane.

Martyrologe de la dernière persécution.

Antoine Chéidez, prêtre économe de l'hôpital de la Charité à Mâcon, refusa le serment schismatique et fut condamné à la déportation, en 1793. Il mourut dans l'entrepont du navire, le 31 août 1794.

Jean-Baptiste Flogeac, prêtre du diocèse de Sarlat, pour le même refus de serment, condamné à la déportation, mort à Rochefort le même jour à l'âge de trente-sept ans.

Collignon (prénoms inconnus), prêtre au diocèse de Verdun, pour le même refus de serment, condamné à la déportation, mort ce même jour, dans la même geôle, à l'âge de quarante-cinq ans. Un autre Collignon, oncle du précédent, transporté à Rochefort, d'où il devait être déporté à la Guyane, mort dans ce même mois d'août, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Antoine de Lamorre, prêtre de Bar-le-Duc, conduit à Rochefort pour être déporté, mort là le 31 août 1794.

TABLE

PAR ORDRE DES MATIÈRES.

16 — 31 AOUT.

SEIZIÈME JOUR D'AOUT.

	Pages
S. Roch	1
S. Hyacinthe, Frère Prêcheur.....	13
S. Arsace, solitaire en Bithynie.....	45
S. Simplicien, évêque de Milan.....	46
S. Arey ou Arège, évêque de Nevers.....	49
S. Eleuthère, évêque d'Auxerre.....	49
La B ^{ne} Benedetta, abbesse.....	50
Le B. François de Pavie, Frère Mineur.....	50
Le B. Jean de Sainte-Marthe, Frère Mineur, martyr au Japon..	52
La V. Marguerite de Vény d'Arbouze, abbesse.....	53
Le V. Pierre Faure, confesseur de la foi.....	54
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	55
Martyrologe romain.....	55
Additions des autres Martyrologes.....	57
Martyrologe de la dernière persécution.....	57

XVII^e JOUR.

S. Mammès, martyr.....	59
S ^{te} Julienne et ses compagnons, martyrs.....	71
S. Libérat et ses compagnons, S. Boniface, S. Servus, S. Rus- tique, S. Rogat, S. Septime et S. Maxime, martyrs.....	71
S. Théodule ou Théodore, évêque du Valais... ..	73
Le B. Carloman.....	73
Le B. Théodore de Celles, fondateur des religieux Porte-Croix.	80
La B ^{ne} Emilie Bicchiéri.....	87

Le B. Nicolas, ermite en Sicile.....	88
Le B. Martin de Sainte-Mario, Frère Mineur.....	89
Le B. François de Sainte-Marie, Frère Mineur, et ses compa- gnons, martyrs au Japon.....	90
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	91
Martyrologe romain.....	91
Additions des autres Martyrologes.....	93
Martyrologe de la dernière persécution.....	93

XVIII^e JOUR.

S. Agapit, martyr.....	95
S ^{te} Hélène, impératrice.....	109
Réception de la Sainte-Couronne d'épines.....	111
S. Laure et S. Flore, tailleurs de pierres, martyrs.....	113
S ^{te} Claire de Monte-Falco, vierge.....	114
Le B. Jean de Zumarraga, archevêque de Mexico.....	115
Le B. Jean Wall, Frère Mineur, martyr.....	117
Le V. curé Antoine Bannassat, confesseur de la foi.....	117
Mémoire de la très-sainte Vierge.. ..	117
Martyrologe romain.....	118
Additions des autres martyrologes.....	119
Martyrologe de la dernière persécution.....	120

XIX^e JOUR.

S. Louis, évêque de Toulouse.....	121
S. André le Tribun et ses compagnons, martyrs.....	123
S ^{te} Thècle, martyre avec S ^{te} . Agape et S. Timothée.....	124
S. Marien, solitaire.....	125
S. Sébald, prince suédois.....	125
S. Elaphe, évêque de Châlons-sur-Marne.....	126
S. Donat, prêtre et solitaire.....	127
S. Bertulfe, abbé de Bobbio.....	127
S. Magne, évêque d'Avignon.....	129
Le B. Gueric, abbé d'Igny.....	134
Les BB. Louis Florès, Pierre de Zuniga, Joachim Firaiama et douze autres martyrs du Japon.....	135
Le V. Frère René Leroy, confesseur de la foi.....	139
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	140
Martyrologe romain.....	140
Additions des autres martyrologes.....	142
Martyrologe de la dernière persécution.....	142

XX^e JOUR.

S. Bernard, abbé de Clairvaux, docteur de l'Église.....	143
Notice sur les écrits de S. Bernard.....	186
S. Samuel, prophète.....	193
S. Mesme, solitaire à Chinon.....	211
S. Vérédème, évêque d'Avignon.....	212
S. Chadouin, évêque du Mans.....	215
S. Philbert, abbé de Jumiège et de Noirmoutier.....	217
S. Oswin, roi en Angleterre.....	221
Le B. Thomas de Saint-Victor, martyr.....	222
Le B. Bourcard, curé en Suisse.....	228
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	228
Martyrologe romain.....	230
Additions des autres Martyrologes.....	231
Martyrologe de la dernière persécution.....	232

XXI^e JOUR.

S ^{te} Jeanne de Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation....	233
S. Privat, apôtre du Gévaudan, martyr.....	249
S. Bonose et S. Maximilien, martyrs.....	273
S ^{te} Cyriaque, veuve et martyre.....	275
S ^{te} Bassa et ses fils, S. Agape, S. Fidèle et S. Théogone, martyrs.....	276
S. Herculien et S. Jovien, martyrs.....	276
S. Léonce l'Ancien, évêque de Bordeaux.. . . .	277
S. Avit, évêque d'Auvergne.....	277
La B ^{te} Hombeline, sœur de S. Bernard.....	277
Le B. Alexandre de Halès, Frère Mineur.....	280
Le B. Conrad, évêque de Toul.....	281
S. Bernard Ptolomée, fondateur des Olivétains.....	282
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	287
Martyrologe romain.....	287
Additions des autres martyrologes.....	289
Martyrologe de la dernière persécution.....	289

XXII^e JOUR.

S. Symphorien, martyr.....	291
S. Hippolyte, évêque et martyr.....	298
S. Hippolyte surnommé Nonnus, martyr.....	301
S. Maur, martyr à Reims.....	301
S. Athanase, évêque de Tarse, et S ^{te} Anthuse, martyrs.....	302
S. Eptade, abbé de Cervon.....	302

S ^{te} Marie et S ^{te} Garcia, martyrs.....	303
La B ^{te} Richilde, recluse.....	304
La B ^{te} Claire-Marie de la Passion.....	305
Le B. Bernard d'Offida, Frère Mineur Capucin.....	306
Le V. P. Pierre Davilet, confesseur de la foi.....	307
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	307
Martyrologe romain.....	308
Additions des autres Martyrologues.....	309
Martyrologe de la dernière persécution.....	309

XXIII^e JOUR.

S. Philippe Béniti, servite.....	311
S. Timothée et S. Apollinaire, martyrs à Reims.....	316
S. Théonas, évêque d'Alexandrie.....	316
Les saints Martyrs Claude, Astère, Néon, Domnine et Théonille.....	317
S. Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont.....	322
S. Victor de Vite, évêque.....	324
S. Justinien, martyr.....	324
S ^{te} Asceline, vierge.....	326
S. Jacques de Mévania, Frère Prêcheur.....	329
Établissement de la Confrérie de la Sainte Robe de Notre-Seigneur, à Argenteuil.....	391
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	346
Martyrologe romain.....	348
Additions des autres Martyrologues.....	349
Martyrologe de la dernière persécution.....	350

XXIV^e JOUR.

S. Barthélemy, apôtre.....	351
S ^{te} Aure, vierge et martyre.....	353
S. Ptolémée et saint Romain, évêques de Népî, martyrs.....	354
Les Martyrs de la Masse-Blanche, à Utique.....	354
S. Patrice le Jeune, évêque.....	357
S ^{te} Ebbe, abbesse.....	358
S. Ouen, archevêque de Rouen.....	358
S. Agofroy, abbé de la Croix.....	360
Le B. Sandrade, abbé.....	360
Le B. Thierry, abbé du monastère de Saint-Hubert.....	361
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	362
Martyrologe romain.....	363
Additions des autres martyrologues.....	365
Martyrologe de la dernière persécution.....	366

XXV^e JOUR.

S. Louis, roi de France.....	367
S ^m Lucille, vierge et martyr.....	430
S. Genès, comédien, martyr.....	430
S. Geniez, greffier à Arles, martyr.....	433
S ^m Patricie, vierge.....	436
S. Sévère, premier abbé d'Agde.....	436
S. Yriez, abbé.....	437
S. Mennas, patriarche de Constantinople.....	440
S. Gérin ou Guérin, martyr.....	440
S ^m Hunégonde, vierge.....	442
S. Grégoire, abbé et administrateur du diocèse d'Utrecht.....	442
S. Marcien, abbé.....	444
Le B. Michel Carvalho, de la Compagnie de Jésus, martyr au Japon.....	444
Mémoire de la très-sainte Vierge....	445
Martyrologe romain.....	447
Additions des autres Martyrologues.....	449
Martyrologe de la dernière persécution.....	449

XXVI^e JOUR.

S. Zéphirin, Pape et martyr.....	451
S. Abonde et S. Irénée, martyrs.....	453
S. Adrien, martyr.....	453
S. Gelais, évêque de Poitiers.....	454
S. Victor, évêque du Mans.....	454
S. Eulade; évêque de Nevers.....	455
S ^m Ténestine, vierge.....	456
S. Victor de Cordoue, martyr.....	456
La B ^m Marguerite de Florence.....	457
La V. Mère Jeanne de Jésus, fondatrice des Récollectines.....	457
Les V. chanoines Jacques et Joseph Ravette, frères, confesseurs de la foi.....	464
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	465
Martyrologe romain.....	465
Additions des autres Martyrologues.....	467
Martyrologe de la dernière persécution.....	467

XXVII^e JOUR.

S. Joseph Casalanç, fondateur des Pauvres-Clercs-Réguliers de la Mère de Dieu pour les écoles Pies.....	469
S. Amant ou Chamans, évêque d'Avignon, martyr.....	471

S. Pémen ou Pémon, solitaire.....	474
S. Césaire, évêque d'Arles.....	478
S. Syagre, évêque d'Autun.....	482
S. Ebbon, évêque de Sens.....	485
S. Malrube, martyr.....	488
S. Gebhard II, évêque de Constance.....	488
Le B. Jacques Crescens, disciple de S. Hyacinthe.....	489
S. Hugues de Lincoln, enfant martyr.....	492
La V. Mère de Bavos, fondatrice des Bénédictines du Saint-Cœur de Marie	493
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	518
Martyrologe romain.....	519
Additions des autres Martyrologes.....	520
Martyrologe de la dernière persécution.....	520

XXVIII^e JOUR.

S. Augustin, évêque d'Hippone, docteur de l'Église.....	522
Notice des écrits de saint Augustin.....	603
S. Sabinien martyr à Carthage.....	632
S. Sabinien, martyr à Ostie.....	632
S. Julien de Brioude, martyr.....	663
S. Alexandre, évêque de Constantinople.....	636
S ^{te} Agnès, vierge et martyre en Angleterre.....	639
S. Moïse le Voleur, solitaire.....	639
S. Damas le Thaumaturge, martyr.....	642
La B ^{te} Adeline, abbesse.....	642
S. Alfric, Archevêque de Cantorbéry.....	642
Les V ^{ms} Jean et Thomas Felton, confesseurs de la foi.....	643
S. Ézéchias, roi de Juda.....	643
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	644
Martyrologe romain.....	645
Additions des autres Martyrologes.....	646
Martyrologe de la dernière persécution.....	647

XXIX^e JOUR.

La Décollation de S. Jean-Baptiste.....	648
S. Merry, abbbé.....	673
S. Sebba ou Sebba, roi en Angleterre.....	675
S ^{te} Winifride, vierge et martyre.....	676
S. Velleic, abbé de Keiserswerth.....	676
La V ^{te} Florence de Werquignœul, première abbesse de la Paix Notre-Dame.....	677
La V ^{te} Madeleine Luillier.....	687

TABLE DES MATIÈRES.

733

Le V ^e Pape Pie VI, confesseur de la foi.....	683
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	683
Martyrologe romain.....	684
Additions des autres martyrologes.....	685
Martyrologe de la dernière persécution.....	685

XXX^e JOUR.

S ^{te} Rose de Lima, vierge, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique.	686
S. Félix et S. Adacte, martyrs.....	692
S. Pammaque, sénateur.....	692
S. Aile, premier abbé de Rebais.....	694
S. Fiacre, anachorète.....	695
S. Édern, solitaire.....	697
S. Bonone, abbé.....	697
S. Fantin, religieux Basilien.....	701
S ^{te} Cuthburge, reine en Angleterre.....	702
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	702
Martyrologe romain.....	703
Additions des autres Martyrologes.....	704
Martyrologe de la dernière persécution.....	704

XXXI^e JOUR.

S. Raimond Nonnat, cardinal, de l'Ordre de la Merci.....	705
S ^{te} Ruffine, martyre.....	708
S. Ammie, martyr.....	708
S. Aristide, apologiste de la religion.....	709
S. Ovide, martyr.....	711
S. Paulin, évêque de Trèves.....	711
S. Optat, évêque d'Auxerre.....	714
S. Aidan, premier évêque de Lindisfarne.....	714
S. Agibold, moine de Bobbio.....	717
S. Théobald, S. Léopard, S. Baudacaire et S. Mérovée, moines de Bobbio.....	718
S. Gauzelin, évêque de Toul.....	718
S ^{te} Isabelle de France, sœur de S. Louis.....	719
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	723
Martyrologe romain.....	724
Additions des autres martyrologes.....	725
Martyrologe de la dernière persécution.....	726

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A.

	Pages.
S. Abonde et S. Irénée, martyrs. — 26 a.....	453
S. Adaucte et S. Félix, martyrs. — 30 a.....	692
B ^{re} Adelinde, abbesse. — 28 a.....	642
S. Adrien, martyr. — 26 a.....	453
S. Agape et S. Timothée, martyrs avec S ^{re} Thècle. — 19 a.....	124
S. Agapit, martyr. — 18 a.....	95
S. Agibod, moine de Bobbio. — 31 a.....	717
S ^{re} Agnès, vierge et martyre en Angleterre. — 28 a.....	639
B. Agofroy, abbé de la Croix. — 24 a.....	360
S. Aidan, premier évêque de Lindisfarne. — 31 a.....	000
S. Aile, premier abbé de Rebais. — 30 a.....	694
S. Alexandre, évêque de Constantinople. — 28 a.....	636
B. Alexandre de Halès, Frère Mineur. — 21 a.....	280
S. Alfric, archevêque de Cantorbéry. — 28 a.....	642
S. Amant ou Chamans, évêque d'Avignon, martyr. — 27 a.....	471
S ^{re} Ammie, martyre. — 31 a.....	708
S. André le Tribun et ses compagnons, martyrs. — 19 a.....	123
S ^{re} Anthuse et S. Athanase, évêque de Tarse, martyrs. — 22 a..	303
V. Antoine Bannassat, curé, confesseur de la foi. — 18 a.....	117
S. Apollinaire et S. Timothée, martyrs à Reims. — 23 a.....	316
S. Arey ou Arège, évêque de Nevers. — 16 a.	49
S. Arsace, solitaire en Bithynie. — 16 a.....	45
S. Aristide, apologiste de la religion. — 31 a.....	708
S ^{re} Asceline, vierge. — 23 a.....	326
S. Astère, S. Claude, S. Néon, S ^{re} Domnine et S ^{re} Théonille, martyrs. — 23 a.....	317
S. Athanase, évêque de Tarse, et S ^{re} Anthuse, martyrs. — 22 a.	303

TABLE ALPHABÉTIQUE.

735

S. Augustin, évêque d'Hippone docteur de l'Église. — 28 a....	522
S ^e Aure, vierge et martyr. — 24 a.....	353

B.

S. Barthélemy, apôtre. — 24 a.....	351
S ^e Bassa et ses fils, S. Agape, S. Fidèle et S. Théogone, martyrs. — 21 a.....	276
V. Mère de Bavos, fondatrice des Bénédictines du Saint-Cœur de Marie. — 27 a.....	493
S. Beaudacaire, S. Théobald, S. Léopard et S. Mérovée, moines de Bobbio. — 31 a.....	718
B ^e Benedetta, abbesse. — 16 a.....	50
S. Bernard, abbé de Clairvaux, docteur de l'Église. — 20 a....	143
B Bernard d'Offida, Frère Mineur, capucin. — 22 a.....	306
S. Bernard Ptolémée, fondateur des Olivétains. — 21 a.....	282
S. Bertulfe, abbé de Bobbio. — 19 a.....	712
S. Bonone, abbé. — 30 a.....	697
S. Bonose et S. Maximilien, martyrs. — 21 a.....	273
B. Bourcard, curé en Suisse. — 20 a.....	228

C.

B. Carloman. — 17 a.....	73
S. Chadouin, évêque du Mans. — 20 a.....	215
S. Chamans ou Amant, évêque d'Avignon, martyr. — 27 a....	471
B ^e Claire-Marie de la Passion. — 22 a.....	305
S ^e Claire de Monte-Falco, vierge. — 18 a.....	114
S. Claude, S. Astère, S. Néon, S ^e Domnine et S ^e Théonille, martyrs. — 23 a.....	317
Confrérie de la Sainte Robe de Notre-Seigneur, à Argenteuil. — 23 a.....	341
B. Conrad, évêque de Toul. — 21 a.....	281
Couronne d'épines (Réception de la sainte). — 18 a.....	111
S ^e Cuthburge, reine en Angleterre. — 30 a.....	702
S ^e Cyriaque, veuve et martyr. — 21 a.....	275

D.

S. Damas le Thaumaturge, martyr. — 28 a.....	642
Décollation de saint Jean-Baptiste. — 29 a.....	648
S ^e Domnine, S ^e Théonille, S. Claude, S. Astère et S. Néon, martyrs. — 23 a.....	317
S. Donat, prêtre et solitaire. — 19 a.....	127

E.

S ^{te} Ebbe, abbesse. — 24 a.....	358
S. Ebbes ou S. Ebbon, évêque de Sens. — 27 a.....	485
S. Edern, solitaire. — 30 a.....	697
S. Elaphe, évêque de Châlons-sur-Marne. — 19 a.....	126
S. Eleuthère, évêque d'Auxerre. — 16 a.....	49
B ^{te} Emilie Bicchiéri. — 17 a.....	87
S. Eptade, abbé de Cervon. — 22 a.....	302
S. Eulade, évêque de Nevers. — 26 a.....	455
S. Ezéchias, roi de Juda. — 28 a.....	643

F.

S. Fantin, religieux Basilien. — 30 a.....	701
S. Félix et S. Adaucte, martyrs. — 30 a.....	692
S. Fiacre, anachorète. — 30 a.....	695
S. Filbert, abbé de Jumièges et de Noirmoutier. — 20 a.....	217
S. Flore et S. Laure, tailleurs de pierres, martyrs. — 18 a.....	113
V. Florence de Verquignœul, première abbesse de la Paix Notre-Dame. — 29 a.....	677
B. François de Pavie, Frère Mineur. — 16 a.....	50
B. François de Sainte-Marie, Frère Mineur, et ses compagnons, martyrs au Japon. — 17 a.....	90

G.

S ^{te} Garcia et S ^{te} Marie, martyres. — 22 a.....	303
S. Gauzelin, évêque de Toul. — 31 a.....	718
S. Gébhard II, évêque de Constance. — 27 a.....	488
S. Gelais, évêque de Poitiers. — 26 a.....	454
S. Génès, comédien, martyr. — 25 a.....	430
S. Geniez, greffier à Arles, martyr. — 25 a.....	433
S. Gérin ou Guérin, martyr. — 25 a.....	440
S. Grégoire, abbé et administrateur du diocèse d'Utrecht. — 25 a.....	442
B. Guerric, abbé d'Igny. — 19 a.....	134

H.

S ^{te} Hélène, impératrice. — 18 a.....	109
S. Herculien et S. Jovien, martyrs. — 21 a.....	276
S. Hippolyte, évêque et martyr. — 22 a.....	298
S. Hippolyte, surnommé Nonnus, martyr. — 22 a.....	301
B ^{te} Hombeline, sœur de S. Bernard. — 21 a.....	277
S. Hugues de Lincoln, enfant martyr. — 27 a.....	492

S ^m Hunégonde, vierge. — 25 a.....	442
S. Hyacinthe, Frère Prêcheur. — 16 a.....	13

I.

S. Irénée et S. Abonde, martyrs. — 26 a.....	453
S ^m Isabelle de France, sœur de saint Louis. — 31 a.....	719

J.

B. Jacques Crescens, disciple de S. Hyacinthe. — 27 a.....	489
S. Jacques de Mévania, Frère Prêcheur. — 23 a.....	329
VV. Jean et Thomas Felton, confesseur de la foi. — 28 a.....	643
B. Jean de Sainte-Marthe, Frère Mineur, martyr au Japon. — 16 a.....	52
B. Jean de Zumarraga, archevêque de Mexico. — 18 a.....	115
B. Jean Wall, Frère Mineur, martyr. — 18 a.....	115
S. Jean-Baptiste (Décollation de). — 29 a.....	648
S ^m Jeanne de Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation. — 21 a.....	233
V. Mère Jeanne de Jésus, fondatrice des Récollectines. — 16 a.....	457
BB. Joachim Firaïama, Louis Florès, Pierre de Zuniga, et douze autres martyrs du Japon. — 19 a.....	135
S. Joseph Casalan, fondateur des Pauvres Clercs Réguliers de la Mère de Dieu pour les écoles pies. — 27 a.....	469
S. Jovien et S. Herculien, martyrs. — 21 a.....	276
S. Julien de Brioude, martyr. — 28 a.....	633
S ^m Julienne et ses compagnons martyrs. — 17 a.....	71
S. Justinien, martyr. — 23 a.....	324

L.

S. Laure et S. Flore, tailleurs de pierres, martyrs. — 18 a.....	113
S. Léonce l'Ancien, évêque de Bordeaux. — 21 a.....	277
S. Léopard, S. Théobald, S. Beaudacaire et S. Mérovée, moines de Bobbio. — 31 a.....	
S. Libérat et ses compagnons, S. Boniface, S. Servus, S. Rus- tique, S. Rogat, S. Septime et S. Maxime, martyrs. — 17 a.....	71
S. Louis, évêque de Toulouse. — 19 a.....	121
S. Louis, roi de France. — 25 a.....	367
BB. Louis Florès, Pierre de Zuniga, Joachim Firaïama et douze autres martyrs du Japon. — 19 a.....	135
S ^m Lucille, vierge et martyre. — 25 a.....	430

M.

V. Madeleine Luillier. — 29 a.....	681
S. Magne, évêque d'Avignon. — 19 a.....	129

S. Malrube, martyr. — 27 a.....	488
S. Mammès, martyr. — 17 a.....	50
B ^{re} Marguerite de Florence. — 26 a.....	457
V. Marguerite de Vény d'Arbouze, abbesse. — 16 a.....	53
S ^{re} Marie et S ^{re} Garcie, martyres. — 22 a.....	303
S. Marien, solitaire. — 19 a.....	125
S. Marcien, abbé. — 25 a.....	444
B. Martin de Sainte-Marie, Frère Mineur. — 17 a.....	89
Les martyrs de la Masse-Blanche à Utique. — 24 a.....	354
S. Maur, martyr à Reims. — 22 a.....	301
S. Maximilien et S. Bonose, martyrs. — 21 a.....	273
S. Mennas, patriarche de Constantinople. — 25 a.....	440
S. Mérovée, S. Théobald, S. Léopard et S. Beaudacaire, moines de Bobbio. — 31 a.....	
S. Merry, abbé. — 29 a.....	673
S. Mesme, solitaire à Chinon. — 20 a.....	214
B. Michel Carvalho, de la Compagnie de Jésus, martyr au Japon. — 25 a.....	444
Miracle de l'image de Notre-Dame au palais Bolognetti. — 23 a.	346
S. Moïse le Voleur, solitaire. — 28 a.....	639

N.

S. Néon, S. Claude, S. Astère, S ^{re} Domnine et S ^{re} Théonille, mar- tyrs. — 23 a.....	317
B. Nicolas, ermite en Sicile. — 17 a.....	88
Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle. — 19 a.....	140
Notre-Dame d'Almudéna, honorée à Madrid. — 30 a.....	702
Notre-Dame de Cléry. — 31 a.....	723
Notre-Dame d'Helbron. — 21 a.....	287
Notre-Dame de la Paix. — 24 a.....	36
Notre-Dame de Rumengol. — 28 a.....	228

O.

S. Optat, évêque d'Auxerre. — 31 a.....	714
S. Oswin, roi en Angleterre. — 20 a.....	221
S. Ouen, archevêque de Rouen. — 24 a.....	358
S. Ovide, martyr. — 31 a.....	711

P.

S. Pammaque, sénateur. — 30 a.....	692
S. Patrice le Jeune, évêque. — 24 a.....	357
S ^{re} Patricie, vierge. — 25 a.....	436
S. Paulin, évêque de Trèves. — 31 a.....	711

S. Pémen ou Pémon, solitaire. — 27 a.....	474
S. Philippe Béniti, servite. — 23 a.....	311
V. Pape Pie VI, confesseur de la foi. — 29 a.....	683
V. Père Pierre Davilet, confesseur de la foi. — 22 a.....	307
V. Pierre Faure, confesseur de la foi. — 16 a.....	54
BB. Pierre de Zuniga, Louis Florès, Joachim Firaïama et douze autres martyrs du Japon. — 19 a.....	135
S. Privat, apôtre du Gévaudan, martyr. — 21 a.....	249
S. Ptolémée et S. Romain, évêques de Népi, martyrs. — 24 a...	354

R.

S. Raimond Nonnat, cardinal, de l'Ordre de la Merci. — 31 a...	705
VV. chanoines Ravette (Jacques et Joseph), frères, confesseurs de la foi. — 26 a.....	464
V. Frère René Leroy, confesseur de la foi. — 19 a.....	139
B ^{re} Richilde, martyre. — 22 a.....	304
S. Roch — 16 a.....	1
S. Romain et S. Ptolémée, évêques de Népi, martyrs — 24 a...	354
S ^{re} Rose de Lima, vierge, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. — 30 a.....	686
S ^{re} Ruffine, martyre. — 31 a.....	708

S.

S. Sabinien, martyr à Carthage. — 28 a.....	632
S. Sabinien, martyr à Ostie. — 28 a.....	632
S. Samuel, prophète. — 20 a.....	193
B. Sandrade, abbé. — 24 a.....	360
S. Sébald, prince suédois. — 19 a.....	125
S. Sebbi ou Sebba, roi en Angleterre. — 29 a.....	675
S. Sévère, premier abbé d'Agde. — 25 a.....	436
S. Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont. — 23 a.....	322
S. Simplicien, évêque de Milan. — 16 a.....	46
S. Syagre, évêque d'Autun. — 27 a.....	482
S. Symphorien, martyr. — 22 a.....	291

T.

S ^{re} Tenestine, vierge. — 26 a.....	456
S ^{re} Thècle, martyre avec S. Agape et S. Timothée. — 19 a.....	124
S. Théobald, S. Léopard, S. Beaudacaire et S. Mérovée, moines de Bobbio. — 31 a.....	718
Le B. Théodore de Celles, fondateur des religieux Porte-Croix. — 17 a.....	80
S. Théodule ou Théodore, évêque du Valais. — 17 a.....	73

S. Théonas, évêque d'Alexandrie. — 23 a.....	316
S ^m Théonille, S ^m Domnine, S. Claude, S. Astère et S. Néon, martyrs. — 23 a.....	317
Le B. Thierry, abbé du monastère de Saint-Hubert. — 24 a....	361
S. Timothée, et S. Agape, martyrs avec S ^m Thècle. — 19 a....	124
S. Timothée et S. Apollinaire, martyrs à Reims. — 23 a.....	316
Les VV. Thomas et Jean Felton, confesseurs de la foi. — 28 a..	643
Le B. Thomas de Saint-Victor, martyr. — 20 a.....	223

V.

S. Velléic, abbé de Keiserswerth. — 29 a.....	676
S. Vérédème, évêque d'Avignon. — 20 a.....	212
S. Victor, évêque du Mans. — 26 a.....	454
S. Victor de Cordoue, martyr. — 26 a.....	456
S. Victor de Vite, évêque. — 23 a.....	324

W.

S ^m Winifride, vierge et martyre. — 29 a.....	676
--	-----

Y.

S. Yriez, abbé. — 25 a.....	437
-----------------------------	-----

Z.

S. Zéphirin, pape et martyr. — 26 a.....	451
--	-----

